

Mobiliser les collectivités pour le développement local

L'évaluation des effets du Projet d'innovation en emploi
communautaire sur les collectivités



mai 2008

David Gyarmati
Shawn de Raaf
Boris Palameta
Claudia Nicholson
Taylor Shock-Wai Hui
Darrell Kyte
Melanie MacInnis

Un projet financé par



Ressources humaines et
Développement social Canada

Human Resources and
Social Development Canada

SRSA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

RICHARD A. WAGNER

Associé, Ogilvy Renault

MEMBRES

PETER BARNES

Président, Peter Barnes Enterprises Inc.

PAUL BERNARD

Professeur, Département de sociologie, Université de Montréal

JOCELYNE BOURGON

Professeur émérite invitée, Administration publique et Réforme de la fonction publique,
Université de Waterloo

Collaborateur émérite, Centre de l'innovation en gouvernance internationale

MONICA BOYD

Professeure, Département de sociologie, University of Toronto

YVON FORTIN

Conseiller, organisation statistique

JOHN F. HELLIWELL

Professeur, Département d'économie, University of British Columbia

SHARON MANSON SINGER

Présidente, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

ELIZABETH PARR-JOHNSTON

Présidente, Parr Johnston Economic and Policy Consultants

IAN STEWART

JEAN-PIERRE VOYER

Directeur exécutif, Société de recherche sociale appliquée

Mobiliser les collectivités pour le développement local

L'évaluation des effets du Projet d'innovation en emploi communautaire sur les collectivités

David Gyarmati

Shawn de Raaf

Boris Palameta

Claudia Nicholson

Taylor Shek-Wai Hui

Darrell Kyte

Melanie MacInnis



SOCIAL RESEARCH
AND DEMONSTRATION
CORPORATION

SOCIÉTÉ
DE RECHERCHE
SOCIALE APPLIQUÉE

mai 2008

Le Projet d'innovation en emploi communautaire est financé par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) et par le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse (MSC-NE). Les constatations et les conclusions présentées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les positions ni les politiques officielles de RHDSC ou du MSC-NE.

The English version of this report is available upon request.

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est un organisme sans but lucratif et un organisme caritatif enregistré ayant des bureaux à Ottawa et Vancouver. La SRSA a été créée dans le but précis d'élaborer, de mettre à l'essai sur le terrain et d'évaluer rigoureusement des programmes sociaux. Sa mission, qui comporte deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à déterminer les politiques et programmes sociaux qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens, en se penchant particulièrement sur les effets qu'ils auront sur les personnes défavorisées, et à améliorer les normes relatives aux éléments probants utilisés pour évaluer les politiques sociales. La SRSA tente de jeter des passerelles entre les milieux de la recherche universitaire, les décideurs gouvernementaux et les responsables de programmes sur le terrain. La Société, qui fournit un outil pour l'élaboration et la gestion de projets pilotes complexes, cherche à collaborer étroitement avec les gouvernements à tous niveaux — fédéral, provincial, et local — ainsi qu'avec les collectivités où sont mis en œuvre ces projets.

Copyright © 2008 par la Société de recherche sociale appliquée

Table des matières

Remerciements	ix
Points saillants	xi
Introduction	1
Portée du présent rapport	2
1 Historique et théorie	5
Historique des programmes d'emplois communautaires	5
L'économie sociale : Une autre source de création d'emplois et de développement	8
Le modèle du PIEC	11
En résumé	15
2 Conception de l'évaluation et sélection du site	17
Conception de l'évaluation	17
Effets sur les collectivités : Processus et résultat	21
Sources de données	23
Collectivités cibles : Contexte de leur engagement	28
3 Implication et organisation des collectivités	31
L'implication des collectivités	31
Efficacité des consultations et du recrutement (TdC 1.1)	34
Les réactions favorables à l'offre au sein des collectivités (TdC 1.2)	36
Comités directeurs : Recrutement et organisation	38
Efficacité de l'organisation et du recrutement (TdC 2.1)	40
Implication des collectivités dans la création des conseils (TdC 2.2)	41
Création du conseil : Modèles d'organisation des collectivités	43
Élection et approbation des conseils communautaires (TdC 3.1)	45
Des conseils communautaires fonctionnels sont établis (TdC 3.2)	46
En résumé	36
4 Planification stratégique et mobilisation de la collectivité	49
Planification stratégique	49
Utilisation efficace des programmes de soutien	52
Élaboration et approbation des plans stratégiques (TdC 4.2)	54
Mobilisation de la collectivité	59

Activités de mobilisation efficace des conseils (TdC 5.1)	60
Améliorer la connaissance, le soutien et l'engagement (TdC 5.2)	65
En résumé	66
5 Élaboration du projet	69
Élaboration des projets et fourniture des services	69
Approbation et mise en œuvre des projets (TdC 6.1)	70
Les projets ont fourni aux collectivités des services importants et visibles (TdC 6.2)	73
En résumé	79
6 Effets sur la capacité organisationnelle	83
Capacité des parrains à remplir leur mission organisationnelle (TdC 7.1)	85
Autres organismes du troisième secteur et conseils communautaires (TdC 7.2)	89
En résumé	93
7 Capital social, inclusion and cohésion sociales	95
La théorie du changement revisitée	95
Capital social, inclusion and cohésion sociales	96
Effets sur le capital social (TdC 8.1)	98
Effets sur l'inclusion sociale (TdC 8.2)	104
Effets sur la cohésion sociale (TdC 8.3)	113
Variation communautaire et théorie du changement	117
En résumé	120
8 Conjoncture économique and condition sociale	121
Conjoncture économique	121
Condition sociale	125
En résumé	139
9 Effets sur les jeunes et les personnes âgées	143
Effets sur les jeunes	143
Résultats	146
En résumé : Effets sur les jeunes	154
Effets sur les personnes âgées	155
Résultats	158
En résumé : Effets sur les personnes âgées	163
10 Conclusions	165
Leçons retenues	169
Rapport final	174

Annexes

A Estimation de différence du deuxième degré des effets du PIEC sur les collectivités	175
B Sélection des sites de comparaison	183
C Estimations non corrigées des indicateurs de la collectivité	191
D Estimations corrigées des indicateurs de la collectivité	215
Bibliographie	239

Tableaux et figures

Tableaux

3.1	Résumé des principaux résultats observés pendant la période d'implication initiale	34
3.2	Résumé des principaux résultats observés pendant la période initiale d'organisation de la collectivité	39
3.3	Résumé des indicateurs clés de la création réussie des conseils communautaires	44
4.1	Résumé des indicateurs clés de la planification stratégique efficace	51
4.2	Indicateurs clés de la mobilisation réussie de la collectivité	60
5.1	Indicateurs clés de la mise en œuvre du projet et de la fourniture des services	71
6.1	Indicateurs clés des effets sur les organismes de l'économie sociale	84
6.2	Valeur des emplois du PIEC pour les organismes des collectivités, par niveaux de compétence	86
7.1	Indicateurs choisis de changements en matière de capital social	99
7.2	Indicateurs choisis de changements en matière d'inclusion sociale	106
7.3	Indicateurs choisis de changements en matière de cohésion sociale	114
7.4	Indicateurs choisis de changements en matière de capital social, et de cohésion et d'inclusion sociales	118
8.1	Indicateurs clés de changements dans la conjoncture économique, 2001–2006	123
8.2	Indicateurs clés de changements dans la condition sociale	126
8.3	Indicateurs sélectionnés de changements dans la conjoncture économique et la condition sociale	140
9.1	Indicateurs sélectionnés de changements dans le capital social, et l'inclusion et à la cohésion sociales	147
9.2	Indicateurs sélectionnés de changements dans le capital social, et l'inclusion et à la cohésion sociales, ainsi que dans la santé	159
B.1	Liste des sites de comparaison possibles	184
B.2	Variables utilisées pour comparer les collectivités	186
B.3	Regroupements de collectivités en vue de l'analyse des marques de proximité	187
C.1	Données démographiques	192
C.2	Capital social : Taille du réseau	193
C.3	Capital social : Densité and Homogénéité	195
C.4	Emploi du temps et participation au sein de la collectivité	196
C.5	Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance	198

C.6	Attachement à la collectivité, migration	200
C.7	Satisfaction à l'égard de la collectivité	201
C.8	Santé et limitations d'activité	201
C.9	Emploi et revenu	202
C.10	Données démographiques	203
C.11	Capital social : Taille du réseau	204
C.12	Capital social : Densité and Homogénéité	206
C.13	Emploi du temps et participation au sein de la collectivité	207
C.14	Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance	209
C.15	Attachement à la collectivité, migration	211
C.16	Satisfaction à l'égard de la collectivité	212
C.17	Santé et limitations d'activité	212
C.18	Emploi et revenu	213
D.1	Données démographiques	217
D.2	Capital social : Taille du réseau	218
D.3	Capital social : Densité and Homogénéité	220
D.4	Emploi du temps et participation au sein de la collectivité	221
D.5	Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance	223
D.6	Attachement à la collectivité, migration	225
D.7	Satisfaction à l'égard de la collectivité	226
D.8	Santé et limitations d'activité	226
D.9	Emploi et revenu	227
D.10	Données démographiques	228
D.11	Capital social : Taille du réseau	229
D.12	Capital social : Densité and Homogénéité	231
D.13	Emploi du temps et participation au sein de la collectivité	232
D.14	Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance	234
D.15	Attachement à la collectivité, migration	236
D.16	Satisfaction à l'égard de la collectivité	237
D.17	Santé et limitations d'activité	237
D.18	Emploi et revenu	238

Figures

2.1	Cadre de la théorie du changement du PIEC, résumé simplifié	19
4.1	Pourcentage d'engagement en faveur du PIEC au cours des deux dernières années, par collectivité	67
5.1	Années d'emploi à plein temps attribuées, par collectivité	73
5.2	Années d'emploi à plein temps attribuées, par type de projets	74
5.3	Pourcentage d'années de travail attribuées, par collectivité et par secteur bénéficiaire	77
5.4	Articles dans les médias locaux sur des projets spécifiques du PIEC, 2001–2005	80
6.1	Années d'emploi à plein temps attribuées, par niveaux de compétence et pour chacune des collectivités	88
6.2	Nombre d'organismes du troisième secteur, par collectivité	90
6.3	Nombre de résidents par organismes du troisième secteur	91
7.1	Liens avec les soutiens sociaux, par collectivité	102
7.2	Densité du réseau social, par collectivité	103
7.3	Hétérogénéité du réseau social, par collectivité	104
7.4	Accès à un véhicule, par collectivité	108
7.5	Changements en matière de disponibilité de la garde d'enfants formelle, par collectivité	109
7.6	Activité associative, par collectivité	111
7.7	Taux de participation électorale — Élections fédérales, par collectivité (2000–2006)	112
7.8	Confiance dans les inconnus, par collectivité	117
8.1	Lieux inesthétiques, 2001–2005	130
8.2	Lieux inesthétiques par 1 000 résidents, 2001–2005	131
8.3	Changement dans les habitations nécessitant de l'entretien et des réparations, 2001–2006	132
8.4	Taux d'accession à la propriété et de location d'habititations	133
8.5	Répartition selon l'âge, 2006	136
8.6	Changement dans la répartition selon l'âge, 2001–2006	137
8.7	Satisfaction à l'égard de la collectivité	138
9.1	Perte nette de population dans deux cohortes de 15 à 19 ans au Cap-Breton	144
9.2	Nombre d'heures consacrées par les participants aux projets visant les jeunes approuvés par chaque conseil communautaire	145
9.3	Changements dans la densité du réseau, selon l'âge et la collectivité	148
9.4	Changements dans le capital social d'attachement, selon l'âge et la collectivité	150
9.5	Changements dans le bénévolat informel, selon l'âge et la collectivité	151

9.6	Changements dans la confiance, selon l'âge et la collectivité	152
9.7	Changements dans la probabilité d'un déménagement, selon l'âge et la collectivité	153
9.8	Population globale du Cap-Breton, selon l'âge	155
9.9	Nombre d'heures consacrées par les participants aux projets axés sur les personnes âgées approuvés par chaque conseil communautaire	156
9.10	Changements dans le pourcentage d'amis à l'intérieur de la collectivité, selon l'âge et la collectivité	160
9.11	Changements dans le nombre total de liens aux ressources, selon l'âge et la collectivité	161
9.12	Changements dans la participation sociale, selon l'âge et la collectivité	162
9.13	Changements dans le pourcentage d'aînés dont la limitation des activités est liée à un problème de santé chronique, selon l'âge et la collectivité	163
B.1	Collectivités semblables aux six collectivités à l'étude	189

Remerciements

Le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) est le fruit d'une collaboration entre un grand nombre d'organismes et de particuliers. Nous tenons à remercier ceux qui ont contribué de façon particulière à son succès.

Le PIEC n'aurait jamais vu le jour sans le soutien de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), auteur de l'idée originale et principal bailleur de fonds du projet. Nous remercions tout particulièrement Satya Brink et Urvashi Dhawan- Biswal pour leur soutien et leurs conseils précieux et continus. Nous souhaiterions également remercier l'autre bailleur de fonds du PIEC, le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse (MSC-NE), pour son soutien, y compris, plus récemment, Lynn Hartwell, Brenda Murray et leur équipe de la Policy and Information Management, à Halifax.

Nous rendons hommage aux contributions de nos partenaires locaux en charge des prestations de services à la Municipalité régionale du Cap-Breton, qui nous ont aidés à faire du PIEC une réalité. Nous exprimons notre gratitude à Charlene Giovanetti-King du Cape Breton Family YMCA, à Mary McNeil du Breton Business Center, à Judy McMullen et Matthew Bruffato de l'Atlantic Coastal Action Program—Cap-Breton, ainsi qu'à Mike et Sharon Currie des Breton Rehab Services. L'installation et l'exploitation du bureau du PIEC exigent un solide esprit d'équipe et nous nous devions de remercier le personnel pour son dévouement, y compris Bill McCarron, Anita Maynard, David Hillier, Diana Jensen, Ian MacIntyre, Bernadette Gillis, Janie MacDonald, Kathie Ball, Margie Paruch, Terri-Lynn Jennings, Ron Cote, Wendy Marinelli et Jacqueline Buchanan.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance à nos nombreux partenaires de recherche pour leurs importantes contributions. Nous dédions une pensée particulière à feu Hélène Lavoie et à la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada, notamment à Eddy Ross et à Nancy Brooks pour leur travail continu sur les enquêtes auprès des participants du PIEC. Michael Ornstein et David Northrup de l'Institute for Social Research (ISR) ont également apporté une grande contribution en administrant l'enquête communautaire et par leur soutien et leurs conseils continus. Les contributions de nos nombreux collègues, passés et présents, à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) sont trop nombreuses à énumérer. Le succès du projet n'aurait pas été possible sans la collaboration de l'ensemble de l'organisme. Pour le présent rapport, nous souhaiterions remercier Reuben Ford, l'un des fondateurs clés de la conception d'évaluation des effets communautaires, et Daniel Bunbury, qui a mené une bonne partie de la recherche locale au cours de la phase de mise en œuvre. Ginger Fillier et Debbie Martell ont grandement contribué à la mobilisation des collectivités, tandis que June Hart, Kimberley Crane-MacLean et Elizabeth Bennett ont apporté un soutien précieux en matière d'administration et de recherche. Eliza Bennett et Parham Naini ont pris en charge l'édition, la traduction et la production du rapport. Nous remercions chaleureusement Jean-Pierre Voyer, directeur exécutif de la SRSA, pour son soutien et ses conseils, ainsi que son prédécesseur, John Greenwood, qui est resté attentif au processus durant une grande partie de la conception et de la mise en œuvre du PIEC.

Nous désirons également que soit reconnu l'apport des bénévoles dévoués qui siègent aux conseils communautaires — la New Waterford & Area Social and Economic Action Society, la Sydney Mines CEIP Association, la District 7 Innovation Project Association, la Glace Bay Community Improvement Society et la North Sydney-Barra Community

Development Association — ainsi que celui des nombreux organismes qui ont parrainé un projet dans leur communauté. Nous tenons enfin à exprimer nos remerciements les plus sincères aux participants du PIEC, qu'ils aient participé à l'un des projets ou qui, à titre de membres du groupe témoin, ont accepté de nous parler de l'incidence du programme sur leur vie professionnelle et personnelle.

Les auteurs

Points saillants

Ce rapport fait partie d'une série de publications qui évaluent les effets du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC). Il s'agit d'un projet pilote de recherche qui met à l'essai une autre forme de paiement de transfert pour les chômeurs dans le but de les encourager à travailler tout en appuyant le développement communautaire local. Tandis que les publications antérieures ont mis l'accent sur les impacts du PIEC sur les travailleurs participants, ce rapport mesure les effets du programme sur les collectivités à l'étude.

La recherche tente de répondre à deux questions cruciales. Premièrement, les collectivités sont-elles capables de mobiliser leurs ressources et d'élaborer des projets qui fournissent à la fois un emploi intéressant et des services qui leur sont nécessaires? Deuxièmement, quels sont les effets de ces projets sur la capacité locale et les conditions économiques et sociales des collectivités à l'étude?

Le processus : participation, organisation et mobilisation des collectivités

Les résultats suggèrent que malgré un certain nombre de difficultés de mise en œuvre au début du projet et qu'en dépit de la réticence initiale de certains groupes et organismes locaux, les collectivités peuvent participer, organiser et mobiliser efficacement leurs ressources pour élaborer des projets qui fournissent un emploi intéressant aux participants et qui portent sur une gamme de besoins relatifs au développement communautaire local.

Chaque collectivité a réussi à organiser un conseil représentatif, fonctionnel et a préparé un plan stratégique pour guider l'élaboration du projet et le recours aux travailleurs du PIEC.

Bien que certains conseils aient eu de la difficulté à trouver des bénévoles qualifiés pour agir à titre de membres du conseil, les comités de direction locaux ont présenté un nombre suffisant de candidatures qui devaient être examinées par une plus vaste collectivité. Après leur élection, les conseils ont fait valoir leur rôle en mettant sur pied des structures et des processus qui leur ont permis d'assumer leurs responsabilités. Toutefois, le défi n'était pas d'établir des conseils, mais plutôt de maintenir les pratiques et des niveaux suffisants de participation locale. Ce défi s'est avéré particulièrement difficile à relever pour Dominion qui était la plus petite collectivité.

Les collectivités ont réussi à mobiliser une gamme d'organisations et de ressources locales afin d'élaborer des projets pour embaucher les travailleurs du PIEC.

Plus de 250 organisations locales ont été mobilisées par les collectivités à l'étude afin d'élaborer des projets d'embauche pour les participants. En raison de l'appui limité en capital et des délais relativement courts pour l'élaboration des projets en fonction du modèle du PIEC, les collectivités à l'étude se sont surtout appuyées sur des organisations existantes des secteurs sans but lucratif et bénévole pour élaborer des projets. Bien que certains nouveaux partenariats aient été créés, la plupart des projets communautaires étaient un prolongement des activités qui existaient déjà dans les organismes à but non lucratif.

Les collectivités ont réussi à élaborer près de 300 projets dans une variété de secteurs tout en offrant aux participants plus de 1 300 postes dans un éventail de professions.

Au cours de l'étude, les collectivités à l'étude ont créé 295 projets qui ont répondu à une vaste gamme de besoins communautaires. Ces projets ont généré environ 1 300 postes dans les 10 classifications nationales des professions (CNP), ce qui représente plus de 2 100 affectations uniques. Les projets du PIEC ont permis aux participants d'acquérir un emploi intéressant compte tenu du niveau de compétence et de la variété du travail offert. Contrairement aux programmes classiques de création directe d'emplois qui offrent des emplois uniformes, faiblement spécialisés, le PIEC a réussi à fournir un éventail de professions moyennement spécialisées et très spécialisées.

Effets : amélioration de la capacité locale et des conditions sociales

Les résultats indiquent une prépondérance de changements positifs dans les collectivités à l'étude qui sont en grande partie conformes aux attentes des intervenants et plus importants que ceux observés aux fins de comparaison dans un groupe de collectivités semblables, mais non participantes. Il faut souligner des améliorations relatives à la capacité des organisations du troisième secteur, au capital social des résidents et, dans une moindre mesure, pour certains indicateurs de la cohésion sociale et de l'inclusion.

Les parrains des projets ont noté des améliorations importantes au niveau de leur capacité à accomplir leur mission et à s'engager dans une planification à plus long terme.

Les effets sur la capacité des parrains de projets furent facilement observés. Ces personnes ont affirmé que la disponibilité des travailleurs échelonnée sur plusieurs années donnait un appui significatif à la mission des parrains de projets et qu'elle les aidait à s'engager dans une planification à plus long terme qui n'aurait pas été possible avec les subventions annuelles renouvelables. Il semble que le PIEC ait répondu à deux besoins essentiels des organismes à but non lucratif : la disponibilité des ressources humaines et des modalités de financement souples à plus long terme.

Les résidents ont été plus en mesure de maintenir leur capital social et ils ont pu profiter de certaines améliorations au niveau de la cohésion sociale et de l'inclusion à la vie communautaire locale.

Le PIEC semble avoir engendré des améliorations pour un certain nombre d'autres résultats déterminants quant à la capacité de la collectivité. Les résidents des collectivités à l'étude ont amélioré leur capital social relativement aux ressources accessibles dans leurs réseaux et aux caractéristiques structurelles de leurs réseaux. La cohésion sociale s'est accrue pour un petit nombre d'indicateurs et on a noté des augmentations légèrement plus importantes pour la confiance et l'attachement. Quant à l'inclusion, les résidents de certaines collectivités à l'étude semblent avoir apporté des améliorations à leur collectivité quant à la disponibilité du transport et des services de garde et aux niveaux de participation locale qui ont été un peu plus élevés.

Des améliorations pour plusieurs autres indicateurs sociaux ont été observées, surtout pour les jeunes et les personnes âgées.

Plusieurs collectivités à l'étude ont noté de légères améliorations pour certains autres indicateurs plus vastes de la condition sociale. Il faut souligner l'amélioration du quartier et de la qualité du logement dans les collectivités à l'étude dont des réductions importantes du nombre de locaux inesthétiques et de maisons nécessitant des réparations qui reflètent bien l'accent mis sur des projets reliés à l'environnement et à l'embellissement dans la plupart des collectivités. De plus, on a observé des améliorations quant à l'auto-évaluation de la santé et au niveau global de satisfaction des gens dans deux collectivités à l'étude. Les résultats suggèrent aussi qu'un nombre de changements positifs sont survenus dans des groupes clés d'importance prioritaire pour les conseils communautaires. Ces groupes comprenaient des jeunes, des personnes âgées ou à faible revenu.

Peu de changements relatifs aux conditions économiques du marché local peuvent être reliés avec fiabilité au PIEC.

Dans quelques collectivités à l'étude, on a noté une augmentation légèrement plus élevée des taux d'emploi à plein temps, des heures de travail et de la distribution du revenu. Toutefois, ces différences étaient minimes compte tenu de l'envergure et de la distribution des projets du PIEC; ce type de données ne peut être relié avec fiabilité au programme.

Ce rapport n'examine qu'une dimension de l'évaluation globale du programme. Le deuxième élément du programme a trait aux impacts du PIEC sur les travailleurs. Les rapports antérieurs ont examiné ces impacts pendant la période d'admissibilité au programme de trois ans. Un rapport final présentera les impacts postérieurs du programme sur les participants une année après la fin de leur admissibilité au programme. Ce rapport intégrera les résultats de la mesure des effets du PIEC sur les collectivités et présentera une analyse avantages–coûts détaillée pour déterminer dans l'ensemble la valeur sociétale nette du programme.

Introduction

Les décideurs se préoccupent depuis longtemps de trouver des approches efficaces pour aider les communautés aux prises avec des périodes soutenues de dégradation des conditions économiques, de chômage régional élevé et de migration de sortie considérable. Le Cap-Breton industriel est l'une de ces régions menacées, avec la fermeture des mines de charbon et une industrie sidérurgique sur le déclin qui ont résulté en des taux de chômage à deux chiffres pendant plus d'une décennie. Malgré une économie florissante durant la dernière décennie, le taux de chômage actuel du Cap-Breton demeure plus de deux fois supérieur au taux national moyen à 13 %, et certaines collectivités affichent un taux encore pire. D'autres exemples incluent la région de la Gaspésie au Québec, qui repose traditionnellement sur des industries saisonnières, avec un taux de chômage actuel de 18 %, de même que plusieurs villes mono-industrielles en Colombie-Britannique qui souffrent du déclin de l'exploitation forestière et des usines de pâte à papier.

Les réponses des gouvernements aux disparités économiques régionales incluent typiquement divers programmes de création d'emplois locaux ainsi que de grandes initiatives d'investissement de capitaux et de développement économique communautaire. Avec la quantité croissante de documentation sur l'économie sociale et l'importance du secteur bénévole, cependant, l'intérêt politique pour ces dernières s'est tourné vers de nouvelles options de développement communautaire cherchant à soutenir la capacité des collectivités à répondre aux préoccupations locales et à satisfaire leurs propres priorités et besoins. Ces approches reconnaissent que des régions comme le Cap-Breton font face à de sérieuses menaces dans des domaines cruciaux de leur capacité locale, ce qui pourrait potentiellement réduire la cohésion sociale et baisser les niveaux d'activité associative et de bénévolat parmi les résidents — l'élément vital de nombre d'organismes communautaires. À plus long terme, cette capacité réduite peut sérieusement réduire les services disponibles, les efforts de développement et, ultimement, les conditions sociales des résidents de ces communautés.

Le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) met à l'essai une telle approche en fournissant une nouvelle forme de paiement de transfert de revenu aux chômeurs tout en soutenant simultanément le développement communautaire en renforçant l'économie sociale. Le modèle sous-jacent du PIEC se fonde sur la théorie que les collectivités comptent sur des organismes de l'économie sociale pour satisfaire certaines de leurs priorités de développement et répondre aux besoins de secteurs et de groupes clés qui ne sont pas pleinement satisfaits par les gouvernements ou les entreprises. Parallèlement, le succès de ces organismes du secteur tertiaire et des initiatives de développement local dépend souvent de l'étendue des priorités partagées, du soutien et du niveau d'engagement des résidents ainsi que de la nature des relations et des réseaux entre eux. Le PIEC a été conçu selon l'acceptation que les collectivités en santé se distinguent de façon évidente non seulement par leurs conditions économiques prospères et un leadership civique actif, mais aussi par la force des organismes de l'économie sociale et l'étendue de l'inclusivité et de la cohésion chez les résidents.

PORTEE DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport fait partie d'une série de publications évaluant les effets du PIEC sur les personnes sans emploi qui ont participé au projet et sur les communautés et organismes qui ont élaboré les projets qui les employaient. Le PIEC a démarré en 1999 avec l'engagement des collectivités vis-à-vis de l'offre du PIEC. Le recrutement des participants s'est déroulé simultanément de 2000 à 2002. La phase opérationnelle du PIEC a duré de 2000 à 2005, quand les collectivités ont développé et exploité des projets qui employaient les participants. Le PIEC est un projet de démonstration à long terme, sa phase de recherche se poursuivant jusqu'en 2008. Le rapport précédent, publié en octobre 2007, présentait les résultats les plus récents de l'étude d'impact sur les participants. Le présent rapport est axé sur les effets du PIEC sur les collectivités participantes.

En plus d'un sommaire sur l'histoire et la théorie étayant la conception du PIEC, le rapport fournira une évaluation complète des bénéfices retirés par les communautés du Cap-Breton qui ont participé au PIEC ainsi que des produits et services reçus des projets communautaires qui en ont découlé. Un prochain rapport examinera les résultats de l'étude d'impact sur les participants et intégrera des résultats de l'étude d'impact sur les collectivités pour présenter une analyse avantages–coûts exhaustive afin de déterminer la valeur nette globale du programme envers la société canadienne et non du coût d'après une perspective fiscale.

En ce qui concerne la structure du rapport, le chapitre 1 offre un aperçu du contexte et de la théorie du PIEC en fournissant un bref historique des programmes d'emplois communautaires dans tout le Canada et en décrivant le modèle de programme que le PIEC visait à tester. Le chapitre 2 présente la méthodologie d'évaluation du PIEC et s'intéresse plus particulièrement à l'étude des effets du projet sur les collectivités. Le chapitre 3 commence à évaluer la théorie du changement en évaluant les réactions des collectivités à l'offre du PIEC ainsi que les efforts qu'elles ont déployés pour s'organiser, créer les structures décisionnelles et impliquer leurs membres dans le processus du PIEC.

Une fois les organes représentatifs créés, l'étape suivante consistait, pour les collectivités, à élaborer un plan stratégique complet, établissant des priorités et donnant des orientations visant à faciliter la mise en œuvre des projets du PIEC. Le chapitre 4 évalue le processus de planification stratégique et les efforts déployés ensuite par les collectivités pour inciter les organismes locaux à élaborer les projets du PIEC. L'importance et l'évolution de la collaboration entre les collectivités sont également explorées. Le chapitre 5 examine les types de projets du PIEC qui ont été réellement élaborés ainsi que leur répartition dans les collectivités. Les variations constatées entre les premiers résultats du processus et les projets mis en œuvre dans les différentes collectivités permettent de se faire une idée des effets du PIEC à moyen terme et à plus long terme.

Le chapitre 6 examine les effets du PIEC sur la capacité organisationnelle en situation d'économie sociale, et le chapitre 7 présente les estimations des effets du PIEC sur le capital social, l'inclusion et la cohésion des résidents. Le chapitre 8 présente certaines des effets à plus long terme sur l'ensemble des conditions économiques et sociales au sein des collectivités du programme. Alors que les précédents chapitres ont étudié les effets du PIEC sur la totalité de l'échantillon de membres de collectivités, le chapitre 9 analyse les effets sur des sous-groupes et des secteurs importants des collectivités, tels que les jeunes, les seniors et les personnes à faible revenu. Enfin, le chapitre 10 réexamine les hypothèses de recherche fondamentales de l'étude des effets sur les collectivités, offre des conclusions et tire les enseignements de l'évaluation.

Chapitre 1 : Historique et théorie

Le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) n'est pas un projet de création d'emplois ou une initiative de développement économique classique. Bien que le programme réponde à des besoins à court terme en matière d'emploi, il vise, d'abord, à tester une stratégie active de réemploi constituant une alternative à l'assurance-emploi (a.-e.) ou à l'aide sociale et ayant simultanément pour objectif de soutenir les collectivités. Plutôt que de verser des paiements de transfert « passifs » aux chômeurs ou des subventions directes aux collectivités, le PIEC associe ces deux options en proposant des salaires aux participants qui travaillent dans le cadre du programme et une quantité significative de main-d'œuvre gratuite aux collectivités. Près de 750 personnes sans emploi ont eu l'occasion d'échanger leurs droits à l'a.-e. et à l'aide sociale contre trois années de travail dans le cadre de projets élaborés par six collectivités de la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB). Ce programme se traduit pour les chômeurs par une période de stabilité de plusieurs années tant en termes de travail que de revenu et a également pour conséquence de fournir aux collectivités une main-d'œuvre équivalente d'environ 2 250 années-travailleurs.

Outre le soutien essentiel qu'il apporte aux collectivités en leur fournissant de la main-d'œuvre gratuite, le PIEC a de nombreuses caractéristiques qui le distinguent des projets de création d'emplois ou des initiatives de développement économique classiques. Pour construire le modèle du programme, les concepteurs du PIEC ont également cherché à relever les défis et à tirer les enseignements des approches précédentes.

HISTORIQUE DES PROGRAMMES D'EMPLOIS COMMUNAUTAIRES

Les interventions des gouvernements visant à remédier au problème du chômage régional chronique au Canada ont compris différents programmes de création d'emplois directs, dont plusieurs ont été mis en œuvre au Cap-Breton et ont simultanément réussi à impliquer et à soutenir les collectivités avec plus ou moins de succès.

Les années 1970 : les programmes d'emplois communautaires temporaires

Au cours des années 1970, plusieurs programmes d'emplois communautaires temporaires ont été mis en place — notamment le Programme d'initiatives locales (PIL), le Programme d'aide à la création locale d'emploi (PACLE) et Canada au travail — qui avaient le double objectif de créer des emplois et d'améliorer la situation des collectivités. Par exemple, les deux objectifs du PIL ont créé pour les chômeurs des emplois non saisonniers et ont cherché à favoriser la création de nouveaux organismes et services intéressant l'ensemble des résidents. Le PIL a également tenté d'inciter les collectivités à élaborer et à gérer des projets.

Comme ces programmes avaient certains points communs, les évaluations du PIL et des initiatives d'emplois similaires mis en œuvre ultérieurement ont permis d'établir des prévisions concernant le PIEC. En effet, ces approches ont créé un grand nombre d'emplois temporaires qui, généralement, ont pris la forme d'activités bénéfiques pour les collectivités. De plus, deux écueils potentiels ont été observés. D'une part, les projets pouvaient connaître un succès démesuré en fournissant temporairement des services communautaires utiles mais qui ne pouvaient pas être maintenus au-delà du projet et conduire ceux qui comptaient sur ces services à des difficultés supplémentaires. D'autre part, les travailleurs individuels employés dans le cadre du programme pouvaient devenir dépendants de ces emplois temporaires et se retrouver finalement plus démunis qu'ils ne l'auraient été sans le programme. Plutôt que de chercher des emplois à plein temps et des activités exercées tout au long de l'année, certains travailleurs pouvaient s'enfermer dans un cycle faisant alterner l'emploi temporaire et les prestations d'assurance-chômage auxquelles la collectivité leur donnait droit.

Outre le fait qu'ils encouragent peut-être la dépendance des participants par rapport aux paiements de transfert, le PIL et les programmes similaires ont été critiqués parce qu'ils proposaient des emplois beaucoup moins intéressants que des emplois « réels »¹; en effet, plusieurs de ces programmes proposaient d'exercer des activités temporaires d'une durée inférieure à un an, faiblement spécialisées et dans le cadre d'une seule affectation. Même si ces projets ont peut-être aidé des travailleurs à préserver leur employabilité en maintenant leur présence au sein de la population active, les caractéristiques des emplois proposés ont entravé la réalisation de l'un des principaux objectifs des projets : l'amélioration de l'employabilité à long terme.

Les années 1980 : le programme d'ajustement pour la main-d'œuvre dans l'industrie et l'aide au développement

L'exemple du Programme d'ajustement pour la main-d'œuvre dans l'industrie (ILAP en anglais) met en évidence un autre ensemble de défis qu'ont tenté de relever les programmes d'emplois communautaires de cette décennie : la nature de l'implication des collectivités, les types de projets et les sources de création d'emplois. Sydney, en Nouvelle-Écosse, fut l'une des quatre collectivités sélectionnées pour prendre part à l'ILAP, qui a été mis en œuvre en 1981, afin de fournir de nouvelles possibilités d'emploi aux chômeurs de l'industrie sidérurgique. L'ILAP exigeait explicitement que les commissions d'ajustement des collectivités fussent composées de « membres avisés de la collectivité » à même de jouer un rôle important dans la détermination de la nature des projets entrepris et de réfléchir en stratégies à la façon dont les projets pouvaient dégager des bénéfices à long terme, tant pour les collectivités que pour les travailleurs. Le projet considérait le secteur privé comme la principale source d'emplois, et les travailleurs étaient affectés à des projets mis au point par des entreprises appartenant à des secteurs industriels désignés par le gouvernement fédéral. Cependant, lorsque l'ILAP fut mis en œuvre, il sembla évident que les efforts déployés par les représentants de la collectivité étaient davantage axés sur la mobilisation des capitaux financiers nécessaires que sur la volonté de s'assurer que les projets étaient adaptés aux besoins des travailleurs. En

¹ Sherwood (1999).

d'autres termes, l'attention des représentants était centrée sur le soutien des projets élaborés par les entreprises locales et non pas sur une diversification de l'économie locale qui aurait pu aider les travailleurs à trouver un emploi durable.

Pendant les années 1980, trois problèmes ont continué à affecter la plupart des programmes d'emplois communautaires : l'absence de durabilité des projets et des services, la mise en question des avantages réels des programmes en termes d'employabilité des travailleurs et, surtout, l'éventuelle dépendance des travailleurs par rapport aux programmes ainsi que l'absence de stratégie des collectivités en matière de planification et de prise de décision. En dépit du fait qu'un nombre grandissant de responsables estimaient que le développement économique des collectivités était l'un des éléments moteurs du développement local, la plupart des programmes ne réussirent que de façon limitée à impliquer les collectivités car ils n'eurent que peu d'écho au-delà des élites locales.

L'instauration, en 1985, du Programme de développement des collectivités s'inscrit parmi les importants efforts déployés par l'État pour intégrer des initiatives de développement économique au processus global d'engagement et de planification stratégique des collectivités. Le Programme de développement des collectivités appuie la mise sur pied de sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et de corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC), en collaboration avec des organismes gouvernementaux régionaux, telle l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), dans l'est du Canada. Les SADC et les CBDC sont des organismes autonomes à but non lucratif dirigés par un conseil d'administration bénévole. Ils sont chargés de promouvoir et de soutenir le développement économique par la mise en œuvre de projets de développement communautaire ou de fournir des services et du financement à des petites et moyennes entreprises locales. Conçu à l'origine pour aider les collectivités confrontées à des pertes d'emploi massives, à la fermeture d'usines, au chômage chronique ou au déclin économique, le Programme visait à réduire de façon permanente le taux de chômage par la promotion de la création d'emplois permanents, le soutien des emplois existants, la formation ou le déplacement de travailleurs sans emploi hors du marché du travail local.²

Les années 1990 : les mesures d'emploi actives et les réformes de l'aide sociale

Depuis la fin des années 1980, les discussions sur les politiques en matière de marché du travail ont essentiellement porté sur la mise en œuvre de ce que l'on appelle des mesures d'emploi actives.³ L'idée développée est que les programmes de transfert devraient encourager les prestataires à travailler plutôt que leur procurer passivement des indemnités en espèces et cela, qu'ils travaillent ou non pendant la période où ils les perçoivent. Cet intérêt accru pour les mesures actives a eu des répercussions sur l'élaboration des politiques à la fois sur le plan du programme fédéral d'a.-e.⁴ et sur la

² Pour plus de renseignements, consultez <communityfutures.ca> (consulté le 10 mars 2008).

³ Voir, par exemple, les analyses de l'Organisation de coopération et de développement économiques (1989, 1990).

⁴ Pour un examen plus complet des évolutions des programmes d'a.-e. et d'aide sociale en rapport avec la conception du PIEC, voir Greenwood et al. (2003).

raison d'être et la conception du PIEC.⁵ Parallèlement à l'intérêt accru, au niveau fédéral, pour les mesures d'emploi actives, une tendance générale se dessinait au sein des gouvernements provinciaux afin de « réformer l'aide sociale par le travail ». À cette fin, les mesures visant à faire progresser la participation au marché du travail étaient considérées comme des étapes essentielles de la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale et de lutte contre l'exclusion sociale.

Bien que l'importance accordée aux programmes de création d'emplois directs ait considérablement reculé au Canada pendant les années 1990, notamment au niveau fédéral, certaines mesures actives prises à travers la *Loi sur l'assurance-emploi*⁶ de 1996 prévoient encore un financement limité des projets de Partenariats pour la création d'emplois (PCE). Bien entendu, ces mesures ont toujours à relever plusieurs des mêmes défis auxquels étaient confrontés les programmes précédents. Notamment, il y a rarement un lien étroit entre les projets et les objectifs plus larges de développement des collectivités;⁷ en effet, les parrains des projets sont soit des organismes publics, soit des entreprises privées dont les objectifs sont déconnectés des besoins communautaires identifiés au niveau local. À cet égard, certains avancent que ceci est la conséquence de modèles qui n'ont pas un engagement et une structure suffisants pour permettre aux collectivités d'exercer leur propre contrôle et dans le cadre desquels les organismes publics et les entreprises privées sont généralement la seule source de création d'emplois.

L'ÉCONOMIE SOCIALE : UNE AUTRE SOURCE DE CRÉATION D'EMPLOIS ET DE DÉVELOPPEMENT

Parallèlement à ces changements de politiques en matière d'emploi, un intérêt croissant a été prêté à d'autres sources de création d'emplois ainsi qu'aux dispositifs en mesure de favoriser le développement local. Au cours des dernières années, les gouvernements ont tenté de créer des partenariats avec des organisations non gouvernementales afin de poursuivre des objectifs sociaux et ont accordé la plus grande attention au rôle que pouvait jouer l'économie sociale pour contribuer au redressement économique ou renforcer les activités habituelles des collectivités.

Bien qu'il existe différentes définitions de l'économie sociale, elles ont pour point commun des organisations et des institutions qui, au lieu de se cantonner à la production de biens et de services pouvant être vendus sur le marché ou à un fonctionnement dans le cadre d'une bureaucratie gouvernementale financée par l'impôt, partagent les

⁵ Dans le cas du PIEC, compte tenu des possibilités d'emploi limitées dans les régions où le chômage était élevé et constant, les bénéficiaires de paiements de transfert étaient encouragés à prendre un emploi communautaire. La volonté de mettre à l'essai une autre politique de mesures d'emploi actives a eu plusieurs répercussions sur la conception du PIEC. Le modèle du programme ne pouvait pas, en effet, fournir aux participants des prestations financières beaucoup plus élevées que celles que le projet souhaitait remplacer. Il ne pouvait pas non plus fournir des montants importants en capital, en investissements ou autre, dans la mesure où la dotation de ce genre de capital ne relève généralement pas d'un programme de transfert. Par ailleurs, bien que le programme puisse, en principe, offrir une formation en cours d'emploi, d'autres éléments actuels du programme d'a.-e. dispensent des formations, et les bailleurs de fonds disposaient d'autres moyens pour déterminer les effets de la formation et de l'accumulation de capital humain.

⁶ *Loi sur l'assurance-emploi* (1996, c. 23).

⁷ Voir Roy et Wong (1998) pour une analyse des études d'évaluation relatives aux programmes de création d'emplois canadiens.

caractéristiques des secteurs public et privé. Ninacs (2002) souligne cependant que la notion d'économie sociale n'est pas nouvelle, mais qu'elle a subi une certaine évolution : l'« ancienne » économie sociale se définissait par rapport aux aspects structurels des organisations qui la constituaient, alors que la « nouvelle » économie sociale se définit par rapport aux aspects « relationnels et sociologiques » des organisations, à leurs activités et aux personnes qui les constituent.

Le « modèle du Québec »

L'expérience la plus complète en matière d'économie sociale au Canada est celle que l'on appelle le « modèle du Québec ». Lévesque et Ninacs (1997) donnent plusieurs exemples concrets de projets d'économie sociale au Québec, notamment :

- *Les coopératives d'habitation* : Grâce à un financement octroyé par le gouvernement fédéral, la province et la ville de Montréal, plus de 20 000 personnes ont été impliquées dans la conception et la mise en œuvre de plus de 1 000 projets de coopératives d'habitation.
- *Les coopératives de travail* : Il s'agit d'entreprises contrôlées et gérées par les travailleurs qui produisent des biens et des services commercialisables. Les syndicats et les organismes provinciaux apportent un soutien financier et une assistance technique. Au Québec, il existe 175 coopératives de ce type, dont 45 dans le secteur de la foresterie.
- *Les centres de la petite enfance* : Le Québec bénéficie d'un réseau de centres de la petite enfance et d'agences de service de garde en milieu familial ou scolaire à but non lucratif qui fournit plus de 90 000 places de garde. Ces agences sont le plus souvent sous le contrôle direct des parents et emploient plus de 15 000 personnes. Le financement est assuré par les redevances versées par les utilisateurs et les subventions du gouvernement.

Ces exemples québécois donnent une idée de la diversité des initiatives relevant de l'économie sociale qui prennent généralement la forme d'entreprises sociales ou d'organisations du troisième secteur. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle d'une entreprise sociale, ces dernières ont une mission sociale ou communautaire plus large, opèrent selon des principes démocratiques et recherchent à générer leurs propres recettes afin de compenser toute aide du gouvernement pour leur financement. Il semble que l'objectif implicite de la plupart des entreprises sociales soit d'optimiser leur indépendance vis-à-vis de l'aide apportée par l'état. Cependant, compte tenu des populations désavantagées auxquelles elles apportent leur soutien, continuer à fonctionner grâce aux seules recettes de leurs activités peut s'avérer difficile.

L'économie sociale en Nouvelle-Écosse

Alors que l'aide conséquente apportée par le gouvernement du Québec s'est traduite par un modèle solide et bien documenté de développement d'entreprises sociales, il est évident que, dans les autres provinces du Canada, le développement a été moins rigoureux. Cependant, distinguer ces initiatives des projets du développement

économique communautaire (DÉC) avec lesquels elles sont couramment associées peut s'avérer difficile.⁸

Il est probable qu'en Nouvelle-Écosse, New Dawn Enterprises est le meilleur exemple d'organisme œuvrant au développement communautaire et relevant de l'économie sociale; exerçant ses activités dans le domaine de l'immobilier et des services de santé, il propose un ensemble de projets aux personnes désavantagées. New Dawn a certains points communs avec la Human Resources Development Association (HRDA) Enterprises Limited, établie à Halifax, dont le modèle initial avait deux objectifs : l'emploi et l'entreprise. Elle recrutait des bénéficiaires d'aide sociale sans emploi et prenait en charge la moitié de leurs salaires et de leurs prestations pendant la première année grâce à des fonds de l'aide sociale tout en entreprenant des activités de développement commercial afin de créer des emplois permanents.

Ces exemples illustrent comment des organismes d'encadrement du développement ont été en mesure de créer des petites entreprises qui mettent un accent prononcé sur l'emploi. Dans le cas de New Dawn, s'ajoute également un puissant élément social aux biens et services produits. Alors que New Dawn et la HRDA sont axés sur les collectivités et s'inspirent des compétences propres aux collectivités locales, aucune n'a embrassé un modèle démocratique particulier.

Initiatives internationales

Au plan international, il existe plusieurs exemples de programmes d'emplois et de développement couronnés de succès qui utilisent l'économie sociale au sens large, mais qui accordent moins d'importance à la structure des organismes concernés et qui recourent souvent aux secteurs des associations à but non lucratif et du bénévolat. McGregor, Clark, Ferguson, et Scullion (1997) estiment qu'il y a, dans les basses terres d'Écosse, environ 3 700 organisations œuvrant dans le secteur de l'économie sociale, qu'elles emploient 42 000 personnes et que, parmi les principaux avantages de leurs activités, il convient de citer la création de possibilités d'emplois visant à faciliter la réintégration dans la société de personnes appartenant à des groupes désavantagés. La Conference of Religious of Ireland (1998) fait état d'un projet pilote qui a proposé à des personnes sans emploi volontaires des emplois à temps partiel rémunérés et présentant un « intérêt public ou social ». Borzaga (1999) décrit, quant à lui, l'utilisation répandue en Italie « d'entreprises sociales prônant l'intégration par le travail » qui produisent non

⁸ Les parrains du PIEC étaient clairs dans leur volonté de mettre à l'essai l'efficacité de projets de développement communautaire dans le cadre de l'économie sociale, plutôt que dans le cadre du DÉC. Le potentiel de chevauchement entre le DÉC et les projets de développement communautaire dans le cadre de l'économie sociale est important. Dans leur étude des initiatives canadiennes de DÉC intitulée *Reinventing the Local Economy* (1994), Perry et Lewis associent le DÉC à un « contrôle communautaire réel », à une approche rendant les collectivités « propriétaires » des décisions » et à une « délégation du contrôle » qui n'est « pas simplement un engagement idéologique en faveur d'une éthique démocratique », mais plutôt un « chemin pratique en direction d'un développement réussi ». Les DÉC et l'économie sociale sont tous les deux focalisés sur la création d'emplois. La principale différence semble tenir à la priorité indéniablement accordée par l'économie sociale à la production de biens et de services visant à satisfaire aux besoins sociaux, à l'extérieur des services public et privé. Les DÉC sont moins restrictifs sur les types d'organisations — et tolèrent même les projets commerciaux, à but lucratif — ou les produits considérés. Néanmoins, certains pourront avancer que plusieurs des organisations impliquées dans des projets de DÉC qui étaient présentées dans l'étude de cas menée par Perry et Lewis fonctionnent dans l'économie sociale, même si elles ne sont pas décrites de cette façon.

seulement des biens et des services privés, mais aussi des biens publics ainsi que des services sociaux et de soins de proximité afin de créer des emplois pour les travailleurs désavantagés.

Une conception plus large de l'économie sociale, englobant les secteurs du bénévolat et des associations à but non lucratif, est souvent utilisée dans le cadre des estimations de la taille de ce secteur au Canada (Projet de recherche sur les politiques, 2005). Cette approche est également plus conforme à un modèle dont les collectivités contrôlent davantage l'élaboration des projets et auquel les concepteurs du PIEC sont favorables. Contrairement au « modèle du Québec », cette notion de l'économie sociale n'exige pas que les employeurs disposent de structures de gouvernance spécifiques ou qu'ils soient entièrement indépendants du gouvernement, ce qui donne aux collectivités davantage de souplesse pour leurs efforts de développement. En suivant cette approche, le PIEC permet aux collectivités du Cap-Breton d'exploiter, comme nous l'avons vu précédemment, les infrastructures de développement existantes, même s'il peut arriver que ces organisations et initiatives ne respectent pas *stricto sensu* la définition de l'économie sociale telle qu'elle transparaît du « modèle du Québec ».

LE MODÈLE DU PIEC

Le rôle des collectivités : responsabilisation et renforcement des capacités

En s'appuyant sur les défis et les leçons des programmes précédents, le PIEC a permis aux collectivités d'exercer un vaste contrôle sur l'élaboration des projets afin de les associer explicitement aux priorités et aux besoins locaux. Le rôle joué par les collectivités avait deux dimensions principales. Premièrement, chaque collectivité devait créer une structure démocratique capable de prendre les décisions relatives à l'utilisation des ressources du PIEC. Ces conseils communautaires étaient chargés, au départ, d'élaborer des plans stratégiques et de fixer des priorités quant aux types de projets qui devraient bénéficier de la participation des travailleurs détachés par le PIEC. Deuxièmement, les collectivités avaient la responsabilité de mobiliser des organismes parrains locaux en mesure d'élaborer des projets susceptibles d'employer des travailleurs du PIEC. L'objectif était que l'organisation, la planification et la mobilisation des projets servent de catalyseurs à l'action communautaire et qu'en retour, ces processus — outre les résultats du projet — renforcent les capacités et améliorent la situation sociale et l'emploi, conformément aux besoins localement identifiés par les collectivités.

Le principal élément offert aux collectivités participant au PIEC était la chance de profiter d'une main-d'œuvre « gratuite » fournie par le projet — jusqu'à 2 250 années-travailleur sur une période de cinq ans qui, on espérait, servirait de catalyseur à l'action communautaire. Toutefois, les concepteurs du PIEC ont tenu compte du fait que les collectivités n'ont pas toutes les mêmes capacités d'entreprendre les tâches qui leur sont confiées. Par conséquent, chaque conseil communautaire était admissible à une subvention de planification pouvant aller jusqu'à 30 000 \$ qui servirait à payer certains des coûts directement reliés aux activités du PIEC à l'échelle locale. On a également prévu, dans le budget du PIEC, des fonds visant à engager des experts-conseils qui seraient mis au service des conseils communautaires pour les aider à entreprendre les

tâches liées au PIEC — notamment la mise sur pied et le fonctionnement des conseils communautaires de bénévoles, les activités de marketing et de communications, la mobilisation de la collectivité et la planification stratégique.

Les types de projets communautaires : L'économie sociale

Le PIEC s'appuie sur cet ensemble de connaissances et d'expériences pratiques dans le domaine de l'économie sociale et tente de déterminer si ce troisième secteur peut être utilisé pour développer des opportunités de travail, tout en prenant acte que certaines collectivités ont des segments de marché plus petits que d'autres. L'idée est d'encourager les activités intéressantes pour les participants et les collectivités à des titres qui échappent aux secteurs public et privé.

Cependant, en matière de contrôle exercé sur les collectivités, le PIEC n'a pas imposé aux collectivités de définition de l'économie sociale. Elles ont été libres de définir, dans le cadre de directives déterminées, la nature précise des projets et ont eu la possibilité, par exemple, d'axer leurs ressources sur des organisations à but non lucratif existantes plutôt que de créer de nouvelles entreprises sociales. La mise à l'essai d'un programme s'appuyant sur le « modèle du Québec » exigerait que soient appliquées des contraintes sur les types de projets élaborés par les collectivités locales, ce qui pourrait être considéré comme incompatible avec la notion de contrôle placé entre les mains des collectivités. De plus, créer des entreprises sociales prendrait un certain temps, nécessiterait des compétences et des investissements en capital et pourrait ne déboucher que sur un nombre de possibilités d'emplois nettement inférieur à celui que pourrait atteindre un test expérimental, compte tenu des contraintes de temps imposées pour sa mise en œuvre.

D'autre part, le PIEC fournit essentiellement une main-d'œuvre « gratuite » aux collectivités, et donc un faible soutien en capital, car le programme explore une solution de rechange à l'a.-e. ou à l'aide sociale et non un projet de développement économique. L'objectif est de tenter de déterminer, dans un cadre rigoureux, si l'économie sociale peut offrir un ensemble d'emplois intéressants — dont certains pourraient être plus spécialisés que dans le cadre des programmes traditionnels — sans un niveau d'investissement trop important.

Les affectations et les services du programme : des possibilités et des soutiens variés

Comme les programmes précédents, le PIEC a été conçu à l'image d'un emploi classique. Les participants devaient travailler 35 heures sur des projets élaborés au niveau local auxquels ils étaient affectés. En retour, ils se voyaient attribuer un salaire communautaire établi à 325 \$ par semaine.⁹ L'emploi dans le cadre du PIEC était garanti par le régime d'a.-e. et couvert par le programme d'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse et le Régime de pensions du Canada. Les participants recevaient une rémunération pour les jours fériés et accumulaient des « jours personnels » qui pouvaient être pris en congés payés ou de maladie. Ils pouvaient également souscrire

⁹ Établi au départ à 280 \$ par semaine, ce salaire, qui était indexé en fonction des augmentations du salaire minimum de la province, a par la suite été haussé à 325 \$ par semaine.

à un régime de soins de santé privé, dont les primes étaient payées à parts égales par le PIEC et les participants.

Cependant, le PIEC possède plusieurs caractéristiques uniques liées à la longueur de la période d'admissibilité, à la nature des affectations disponibles et aux services de soutien du programme. Premièrement, les participants étaient admissibles au PIEC pendant trois ans, à condition de ne pas revenir à des prestations d'a.-e. classiques ou à une aide sociale représentant la principale source de revenu. Ceci a eu pour effet de prolonger la durée des emplois de façon significative par rapport à ce qui était possible dans le cadre des programmes antérieurs. D'autre part, plutôt que de se voir proposer une seule affectation, les participants avaient la possibilité d'accéder à une succession de nouveaux emplois et d'acquérir une gamme d'expériences plus étendue. Ceci a été activement encouragé, notamment grâce à la supervision des participants et à l'utilisation d'un coordinateur du jumelage emploi-participant.

Bien que la principale activité des participants du PIEC consistait à travailler dans le cadre des projets communautaires, un certain nombre d'activités supplémentaires ont également été incorporées au modèle du programme, notamment une évaluation de leur employabilité, une formation de base à l'emploi, une acquisition de compétences transférables et un soutien à la recherche d'emploi; toutes ces mesures étant destinées à aider les participants dans leur transition vers d'autres emplois.

Capital social, acquisition de compétences et renforcement de l'employabilité

Le PIEC n'est pas une initiative qui cherche explicitement à développer le capital humain. En revanche, elle est axée sur la préservation et l'acquisition de compétences et d'un capital social grâce à l'expérience professionnelle. La nature variée des nombreuses possibilités d'emploi liées à l'économie sociale exige une souplesse, une aptitude au travail en équipe et une polyvalence qui peuvent avoir des effets positifs sur les compétences transférables. L'adaptabilité, le travail d'équipe et le désir d'apprendre sont des aspects du travail souvent appelés compétences génériques ou générales (McLaughlin, 1992).

Parallèlement, le PIEC a aussi pour objectif de renforcer le capital social des participants. Conformément aux récentes évolutions d'ordre conceptuel, notamment aux travaux du Projet de recherche sur les politiques (2003), le PIEC adopte une définition du capital social qui met en avant la disponibilité des ressources et des aides au sein des réseaux sociaux. Le capital social a bénéficié, au cours des dernières années, d'une attention particulière de la part des décideurs; un intérêt croissant a notamment été accordé aux mesures visant à renforcer les réseaux et les liens relatifs à l'emploi et à l'autosuffisance qu'elles peuvent générer.

Les mécanismes intégrés dans le modèle du programme du PIEC peuvent avoir encouragé un développement du capital social et des compétences qui soit différent des programmes antérieurs. Par exemple, la durée plus longue d'admissibilité au PIEC ainsi que la mise à disposition d'affectations multiples et variées pouvaient se traduire par un accroissement des possibilités de développement des compétences et d'expansion des réseaux sociaux. Les participants qui travaillent ensemble peuvent établir des réseaux de

soutien par des liens plus solides. D'autre part, la participation aux projets leur permet aussi d'entrer en contact avec les organismes qui parrainent les projets et avec les personnes et les organisations qui bénéficient des services offerts. Les participants ont ainsi l'occasion de tisser des liens plus solides à l'intérieur de la collectivité.

Il se peut aussi qu'il y ait une contribution positive, en termes de capital social, parmi les non participants. En participant au PIEC, les collectivités bénéficient des processus grâce auxquels les résidents communiquent et interagissent les uns avec les autres, et notamment de la façon dont ils s'impliquent dans la définition des priorités et dans l'identification et la mobilisation des atouts des collectivités. Toutes ces actions peuvent renforcer les réseaux sociaux locaux, impliquer de nouveaux acteurs et faire augmenter le nombre d'individus qui veulent participer aux activités conduites par les collectivités. D'autre part, en prenant ces responsabilités, certains des acteurs acquerront de nouvelles compétences. Sur le long terme, ceci pourrait renforcer la capacité des collectivités à surmonter l'adversité et à créer des opportunités.

Une évaluation rigoureuse

La méthodologie d'évaluation du PIEC est l'une des caractéristiques qui le distinguent nettement des initiatives antérieures consacrées à l'emploi communautaire. Le PIEC a été conçu comme un projet pilote utilisant plusieurs méthodes d'évaluation des impacts, aussi bien sur les personnes que sur les collectivités. Ces méthodes comprennent une évaluation par assignation aléatoire — largement reconnue comme la façon la plus fiable d'évaluer les retombées d'un programme — pour évaluer les effets du PIEC sur les participants au programme. L'effet du PIEC sur les collectivités a également été évalué grâce à la théorie expérimentale du changement, issue d'une vaste consultation des parties prenantes. Une analyse avantages–coûts approfondie permettra également de mettre en balance les avantages économiques du PIEC pour les participants individuels et les collectivités.

Le PIEC a été conçu par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) et est financé conjointement par RHDSC et le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse (MSC-NE). Il est géré par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un organisme à but non lucratif voué à la recherche sur les politiques sociales et spécialisé dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets pilotes de grande envergure et à long terme visant à mettre à l'essai des politiques et des programmes sociaux innovateurs.

EN RÉSUMÉ

Le PIEC est un projet de recherche unique s'adressant à des collectivités du Cap-Breton qui se sont engagées à élaborer des projets qui emploieraient des chômeurs de longue date et offriraient ainsi une solution de rechange à l'aide sociale ou à l'assurance-emploi. Le développement des projets dans le cadre du PIEC est contrôlé en grande partie par les collectivités. Ces dernières fixent leurs priorités relativement aux genres de projets à créer et sont responsables de mobiliser des organismes parrains locaux pour élaborer des projets qui emploieront des participants du PIEC. Le présent rapport traite de l'historique et de la conception du PIEC, et évalue les effets du Projet sur les collectivités ayant accepté de participer à l'étude.

Chapitre 2 : Conception de l'évaluation et sélection du site

Le présent chapitre examine la stratégie d'évaluation du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) en mettant l'accent sur l'étude des effets pour les collectivités, qui utilise une approche de la théorie du changement quasi-expérimentale et basée sur une méthode à plusieurs volets. La première section réexamine les hypothèses de recherche à l'étude et apporte des précisions sur la méthodologie de la théorie du changement. Elle comporte une étude du cadre des effets attendus du PIEC ainsi qu'un aperçu des sources de données utilisées pour l'évaluation de ces théories. La deuxième section expose les raisons pour lesquelles le Cap-Breton a été choisi comme site d'étude et réévalue les critères de sélection des collectivités à l'étude impliquées. Parallèlement à ce processus de sélection, des rencontres initiales de consultation ont été organisées au Cap-Breton avant le lancement public du PIEC. La réponse des partenaires locaux fait l'objet d'un examen comprenant ses effets possibles sur la conception du programme, la sélection du site et la mise en œuvre ultérieure.

CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

Bien que de nombreuses initiatives communautaires autour de l'emploi et du développement aient été mises en œuvre par le passé, peu d'entre elles ont fait l'objet d'une évaluation par des méthodes rigoureuses. Il y a notamment eu une certaine incertitude quant à l'efficacité d'un programme proposant des emplois subventionnés à des collectivités exerçant un contrôle considérable sur le développement du projet. Les collectivités seraient-elles capables d'élaborer des projets proposant des emplois intéressants aux participants? Quel type de projet seraient-elles à même de créer en utilisant uniquement des emplois à bas revenus et un apport de capital minime? Et en faisant de l'économie sociale le centre de leurs préoccupations, quels seraient les effets, le cas échéant, pour les collectivités?

Hypothèses de recherche

Ces questions sont à la base des deux hypothèses de recherche critiques¹ suivantes concernant les collectivités faisant l'objet d'une évaluation dans le cadre du PIEC :

- Les collectivités peuvent élaborer des projets de valeur pour la collectivité qui fourniront des possibilités de travail intéressantes aux travailleurs sans emploi.

¹ Trois hypothèses supplémentaires sont à l'étude dans le cadre du PIEC. Deux hypothèses concernent les participants à l'étude, alors qu'une troisième se penche sur la rentabilité du programme. Ces hypothèses seront examinées dans le rapport final à venir plus tard cette année.

- La planification et la mise en œuvre de ces projets contribuera à la croissance de la capacité locale et au développement communautaire à plus long terme, en renforçant à la fois l'économie sociale et l'emploi.

La première hypothèse porte sur la façon dont les collectivités s'organisent pour concevoir et mettre en place des projets viables. Dans le cas présent, l'effort de recherche a porté sur l'étude de la façon dont les collectivités réagissent à la main-d'œuvre gratuite offerte par le PIEC. La deuxième des hypothèses porte sur les effets de la planification et de la mise en œuvre des projets sur la collectivité élargie.

Méthodologie : évaluation quasi-expérimentale de la théorie du changement

La mesure des effets possibles du PIEC sur les collectivités est un exercice délicat. Le PIEC fait appel à une conception de recherche à plusieurs méthodes reposant sur la théorie du changement et sur un plan quasi-expérimental de sites de comparaison.

Pour appliquer une méthode basée sur la théorie du changement, telle que décrite par Weiss (1995) et Connell et Kubisch (1998), les évaluateurs doivent exposer les hypothèses explicites ou implicites expliquant pourquoi un programme devrait ou ne devrait pas fonctionner, en indiquant en détail toutes ses hypothèses sous-jacentes. La logique, la planification et les seuils de changement doivent également être présentés. Les méthodes de recueil et d'analyse des données sont ensuite conçues pour suivre les résultats de la mise en œuvre et montrer quelles théories sont confirmées par les données probantes. Pour que les théories soient crédibles, il est essentiel qu'elles soient élaborées par le biais d'une consultation avec les partenaires ayant des connaissances et un intérêt relatif au programme et à ses effets potentiels.

L'assignation aléatoire étant la plupart du temps inadaptée à l'étude des effets sur les collectivités, l'évaluation fondée sur une théorie peut constituer un moyen efficace de valider les conclusions d'une étude. À mesure que l'on trouvera des preuves à l'appui de chaque micro-étape reliant la théorie à un résultat, la théorie sous-jacente sera validée. L'évaluation basée sur la théorie est néanmoins confrontée à un problème majeur, lié au besoin de mettre en évidence tous les changements possibles et, en particulier, aux *seuils de changement* — dans quelle mesure et à quel moment est-il prévu qu'ils changent grâce au programme. Obtenir un consensus des partenaires à propos des seuils clés est très difficile.

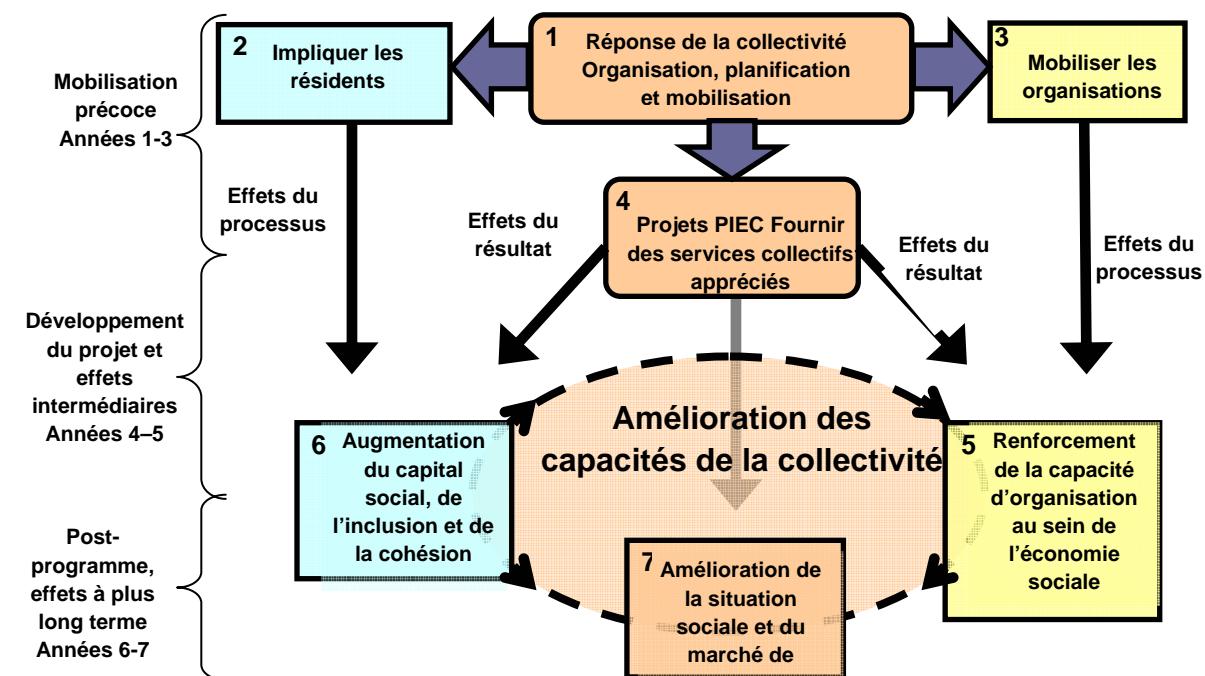
Ainsi, l'évaluation du PIEC a incorporé une conception quasi-expérimentale de comparaison des collectivités à la théorie du changement afin de renforcer l'évaluation globale. Un groupe de collectivités similaires au Cap-Breton et en Nouvelle-Écosse continentale a été associé aux six sites participant au PIEC afin de faire office de contrefactuel. Les données ont été recueillies dans toutes les collectivités et feront l'objet d'une comparaison entre les sites participant au programme et les sites de comparaison, grâce à des techniques statistiques permettant de neutraliser les différences non liées au PIEC. Cela fournit un autre moyen aux évaluateurs de valider tout changement observé dans les collectivités à l'étude au cours du temps. Cela fournit également des seuils implicites pour les changements observés, dans la mesure où seuls les changements qui sont statistiquement différents des sites de comparaison sont considérés comme des effets possibles du PIEC.

Les principes et le processus de sélection des collectivités à l'étude et des sites de comparaison sont indiqués en détail ci-dessous. Une étude détaillée des différentes approches de modélisation pour la mesure des effets sur les collectivités est consultable à l'annexe A.

Effets attendus du PIEC : cadre de la théorie du changement, résumé simplifié

Par le biais d'un processus continu de consultation avec les financeurs, les concepteurs et les partenaires clés du programme au sein des collectivités à l'étude, diverses théories du changement ont été élaborées au cours du projet. Quatre sessions de consultation et d'entretiens en profondeur, notamment, ont eu lieu avec les responsables de la collectivité au cours de l'étude, dans le cadre desquelles les attentes en matière d'effets du programme ont fait l'objet d'un débat. Trois sessions d'entretiens avec les organismes parrains du programme ont également été menées à bien, ce qui a permis de mettre en lumière les effets probables de leurs projets. Bien qu'un consensus n'ait pas été atteint sur tous les résultats et effets du programme, les contributions de chaque partenaire correspondent systématiquement au cadre de base du changement attendu. Chacun de ces résultats est présenté brièvement ci-dessous et examiné plus en détail tout au long du présent rapport.

Figure 2.1 : Cadre de la théorie du changement du PIEC, résumé simplifié



La figure 2.1 présente une version simplifiée de ce cadre. Elle illustre trois niveaux de résultats attendus au sein des collectivités à l'étude au fil du temps. Elle indique dans un premier temps les résultats associés aux résidents et aux organismes, et les résultats globaux au niveau de la collectivité. Elle indique ensuite quels sont les résultats susceptibles d'être les plus importants à plusieurs étapes du programme, à savoir les résultats associés à l'implication et à la mobilisation des collectivités au cours des trois premières années, ceux relatifs au développement du projet, la fourniture de services ainsi que quelques effets intermédiaires sur les collectivités au cours des années 4 et 5. Elle présente enfin les effets à

plus long terme au cours des années 6 et 7. La description exhaustive de la théorie du changement comporte une série de résultats et d'indicateurs bien plus détaillée ainsi que leur répartition dans chacun de ces domaines.

Organisation, planification et mobilisation de la collectivité

Au cours des deux ou trois premières années du programme, il était prévu que certaines des réponses de la collectivité soient le résultat de l'offre du PIEC (case 1 de la figure 2.1). La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) a présenté l'offre par le biais de réunions de consultation et, après examen de ses avantages, les résidents ont choisi de s'engager ou non. Une fois que les collectivités ont décidé de participer, une série de processus étaient attendus en tant que résultat de leur engagement initial.

En premier lieu, il a été demandé à chaque collectivité d'élire un organe démocratique fonctionnel — un conseil de la collectivité — dans un délai de 18 mois, dans le but de représenter ses intérêts auprès du PIEC et de prendre des décisions relatives aux ressources du programme.

Ensuite, après l'approbation du conseil par les représentants du PIEC, il a été demandé à celui-ci d'élaborer un plan stratégique et d'établir des priorités à l'attention des travailleurs du PIEC. Une subvention de planification d'un montant de 30 000 \$ et une assistance technique ont été mises à disposition de chaque collectivité pour les soutenir dans leur effort.

Enfin, chaque collectivité a eu besoin de commencer à élaborer des projets pour employer des travailleurs du PIEC. Le premier projet dans chaque collectivité devait être approuvé dans un délai de 24 mois après la formation du conseil.

Dans le cadre des processus indiqués ci-dessus, les conseils de collectivités devaient engager et mobiliser de façon efficace les résidents de leurs collectivités (case 2), avec pour résultat escompté une amélioration de la visibilité, de la sensibilisation et du soutien du PIEC au sein des résidents. Par ricochet, ceci a entraîné une augmentation des niveaux d'engagement concret dans les activités liées au PIEC, les résidents œuvrant au sein des comités directeurs, faisant du bénévolat en tant que membres du conseil, se rendant à des réunions publiques, planifiant des activités et fournissant une évaluation des capacités communautaires. En outre, les conseils étaient censés mobiliser efficacement les organismes de leurs collectivités (case 3) pour que celles-ci s'engagent dans des planifications précocees d'activités et y contribuent. Les conseils devaient par conséquent encourager les organismes de parrainage prospectif à élaborer et soumettre des propositions de projet.

Élaboration du projet et prestation de services

Bien que l'élaboration du projet fût censée commencer relativement tôt dans l'étude (case 4), elle devait également continuer à s'étendre aux cours des années suivantes au fur et à mesure que les travailleurs se rendaient disponibles pour les collectivités. Les travailleurs du PIEC devaient être recrutés dans le programme au cours d'une période de deux ans à compter de l'année 2 de l'étude. La période d'admissibilité des participants étant de trois ans, les collectivités auraient donc jusqu'à cinq ans pour utiliser la nouvelle force de travail, en fonction de la rapidité avec laquelle elles s'acquitteraient de leurs responsabilités en matière d'organisation et de planification.

Au cours de cette période d'élaboration de projet, le nombre, l'ampleur et le type des projets entrepris par les collectivités pouvaient varier en fonction des besoins et des priorités mis en évidence par chaque collectivité, ainsi que de ses capacités locales existantes. Certaines collectivités, par exemple, pouvaient approuver des projets rapidement, tandis que d'autres pouvaient préférer de concentrer leurs efforts sur un plus petit nombre de secteurs ou de groupes cibles plus localisés.

EFFETS SUR LES COLLECTIVITÉS : PROCESSUS ET RÉSULTAT

Les effets à moyen et long terme sur les collectivités étaient censés provenir de deux sources : le processus d'engagement, d'organisation et de mobilisation de chaque collectivité, et les résultats ou produits des projets eux-mêmes. Les variations entre collectivités en matière de succès relatif des processus d'engagement précoces ainsi que d'ampleur et de type de projet qu'elles choisissent de mettre en œuvre étaieront le lien entre l'intervention et tout effet ultérieur observé par le biais de la conception quasi-expérimentale.

Bien qu'il ait existé des variations entre les effets attendus du PIEC, des indicateurs ont été recueillis concernant une série de résultats ayant été mis en évidence au moins à un certain degré par la plupart des partenaires. Semblables aux réponses précoce attendues à l'offre du PIEC, les changements dans les collectivités sont censés se produire au sein des organisations, des résidents, et au niveau de la communauté dans son ensemble.

Capacité d'organisation dans l'économie sociale

Les effets attendus sur les organismes du troisième secteur, en particulier au sein des organismes parrains du projet PIEC, ont été mis en lumière par tous les partenaires (case 5) qui ont largement reconnu les besoins des organisations communautaires sans but lucratif et ont estimé que la mise à disposition du travail des participants au PIEC augmenterait leur capacité à servir la collectivité. La source la plus évidente de cette amélioration est la valeur ajoutée que constitue la main-d'œuvre gratuite offerte par le PIEC. Au-delà du travail des participants, néanmoins, les organisations pourraient obtenir de nouvelles ressources ou tirer parti des ressources existantes en mettant en œuvre des projets PIEC. La capacité peut également se trouver améliorée par la consommation de formation complémentaire ou d'une assistance technique reçues de façon formelle ou informelle du conseil, des partenaires ou d'autres sources. L'engagement dans le PIEC peut également entraîner une amélioration des liens et de la coopération avec d'autres organismes non parrains du troisième secteur, aussi bien au sein de leur collectivité qu'en dehors.

Les conseils communautaires du PIEC eux-mêmes étaient également censés apporter des contributions au troisième secteur de façon plus importante, en facilitant les partenariats entre les organismes communautaires et en soutenant les efforts à venir en matière de développement de la collectivité. Au moins deux conseils ont exprimé leurs intentions de pérennité au-delà de la durée de vie du projet.

Capital social, inclusion et cohésion

Le renforcement de l'engagement et de l'interaction des membres de la collectivité était censé être un résultat du PIEC — issu à la fois du processus d'engagement et des projets PIEC eux-mêmes — grâce à l'encouragement d'une plus forte participation aux événements locaux, liés aux loisirs ou au développement. Cette augmentation de l'engagement et de l'interaction devait à son tour améliorer l'ampleur du capital social, de l'inclusion et de la cohésion parmi les résidents (case 6). Tous ces résultats, bien que chacun revête un intérêt en soi, sont également des éléments importants de la capacité de la collectivité au sens large, dans la mesure où des améliorations dans ces domaines peuvent « graisser les rouages » de l'économie sociale et de l'économie de marché ainsi que soutenir des efforts de développement ultérieurs.

En cohérence avec des évolutions conceptuelles récentes, le PIEC a adopté une mesure du capital social fondée sur les réseaux (Levesque et White, 1999; Woolcock, 2001; Projet de recherche sur les politiques, 2003). Cette définition est particulièrement adaptée aux types d'attentes portées par de nombreux partenaires clés du PIEC qui, bien que n'étant pas toujours exprimées comme telles, correspondent à la conceptualisation de base des réseaux sociaux. Les partenaires ont souvent exprimé la notion d'amélioration des connexions au travail ou aux sources de soutien social. Par exemple, si les résidents sont mis en contact avec des personnes qu'ils ne connaissent pas, le PIEC est à même de fournir des possibilités d'acquisition de nouvelles relations sociales et d'augmentation de la taille totale de leurs réseaux ou des liens aux diverses ressources en leur sein, ou bien encore de changements dans la structure du réseau notamment en termes d'hétérogénéité et de densité.

En ce qui concerne l'intégration sociale, bien que la définition de celle-ci varie selon les documents, il est possible d'affirmer que l'égalité d'accès à des domaines prisés de la société et la participation à ceux-ci constitue une notion partagée (Crawford, 2003). Par le biais d'un engagement plus fort et plus varié des résidents dans la vie de la collectivité, le PIEC était censé améliorer directement les mesures d'inclusion fondées sur la participation dans tout domaine considéré comme important par les conseils communautaires. Le PIEC est également censé améliorer les mesures d'inclusion fondées sur l'accès grâce auquel les résidents élargissent leurs possibilités de s'engager davantage, ce qui peut être dû directement aux projets PIEC (puériculture ou services de transport) ou indirectement à partir du capital social (rencontrer quelqu'un pouvant proposer du covoiturage).

Bien que la définition de la cohésion sociale soit également variable, on retrouve souvent la notion de sens partagé de la collectivité et de fierté d'une identité locale qui permet aux individus de se sentir liés à leur collectivité et de réduire leur sentiment d'isolement (Jenson, 1998). La confiance a également été mise en lumière comme un élément important de la cohésion sociale, sur lequel le PIEC peut avoir une influence (Sous-comité de recherche sur les politiques en matière de cohésion sociale, 1997). Les niveaux de confiance civique et générale peuvent également augmenter à mesure que les contacts sociaux et la perception de l'engagement local et du soutien des autres résidents s'accroissent.

Situation sociale et de l'emploi dans les collectivités

Une vaste gamme de résultats supplémentaires est actuellement en cours d'examen au niveau de la collectivité en tant qu'élément de l'évaluation des effets. En fonction des types

et de l'ampleur des projets ainsi que des organismes de parrainage que les collectivités choisissent de soutenir, une gamme d'effets potentiels sur la situation sociale et de l'emploi est susceptible de se produire (cas 7). Cela comprend les effets économiques sur les taux d'emploi, les salaires et les revenus ainsi que sur les conditions sociales — à savoir les niveaux de pauvreté et de difficultés de subsistance, les résultats en matière de santé, la criminalité et la sécurité, l'environnement, et la stabilisation des tendances démographiques.

SOURCES DE DONNÉES

Les informations relatives à ces changements potentiels ont été recherchées au moyen d'indicateurs à partir d'une vaste gamme de données. La source de données principale est une enquête longitudinale en trois étapes auprès de la collectivité effectuée dans toutes les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. La conception de cette enquête permet une analyse transversale aussi bien que longitudinale dans la mesure où elle est réalisée avec un groupe de résidents de la collectivité ainsi qu'avec un échantillon complémentaire à chaque étape afin de neutraliser les effets des migrations au sein des collectivités. L'encadré 2.1 présente les tailles d'échantillon pour ces deux conceptions.

Encadré 2.1 : Tailles des échantillons pour les enquêtes communautaires du PIEC

Tailles des échantillons des enquêtes transversales dans les collectivités

	<u>Programme</u>	<u>Comparaison</u>	<u>Total</u>
Étape 1	4 395	2 225	6 620
Étape 2	3 307	1 436	4 743
Étape 3	2 736	1 160	3 896

Tailles des échantillons des enquêtes longitudinales dans les collectivités

	<u>Programme</u>	<u>Comparaison</u>	<u>Total</u>
Étapes 1 et 2	2 948	1 329	4 277
Étapes 1, 2 et 3	2 219	973	3 192

¹Certains des répondants de l'étape 1 ont été écartés de l'échantillon des sites de comparaison au cours des étapes de suivi.

En complément de l'enquête, une série de sources de données secondaires quantitatives et qualitatives a été collectée tout au long de l'étude. Des données administratives, des entretiens approfondis avec les partenaires clés, des observations locales, des examens environnementaux et un suivi des médias locaux ont eu lieu dans toutes les collectivités. Les changements au niveau de l'économie sociale et de l'économie de marché ont également été

évalués par le biais d'audits réguliers de l'économie locale. Chacune de ces sources de données fournit une vaste gamme d'indicateurs utilisés pour évaluer la théorie du changement du PIEC, décrits de façon plus détaillée dans les chapitres correspondants. Une liste complète des sources de données et des indicateurs dérivés est consultable à l'annexe B.

Choix du site d'étude

Le PIEC a pour but essentiel d'améliorer l'employabilité et le bien-être économique à long terme des travailleurs de collectivités aux prises avec un chômage chronique et, en même temps, de contribuer au développement de ces collectivités. La première décision a consisté à déterminer le lieu de l'essai. Un projet mené à un seul endroit ne peut donner lieu à des conclusions également valables pour d'autres endroits. Il peut toutefois permettre de tirer d'importantes leçons qui guideront les essais ultérieurs, et l'estimation des impacts pourra s'appliquer à d'autres endroits semblables, dans des conditions semblables.

Enfin, le choix du Cap-Breton comme emplacement pilote a été fait par des représentants de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Au cours des discussions initiales entre DRHC et la SRSA, d'autres lieux ont été envisagés. Il s'agissait notamment de la région de la Gaspésie au Québec, qui a depuis longtemps un taux de chômage élevé et qui dépend d'industries saisonnières, de certaines villes mono-industrielles de la Colombie-Britannique ayant subi les contrecoups de la baisse de l'exploitation forestière et de la fermeture d'usines de pâtes et papiers, et de certaines collectivités minières du nord de l'Ontario qui connaissent un déclin graduel de leur activité économique et un exode de leur population.

Le Cap-Breton a été choisi parce qu'il correspondait au type de collectivité pour lequel le PIEC était jugé approprié. À l'extérieur du centre industriel du comté du Cap-Breton, l'économie était hautement dépendante d'activités axées sur les ressources, c'est-à-dire des activités saisonnières. Les efforts déployés pour diversifier l'économie par des méthodes de développement conventionnelles — par exemple, déplacer certaines activités du secteur public au Cap-Breton et offrir des incitatifs financiers pour attirer des entreprises de fabrication dans cette région — n'avaient eu que des résultats limités. Le taux de chômage régional est demeuré élevé par rapport aux taux national et provinciaux. De plus, au cours des 30 dernières années, le cœur industriel du comté du Cap-Breton avait subi un processus de désindustrialisation associé au déclin de ses deux piliers de toujours — les mines de charbon et les aciéries.

En outre, le Cap-Breton offrait un avantage que bien d'autres endroits n'avaient pas : une longue tradition du développement communautaire. Une grande partie de cette activité tire son origine du mouvement coopératif et bénéficie de la participation active des chefs de file des Églises locales et du domaine de l'éducation. La plus vieille société de développement communautaire du Canada se trouve au Cap-Breton, et le seul programme d'études supérieures en développement économique communautaire au Canada est offert à la Cape

Breton University.² On a estimé que ces antécédents d’activisme local et la présence d’une compétence et d’une infrastructure organisationnelle faciliteraient la mise en œuvre du PIEC.

Choix des collectivités à l’étude

La détermination de l’emplacement global du PIEC et le choix des collectivités précises ont reposé principalement sur les exigences inhérentes à la conception du projet. Le PIEC devait porter sur une région pouvant fournir un échantillon suffisamment grand de participants pour assurer la viabilité de l’essai. Toutefois, les possibilités d’emploi communautaire devaient également être concentrées à l’intérieur de collectivités ou de quartiers suffisamment petits pour que des effets sur les collectivités puissent y être décelés. Il fallait donc, dans le plan, trouver l’équilibre entre la nécessité que le PIEC se déroule dans une aire de recrutement assez grande pour pouvoir y puiser des participants, et la nécessité d’avoir des localités relativement petites dans lesquelles on pourrait concentrer les emplois. Cet équilibre a été obtenu en décidant que les participants individuels viendraient de toute la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB).

L’étape suivante du processus de sélection des collectivités consistait à déterminer les collectivités ou quartiers précis de la MRCB à l’intérieur desquels les activités reliées au projet se dérouleraient. On a cherché à choisir des collectivités qui avaient une identité établie — c’est-à-dire perçues comme des collectivités aussi bien par les gens qui y vivent que par les autres —, et qui avaient une population de taille modérée et relativement plus démunie sur le plan économique — pour accroître la probabilité d’effets positifs observables. Le choix des collectivités était l’une des responsabilités confiées au Comité de mise en œuvre du projet, composé de représentants de DRHC et du ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse (MSC-NE). Ce comité a été chargé de superviser tous les aspects de la mise en œuvre locale et du fonctionnement du projet.

On a adopté une stratégie de recrutement des collectivités en deux étapes. Au début, quatre sites pilotes ont été sélectionnés; d’autres collectivités devaient s’ajouter au cours de l’année 2 du projet. Cette approche progressive présentait plusieurs avantages. Les participants individuels étaient recrutés sur une période de deux ans; le recrutement progressif des collectivités devait permettre une meilleure correspondance entre le moment où les possibilités d’emploi se présenteraient et la disponibilité des travailleurs. Il devait également permettre aux collectivités se joignant ultérieurement au projet de tirer des leçons de l’expérience des sites pilotes et faciliter la recherche sur la mise en œuvre, étant donné que l’on ne serait pas obligé d’étudier un aussi grand nombre de collectivités à la fois. Enfin, cette approche permettait d’augmenter ou de réduire le nombre total de collectivités en fonction des premières expériences de travail avec les sites pilotes et de leur capacité à générer des possibilités d’emploi intéressantes.

Pour faciliter la sélection des collectivités, le Comité de mise en œuvre du projet a fixé six critères, qui figurent dans l’encadré 2.2.

² Anciennement l’University College of Cape Breton.

L'évaluation des collectivités en regard des critères 1, 2 et 6 a été effectuée par les employés locaux de DRHC et du MSC-NE qui étaient chargés de la prestation des programmes et services dans ces collectivités et qui, par conséquent, les connaissaient bien. Pour le critère 3, on s'est servi des données sur la population du Recensement de 1996. Finalement, pour respecter les critères 4 et 5, seules ont été retenues les collectivités se trouvant à l'intérieur des limites de la MRCB, la région dans laquelle les participants individuels étaient sélectionnés.

En outre, au moment d'appliquer ces critères, le Comité de mise en œuvre du projet a décidé qu'au moins une collectivité principale devait être sélectionnée dans chacun des trois secteurs desservis par les bureaux locaux de DRHC situés dans les villes de Sydney, North Sydney et Glace Bay telles qu'elles étaient avant la fusion. On a jugé que cette dispersion géographique des emplacements du projet accroîtrait le sentiment d'inclusion; le PIEC serait vu comme un programme fournissant des possibilités d'emploi communautaire sur une vaste partie du territoire de la MRCB. Cela permettrait également d'accroître la proportion de personnes qui, pendant les premiers mois de leur participation au PIEC, auraient accès à des emplois communautaires dans leur propre collectivité ou à proximité.

Premières consultations auprès des collectivités

Parallèlement au processus et aux activités de sélection du Comité de mise en œuvre du projet, une première ronde de consultations avec des partenaires locaux avait lieu pour discuter de ce qui est devenu par la suite le modèle de programme du PIEC et pour évaluer la réceptivité de certaines des collectivités candidates. En juillet 1998, des représentants de DRHC et de la SRSA ont participé à des réunions à Sydney, North Sydney et Glace Bay, où ils ont discuté du recours éventuel à des projets communautaires pour aider les collectivités en difficulté et les chômeurs de longue date.

Dans l'ensemble, la réaction des participants à ces réunions a été très positive. Bien que certaines inquiétudes aient été formulées — par exemple, une mise en garde contre l'établissement de salaires trop bas. La majorité des participants sont convenus qu'un projet comme le PIEC permettrait de réaliser un certain nombre d'objectifs souhaitables. Ainsi, les participants à ces premières réunions étaient d'avis que le projet pourrait fournir des possibilités d'emploi (et des rentrées de fonds) pour les collectivités aux prises avec un chômage chronique et qu'il pourrait servir de catalyseur pour des activités mobilisant les collectivités dans des secteurs où les gens sont souvent démotivés en raison du stress imposé par les difficultés économiques persistantes. Les résidents seraient encouragés à penser de façon plus stratégique aux changements qu'ils désirent voir survenir dans leur collectivité à long terme, et ils pourraient en apprendre plus sur d'autres possibilités d'emploi offertes (p. ex., l'économie sociale) pour mener à des emplois dans le privé et favoriser de tels emplois.

La réaction positive manifestée par les résidents des localités a été un facteur important dans la décision de lancer le projet. À bien des égards, les collectivités à l'étude étaient autant des volontaires que les participants individuels. Il a été proposé aux collectivités sélectionnées d'être le lieu de déroulement des activités liées aux projets du PIEC; toutefois, la décision de profiter de l'offre devait être prise par les citoyens de chacune de ces collectivités.

Encadré 2.2 : Critères de sélection des collectivités participant au PIEC

1. Les emplacements individuels doivent être clairement reconnus et identifiés comme des collectivités distinctes. Les résidents doivent sentir qu'il s'agit de « leur » collectivité ou quartier (plutôt que d'un regroupement forcé de localités visant à former une collectivité) et la population doit percevoir l'identité propre à cette collectivité (et exprimer cette impression, par exemple dans les descriptions que l'on trouve dans les médias et dans la structure des organismes et associations).
2. La capacité de mener des activités de mobilisation de la collectivité doit déjà exister (notamment grâce à la présence de chefs de file locaux, d'institutions ou d'organismes), et des organismes parrains potentiels doivent pouvoir se déclarer.
3. Chaque site doit avoir une population d'au moins 2 000 habitants. Cette condition a pour but
 - a) d'augmenter la probabilité que des projets fournissant un nombre suffisant d'emplois pour avoir des effets considérables sur la collectivité soient générés ;
 - b) de faire en sorte que les sites ne soient pas petits au point de compromettre les possibilités d'emploi de personnes qui ne sont pas membres du groupe programme (en particulier, les possibilités offertes aux membres du groupe témoin).
4. Les sites doivent être proches géographiquement les uns des autres. Bien qu'il ne soit pas nécessaire qu'ils soient contigus, ils devraient être suffisamment rapprochés pour que
 - a) les travailleurs puissent se déplacer d'un site à l'autre lorsqu'ils changent de projet, de manière à ce qu'ils puissent profiter de l'ensemble des expériences, élément essentiel lors de la mise en commun des résultats de recherche ;
 - b) la communication soit maintenue entre les sites, de façon à ce que les sites puissent apprendre les uns des autres et éventuellement partager leurs ressources et que
 - c) le répartiteur central des emplois ou l'organisme chargé de l'aiguillage des travailleurs puisse traiter efficacement avec les représentants de chaque site et les parrains des projets qui ont besoin de travailleurs.
5. Les sites doivent se trouver dans une région suffisamment vaste pour que l'on puisse y recruter 1 500 personnes (membres du groupe programme et du groupe témoin) qui acceptent de participer aux projets communautaires dans les sites choisis au cours de la phase de recrutement (d'une durée prévue de 18 à 24 mois).
6. À l'intérieur de cette région plus vaste, on choisira les collectivités qui ont une économie plus faible et qui sont aux prises avec un chômage chronique.

Un lancement public retardé

Neuf mois plus tard, soit en mars 1999, au moment où DRHC et le MSC-NE avaient prévu d'annoncer officiellement le lancement du PIEC, les conditions économiques de la région s'étaient détériorées et les attitudes vis-à-vis du projet n'étaient plus les mêmes. La fermeture imminente des deux dernières mines de charbon en activité avait été annoncée par l'organisme fédéral qui les exploitait. Par ailleurs, la province faisait une dernière tentative de vente de l'aciérie qu'elle possédait, affirmant que l'usine serait fermée si elle ne pouvait trouver d'acheteur. La veille de l'annonce publique du lancement du PIEC, des

fonctionnaires municipaux faisaient part de réductions du budget des loisirs et de mises à pied.

Lors d'une séance d'information organisée pour les représentants locaux, la veille de l'annonce, certains participants ont formulé des critiques à l'endroit du PIEC. Il était évident que la perception qu'ils avaient du PIEC était influencée par les fermetures de mines et d'usines et que, dans ces conditions, ce programme serait vu comme une réaction insuffisante et inappropriée de la part des deux niveaux de gouvernement. Les représentants de DRHC et du MSC-NE ont ainsi décidé de reporter le lancement public du projet et sont convenus de procéder à d'autres consultations auprès des intervenants locaux. Un grand nombre de ceux qui assistaient à la séance d'information ont accepté de participer à ces discussions complémentaires.

Deux réunions de suivi ont été tenues en mars et en avril 1999. À ce moment-là, les participants à ces réunions ont jugé que l'intérêt manifesté pour le lancement du projet justifiait que l'on commençât à aborder les résidents des collectivités locales directement afin d'évaluer leur intérêt envers le programme. Par conséquent, en mai 1999, le recrutement des collectivités devant participer au PIEC a pu commencer officiellement.

COLLECTIVITÉS CIBLES : CONTEXTE DE LEUR ENGAGEMENT

Le Comité de mise en œuvre a finalement choisi six collectivités pour le PIEC. Les quatre sites pilotes étaient les villes de Dominion, New Waterford et Sydney Mines, et Whitney Pier telles qu'elles étaient avant la fusion. Des réunions locales d'engagement ont eu lieu en mai et juin 1999 et en août 2000 le comité a choisi deux autres collectivités; il s'agissait également de villes d'avant la fusion, à savoir North Sydney et Glace Bay.

Bien que les premières consultations auprès des collectivités aient rencontré un franc succès et que le lancement public du PIEC ait eu lieu au printemps 1999, le projet a continué de susciter une certaine opposition. Un petit nombre d'opposants a tenté d'empêcher la mise en œuvre du projet en faisant parvenir des lettres critiques au rédacteur en chef du journal local et en essayant de mobiliser certaines des collectivités choisies contre la participation au PIEC. Bien que cette opposition ait été limitée à quelques opposants principaux, et dans une large mesure basée sur une mécompréhension des paramètres du programme, elle fournit d'importants éléments contextuels relatifs à la mise en œuvre ultérieure. Elle peut notamment avoir influencé la nature du processus d'engagement et les structures d'organisation au sein des collectivités, au moins au cours de l'année 1 de la mise en œuvre.

Plus précisément, le processus planifié d'engagement des collectivités cible avec le PIEC a impliqué des réunions publiques avec une vaste gamme de partenaires dans chaque collectivité. Avec la tradition de développement communautaire propre au Cap-Breton, il a été prévu que plusieurs organismes de développement local deviennent des partenaires clés dans le recrutement, l'organisation et le processus de mobilisation précoce. Plusieurs partenaires potentiels qui avaient soutenu le PIEC dans un premier temps se sont néanmoins prononcés contre un rôle d'organisation.

Bien qu'un grand nombre de ces organismes se soient engagés par la suite, leurs rôles étaient essentiellement ceux de parrains du projet et non de partenaires clés dans la

facilitation des efforts communautaires d'organisation et de mobilisation. Par conséquent, un modèle d'organisation différent a sans doute été adopté là où les conseils de représentation locaux ont été créés à partir de rien dans chaque collectivité. Bien qu'une assistance technique et qu'un programme de développement aient été mis à disposition pour ces conseils de lancement, ces derniers ont pourtant été confrontés à une entreprise encore plus difficile en l'absence d'engagement et d'expérience structurés des organisations de développement local. Les groupes chefs de file de chaque collectivité ont essentiellement été responsables de la mobilisation de leur propre capacité locale.

Chapitre 3 : Implication et organisation des collectivités

Le présent chapitre examine l'offre initiale de Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) proposée aux collectivités à l'étude et évalue les efforts qu'elles ont déployés pour organiser, créer les structures décisionnelles et impliquer leurs résidents dans le processus du PIEC. Suite à la proposition et à l'acceptation de l'offre, les collectivités devaient créer dans les meilleurs délais des conseils communautaires censés fonctionner comme des entités décisionnelles représentatives. Le modèle du PIEC imposait aux collectivités d'accomplir cette tâche dans les 18 mois. Pendant que le processus d'implication des collectivités se mettait en place, des mesures étaient également prises de façon à initier l'inscription des participants et il était fondamental que les possibilités d'emploi soient disponibles au moment où les participants commençaient à s'associer au PIEC. D'autre part, l'offre proposée aux collectivités devait être limitée dans le temps de façon à ce que d'autres collectivités puissent prendre part au projet et remplacer celles qui n'étaient pas en mesure de prendre les dispositions nécessaires dans les délais requis.

L'encadré 3.1 est un résumé de ce processus d'implication, d'organisation et de création des conseils, tel qu'illustré par la théorie du changement (TdC). Chacun des résultats importants est numéroté en fonction de son évocation dans la théorie et l'ensemble constitue une séquence logique d'événements. Le processus devait commencer par l'implication des collectivités et la présentation de l'offre. Une fois l'offre acceptée, un comité directeur devait conduire le processus, impliquer l'ensemble de la collectivité, inciter des candidats à devenir membres des conseils et organiser les élections. Après approbation, le conseil devait alors s'établir en définissant les politiques et les procédures indispensables à l'accomplissement de son mandat. Le présent chapitre réexamine les indicateurs de ce processus afin de déterminer si les résultats correspondent à ceux qui étaient prévus et identifie les enseignements tirés du processus. L'encadré présente la liste des résultats fondamentaux du point de vue de la théorie du changement du PIEC, c'est-à-dire les étapes implicites qui devraient être franchies pour qu'une proposition d'offre, les efforts d'un comité directeur en matière d'organisation, ainsi que la création et l'établissement de conseils communautaires soient couronnés de succès. Les indicateurs sont examinés dans les sections suivantes et permettent de déterminer si les résultats correspondent à ceux qui étaient prévus.

L'IMPLICATION DES COLLECTIVITÉS

Cette section s'intéresse à l'implication initiale des collectivités, qui comporte un processus de consultation, de recrutement, ainsi que la proposition officielle de l'offre grâce à des séances d'information publique (TdC 1.1). Les réactions des collectivités à l'offre — en termes de personnes présentes, de niveau de l'intérêt manifesté par l'assistance et d'acceptation officielle — sont discutées (TdC 1.2). Au-delà de la description du processus, l'objectif est d'évaluer la proposition de l'offre et la réaction des collectivités en examinant les indicateurs de la théorie du changement qui sont liés aux efforts déployés en matière de recrutement, à la clarté des moyens de communication, à la participation des résidents de la collectivité et à la compréhension du projet.

Encadré 3.1 : Implication initiale, organisation de la collectivité et création du conseil

1.0 Implication initiale et proposition de l'offre du PIEC

1.1 Consultation et recrutement : Proposition de l'offre du PIEC

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) enclenche le processus de consultation et d'implication des collectivités dans le programme du PIEC. Une série d'interventions dans les médias et d'activités de recrutement conduisent à la proposition de l'offre du PIEC dans le cadre de réunions publiques organisées au niveau des collectivités.

1.2 Réaction des collectivités : L'offre du PIEC est acceptée

La collectivité vote afin d'accepter l'offre du PIEC lors d'une réunion publique initiale. Un groupe de personnes ayant assisté à la réunion commence à élaborer un plan d'action initial visant à impliquer la communauté dans la planification et l'organisation du conseil.

2.0 Recrutement et organisation

2.1 Comité directeur : Recrutement et organisation

Le comité directeur commence à stimuler l'intérêt de la collectivité grâce à l'organisation de réunions régulières, au partage des efforts de planification et à la transparence du fonctionnement, qui font partie intégrante du processus de création du conseil représentatif de la collectivité. La SRSA propose une assistance technique sur mesure ainsi que l'utilisation de compétences extérieures en matière de développement des collectivités afin d'aider ces dernières dans les domaines du recrutement et de l'organisation.

2.2 Implication des collectivités : Les résidents et les organismes participent à la planification et à la création du conseil

Les résidents commencent à réagir aux efforts de recrutement déployés par le comité directeur. Ils obtiennent des renseignements complémentaires sur le PIEC, assistent régulièrement à des réunions et participent au processus initial de planification et de création du conseil communautaire. Des volontaires se présentent comme les candidats potentiels à l'élection du conseil. Les organismes existants de la collectivité réagissent également aux efforts déployés par le comité directeur en matière de recrutement en sollicitant des renseignements complémentaires concernant le PIEC et, le cas échéant, en ayant des représentants et en participant aux réunions.

3.0 Crédit au conseil

3.1 Un comité représentatif de la collectivité est démocratiquement élu et approuvé

Les candidats au conseil qui ont été recrutés par le comité directeur sont désignés par l'ensemble de la collectivité grâce à un processus transparent et démocratique dont le point d'orgue est un scrutin public organisé dans le cadre d'une réunion. Le conseil est accepté par le Comité de mise en œuvre du projet (PIC en anglais), élu dans les 18 mois suivant l'offre du PIEC grâce à un processus d'implication et de consultation de la collectivité, et composé d'un groupe représentatif de résidents.

3.2 Le conseil est fonctionnel, s'établit et est en mesure d'assumer ses responsabilités

Le conseil approuvé par le PIC commence à établir les politiques et les procédures — c'est-à-dire la constitution, les règlements administratifs et les sous-comités — nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

La consultation initiale des collectivités a commencé par le recrutement de parties prenantes locales qui faciliteront la proposition de l'offre du PIEC, et s'est poursuivie par l'organisation d'une série de réunions publiques qui ont été annoncées par le biais de différentes campagnes de sensibilisation. Des documents d'exploitation et les observations émises dans le cadre des réunions ont permis d'évaluer dans quelle mesure le processus a été mis en œuvre conformément à ce qui était prévu ainsi que la clarté et l'exhaustivité des informations fournies par le PIEC à chacune des collectivités. Le nombre et la variété des consultations préalables à la proposition de l'offre, le nombre, le calendrier et la diversité des activités de recrutement, la portée des médias sélectionnés et l'adéquation des instances de réunion, le nombre et le calendrier des réunions, et la qualité des messages diffusés par les médias locaux sont quelques-unes des évaluations spécifiques qui ont été effectuées. Enfin, quelques entretiens approfondis ont permis de mesurer l'adéquation du processus de consultation et de recrutement dans chacune des collectivités.

Parmi les indicateurs prévus d'une réaction positive à la proposition d'offre du PIEC, il convient de citer la participation d'une assistance appropriée lors des réunions préliminaires, la pleine compréhension de l'offre par l'assistance, un vote majoritairement favorable à l'acceptation de l'offre, et un comité directeur prenant les dispositions nécessaires pour conduire les efforts d'organisation de la collectivité. Les réactions des collectivités sont passées au crible de cet ensemble d'indicateurs grâce aux observations émises lors des réunions, au nombre de participants, à la diversité des orateurs représentatifs ainsi aux preuves d'incompréhension de l'offre du PIEC parmi les résidents. Quelques entretiens approfondis avec des membres du conseil ont permis de bien établir l'adéquation du processus, notamment les seuils à atteindre pour qu'un résultat soit considéré comme satisfaisant — c'est-à-dire le niveau de participants approprié lors des réunions.

Le tableau 3.1 est un résumé des principaux indicateurs qui ont été utilisés pour évaluer la proposition de l'offre du PIEC et la réaction qu'elle a suscitée. Il révèle que selon les collectivités, le processus a remporté un succès plus ou moins massif.

Lorsque la case est cochée, cela signifie que dans la collectivité désignée, les résultats ont été conformes aux prévisions pour un nombre suffisant d'indicateurs. Les évaluations conduites par les principaux acteurs de la collectivité et par les évaluateurs ont été utilisées pour déterminer si les résultats étaient suffisamment conformes aux prévisions. Lorsque la comparaison de plusieurs sites a donné des résultats équivalents, des tests de signification statistique ont été utilisés pour déterminer si le changement a été suffisant.

La section suivante s'intéresse uniquement aux données pour lesquelles des variations significatives ont été observées entre les collectivités. Ces différences revêtent en effet une importance fondamentale si l'on veut interpréter le type d'effets induits par le PIEC sur les collectivités et leur capacité relative à organiser et à mettre en œuvre l'offre du PIEC dans les meilleures conditions. Globalement, le processus d'implication a été couronné d'un franc succès et a attiré des participants en nombres suffisants. Le PIEC a été bien compris, l'intérêt qu'il a suscité a été considérable et le niveau d'acceptation de l'offre dans l'ensemble des collectivités a été important. New Waterford, Sydney Mines, Glace Bay et North Sydney ont été les collectivités où le processus d'implication a donné les meilleurs résultats, alors que les collectivités de Whitney Pier et de Dominion ont posé des problèmes particuliers, notamment lors des consultations initiales ou concernant le niveau d'implication local.

Tableau 3.1 : Résumé des principaux résultats observés pendant la période d'implication initiale

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Efficacité des consultations et du recrutement (TdC 1.1)						
La consultation des principales parties prenantes a-t-elle facilité la présentation de l'offre?	✓	✓	✓			
Nombre de méthodes de recrutement utilisées?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nombre de réunions de consultation organisées?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Les messages fondamentaux étaient-ils complets et clairs?					✓	✓
Réaction positive de la collectivité à l'offre du PIEC (TdC 1.2)						
Nombre approprié de participants aux réunions initiales?	✓	✓		✓	✓	✓
Compréhension de l'offre, conforme à ce qui était spécifié?	✓	✓			✓	✓
Offre officiellement acceptée grâce à un scrutin public?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Un chef du groupe s'est-il proposé pour créer le conseil?	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

EFFICACITÉ DES CONSULTATIONS ET DU RECRUTEMENT (TdC 1.1)

La présentation de l'offre du PIEC aux collectivités devait se dérouler en deux phases. Quatre collectivités ont été initialement impliquées en 1999 — les villes de Sydney Mines, de New Waterford, de Dominion et de Whitney Pier d'avant la fusion. Glace Bay et North Sydney se sont vues proposer de participer à l'offre en janvier et février 2001.

Consultations

Le projet d’offre du PIEC aux collectivités consistait à utiliser les instances de réunion existantes — c’est-à-dire les salles municipales, les centres sociaux et les églises — et à obtenir l’aide des principales parties prenantes de la collectivité afin de faciliter sa présentation. Les parties prenantes locales pouvaient soutenir le processus de recrutement en identifiant d’autres acteurs importants de la collectivité et en contribuant au bon déroulement de la présentation de l’offre lors des réunions publiques. Des consultations ont donc été organisées avec les principales parties prenantes locales et ont conduit à la présentation de l’offre au grand public dans chacune des collectivités.

La longueur des consultations locales et le niveau d’implication des acteurs locaux ont varié selon les collectivités. Notamment, les collectivités qui se sont impliquées tardivement dans la mise en œuvre — Glace Bay et North Sydney — ont eu l’occasion d’améliorer leur approche car elles se sont appuyées sur les expériences antérieures des collectivités de la phase 1. Cependant, le rythme de mise en œuvre du processus a été plus soutenu dans ces deux collectivités et, par conséquent, les tensions plus fortes, car les projets étaient déjà en cours de réalisation dans les autres collectivités. Le concept de présentation de l’offre a également été finalisé pour les collectivités de la phase 2; la clarté du message a donc été améliorée, ce qui a réduit d’autant la nécessité d’organiser des consultations de longue durée concernant les paramètres du modèle du PIEC. Ces différents facteurs ont permis de réaliser à Glace Bay et à North Sydney des consultations accélérées et limitées.

Bien que des consultations aient été organisées dans toutes les collectivités de la phase 1, il semble qu’elles auraient dû être plus nombreuses car certains individus ou groupes pourraient au départ s’être sentis exclus du processus. Ceci est particulièrement évident à Whitney Pier, où l’offre du PIEC pourrait avoir exacerbé des frictions préexistantes entre des parties prenantes de la collectivité. Lorsqu’il a été demandé à l’« ordre établi » d’identifier les parties prenantes potentielles pour tel ou tel projet, les premiers leaders ont pu être tentés de promouvoir des groupes et des personnalités qui leur étaient familiers. Au moins un informateur clé a signalé que les consultations conduites par la SRSA auraient dû être de plus longue durée et s’appuyer sur un plus grand nombre de participants. Il a été instamment demandé d’inclure dans le processus le plus grand nombre possible de participants afin d’éviter que ne se manifeste une opposition locale au projet se fondant sur l’idée que celui-ci était paternaliste ou clientéliste et que ceux qui avaient des relations au sein de la collectivité pourraient bénéficier d’un « coupe de pouce ».

Recrutement et réunions publiques

L’invitation initiale proposant aux collectivités de prendre part au PIEC a été formulée dans le cadre d’une séance d’information qui s’est tenue dans chacune des collectivités. Ces séances ont été publiquement annoncées dans la presse locale ainsi que dans des tracts, bulletins et prospectus distribués localement auprès des groupes et instances existants — c’est-à-dire dans les églises et les centres de loisirs. Au moins deux méthodes de recrutement ont été utilisées dans chacune des collectivités. Les informateurs clés ont considéré que le contenu, le choix des médias et la fréquence des campagnes publicitaires étaient appropriés. Aucun conflit majeur dans la vie des collectivités n’a compromis les efforts initiaux déployés en matière de recrutement.

Les réunions publiques se sont tenues dans les six collectivités à l'étude dans le mois qui a suivi les activités de recrutement organisées dans chacun des sites. Les réunions devaient être conduites soit par des résidents de la collectivité, soit par des représentants de la SRSA. Chacune des réunions comprenait une présentation générale réalisée par des représentants de la SRSA suivie d'une séance de questions-réponses; des documents ont été distribués afin de fournir des informations de base sur le projet. L'objectif des réunions n'était pas de vendre le PIEC aux collectivités; elles avaient plutôt pour but de fournir un maximum d'informations de façon à ce que les participants puissent prendre une décision éclairée.

Clarté et exhaustivité du message

Bien que les informateurs clés aient indiqué que le modèle du programme et les principaux messages présentés lors des réunions étaient clairs, des témoignages suggèrent que les messages étaient incomplets. Alors que le modèle central d'emploi communautaire du PIEC était bien établi, certains de ses paramètres n'étaient pas encore finalisés pendant la période initiale d'implication, au printemps 1999 — notamment l'assurabilité du salaire, la part de formation incluse dans l'offre et l'admissibilité des anciens prestataires de l'a.-e. La question de l'assurabilité des emplois proposés par le PIEC au regard de l'a.-e. n'était pas encore résolue en août 2000 en raison du processus de longue durée engagé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). D'autre part, les notions centrales de contrôle exercé par la collectivité et d'utilisation de l'économie sociale n'ont pas été présentées de façon très précise car les organisateurs du projet souhaitaient rester souples concernant le niveau de contrôle que les collectivités pourraient vouloir exercer.

Par voie de conséquence, New Waterford, Sydney Mines, Dominion et Whitney Pier ont été moins bien informées sur le programme que ne l'ont été Glace Bay et North Sydney. Ceci a pu engendrer le développement rapide de certains malentendus sur le programme au sein des collectivités de la phase 1 et pourrait avoir été à l'origine de l'émergence d'une opposition locale. Nombre des critiques formulées par les opposants se sont appuyées sur des connaissances partielles ou inexactes (voir section suivante), et il aurait probablement été plus facile de faire face à ces difficultés avec un ensemble de paramètres solides établis dès le départ.

D'autre part, il y a eu des cas spécifiques d'annonces de réunions qui n'ont pas été effectuées à la date appropriée et de messages insuffisamment clairs diffusés par les médias locaux. Il y a eu notamment des inexactitudes dans au moins deux articles de journaux diffusés à Dominion, qui ont mal présenté l'objectif du PIEC et le but des réunions publiques, et qui ont pu exercer une influence sur les réactions ultérieures.

LES RÉACTIONS FAVORABLES À L'OFFRE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS (TdC 1.2)

L'implication des participants lors des réunions publiques

Les premières réunions publiques ont généralement été bien accueillies dans l'ensemble des collectivités à l'étude : entre 40 et 80 personnes ont assisté à chacune des réunions. Les entretiens avec les informateurs clés et les membres du conseil révèlent qu'ils ont été satisfaits du niveau d'implication ainsi que du nombre de résidents qui se sont présentés, en

tout cas aux premières réunions publiques. Ils ont en outre considéré que la réaction était comparable, et peut-être encore plus favorable, à celle observée lors d'événements communautaires similaires.

Dominion a été l'exception, cependant, car l'implication des résidents y a posé des problèmes considérables. Les réunions initiales n'y rassemblaient en effet pas plus de dix participants. Il a fallu organiser cinq réunions supplémentaires, sur une période d'implication prolongée de plus six mois, pour que soit atteint le nombre de participants approprié. Bien que la faiblesse de la participation soit probablement due, en partie, au délai trop court entre les campagnes publicitaires et les dates des réunions ainsi qu'à certains messages insuffisamment clairs diffusés dans les médias avant les réunions, les informateurs clés suggèrent qu'une période prolongée de consultation est peut-être nécessaire dans les petites collectivités où la capacité de développement est limitée. Souvent, les résidents ont été prudents en termes d'implication car ils ne souhaitaient pas se distinguer vis-à-vis de l'opinion publique. Ils étaient en outre peu avisés du rôle précis qu'était censé tenir le futur conseil et estimaient avoir besoin de davantage d'informations pour contribuer à construire les fondements du projet au sein de la communauté, fondements dont ils pensaient ne pas disposer compte tenu du faible taux de participation lors des réunions initiales.

Compréhension de l'offre

La compréhension de l'offre initiale du PIEC a varié selon les collectivités. Compte tenu de leur recrutement ultérieur, il était prévisible que Glace Bay et North Sydney bénéficient de davantage d'informations concernant le PIEC et comprennent mieux les responsabilités qui leur incombaient comme en témoigne le nombre plus limité de préoccupations évoquées dans le cadre de leurs réunions, dans les médias locaux et par les futurs membres du conseil avant l'acceptation de l'offre.

En revanche, les malentendus ont été nombreux à Whitney Pier dès le départ et ont été principalement le fait d'une opposition locale conséquente. Bien que les préoccupations aient largement été dissipées grâce à une série de discussions à bâtons rompus, les questions ont eu tendance à se focaliser sur le volet participants du projet plutôt que sur le rôle des collectivités — c'est-à-dire sur les types d'emploi offerts aux participants et sur leurs salaires. Par voie de conséquence, la compréhension de l'importance de l'implication de la collectivité dans le cadre des activités ultérieures du conseil et du rôle de l'économie sociale dans le développement du projet a probablement été moins nette à Whitney Pier.

Un autre malentendu a eu pour effet qu'un nombre significatif de personnes présentes lors de certaines réunions initiales avaient compris qu'elles pourraient obtenir un emploi dans le cadre d'un nouveau programme de subventions. Ceci est apparu particulièrement évident au cours des deux dernières réunions organisées à Dominion après la publication d'articles dans les médias locaux comportant certaines inexactitudes. Bien que des efforts aient été déployés pour distinguer le PIEC des programmes d'emplois artificiels temporaires, le sentiment que le PIEC n'était rien d'autre qu'un programme de subventions supplémentaire persistait chez certains résidents.

L'offre est acceptée, les comités directeurs se dessinent

Pour accepter l'offre du PIEC, chaque collectivité était tenue d'organiser un scrutin public afin de déterminer si la majorité des personnes présentes souhaitait aller de l'avant et participer au projet. Avant de voter, les personnes présentes avaient la possibilité de poser des questions et d'exprimer d'autres doutes. Si le nombre de préoccupations ou de désapprobations exprimées était significatif, la possibilité de reporter le scrutin à une date ultérieure et d'organiser d'autres réunions afin de poursuivre les discussions était proposée.

Les six collectivités à l'étude ont accepté de participer au moyen d'un vote à la majorité et, dans la plupart des cas, les scrutins favorables à l'offre du PIEC se sont déroulés lors des deux premières réunions. La faible participation à Dominion et l'expression d'une opposition significative à Whitney Pier ont cependant conduit au report des dates de scrutin et retardé l'implication de ces collectivités. Au terme d'une série de réunions organisées sur une période de six mois, ces deux collectivités ont finalement accepté de participer.

Des comités directeurs ont émergé dans chacune des collectivités afin que soit enclenché le processus d'implication et l'organisation du conseil communautaire. Certaines collectivités ont officiellement constitué les comités assez rapidement, parfois dès la réunion initiale. En revanche, elles n'étaient pas toutes sur un pied d'égalité en ce qui concerne les capacités dont elles disposaient pour commencer le processus, et le degré d'assistance technique dont elles ont eu besoin a donc varié.

COMITÉS DIRECTEURS : RECRUTEMENT ET ORGANISATION

Suite à l'acceptation de l'offre du PIEC, un groupe leader ou un comité directeur a été créé dans chacune des collectivités et a eu la responsabilité de concrétiser le projet. L'objectif était de susciter l'intérêt pour le projet au sein de l'ensemble de la collectivité en organisant des réunions à des dates régulières et en partageant la planification qui devait conduire à la création du conseil communautaire. Une assistance technique ainsi que des aides extérieures au développement des collectivités devaient être mises à la disposition des comités directeurs pendant cette période. Cette section analyse dans quelle mesure les collectivités ont utilisé ces aides ainsi que la façon dont elles ont procédé pour impliquer leurs résidents (TdC 2.1). Les succès qu'elles ont remportés en termes d'implication de l'ensemble de la collectivité pendant cette période initiale, tant au niveau individuel qu'organisationnel, sont ensuite examinés (TdC 2.2).

Le tableau 3.2 est un résumé des principaux indicateurs utilisés pour évaluer les processus et illustre les différences entre les succès remportés par les collectivités au niveau des activités organisationnelles et de recrutement, ainsi que l'importance de l'implication de l'ensemble de la collectivité pendant la période conduisant à la création des conseils communautaires.

Tableau 3.2 : Résumé des principaux résultats observés pendant la période initiale d'organisation de la collectivité

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Efficacité de l'organisation et du recrutement (TdC 2.1)						
Le comité directeur utilise-t-il efficacement l'assistance technique et l'aide extérieure au développement?	✓	✓		✓	✓	✓
Les activités du comité suffisent-elles pour impliquer la collectivité et solliciter les membres du conseil?	✓	✓	✓	✓		
Les réunions sont-elles assez fréquentes pour accomplir les tâches nécessaires?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Implication de la collectivité en faveur de la création du conseil (TdC 2.2)						
Les résidents sont-ils davantage sensibilisés au PIEC et aux activités du comité directeur?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Les résidents sont-ils suffisamment nombreux aux réunions et s'impliquent-ils dans les activités de planification?	✓	✓		✓		✓
Les organismes locaux représentés dans les réunions sont-ils assez nombreux?						
Les volontaires qui seront finalement désignés pour siéger au conseil communautaire sont-ils assez nombreux?	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Ces indicateurs ont été évalués grâce à des relevés d'exploitation relatifs à la mise à disposition et à l'utilisation de l'assistance technique, aux méthodes de recrutement, à des observations concernant les réunions et à des entretiens approfondis avec les principaux acteurs de la collectivité. Les mesures spécifiques comprennent la portée, la fréquence et l'importance de l'assistance technique utilisée; le nombre et l'importance des méthodes de recrutement utilisées; le niveau de sensibilisation et d'implication des résidents; le nombre d'organismes impliqués; et les rapports des informateurs clés sur l'adéquation de ces processus, tels que les aides mises à disposition et la réalisation des objectifs de recrutement.

EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION ET DU RECRUTEMENT (TOC 2.1)

Assistance technique apportée aux comités directeurs

Immédiatement après avoir accepté de participer au PIEC, les résidents ont eu accès à deux types d'aide censée les soutenir dans leur organisation d'une structure démocratique destinée à représenter les intérêts de la collectivité. Premièrement, le personnel de la SRSA a apporté une assistance technique sous la forme d'un soutien administratif — établissement du calendrier, planification, consignation des minutes, préparation des documents et utilisation des équipements —, d'options concernant les procédés et les méthodes et d'expertise liée au programme. Deuxièmement, le budget du PIEC comprenait des fonds destinés à recruter des experts et à les mettre à la disposition des collectivités afin de les aider à accomplir des tâches liées au PIEC — par exemple, la création et la gestion des organisations bénévoles, les activités de marketing et de communication, la mobilisation de la collectivité et la planification stratégique.

Dans la plupart des collectivités, l'approche habituelle a consisté à créer un comité directeur responsable de l'organisation d'un conseil généralement composé de personnes présentes lors des réunions publiques, et parfois complété par d'autres résidents recrutés. Étant donné que ces comités ont vu le jour avant les conseils communautaires, ils n'ont pas eu accès à la subvention à la planification accordée au conseil communautaire,¹ et ont été obligés de faire appel aux ressources de la SRSA ainsi qu'aux bénévoles du comité afin d'acquérir des locaux pour les réunions, des fournitures de bureaux, des équipements et pour accéder aux médias locaux. Bien que les bénévoles aient fréquemment proposé ces services et accès au comité directeur, la SRSA a pris en charge la plus grande partie des obligations administratives associées aux tâches du comité.

Toutes les collectivités ont utilisé cette assistance technique, et les principaux entretiens approfondis avec les membres du conseil révèlent que tous ont été enchantés du soutien apporté par la SRSA pendant cette phase. Cependant, les collectivités ne se sont pas toutes appuyées de la même façon sur ces différentes aides. Comme prévu, les comités directeurs qui avaient moins de temps disponible et qui n'ont eu qu'un accès limité aux organismes préexistants ont davantage fait appel à l'assistance technique. Plusieurs informateurs clés de Dominion ont indiqué que le recours à l'aide apportée par le personnel de la SRSA avait été si important que cela avait probablement empêché le développement d'un sentiment de prise de possession locale du PIEC, en tout cas pendant la période conduisant à la création du conseil.

Efforts du comité directeur en matière d'implication et de recrutement

Bien que chacune des collectivités ait exercé des activités de recrutement visant à organiser le conseil, l'ampleur de ces efforts a varié selon les collectivités. Par exemple, les comités directeurs de North Sydney et de Glace Bay — qui ont commencé à participer au processus du PIEC au début de 2001 — n'ont mené qu'un nombre limité de campagnes dans

¹ Les 30 000 dollars US de la subvention à la planification n'ont été mis à la disposition des conseils communautaires que lorsque ces derniers ont été approuvés par le Comité de mise en œuvre, qui demande aux collectivités de démontrer qu'elles ont pris les dispositions nécessaires pour créer ce conseil et rechercher son approbation auprès de leurs résidents.

les journaux car ils avaient le sentiment que les délais dont ils disposaient pour créer le conseil et élaborer les projets étaient insuffisants. La plupart des membres du comité directeur initial de ces deux collectivités ont finalement participé à la création du conseil communautaire et n'ont que peu élargi le champ de leurs sollicitations. En revanche, chacune des collectivités de la phase 1 impliquées dès le printemps 1999 a utilisé plusieurs méthodes de sensibilisation, notamment des courriers électroniques, des affiches, des campagnes publicitaires dans les journaux et certaines sollicitations ciblées visant à recruter des résidents spécifiques pour leurs conseils.

IMPLICATION DES COLLECTIVITÉS DANS LA CRÉATION DES CONSEILS (TdC 2.2)

Sensibilisation et implication des résidents

Au terme des activités de recrutement, le niveau de sensibilisation générale au PIEC était censé augmenter au sein des collectivités, de même que la présence des personnes aux réunions et l'implication dans les premières activités conduisant à la création du conseil. Les résultats des premières enquêtes menées au sein des collectivités en 2001–2002 peuvent être utilisés pour évaluer les niveaux de sensibilisation et d'implication dans les activités initiales du PIEC. Ces résultats révèlent un niveau de sensibilisation au PIEC assez homogène dans les différentes collectivités². Environ un tiers des résidents de New Waterford, de Whitney Pier, de Sydney Mines et de North Sydney avaient entendu parler du PIEC, soit 31,2, 31,8, 33,6 et 34,4 % respectivement. Ce niveau, cependant, n'a atteint que 27,4 % à Dominion et 25,7 % à Glace Bay³. Néanmoins, le niveau de sensibilisation dans les sites ayant servi à établir la comparaison a été d'environ 20 %, ce qui est nettement inférieur au niveau observé dans les sites programme; les efforts de recrutement déployés dans toutes les collectivités à l'étude ont au moins réussi à sensibiliser les résidents et à améliorer leur compréhension du PIEC.

Cependant, en ce qui concerne le niveau d'implication effectif, seulement 12–13 % de ceux qui ont indiqué avoir entendu parler du PIEC se sont directement impliqués dans le projet. Ces résultats ont été satisfaisants à New Waterford, Whitney Pier, Sydney Mines et North Sydney, mais nettement inférieurs à Glace Bay et à Dominion où ils ont été égaux à ceux observés dans les sites ayant servi à établir la comparaison, c'est-à-dire à environ 8 %.⁴ Par conséquent, au cours des deux premières années du projet, l'estimation du niveau d'implication non rémunérée dans le PIEC à l'intérieur de la collectivité — la différence

² Cette question demandait simplement aux personnes interrogées si elles avaient entendu parler du PIEC; en revanche, les questions complémentaires entraînaient davantage dans le détail de leur implication dans le projet.

³ Bien que le niveau inférieur observé à Glace Bay puisse en partie s'expliquer par le fait que la collectivité n'a commencé à participer au PIEC qu'ultérieurement, North Sydney, qui s'est vue proposer l'offre du PIEC à la même époque, semble atteindre un niveau de sensibilisation et d'implication aussi élevé que ceux observés dans les autres collectivités de la Phase 1. D'autre part, le faible niveau de sensibilisation au PIEC à Dominion, qui est une collectivité de la Phase 1, est probablement lié aux difficultés rencontrées lors de la phase initiale d'implication, et non pas au calendrier de présentation de l'offre.

⁴ L'implication dans le PIEC dans les sites ayant servi à établir la comparaison est observée auprès de travailleurs participant au PIEC (recrutés sur l'ensemble de la MRCB), de participants non-résidents d'une collectivité du PIEC ou de personnes qui ont simplement fait part d'une implication dans le PIEC par erreur. Par conséquent, la différence de niveaux entre chacune des collectivités programme et les sites ayant servi à établir la comparaison permet de mesurer l'ampleur de l'implication non rémunérée dans le PIEC à l'intérieur de cette collectivité.

entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison — a atteint 3–4 % des résidents à New Waterford, Whitney Pier, Sydney Mines et à North Sydney, et a été négligeable à Dominion et à Glace Bay.

À New Waterford, Sydney Mines et North Sydney, environ un quart de ceux qui étaient impliqués dans le projet ont soit participé à des réunions liées au PIEC, soit étaient membres du comité directeur et/ou du futur conseil communautaire. Ce pourcentage a été nettement supérieur à Whitney Pier, où 40 % de ceux qui étaient impliqués avaient participé dès le départ aux activités liées au comité directeur ou au conseil.

Implication dans l'organisation

Lorsque certains informateurs clés ont été interrogés sur l'implication des organismes communautaires existants dans la création du conseil, ils ont reconnu que des groupes extérieurs avaient soutenu leurs efforts déployés dans certains domaines — notamment le Family Resource Centre à New Waterford, Ring 73 à Glace Bay, le New Deal à Sydney Mines et le Hawks Club à Dominion. Cependant, aucun des informateurs clés, n'a semblé attribuer un rôle crucial ou déterminant à l'implication des organismes extérieurs. Les examens des documents d'exploitation, des minutes des réunions et des observations révèlent également que l'implication en matière d'organisation n'a été que faiblement significative pendant la période qui a précédé l'élection des conseils communautaires. Bien que plusieurs organismes semblent avoir contribué aux activités des comités directeurs, cette contribution n'est certainement pas le signe, dans aucune collectivité, d'une vaste implication dans l'organisation des premières étapes de la mise en œuvre du projet.

Parmi les raisons invoquées pour expliquer l'absence d'une plus grande implication dans l'organisation du Projet, il convient de citer le peu d'entrain initialement manifesté par certains à se distinguer de l'opinion publique à une époque où il existait encore une opposition organisée au Projet. Les ressources limitées dont disposaient les organisations locales sans but lucratif étaient également une entrave, ainsi que l'absence de mesures incitatives. Alors que plusieurs groupes étaient intéressés par la main-d'œuvre que le PIEC pourrait offrir, ils n'ont été que peu incités à apporter leur aide au niveau de la planification initiale et de la création du conseil communautaire, car ils n'étaient pas tenus de le faire pour recevoir des travailleurs du PIEC. Parmi les autres raisons susceptibles d'expliquer l'implication limitée, il convient de citer l'absence d'activités de recrutement soutenues auprès de ces groupes due, en partie, au sentiment qu'il était urgent de créer le conseil, ainsi que la possible auto-exclusion de certains groupes liée à des priorités incompatibles ou à des lignes de fracture au sein de la collectivité. Certains ont en effet peut-être refusé de participer pour éviter d'être confrontés à des groupes concurrents.

Candidats aux conseils communautaires

Les entretiens approfondis avec les informateurs clés révèlent également que les comités directeurs ont rencontré des difficultés pour trouver des volontaires — auprès des organismes locaux ou ailleurs — souhaitant devenir membres des conseils communautaires; ils ont notamment déclaré que les principaux volontaires des collectivités étaient épuisés, que les ressources en matière d'organisation subissaient des tensions extrêmes et qu'au sein des collectivités, la sensibilisation au programme et la compréhension du projet étaient insuffisantes. D'autres ont déclaré que le problème n'était pas tant de trouver des volontaires que de localiser des individus qualifiés à même d'apporter au conseil leurs compétences

spécifiques. Pour améliorer le recrutement des membres du conseil, il a été suggéré de mieux former les groupes existants aux vertus du PIEC et d'utiliser des mesures incitatives visant à créer un lien entre les membres du conseil, ou les autres contributions de ressources apportées par des organismes parfaits, afin de favoriser l'approbation ultérieure du projet et l'accueil des travailleurs du PIEC.

Malgré tout, les comités directeurs de l'ensemble des collectivités ont réussi à recruter au moins un groupe clé d'individus qui se sont activement impliqués dans les processus de planification initiaux et qui étaient susceptibles d'accepter ultérieurement de faire partie des conseils communautaires. Les informateurs clés responsables de la désignation des candidats aux conseils communautaires ont révélé que globalement ils ont été satisfaits des personnes qui se sont portées volontaires.

CRÉATION DU CONSEIL : MODÈLES D'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS

Lorsque les comités directeurs ont été satisfaits des efforts qu'ils avaient déployés en matière d'implication et que les candidats étaient en place pour les conseils, ils ont eu la responsabilité d'organiser les élections officielles visant à créer les conseils communautaires investis de la charge consistant à gérer les efforts liés au PIEC au sein de leurs collectivités (TdC 3.1). Cette section examine les indicateurs clés du succès de ce processus en termes d'élections, de composition des conseils communautaires et d'approbation ultérieure par le PIC. Elle étudie également les implications que ce processus a eues sur les modèles spécifiques d'organisation des collectivités, notamment sur le réexamen de la structure choisie et sur les fonctionnalités de chacun des conseils communautaires en termes de constitutions, de règlements et de comités (TdC 3.2).

Le tableau 3.3 est un résumé des résultats observés dans les collectivités pour les indicateurs relatifs à la création, à la composition et aux fonctionnalités des conseils. Ces indicateurs ont été évalués grâce aux entretiens approfondis avec les informateurs clés, documents d'exploitation, minutes des réunions des conseils et observations. La plupart des mesures ont consisté en de simples évaluations, par un informateur ou un évaluateur, de l'accomplissement réussi de la tâche ou de la réalisation d'un événement.

Tableau 3.3 : Résumé des indicateurs clés de la création réussie des conseils communautaires

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Élection et approbation des conseils communautaires (TdC 3.1)						
Le comité directeur a organisé l'élection du conseil communautaire; la participation a-t-elle été suffisante?	✓	✓		✓	✓	✓
Les candidats au conseil ont-ils été acceptés par la collectivité au moyen d'un scrutin public?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le conseil élu est-il suffisamment représentatif de la collectivité en termes d'âge, de genre et de race?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le conseil a-t-il été approuvé par le Conseil de mise en œuvre du projet (PIC en anglais)?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Des conseils communautaires fonctionnels sont établis (TdC 3.2)						
Le conseil élaboré et approuve une constitution; ses prises de décisions sont-elles transparentes?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le conseil met-il en place les structures adaptées à l'accomplissement de son mandat?	✓	✓		✓	✓	✓
Les conflits d'intérêt sont-ils résolus de façon appropriée?	✓	✓		✓	✓	✓
Les réunions sont-elles régulières, efficaces? Le conseil utilise-t-il des méthodes assurant une large participation?	✓	✓		✓	✓	✓
Les pratiques de diffusion de l'information permettent-elles d'informer et d'impliquer la collectivité?	✓	✓		✓	✓	✓
Le conseil dispose-t-il de procédures adaptées à la formation et au recrutement de ses membres?						

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

ÉLECTION ET APPROBATION DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES (TdC 3.1)

Désignations et scrutins publics

Les comités directeurs de l'ensemble des collectivités ont organisé les élections officielles des candidats au conseil dans le délai de 18 mois prescrit par le modèle du PIEC. Bien que l'ampleur des campagnes relatives aux réunions régulières ait varié durant cette période, chacune des collectivités a déployé d'importants efforts pour informer l'ensemble de la collectivité et l'impliquer dans cette réunion fondamentale organisée en vue de procéder à l'élection du conseil. Ces campagnes ont permis de réunir suffisamment de personnes pour que les élections puissent avoir lieu dans la plupart des collectivités. À Dominion, cependant, seulement 10 personnes étaient présentes à l'élection du conseil, ce qui a conduit les membres du conseil et les évaluateurs à s'interroger sur la légitimité du processus. Néanmoins, les efforts d'implication déployés par le comité directeur de Dominion ont été considérés comme suffisants, et les préoccupations relatives à l'élection du conseil se sont inscrites dans le droit fil des difficultés antérieures en matière de niveau significatif d'implication de l'ensemble de la collectivité.

En tout état de cause, les élections au conseil se sont déroulées en toute transparence et en toute équité dans l'ensemble des collectivités. Lors des réunions, les candidats ont été présentés à la collectivité et ceux qui étaient présents ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue et de suggérer diverses possibilités. D'autre part, il ne transparaît pas de leurs observations ou des entretiens approfondis que les opinions aient été censurées.

Approbation des conseils communautaires par le Conseil de mise en œuvre du projet

Le PIEC exigeait des collectivités qu'elles soumettent leur proposition de conseil communautaire au PIC pour examen et approbation. Cette exigence était la garantie que le conseil avait le soutien de la collectivité qu'il représente et qu'il avait commencé à s'établir afin de fonctionner efficacement et démocratiquement.

Lorsque la composition des conseils élus a été examinée, la plupart ont été considérés comme représentatifs de leurs collectivités et ce sentiment a également été partagé par les informateurs clés. Cependant, trois répondants ont indiqué avoir eu le sentiment que les jeunes étaient sous-représentés au sein des conseils communautaires, et un informateur a fait part d'une éventuelle préoccupation relative à la composition de l'un des conseils, au sein duquel aucun membre de sexe féminin n'était représenté. Le Conseil de mise en œuvre du projet a fait part de préoccupations similaires — concernant la composition de deux conseils communautaires — qui ont donné lieu à une approbation provisoire pour l'un d'entre eux assortie d'une directive l'enjoignant à remédier à ce problème de représentativité. Les deux conseils communautaires en question ont ultérieurement mis un terme à ces préoccupations en nommant des membres supplémentaires. Aucun problème sérieux n'a été observé concernant les fonctionnalités des conseils, et le PIC a fini par approuver l'ensemble des conseils.

DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES FONCTIONNELS SONT ÉTABLIS (TdC 3.2)

La plupart des communautaires se sont établis avec succès en mettant en place des structures et des pratiques qui leur ont permis d'assumer leurs responsabilités. Ils ont élaboré des constitutions, des comités, des règlements et des politiques relatifs aux conflits d'intérêts et résolutions, organisé des réunions régulières, ont utilisé des méthodes visant à garantir la présence des personnes concernées et ont établi un minimum de pratiques relatives à la diffusion régulière d'informations. Il semble cependant qu'il n'y ait pas eu suffisamment de procédures visant à la formation des membres et de plans officiels concernant le maintien des nombres de membres.

Il semble que les conseils communautaires aient rencontré moins de difficultés pour établir des pratiques efficaces que pour les maintenir. Le fonctionnement des conseils a été graduellement affaibli par le renouvellement des membres dû, en partie, à l'absence de participation institutionnelle de la part des organismes de développement existants et à l'épuisement des volontaires, trop sollicités. Au fil du temps, certains conseils communautaires ont rencontré des difficultés pour atteindre le quorum nécessaire à la conduite des affaires. Parallèlement, le nombre de résidents présents aux réunions publiques était de plus en plus faible. Les effectifs des conseils étaient rarement contestés et les reconductions généralement décidées au terme d'une salve d'applaudissements. Dans ces conditions, les décisions prises par les conseils risquaient d'être sous le contrôle de quelques individus sélectionnés, ce qui pouvait menacer la légitimité du conseil pour s'exprimer au nom de la collectivité. Bien qu'aucune menace n'ait pesé sur les conseils communautaires, certains informateurs clés ont avancé que la responsabilité des conseils pourrait être mise en question si le désintérêt des résidents se confirmait. Bien que Dominion ait approuvé et créé son conseil, de nombreux problèmes ont surgi pour établir un conseil pleinement fonctionnel. Ils ne se sont pas rencontrés pendant les trois mois suivant l'approbation publique et lorsqu'ils se sont rencontrés, ce fut largement à cause des conseils répétés des évaluateurs. Aucune structure n'a été mise en place pour tenter de répartir la charge de travail entre les membres, et de rares politiques ou procédures ont été adoptées pour gérer les tâches.

EN RÉSUMÉ

La tonalité générale des résultats suggère que les collectivités de New Waterford et de Sydney Mines, où seulement deux ou trois des indicateurs clés n'ont pas été satisfaisants, ont fait l'expérience d'un processus d'implication et d'organisation tout à fait conforme aux prévisions. Ces collectivités auraient pu bénéficier de davantage de clarté et d'une meilleure compréhension de l'offre initiale du PIEC ainsi que d'une implication plus significative et plus large des organismes pendant les premières étapes de la mise en œuvre.

North Sydney, Glace Bay et Whitney Pier ont également fait l'expérience d'un processus d'implication et d'organisation relativement comparable à ce qui avait été prévu. Quatre sur cinq des indicateurs clés n'ont cependant pas été satisfaisants et chacune des collectivités a rencontré un ensemble spécifique de difficultés. Par exemple, en raison d'une opposition locale significative et de la persistance de fausses idées sur le projet, Whitney Pier aurait bénéficié d'une plus longue période de consultation. Il se peut également que North Sydney

et Glace Bay aient pu bénéficier de consultations plus significatives et d'une période de sensibilisation plus conséquente, celles-ci ayant été raccourcies du fait de leur sélection tardive. Glace Bay, notamment, a peut-être souffert d'une mise en œuvre précipitée, son niveau de sensibilisation au PIEC et d'implication des volontaires étant le plus bas.

Dominion a fait l'expérience du processus d'implication et d'organisation le plus différent des prévisions. Bien que la collectivité ait accepté l'offre du PIEC et qu'elle ait créé avec succès le conseil communautaire, près de huit de ses indicateurs clés n'ont pas été satisfaisants. Cette Dominion a notamment rencontré d'énormes difficultés pour engendrer une implication durable auprès des résidents de la collectivité.

Ces variations entre les collectivités constatées au niveau des premiers processus et réactions ont d'importantes répercussions sur la capacité ultérieure des conseils à remplir leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne la planification stratégique et la mobilisation des parrains locaux. De plus, la tonalité générale de ces résultats permettra d'élucider les effets probables sur les collectivités discutés dans les prochains chapitres.

Chapitre 4 : Planification stratégique et mobilisation de la collectivité

Une fois les conseils communautaires approuvés par le Comité de mise en œuvre du projet, il leur a été demandé d'élaborer un plan stratégique global fixant les priorités de la collectivité et évaluant les ressources communautaires disponibles afin d'orienter le développement des projets du PIEC. Ce plan a également été soumis à l'approbation du Comité de mise en œuvre avant d'aborder la question des travailleurs du PIEC, afin d'assurer l'existence d'initiatives visant à obtenir la participation et l'accord de la collectivité concernant les plans. Une fois les priorités fixées, les conseils devaient commencer à mobiliser leur base locale de parrainage, à solliciter des propositions et à approuver des projets. Le premier projet communautaire devait être approuvé dans les 24 mois suivant la réunion publique initiale, mais l'effort de mobilisation était censé se poursuivre au cours de la période de cinq ans durant laquelle les participants seraient mis à disposition.

L'encadré 4.1 résume le processus prévu de planification stratégique, les activités de mobilisation des conseils et les effets potentiels de leurs initiatives en matière de sensibilisation au projet, de soutien au projet et d'engagement plus fort des résidents en faveur des activités du PIEC. En outre, l'implication continue des résidents a été un résultat attendu essentiel et sera évaluée au cours des cinq années que durera le projet, aux niveaux individuel et organisationnel. La liste suivante est une liste des résultats cruciaux de la théorie du changement du PIEC que les collectivités étaient censées obtenir grâce à l'élaboration de leurs plans stratégiques et à la mobilisation de leur base de parrainage. Les indicateurs sont étudiés dans des sections ultérieures du présent chapitre, qui indiquent si les résultats se sont produits de la façon prévue.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La présente section examine le processus mis en œuvre par les conseils communautaires pour l'élaboration de plans stratégiques globaux visant à orienter le développement ultérieur des projets PIEC. Les aides à la planification destinées aux conseils font l'objet d'une évaluation, de même que le succès des efforts de ces derniers en matière d'obtention de sources complémentaires de financement (encadré 4.1). Est également fournie une étude des plans stratégiques mis en œuvre par les conseils, qui porte sur leur contenu global, leur adéquation aux priorités de la collectivité et leur approbation ultérieure par le Comité de mise en œuvre du projet (encadré 4.2). L'objectif est d'évaluer ces processus en examinant les indicateurs et les attentes issus de la théorie du changement, concernant le caractère suffisant des soutiens au programme, les activités de planification des conseils et l'adéquation des plans finalement élaborés.

Encadré 4.1 : Planification stratégique et mobilisation de la collectivité

4.0 Planification stratégique

4.1 Le conseil communautaire utilise efficacement la subvention de planification et d'autres sources de soutien

Le conseil reçoit une subvention de planification d'un montant de 30 000 \$ et bénéficie d'un accès à un service de consultation en développement communautaire permettant de soutenir la planification stratégique et les initiatives d'engagement à venir. Le conseil utilise efficacement ces soutiens, en mettant en œuvre un processus de planification et d'évaluation des capacités. Bien que ce soutien suffise largement à ses tâches, il est également susceptible de solliciter et d'obtenir un financement et des ressources complémentaires auprès de sa collectivité.

4.2 Un plan stratégique est élaboré et approuvé par le Comité de mise en œuvre du projet

Par le biais d'un processus de consultation communautaire, le conseil communautaire élabore un plan stratégique afin d'orienter le développement du projet. Le plan fixe des priorités à court et long terme, des objectifs et des grandes étapes et évalue les ressources dont le besoin pourrait se faire sentir en vue de la réalisation des objectifs. Le conseil obtient l'accord de la collectivité pour le plan, qui est en adéquation avec ses priorités élargies.

5.0 Mobilisation de la collectivité

5.1 Le conseil communautaire engage des parrains potentiels et dresse ensuite le profil du PIEC

Une fois les plans stratégiques approuvés, le conseil commence à engager et à mobiliser les parrains potentiels du projet au sein de la collectivité. Il utilise son plan stratégique afin d'orienter son action de terrain ainsi que les directives d'approbation du projet. Il emploie diverses méthodes de marketing afin d'atteindre des parrains potentiels. Il peut à la fois cibler la base de parrains locaux existante et encourager de nouveaux organismes ou partenariats. Un nombre croissant de parrains potentiels entendent parler du PIEC et soumettent des propositions de projets.

5.2 Les résidents connaissent de mieux en mieux le PIEC, lui apportent de plus en plus de soutien et s'y engagent de plus en plus

Les initiatives de planification et de mobilisation du conseil communautaire ont un effet croissant sur le degré de connaissance du projet. La collectivité connaît également le conseil local et ses activités et estime que ce dernier s'acquitte efficacement de ses responsabilités. Il existe un soutien croissant au projet et un niveau croissant d'implication bénévole des résidents en faveur de diverses activités du PIEC. De même, des organismes communautaires s'engagent dans les initiatives de planification et de mobilisation du conseil local, soit par le biais d'une contribution au travail du conseil soit en tant qu'organismes parrains du projet.

Le tableau 4.1 présente les indicateurs ayant été utilisés pour l'évaluation de ce processus et illustre les variations d'une collectivité à l'autre concernant la façon dont les objectifs ont été atteints. Les indicateurs ont été évalués par le biais de documents comptables, de documents opérationnels, d'observations de réunions et d'entretiens en profondeur clés. Les mesures spécifiques incluent le montant et les types des dépenses de subventions pour la planification et d'autres types de soutien au développement, le nombre et le calendrier des réunions de planification, une série de mesures évaluant le caractère global des plans stratégiques actuels, ainsi que des rapports d'information clés sur la pertinence du processus.

Tableau 4.1 : Résumé des indicateurs clés de la planification stratégique efficace

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Utilisation efficace des soutiens à la planification (TdC 4.1)						
La subvention de planification est-elle disponible et utilisée par le conseil?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le conseil a-t-il le sentiment que la subvention suffit à couvrir la plupart de ses besoins?	✓	✓				
Le conseil utilise-t-il les services externes de consultation en développement?						✓
Le conseil obtient-il des fonds supplémentaires ou des aides en nature?	✓	✓		✓		
Élaboration et approbation des plans stratégiques (TdC 4.2)						
Les processus de planification sont-ils systématiques? Se mettent-ils en place par étapes à l'aide d'une consultation externe?	✓	✓				✓
Le plan fixe-t-il des objectifs globaux à long terme en lien avec les multiples dimensions de la vie de la collectivité?	✓	✓		✓	✓	✓
Le plan fixe-t-il des objectifs à court terme? Spécifie-t-il la manière dont les effets à long terme suivront?						
Le plan comporte-t-il une évaluation des capacités requises pour atteindre des objectifs à long terme?						
Le plan est-il conforme aux priorités de la collectivité au sens large?	✓	✓		✓	✓	✓
Le conseil recherche-t-il et obtient-il l'approbation du plan stratégique par la collectivité?	✓	✓		✓	✓	✓
Le plan stratégique est-il approuvé par le Comité de mise en œuvre (PIC en anglais)?	✓	✓		✓	✓	✓

Note : Un crocheton signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

UTILISATION EFFICACE DES PROGRAMMES DE SOUTIEN (TdC 4.1)

La subvention de planification

Immédiatement après leur approbation, les conseils communautaires ont pu bénéficier d'un soutien supplémentaire au programme. Une subvention de planification d'un montant de 30 000 \$ a été versée afin de couvrir une partie des coûts de fonctionnement des conseils et d'aider ces derniers à remplir leur mandat. Cette somme a été payée en plusieurs versements de 5 000 \$, bien que les conseils fussent autorisés à demander des fonds plus fréquemment si besoin était. La subvention était censée fournir aux conseils des fonds suffisants et souples permettant de mener à bien leur tâche en matière de planification stratégique et de mobilisation de la collectivité, bien qu'elle était censée, dans une large mesure, couvrir seulement les frais mineurs, dont la publicité locale, les fournitures de bureau, le transport, et l'hébergement lors des réunions. Il était prévu que les conseils communautaires bénéficieraient de la participation institutionnelle de nombreux organismes existants, ce qui pouvait inclure la fourniture d'espace et l'accès au matériel.

La subvention a été vitale pour les activités de tous les conseils, comme le montrent les entretiens en profondeur avec des membres de conseils et les rapports sur l'utilisation de la somme. Elle a été utilisée pour des dépenses similaires au sein des collectivités, principalement pour le fonctionnement du bureau. Cela a inclus la location, l'équipement et les fournitures de bureau ainsi que les coûts de gestion des activités en direction de la collectivité. Les membres de conseils ont également été remboursés des dépenses effectuées, à savoir, le plus souvent, de la consommation de carburant et de quelques frais annexes.

Les conseils ont néanmoins reçu de la part des organismes moins de soutien que prévu, ce qui a signifié qu'ils ont dû utiliser la subvention de planification pour faire face à une vaste gamme de dépenses de fonctionnement, dont la location ainsi que l'achat de matériel de bureau. Ainsi, une modeste augmentation de la somme maximale de la subvention a été versée — de 5 000 \$ à 25 000 \$ — et il a été décidé d'autoriser les conseils à parrainer leurs propres projets et à employer les participants au PIEC en tant qu'assistants administratifs à temps complet et agents de terrain (voir ci-dessous).

La plupart des conseils ont géré leur fonds disponibles de façon à les faire durer pendant les cinq années du projet. Whitney Pier, Glace Bay et Sydney Mines sont les collectivités ayant dépensé le plus — près de 30 000 \$, soit presque la totalité des fonds disponibles. North Sydney a dépensé légèrement moins, soit environ 28 000 \$, et New Waterford a dépensé environ 25 000 \$. Le conseil de Dominion, dont les opérations et les activités de planification furent éphémères (voir ci-dessous), n'a dépensé qu'une somme dérisoire.

Caractère suffisant de la subvention de planification

Les points de vue des informateurs clés concernant le caractère suffisant de la subvention de planification étaient hétérogènes d'une collectivité à l'autre. Comme il fallait s'y attendre, seuls les conseils qui n'avaient pas dépensé la totalité de leurs fonds à la fin du projet — notamment New Waterford — ont estimé que la somme était largement suffisante. D'autres conseils, néanmoins, ont jugé inadéquate la subvention de planification et nombre d'entre

eux ont été prolixes quant aux contraintes imposées par le caractère limité des fonds, même si une partie n'a pas été dépensée. Comme l'a suggéré un informateur clé, le conseil a simplement fait de son mieux pour gérer les sommes disponibles.

Nous y sommes arrivés parce que nous avons essayé de rester dans les limites qui nous avaient été imposées. Mais je précise que nous avions un ordinateur d'occasion, une imprimante hors-service, des interférences entre le télécopieur et le système téléphonique et un téléphone qui ne marchait pas, vous savez... alors nous nous débrouillons avec ce que l'on nous a alloué.

De même, un autre informateur a reconnu que son conseil avait été prudent avec la subvention de planification et a déclaré : « *Nous avons essayé d'être prudents. Ce n'est pas que j'aie peur de dépenser l'argent du gouvernement, mais je ne voulais pas arriver ruiné à la fin de la cinquième année.* »

Le coût initial élevé de la mise en place d'un bureau a également été souligné par plusieurs membres de conseil, qui ont estimé qu'il ne restait plus guère d'argent pour autre chose et ce, très rapidement. Concernant le premier versement de la subvention, un informateur clé a déclaré :

La plus grande partie a été dépensée assez vite lors de l'installation, parce que lorsqu'on achète des ordinateurs, des bureaux, des chaises ou des affaires de ce genre, cinq mille dollars partent vite... Aujourd'hui, ça peut revenir à deux mille dollars, ou plus. Et si on achète des fax ou des photocopieurs, eh bien, avec cinq mille dollars, on ne va pas loin.

Le manque de ressources, selon certaines personnes, a eu une influence néfaste sur l'implication de la collectivité, parce que le conseil local n'était pas en mesure d'assurer à la fois le fonctionnement du bureau et un travail de terrain significatif.

Service externe de consultation en développement communautaire

Les conseils de collectivité ont également pu bénéficier d'un service de consultation visant au développement de leur plan stratégique et à la mobilisation de la collectivité. Le financement de ce service de consultation a été décidé au cas par cas, sans plafond de dépenses, et pouvait être utilisé à la fois pour la planification et pour le recrutement. Bien que les conseils connussent cette possibilité, peu d'entre eux la mirent à profit. Les raisons étaient diverses, mais la plupart des conseils ont généralement ressenti l'urgence d'achever leur plans et de commencer l'élaboration du projet.

Des données montrent également que la possibilité d'utiliser les services externes de consultation en développement aurait dû être encouragée plus intensément plus tôt dans le projet. De leur côté, les collectivités de la phase 1 avaient un autre représentant de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) qui facilitait les activités du conseil en encourageant l'utilisation de soutiens externes de façon plus proactive. En outre, au bout d'une année de fonctionnement du projet, les types de soutiens dont les collectivités pouvaient avoir besoin sont devenus plus clairs. Ce changement d'approche est devenu évident lors d'un atelier où les conseils devaient s'entretenir de l'économie sociale et de la façon dont ils pouvaient à la fois soutenir et utiliser le secteur. L'atelier, organisé par la SRSA en avril 2001, a permis de répertorier les types d'initiatives de développement et de soutien auxquels les conseils

pouvaient faire appel¹. Au moment de l'atelier, tous les plans stratégiques des collectivités de la phase 1 étaient approuvés. Les collectivités de la phase 2, néanmoins, devaient encore effectuer leur tâche de planification; l'atelier pouvait donc avoir une utilité plus directe pour leurs plans initiaux. Néanmoins, North Sydney était le seul conseil à avoir recours à un service externe de consultation en développement pour soutenir sa planification stratégique (voir ci-dessous).

Tous les conseils ont néanmoins continué à avoir recours à l'assistance technique de la SRSA pour réaliser leur planification stratégique. Ils ont fréquemment eu recours aux conseils du personnel de la SRSA concernant à la fois les aspects de procédure du processus de planification stratégique — calendrier de réalisation du plan et conditions d'approbation — et des détails plus techniques concernant les plans eux-mêmes. De nombreux membres de conseil ont estimé qu'il était précieux d'avoir un service de consultation prêt à les aider à plusieurs reprises et tous étaient satisfaits de l'assistance fournie.

Sources complémentaires de financement et aides en nature

On s'attendait à ce que les conseils communautaires soient susceptibles de chercher des sources complémentaires de financement et d'aides en nature au sein de leurs collectivités, sous la forme de matériel, de meubles et d'espace de bureau. Étant donnés les points de vue de certaines personnes concernant l'insuffisance de la subvention de planification, ce type de demande semblait logique.

Plusieurs conseils ont obtenu à la fois des dons et des aides en nature tels que de l'espace de bureau subventionné, du matériel de bureau, des services professionnels, et des petites sommes d'argent. Les dons les plus importants reçus par les conseils concernaient les subventions de location. Dans de nombreux cas, les conseils ont bénéficié de l'espace gratuitement ou ne devaient s'acquitter que de frais modiques. Un conseil a également reçu des dons financiers de la part d'une agence de développement.

La valeur en dollars estimée des aides financières et en nature reçues était la plus importante à Whitney Pier, avec un montant de près de 10 000 \$. Sydney Mines a obtenu environ 8 000 \$, tandis que New Waterford a bénéficié d'un peu plus de 5 000 \$. North Sydney, Glace Bay et Dominion ont reçu des sommes sensiblement inférieures, d'un montant de moins de 1 000 \$.

ÉLABORATION ET APPROBATION DES PLANS STRATÉGIQUES (TdC 4.2)

Planification systématique et processus consultatif

On s'attendait à ce que les conseils communautaires mettent en œuvre un processus systématique et structuré de planification stratégique. Ce processus devait impliquer une consultation externe ainsi que des plans élaborés par étapes, dans le cadre desquels les conseils locaux intègrent les contributions de la collectivité et de diverses sources externes à

¹ L'atelier a consisté en différentes séances de discussions autour de l'économie sociale, des approches de la consultation de la collectivité, de la planification des relations publiques, et des ressources disponibles dans la région.

leur propre conception. L'idée est que la consultation engendrera ses propres bénéfices — à savoir, la participation, l'interaction et l'adhésion à la mission du PIEC — et débouchera sur un plan adapté aux priorités de la collectivité.

Dans la pratique, chaque conseil local a eu besoin de deux à six mois pour mener à bien l'entreprise de planification stratégique, les collectivités de la phase 1 ayant généralement eu besoin de plus de temps. Sydney Mines et New Waterford ont été les plus longues, la planification ayant été achevée environ six mois après la mise en place de leurs conseils. Les conseils de ces deux collectivités ont également été les seuls à se réunir avec le Comité de mise en œuvre du projet dans le but de s'entretenir de leurs plans avant la réalisation et l'approbation par le public. Les deux ont élaboré des plans par étapes, en réexaminant les premières ébauches à la suite de la réaction du Comité, qui avait exprimé certaines inquiétudes concernant le manque de priorités détaillées et de consultation externe. Sydney Mines a par la suite bénéficié de la participation d'une agence de développement local. New Waterford a également organisé une série de réunions avec des organismes communautaires locaux dans le cadre de sa recherche de participation avant la réalisation de son plan stratégique; elle a été la seule collectivité à le faire de façon formelle.

Apparemment, les collectivités ayant mis en place leurs conseils locaux plus tardivement ont utilisé l'expérience de celles ayant commencé plus tôt. Cela a été particulièrement vrai pour l'entreprise de planification, pour laquelle les conseils de North Sydney, Glace Bay et Whitney Pier avaient tous des copies des plans de New Waterford et Sydney Mines.² Ainsi, le processus de planification a été accéléré et, dans une certaine mesure, amélioré; cependant, ceci aurait dû avoir pour conséquence un recours encore moins important aux services d'assistance externes. Glace Bay, par exemple, a réalisé son plan en moins de deux mois, en s'inspirant dans une large mesure de la structure des plans précédents. Comme l'a déclaré un informateur clé :

Je ne pense pas qu'il y ait eu une réelle analyse des besoins. Je sais que lorsque nous avons fait notre plan, nous avons eu la liberté d'étudier certains conseils déjà en place et d'examiner leur structure.

D'autres, néanmoins, ont estimé qu'ils connaissaient les besoins de leur collectivité suffisamment bien pour ne pas recourir aux consultations. Certaines personnes ont indiqué que le manque de consultation n'était pas en soi un problème, dans la mesure où les membres du conseil sont la collectivité puisqu'ils sont ses représentants élus. Un membre de conseil a déclaré : « *Je dois dire qu'une grande partie du plan stratégique est issu du groupe hétérogène qui représente la collectivité — nous, le conseil.* » Ce point de vue met en lumière une différence essentielle entre les conceptions de certains membres de conseil concernant le but de la planification stratégique. Nombre d'entre eux semblent s'être concentrés sur les éléments technocratiques de la planification et sur le résultat final — un plan stratégique d'orientation de l'approbation du projet — tandis qu'une minorité de personnes, dont les concepteurs, était tout autant intéressée par les effets positifs potentiels de l'implication plus intense des résidents.

² Bien que Whitney Pier ait été recrutée au cours de la Phase 1 des consultations pour le PIEC, son conseil a été mis en place bien plus tard que celui de New Waterford et Sydney Mines, ce qui a permis à cette collectivité d'utiliser les plans stratégiques de ces dernières.

Bien que North Sydney ait également eu un processus de planification approprié, cette collectivité a suivi une approche unique. Elle a été la seule à utiliser le service de consultation externe en développement financé par le PIEC pour préparer son plan stratégique. Selon les informateurs clés, ce processus a impliqué de façon implicite une certaine consultation externe par le biais d'entretiens et d'une recherche secondaire.

Bien que Dominion ait mis en place avec succès un conseil local approuvé par la collectivité, elle n'a jamais insufflé ce dynamisme dans l'entreprise de planification stratégique. Le conseil ne s'est pas réuni pendant les trois mois suivant son approbation publique et lorsqu'il l'a enfin fait, c'était sur ordre de la SRSA. La tentative a finalement échoué car la collectivité était incapable de mettre en place un conseil local parfaitement opérationnel et ne s'est engagée dans aucune activité importante de planification.

Objectifs à long terme et jalons à court terme

La théorie du changement a prévu que les conseils communautaires s'engageraient dans une entreprise de planification stratégique globale dans le cadre de laquelle à la fois les objectifs à long terme et les jalons à court terme seraient articulés. Le plan était également censé établir des liens entre les résultats à long terme et ceux à court terme. En outre, on s'attendait à ce qu'une certaine forme d'évaluation continue soit effectuée afin d'établir les types de ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs — au-delà des travailleurs du PIEC — et si ces objectifs étaient atteints ou non.

Tous les conseils locaux ont identifié les domaines de priorité relatifs à plusieurs dimensions de la vie communautaire pour lesquelles ils espéraient constater des changements positifs à long terme. Il existait une cohérence dans ces domaines de priorité entre les différentes collectivités, la plupart des plans mettant en lumière le besoin d'emploi, d'initiatives pour la jeunesse et des services destinés aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Certaines concernaient également le besoin d'embellissement ou de rénovation et le développement de la fierté communautaire. Ces objectifs, néanmoins, étaient souvent assez larges et n'impliquaient pas de jalons à court terme. Concernant les priorités de son conseil, un membre a déclaré : « *Elles ne sont pas assez précises. Dire "l'embellissement", ce n'est pas précis. Embellir avec quoi ? Des arbres, des arbustes, de la verdure ?* »

Le manque de jalons à court terme et de mesures spécifiques de succès semble avoir entravé la capacité des conseils à effectuer des évaluations systématiques de leur progression en direction des objectifs à long terme. Pour décrire l'évaluation des objectifs réalisée par son conseil, un membre a déclaré : « *Le conseil ne hiérarchise pas suffisamment ses résultats. [...] Il n'évalue pas, il ne fait pas le point chaque année.* » D'autres informateurs clés ont exprimé leur désaccord vis-à-vis de cette idée et ont indiqué qu'une partie de l'objectif consistant à organiser des réunions de conseil régulièrement était de réexaminer le plan stratégique et de s'entretenir du niveau de progression en direction des objectifs à long terme. Il semble néanmoins qu'aucun conseil n'ait procédé à des rajustements importants de ses stratégies au cours du projet. Lorsqu'il leur a été directement demandé si leurs plans avaient été mis à jour de quelque façon que ce soit, la majorité des membres de conseils ont répondu par la négative.

Refléter les priorités de la collectivité

Bien que les consultations locales au cours de l'entreprise de planification semblent avoir été bien moins importantes que prévu, les conseils communautaires ont néanmoins relativement bien réussi à mettre en lumière les priorités correspondant aux préoccupations de leurs résidents. Les plans stratégiques ont ensuite été comparés aux résultats de la phase 1 de l'enquête communautaire, tâche qui a impliqué une série de questions posées aux résidents leur demandant de classer un ensemble de priorités dans les catégories extrêmement important, très important, assez important ou pas très important. La proportion de résidents ayant classé une priorité précise comme extrêmement ou très importante constitue une mesure efficace de l'importance d'une question donnée au sein de la collectivité. Classer les priorités pour chaque collectivité en fonction de cette proportion permet de mesurer l'importance relative de chaque domaine aux yeux des résidents. Les résultats indiquent que les priorités de premier plan au sein des collectivités étaient relativement semblables et incluaient généralement à la fois le besoin d'une amélioration du taux d'emploi et du soutien à la jeunesse. Il existe néanmoins des variations d'une collectivité à l'autre en matière de priorités secondaires.

À New Waterford, les questions d'emploi et de jeunesse étaient les préoccupations les plus fortes des résidents et ont représenté le plus fort pourcentage de réponses extrêmement important et très important (98,6 et 91,3 % respectivement). Le développement de la fierté communautaire et de l'esprit local ainsi que l'aide aux personnes âgées constituaient la deuxième série de priorités la plus importante (86,1 et 85,5 % respectivement). Par comparaison, le plan stratégique du conseil a répertorié six domaines de priorité incluant quatre de ces domaines d'intérêt, dont l'emploi, les jeunes, les personnes âgées, ainsi que le soutien du tourisme local et des événements culturels. Les résidents de Sydney Mines ont établi un ensemble de priorités très similaires, l'emploi et les jeunes étant en tête de liste (98 et 92,8 % respectivement), suivis par l'aide aux personnes âgées et le développement de la fierté communautaire et de l'esprit local (89,5 et 87,2 % respectivement). Par comparaison, le plan stratégique du conseil a répertorié six domaines de priorité, l'embellissement de la communauté, l'aide aux personnes âgées et les projets destinés aux jeunes constituant trois des cinq premières priorités.

Bien que les résidents de Whitney Pier aient largement insisté sur le besoin d'emploi et d'aide aux jeunes (98 et 92,8 % respectivement), leur troisième priorité concernait l'embellissement de leur collectivité (90 %). Les initiatives destinées aux personnes âgées et aux personnes handicapées constituaient les autres domaines de priorité les plus importants (88,5 et 87,2 % respectivement). Par comparaison, le plan stratégique du conseil a répertorié à bon escient quatre des cinq premières priorités, dont le besoin d'embellissement de la collectivité, les initiatives à destination de la jeunesse, et l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Néanmoins, le plan du conseil ne comportait pas de référence claire à la priorité de l'emploi et les besoins relatifs au tourisme et aux possibilités de loisir comptaient parmi les priorités les moins importantes des résidents.

Les priorités de premier rang parmi les résidents de Glace Bay étaient celles de l'emploi et des initiatives à l'attention des jeunes (99,1 et 93,1 % respectivement), suivies par l'aide aux personnes handicapées et aux personnes âgées ainsi que l'amélioration de l'aspect de la collectivité (88,6, 88,5 et 87,5 % respectivement). Par comparaison, le plan stratégique du conseil a répertorié cinq priorités principales, dont l'embellissement, le tourisme, l'aide aux

personnes handicapées/ayant des besoins spécifiques, et les services aux personnes âgées et aux jeunes. Bien que la priorité de l'emploi n'ait pas été exprimée explicitement, le plan dresse la liste de quatre des cinq priorités de premier rang mises au jour dans l'enquête communautaire.

Les résidents de North Sydney, pour leur part, ont également fait de l'emploi et des jeunes leurs priorités principales (99,1 et 91,9 % respectivement), l'aide aux personnes handicapées et aux personnes âgées étant les priorités suivantes (86,6 et 86,1 % respectivement). Le plan de North Sydney était relativement complet et, comme on pouvait s'y attendre, englobait de nombreuses priorités des résidents. Plusieurs domaines ont été répertoriés sous une catégorie plus large baptisée « élément humain » incluant l'aide aux jeunes, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

Approbation des plans stratégiques

Les conseils communautaires devaient obtenir l'approbation de leurs plans stratégiques par le Comité de mise en œuvre du projet avant d'être autorisés à recevoir les participants au PIEC pour des projets dans leur collectivité. Obtenir le soutien public des plans était une condition préalable à l'approbation du Comité. Ainsi, tous les conseils ont organisé des réunions publiques afin de présenter leurs plans à leurs résidents. Cinq des six communautés, dont les réunions avaient bénéficié d'une bonne publicité, ont eu un taux de participation suffisant, Dominion ayant eu des difficultés à réaliser l'entreprise de planification (voir ci-dessous). Les plans stratégiques ont reçu le concours de l'assistance par le biais de votes organisés à chaque réunion. Tous les conseils, à l'exception de Dominion, ont ensuite soumis leurs plans à l'approbation du Comité de mise en œuvre du projet. Comme pour l'examen de la composition du conseil, le Comité s'est assuré que la consultation avait eu lieu et que le plan bénéficiait du soutien de la collectivité dans son ensemble.

De manière générale, le Comité de mise en œuvre du projet a choisi de ne pas anticiper l'action des conseils. Dans le cas de Sydney Mines, le Comité a estimé que certains passages n'étaient pas assez détaillés et a formulé des recommandations pour que le plan soit révisé et soumis à nouveau. Il a également recommandé de réviser le plan de Glace Bay, afin de supprimer un domaine de priorité fourre-tout, dans la mesure où il aurait été susceptible d'empêcher les propositions des organismes parrains d'être suffisamment centrées sur les besoins mis en évidence. Les deux conseils ont accepté les recommandations et ont procédé aux révisions nécessaires; finalement, tous les plans stratégiques, sauf ceux de Dominion, ont été approuvés par le Comité, permettant à chaque conseil de se mettre à encourager les parrains locaux de projets.

Difficultés à Dominion

Bien que Dominion ait formé un conseil local approuvé par la collectivité, elle n'a jamais insufflé ce dynamisme dans l'entreprise de planification stratégique. Certaines des causes de l'échec de Dominion à établir un conseil viable ont été mises en lumière par des entretiens en profondeur avec des membres du comité directeur et de l'ancien conseil.

Tout d'abord, la taille réduite de la collectivité — moins de 3 000 résidents — était synonyme d'un manque de taille critique et de capacité locale, ce qui a rendu plus difficile que dans d'autres collectivités l'entreprise de création d'un conseil local fort et d'une base de parrains du projet. En deuxième lieu, Dominion s'est considérablement appuyée sur la SRSA pour la réalisation du travail préparatoire d'organisation, ce qui a vraisemblablement entravé

l'adhésion de la population locale à la mission. En troisième lieu, le conseil a été affaibli par le départ prématué de plusieurs membres clés qui ne pouvaient assumer la masse de travail impliquée par un conseil bénévole. Enfin, certains informateurs clés ont indiqué que le calendrier était trop court et que la pression pour faire avancer l'élaboration du projet était trop forte.

Concernant ce dernier point, certains informateurs clés ont indiqué que les petites collectivités étaient en mesure de réussir ce type d'entreprise d'engagement et d'organisation; néanmoins, cela peut prendre bien plus longtemps que 18 mois. Leur expérience montre que si Dominion a bénéficié d'une aide suffisante, il faut beaucoup de temps et de sérieux pour mobiliser cette base de soutien et élaborer un plan stratégique. Le calendrier de l'intervention a constitué un autre facteur aggravant des difficultés rencontrées par Dominion. En effet, après plusieurs années de déclin chronique s'étant soldées par la fermeture définitive de la mine de Prince précédée par celle de Donkin, le moral de la collectivité était au plus bas, ce qui explique sans doute que l'effort d'encouragement de la participation publique devait être plus intense qu'ailleurs.

MOBILISATION DE LA COLLECTIVITÉ

Une fois les plans stratégiques en place, les conseils de collectivité avaient toute latitude pour commencer à mobiliser leur base locale de parrainage, à rechercher des propositions et à approuver des projets. L'entreprise de mobilisation était censée se poursuivre tout au long de la période de cinq ans au cours de laquelle les participants seraient mis à disposition. La présente section étudie le processus mis en œuvre par les conseils pour encourager leur base de parrainage et lancer le PIEC (TdC 5.1). L'évolution dans leurs approches fait également l'objet d'un examen, ainsi qu'un événement inattendu, à savoir la création d'un « super-conseil » collaboratif et intercommunautaire impliqué dans la gestion commune et les activités de marketing. Le succès de ces stratégies de conseil en matière d'élaboration du profil du projet est ensuite évalué selon différents niveaux de connaissance, de soutien et d'engagement de la part des résidents (TdC 5.2).

Le tableau 4.2 présente les indicateurs utilisés pour l'évaluation de ce processus et illustre les variations entre collectivités concernant la façon dont les objectifs ont été atteints. Ces indicateurs ont été évalués par le biais d'entretiens en profondeur avec des membres de conseils, de parrains du projet et d'agents de terrain, grâce à des documents relatifs au fonctionnement des activités des conseils et au moyen d'une analyse de l'enquête communautaire en trois phases.

Tableau 4.2 : Indicateurs clés de la mobilisation réussie de la collectivité

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Activités de mobilisation efficace du conseil (TdC 5.1)						
Le conseil utilise-t-il une gamme de méthodes de marketing ciblant la base de parrains ainsi que de nouveaux organismes?	✓	✓		✓	✓	✓
Le conseil a-t-il le sentiment que les efforts sont fructueux et suffisants?	✓	✓				
Un nombre croissant de parrains potentiels entend-il parler du PIEC et soumet-il des propositions de projet?	✓	✓		✓	✓	✓
Le conseil est-il, dans une large mesure, satisfait des propositions reçues et en approuve-t-il un grand nombre?	✓	✓		✓	✓	✓
Le champ d'action continue-t-il de s'étendre ou s'ajuste-t-il de façon adéquate au cours du projet?						
Déclencher la connaissance, le soutien et l'engagement (TdC 5.2)						
Augmentation de la connaissance du PIEC au sein de la collectivité?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Augmentation de la connaissance du conseil communautaire et de ses activités?	✓	✓		✓		✓
Augmentation du soutien au PIEC et au conseil local?	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Augmentation du bénévolat pour le PIEC?	✓	✓		✓		✓

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION EFFICACE DES CONSEILS (TdC 5.1)

Cibler la base de parrainage

La stratégie de terrain des conseils communautaires a évolué au cours du projet. L'approche initiale mise en œuvre immédiatement après l'approbation des plans stratégiques, néanmoins, impliquait dans une large mesure l'engagement direct d'organismes parrains potentiels par le biais de courriers, d'appels téléphoniques et, dans certains cas, de visites sur place. Certaines méthodes à plus vaste échelle ont également été employées, telles que des

publicités dans les journaux et des communiqués de presse. Les membres de conseils ont dans leur grande majorité reconnu l'importance du bouche à oreille et ont exprimé le désir de mettre en place le profil global du projet ainsi que leur conseil.

Interrogés sur le succès de leur première action sur le terrain en direction des parrains, les membres ont donné des réponses mitigées. Environ la moitié pensait que leur travail sur le terrain était fructueux, tandis que l'autre moitié estimait le contraire, pour diverses raisons. Les personnes ayant des points de vue négatifs — particulièrement à Whitney Pier, Glace Bay et North Sydney — ont à nouveau indiqué que le manque de financement et leur calendrier précipité constituaient les limitations majeures ayant réduit leur capacité à élaborer le profil du projet de manière efficace. Néanmoins, la plupart des informateurs avaient une opinion positive concernant leur action sur le terrain ciblée en direction des organismes locaux effectuée par simple contacts téléphoniques, visites personnelles et courriers directs. Leur initiative initiale était axée dans un premier temps sur la mobilisation de la base traditionnelle de parrains locaux — à savoir les organismes ayant un passé d'engagement dans l'économie sociale ou le développement communautaire —, bien qu'il semble qu'il n'y ait guère eu de nouveaux partenariats entre les organismes existants. Les changements dans la stratégie de terrain basique des conseils sont examinés plus bas, ainsi que les efforts de ces derniers visant à passer de la base traditionnelle à de nouveaux organismes ainsi qu'à encourager une innovation accrue.

Les parrains potentiels et leurs propositions de projet

Le succès des stratégies de terrain des conseils peut également être évalué par le biais des opinions des parrains du PIEC ainsi que, à terme, par le nombre d'organismes s'étant fait connaître et la qualité de leurs propositions. Interrogés sur la façon dont ils avaient entendu parler du PIEC, les parrains de projet ont cité de nombreuses sources, dont les journaux, le bouche à oreille et, dans une moindre mesure, les contacts directs établis par les membres de leur conseil local. Bien que de nombreux membres de conseil semblent avoir perçu leurs activités de terrain comme ayant été moins efficace que leurs contacts ciblés, la majorité des parrains de projet ont fait état d'une impression différente. En fait, ils ne se sont pas fait connaître suite à une sollicitation directe du conseil, mais plutôt suite à une orientation informelle ou au bouche à oreille. En ce qui concerne les raisons de l'élaboration d'une proposition, la plupart des parrains ont reconnu que le manque significatif de ressources et de financement était leur motivation principale, et que le PIEC a satisfait ce besoin de manière plus intéressante que des programmes similaires de création d'emploi. En particulier, nombre d'entre eux ont indiqué que la durée du projet était particulièrement attrayante, dans la mesure où elle leur permettait de s'engager sur une planification à long terme.

Il a également été demandé aux parrains d'évoquer leurs expériences initiales avec les conseils concernant leur présentation initiale, le soutien à l'élaboration de proposition, et les difficultés particulières rencontrées lors de l'ébauche de leurs propositions. La grande majorité des parrains ont reconnu avoir reçu de la part du conseil de leur juridiction du matériel de présentation utile, et ont estimé que l'élaboration de la proposition et le processus d'approbation leur ont été bien expliqués. La majorité a soumis une proposition écrite, tandis qu'il a été demandé à d'autres d'effectuer une présentation formelle auprès du conseil. Les parrains n'ont pas fait référence à des difficultés particulières lors de l'élaboration du projet,

dans la mesure où la plupart étaient issus d'organismes sans but lucratif existants ayant une expérience considérable dans l'obtention de financement de programme ou d'autres ressources de ce type.

En tout, 250 organismes communautaires locaux ont été invités par tous les conseils communautaires (sauf Dominion) à soumettre des propositions de projet, un grand nombre de ces parrains ayant développé plusieurs projets. Bien qu'une minorité de membres de conseils aient exprimé des réserves quant aux propositions de projet initiales reçues (manque de détails et d'innovation), les cinq conseils ont dans une large mesure été satisfaits des propositions leur ayant été soumises, comme l'illustre le fort taux d'approbation ayant suivi les modifications requises. Au total, 295 propositions ont été approuvées par les cinq collectivités au cours du projet, créant du même coup plus de 2 100 emplois destinés aux participants du PIEC, la plupart d'entre eux occupant plusieurs emplois pendant leur période d'admissibilité.

Collaboration intercommunautaire

La majorité des 250 sponsors mobilisés se sont fait connaître par des propositions au cours des deux premières années du projet. Une fois qu'un grand nombre de projets était opérationnel, il semble que moins de place ait été accordée aux actions de terrain, et que l'évolution des méthodes de base employées par la collectivité ait été faible ou nulle. Certains informateurs clés ont estimé que la stabilisation des niveaux d'action sur le terrain et d'élaboration de nouveaux projets indiquait simplement qu'ils étaient satisfaits des projets en cours. D'autres, par contre, ont déclaré qu'une fois les participants entièrement employés, il existait moins de motivation pour élaborer de nouveaux projets; pire, il y avait même une certaine résistance à cette idée, car les parrains ne voulaient pas perdre leurs participants attribués. D'après toutes les sources, il semble qu'il y ait eu peu de travail de terrain et d'innovation relative au projet supplémentaires, dans quelque collectivité que ce soit, après la première session d'approbations.

Le Groupe de planification du conseil communautaire

La formation d'un « super-conseil » commun et intercommunautaire constitue une évolution significative indiquant l'inverse et ayant influencé la nature des activités de planification et de terrain de la plupart des conseils. Cet organe collaboratif, connu par la suite sous le nom Groupe de planification du conseil communautaire (GPCC), est né de discussions lors de l'atelier de développement communautaire pour les conseils animé par la SRSA en avril 2001. Tandis que l'atelier a essentiellement tenté de renforcer la capacité des conseils à utiliser l'économie sociale et à élaborer des projets novateurs et leur compréhension de ces sujets, on espérait également qu'il fournirait une possibilité aux membres de conseils de partager leur savoir, leurs compétences et leurs expériences. Cet atelier a consisté en un ensemble de séances sur l'économie sociale, les méthodes de consultation, la gouvernance de conseil et les relations publiques.

Tandis que la SRSA a animé l'atelier de développement communautaire, l'impulsion pour la formation d'un groupe commun de planification est venue des membres des conseils. Pendant l'atelier, plusieurs membres de conseils ont indiqué qu'ils souhaitaient à l'avenir plus de possibilités de travail en réseau avec d'autres conseils. Les membres de conseil ont semblé comprendre l'importance du travail collectif et ont estimé que cela pourrait bénéficier à toutes les collectivités. « *Je pense que l'idée de départ du groupe était que quelques*

personnes de chaque conseil se réunissent pour parler de leurs points communs. [...] Tout le positif pouvant être partagé ou tout ce que l'on peut partager avec un autre conseil » a déclaré un des membres. Les membres de conseils ont été intéressés par le partage d'idées et la mise en commun de ressources afin de fonctionner de façon plus efficace, et ont estimé que travailler ensemble dans un esprit de coopération favoriserait les buts de chaque conseil.

Ainsi, à la demande des membres des conseils, la SRSA a organisé la première réunion des représentants des différents conseils, qui allait devenir le GPCC. Lors de la réunion initiale, qui a eu lieu en juin 2001, les membres des conseils se sont mis d'accord sur deux objectifs principaux : examiner les propositions de projet communes et d'autres questions concernant de nombreuses collectivités, et embaucher un particulier afin d'élaborer une stratégie coordonnée de communication visant à diffuser plus efficacement les informations sur le projet et à dresser le profil du projet.

En ce qui concerne son premier mandat, la plupart des membres de conseils ont estimé que le GPCC était utile et avait permis de faciliter la discussion sur des questions concernant plusieurs conseils communautaires. Une proposition du Service de l'habitat du Cap-Breton a été citée comme exemple de collaboration fructueuse. La portée du projet était vaste et couvrait des juridictions comprenant plusieurs collectivités, et devait donc recevoir l'approbation de chaque conseil. Dans ce cas, le GPCC était une structure bien adaptée à l'échange d'information et au débat relatif aux avantages et aux inconvénients d'un projet donné. Dans le cadre de son deuxième mandat d'élaboration d'une stratégie coordonnée de communication visant à élargir la portée et l'envergure du projet, néanmoins, le succès du GPCC a fait l'objet d'appréciations mitigées. Un bref examen de ces initiatives et de leur efficacité relative est présenté ci-dessous.

Activités de terrain coordonnées et plan marketing

L'une des premières idées novatrices du GPCC a consisté à proposer que chaque conseil communautaire engage des travailleurs du PIEC comme agents de terrain pour son compte, en tant que responsables de la promotion du projet. Après avoir pris conscience que cette entreprise allait requérir des ressources supplémentaires, chaque conseil a suivi cette suggestion, et a engagé un agent de terrain et un assistant administratif par le biais du PIEC. Le GPCC a également reconnu que le besoin d'une assistance professionnelle supplémentaire allait se faire sentir pour élaborer une stratégie de communication coordonnée. Ainsi, en octobre 2001, un expert en développement communautaire a été engagé — avec des fonds de programme supplémentaires, et non pas avec la subvention de planification de 30 000 \$ — formellement rattaché au GPCC.

Peu de temps après avoir engagé l'expert en développement communautaire, le GPCC a estimé qu'il serait utile d'organiser une série de séances de groupes de discussion dans toutes les collectivités à l'étude (à l'exception de Dominion) afin d'éveiller l'intérêt à l'égard du PIEC et de faire naître des idées de projets novatrices. Les séances ont été animées par l'expert en développement et il a été estimé qu'elles allaient dynamiser les collectivités et inspirer de nouvelles idées de projets. L'expert a également animé un atelier de trois jours pour les agents de terrain et les assistants administratifs. Cet atelier était conçu pour aider ces travailleurs dans leurs tâches et pour renforcer leurs compétences en communication et leur connaissance de la situation en matière d'économie sociale, afin qu'ils puissent faire une meilleure promotion du PIEC.

À l'issue de séances de discussion et de l'atelier de formation, l'expert en développement communautaire a œuvré avec le GPCC à la réalisation d'un plan marketing. Le but de ce plan était de mieux faire connaître le PIEC dans la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) et d'augmenter le nombre de projets de qualité et novateurs menés dans le cadre du PIEC. On espérait que les agents de terrain utiliseraient le plan lors de la réalisation de leur mission de promotion du PIEC. À la suite de la diffusion du plan marketing, le GPCC a commencé à mettre en œuvre d'autres initiatives de promotion. Il souhaitait organiser un événement intercommunautaire de promotion du PIEC. Saisissant bien la complexité impliquée par l'organisation d'un événement de ce type, il a engagé une entreprise de marketing afin de faire naître des idées de propositions. L'entreprise a indiqué que les intérêts du PIEC seraient mieux servis par une présentation vidéo générale, et il a été estimé qu'une telle présentation proposerait une vision marquante du programme en fournissant une liste des réalisations et une vue d'ensemble du projet et des participants.

La société de marketing s'est chargée des activités de promotion et a produit la vidéo destinée à être diffusée dans les cinémas locaux. L'événement a eu lieu le 7 juin 2002 au cinéma local de Sydney. Il a réuni différents partenaires, dont des représentants de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse (MSC-NE), les conseils communautaires, les organismes parrains ainsi que les participants au PIEC, le personnel de la SRSA et d'autres parties prenantes.

Points de vue sur le succès du travail de terrain coordonné et des initiatives de marketing

Les membres de conseils et les agents de terrain se sont accordés à dire que les initiatives visant à accroître la gamme de projets PIEC et leur portée par l'intermédiaire des agents de terrain et d'un plan marketing sont apparues trop tardivement au cours de la mise en œuvre du PIEC pour avoir un impact réel. Bien que le plan marketing fût censé orienter les agents de terrain lorsqu'ils invitaient les organismes parrains à proposer des projets du PIEC, nombre d'entre eux ont indiqué qu'il avait eu un effet réduit sur leur capacité à recruter des parrains. « *C'était un peu comme me fournir une nouvelle bible après que j'ai choisi ma religion* » a déclaré l'un d'entre eux.

Plusieurs agents de terrain ont également indiqué que leurs conseils n'avaient pas eu confiance dans le plan marketing en raison de son élaboration tardive. L'un d'eux a même indiqué que le conseil n'était pas intéressé par le plan, et a déclaré : « *Mon conseil ne s'est pas vraiment intéressé au plan marketing. Lorsque je suis devenu agent de terrain, il avait déjà presque tout ce qu'il lui fallait, pour ainsi dire. Ma marge de manœuvre était limitée* ». Plusieurs agents de terrain surenchérissent en disant que leur collectivité était « ruinée » lorsque le plan a été mis à disposition. Il a même été estimé que le plan marketing aurait dû être prêt au début du recrutement des participants.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LE SOUTIEN ET L'ENGAGEMENT (TdC 5.2)

Connaissance du PIEC et du conseil local

Bien que les points de vue des informateurs clés sur le succès relatifs des initiatives de mobilisation soient importants, d'autres indicateurs peuvent également fournir des sources indépendantes allant dans ce sens. Les objectifs issus de la théorie du changement du PIEC, notamment, indiquent que des activités de terrain et des efforts de mobilisation efficaces de la part des conseils communautaires aurait dû engendrer un meilleur niveau de connaissance, de soutien et d'implication en faveur du PIEC de la part des résidents. L'enquête communautaire en trois phases sur les résidents des collectivités à l'étude et des sites de comparaison fournit une mesure de la connaissance, du soutien et de l'implication au sein du PIEC tout au long du projet.

En ce qui concerne le niveau de connaissance, les résultats indiquent qu'environ un tiers des résidents de New Waterford, Whitney Pier, Sydney Mines et North Sydney avaient entendu parler du PIEC au cours des deux premières années du projet. Bien que ce taux fût légèrement plus faible à Dominion et Glace Bay (environ un quart des résidents), il était néanmoins significativement plus élevé que celui observé dans les sites de comparaison, d'au moins 20 %. Ces taux sont restés stables dans la plupart des collectivités pendant le reste de l'étude, bien qu'ils aient augmenté d'environ 40 % à Sydney Mines et North Sydney. À la fin de la période de suivi de 2006, le taux de connaissance du projet au sein de toutes les collectivités à l'étude demeurait bien supérieur à celui des sites de comparaison.

Outre le niveau général de connaissance du PIEC, on s'est également intéressé au niveau de connaissance du conseil local. Les résultats confirment qu'au cours des trois premières années du projet, la connaissance des conseils locaux était la plus élevée à New Waterford, Sydney Mines et North Sydney, avec un taux d'environ 15 %. À Whitney Pier, Glace Bay et Dominion, ce taux était de tout juste moins de 10 %, ce qui ne constituait pas une différence significative par rapport à celui des sites de comparaison. Tandis que le taux de connaissance des conseils a augmenté jusqu'à un niveau significativement plus élevé à Whitney Pier au cours de la deuxième moitié du projet (jusqu'à environ 13 %), il a continué de chuter à Glace Bay et Dominion, jusqu'à moins de 10 %.

Soutien au PIEC et aux activités du conseil

Parmi les résidents connaissant le projet, la très grande majorité — plus de 90 % — ont soutenu le programme dans toutes les collectivités; ce taux est resté stable tout au long du projet. L'intensité du soutien était néanmoins variable de site à site, le plus fort taux ayant été observé à New Waterford et Sydney Mines, où 60 % des résidents de ces deux collectivités ont indiqué qu'ils soutenaient activement le PIEC; cette proportion chutait à moins de la moitié dans les sites de comparaison. Il est particulièrement frappant de noter que la proportion de personnes connaissant leur conseil local et ayant jugé sa capacité de réaction à l'égard de leurs collectivités comme étant bonne ou très bonne variait de deux tiers à New Waterford, Sydney Mines et North Sydney, à moins de la moitié à Glace Bay et Whitney Pier.

Engagement bénévole

La connaissance accrue du programme et du soutien à celui-ci était également censée entraîner une augmentation du niveau d’engagement et d’interaction au sein des activités du PIEC de la part des résidents, ce qui était censé augmenter à son tour la probabilité d’obtenir des effets liés aux processus dans les collectivités. La figure 4.1 indique le pourcentage de résidents impliqués dans une activité du PIEC, quelle qu’elle soit.³ Le fait que le niveau d’engagement à Dominion et Glace Bay n’était pas statistiquement différent de celui observé dans les sites de comparaison constitue le premier résultat notable. Bien que Dominion ait dans un premier temps atteint un niveau d’engagement plus élevé pendant la phase de mise en œuvre (ou première ronde) à raison d’un point complet de pourcentage de plus que les sites de comparaison, ce niveau a décliné au cours des rondes 2 et 3 en raison des difficultés de la collectivité à poursuivre le processus et à élaborer des projets PIEC. Glace Bay était pour sa part une collectivité de la phase 2 ayant reçu l’offre du PIEC après les autres, à savoir en 2001. Elle a également décidé d’engager sa collectivité et a recherché l’approbation du conseil plutôt rapidement par rapport aux autres. Ainsi, son niveau d’engagement au cours de la première ronde n’était pas aussi significativement élevé que ceux observés dans les sites de comparaison. Bien que l’engagement fût légèrement plus élevé, même au cours des rondes 2 et 3, il n’était pas non plus significativement différent de ceux des sites de comparaison.

En revanche, le niveau d’engagement à New Waterford, Sydney Mines, Whitney Pier et North Sydney était sensiblement plus élevé que celui observé dans les sites de comparaison. À chaque ronde, l’engagement était de 2 à 3 points de pourcentage plus élevé que celui des sites de comparaison (il est statistiquement significatif à partir de 5 points de pourcentage), ce qui a représenté une ressource considérable pour les collectivités lors de la mise en œuvre du PIEC. Cet engagement a revêtu de nombreuses formes, de l’assistance aux réunions communautaires à l’adhésion aux conseils communautaires, en passant par l’engagement au sein du conseil ou en faveur d’activités du comité et le parrainage de l’élaboration de projet.

EN RÉSUMÉ

Les grands traits des résultats au sein des collectivités continuent d’indiquer que ce sont New Waterford et Sydney Mines, où seuls quatre ou cinq des indicateurs clés n’ont pas été atteints, qui ont mis en œuvre les processus de planification et de mobilisation les plus conformes aux attentes initiales. Néanmoins, on observe qu’elles pourraient avoir utilisé les aides au développement disponibles de façon plus intense et leur stratégie de planification aurait pu être plus globale, dans la mesure où il n’y avait guère (ou pas du tout) de liens entre les résultats à court terme et ceux à long terme ni de capacité d’évaluation continue. De même, bien qu’elles se soient engagées dans une consultation externe restreinte pendant la planification, elles ont stagné après une première session d’approbations et n’ont guère élaboré de nouveaux projets, ni été novatrices au cours de la deuxième moitié du projet.

North Sydney et Whitney Pier North Sydney ont également connu un processus de planification stratégique et de mobilisation ayant atteint de nombreux objectifs préalables.

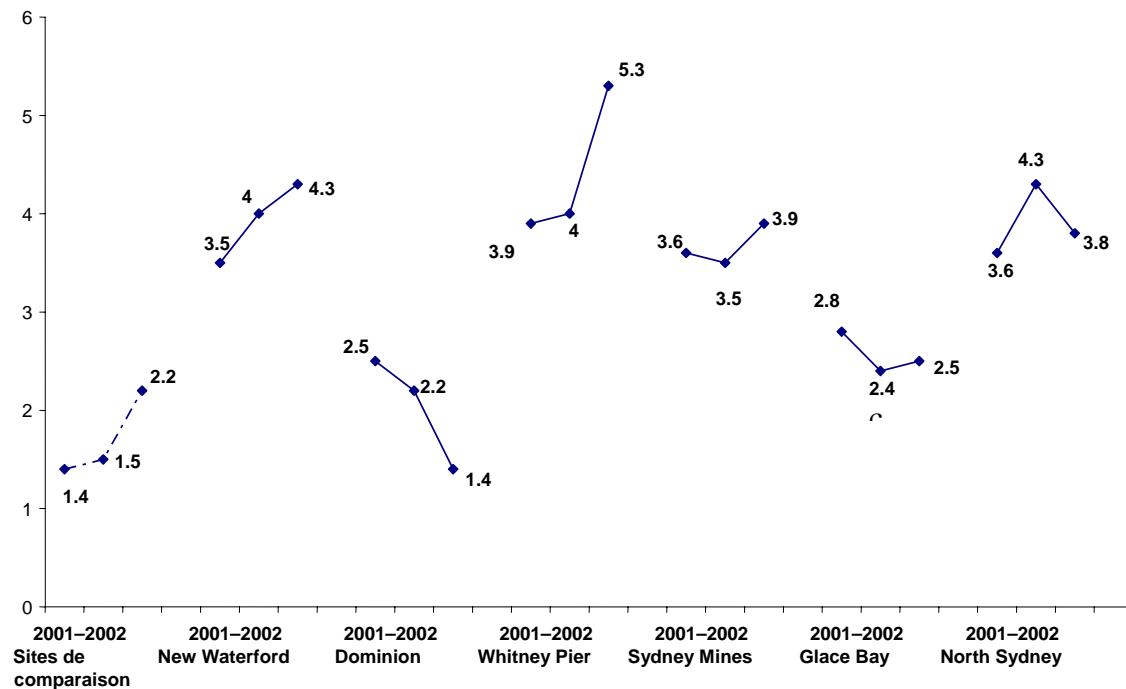
³ L’engagement pour le PIEC au sein des sites de comparaison est imputable aux travailleurs participant au PIEC (ayant été recrutés dans toute la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB), aux participants non-résidents à un programme communautaire, ou aux personnes ayant indiqué un engagement par erreur. Par conséquent, la différence de niveau entre chaque programme communautaire et les sites de comparaison constitue une mesure de l’ampleur du bénévolat en faveur du PIEC au sein de la collectivité en question.

Quelques indicateurs de plus n'ont pas été atteints, d'un total de six ou sept pour chacune des collectivités. Les conseils de North Sydney et Whitney Pier ont semblé ressentir l'épreuve de la limitation des fonds de façon plus marquée que les autres collectivités. Bien que Whitney Pier ait réussi à obtenir des sources externes d'aide, la collectivité n'a néanmoins pas employé d'experts en développement et ses processus de planification ont impliqué une faible consultation externe, à l'exception de l'étude des plans élaborés par d'autres collectivités. North Sydney, en revanche, a utilisé les compétences externes en développement et s'est engagée dans un processus de planification plus structuré et plus consultatif, mais a eu moins de succès en matière d'obtention de sources externes d'aide en nature.

Bien que Glace Bay ait élaboré un plan stratégique et ait mobilisé avec succès les organismes locaux de parrainage, l'entreprise de mobilisation de la collectivité a pourtant été moins fructueuse qu'espérée : au moins dix indicateurs n'ont pas été atteints. En l'occurrence, les niveaux de connaissance du projet, le soutien à celui-ci et l'engagement des résidents étaient inférieurs à ceux des autres collectivités et n'enregistrait pas de différence significative par rapport à ceux observés dans les sites de comparaison. Comme à North Bay, le recrutement tardif peut avoir incité cette collectivité à commencer d'urgence l'élaboration du projet et est donc susceptible d'avoir entraîné une consultation et un engagement moindres de la part des résidents.

Dominion a eu de grandes difficultés à mettre en place un conseil pleinement opérationnel. La collectivité n'a pas mené à bien la planification stratégique ni la mobilisation des parrains. Ainsi, ses résultats étaient très loin des objectifs.

Figure 4.1 : Pourcentage d'engagement en faveur du PIEC au cours des deux dernières années, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différentes de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

Chapitre 5 : Élaboration du projet

Les collectivités qui ont participé au programme ont élaboré près de 300 projets, mais le niveau d'aide apportée par le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) à chacun des secteurs et collectivités a varié en termes de nombre d'heures de travail attribué.

Certaines collectivités ont approuvé les projets plus rapidement, ont bénéficié d'une part de ressources affectées aux participants plus importante et ont davantage utilisé ces ressources pour des secteurs particuliers. Le présent chapitre s'intéresse au processus d'approbation et à la mise en œuvre des projets, tout en illustrant les différences observées en termes de nombre et de types de projets mis en œuvre dans les collectivités à l'étude et les secteurs participants.

Outre le montant des ressources dont chacune des collectivités a pu bénéficier, les types d'emplois qui ont été créés ont également eu d'importantes implications sur la nature des effets possibles. Environ 1 300 emplois ont été créés grâce au projet, dans l'ensemble des 10 classifications nationales des professions (CNP)¹, et ont exigé des niveaux de compétences variés (des postes non spécialisés exigeant une simple aptitude à l'emploi aux postes de gestion, spécialisés). Les organismes parrains qui ont reçu les travailleurs étaient censés améliorer leur capacité à accomplir leurs missions, et cela dans des domaines qui dépendaient des types de postes subventionnés grâce au projet. Le processus d'approbation et de mise en œuvre du projet est résumé dans l'encadré 5.1.

ÉLABORATION DES PROJETS ET FOURNITURE DES SERVICES

Le présent chapitre étudie l'élaboration des projets du PIEC et s'intéresse plus précisément aux types et à l'éventail de services qui ont été fournis dans les collectivités. Le tableau 5.1 présente les indicateurs qui ont été utilisés pour évaluer ce processus et illustre les différences entre collectivités par rapport à ce qui était prévu. Les résultats ont été évalués grâce à des entretiens approfondis avec des membres du conseil et des organismes parrains sur le processus d'approbation et la réalisation des projets, au Système d'information sur la gestion du projet (SIGP) qui a conservé les données relatives aux projets et aux emplois, à une archive des médias locaux utilisée pour évaluer la visibilité des projets et à une enquête d'opinion effectuée auprès des résidents des collectivités. Parmi les effets spécifiques qui ont été observés, il convient de citer : le nombre et la qualité des rapports établis par les informateurs clés sur le processus d'approbation et sur les aides apportées pendant la réalisation des projets, le nombre et la diversité des projets et des emplois créés, le nombre d'heures affectées aux participants qui ont été attribuées aux différents secteurs des collectivités, le nombre de rapports sur les projets diffusés par les médias et le niveau de sensibilisation aux activités des projets parmi les résidents.

¹ Le système de codification normalisé des CNP permet de décrire les professions des Canadiens; il est géré par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) en partenariat avec Statistique Canada. Pour de plus amples informations, consulter le site Web <www23.hrdc-drhc.gc.ca> (consulté pour la dernière fois le 3 mars 2008).

Encadré 5.1 : Élaboration du projet

6.0 La mise en œuvre des projets est couronnée de succès et fournit aux collectivités un ensemble de services importants

6.1 Le conseil communautaire approuve les projets et soutient les organismes parrains en vue d'une mise en œuvre réussie

Le conseil suit un processus régulier et applique un ensemble de critères permettant d'approuver les projets. Ce processus d'approbation veille à ce que les projets suivent les directives du PIEC et soient conformes aux priorités des collectivités définies dans les plans stratégiques du conseil. Une fois que les projets ont été approuvés, les organismes parrains reçoivent les travailleurs et bénéficient de suffisamment de ressources et d'aides apportées par leur conseil et leur bureau local du PIEC pour mettre en œuvre et réaliser les projets dans les meilleures conditions.

6.2 Les projets fournissent à l'ensemble de la collectivité et aux secteurs clés qui en ont besoin des services importants et visibles

Les services approuvés fournissent aux collectivités un ensemble de services importants. Dans la mesure où ils correspondent à ceux identifiés dans le plan stratégique du conseil, des secteurs clés bénéficient également des projets. La visibilité du projet augmente au sein de la collectivité et la sensibilisation aux projets spécifiques continue à progresser. Bien que les résidents ne remarquent pas forcément les travailleurs, ils prennent de plus en plus conscience des organismes parrains et des services qu'ils fournissent à la collectivité.

APPROBATION ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS (TdC 6.1)

Processus d'approbation et directives

Tous les conseils communautaires ont indiqué s'être réunis régulièrement pour examiner les propositions et avoir utilisé une liste de contrôle facilitant la vérification de la recevabilité des projets. Bien qu'il y ait eu des différences, entre les collectivités, au niveau du contenu de ces listes de contrôle, le processus a été suivi de la même façon dans toutes les collectivités : pour être retenues par le conseil, les propositions devaient démontrer que les activités du projet étaient conformes aux priorités que le conseil avait définies dans ses plans stratégiques. D'autre part, l'organisme parrain était tenu de démontrer sa capacité à gérer son projet, notamment à apporter des ressources supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires à la mise en œuvre réussie et à l'organisation de la supervision des travailleurs.

Seuls les conseils sont habilités à approuver, à rejeter les propositions ou à demander que leur soient apportées des modifications. Il y avait cependant cinq grandes directives, qui ont été établies dès le début par les bailleurs de fonds du PIEC :

- Les conseils doivent démontrer, dans la mesure de leurs moyens, que les projets qu'ils approuvent sont conformes aux désiderata des résidents;
- Les bénéfices tirés des projets doivent être utilisés au profit de l'ensemble de la collectivité, et non pas au profit d'un petit groupe d'individus;
- Les projets doivent éviter de remplacer des emplois existants. Dans la mesure du possible, les activités des projets ne doivent pas entrer en concurrence avec des

entreprises privées établies dans le même secteur ou remplacer des travailleurs du secteur public qu'un autre dispositif aurait permis de recruter;

- Les conseils ne doivent pas approuver des projets illégaux ou non conformes à l'éthique; et
- Les projets doivent conserver suffisamment de documents pour satisfaire aux exigences raisonnables en matière de reddition des comptes.

Tableau 5.1 : Indicateurs clés de la mise en œuvre du projet et de la fourniture des services

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Approbation et mise en œuvre du projet (TdC 6.1)						
Le conseil a-t-il utilisé un processus régulier, équitable et efficace pour approuver les projets?	✓	✓		✓	✓	✓
Les directives sur l'approbation sont-elles suivies?	✓	✓		✓	✓	✓
Les ressources et les aides apportées par le conseil et le bureau du PIEC ont-elles été suffisantes?	✓	✓		✓	✓	✓
Les projets réalisés avec succès sont-ils suffisants?	✓	✓		✓	✓	✓
Les projets fournissent aux collectivités des services importants et visibles (TdC 6.2)						
Les projets procurent-ils assez de services importants?	✓	✓		✓	✓	✓
Les projets ont-ils bénéficié aux secteurs clés identifiés dans le plan stratégique du conseil?	✓	✓		✓	✓	✓
La visibilité des projets a-t-elle augmenté?	✓	✓			✓	
La sensibilisation aux projets a-t-elle augmenté au sein de la collectivité?	✓	✓		✓	✓	

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Les conseils avaient la responsabilité de s'assurer que les projets approuvés respectaient ces directives. Le Comité de mise en œuvre du projet (PIC en anglais) avait la responsabilité de s'assurer que les conseils respectaient cette obligation. Bien que le comité ne puisse pas infirmer une décision du conseil visant à approuver un projet, il pouvait exiger du bureau du PIEC qu'il n'attribuât aucun participant à un projet qui, selon le point de vue du comité, ne respectait pas ces directives.

Les taux d'approbation des projets ont été élevés dans toutes les collectivités, mais il semble que North Sydney ait mis en œuvre un ensemble de critères plus stricts qui a débouché sur un nombre d'approbations inférieur. Les données recueillies suggèrent également que les directives en vue de l'approbation ont été régulièrement suivies; cependant, dans un petit nombre de cas, le remplacement d'emplois existants a posé quelques problèmes (troisième directive). Ces problèmes ont été examinés par les conseils locaux concernés et n'ont conduit qu'à un unique retrait de participants.

Soutiens des organismes parrains et mise en œuvre du projet

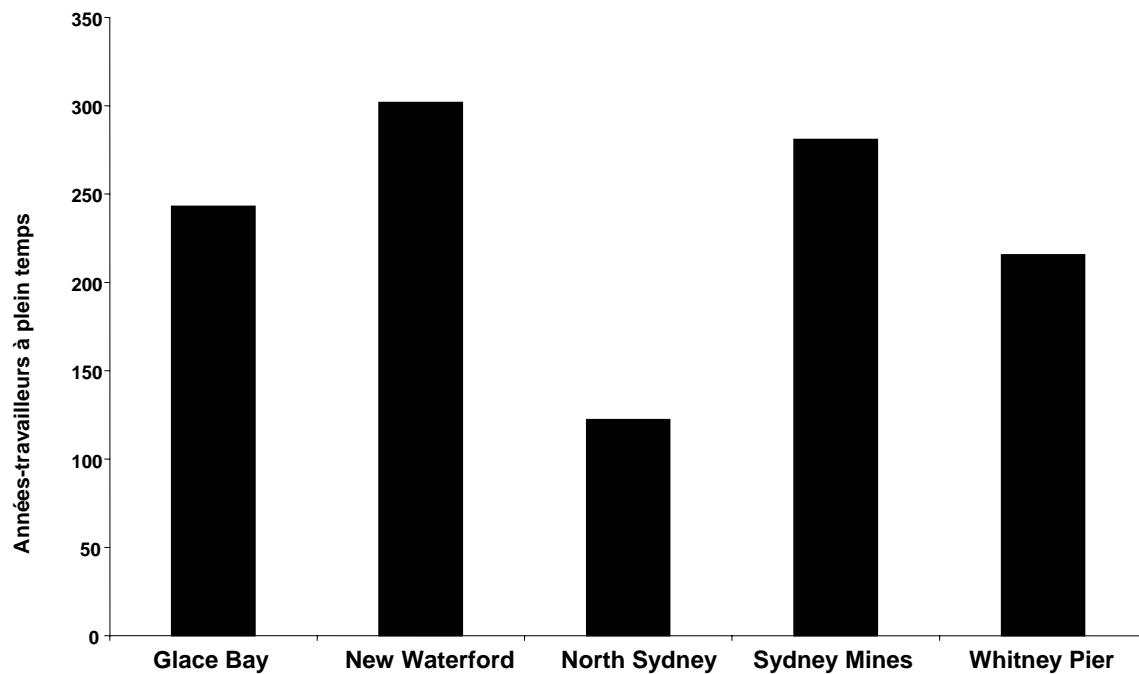
Suite à l'approbation des projets, les organismes parrains étaient habilités à recevoir les travailleurs et à commencer la mise en œuvre des projets. Pour faciliter ce processus, les organismes parrains se sont vu proposer différentes aides par le conseil communautaire local et le bureau du PIEC, notamment des documents de présentation, une séance d'orientation organisée par le bureau du PIEC et l'examen des services de soutien du programme. Les entretiens en profondeur avec les organismes parrains, les membres du conseil et le personnel comprenaient des questions visant à déterminer si ces soutiens étaient suffisants.

Les résultats suggèrent que les documents reçus par les organismes parrains après leur approbation, qui était réglementée par les différents conseils, n'étaient ni identiques d'un conseil à un autre, ni suffisamment exhaustifs dans leur présentation des informations pertinentes. Les organismes parrains se sont souvent présentés dans le bureau du PIEC sans avoir été sensibilisés à l'Accord de l'organisme parrain (AOP) ou aux documents de référence, tels que la formule d'offre d'emploi ou les feuilles de temps. Des problèmes de cohérence entre les différents processus utilisés par les conseils ont été observés par le personnel du programme. Néanmoins, les résultats des entretiens suggèrent que l'ensemble des organismes parrains ont ultérieurement bénéficié d'une séance d'orientation exhaustive au bureau du PIEC et que la plupart d'entre eux ont compris quelles étaient leurs responsabilités. De même, la grande majorité des organismes parrains ont indiqué avoir été globalement satisfaits des soutiens mis à leur disposition.

Finalement, les organismes parrains de l'ensemble des collectivités (à l'exception de Dominion) ont mis en œuvre avec succès 295 projets pendant la durée de l'étude. Environ 1300 emplois ont été créés grâce à ces projets et ont été pourvus grâce à plus de 2100 placements dans les emplois, la plupart des participants ayant occupé plusieurs emplois pendant leur période d'admissibilité. L'échelle des projets et la répartition des ressources dont ils ont bénéficié ont cependant varié en fonction des collectivités. La figure 5.1 illustre la variation des ressources attribuées aux collectivités, notamment en termes de nombre d'années-travailleurs attribuées aux projets élaborés par les différents conseils.

New Waterford et Sydney Mines ont élaboré les projets qui ont bénéficié du plus grand nombre d'heures participant, soit près de 300 années-travailleurs pour chacune des collectivités. Glace Bay et Whitney Pier ont reçu des ressources moins substantielles, soit environ 250 et 200 années-travailleurs respectivement. Les projets approuvés par North Sydney ont reçu des ressources nettement moins importantes, soit environ 125 années-travailleurs, ce qui est dû en partie à la participation tardive de la collectivité à l'étude. Le conseil de Dominion n'a approuvé aucun projet, mais un petit nombre de participants ont travaillé à Dominion sur des projets approuvés par d'autres conseils.

Figure 5.1 : Années d'emploi à plein temps attribuées, par collectivité



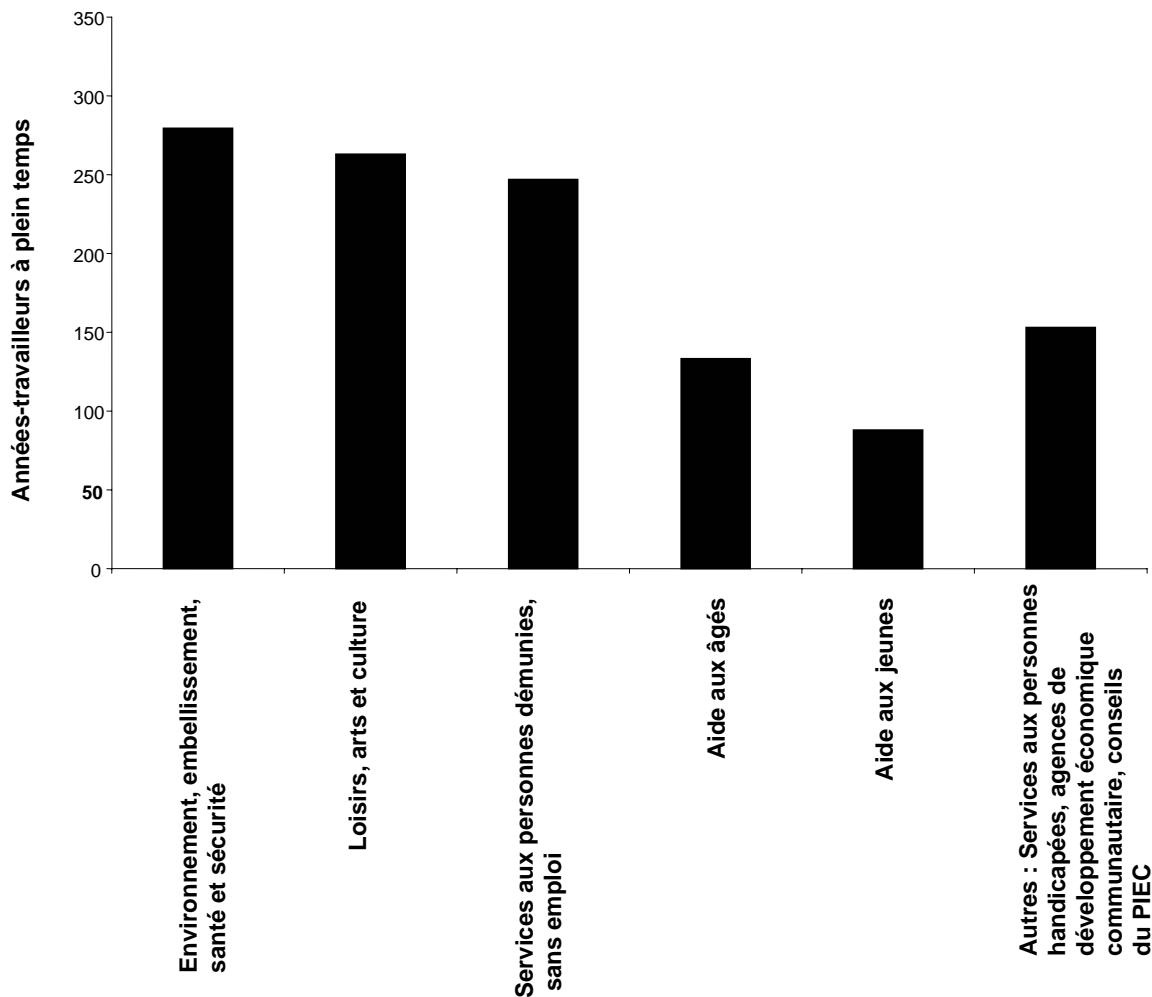
Source : Calculs établis à partir des données du SIGP.

LES PROJETS ONT FOURNI AUX COLLECTIVITÉS DES SERVICES IMPORTANTS ET VISIBLES (TdC 6.2)

Types de projets et secteurs concernés

Les effets que le PIEC pourrait avoir sur les collectivités dépendent, dans une large mesure, des types de projets mis en œuvre et des secteurs qui en bénéficient. En particulier, le niveau des soutiens que chacun des secteurs de la collectivité a reçu a eu tendance à varier en termes de nombre d'heures participant que les conseils communautaires ont choisi de leur allouer. La figure 5.2 illustre le nombre d'années-travailleurs à plein temps qui ont été attribuées aux projets par le secteur bénéficiaire de la collectivité.

Figure 5.2 : Années d'emploi à plein temps attribuées, par type de projets



Source : Calculs établis à partir des données du SIGP.

Le plus grand groupe de projets est celui lié à l'environnement, à l'embellissement de la collectivité, à la santé et à la sécurité; il a bénéficié d'environ 280 années d'emploi à plein temps pendant la période de l'étude. Ces projets avaient pour objet de renforcer ou de développer les efforts déployés par les organismes des collectivités pour protéger et préserver la santé et la sécurité des résidents et de l'environnement local. Les organismes parrains qui relevaient de cette catégorie comprenaient des services d'incendie fournis par des bénévoles, des bureaux de police de la collectivité, des services de santé, des groupes de soutien et des groupes d'intérêt spécial, ainsi que des groupes d'intervention en faveur de l'environnement. Parmi les postes proposés dans cette catégorie, il y avait des chercheurs et des hommes de terrain, des responsables de la gestion des ressources en eau et de la domotique de l'énergie, ainsi que des personnes exerçant leurs activités dans les domaines de l'administration, de la maintenance, de la sensibilisation communautaire et de la collecte de fonds. Les projets d'embellissement de la collectivité ont cherché à améliorer l'aspect visuel des édifices locaux et des espaces de la collectivité. Parmi les parrains de projets, il convient de citer les églises et auxiliaires, les cimetières et les groupes de la collectivité qui ont proposé des postes de préposés à l'entretien, de charpentiers et d'ouvriers jardiniers d'entretien des terrains.

Les projets dans les domaines des loisirs, des arts et de la culture ont également été considérés comme prioritaires et ont représenté plus de 260 années d'emploi à plein temps. Ces projets ont renforcé ou développé les efforts déployés par des salles et des associations locales en matière de sports, de hobbies et de styles de vie. Les parrains de projets de cette catégorie comprenaient des salles (amphithéâtres, patinoires, piscines, terrains et complexes de sports, centres communautaires), des clubs de sports et des organisateurs d'événements spéciaux. Les postes proposés étaient en rapport avec l'entretien, la coordination et la collecte de fonds et comprenaient également des moniteurs et des guides. Les initiatives dans les domaines des arts et de la culture ont eu pour objet de renforcer les arts et la culture locaux ou de préserver l'histoire et les traditions locales grâce aux parrains des projets, tels que les théâtres, galeries, associations d'artistes, écoles, sociétés historiques et du patrimoine, ainsi que les comités des fêtes de la collectivité. Parmi les postes proposés dans cette catégorie, il convient de citer les costumiers, les guides touristiques, les adjoints administratifs, les collecteurs de fonds, ainsi les planificateurs et les gestionnaires d'événements.

Les collectivités ont également élaboré des projets pour des sous-groupes particuliers, notamment pour les personnes à faible revenu, les seniors et les jeunes. Avec 175 années d'emploi à plein temps attribuées, la troisième catégorie de projets est celle des services aux personnes démunies et au chômage. Les projets du PIEC proposant des services aux plus démunis ont renforcé ou développé les capacités des organismes apportant une aide ou procédant à des interventions d'urgence auprès de résidents à faible revenu ou de personnes en crise. Les organismes parrains de cette catégorie comprenaient des banques alimentaires, des foyers, une association d'aide au logement, un centre de soins en établissement et différentes organisations caritatives. Parmi les postes proposés dans cette catégorie, il convient de citer les acteurs de la défense des consommateurs, les collecteurs de fonds, les agents de recouvrement, le personnel d'entretien, les administrateurs et les réceptionnistes. Les projets du PIEC apportant des aides aux personnes sans emploi ont développé ou renforcé les services d'amélioration de l'employabilité et d'aide à la recherche d'emploi existants, notamment les services de garde d'enfants, de consultation pour l'embauche, d'accès à l'informatique, d'alphabétisation, d'amélioration de l'employabilité et de remise à niveau. Les organismes parrains de cette catégorie comprennent un centre d'orientation professionnelle, des sites publics d'accès à Internet, un programme sur les petites entreprises, un centre de jour ainsi que des programmes pour le réemploi, le perfectionnement des compétences ou la reconversion. Les postes proposés dans cette catégorie comprennent des directeurs des services administratifs, des réceptionnistes, des formateurs, des éducateurs en garderie et des préposés à l'entretien et aux installations.

Les projets qui ont fourni des services aux seniors ont bénéficié de plus de 130 années d'emploi à plein temps et ont généralement renforcé ou développé la capacité d'organismes qui proposaient aux seniors locaux des services, soins de santé, loisirs et conseils visant à défendre une cause ou des intérêts particuliers. Les parrains des projets comprenaient des résidences assistées ou autonomes, la Légion royale canadienne, des clubs de seniors et de pensionnés, des services de police et une agence pour le développement de la collectivité. Les postes proposés dans cette catégorie comprenaient des préposés à l'entretien et aux installations, des animateurs, des chercheurs, des nettoyeurs et des personnes-ressources.

Avec près de 100 années d'emploi à plein temps, le secteur des jeunes a également bénéficié de ressources significatives qui ont permis de renforcer ou de développer la capacité des organismes qui proposent des installations ou des services sociaux, récréatifs et éducatifs aux jeunes des collectivités. Les organismes parrains de cette catégorie comprennent des établissements d'enseignement, des associations sportives et récréatives, des maisons de jeunes, des organisations religieuses et des événements spéciaux. Les postes proposés dans cette catégorie comprenaient des réceptionnistes, des administrateurs, des coordinateurs d'activités, des préposés à l'entretien, des animateurs, des entraîneurs, des chercheurs et des travailleurs de proximité.

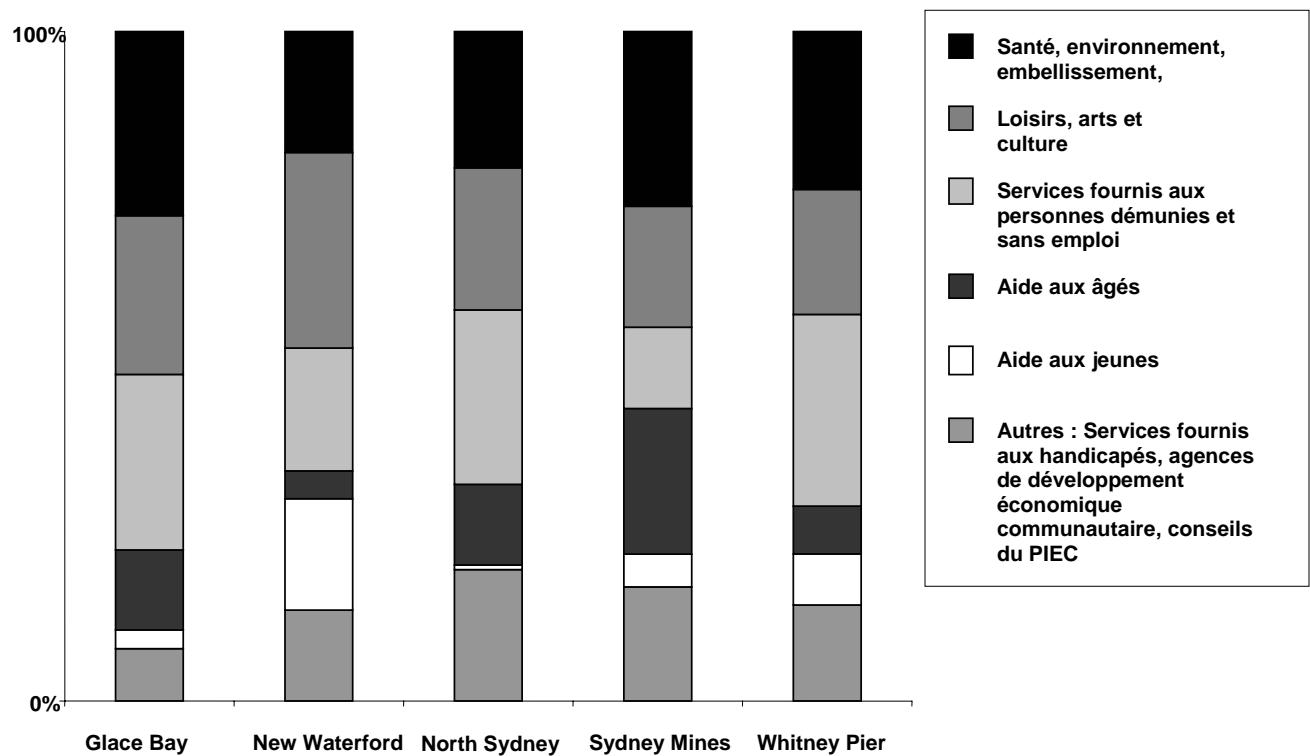
Plus de 150 années d'emploi à plein temps ont été consacrées à un ensemble d'autres projets qui ont fourni de services à des personnes ayant une incapacité, ont apporté une aide à des associations pour le développement économique des collectivités et à des initiatives privées, ainsi qu'un soutien aux activités des conseils communautaires. Les projets qui ont aidé des personnes ayant une incapacité ont renforcé ou développé les capacités d'organismes proposant des services ou la défense d'une cause ou d'intérêts particuliers à des jeunes et à des adultes affectés par des incapacités acquises et congénitales, physiques ou intellectuelles ou par des problèmes de santé mentale, au sein des collectivités et dans l'ensemble de la MRCB. Les services comprenaient du coaching comportemental, des soins personnels, des activités sociales et récréatives, des consultations pour l'embauche et de l'initiation au travail, ainsi que des services de défense d'une cause ou d'intérêts particuliers et d'aide au logement. Les postes proposés dans cette catégorie comprenaient des assistants sociaux, des directeurs des services administratifs, des chercheurs, des bénévoles ainsi que des coordinateurs d'événements spéciaux et des collecteurs de fonds. Les projets proposés par des associations pour le développement économique communautaire ont parrainé des postes de directeurs des services administratifs, de travailleurs de proximité, de chercheurs et de coordinateurs. Les projets privés devaient avoir pour objectif de bénéficier à l'ensemble de la collectivité et ne devaient pas remplacer ou concurrencer des emplois publics ou privés existants. Les organismes parrains étaient de petites entreprises s'intéressant aux collectivités et ont proposé des postes de débutants dans les domaines de l'agriculture, de la production alimentaire et de l'entretien d'instruments de musique.

Bien que toutes les collectivités à l'étude (à l'exception de Dominion) aient réussi à mettre en œuvre un ensemble de projets, des différences ont été observées entre les collectivités au niveau des secteurs bénéficiaires. Dans la figure 5.3, l'attribution des pourcentages d'heures travaillées par les participants aux différents domaines de priorités montre de quelle façon les collectivités ont choisi de répartir leurs ressources entre les secteurs. Si l'on s'en tient aux similitudes, les deux catégories de projets les plus importantes dans chacune des collectivités — l'environnement, l'embellissement et la santé ainsi que les loisirs, les arts et la culture — ont représenté près de la moitié des ressources attribuées dans chacune des collectivités. Bien que l'échelle des projets ait varié, ceci suggère que les types de résultats qui pouvaient être affectés ont eu tendance à être similaires, notamment lorsque l'ensemble de l'échantillon des résidents de chaque collectivité a été pris en considération.

Cependant, les autres domaines de priorités ont varié entre les collectivités, ce qui pourrait avoir une influence sur les zones géographiques dans lesquelles les effets sur les sous-groupes clés sont les plus susceptibles d'être observés. Bien que chacune des collectivités ait choisi de venir en aide aux individus à faible revenu, aux seniors et aux jeunes, les résultats suggèrent que l'importance relative accordée à ces secteurs a varié. Par

exemple, Whitney Pier, North Sydney et Glace Bay ont consacré près d'un quart de leurs ressources à des projets conçus pour les individus à faible revenu et les personnes sans emploi, soit davantage qu'à New Waterford et à Sydney Mines. En revanche, New Waterford s'est distinguée pour ses efforts en faveur du secteur des jeunes, alors que Sydney Mines a choisi d'allouer des ressources significatives au secteur des seniors.

Figure 5.3 : Pourcentage d'années d'emploi attribuées, par collectivité et par secteur bénéficiaire



Source : Calculs établis à partir des données du SIGP.

L'encadré 5.2 présente une série d'exemples de projets qui ont été parrainés par les collectivités à l'étude dans chacun des secteurs qu'elles ont considérés comme des priorités.

Encadré 5.2 : Exemples de projets du PIEC

Two Rivers Wildlife Park, New Waterford

Le parc est géré par une société sans but lucratif constituée de 21 bénévoles soutenus par une centaine de membres. Le PIEC a fourni du personnel administratif, des gardiens, des formateurs pour les étudiants bénévoles et des magasiniers. Le parrain du projet a déclaré que sans l'aide du PIEC, la survie de la société aurait pu être remise en question et que leur implication dans le PIEC leur a permis d'entretenir leurs installations, de diversifier leurs services et de faire augmenter le nombre de visiteurs du parc.

Glace Bay Heritage Museum Society

L'objectif de la Société est de restaurer l'ancien hôtel de ville de Glace Bay et de le transformer en musée du patrimoine opérationnel. La Société a demandé deux participants au PIEC, l'un pour apporter une aide en tant que réceptionniste / agent administratif, et l'autre pour travailler en tant que gardien de musée. Le parrain du projet a souligné que l'aide apportée par le PIEC avait permis à la Société de créer de nouveaux liens entre les résidents de Glace Bay et des autres collectivités.

New Deal In-home support, Sydney Mines

Ce projet a été conçu pour aider les seniors à nettoyer et à procéder à des travaux de peinture et de tapisserie dans leur propre maison, et soutient jusqu'à deux participants dans le cadre de programmes de ludothérapie destinés aux seniors et mis en œuvre dans deux hôpitaux locaux. Le parrain a souligné que les services de nettoyage avaient pour objet d'aider les seniors les plus en difficulté d'un point de vue financier et physique, et que sans le projet, nombre des bénéficiaires auraient dû aller en maisons de retraite.

Ann Terry Women's Employment Project, Whitney Pier

Établi à Sydney, cet organisme sans but lucratif a pour objectif de faire augmenter l'employabilité des femmes qui retournent à la vie active rémunérée grâce à la formation dispensée par un conseiller en emploi et aux compétences acquises en matière de recherche d'emploi. Le PIEC a fourni le personnel de soutien administratif dont avaient besoin les conseillers en emploi de l'organisme. Grâce au PIEC, l'organisme a pu obtenir auprès de Service Canada l'aide financière qui lui a permis de transformer les participants en membres permanents de son personnel.

Family Resource Centre, New Waterford

Outre le fait qu'il constitue un lieu accueillant pour les jeunes de la collectivité, le Centre organise des activités sociales, récréatives et éducatives, tels que des cours de cuisine, du soutien scolaire et des consultations psychologiques pour les difficultés liées à l'alcool ou aux stupéfiants. Pour s'assurer de la pertinence de ces services, le Centre a conduit des recherches, des enquêtes et des évaluations des besoins au sein de la collectivité. Plusieurs organismes de la collectivité ont apporté leur soutien à la demande de projet et ont souligné que l'apport d'une maison des jeunes était considérable pour la collectivité. Le Centre a proposé jusqu'à 11 postes aux participants du PIEC tout au long du projet.

Northside Adult Services Centre, North Sydney

Le Centre fournit des services de préparation au travail, de coaching comportemental et des soins personnels à des adultes ayant une déficience intellectuelle. L'aide supplémentaire apportée par les travailleurs du PIEC a permis à l'organisme d'augmenter le nombre de ses clients. Deux projets et 10 postes ont été approuvés par deux conseils communautaires différents.

Visibilité des projets et prise de conscience au sein de la collectivité

La visibilité des projets spécifiques et la sensibilisation croissante des résidents aux activités qu'ils génèrent dans les collectivités est un autre indicateur important de la mise en œuvre réussie. Les nombreux récits dans les médias locaux faisant référence à des parrains spécifiques et à leurs activités constituent un instrument de mesure particulièrement utile. Une archive des documents diffusés dans les médias a été gérée pendant toute la durée du projet et a permis de comptabiliser l'ensemble des articles pertinents publiés dans les journaux. La figure 5.4 représente le nombre d'articles consacrés à des projets spécifiques et publiés dans chacune des collectivités entre 2001 et 2005. Ces articles étaient presque exclusivement élogieux ou neutres. Rares étaient ceux qui critiquaient des projets spécifiques.

Les résultats confirment que les trois collectivités qui ont été à l'origine des plus grands nombres d'heures de travail proposées aux participants — New Waterford, Sydney Mines and Glace Bay — ont été celles qui ont bénéficié de la plus grande visibilité locale. Plus de trente articles ont été publiés dans les journaux locaux à New Waterford et Sydney Mines et ont mis en avant les activités des projets. Plus de vingt articles ont été publiés sur les projets réalisés à Glace Bay, qui a bénéficié du plus grande nombre d'heures participant. En revanche, moins d'une douzaine d'articles ont fait référence aux activités des projets mis en œuvre à Whitney Pier et les projets approuvés par le conseil de North Sydney, qui ont bénéficié des ressources les moins importantes, n'ont été évoqués que dans un nombre insignifiant d'articles publiés dans la presse locale.

Les résultats de l'enquête communautaire conduite auprès des résidents de chacune des collectivités sont similaires en ce qui concerne leur niveau de sensibilisation aux parrains spécifiques et à leurs activités. C'est à New Waterford que les résidents étaient les mieux informés : 90 % des personnes qui avaient entendu parler du PIEC étaient également au courant d'un projet spécifique. Ces chiffres étaient légèrement inférieurs à Glace Bay, Whitney Pier et Sydney Mines où 70–80 % des résidents étaient au courant des projets locaux. Les taux étaient sensiblement inférieurs à North Sydney où seulement un tiers des résidents étaient au courant des projets locaux. Ces taux ont été stables sur la période 2001–2005 dans l'ensemble des collectivités.²

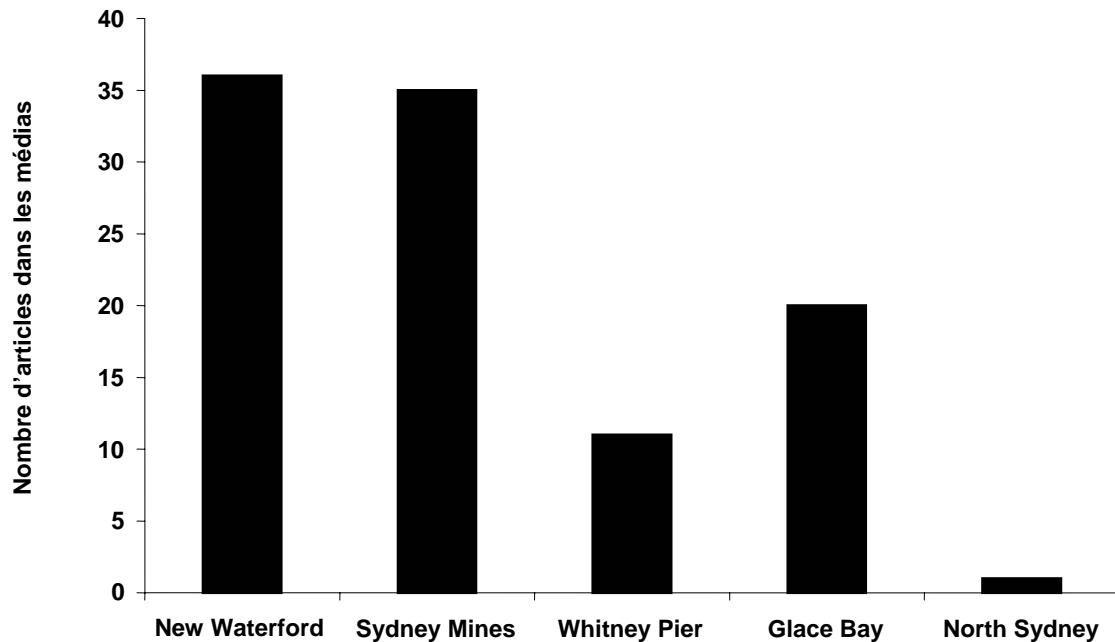
EN RÉSUMÉ

Tout au long du projet, les collectivités à l'étude ont mené à bien 295 projets qui ont permis de satisfaire un grand nombre de besoins communautaires. Environ 1 300 emplois ont été créés grâce à ces projets, qui ont concerné l'ensemble des 10 CNP et ont permis de procéder à plus de 2 100 placements dans des emplois. Le niveau des aides dont ont bénéficié les secteurs clés des collectivités a varié en fonction du nombre d'heures participant attribuées. Le groupe de projets le plus important a été celui regroupant les projets liés à l'environnement, à l'embellissement de la collectivité ainsi qu'à la santé et à la sécurité. Les initiatives dans les domaines des loisirs, des arts et de la culture sont arrivées en seconde

² L'ensemble des questions posées dans le cadre de l'enquête comprenait un élément témoin qui a consisté à poser une question sur un projet fictif afin de mesurer la marge d'erreur liée aux répondants. Le pourcentage des répondants qui ont identifié par erreur l'élément témoin comme un projet existant a été faible dans l'ensemble des collectivités, de l'ordre de 5–8 %.

position. Les collectivités ont également élaboré des projets visant à satisfaire les besoins de secteurs particuliers, tels que ceux des personnes à faible revenu, des seniors et des jeunes.

Figure 5.4 : Articles dans les médias locaux sur des projets spécifiques du PIEC, 2001–2005



Source : Base de données sur les articles dans les médias locaux constituée par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA).

Bien que toutes les collectivités à l'étude à l'exception de Dominion aient réussi à élaborer des projets, l'échelle de ces projets et la répartition des ressources a varié entre les collectivités. Parmi les collectivités qui ont approuvé des projets, New Waterford et Sydney Mines sont celles qui ont bénéficié du nombre d'heures participant le plus élevé, suivies par Glace Bay et Whitney Pier; North Sydney, en revanche, a bénéficié de ressources moins importantes. Bien que le conseil de Dominion n'ait approuvé aucun projet, un petit nombre de participants ont travaillé au sein de la collectivité sur des projets approuvés par d'autres conseils.

Outre la répartition des ressources attribuées, la visibilité des projets au sein des collectivités est un autre indicateur important de la sensibilisation des résidents aux activités liées aux projets. Le suivi des médias locaux et les résultats relatifs à la sensibilisation aux activités des projets confirment que les trois collectivités dont les projets se sont traduits par les nombres d'heures travaillées par les participants les plus élevés — New Waterford, Sydney Mines et Glace Bay — sont également celles où la visibilité des projets locaux est la plus marquée.

De nouveau, bien que toutes les collectivités à l'étude à l'exception de Dominion aient réussi à mettre en œuvre tout un ensemble de projets, des variations ont été observées entre les collectivités au niveau des secteurs bénéficiaires et, par conséquent, les effets particuliers n'ont pas été constatés dans les mêmes localités. Par exemple, New Waterford s'est distinguée pour ses efforts en faveur de la jeunesse, alors que Sydney Mines a choisi d'allouer des ressources substantielles à l'aide apportée aux seniors. Whitney Pier, North Sydney et Glace Bay ont quant à elles consacré une part significative de leurs ressources aux projets centrés sur les personnes à faible revenu et sans emploi.

Chapitre 6 : Effets sur la capacité organisationnelle

Grâce à la mise à disposition des travailleurs et à l'augmentation du niveau d'activité lié aux projets, les parrains devaient bénéficier d'une amélioration de leur capacité à accomplir leurs missions résultant à la fois de la main-d'œuvre fournie par le PIEC et du renforcement de la planification et de la collaboration avec les organismes du troisième secteur. Outre les effets sur les parrains, des renforcements de capacité encore plus importants étaient également possibles entre d'autres organismes de l'économie sociale, notamment en termes d'interactivité et de coopération. Des effets négatifs du PIEC sur les organismes étaient également possibles. Par exemple, les participants peuvent n'avoir ajouté à l'activité qu'une faible valeur et imposé aux parrains des frais d'exploitation supplémentaires, pour la supervision et la formation. D'autre part, les organismes ne parrainant aucun projet rencontrent peut-être davantage de difficultés pour trouver des bénévoles.

Le présent chapitre examine plusieurs indicateurs des effets possibles du PIEC sur les organismes des collectivités. Ces indicateurs sont présentés sous une forme résumée dans l'encadré 6.1. La première section du chapitre examine les effets directs sur les parrains, qui peuvent résulter de la main-d'œuvre gratuite fournie par le PIEC et de leur implication dans la planification et dans la mise en œuvre du projet au sein de la collectivité (TdC 7.1). La seconde section examine les effets indirects sur les autres organismes du troisième secteur, notamment sur les partenaires et les concurrents qui ne sont pas des parrains ainsi que sur les conseils communautaires (TdC 7.2).

Encadré 6.1 : Élaboration du projet et effets sur la capacité organisationnelle

7.0 Les organismes de l'économie sociale sortent renforcés de l'expérience du PIEC

7.1 L'expérience des parrains a amélioré leur capacité à accomplir leur mission

Les parrains ont observé une amélioration directe de leur capacité à accomplir leurs missions. Grâce à la gamme d'emplois créés par le PIEC, les parrains ont fait état d'améliorations directes de leurs capacités liées à la main-d'œuvre gratuite, mais aussi à la valeur ajoutée conséquente qu'elle a pu représenter. Les parrains peuvent en outre obtenir de nouvelles ressources ou dynamiser leurs ressources existantes. La capacité peut également être amélioré grâce au recours à une formation ou à de l'assistance technique supplémentaire, fournies de façon formelle ou informelle par le conseil communautaire, des partenaires, ou d'autres sources. Leurs liens et l'ampleur de leur coopération avec d'autres organismes du troisième secteur peuvent également augmenter, à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité.

7.2 Les organismes de l'économie sociale qui ne sont pas des parrains sont également renforcés

Le nombre et la portée des organismes du troisième secteur est en augmentation. Ils peuvent bénéficier d'une amélioration de leurs liens et de leur audience, et donc s'adresser à des groupes de la collectivité plus étoffés. Ils peuvent également communiquer plus fréquemment et plus efficacement avec d'autres groupes de la collectivité. Le conseil communautaire se perpétue et se renouvelle régulièrement, et devient un acteur essentiel de l'économie sociale.

Tableau 6.1 : Indicateurs clés des effets sur les organismes de l'économie sociale

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Capacité du parrain à assurer l'organisation de sa mission (TdC 7.1)						
La valeur ajoutée procurée aux parrains par la main-d'œuvre gratuite est-elle évidente dans la nature des travaux effectués?	✓	✓		✓	✓	✓
Les parrains ont-ils signalé une amélioration de la capacité et un renforcement des services?	✓	✓		✓	✓	✓
Au-delà de la main-d'œuvre procurée par le PIEC, les parrains ont-ils obtenu des ressources supplémentaires ou ont-ils mieux utilisé les ressources existantes?	✓	✓		✓	✓	✓
Les parrains ont-ils bénéficié d'une formation ou d'une assistance technique supplémentaires de la part du conseil communautaire ou d'autres partenaires?						
Les parrains ont-ils fait état d'améliorations de leurs processus de planification stratégique?	✓	✓		✓	✓	✓
Les liens et la coopération avec des organismes du troisième secteur ont-ils augmenté au sein de la collectivité?	✓	✓		✓	✓	✓
Les liens et la coopération avec des organismes du troisième secteur ont-ils augmenté à l'extérieur de la collectivité?						
Autres organismes du troisième secteur et conseils communautaires (TdC 7.2)						
Effets sur le nombre d'organismes du troisième secteur actifs?						
Effets sur les activités et les pratiques internes des organismes du troisième secteur?						
Effets sur la portée de l'implication locale des organismes?						
Les liens et la coopération avec des organismes du troisième secteur ont-ils augmenté au sein de la collectivité?	✓	✓		✓	✓	✓
Les liens et la coopération avec des organismes du troisième secteur ont-ils augmenté à l'extérieur de la collectivité?						
Le conseil communautaire se maintient-il et se renouvelle-t-il au fil du temps? Joue-t-il un rôle clé au sein de l'économie sociale?						

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Le tableau 6.1 présente les indicateurs qui ont été utilisés pour évaluer les effets sur les organismes et leurs activités.¹ Les résultats ont été évalués grâce à des entretiens approfondis avec les parrains, les membres du conseil et d'autres parties prenantes de la collectivité; au Système d'information sur la gestion du projet (SIGP) qui a conservé les données relatives à la nature des emplois et aux travaux exécutés; et à un audit de l'économie sociale, notamment un décompte des organismes locaux et questionnaire envoyé par courriel à un échantillon d'organismes du troisième secteur. Parmi les mesures spécifiques qui ont été effectuées, il convient de citer la proportion des parrains qui ont signalé des modifications de leur capacité organisationnelle, un renforcement de leurs services et un développement de leur mise en réseau; la valeur ajoutée que représente la main-d'œuvre fournie par le PIEC; la valeur des ressources et formations supplémentaires; la proportion des organismes non parrains qui ont signalé des modifications de leur capacité organisationnelle, un renforcement de leurs services et un développement de leur mise en réseau; et les modifications globales du nombre d'organismes actifs du troisième secteur.

CAPACITÉ DES PARRAINS À REMPLIR LEUR MISSION ORGANISATIONNELLE (TdC 7.1)

Amélioration de la capacité organisationnelle et renforcement des services

Examiner les résultats des entretiens avec les parrains est un point de départ utile pour évaluer les effets possibles sur les parrains.² Lorsqu'ils ont été interrogés sur les participants attribués par le PIEC, la très grande majorité des parrains s'est déclarée satisfaite de leur contribution. Près de la moitié des parrains interrogés ont suggéré que les participants attribués leur avaient permis de développer et de renforcer leurs services de façon tangible. Plusieurs parrains sont allés plus loin et ont suggéré que sans le projet, des individus et des groupes de la collectivité ne pourraient pas bénéficier de tels services. Ces opinions favorables aux participants et à leur contribution au renforcement des services ont été recueillies dans l'ensemble des collectivités et pour tous les types de projets.

Valeur des emplois du PIEC

Lorsqu'il leur a été demandé de quantifier la contribution des participants, la plupart des organismes parrains ont rencontré des difficultés. Plusieurs se sont simplement appuyés sur les aspects organisationnels de leur mission et sur la façon dont les services ont eu un effet positif sur les collectivités. Bien que la plupart ait eu clairement le sentiment que les participants apportaient une valeur significative, souvent supérieure au montant des salaires du PIEC, la nature précise et l'ampleur de la valeur ajoutée ne sont pas définies dans la plupart des entretiens.

L'une des méthodes permettant de déterminer la valeur des emplois du PIEC pour les organismes parrains consiste à estimer le salaire équivalent sur le marché du travail à des emplois du PIEC similaires à ceux évalués par Ross (1994), Quarter, Mook et Richmond

¹ Un certain nombre d'indicateurs explorés au chapitre 7 sont susceptibles d'être associés à des ressources mises à la disposition d'organismes du troisième secteur, mais ont plutôt été utilisés comme des indicateurs de la participation et de l'inclusion sociale des résidents – c'est-à-dire de leur implication dans la vie associative, du bénévolat et de l'utilisation de leur temps.

² Réalisés en trois séries, avec des échantillons de 163, 170 et 62 organismes parrains (qui ont représenté entre la moitié et les deux tiers de l'ensemble des organismes parrains actifs) en 2001, 2003 et 2005 respectivement.

(2002) et Hamdad (2003) pour du travail de bénévole. Les parrains ont fourni des informations très détaillées sur les emplois et sur les tâches accomplies par les participants, ce qui a permis aux administrateurs du PIEC d'enregistrer les données relatives aux classifications nationales des professions (CNP) et aux autres caractéristiques des emplois dans le SIGP. En classant les emplois par catégories du genre de compétences (premier chiffre du code des CNP) et par niveaux de compétence (deuxième chiffre du code des CNP), il devient possible d'estimer le salaire sur le marché du travail pour chacun des emplois du PIEC en le comparant aux salaires moyens versés pour un poste similaire dans le privé, en Nouvelle-Écosse, pendant la même période. Le tableau 6.2 présente l'estimation des salaires qui pourraient être versés sur le marché du travail au titre des emplois du PIEC. Elle a été réalisée à l'aide des salaires par professions de l'Enquête sur la population active conduite par Statistique Canada entre 2000 et 2005 (en dollars de 2002). Les évaluations des emplois du PIEC présentées ont utilisé les salaires médians du marché du travail, ainsi qu'une estimation plus conservatrice reposant sur le dixième centile des salaires versés pour des postes équivalents.

Tableau 6.2 : Valeur des emplois du PIEC pour les organismes des collectivités, par niveaux de compétence

Emplois du PIEC	Pourcentage du total des mois-travailleurs	Valeur horaire moyenne (en dollars)	
		salaire médian	dixième centile
Échantillon de l'a.-e.			
Très spécialisés			
Cadres, personnel professionnel	10,4	22,43	11,49
Personnel technique, paraprofessionnels	27,5	14,56	8,55
Moyennement spécialisés	21,8	12,13	7,82
Faiblement spécialisés	40,2	9,04	6,33
<i>Total</i>	100,0	12,63	7,80
Échantillon de l'aide sociale			
Très spécialisés			
Cadres, personnel professionnel	9,7	21,74	11,11
Personnel technique, paraprofessionnels	28,9	14,62	8,46
Moyennement spécialisés	19,7	11,53	7,66
Faiblement spécialisés	41,7	8,97	6,38
<i>Total</i>	100,0	12,35	7,69

Note : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

Les professions très spécialisées, les cadres et les personnels professionnels, comprennent l'ensemble des cadres et des professions de niveau A, et les personnels techniques et paraprofessionnels comprennent les professions de niveau B, tels que définis dans les

Classifications nationales professionnelles de Ressources humaines et développement social Canada en 2001. Les professions moyennement spécialisées sont celles de niveau C, et les emplois faiblement spécialisés relèvent du niveau D.

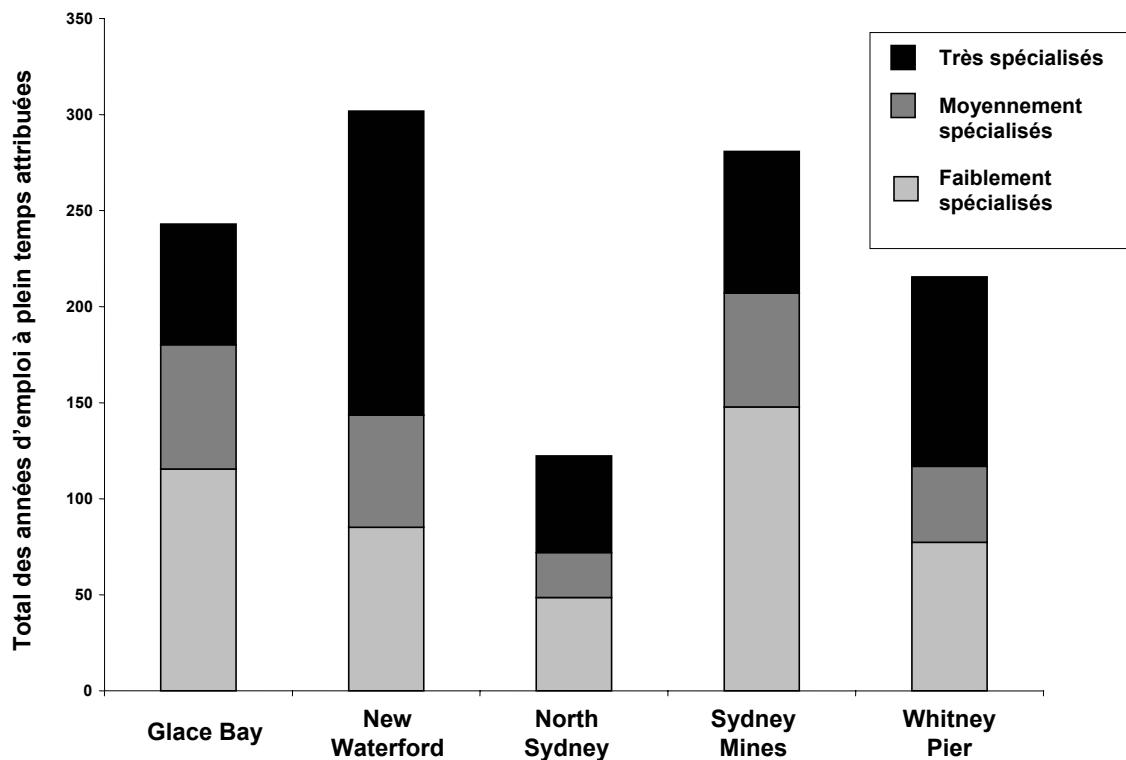
Il est particulièrement intéressant d'étudier la part attribuée aux professions très spécialisées ainsi que leur évaluation car il raisonnable de penser que toutes choses égales par ailleurs, les emplois les plus spécialisés apporteront davantage de valeur ajoutée aux organismes. Dans les groupes de l'a.-e. et de l'aide sociale, les emplois très spécialisés ont représenté un tiers de l'ensemble des heures attribuées aux organismes parrains. La majorité des heures d'emplois très spécialisés sont travaillées dans le cadre de postes techniques et paraprofessionnels et sont évaluées à environ 14,50 \$ de l'heure au niveau du salaire médian ou à environ 8,50 \$ de l'heure au niveau du dixième centile, soit une valeur supplémentaire — comprise entre 0,5 et 6,5 \$ — pour les organismes parrains, par rapport au salaire du PIEC. Un dixième de l'ensemble des heures attribuées aux organismes parrains sont travaillées dans des professions très spécialisées, par des cadres et des personnels professionnels. Sur le marché du travail, ces postes seraient rémunérés entre 3 et 14 \$ de l'heure de plus que le salaire du PIEC, ce qui représente une valeur ajoutée conséquente pour les organismes parrains qui ont été en mesure de proposer des postes très spécialisés.

Cette analyse suggère qu'une part significative des emplois du PIEC ont été pourvus dans le cadre de postes très spécialisés, ce qui s'est traduit pour les organismes parrains par une amélioration de la valeur nettement supérieure à celle du salaire versé par le PIEC — une constatation qui distingue le PIEC de la plupart des programmes d'emplois communautaires ou d'emplois transitoires traditionnels. La figure 6.1 illustre à quel point les collectivités à l'étude ont bénéficié des emplois très spécialisés du PIEC; elle présente les années d'emploi à plein temps attribuées, par niveaux de compétence et pour chacune des collectivités.

Les résultats confirment que *toutes* les collectivités ont réussi à proposer au moins quelques postes très spécialisés aux participants. À New Waterford, Whitney Pier et North Sydney, notamment, près de la moitié des emplois du PIEC ont été pourvus sur des postes très spécialisés. Dans une moindre mesure, Glace Bay et Sydney Mines ont également proposé une part significative d'emplois qui ont été comptabilisés dans la catégorie des fonctions très spécialisées. Si l'on tient compte à la fois du nombre d'heures attribuées et de la répartition par niveaux de compétence, la valeur ajoutée pour les organismes parrains semble être la plus élevée dans les collectivités de New Waterford et de Whitney Pier, puis de Sydney Mines, Glace Bay et North Sydney.³

³ Le rapport définitif sur le PIEC présentera une analyse coûts–avantages complète, qui prendra en compte la valeur ajoutée pour les organismes d'une façon plus approfondie. L'objectif n'est pas ici de quantifier précisément les avantages; il consiste plutôt à démontrer qu'une valeur ajoutée — la valeur du travail qui est au-dessus du salaire du PIEC — est procurée par les travailleurs aux organismes parrains dans toutes les collectivités.

Figure 6.1 : Années d'emploi à plein temps attribuées, par niveaux de compétence et pour chacune des collectivités



Source : Calculs établis à partir des données du SIGP.

Ressources, formation et planification stratégique

Étant donné que le PIEC n'a fourni que la main-d'œuvre gratuite, les parrains devaient acquérir les ressources supplémentaires dont ils pouvaient avoir besoin pour réaliser leurs projets. Un peu plus de la moitié des parrains ont indiqué avoir été en mesure d'obtenir les ressources supplémentaires dont ils avaient besoin pour soutenir les participants et les nouvelles activités du projet. Le plus souvent, ces activités impliquaient l'apport de ressources en nature, notamment des lieux de travail, des services professionnels ou des employés de bureau, ainsi que de nouveaux bénévoles ou la prise en charge de faux frais, tels que peintures, équipements de nettoyage et fournitures de bureau. Bien que les organismes parrains aient rencontré des difficultés pour quantifier ces ressources, il est clair que la valeur ajoutée apportée par les travaux des participants ainsi que par les nouvelles ressources a de loin dépassé les mises de fonds dont les parrains avaient besoin pour mettre en œuvre leurs projets.

Bien qu'aucun rapport significatif n'ait été établi sur les nouvelles formations ou les soutiens techniques dont les parrains ont bénéficié, l'un des avantages communs attribués à la mise à disposition des travailleurs est celui qu'ils ont procuré en termes de planification stratégique. Plusieurs parrains ont déclaré que le fait de se voir attribuer des participants pendant plusieurs années leur donnait la possibilité de s'engager sur le long terme, ce qu'ils n'auraient pu faire avec des subventions renouvelables, octroyées pour un an.

Mise en réseau avec d'autres organisations

Près de 75 % des parrains interrogés ont déclaré que le PIEC avait renforcé leur capacité à communiquer avec d'autres groupes et individus de la collectivité. En particulier, les organismes qui exerçaient des activités de terrain dans le cadre de leurs opérations habituelles ont souvent estimé que le PIEC avait facilité cette mise en réseau. Par exemple, des organismes de développement ont indiqué que les participants avaient facilité la réalisation de l'un de leurs principaux objectifs : le rapprochement de plusieurs groupes à des fins planificatrices. Des organismes culturels ont également suggéré que l'acquisition de ressources les avait aidés à tisser des liens plus étroits avec des écoles, des services d'incendie et des groupes paroissiaux. D'autres parrains ont été plus vagues, mais ont eu clairement le sentiment que le projet renforçait indirectement leurs modes de communication au sein de la collectivité car les participants leur permettaient d'offrir de meilleurs services à leur clientèle clé. Bien que les parrains n'aient pas toujours la distinction la mise en réseau à l'intérieur ou à l'extérieur des collectivités, la première transparaissait davantage dans les exemples cités par les parrains. Ce résultat a été uniformément enregistré dans les collectivités et pour la plupart des catégories de projets.

AUTRES ORGANISMES DU TROISIÈME SECTEUR ET CONSEILS COMMUNAUTAIRES (TdC 7.2)

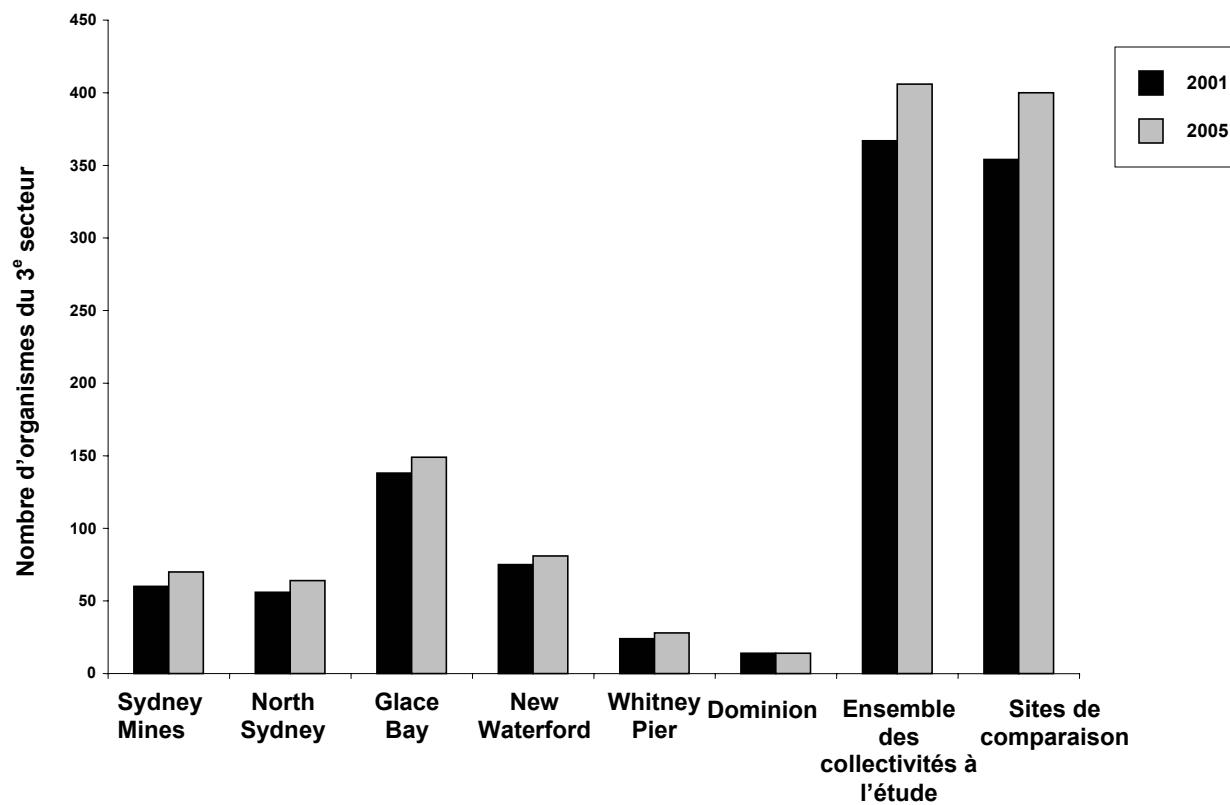
Nombre d'organismes ou de groupes actifs

Lorsque le PIEC a été mis en œuvre, il était difficile de déterminer quels types de parrains les collectivités parviendraient à mobiliser pour élaborer les projets. L'une des hypothèses était que de nouveaux organismes ou partenariats seraient créés dans des proportions significatives. Des incertitudes planaient également concernant les types d'organismes et de secteurs qui seraient mobilisés. En tant que tel, le PIEC comprenait l'audit complet — à l'échelle des collectivités — d'un vaste ensemble d'organismes du troisième secteur, qui devait être effectué dans chacune des collectivités à l'étude ainsi que dans les sites de comparaison. Comme l'a démontré le chapitre 4, les collectivités ont majoritairement choisi d'impliquer des organismes des secteurs sans but lucratif et bénévole. Par voie de conséquence, il est peu probable que le PIEC ait provoqué de fortes augmentations du nombre des organismes communautaires officiels — c'est-à-dire des associations caritatives agréées. Néanmoins, il pourrait avoir eu une influence sur l'importance des activités mises en œuvre par les associations ou initiatives informelles, telles que les clubs ou les groupes paroissiaux. Les audits conduits dans les collectivités peuvent être utilisés pour déterminer si le PIEC a eu des effets démontrables sur l'augmentation du nombre de groupes ou d'initiatives du troisième secteur. Ces résultats n'ont pas pour objet de fournir une évaluation précise de la dimension de l'économie sociale au Cap-Breton; en revanche, lorsque le critère d'inclusion est appliqué de façon homogène

dans l'ensemble des collectivités, il permet de mesurer les modifications intervenues dans le nombre des groupes du troisième secteur entre 2001 et 2005.⁴

La figure 6.2 présente le nombre total des organismes ou groupes de troisième secteur, par collectivités. Bien qu'il existe des variations considérables au niveau du nombre total des organismes entre les collectivités, les résultats démontrent qu'il n'y a que peu de différences en termes de modifications enregistrées entre 2001 et 2005. Moins de 10 organismes ou groupes ont été créés dans chacune des collectivités; l'augmentation est cependant légèrement plus importante à Sydney Mines et à Whitney Pier (de l'ordre de 17 %) et s'élève à 13 % dans les sites de comparaison. Globalement, les collectivités à l'étude et les sites de comparaison ont un nombre similaire de groupes du troisième secteur (environ 400 en 2005) et ont fait état d'une augmentation comparable au cours des cinq années précédentes (de l'ordre de 11 et 13 % respectivement).

Figure 6.2 : Nombre d'organismes du troisième secteur, par collectivité



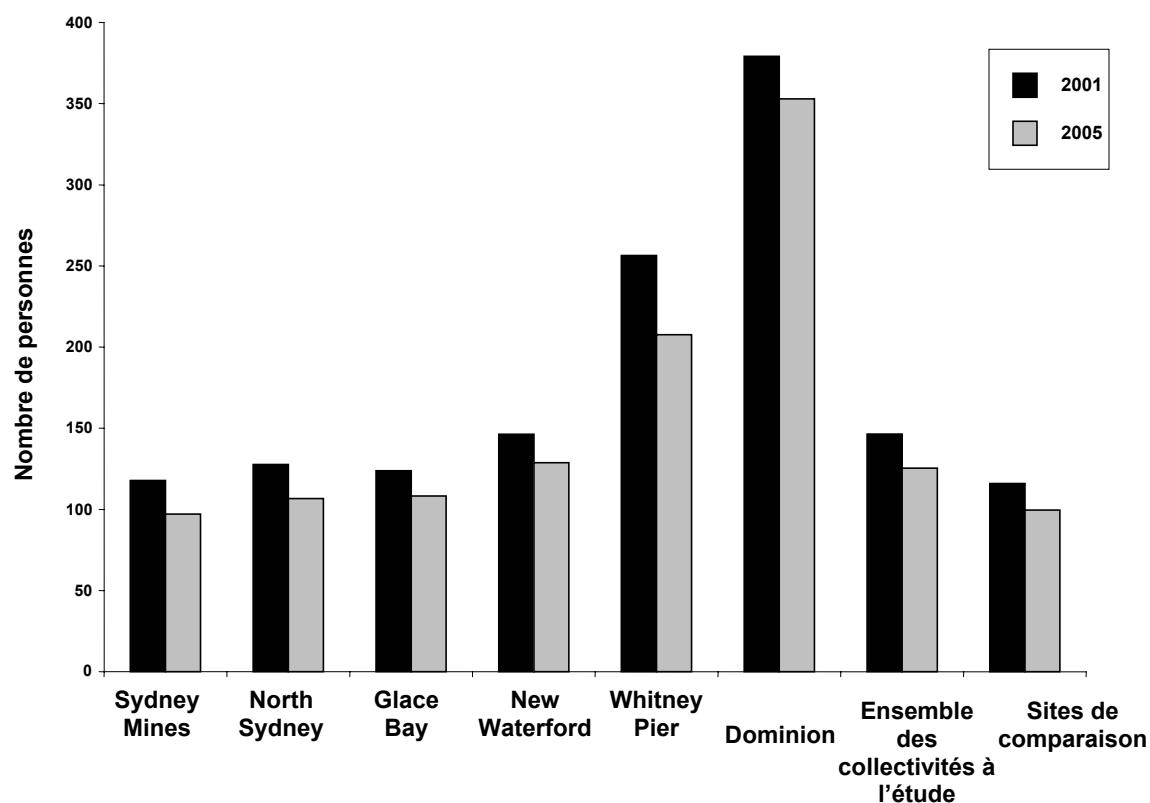
Source : Calculs établis à partir des données du SIGP.

Comptabiliser le nombre de résidents par organismes ou groupes du troisième secteur aurait permis d'obtenir un meilleur indicateur des modifications de la taille relative du troisième secteur et de tenir compte des différences inhérentes à la démographie de chaque

⁴ Plus précisément, le décompte des organismes du troisième secteur des collectivités a inclus les sociétés, clubs, associations caritatives, groupes de soutien (AA, groupe de soutien aux malades atteints d'un cancer), groupes paroissiaux, groupes sportifs et de loisirs (clubs de hockey, de pêche et de tir à l'arc), associations de quartiers (Block Parent, Neighbourhood Watch), associations culturelles (clubs de gaélique, groupes de théâtre, orchestres municipaux), groupes centrés sur un hobby (clubs horticoles, montage des mouches), groupes de jeunes (Scouts, Guides, 4-H), coopératives, caisses d'économies, services d'incendie bénévoles, soutien scolaire, et les groupes de développement communautaires agréés.

collectivité. Les collectivités qui ne fournissent des services qu'à un faible nombre de résidents par groupes du troisième secteur bénéficient probablement d'une meilleure capacité organisationnelle et d'un accès facilité à leurs services. La figure 6.3 présente la taille relative des groupes du troisième secteur à la lumière du nombre de résidents par organismes, en 2001 et 2005. Les résultats démontrent que le nombre de résidents par organismes est similaire à Sydney Mines, Glace Bay, North Sydney et New Waterford et qu'il est compris entre 100 et 150 personnes par groupes du troisième secteur. Il est, cependant, légèrement supérieur à Whitney Pier (250 en 2001) et, particulièrement à Dominion (plus de 350 en 2001), ce qui illustre en partie le défi auquel cette collectivité a été confrontée pour mobiliser une base organisationnelle comparativement inférieure.

Figure 6.3 : Nombre de résidents par organismes du troisième secteur



Source : Calculs établis à partir des données du SIGP.

En ce qui concerne les modifications de la taille relative du troisième secteur, il semble qu'il n'y ait eu que peu de différences entre la plupart des collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Le nombre de résidents par organismes du troisième secteur a baissé de près de 15 % dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Cette modification est similaire à New Waterford, Glace Bay et à North Sydney (où la baisse a atteint 12, 13 et 16 % respectivement), mais a été légèrement supérieure à Whitney Pier et à Sydney Mines (19 et 18 % respectivement).

Activités et pratiques des organismes non parrains

Afin d'évaluer les effets indirects du PIEC sur les activités et les pratiques des organismes non parrains du troisième secteur, un questionnaire a été adressé à l'échantillon d'organismes identifiés dans le cadre de l'audit.⁵ Les questions avaient trait aux différentes activités internes et pratiques menées à l'extérieur, ainsi qu'aux liens avec les autres organismes des collectivités — notamment à la fréquence des réunions, aux pratiques démocratiques, à la diffusion des informations, ainsi qu'à l'établissement de liens et à la collaboration. Les résultats ne font apparaître que peu de modifications dans les activités et les pratiques des organismes non parrains pour la plupart des indicateurs. Les interactions entre les organismes du troisième secteur *au sein de* leurs collectivités respectives semblent néanmoins avoir augmenté. En effet, environ 60 % des organismes relevant des collectivités à l'étude ont fait état d'une augmentation de la portée de leur collaboration avec d'autres organismes locaux, contre 40 % dans les sites de comparaison.

Une autre évaluation de l'évolution des pratiques organisationnelles a pu être réalisée grâce à des entretiens approfondis conduits auprès d'un échantillon de responsables des collectivités. Il leur a été notamment demandé de s'exprimer sur leur perception des modifications apportées en termes de mise en réseau et de partage des ressources entre les groupes locaux, de renforcement du dialogue et des participation collective, ainsi que de transparence et de pratiques démocratiques.⁶ Bien peu d'éléments semblent indiquer, pour la plupart des indicateurs, qu'il y ait eu des modifications au sein des collectivités, une évolution positive a fait exception et a été clairement identifiée dans les collectivités à l'étude.

À la question relative à l'amélioration de la mise en réseau et des collaborations au sein de leurs collectivités, plusieurs responsables des collectivités à l'étude ont fait état d'une évolution très positive. À Glace Bay, lors de l'entretien initial réalisé en 2001, les organismes avaient tendance à travailler au sein de la collectivité comme des agents isolés. En fait, plusieurs répondants ont parlé d'obstacles aux partenariats résultant de la course aux subventions de l'état et d'une tendance au territorialisme. Dans les entretiens ultérieurs, plusieurs organismes, y compris ceux qui sont impliqués avec le conseil local et les groupes paroissiaux, ont été signalés par les répondants comme étant ceux qui communiquaient assez bien pour tout un ensemble d'activités communautaires.

Les répondants de New Waterford ont d'abord indiqué que les organismes de la collectivité étaient plutôt isolés les uns des autres ou en concurrence les uns avec les autres, mais ont ultérieurement signalé que la volonté de collaborer avait progressé et qu'elle était alimentée par les partenariats couronnés de succès — par exemple le projet Wellness Cluster et le CD audio retraçant l'histoire de la route des mines (Colliery route en anglais). De même, la coopération entre les groupes de Sydney Mines a été perçue en amélioration, comme en

⁵ Envoyé par correspondance (tous les six mois entre 2001 et 2005) à toutes les collectivités du programme et à tous les sites de comparaison, à un échantillon de 150 organismes du troisième secteur. Malheureusement, au fil des années, le nombre de questionnaires dûment remplis n'a cessé de décroître. Par voie de conséquence, les réponses ont été analysées pour les périodes initiale (2001–2002) et terminale (2004–2005) avec un échantillon de 74 organismes, qui représentaient environ 10% de ceux identifiés dans le cadre de l'audit.

⁶ Dénommé "le Protocole des cinq juges", les entretiens ont été conduits en 2001, 2003 et 2005, auprès d'un petit échantillon de responsables dans chacune des collectivités du programme et dans chaque site de comparaison. Cinq informateurs clés ont été identifiés à cet effet, ont pris en compte les indications des parties prenantes locales, et ont participé à environ 75 entretiens dans les collectivités du programme et dans les sites de comparaison, au cours des trois phases.

témoigne la phrase suivante : « *Tous les groupes ont compris qu'ils ne peuvent plus être exclusifs* ». La production d'un plan de développement économique de la région et le projet de collecte de fonds en faveur de la recherche pour le cancer ont été cités comme exemples.

Un répondant de North Sydney a signalé une évolution positive de la collaboration entre les groupes paroissiaux. Il semblerait que lorsque les objectifs sont communs, les groupes coopèrent, mais qu'ils ont parfois des difficultés à se rassembler si aucune personne ou organisme ne conduit l'initiative. Une association pour le développement local participant au PIEC a été citée comme étant de plus en plus en mesure de parvenir efficacement à cet objectif. De même, certains organismes de Whitney Pier ont d'abord été décrits comme isolationnistes, mais deux parrains locaux ont été cités comme les inspirateurs d'un renforcement de la coopération.

Il a également été noté que les personnes s'impliquaient de plus en plus dans les activités de plusieurs organismes, et que ceci pouvait avoir des effets positifs en termes de partage des idées.

EN RÉSUMÉ

La fourniture d'une main-d'œuvre gratuite aux organismes parrains a été la contribution directe du PIEC à l'amélioration de la capacité organisationnelle au sein de l'économie sociale. Au-delà des travailleurs du PIEC, cependant, les parrains du projet peuvent également faire augmenter leur capacité en obtenant des ressources financières, techniques ou humaines lorsqu'ils mettent en œuvre le PIEC, ou en coopérant avec d'autres organismes, non parrains, du troisième secteur afin de réaliser leurs projets du PIEC — liens que les conseils communautaires étaient censés faciliter.

Les organismes parrains du projet ont massivement fait état d'améliorations de leur capacité à accomplir leurs missions centrales et ont pu prendre des engagements plus pérennes que ceux qu'ils auraient pris sans avoir participé au PIEC. Plusieurs organismes ont indiqué que l'affectation pluriannuelle des participants aux emplois du PIEC leur donnait la possibilité de s'engager sur le long terme, ce qui n'est généralement pas le cas lorsqu'ils doivent chaque année décrocher de nouvelles subventions. Les améliorations de capacité ont été constatées à plusieurs niveaux : elles se sont traduites par une valeur ajoutée significative, le soutien d'une main-d'œuvre plus spécialisée, et par l'apport d'autres ressources. D'autre part, près de 75 % des parrains interrogés ont indiqué que le PIEC avait renforcé leur capacité à tisser des liens avec d'autres organismes et individus de leurs collectivités. Notamment, les organismes dont les activités de terrain faisaient déjà partie de leurs pratiques habituelles ont nettement bénéficié de l'aide apportée par les participants dans ce domaine.

Il semble, cependant, que le PIEC n'ait eu que peu d'effets sur l'augmentation du nombre d'organismes actifs du troisième secteur. Quelques améliorations indirectes ont été observées au niveau de la portée et des activités des organismes non parrains, notamment au niveau du nombre de résidents qui ont bénéficié des services de groupes du troisième secteur et de la progression de la collaboration entre les organismes du troisième secteur au sein des collectivités. Bien que les conseils communautaires aient joué un rôle actif au sein de l'économie sociale tout au long de l'étude, à la fois pour l'approbation des projets et la consolidation des liens — aucun conseil n'a subsisté au-delà de la période de mise à disposition des travailleurs.

Chapitre 7 : Capital social, inclusion et cohésion sociales

Les effets à moyen et long terme sur les collectivités étaient censés se produire à partir de deux sources : le processus d’implication, d’organisation et de mobilisation de chaque communauté, et le produit ou résultat des projets eux-mêmes. Les chapitres précédents ont fait état de variations considérables d’une collectivité à l’autre concernant ces processus initiaux ainsi que l’ampleur et les types de projets mis en œuvre, comme le montrent plus de 65 indicateurs clés, dont chacun implique des mesures multiples. Les différences entre les collectivités peuvent étayer le lien entre le PIEC et tout effet observé par le biais de la conception quasi-expérimentale. Plus précisément, la variation des indicateurs initiaux entre les collectivités indique *où* les effets du PIEC sont les plus susceptibles d’être observés (dans quelles collectivités à l’étude), *quand* ils sont le plus susceptibles de se produire (moyen et long terme — en 2003–2004 et 2005–2006 respectivement), *quels résultats* sont les plus susceptibles d’être modifiés (domaines social et économique), et *par qui* ils sont les plus susceptibles d’être ressentis (secteurs clés et sous-groupes).

LA THÉORIE DU CHANGEMENT REVISITÉE

New Waterford et Sydney Mines ont connu des processus d’implication, d’organisation et de mobilisation particulièrement conformes aux objectifs, avec près de 80 des indicateurs atteints. Ces deux collectivités ont obtenu les plus hauts niveaux de sensibilisation, de soutien et d’implication des résidents pendant toute la durée de l’étude, tout en ayant élaboré également des projets ayant mobilisé plus de ressources en participants que toutes les autres collectivités. Les effets du PIEC étaient susceptibles d’être observés dans ces deux collectivités à la fois pendant les activités initiales du projet, jusqu’en 2003–2004, et probablement sur le long terme, jusqu’en 2005–2006.

North Sydney, Whitney Pier et Glace Bay ont également connu des processus proches des objectifs — environ 70 % des indicateurs atteints — malgré quelques variations d’une collectivité à l’autre. North Sydney et Whitney Pier ont atteint des niveaux plus élevés de sensibilisation, de soutien et d’implication des résidents, particulièrement au cours de la deuxième moitié du projet, contrairement à Glace Bay à ce stage de l’étude. Glace Bay, néanmoins, a élaboré des projets qui ont mobilisé plus de ressources en participants, particulièrement par rapport à North Sydney qui en a reçu bien moins. Les trois collectivités ont commencé l’élaboration du projet bien plus tard que New Waterford et Sydney Mines, ce qui indique que les effets du PIEC dans ces collectivités étaient plus susceptibles d’être observés à long terme, soit en 2005–2006.

Dominion a connu des processus d’implication, d’organisation et de mobilisation très éloignés des objectifs, avec seulement 25 % des indicateurs clés atteints. Bien que la collectivité ait accepté l’offre du PIEC et ait mis en place avec succès un conseil, elle n’a pas réussi à s’engager dans une planification stratégique et n’a mobilisé aucun parraineur de projets. Ainsi, peu d’effets significatifs du PIEC sont susceptibles d’être observés à Dominion, particulièrement au cours de la deuxième moitié de la période de suivi.

En ce qui concerne le type d'effets observés dans chaque collectivité, la moitié des ressources en participants dans chaque collectivité a été consacrée aux projets de prestation de services aux résidents à teneur sociale plutôt qu'économique. Les plus grandes catégories de projets comprenaient des initiatives liées à l'environnement, à l'embellissement de la collectivité, à la santé, aux loisirs, aux arts et à la culture. Cela indique que, bien que l'ampleur des projets fût variable d'une collectivité à l'autre, les types de résultats pouvant être modifiés sont susceptibles d'être les mêmes au sein de l'échantillon complet de résidents de chaque collectivité. Le présent chapitre examine les résultats relatifs à l'augmentation des niveaux d'implication et d'interaction au sein de la collectivité de la part des résidents, à savoir les changements en matière de capital social et de cohésion et d'inclusion sociales. Le chapitre 8 porte son attention sur une gamme globale d'indicateurs des conditions économiques et sociales au sein des collectivités, tandis que le chapitre 9 examine les effets du PIEC sur des sous-groupes communautaires importants, à savoir les jeunes et les seniors.

CAPITAL SOCIAL, INCLUSION ET COHÉSION SOCIALES

Grâce à des niveaux croissants d'implication et d'interaction des résidents, le PIEC était censé réduire l'exclusion des groupes clés, améliorer les niveaux de capital social, et renforcer la cohésion sociale au sein des résidents. Bien qu'elles n'aient pas été exprimées de la même façon, les améliorations dans chacun de ces domaines ont également été répertoriées en tant que résultats importants par de nombreux partenaires communautaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet. L'idée consistant à améliorer les relations des gens au sein de leur collectivité et à augmenter l'implication des groupes marginalisés constituait un objectif commun des partenaires. De même, le renforcement de la fierté des résidents envers leur identité communautaire partagée a souvent été considéré comme un bénéfice potentiel du PIEC.

Le capital social ainsi que l'inclusion et la cohésion sociales sont des éléments fortement interdépendants et, bien que chacun revête un intérêt en soi, ils sont également des éléments importants de la capacité de la collectivité au sens large. Des améliorations dans ces domaines peuvent « graisser les rouages » de l'économie sociale et de l'économie de marché ainsi que soutenir des efforts de développement ultérieurs. Des collectivités socialement cohésives sont en effet plus capables que d'autres de mobiliser les résidents et les ressources dans l'optique de satisfaire efficacement leurs besoins (Brown, 2001). En outre, l'exclusion sociale constitue une menace importante pour les collectivités locales en raison de ses effets négatifs à la fois sur la capacité économique locale et sur la cohésion sociale, en termes de diminutions possibles de la confiance et de l'implication collective. Ainsi, les gouvernements sont particulièrement intéressés par les façons d'améliorer l'inclusion sociale, et reconnaissent son lien important avec la cohésion et la capacité communautaire (Jenson, 2001). Dans le même temps, ils ont un intérêt croissant pour le capital social et son éventuelle efficacité en tant qu'outil politique permettant, entre autres, de réduire l'isolement social au sein des populations marginalisées et renforcer les liens avec le marché du travail (Projet de recherche sur les politiques, 2003).

La relation importante entre ces résultats introduit souvent une difficulté conceptuelle que leurs définitions ont tendance à recouvrir. Des mesures indépendantes sont nécessaires à une analyse empirique significative. L'encadré 7.1 résumé ces effets attendus sur le capital social ainsi que l'inclusion et la cohésion sociales tels qu'exposés dans la théorie du changement du

PIEC. Pour chaque série d'indicateurs, les effets du PIEC sur les collectivités sont examinés par le biais d'une enquête longitudinale en trois phases menées dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison sur la période 2001–2006. Les indicateurs sont présentés un par un, et sont suivis d'un résumé où les caractéristiques des collectivités sont soulignées et comparées aux objectifs. Les chiffres indiqués dans le présent chapitre concernent seulement les collectivités à l'étude pour lesquelles des différences significatives en matière de changement par rapport aux sites de comparaison ont été observées. L'annexe D comporte une série complète de tableaux indiquant les résultats communautaires moyens non corrigés pour toutes les variables.¹

Encadré 7.1 : Effets sur le capital social, et l'inclusion et la cohésion sociales

8.0 Le PIEC renforce le capital social ainsi que l'inclusion et la cohésion sociales au sein des résidents

8.1 Améliorations du capital social — taille des réseaux, ressources disponibles, et caractéristiques structurelles

Les résidents voient des améliorations dans leurs réseaux sociaux et les ressources disponibles en leur sein. Cela est observé à partir de l'augmentation de la taille totale de leurs réseaux en termes de nombre de contacts qu'ils ont pour certaines ressources données. Le capital social d'attachement se développe par le biais de liens forts aux ressources de nature personnelle, dont le soutien affectif et l'aide aux tâches ménagères. Le capital social d'accointances peut également se renforcer par le développement de liens faibles avec les ressources associées aux formes de soutien financier, relatif à l'emploi ou spécialisé. Les réseaux peuvent également devenir plus hétérogènes et moins denses.

8.2 Augmentation du niveau d'inclusion sociale — amélioration de l'accès et participation plus diversifiée à la vie communautaire

Il existe une augmentation du niveau d'inclusion sociale, observé par le biais de niveaux plus élevés d'une participation plus diversifiée à la vie économique, politique et sociale de la collectivité. Cela peut inclure plus d'affiliations aux groupes communautaires, un niveau plus élevé de bénévolat et plus d'activités associatives. En plus de consacrer plus de temps au bénévolat, les personnes peuvent apporter plus de contributions caritatives aux organisations communautaires. Les résidents peuvent également rencontrer moins de barrières à la participation et avoir un meilleur accès aux possibilités d'implication communautaire, dont un meilleur accès aux transports et aux services de garde d'enfants.

8.3 Augmentation du niveau de cohésion sociale — sens communautaire plus affirmé, implication locale et confiance

On observe un niveau croissant de cohésion sociale au sein des résidents, comme l'illustre le renforcement du sens communautaire. La perception du niveau d'implication locale augmente, ainsi que la confiance dans la capacité des résidents à mobiliser leurs voisins pour la prise en charge des questions locales. Les niveaux de contact social peuvent augmenter à mesure que les personnes approfondissent la connaissance de leurs voisins et interagissent avec eux plus fréquemment. Les niveaux de confiance généralisée, interpersonnelle et civique s'améliorent (confiance à l'égard des inconnus, des voisins, et de l'application de la loi).

¹ Les résultats présentés dans ce chapitre sont dans une large mesure insensibles au type de modèle économétrique utilisé pour rendre compte des différences entre les collectivités non dues au PIEC. Par exemple, la plupart des résultats sont présentés après la correction par régression au moyen de différentes variables démographiques, sur un même échantillon et à intervalles réguliers, et avec ou sans pondération de l'échantillon. Voir l'Annexe A pour plus de détails sur les modèles économétriques utilisés pour l'estimation des effets communautaires du projet.

EFFETS SUR LE CAPITAL SOCIAL (TdC 8.1)

Conformément aux récentes évolutions conceptuelles, le PIEC adopte une mesure du capital social fondée sur les réseaux. Cette définition est particulièrement adaptée au type d'attentes de nombreux partenaires à l'égard du projet, conformes à la conceptualisation de base des réseaux sociaux. La notion d'amélioration des liens au travail ou d'augmentation des sources de soutien social a souvent été exprimée par les partenaires. Par exemple, si les résidents sont mis en contact avec des personnes qu'ils ne connaissent pas, le PIEC peut apporter des possibilités de nouer de nouvelles relations sociales et éventuellement d'améliorer leur lien à l'emploi. La notion d'accès aux ressources ou à une certaine forme de soutien de la part des nouveaux contacts est implicitement contenue dans les attentes des partenaires.

Le concept de base est l'élément central de la définition fondée sur les réseaux du capital social répandue dans les documents récents, d'après laquelle le capital social est défini comme une ressource émergeant des réseaux sociaux qui tire sa valeur du fait qu'elle peut ouvrir l'accès à d'autres ressources de divers types, en fonction des caractéristiques du réseau (Levesque et White, 1999; Woolcock, 2001; Projet de recherche sur les politiques, 2003). Certains types de ressources nécessitent des types particuliers de réseaux. Le soutien affectif après la perte d'un emploi, par exemple, peut être cherché de préférence auprès de la famille et des amis, mais obtenir des lettres de recommandation nécessite d'avoir un réseau professionnel, généralement constitué de liens moins intimes. En général, les types de ressources fournies par les personnes proches ou plus éloignées sont assez différents, au point que le capital social est souvent scindé en deux catégories : le capital social d'attachement fait référence aux liens forts ou solides, tandis que le capital social d'accointances est associé à des liens plus distants ou plus faibles.

Les réseaux basés exclusivement sur le capital social d'attachement diffèrent de ceux qui englobent le capital social d'accointances par un certains nombre de points. Dans la mesure où les gens préfèrent généralement se trouver avec des personnes qui leur ressemblent, les réseaux basés sur les liens forts se forment facilement et sont la plupart du temps homogènes et denses : la majorité des membres du réseau sont semblables et où tout le monde a une forte probabilité de faire connaissance. Les liens forts sont souvent inutiles dans le sens où les interactions fréquentes au sein d'un groupe donné d'individus n'apportent pas de connaissances ni d'informations nouvelles. Les liens faibles se forment moins facilement et sont plus difficiles à entretenir en raison de la distance sociale et physique, mais peuvent donner accès à une plus grande variété de ressources. L'introduction d'un lien plus distant peut apporter une connexion à un nouveau réseau et déboucher sur de nouvelles idées et possibilités (Woolcock et Narayan, 2000). Si les liens plus faibles incluent des liens verticaux avec des personnes d'un statut socioéconomique plus élevé ou se trouvant dans des positions de pouvoir et d'influence — on parle alors de capital social instrumental —, ils peuvent apporter considérablement plus d'influence dans le cadre de laquelle de nouvelles idées et possibilités peuvent déboucher sur des gains économiques.

Tableau 7.1 : Indicateurs choisis de changements en matière de capital social

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney	Collectivité à l'étude
Les résidents des collectivités voient des améliorations de leur capital social (TdC 8.1)							
Taille du réseau							
Nombre de contacts							
Disponibilité des ressources							
Ressources d'attachement	✓					✓	
Ressources instrumentales/d'accointances				✓		✓	
Nombre total de liens	✓			✓	✓	✓	✓
Structure du réseau							
Densité	✓	✓		✓			✓
Hétérogénéité	✓	✓	✓		✓	✓	✓

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

Pour évaluer les effets du PIEC sur les réseaux sociaux des résidents des collectivités, plusieurs indicateurs de la taille du réseau, de la disponibilité des ressources et des caractéristiques structurelles ont été utilisés. Le tableau 7.1 présente un résumé de ces indicateurs de capital social et illustre à quel niveau, dans les collectivités à l'étude, ils ont augmenté de façon significative par rapport aux sites de comparaison à la phase 2 ou 3 (ou lors des deux périodes) de l'enquête communautaire.² Les mesures spécifiques recueillies englobent le nombre total de membres de la famille et d'amis auxquels les répondants parlent régulièrement; le nombre total des ressources à la disposition des répondants au sein de leurs

² Un changement observé dans l'une ou l'autre des deux enquêtes de suivi étaie considérablement la théorie du changement, qui est d'autant plus confirmée si les moments où les changements sont observés suivent un schéma qui correspond aux objectifs. Le tableau 6.4 présente un résumé complet des changements en matière de capital social, d'inclusion et de cohésion au cours de trois phases de l'enquête.

réseaux étendus — à savoir des contacts pouvant apporter un soutien affectif, une aide en cas de maladie ou une assistance pour un projet immobilier (ressources d'attachement) ainsi que les contacts en mesure d'apporter une aide financière ou des liens à l'emploi, ou exerçant la profession d'avocat et ne faisant pas partie de la famille (capital social d'accointances ou instrumental) —; et le nombre total de liens avec tous les types de ressources combinés. La densité du réseau est mesurée par la proportion de répondants indiquant que tous leurs contacts se connaissent entre eux, alors que son hétérogénéité l'est par la proportion de contacts vivant dans la même collectivité.

Taille du réseau : nombre total de contacts

Pour mesurer la taille des réseaux sociaux, il est possible de se fonder sur le nombre moyen de membres de la famille et d'amis proches auxquels les résidents parlent régulièrement. Bien que cette définition ne tienne pas compte de l'utilisation ou de la valeur de ces contacts, elle apporte un point de départ empirique en mesurant la taille du réseau immédiat de famille et d'amis proches que les résidents possèdent. La présente section examine les changements dans la taille moyenne du réseau des résidents au cours la période d'évaluation.

Le réseau moyen des résidents s'est légèrement réduit, mais l'a fait de la même manière dans les collectivités à l'étude et dans les sites de comparaison en 2006.

Le nombre de membres de la famille et d'amis proches à qui les résidents ont déclaré parler était stable entre les deux phases de l'enquête communautaire (2001–2002 et 2003–2004) à la fois dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. En moyenne, 18 à 20 contacts ont été indiqués dans chaque collectivité à la phase 3 — soit environ la même quantité que lors du premier des deux entretiens de suivi. Les exceptions ont été observées à Dominion et Whitney Pier, où le nombre de contacts est passé de 20 et 21 à 18 respectivement.

Lors du suivi de 2005–2006, la taille du réseau avait également diminué dans d'autres collectivités à l'étude d'environ un contact en moyenne, mais avait fait de même dans les sites de comparaison. Les plus fortes baisses à Dominion et Whitney Pier n'étaient plus patentnes et le nombre de contacts était le même qu'ailleurs, à savoir 17 à 19 par collectivité.

Disponibilité des ressources : capital d'attachement, d'accointances et social

Pour mesurer la taille des réseaux sociaux, il est également possible de se fonder sur le nombre de contacts que les résidents ont pour différents types de ressources. Outre le simple décompte du nombre total de membres de la famille et d'amis des réseaux des répondants, les enquêtes communautaires ont évalué le nombre de contacts que les résidents de la collectivité avaient pour une aide personnelle (capital social d'attachement), pour les ressources de type accointances, et ont mesuré la présence éventuelle du capital social instrumental, avec des contacts en mesure de fournir plus d'un type de ressource. L'évaluation porte une attention particulière au fait que les personnes dans les régions à fort taux de chômage sont susceptibles d'avoir moins de contacts relatifs au capital d'accointances ou instrumental — ce qui les expose au risque d'une plus grande exclusion du marché du travail. En outre, si ces régions connaissent un phénomène d'émigration important, les résidents restants pourraient se trouver confrontés à une dégradation du capital social d'attachement, dans la mesure où

certaines des personnes avec qui ils entretiennent des liens forts quittent la région. Les collectivités impliquées dans l'évaluation pourraient être prédisposées à ce type de dégradation, que le programme était censé éviter.

De petites réductions du capital social d'attachement ont été observées dans la plupart des collectivités, dans une moindre mesure à Sydney Mines et North Sydney et dans une plus forte mesure à Dominion.

Lorsqu'ils sont étudiés séparément, il existe peu de différence entre le changement en matière de ressources d'attachement (contacts pouvant apporter une aide aux tâches ménagères ou en cas de maladie et proposer un soutien affectif) dans les collectivités à l'étude et celui observé dans les sites de comparaison. Le nombre moyen de contacts que les résidents des collectivités avaient pour chacune des ces aides a diminué de 1 à 2 contacts, passant ainsi à 6–8 contacts en 2006. Sydney Mines et North Sydney, néanmoins, semblent enregistrer des réductions légèrement plus faibles que celles des sites de comparaison (0,3–0,5 contacts en moyenne) entre le premier et le deuxième entretien de suivi, bien que ces différences ne soient plus manifestes à la phase 3. Dominion, inversement, a enregistré une réduction légèrement plus faible des liens avec certaines aides associées à l'attachement. Le nombre moyen de contacts à qui les répondants peuvent parler lorsqu'ils n'ont pas le moral a diminué de quatre contacts à Dominion, alors qu'il n'a diminué que d'un contact dans les sites de comparaison aux phases 1–2 de l'évaluation.

Les données indiquent des augmentations légèrement supérieures du capital social d'accointances et instrumental dans plusieurs collectivités à l'étude, dont Whitney Pier et North Sydney.

Les liens avec des ressources d'accointances de nature financière semblent relativement stables dans la plupart des collectivités, et diminuent de moins d'un contact entre les phases 1 et 2, jusqu'à une moyenne d'environ quatre contacts dans la plupart des cas. Les exceptions sont Whitney Pier et North Sydney, où les liens avec les ressources d'accointances ont légèrement augmenté (jusqu'à une moyenne de 4,3 et 4,6 contacts respectivement), le changement étant significativement différent des sites de comparaison à partir de 10 points de pourcentage.

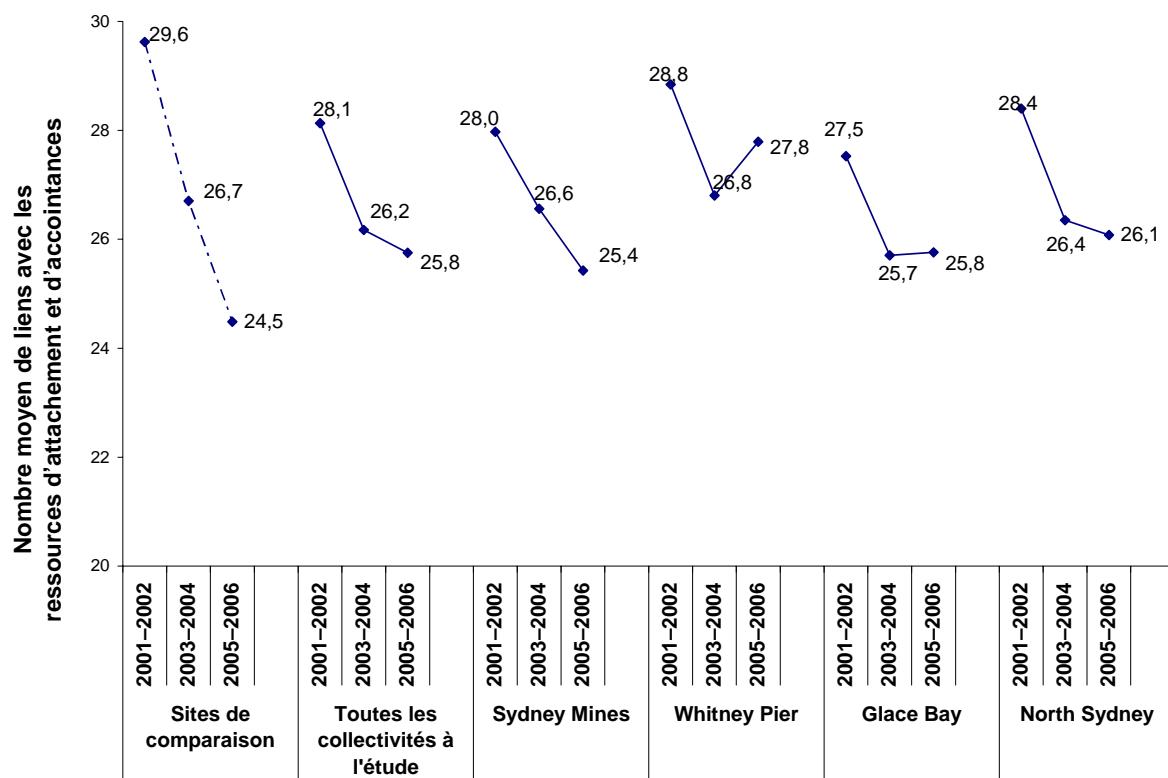
Dans le même temps, le capital social instrumental tel que mesuré par le pourcentage de répondants connaissant personnellement un avocat (ne faisant pas partie de la famille) semble avoir augmenté de façon plus considérable dans les collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison. Le pourcentage de répondants dans les sites de comparaison connaissant un avocat était stable, à environ 40 %. Par contre, les collectivités à l'étude ont enregistré une augmentation de 5 à 8 points de pourcentage entre les phases 1 et 2, passant d'un plancher de 38 % à une pointe de 45 % à North Sydney. Ces changements sont néanmoins insignifiants d'un point de vue statistique après les corrections par régression, et ne sont plus présents à la phase 3, bien qu'ils puissent indiquer d'importantes différences dans les sous-groupes.

Dans l'ensemble, les collectivités à l'étude ont enregistré des diminutions plus faibles des liens avec les ressources, tous types confondus, que les sites de comparaison.

La figure 7.1 présente le nombre moyen de liens avec tous les types de soutiens confondus, pour chaque collectivité et pour chaque phase du suivi. Les résultats indiquent que le nombre total de liens avec les soutiens était stable au cours des trois premières années de l'étude; il a diminué de 1 à 2 en moyenne dans chaque collectivité, passant à 26–27 liens aussi bien dans les collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison. Le déclin s'est

néanmoins poursuivi dans les sites de comparaison jusqu'à la phase 3, où le nombre total de liens avait chuté en moyenne à 24. Par contre, les liens avec les soutiens dans les sites de comparaison avaient diminué de seulement un lien supplémentaire, à environ 25. Sydney Mines, Whitney Pier, Glace Bay et North Sydney, en particulier, ont enregistré des diminutions plus faibles du nombre total de liens avec les soutiens, soit 2 à 3 contacts de moins, par rapport aux sites de comparaison.

Figure 7.1 : Liens avec les soutiens sociaux, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différents de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

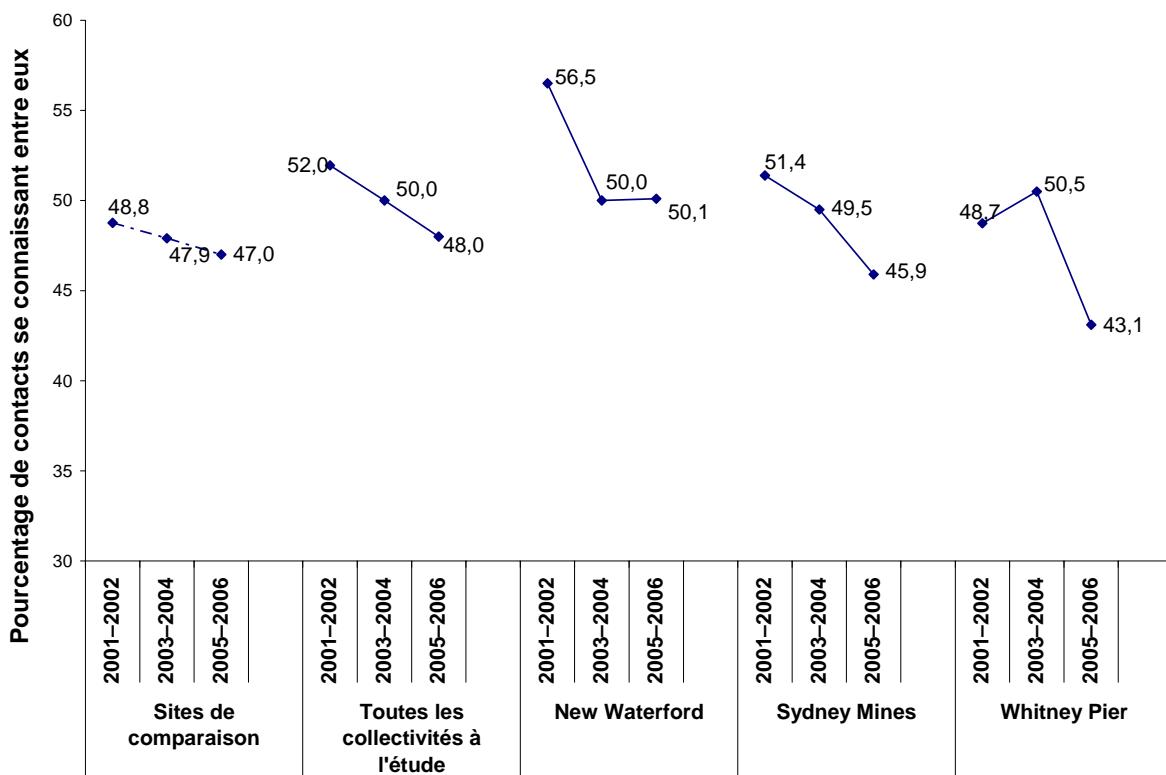
Structure du réseau : densité et hétérogénéité

Parallèlement au nombre de contacts possédés pour différents soutiens, les caractéristiques structurelles des réseaux sociaux constituent également un aspect important du capital social. En particulier, la densité ou l'interdépendance des réseaux est une caractéristique importante (la mesure dans laquelle les membres d'un réseau donné se connaissent entre eux ou partagent des contacts), de même que le degré d'hétérogénéité des personnes du réseau (l'ampleur des différences relatives à plusieurs caractéristiques démographiques). Les réseaux moins denses et plus hétérogènes sont supposés ouvrir l'accès à une plus grande variété de ressources et permettre de tirer parti d'idées et de possibilités dans l'optique de gains économiques. L'étude de Granovetter (1974) qui a montré que les liens faibles étaient plus utiles que les liens solides pour l'obtention d'un emploi constitue un bon exemple.

Les collectivités à l'étude semblent avoir enregistré une diminution légèrement plus importante de la densité des réseaux que les sites de comparaison.

La figure 7.2 présente les pourcentages de résidents possédant des réseaux sociaux très denses, pour chaque collectivité et pour chaque phase de la période de suivi. Alors que tout juste moins de la moitié des répondants des sites de comparaison ont indiqué que tous leurs contacts se connaissaient entre eux (la situation était demeurée stable entre les phases 1 et 3) le pourcentage de répondants dans les collectivités à l'étude possédant des réseaux très denses a diminué de 5 points de pourcentage, ce qui était significatif. New Waterford, Sydney Mines et Whitney Pier, en particulier, ont enregistré des diminutions significativement plus importantes (4–7 points de pourcentage) que les autres collectivités à l'étude; ces diminutions sont significativement différentes des sites de comparaison à partir de 5 points de pourcentage dans les résultats corrigés par régression.

Figure 7.2 : Densité du réseau social, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

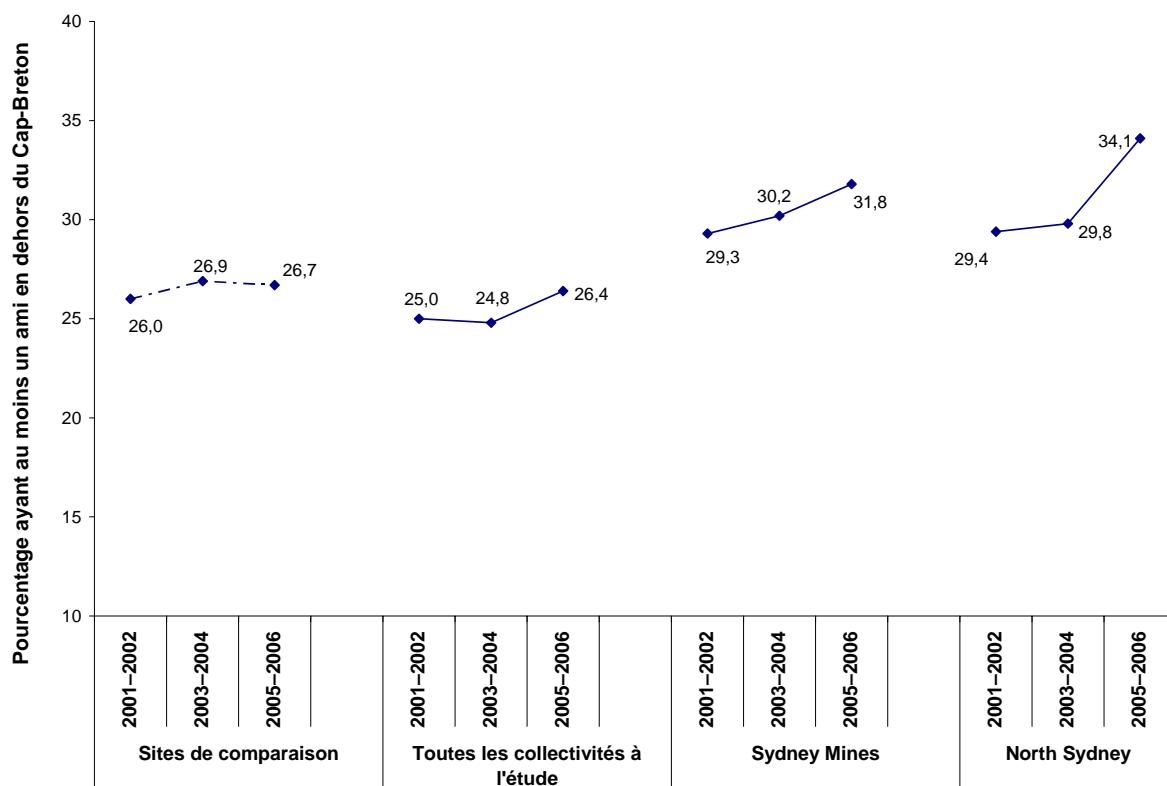
Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différents de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

Plusieurs collectivités à l'étude ont enregistré une augmentation légèrement plus importante de l'hétérogénéité que celle observée dans les sites de comparaison, particulièrement au cours de la dernière partie de l'évaluation.

Entre les phases 1 et 2, il y a très peu de changement dans l'hétérogénéité du réseau, dans quelque collectivité que ce soit, concernant la proximité géographique des contacts d'un résident donné. La figure 7.3 indique le pourcentage de résidents ayant au moins un ami

proche dans leurs réseaux résidant en dehors du Cap-Breton. Ce taux est stable jusqu'au deuxième suivi, à environ 20 % dans la plupart des collectivités. À la phase 3, néanmoins, plusieurs collectivités à l'étude semblent enregistrer des augmentations légèrement plus importantes de l'hétérogénéité, notamment Glace Bay et North Sydney, où le pourcentage d'amis proches résidant en dehors du Cap-Breton augmente significativement à raison de 3 à 5 points de pourcentage.

Figure 7.3 : Hétérogénéité du réseau social, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différents de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

Les exceptions sont Dominion et Whitney Pier, où les différences dans au moins une mesure de l'hétérogénéité ont été observées seulement à un stade précoce du suivi. Dominion a enregistré une légère augmentation de l'hétérogénéité telle que mesurée par le pourcentage de personnes ayant au moins une connaissance vivant ailleurs qu'au Cap-Breton (augmentation de 5 points de pourcentage), tandis qu'une légère diminution était enregistrée pour le même indicateur à Whitney Pier.

EFFETS SUR L'INCLUSION SOCIALE (TdC 8.2)

Bien que la définition de l'inclusion sociale varie selon les documents, il est possible d'affirmer que l'égalité *d'accès* et la *participation* à des domaines prisés de la société constituent une notion partagée (Crawford, 2003). Les dimensions particulières que chacun choisit de privilégier déterminent l'orientation de base du concept et les mesures associées.

Par exemple, une grande partie de la littérature sur le sujet traite de la dimension économique de l'inclusion sociale, et se polarise sur l'emploi, l'égalité de revenus, et les mesures de la pauvreté (Feres et al., 2003). L'idée centrale de la dimension économique de l'inclusion est celle de l'égalité d'accès et la participation à l'activité du marché et particulièrement au marché du travail.

La dimension économique de l'inclusion sociale a un rapport direct avec le PIEC étant donné qu'un des buts principaux du programme est de renforcer l'économie sociale. Dans de nombreux documents, la dimension économique de l'inclusion est primordiale, comme le déclare Jenson (1998) : « [...] *l'inclusion signifie mettre les gens en contact avec une forme reconnue d'activité économique* ». Les effets sur la collectivité sont considérés comme le produit de l'activité économique et de la participation à l'emploi rémunéré. Conformément à ce point de vue, d'autres chapitres du présent rapport étudient les résultats économiques de la collectivité par des mesures associées à l'inclusion économique, dont les disparités dans les taux d'emploi, la répartition des revenus, les mesures de la pauvreté et le recours à l'aide sociale.

Il est néanmoins important que le PIEC adopte une conception plus large de l'inclusion prenant en compte une gamme plus étendue de situations sociales appréciées en dehors du marché du travail et plus tournées vers la collectivité. Étant donné que l'élaboration du projet a eu lieu dans une grande mesure grâce à des organismes bénévoles plutôt qu'à des entreprises sociales impliquées dans des activités commerciales, les types d'effets attendus sont moins susceptibles d'être de nature économique. D'après la littérature sur le secteur bénévole, l'autonomie découlant d'un revenu suffisant n'est qu'un des nombreux chemins en direction d'une meilleure inclusion sociale (Jenson, 1998). La participation à des aspects appréciés de la vie communautaire — vie politique, culturelle et sociale — est tout aussi importante que l'inclusion sociale considérée comme autonomie financière.

Pour évaluer les effets du PIEC sur l'inclusion sociale ont été mis en place plusieurs indicateurs du degré d'accès à la vie communautaire et de la participation à des activités institutionnelles ou de groupes (associations, affiliations), du temps informel consacré à la collectivité (loisirs organisés, aide aux voisins), et du temps minime passé à des activités solitaires (regarder la télévision). Le tableau 7.2 présente un résumé de ces indicateurs et illustre où des différences significatives dans les changements ont été détectées entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Chaque indicateur a été évalué par plusieurs mesures, décrites plus en détail dans les sections correspondantes ci-dessous.

Tableau 7.2 : Indicateurs choisis de changements en matière d'inclusion sociale

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney	Collectivité à l'étude
Les collectivités à l'étude montrent des niveaux croissants d'inclusion sociale (TdC 8.2)							
Accès à la vie communautaire							
Disponibilité du transport	✓	✓				✓	✓
Garde d'enfants (enfants à soi)	✓			✓			✓
Garde d'enfants (enfants des voisins)	✓						✓
Participation formelle							
Implication (bénévole) en faveur du PIEC	✓	✓		✓		✓	✓
Activité associative	✓						
Affiliation à des groupes				✓			
Taux de vote				✓			
Implication informelle							
Activités de loisirs							
Aide aux voisins	✓						
Activités solitaires minimales							
Regarder la télévision, utiliser un ordinateur	✓	✓		✓		✓	✓

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

Mesures de l'inclusion fondées sur l'accès : transport et garde d'enfants

Il existe plusieurs mesures potentielles du degré d'accès (ou des barrières à l'accès) des personnes aux différents aspects de la vie au sein de leur collectivité. Dans les grands centres urbains, les barrières à l'accès et l'implication réduite peuvent être dues simplement à un problème de disponibilité de l'information, comme la faible sensibilisation aux événements communautaires à venir. Dans les collectivités à plus faible population, néanmoins, et particulièrement dans celles qui sont moins denses et s'étendent sur une zone géographique plus vaste, la sensibilisation aux événements communautaires représente la plupart du temps un problème moins important que les arrangements pratiques pour s'y rendre. À cet égard, deux obstacles susceptibles de limiter l'implication communautaire ayant été répertoriés par les partenaires de la collectivité à un stade précoce de la conception et de la mise en œuvre du projet comprenaient la disponibilité du transport et la garde d'enfants.

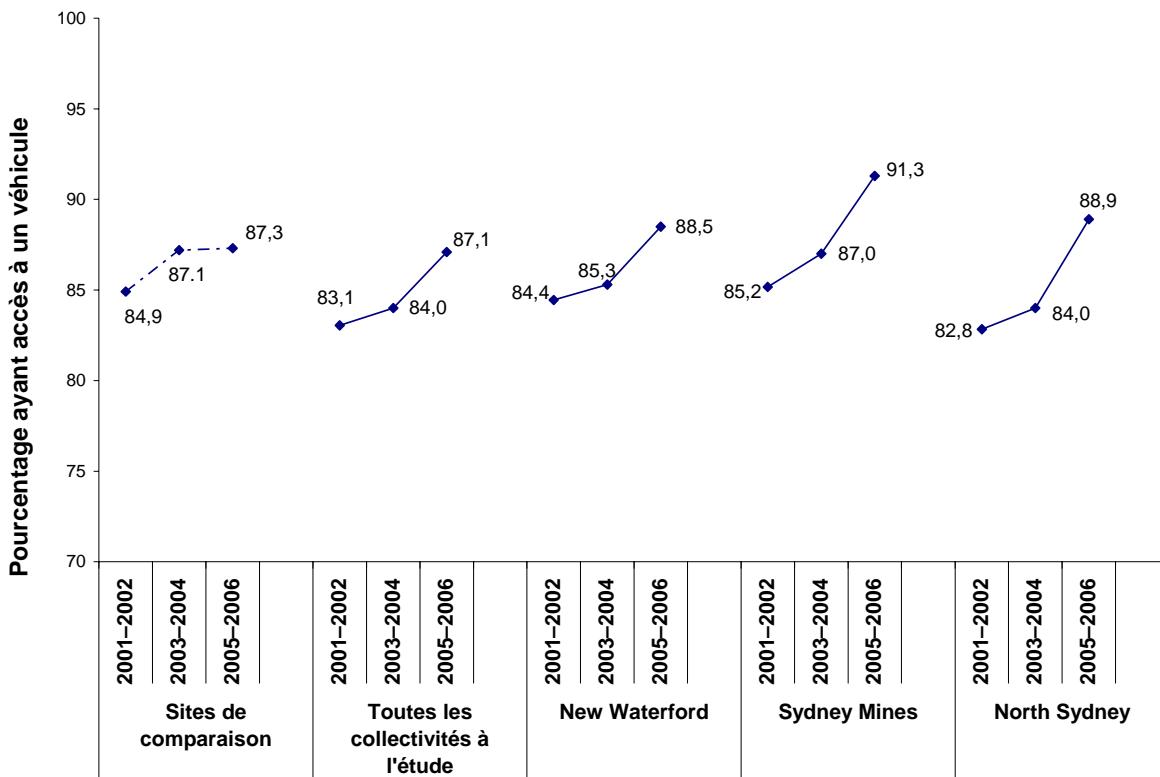
Les mécanismes par le biais desquels le PIEC était susceptible de réduire ces barrières comprenaient à la fois les effets directs de services de projets communautaires éventuels et le développement indirect du capital social. En premier lieu, si les collectivités estimaient que le transport et la garde d'enfants constituaient des obstacles importants à la réalisation de leurs priorités, elles prenaient en main ces problèmes en approuvant des projets permettant de satisfaire ces besoins, comme des garderies et un service de navette. Comme indiqué au chapitre 5, c'est précisément ce qu'ont fait plusieurs collectivités qui ont approuvé des projets concernant des garderies existantes ainsi que d'autres services d'aide aux personnes cherchant à réintégrer le marché du travail.

Ensuite, si le PIEC a entraîné des améliorations du capital social des résidents, il a également pu déboucher sur des améliorations des mesures d'inclusion fondées sur l'accès. Si les résidents élargissent leurs réseaux en rencontrant des gens par le biais du processus de mise en œuvre du PIEC (activités du conseil) ou par le biais d'un projet (événement lié aux loisirs), ces nouveaux contacts peuvent fournir un accès au transport (ami pouvant proposer un trajet, accès au covoiturage).

Le pourcentage des résidents ayant accès à un véhicule a considérablement augmenté dans plusieurs collectivités à l'étude.

La figure 7.4 montre que la grande majorité des résidents ont indiqué avoir un accès à une voiture (80–90 % dans chaque collectivité). Un pourcentage similaire mais légèrement plus faible avait un permis de conduire valable (non indiqué). À Sydney Mines et New Waterford, il y a eu une augmentation du pourcentage ayant un permis de conduire valable légèrement plus importante que dans les sites de comparaison entre les phases 1 et 2 (à raison de 3 points de pourcentage), tandis que les taux d'accès à un véhicule étaient légèrement inférieurs à Dominion.

Figure 7.4 : Accès à un véhicule, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différents de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

À la phase 3, néanmoins, le pourcentage de résidents ayant accès à un véhicule a augmenté de façon légèrement plus marquée dans plusieurs collectivités à l'étude (à raison de 4 à 7 points de pourcentage), dont New Waterford, Sydney Mines et North Sydney. Ces augmentations plus fortes étaient statistiquement différentes du changement observé dans les sites de comparaison, celui-ci étant significativement différent à partir de 5 points de pourcentage.

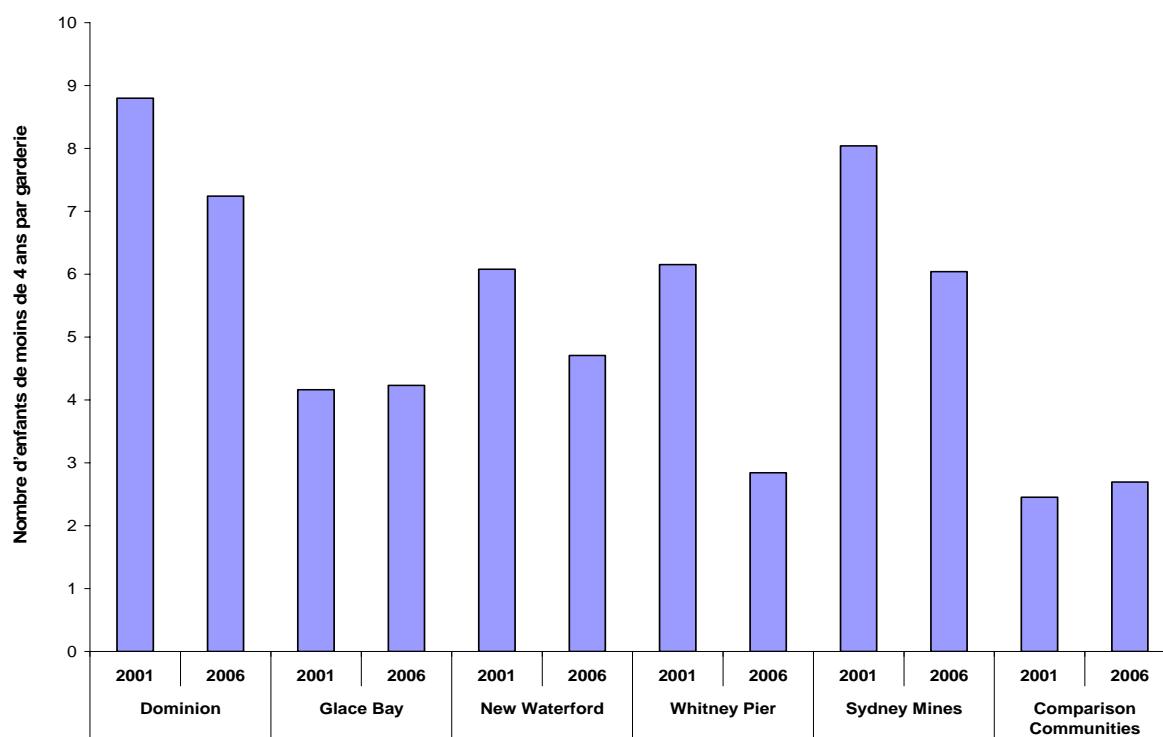
Bien que le pourcentage de résidents ayant des enfants de moins de 13 ans soit demeuré stable, à environ 20 %, le temps moyen que les parents devaient passer en garde d'enfants a diminué à Sydney Mines et Whitney Pier, tandis que la disponibilité d'autres modes de garde s'améliorait.

Le nombre moyen d'heures que les parents devaient passer à garder leurs propres enfants a augmenté de trois heures dans les sites de comparaison au cours de la période d'évaluation, et s'élevait à environ 15 heures par semaine. Dans les collectivités à l'étude, cependant, le temps moyen est resté stable à environ 13 heures par semaine, le changement étant significativement différent des sites de comparaison à partir de 10 points de pourcentage. Cette différence repose essentiellement sur Sydney Mines et Whitney Pier, où une diminution d'environ une heure du nombre moyen d'heures de temps personnel passé à garder des enfants a été enregistrée, passant respectivement à 12 et 13 heures par semaine. Ces diminutions sont en partie dues aux changements dans la disponibilité des autres modes

de garde. À Sydney Mines, il s'agit surtout de sources informelles, où le pourcentage de répondants indiquant qu'ils avaient aidé leurs voisins à garder leurs enfants a augmenté de 5 points de pourcentage entre les phases 1 et 2 de l'évaluation, jusqu'à atteindre 20 %. À Whitney Pier, cependant, des structures formelles de gardes d'enfants (garderies, y compris celles soutenues par le PIEC) étaient plus susceptibles de contribuer au changement relatif au temps passé à cette activité.

La figure 7.5 indique le ratio entre le nombre d'enfants de moins de quatre ans et le nombre de structures formelles de garderie disponibles dans chaque collectivité entre 2001 et 2006. Elle montre que ce ratio est bien plus élevé dans les collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison, où il est demeuré faible et relativement constant au cours des cinq années. La figure indique également que le ratio entre le nombre d'enfants et le nombre de garderies a considérablement chuté en particulier à Whitney Pier, passant de plus de six en 2001 à moins de trois en 2006, même si des diminutions plus faibles ont été observées à Sydney Mines, New Waterford et Dominion. Cela montre qu'une barrière à une plus grande participation à la vie communautaire — le besoin de garde d'enfants — a probablement été réduite.³

Figure 7.5 : Changements en matière de disponibilité de la garde d'enfants formelle, par collectivité (2001–2006)



Source : Sources de données administratives locales.

³ La réduction du temps passé en garde d'enfants est liée à la disponibilité des modes de gardes et des changements en matière d'utilisation du temps personnel, plus qu'aux modifications du besoin de garde dû au travail ou à un changement du nombre de personnes à charge. Aucune différence entre les collectivités n'a été observée concernant le changement dans le pourcentage de personnes ayant des enfants de moins de 13 ans, ce qui aurait pu expliquer la réduction du nombre d'heures de garde. De même, il n'y avait pas de différences dans le changement des taux d'emploi, de la situation de famille ni de la composition du foyer ; au contraire, le changement correspond à une réorientation vers d'autres modes de garde d'enfants et une utilisation du temps personnel plus tournée vers la collectivité.

Mesures fondées sur la participation : activité associative et affiliations à des groupes

Outre les améliorations de l'accès des résidents aux institutions et aux activités au sein de leur collectivité, l'augmentation de leur participation effective constitue également un indicateur essentiel d'inclusion. Une gamme d'activités communautaires a été contrôlée en tant qu'élément de l'évaluation; dans ce cadre, les activités liées à la santé du troisième secteur ont fait l'objet d'une attention particulière. Cela inclut des mesures de l'ampleur de l'implication dans les activités liées au PIEC (implication bénévole lors de l'initiative de mobilisation initiale), de l'activité associative dans le cadre d'autres associations (clubs philanthropiques locaux), du nombre d'adhésions à des associations, aux groupes communautaires et aux partis politiques, ainsi que le taux de participation aux élections.

Outre les activités formelles et les affiliations, l'implication informelle dans la communauté a également été mesurée par le biais de l'activité de loisirs locale et par l'ampleur du soutien apporté aux voisins, tel que l'aide aux tâches ménagères. Finalement, un indicateur supplémentaire d'inclusion relatif à l'implication dans la collectivité serait le degré avec lequel les activités non communautaires et les activités solitaires diminuent en faveur d'activités favorisant l'inclusion dans la collectivité — à savoir, une diminution du temps passé à regarder la télévision ou à utiliser un ordinateur pendant le temps libre.

Implication en faveur du PIEC

Le type le plus évident de participation communautaire lié à l'intervention est la forte implication bénévole dans des activités liées au PIEC. L'implication bénévole des résidents a pu prendre de nombreuses formes, dont la participation à la première session de réunions de consultation publique, l'affiliation à des comités directeurs ou à des conseils communautaires, la participation à des activités du conseil telles que la planification stratégique, et l'implication en tant que parrains dans l'élaboration du projet ou les opérations liées à celui-ci. Bien qu'individuellement ces activités et processus constituent d'importants indicateurs du succès de la mise en œuvre du projet, ils sont également une mesure considérable du niveau d'implication des résidents.

Comme indiqué au chapitre 5, le niveau global d'implication à Dominion et à Glace Bay n'était pas statistiquement différent de celui observé dans les sites de comparaison. Par contre, les niveaux d'implication à New Waterford, Sydney Mines, Whitney Pier et North Sydney étaient significativement plus élevés que dans les sites de comparaison. À chaque phase, l'implication est de 2 à 3 points de pourcentage plus élevée que dans les sites de comparaison et est statistiquement significative à partir de 5 points de pourcentage de différence.

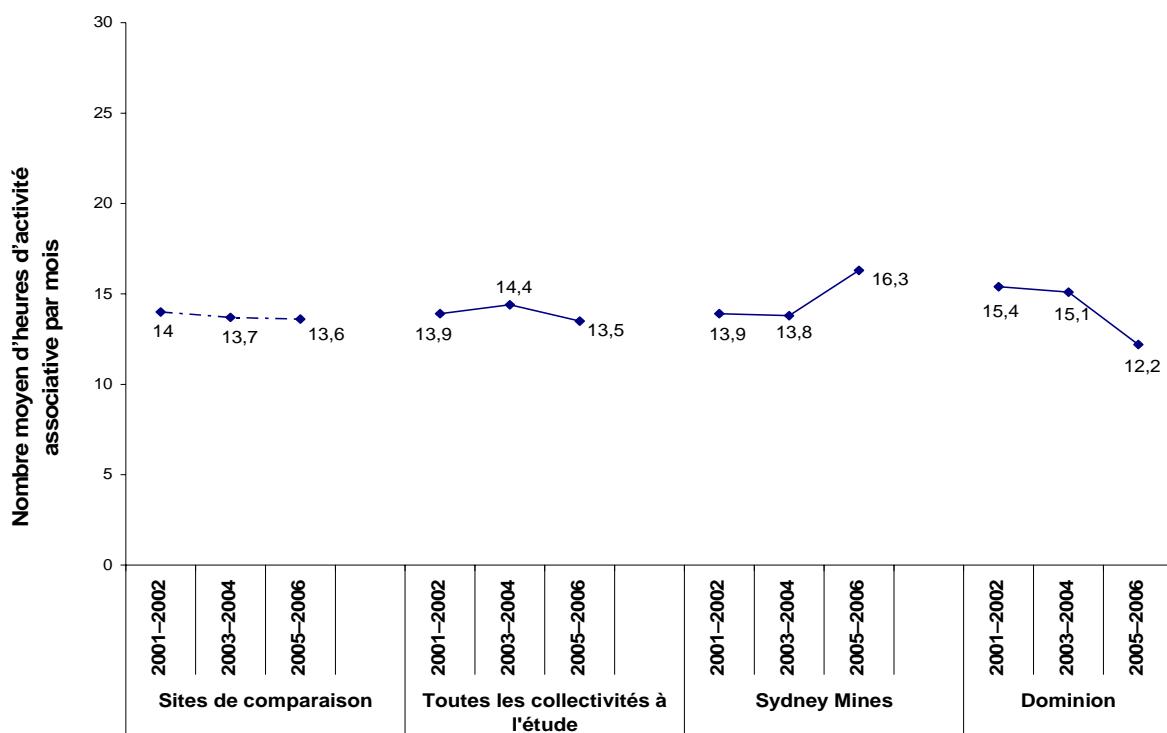
Activité associative et affiliation à des groupes communautaires

On pouvait s'attendre à une augmentation de l'activité associative formelle et de l'affiliation à des groupes communautaires grâce au PIEC si les conseils communautaires choisissaient d'élaborer des projets de soutien (ou de création) à des organismes encourageant l'affiliation active (campagnes, collecte de fonds) au sein de leur collectivité. Bien que la plupart des collectivités aient approuvé des projets de loisirs, des initiatives de terrain ou éducatives (sensibilisation aux questions environnementales), peu d'entre elles ont impliqué des associations formelles qui auraient sollicité directement une affiliation en raison de leur implication. Sydney Mines a constitué une exception : la plupart des projets ont été

approuvés pour soutenir les sections locales de différents clubs philanthropiques. D'un autre côté, on pourrait s'attendre à ce que le PIEC entraîne une diminution de l'ampleur de l'activité associative — au sein des groupes et des organismes non liés au PIEC — en cas d'effet de substitution significatif dû à l'implication accrue en faveur du PIEC, comme indiqué plus haut. Il importe d'évaluer tout effet négatif potentiel que cette implication a sur l'activité associative non liée au PIEC.

La figure 7.6 indique le nombre d'heures d'activité associative par mois, dans des organismes ou des groupes communautaires dans les collectivités à l'étude, et met en évidence les collectivités qui sont différentes des sites de comparaison.

Figure 7.6 : Activité associative, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différents de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

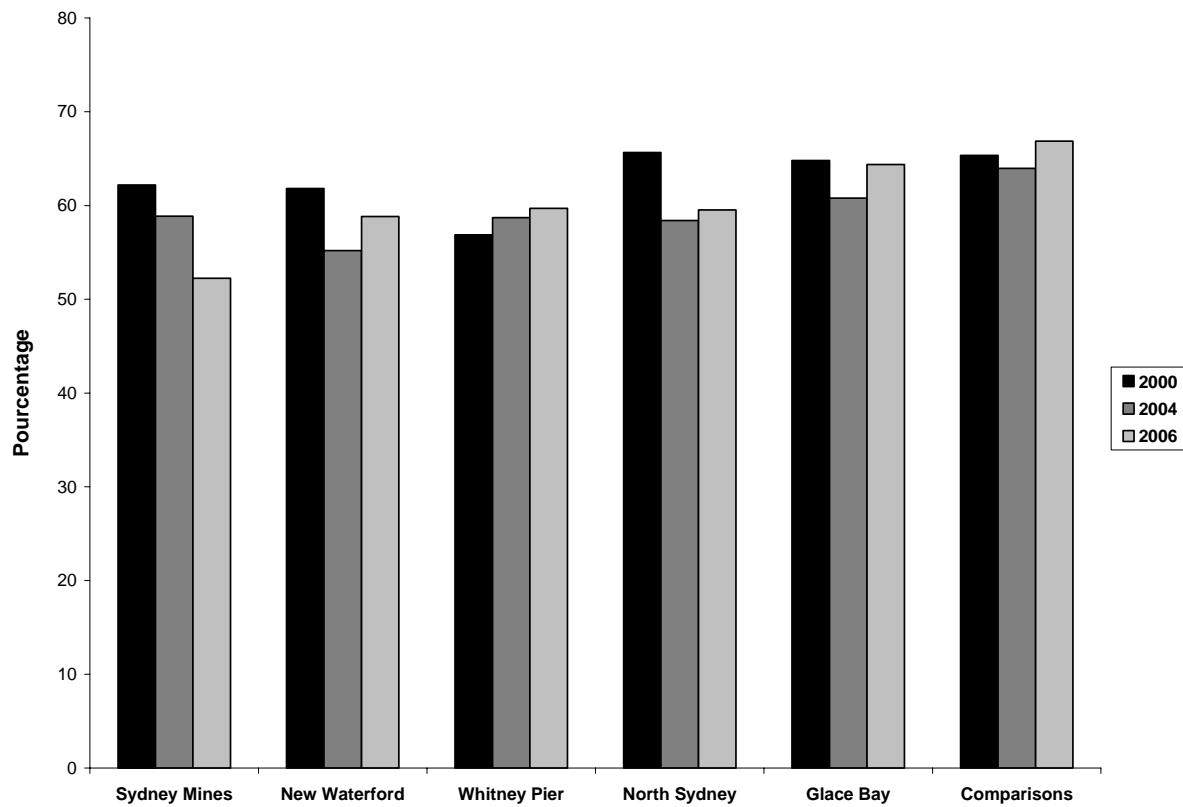
Le nombre moyen d'heures était stable, à environ 14 heures par mois dans la plupart des collectivités entre les phases 1 et 3, ce qui indique que l'effet de substitution apparent entre les activités du PIEC et d'autres activités associatives est faible. Une augmentation de deux heures a été observée à Sydney Mines, où le nombre moyen d'heures est passé à 16 heures par mois, tandis que Dominion a enregistré une diminution de 3 heures, passant ainsi à 12 heures par mois, bien qu'aucun de ces changements ne fût significativement différent après la correction par régression. De même, la comparaison de la répartition des heures passées en activités associatives indique que le pourcentage de résidents à l'extrême de la répartition — ayant zéro heure d'activité — a diminué de 7 points de pourcentage à Sydney Mines, ce qui est significativement plus élevé que dans les sites de comparaison.

Dans le même temps, le nombre moyen d'affiliations à des groupes communautaires était stable dans la plupart des collectivités à l'étude et dans les sites de comparaison, à environ deux affiliations. Quant à la répartition des personnes ayant zéro, une, deux, trois (ou plus) affiliation(s), le pourcentage des résidents n'ayant aucune affiliation avait baissé de 5 points de pourcentage à Whitney Pier. Cette différence n'était patente qu'à la phase 2.

Participation électorale

Un autre indicateur de l'inclusion — dans la dimension politique de la vie — est le degré avec lequel les résidents choisissent d'influencer les décisions qui concernent leur collectivité en votant aux élections locales, provinciales et fédérales. Le calendrier des récentes élections fédérales a été particulièrement utile pour l'évaluation du PIEC, en raison de l'adéquation de celles-ci à d'autres sources de données. La figure 7.7 indique le taux de participation électorale dans les collectivités à l'étude lors des 37^e, 38^e et 39^e élections, qui ont eu lieu respectivement en 2000, 2004 et 2006.

Figure 7.7 : Taux de participation électorale — Élections fédérales, par collectivité (2000–2006)



Source : Sources de données administratives locales.

La figure montre que le taux de participation électorale dans les collectivités à l'étude était semblable à celui observé dans le reste du Canada, soit environ 64 %. Tandis que Whitney Pier enregistrait le plus faible taux, à 57 %, toutes les collectivités à l'étude (à l'exception de North Sydney) avaient des taux de participation plus faibles que le taux moyen observé dans les sites de comparaison. En 2004, les collectivités à l'étude ont à nouveau reproduit la tendance nationale de taux de participation encore plus faibles, bien que Whitney Pier ait enregistré une augmentation de 2 points de pourcentage, passant ainsi à 59 %. En

2006, le taux de participation électorale a augmenté dans toutes les collectivités à l'étude à l'exception de Sydney Mines; néanmoins, c'est seulement à New Waterford et à Glace Bay que le taux de participation a augmenté plus que dans les sites de comparaison.

Activités informelles : loisirs et aide aux voisins

Outre le bénévolat informel et la participation à des groupes communautaires locaux, le PIEC a pu influencer le volume de loisirs auxquels les résidents participaient et l'ampleur de leur bénévolat informel en faveur de leurs voisins. Les indicateurs englobent le nombre d'heures de loisirs passées au sein de la collectivité lors d'événements locaux ainsi que la fréquence et l'ampleur du soutien informel apporté aux voisins, comme l'aide aux tâches ménagères et la garde d'enfants.

En ce qui concerne l'activité de loisirs, il n'y avait qu'une faible différence dans le changement relatif aux heures de loisirs ou à l'affiliation à des groupes de loisirs ou la participation à des événements locaux organisé dans les collectivités. Environ un tiers des répondants ont indiqué être affiliés à un groupe de loisirs, et le nombre moyen d'heures moyennes de loisirs étaient semblable, à environ 5 heures par mois.

Les résultats indiquent que les changements dans l'ampleur du soutien informel apporté aux voisins étaient variables d'une collectivité à l'autre. En particulier, la diminution du nombre de résidents qui apportaient une aide aux tâches ménagères (en dehors de chez eux) était plus importante à Dominion. De même, à Dominion, le nombre moyen d'heures d'aide aux tâches ménagères apportée en dehors du foyer a diminué de presque 6 heures. En ce qui concerne l'aide à la garde d'enfants, une plus forte augmentation (de 4,8 points de pourcentage) a été observée dans la proportion de résidents de Sydney Mines qui apportaient de l'aide en dehors de chez eux, passant ainsi à 19,9 points de pourcentage à la phase 2. Dans le même temps, le nombre moyen d'heures de garde d'enfants en dehors du foyer a légèrement diminué à Whitney Pier.

EFFETS SUR LA COHÉSION SOCIALE (TdC 8.3)

Bien que Jenson (1998) propose cinq dimensions de la cohésion sociale, dont bon nombre englobent les concepts présentés ci-dessus, la dimension d'appartenance est une notion commune à la plupart des définitions des textes sur le sujet. La cohésion sociale est la plupart du temps considérée en termes de valeurs communes et d'identités collectives propres à une collectivité. Un sens de l'identité commune permet aux personnes de se sentir reliées à leur collectivité et est associé à une réduction des sentiments d'isolement. La confiance constitue également un élément important de la cohésion sociale, particulièrement dans la mesure où elle est associée à la dimension d'appartenance (Sous-comité de recherche sur les politiques en matière de cohésion sociale, 1997).

Les mesures de la cohésion sociale liées à l'appartenance, aux valeurs communes et à la confiance sont particulièrement intéressantes pour le projet. Cette conceptualisation de la cohésion sociale a été associée à la fois aux résultats en termes de capital social et d'inclusion ainsi qu'aux résultats d'intérêt aux niveaux organisationnel et individuel, comprenant des améliorations au sein du secteur bénévole et des résultats positifs en matière de santé et de bien-être des personnes (Forum national sur la santé, 1997). En outre, grâce aux mesures du capital social axées sur les ressources dans les réseaux et l'évaluation de l'inclusion sociale par le biais de l'accès et la participation, les mesures de la cohésion sociale sont plus axées

sur les perceptions et les comportements des résidents. L'indépendance de ces mesures permet d'étudier les effets du PIEC et les liens entre capital social, inclusion et cohésion.

Tableau 7.3 : Indicateurs choisis de changements en matière de cohésion sociale

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney	Collectivité à l'étude
La cohésion sociale parmi les résidents des collectivités à l'étude augmente (TdC 8.3)							
Lien, attachement							
Contact avec les voisins							
Durée de la résidence	✓	✓		✓		✓	
Implication collective							
Volonté d'aider les voisins							
Capacité à mobiliser les résidents							
Succès des initiatives collectives							
Confiance							
Confiance à l'égard des voisins						✓	
Confiance civique	✓	✓	✓				
Confiance à l'égard des inconnus	✓				✓		✓

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

Ainsi, le PIEC définit sa mesure de la cohésion sociale en mettant l'accent sur le sens de l'appartenance et le lien à la collectivité, sur l'implication collective, et sur la confiance entre résidents. Ces éléments englobent les indicateurs du niveau de contact social, la durée de résidence locale, la perception de la volonté collective et la capacité à mobiliser les résidents,

ainsi que les niveaux de confiance interpersonnelle, civique et généralisée. Le tableau 7.3 présente un résumé de ces indicateurs et indique à quel endroit des différences significatives dans les changements ont été observées entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Chaque indicateur a fait l'objet d'une évaluation avec plusieurs mesures, décrites plus en détail dans les sections correspondantes ci-dessous.

Interdépendance et attachement

Le pourcentage de résidents faisant état de contacts avec leurs voisins à une fréquence quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle était relativement semblable dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Environ la moitié des résidents ont indiqué avoir des contacts quotidiens avec leurs voisins au cours du premier entretien en 2001–2002. Cette proportion avait diminué de 5 à 10 points de pourcentage dans toutes les collectivités lors du deuxième suivi de 2003–2004, jusqu'à atteindre un plancher de 35 % dans les sites de comparaison et une pointe de 41 % à North Sydney. Le seul changement statistiquement différent des sites de comparaison a été observé à Whitney Pier, où les résidents ont enregistré une diminution légèrement plus importante, d'environ 12 points de pourcentage au-dessus de leur niveau initial de 2001–2002, et où un contact quotidien a été indiqué à un taux légèrement plus élevé de 52 %. Le pourcentage de résidents faisant état de contacts quotidiens a été enregistré à un taux légèrement plus élevé de 52 %. Le pourcentage indiquant des contacts quotidiens avec leurs voisins a continué de diminuer dans toutes les collectivités jusqu'à la phase 3 en 2005–2006, mais la différence entre les sites était faible. Seul un tiers environ des résidents ont indiqué avoir des contacts quotidien avec leurs voisins en 2005–2006, avec des taux légèrement plus élevé à Whitney Pier et North Sydney.

En ce qui concerne la durée de la résidence locale, il y avait peu de différences entre les collectivités concernant la durée passée par les résidents à leur adresse actuelle, au sein de leur collectivité et au Cap-Breton. Par exemple, une augmentation légèrement plus importante du pourcentage de personnes qui résidaient à leur adresse actuelle depuis plus de 10 ans a été observée à Whitney Pier (augmentation de 9 points de pourcentage, à 70 %), le changement dans les sites de comparaison étant faible (stable à environ 55 %). De même, une augmentation plus forte du pourcentage de résidents indiquant qu'ils résidaient dans leur collectivité depuis plus de 10 ans a été observée à New Waterford; cette augmentation n'était significative qu'après la correction par régression. Il importe également de souligner l'augmentation plus forte du pourcentage de résidents de North Sydney ayant indiqué qu'ils résidaient depuis toujours au Cap-Breton (augmentation de 7 points de pourcentage).

Attitudes à l'égard de l'implication collective

De manière surprenante, peu de changements significatifs dans les attitudes à l'égard de l'implication collective ont été observés dans les collectivités quelles qu'elles soient au cours de la majeure partie de la phase de fonctionnement jusqu'en 2003–2004. Lorsqu'ils ont été interrogés sur la probabilité d'impliquer avec succès des résidents locaux dans quelque chose ayant une portée collective, la plupart des répondants ont indiqué être très en mesure ou en mesure d'encourager leurs voisins (75–90 % selon la plupart des mesures dans toutes les collectivités). Il y a eu des diminutions faibles du pourcentage de répondants indiquant qu'ils étaient très en mesure dans la plupart des collectivités (diminution de 3 à 5 points de

pourcentage), mais les différences significatives en la matière étaient peu nombreuses. La seule exception a été observée à Dominion, où environ 15 points de pourcentage de moins ont indiqué que les résidents seraient toujours d'accord pour aider un voisin.

De même, il y a eu peu de différences significatives dans les changements d'attitudes à l'égard de l'implication collective observées dans la plupart des collectivités jusqu'à la phase 3 en 2005–2006. La seule exception a été une diminution légèrement plus faible du pourcentage de répondants de Sydney Mines ayant indiqué que les résidents étaient toujours prêts à aider leurs voisins. Néanmoins, près de 90 % des répondants de toutes les collectivités ont indiqué que les résidents seraient d'accord pour aider leurs voisins la plupart du temps. Le manque de changements significatifs pourrait être dû en partie au niveau relativement élevé de l'implication collective tel qu'il était perçu au début dans les collectivités du Cap-Breton.

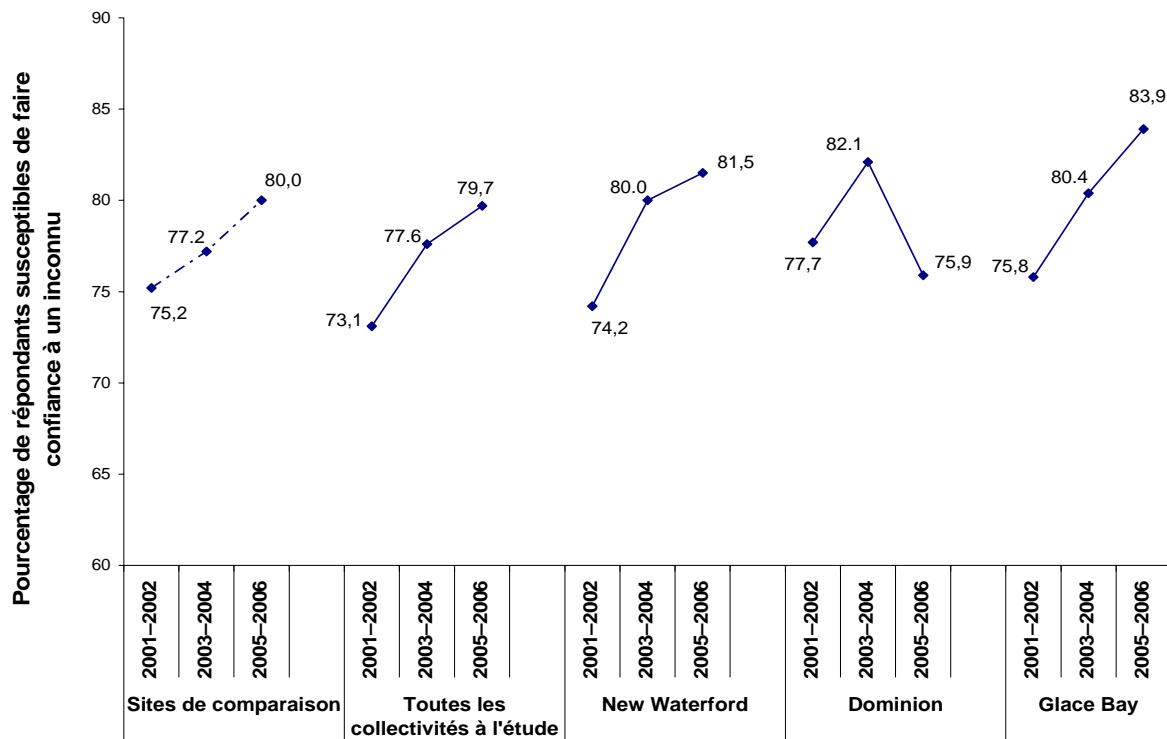
Confiance

Concernant les mesures de la confiance interpersonnelle (confiance dans les amis proches et les voisins) et la confiance civique (confiance dans les agents de police), 90–95 % des répondants de toutes les collectivités ont indiqué être relativement ou très susceptibles de penser qu'un portefeuille perdu serait rendu à son propriétaire. Bien que ces taux fussent stables dans la plupart des collectivités, des augmentations légèrement plus élevées de la confiance civique ont été observées à New Waterford, Dominion et Sydney Mines en 2005–2006, où tous les résidents ont indiqué être relativement ou très susceptibles de faire confiance à un agent de police.

De même, une grande majorité des résidents (75–80 %) ont indiqué être relativement ou très susceptibles de penser qu'un inconnu rendrait à son propriétaire un portefeuille perdu. Bien que ces taux fussent stables au cours de la période de suivi — le changement n'a été que de 3–5 points de pourcentage — des augmentations légèrement plus élevées ont été observées au moins dans deux collectivités à l'étude. La figure 7.8 indique le pourcentage de résidents étant relativement ou très susceptibles de faire confiance à inconnu. Le pourcentage a augmenté de manière légèrement plus forte à New Waterford et à Glace Bay (2–3 points de pourcentage de plus), tandis qu'il a diminué à Dominion par rapport aux sites de comparaison.⁴

⁴ La confiance est un résultat particulièrement sensible à l'utilisation de la pondération de l'échantillon. Néanmoins, les résultats sont inclus ici dans la mesure où ils sont présents dans les moyennes non corrigées de la collectivité et dans au moins un modèle corrigé non pondéré.

Figure 7.8 : Confiance dans les inconnus, par collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules sont indiquées les collectivités à l'étude dont les changements sont statistiquement différents de ceux observés dans les sites de comparaison, après ajustement dû aux différences préexistantes en termes de caractéristiques démographiques. Voir l'annexe A pour des détails sur l'approche employée pour la modélisation des effets sur les collectivités.

VARIATION COMMUNAUTAIRE ET THÉORIE DU CHANGEMENT

Le tableau 7.4 présente les résultats complets relatifs aux indicateurs de capital social, d'inclusion et de cohésion dans les collectivités à l'étude, et montre à quel endroit des différences significatives entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison ont été détectées. La période intermédiaire d'observation, correspondant aux changements sur 2001–2004, est indiquée dans la colonne baptisée phase 2. La période d'observation à part entière, où les changements sont évalués de 2001–2002 jusqu'en 2005–2006, est indiquée dans la colonne phase 3. Un signe « +/- » indique un changement positif ou négatif qui est plus considérable que ceux observés dans les sites de comparaison, et statistiquement significatif, tandis qu'un blanc indique qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison en matière de changement.

Tableau 7.4 : Indicateurs choisis de changements en matière de capital social, et de cohésion et d'inclusion sociales

	New Waterford	Phase 2	Phase 3	Dominion	Phase 2	Phase 3	Whitney Pier	Phase 2	Phase 3	Sydney Mines	Phase 2	Phase 3	Glace Bay	Phase 2	Phase 3	North Sydney	Phase 2	Phase 3	Collectivités à l'étude
Résultats																			
Capital social																			
Taille du réseau																			
Nombre de contacts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Disponibilité des ressources																			
Ressources d'attachement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Ressources instrumentales/d'accointances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Nombre total de liens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Structure du réseau																			
Densité	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Hétérogénéité	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Inclusion sociale																			
Accès à la vie communautaire																			
Disponibilité du transport	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Garde d'enfants (enfants à soi)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Garde d'enfants (enfants des voisins)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Participation formelle																			
Implication (bénévole) en faveur du PIEC	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Activité associative	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affiliation à des groupes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de vote	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Implication informelle																			
Activités de loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide aux voisins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activités solitaires minimes																			
Regarder la télévision, utiliser un ordinateur	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Cohésion sociale																			
Lien, attachement																			
Contact avec les voisins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée de la résidence	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Implication collective																			
Volonté d'aider les voisins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capacité à mobiliser les résidents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès des initiatives collectives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Confiance																			
Confiance à l'égard des voisins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Confiance civique	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Confiance à l'égard des inconnus	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

† Les chiffres de la participation électorale de 2004 et 2006 à Dominion n'étaient pas disponibles.

Les tendances générales des résultats dans les collectivités semblent dans une large mesure conformes aux objectifs issus de la théorie du changement présentés au début du présent chapitre. Sur les deux douzaine d'indicateurs ayant été mesurés en 2003–2004 puis en 2005–2006, New Waterford et Sydney Mines ont enregistré le plus grand nombre et la série la plus étendue de changements positifs dans le capital social, l'inclusion et la cohésion, qui étaient significativement plus élevés que ceux observés dans les sites de comparaison. Dans le même temps, les résidents de ces collectivités ont également enregistré très peu de changements négatifs différents des sites de comparaison (un seul indicateur par collectivité). En outre, conformément au calendrier prévu des effets, New Waterford et Sydney Mines ont enregistré des changements plus importants en 2001–2004 que d'autres collectivités (respectivement quatre et cinq indicateurs positifs), qui se sont poursuivis jusqu'en 2005–2006 (respectivement six et dix indicateurs positifs).

North Sydney a également enregistré un grand nombre et un large éventail de changements dans le capital social, l'inclusion et la cohésion, conformes au calendrier prévu des effets du PIEC. Si les résidents de North Sydney ont enregistré seulement un petit nombre de changements significatifs au cours de la première moitié de l'étude (deux indicateurs positifs en 2003–2004), ils ont néanmoins enregistré un nombre important de changements au cours de la deuxième moitié, en raison de leur inscription tardive au projet (huit indicateurs positifs en 2005–2006).

De même, le nombre, l'éventail et le moment d'apparition des changements à Whitney Pier sont conformes aux objectifs. En raison des difficultés initiales de mise en œuvre, il n'est pas surprenant que cette collectivité ait enregistré très peu de changements positifs en 2003–2004, en deçà de ceux observés dans les sites de comparaison (deux indicateurs positifs et trois indicateurs négatifs). En raison du succès croissant de Whitney Pier et du niveau croissant d'implication dans le projet, néanmoins, des changements positifs étaient susceptibles de survenir à un stade ultérieur de l'étude. En 2005–2006, en effet, les résidents ont enregistré sept indicateurs de changements positifs relatifs à au moins une mesure du capital social, de l'inclusion et de la cohésion, au-delà de ceux observés dans les sites de comparaison.

Glace Bay a également enregistré plusieurs changements positifs, bien que sur un éventail plus réduit de résultats. Les résidents ont vu des améliorations de leur capital social et une augmentation de leur niveau de confiance (un indicateur positif en 2003–2004, deux indicateurs positifs en 2005–2006), mais pas de changements en matière de mesures fondées sur l'accès (ou la participation) de l'inclusion sociale. En raison de l'inscription tardive de Glace Bay au PIEC, et des niveaux apparemment plus faibles de sensibilisation et d'implication dans le projet, il n'est pas surprenant que des changements significatifs dans la participation communautaire n'aient pas été observés.

Comme prévu, en raison de ses difficultés initiales de mise en œuvre et de son manque de projets, Dominion a enregistré très peu de changements positifs supérieurs à ceux enregistrés dans les sites de comparaison au cours de l'étude (un indicateur positif à chaque entretien). De fait, elle a été la seule collectivité à enregistrer un plus grand nombre d'indicateurs négatifs de changement (deux indicateurs négatifs en 2003–2004 et 2005–2006).

EN RÉSUMÉ

Les résultats indiquent que les résidents de plusieurs collectivités à l'étude étaient davantage capables de préserver leurs liens avec le soutien social et à renforcer la structure de leurs réseaux en 2001–2006. Bien qu'il y ait peu de différences entre les collectivités en matière de taille des réseaux sociaux, il semble qu'il y ait moins de dégradation dans l'ampleur des ressources disponibles au sein des réseaux des résidents des collectivités à l'étude. Dans le même temps, des résidents des collectivités à l'étude ont vu des améliorations de la structure de leur réseau qui n'étaient pas observées dans les sites de comparaison. En particulier, plusieurs collectivités à l'étude semblent avoir enregistré une réduction légèrement plus importante de la densité du réseau et une augmentation de l'hétérogénéité.

En ce qui concerne l'inclusion sociale, les résultats montrent que les résidents de plusieurs collectivités à l'étude ont levé certaines des barrières à la participation, en trouvant des moyens de transport et des systèmes de gardes d'enfants plus fiables, bien que les effets semblent d'une ampleur relativement modeste. Le niveau de la participation effective à la vie communautaire semble également avoir augmenté considérablement par le biais du renforcement de l'implication, de l'activité associative et de l'affiliation à des groupes communautaires. Dans le même temps, peu d'effets ont été observés dans les régions où les objectifs étaient assez ambitieux, en raison de l'ampleur des projets PIEC pour ces secteurs, plus particulièrement dans le niveau de participation aux loisirs locaux, qui était relativement similaire dans toutes les collectivités.

Au moins deux indicateurs de cohésion sociale ont enregistré une amélioration considérable dans les collectivités à l'étude. La durée moyenne de la résidence a augmenté dans quelques collectivités à l'étude, ce qui indique une augmentation de l'attachement communautaire. Dans le même temps, les indicateurs de confiance ont enregistré une amélioration plus forte dans les collectivités à l'étude; ils englobent les mesures de la confiance interpersonnelle et civique et la confiance généralisée envers les inconnus. De manière surprenante, cela n'est pas allé de pair avec une amélioration quelconque des attitudes des résidents à l'égard du niveau collectif d'implication au sein de leurs collectivités.

Chapitre 8 : Conjoncture économique et condition sociale

Dès le début de l'étude, on a demandé, selon la conception de la théorie du changement, aux concepteurs du programme et aux intervenants clés de quelle façon le PIEC pourrait agir, à long terme, sur diverses conditions économiques et sociales à l'intérieur des collectivités à l'étude. Compte tenu de l'incertitude considérable qui régnait quant aux types de projets que ces communautés seraient en mesure de mettre sur pied et à leur envergure, les avis étaient souvent partagés relativement aux effets éventuels du PIEC. Néanmoins, nombre d'intervenants clés des collectivités ont relevé plusieurs facteurs économiques globaux, y compris l'accroissement de l'emploi, des salaires et du revenu, qui ont tout été contrôlés dans le cadre de l'évaluation générale. Dans le même ordre d'idées, nombre de développements à plus longue échéance dans la condition sociale ont été mis en lumière, nommément, l'allègement de la pauvreté, l'amélioration de la santé et du bien-être, l'éducation, l'environnement, la qualité du quartier et du logement, la criminalité et la sécurité, et la stabilisation du mouvement de population.

Les intervenants clés des collectivités ont aussi été interrogés au sujet des mécanismes grâce auxquels leurs prévisions se réaliseraient. Comparativement aux autres effets abordés dans les chapitres précédents, les retombées à plus long terme sur la conjoncture économique et la condition sociale se sont habituellement et sommairement manifestées par un lien général au PIEC. Spécifiquement, les conseils communautaires croyaient pour la plupart que les impacts futurs s'avéreraient tout simplement une conséquence directe des types de projets approuvés. Cela autorise donc à penser que, bien que les effets du processus de participation au PIEC fussent probablement importants pour le développement du capital social, de l'inclusion et de la cohésion sociales, l'envergure et le choix des projets du PIEC, soit les effets du résultat, pourraient influencer davantage les conditions économiques et sociales globales à plus long terme au sein des collectivités à l'étude. Les différences inhérentes au choix des projets mis de l'avant par les collectivités à l'étude et ayant touché les effets du PIEC seront mises en évidence dans chacune des parties ci-dessous.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Bien que la plupart des collectivités à l'étude aient désigné l'emploi comme étant l'une de leurs préoccupations principales, les projets ébauchés en bout de ligne afin de favoriser le réemploi des chômeurs était d'envergure assez faible/modeste. Au sujet des effets sur l'emploi, la plupart des conseils communautaires avaient tendance à mettre l'accent sur leurs efforts visant à créer des postes à l'intention des participants au PIEC. Même si ce dernier s'est révélé grandement efficace à cet égard¹, les emplois des participants n'étaient pas à eux seuls de nature à influer sur les taux d'emploi globaux dans l'une ou l'autre des collectivités à l'étude, étant donné que les 750 participants au PIEC provenaient d'un bout à l'autre de la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB).

¹ Consultez Gyarmati et al. (2007).

Néanmoins, environ 7 % des ressources du PIEC étaient consacrées à des projets spécifiquement conçus pour aider les chômeurs, mais accessibles par tous les résidents dans le besoin. En particulier, l'appui aux organismes offrant des services de recherche d'emploi ou de placement prédominait. Whitney Pier a affecté le plus grand nombre de ressources — plus de 45 000 heures de travail des participants — aux services d'emploi, comparativement à environ 30 000 heures à New Waterford et à Glace Bay, et près de 10 000 heures à Sydney Mines et à North Sydney. Il s'agissait d'environ 14 % des ressources totales reçues par Whitney Pier, devant seulement 5 % dans les autres collectivités à l'étude. Whitney Pier, de pair avec Sydney Mines et New Waterford, étaient aussi les seules collectivités à l'étude à connaître des améliorations dans les mesures d'inclusion multiples basées sur l'accès — notamment, en ce qui a trait à la garde d'enfants et à la disponibilité du transport — pouvant faciliter l'accès au marché du travail.

D'autres résultats de nature économique ont été évalués, y compris les salaires, les niveaux de revenu et plusieurs mesures plus générales de l'activité économique, telles que les ventes au détail, les permis de construction et la valeur des propriétés. Le tableau 8.1 présente les indicateurs de changement de caractère économique et illustre la divergence des résultats entre les collectivités à l'étude. À l'instar des chapitres précédents, les résultats ont surtout été évalués grâce à l'enquête communautaire en trois phases. Seuls les changements statistiquement différents de ceux des sites de comparaison — après comptabilisation des écarts préexistants — ont été considérés comme des effets possibles du PIEC. Les résultats de l'enquête communautaire ont été complétés par les données tirées des dossiers administratifs locaux et celles du Recensement de 2006.²

Niveaux d'emploi

Taux d'emploi

En 2001 et en 2002, le taux d'emploi dans la plupart des collectivités à l'étude était 40–45 %, qu'il s'agisse d'un emploi à temps plein ou à temps partiel. 20 % des résidents ont signalé être retraités, 4–5 % étaient travailleurs autonomes, 3–4 % prenaient soin d'un membre de leur famille, et 2–3 % étudiaient. Seulement 8–12 % des résidents ont signalé être au chômage, tandis que 7–10 % d'entre eux étaient en congé d'invalidité de longue durée. Exception faite d'un taux de chômage légèrement supérieur à Dominion, l'écart entre les collectivités à l'étude était peu significatif à cet égard.

En 2003 et 2004, aucun changement notable n'a été remarqué dans le taux d'emploi, alors qu'une augmentation d'environ 5 points de pourcentage a été observée dans la plupart des collectivités à l'étude, ce qui signifie que 43–49 % des personnes avaient un emploi. Le taux d'emploi a continué à grimper en 2005 et 2006, d'environ 3 à 5 points de pourcentage dans la plupart des collectivités à l'étude, à l'exception de Dominion, où il a baissé légèrement. Dans l'ensemble, au cours de la période 2001–2006, le taux d'emploi s'est accru, en moyenne, de près de 7 % tant dans les collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison. Bien qu'une hausse un peu plus marquée fût observée à Sydney Mines, soit 12 %, elle n'était pas statistiquement différente de celle relevée dans les sites de comparaison.

² En date de février 2008, très peu de données au niveau des collectivités étaient fournies par le Recensement de 2006, quoique les taux de population et de mobilité aient été obtenus sur le site <www.gov.ns.ca/finance/communitycounts>.

Tableau 8.1 : Indicateurs clés de changements dans la conjoncture économique, 2001–2006

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Hausse des taux d'emploi						
Taux d'emploi actuel						
Temps plein				✓		
Temps partiel						
Nombre moyen d'heures de travail				✓		
Emploi antérieur	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Augmentation des salaires et du revenu						
Taux de salaire					✓	
Revenu personnel						✓
Revenu du ménage	✓	✓		✓		
ESSOR de l'activité économique						
Ventes au détail						
Permis de construction						
Valeur des propriétés						

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

Le pourcentage des répondants qui se sont dit chômeurs a suivi la même tendance que le taux d'emploi. En 2001–2002, 8–10 % des répondants ont déclaré être sans emploi, et toutes les collectivités à l'étude ont signalé un taux semblable. Pendant la durée de l'étude, ce taux était stable ou a diminué légèrement d'un à trois points de pourcentage dans la majorité des collectivités à l'étude et des sites de comparaison, sauf à Dominion, où le taux de chômage a augmenté d'environ 4 points de pourcentage, quoique cette différence ne fut pas statistiquement significative à la phase 3 de l'enquête de suivi.

Heures de travail

De même, l'emploi à temps plein comparativement à l'emploi à temps partiel, ou les heures de travail moyennes, ne variait pas de façon appréciable. Pendant l'étude, le taux d'emploi à temps plein s'échelonnait à 35–40 % et s'est accentué de 6 ou 7 points de pourcentage dans la plupart des collectivités à l'étude, tandis que le taux d'emploi à temps partiel était stable, soit 5–8 %, dans toutes ces collectivités. Whitney Pier et Sydney Mines étaient les exceptions, car le taux d'emploi à temps plein y a augmenté de 13 points de pourcentage à la phase 3 de l'enquête de suivi, comparativement à seulement 6 % dans les sites de comparaison. Toutefois, après rajustement en fonction des écarts démographiques préexistants, la seule différence statistiquement significative demeurait à Whitney Pier. Les

heures de travail moyennes étaient aussi constantes au cours de l'étude, se situant entre 36 et 41 heures par semaine dans chaque collectivité à l'étude. Encore une fois, une augmentation un peu plus élevée a été observée à Whitney Pier, soit de près de trois heures, pour un total de 39 heures de travail par semaine, comparativement à une faible baisse d'une heure dans les sites de comparaison, qui enregistraient en moyenne 40 heures par semaine.

Taux d'emploi antérieur et participation au marché du travail

Même si les estimations ponctuelles des niveaux d'emploi actuels ont peu changé au moment de chaque phase, une mesure moins conservatrice des effets sur l'emploi prendrait en considération toute variation à l'égard des personnes qui avaient déjà occupé un emploi. À chaque entrevue, on a posé aux résidents des questions non seulement au sujet de leur emploi actuel, mais on leur a aussi demandé s'ils avaient occupé un emploi rémunéré au cours des deux dernières années, et, dans la négative, n'importe quand auparavant.

Les résultats laissent entrevoir une plus importante augmentation dans plusieurs collectivités à l'étude du pourcentage de résidents ayant exercé un emploi au cours des deux années précédant chaque entrevue de suivi. En 2001, entre la moitié et les deux tiers des résidents ont signalé avoir travaillé au cours des deux années précédentes. New Waterford a enregistré le taux le plus faible, soit 53 %, tandis que ce sont les sites de comparaison qui ont connu le taux le plus élevé, soit 63 %. Le taux s'est accru entre 2001 et 2006, jusqu'à 8 points de pourcentage dans les collectivités à l'étude, comparativement à uniquement 4 points de pourcentage dans les sites de comparaison, même s'il ne s'agissait pas d'une différence statistiquement significative à la suite du rajustement par régression. Néanmoins, le pourcentage de résidents qui avaient auparavant occupé un emploi a aussi grossi dans la plupart des collectivités à l'étude de 2 ou 3 points, pour atteindre 95–97 %, mais a chuté dans la même mesure dans les sites de comparaison, à 92 %. Cela indique peut-être que le taux un peu plus élevé d'emploi récent dans les collectivités à l'étude est attribuable aux résidents possédant le moins d'expérience professionnelle antérieure — par exemple, les jeunes (voir le chapitre 9). Ces modestes écarts étaient statistiquement significatifs dans toutes les collectivités à l'étude, sauf à Whitney Pier, à la suite du rajustement par régression.

Enfin, il n'est survenu aucun changement d'importance dans la participation au marché du travail dans les collectivités à l'étude. On a toutefois observé une baisse moins marquée du pourcentage de retraités à Dominion, de 2 %, se situant à 20 %; le pourcentage de répondants qui ont déclaré prendre soin d'un membre de leur famille à Whitney Pier, à Sydney Mines et à North Sydney a fléchi de 3 points pour totaliser environ 2 % dans chaque collectivité.

Taux salariaux et niveaux de revenu

En 2001, les salaires moyens des travailleurs étaient relativement les mêmes dans tous les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, soit environ 13 \$ l'heure. C'est Glace Bay qui avait le taux le plus faible, 12,10 \$, et New Waterford, le taux le plus élevé, soit 13,60 \$. Les salaires ont augmenté de deux à trois dollars l'heure au cours de l'étude dans la plupart des collectivités à l'étude, pour se chiffrer à environ 15 \$ en moyenne. La seule différence statistiquement significative entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison a été constatée à Glace Bay, où les salaires ont monté de plus de 4 \$ l'heure, totalisant un peu plus de 16 \$ l'heure. Le changement dans le revenu personnel moyen était aussi constant dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, augmentant de 2 000 \$ à 5 000 \$ par année.

au cours de l'étude. Aucun écart appréciable dans le revenu personnel moyen n'a été relevé entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Par contre, une baisse considérablement plus notable — de 18 à 8 % — s'est produite dans le nombre de résidents de Whitney Pier dont le revenu personnel annuel était de moins de 10 000 \$, devant une diminution de 13 points de pourcentage pour se chiffrer à 14 % dans les sites de comparaison.

En ce qui concerne les ménages, les revenus étaient les plus faibles à Whitney Pier, soit près de 34 000 \$ par année, suivi de Sydney Mines, New Waterford et Glace Bay, à environ 39 000 \$ annuellement, et de North Sydney et Dominion, à un peu plus de 40 000 \$. Bien que le revenu annuel moyen ait grimpé d'environ 12 000 \$ au cours de l'étude dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, de 9 000 \$ à Dominion à 14 000 \$ à Whitney Pier, les différences n'étaient pas statistiquement significatives. En ce qui a trait à la distribution, un déclin un peu plus marqué du pourcentage de ménages comptant un revenu de moins de 30 000 \$ par année est survenu à Sydney Mines — 12 points — comparativement à 6 points de pourcentage dans les sites de comparaison, même si cet écart n'était plus significatif à la phase 3.

Quoique des données fiables au niveau de la collectivité fussent souvent difficiles à obtenir, un certain nombre d'indicateurs de l'activité économique globale ont été suivis de près par l'intermédiaire de sources administratives locales, y compris l'activité commerciale et de détail, les permis de construction, la valeur des propriétés et les taxes sur les ventes de propriété. Compte tenu de l'éventail et de l'envergure des projets, peu de changements observés au cours de l'étude pouvaient être raisonnablement imputés au PIEC.

CONDITION SOCIALE

Les groupes de discussion et les entrevues auprès des intervenants clés des collectivités ont révélé des similitudes dans certaines attentes préliminaires relativement aux effets à plus long terme du PIEC sur la condition sociale à l'intérieur des collectivités à l'étude. L'accroissement du capital social, de l'inclusion et de la cohésion sociales était souvent désigné comme objectif à longue échéance, et se traduisait habituellement par une amélioration souhaitée des liens entre les résidents, de la fierté relative à une identité locale commune, et de la participation à la vie communautaire. Tous les conseils communautaires étaient particulièrement intéressés à accentuer ces objectifs à long terme, surtout chez les jeunes et les aînés. Compte tenu de leur importance particulière, les impacts du PIEC sur ces groupes seront examinés de façon plus approfondie au chapitre 9.

Les effets prévus du PIEC sur d'autres conditions sociales à long terme étaient moins cohérents, au niveau global de la collectivité, et un vaste éventail de résultats ont été mentionnés par les intervenants clés. Les indicateurs contrôlés dans le cadre de l'évaluation ont été sélectionnés afin de toucher à chacune de ces conditions, sans supposer que les avis étaient unanimes quant aux attentes à long terme. Certaines des conditions les plus souvent citées étaient l'allègement de la pauvreté, l'amélioration de la santé et du bien-être, l'éducation, l'environnement, la qualité du quartier et du logement, la criminalité et la sécurité, la stabilisation du mouvement de population et la satisfaction globale à l'égard de la

collectivité.³ Le tableau 8.2 énumère certains indicateurs des conditions sociales changeantes et illustre la divergence réelle entre les collectivités à l'étude.

Tableau 8.2 : Indicateurs clés de changements dans la condition sociale

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Allègement de la pauvreté						
Incidence des faibles revenus						
Recours aux paiements de transfert						
Amélioration de la santé et du bien-être						
Santé auto-évaluée	✓					
Degrés de stress		✓				
Limitation de l'activité		✓				
Amélioration de la qualité du quartier et du logement						
Lieux inesthétiques	✓					
Moins grand nombre de réparations requises	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accession à la propriété			✓			✓
Éducation, formation						
Post-secondaire (collège, université)	✓					
Certificat de compétence ou de vocation professionnelle	✓			✓	✓	✓
Diplôme d'études secondaires						
Stabilisation du mouvement de la population						
Taux de migration nette						
Répartition selon l'âge	✓					
Probabilité d'un déménagement						
Hausses de la satisfaction globale						
Satisfaction à l'égard de la collectivité				✓	✓	
Satisfaction à l'égard de la vie						

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

³ Quoique l'enquête communautaire du PIEC ait permis de recueillir des données pour la plupart de ces résultats, il était impossible d'aborder toutes les attentes des intervenants, puisque certaines ne se manifesteraient qu'une fois toutes les mesures achevées. Bien que les enquêtes aient été complétées avec des sources administratives recueillies à l'échelle locale, des données fiables n'étaient pas disponibles au niveau de la collectivité pour de nombreux résultats. Par exemple, les indicateurs de la criminalité et de la sécurité (délits contre les biens) et des résultats environnementaux (recyclage, production de déchets) étaient uniquement disponibles à l'échelle régionale.

Allègement de la pauvreté, réception de paiements de transfert

Incidence des faibles revenus

Compte tenu de la stabilité de la répartition des revenus au cours de l'étude dans la plupart des collectivités à l'étude, peu de divergence relativement à l'incidence des revenus faibles est à prévoir. En 2001 et 2002, le pourcentage des ménages dont le revenu se situait sous le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada était équivalent dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, soit à un peu plus d'un tiers des répondants à l'enquête initiale — 36–38 % dans la plupart des collectivités à l'étude, et supérieur à Whitney Pier, soit à environ 45 %. Ce taux a chuté dans la majorité des collectivités à l'étude de 3 à 4 points de pourcentage en 2005–2006. Bien que la baisse semblât plus prononcée à Whitney Pier, à Sydney Mines et à North Sydney, d'un peu plus de 10 % dans chacune de ces collectivités, il ne s'agissait pas d'un résultat statistiquement significatif dans les collectivités à l'étude après rajustement par régression.

Recours aux transferts gouvernementaux

Le pourcentage de résidents qui ont reçu des paiements de transfert gouvernementaux était aussi constant au cours de l'étude. En 2001 et 2002, 15–18 % des résidents dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison ont touché des prestations d'assurance-emploi (a.-e.), tandis que 6–9 % des résidents ont reçu des prestations d'aide sociale. Les taux de réception de l'AE étaient soit stables, soit légèrement supérieurs de 1–3 points de pourcentage dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Dominion faisait exception. On y a observé une augmentation de 11 points de pourcentage dans la réception des prestations d'AE, qui était statistiquement significative comparativement aux taux stables dans les sites de comparaison. La réception des prestations d'aide sociale a chuté dans la plupart des collectivités à l'étude et des sites de comparaison dans la même mesure, soit de 3 %. Bien que ce taux se soit accru de deux points de pourcentage à Dominion, l'écart n'était pas statistiquement significatif.

Santé et bien-être

La santé des résidents des collectivités à l'étude a pu être influencée par le PIEC de nombre de façons. L'augmentation du niveau de soutien social offert par les contacts des réseaux ainsi que l'intensification du niveau de cohésion sociale — surtout, de la confiance — pourraient être liées à une meilleure santé. Toutefois, le PIEC a probablement contribué plus directement à l'amélioration de la santé et de la sécurité par l'intermédiaire de projets axés sur ces facteurs, y compris les conseils de santé, divers groupes de revendication pour les personnes ayant des besoins particuliers (les aînés, les handicapés), et les casernes de sapeurs-pompiers volontaires. Le nombre total de ressources affectées à ces services se chiffrait à près de 200 000 heures de travail des participants au cours de l'étude. C'est Sydney Mines qui en a alloué le plus grand nombre, soit environ 85 000 heures de travail des participants, près de la moitié des heures totales consacrées à ce volet dans toutes les collectivités à l'étude. Glace Bay et North Sydney ont aussi affecté un nombre considérable de ressources à la santé et à la sécurité, soit 35 000 et 16 000 heures de travail des participants respectivement. Pour chacune de ces collectivités, il s'agissait de 15–17 % des ressources totales des participants. Comparativement, Whitney Pier et New Waterford ont

alloué très peu de leurs ressources spécifiquement à la santé et à la sécurité, soit 5 et 1 % respectivement.

Il s'est avéré ardu de mesurer les effets du PIEC sur la santé car peu d'indicateurs étaient disponibles à l'échelle de la communauté. Par conséquent, la présente partie se concentre sur des mesures subjectives — ou sur des auto-évaluations de la santé relativement à divers aspects clés — recueillies dans le cadre de l'enquête communautaire. On a demandé aux répondants d'évaluer leur niveau de santé global, la fréquence à laquelle ils ressentent du stress, la mesure dans laquelle leurs activités sont limitées en raison de problèmes de santé, et la gravité de ces limitations.

Santé et degrés de stress auto-évalués

En 2001–2002, près de 80 % des répondants dans toutes les collectivités à l'étude ont signalé être en bonne, en très bonne ou en excellente santé, tandis que 10–15 % ont indiqué que leur santé était passable, alors que seulement 3–5 % d'entre eux croyaient que leur santé était médiocre. Ces taux n'ont pas changé de façon significative en 2003–2004. À la phase 3 de l'enquête de suivi, soit en 2005–2006, la seule différence notable a été constatée à Sydney Mines, soit une augmentation plus marquée — près de 6 points, pour un total de 86 % — du pourcentage des résidents ayant déclaré que leur santé était bonne, très bonne ou excellente.

On a aussi demandé aux répondants à quelle fréquence ils se sentaient bousculés par le temps — chaque jour, quelques fois par semaine, une fois par semaine, une fois par mois, ou moins fréquemment. Il s'agissait d'une mesure possible du niveau de stress dont les résidents sont victimes. Dans toutes les collectivités à l'étude, environ un tiers des répondants ont signalé se sentir pressés chaque jour, un peu moins d'un tiers ont indiqué quelques fois par semaine et le reste, moins souvent. Il est survenu peu de variation au fil de l'étude et aucune différence significative parmi les collectivités à l'étude. La seule exception remarquée était à Dominion, où le pourcentage de résidents ayant déclaré ressentir du stress chaque jour car ils se sentent bousculés a fléchi de 8 points, pour atteindre 27 % à la phase 3 de l'enquête de suivi.

Importance de la limitation des activités

On a aussi demandé aux répondants si leurs activités étaient limitées en raison de problèmes de santé chroniques ou d'incapacités. Bien que le PIEC soit moins susceptible d'influencer l'incidence ou la présence de ces conditions, la gravité des limitations et l'aptitude du répondant à y faire face pourraient avoir été réduites grâce à des services améliorés ou un soutien social. Tant dans les collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison, 14–17 % des résidents ont déclaré la présence de limitations à leurs activités, et peu de changements sont apparus au cours de l'étude. Lorsque interrogés au sujet de la gravité des limitations, environ 45 % des répondants dans chaque collectivité ont signalé être sérieusement affectés, 40 % ont dit être plus ou moins affectés, tandis que près de 15 % ont révélé être seulement un peu affectés. Peu de changements se sont produits au cours de l'étude et aucune différence notable n'a été relevée dans la plupart des collectivités à l'étude. Encore une fois, seule Dominion faisait exception en raison d'une baisse appréciable de 20 points de pourcentage des répondants ayant indiqué qu'ils sont sérieusement affectés par leur condition, totalisant 30 %, comparativement à un taux stable d'un peu plus de 45 % dans les sites de comparaison. Bien que Dominion n'ait approuvé aucun projet, quelques initiatives ont été approuvées pour cette collectivité par d'autres conseils communautaires —

notamment, pour les personnes âgées — et pourraient influencer ce résultat. Les effets sur la santé des aînés, et les résultats connexes, sont expliqués plus en détail au chapitre 9.

Qualité du quartier et du logement

L'une des priorités majeures de chaque collectivité à l'étude consistait à améliorer l'apparence des voisinages grâce à l'entretien et à l'embellissement des espaces communs, et au soutien sous forme d'entretien du logement aux résidents désavantagés du point de vue physique ou financier. Parallèlement, les projets du PIEC ont aussi épaulé de nombreux efforts de groupes d'action environnementale existants grâce à la sensibilisation et à l'éducation (conservation, recyclage), et à leur participation à la restauration et à l'entretien de parcs et de cours d'eau locaux. Ces efforts n'étaient pas restreints aux installations partagées, puisque plusieurs projets ont offert du soutien directement aux résidents au moyen de visites d'auditeurs de l'énergie domiciliaire et de l'eau, qui les ont renseignés en matière de conservation. Les emplois créés par le PIEC dans ces secteurs comprenaient divers postes de personnel de bureau, de préposés à l'entretien et de personnel affecté à la sensibilisation, à l'éducation et au financement communautaires.

Au total, les initiatives visant l'embellissement de la collectivité et les groupes environnementaux locaux ont bénéficié de plus de 250 000 heures de travail des participants au cours de l'étude. New Waterford a alloué le plus grand nombre de ressources à cet égard, soit près de 90 000 heures de travail des participants, suivi de Whitney Pier, à près de 70 000 heures, puis de Sydney Mines et Glace Bay, à environ 50 000 heures chacune. North Sydney a consacré moins de 10 000 heures de travail des participants aux projets écologiques et d'embellissement. Cependant, pour Whitney Pier et New Waterford, il s'agissait de l'affectation la plus importante de leurs ressources totales, soit environ 17 %. Sydney Mines et Glace Bay y ont alloué près de 10 % de leurs ressources totales, tandis qu'un peu moins de 5 % par North Sydney.

Mesurer les impacts du PIEC sur des résultats environnementaux propres à chaque collectivité, tels que le recyclage et la production de déchets, s'est avéré particulièrement complexe car la plupart des indicateurs étaient uniquement disponibles à l'échelle régionale ou de la MRCB. Toutefois, les retombées des projets d'embellissement ou visant le logement peuvent être observées assez directement selon le nombre d'infractions reliées aux lieux inesthétiques, comptabilisées au niveau de la collectivité et recueillies localement. Qui plus est, les Recensements de 2001 et de 2006 renferment certaines mesures pertinentes relatives au logement pour les collectivités, y compris l'étendue de rénovations majeures en suspens mais nécessaires, et le taux d'accession à la propriété. Finalement, les projets d'embellissement, de logement et environnementaux ont probablement influencé la mesure de la satisfaction des résidents locaux à l'égard de leur quartier, évaluée dans le cadre de l'enquête communautaire (voir ci-dessous).

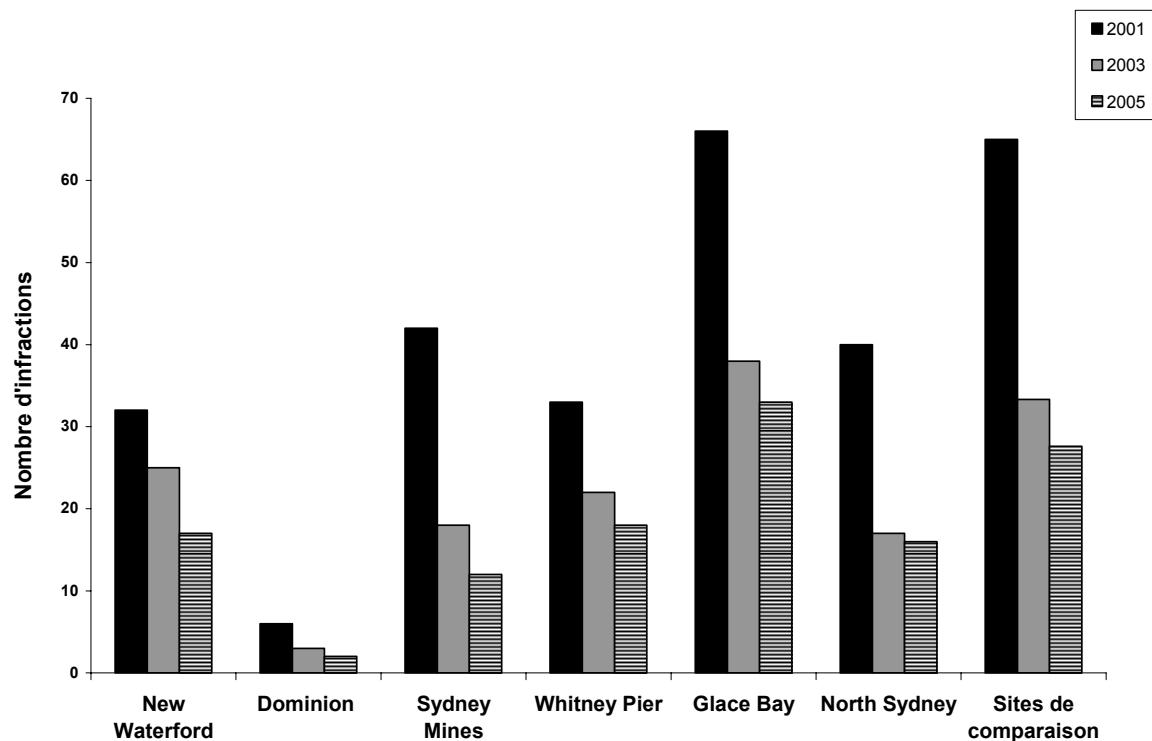
Lieux inesthétiques

La figure 8.1 présente le nombre d'infractions en matière de lieux inesthétiques signalées dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison en 2001, 2003 et 2005. Le nombre total d'infractions est clairement relié à la taille de la population dans chaque collectivité à l'étude, le plus grand nombre d'incidents survenant à Glace Bay, la plus importante collectivité à l'étude, et le nombre le plus faible, à Dominion, la plus petite collectivité. Néanmoins, la tendance est assez semblable parmi les collectivités à l'étude, soit un déclin

considérable du nombre d'infractions au cours de l'étude. La baisse proportionnelle la plus marquée s'est produite à Sydney Mines, où les infractions ont chuté de plus de 70 % en 2005, devant près de 55 % dans les sites de comparaison.

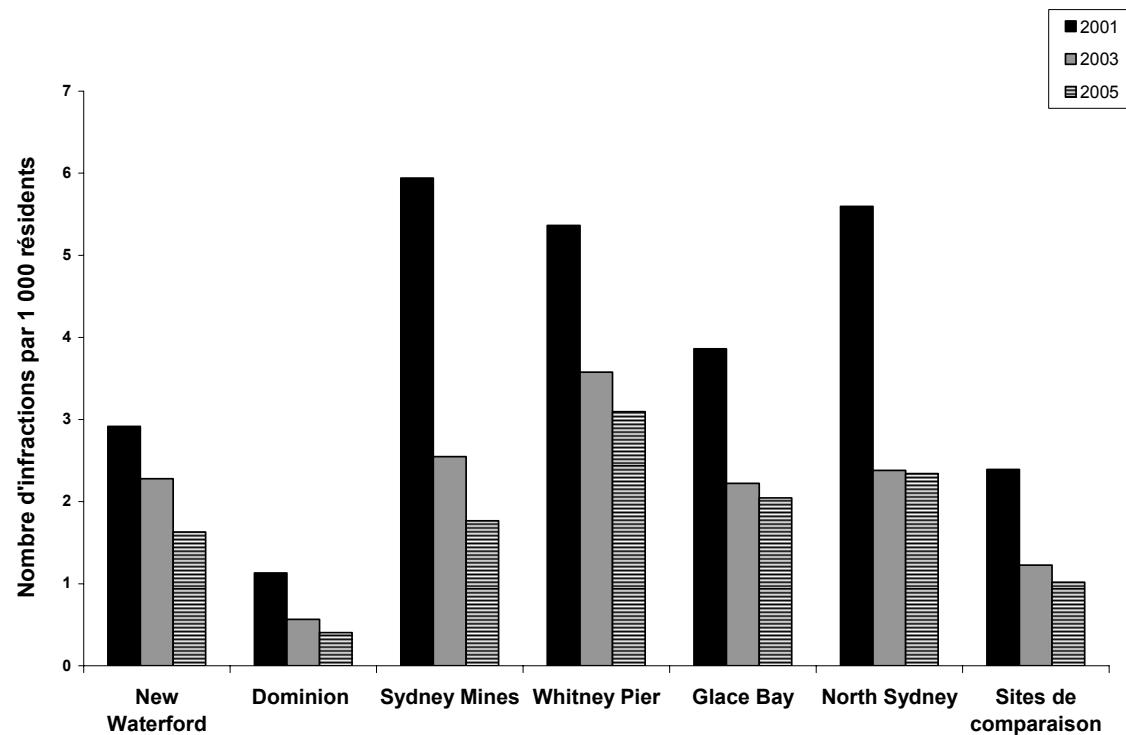
Afin de tenir compte des différences dans la taille des collectivités, la figure 8.2 présente le nombre de lieux inesthétiques par 1 000 résidents. En 2001, le niveau d'infractions était constant à North Sydney, à Sydney Mines et à Whitney Pier, soit près de 6 par 1 000 résidents, légèrement inférieur à Glace Bay et à New Waterford, à 4 et 3 respectivement, tandis qu'il était le plus faible à Dominion, à 1. En ce qui a trait au changement au fil de l'étude, une tendance semblable a été observée dans les infractions par 1 000 résidents, qui ont fléchi considérablement — 45–60 % à environ 2 par 1 000 résidents — en 2005 dans la majorité des collectivités à l'étude. La baisse la plus remarquable a été relevée à Sydney Mines, à environ 70 %, soit moins de 2 par 1 000 résidents.

Figure 8.1 : Lieux inesthétiques, 2001–2005



Source : Sources locales de données administratives.

Figure 8.2 : Lieux inesthétiques par 1 000 résidents, 2001–2005



Source : Sources locales de données administratives.

Rénovations

Fondée sur les Recensements de 2001 et de 2006, la figure 8.3 présente la variation dans le pourcentage de résidents qui ont signalé que leur habitation avait besoin de réparations importantes, de réparations légères ou tout simplement d'un entretien régulier⁴. Les répondants devaient choisir parmi ces trois réponses, de façon que toute baisse dans les réparations importantes ou légères, accompagnée d'une augmentation des répondants dont l'habitation avait besoin d'un entretien régulier seulement, s'avérerait un indicateur positif possible d'un meilleur logement. Bien que la majorité des projets du PIEC dans ce secteur aient favorisé l'entretien ou des réparations légères plutôt que des réparations majeures, il est possible que même un entretien régulier aide à prévenir la détérioration des habitations pouvant entraîner la nécessité de réparations importantes.

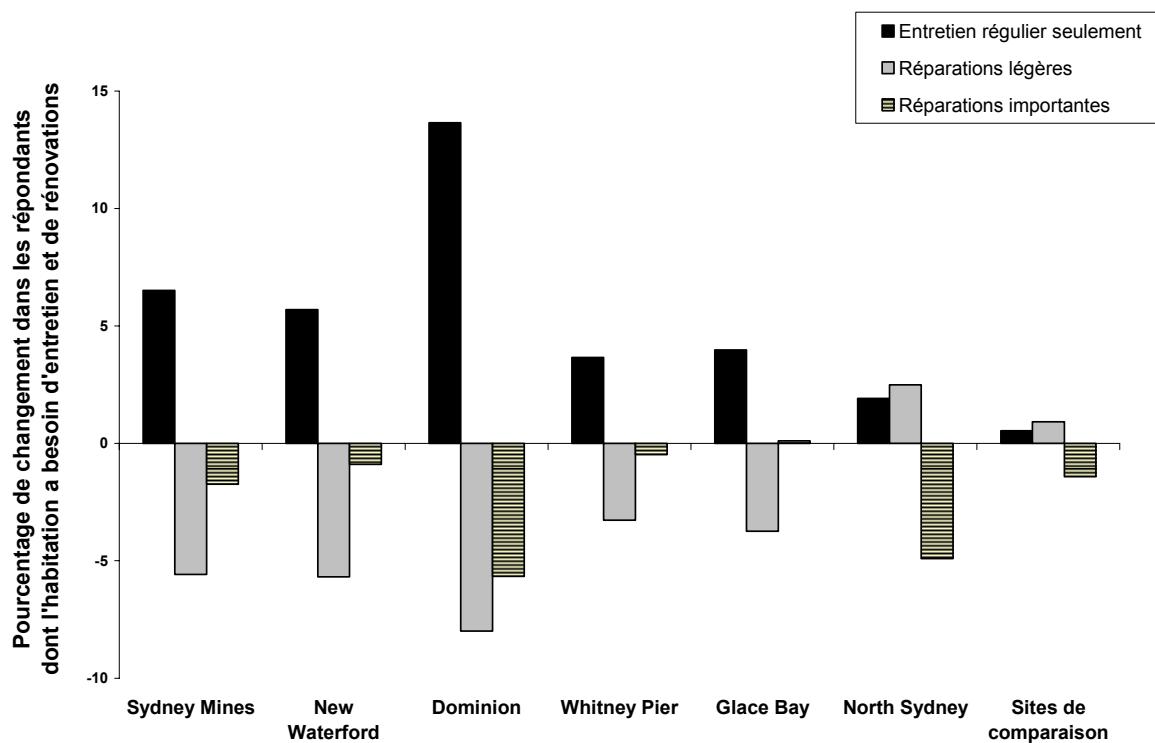
Entre 2001 et 2006, les résultats semblent indiquer que la plupart des collectivités à l'étude ont connu des réductions plus marquées du pourcentage de résidents qui ont signalé que leur habitation avait besoin de réparations relativement à celles constatées dans les sites de comparaison. Peu de changement a été observé dans les sites de comparaison, soit une baisse d'un point de pourcentage des habitations nécessitant des réparations importantes et une augmentation équivalente de celles ayant besoin de réparations légères.

Comparativement, chaque collectivité à l'étude a connu une diminution de près de 5 % dans

⁴ Par réparations importantes, on entend une plomberie défectueuse et des problèmes électriques ou structurels. Des réparations légères incluent, par exemple, des carreaux, des bardeaux ou des briques manquants ou lâches, des marches, des rampes ou du bardage défectueux. En dernier lieu, l'entretien régulier suppose des travaux de peinture et le nettoyage d'une fournaise.

la nécessité de réparations majeures ou mineures. Les baisses les plus importantes ont été observées à Dominion, à New Waterford et à Sydney Mines, suivi de Whitney Pier et Glace Bay. Même si North Sydney a fait état d'une grande réduction de la nécessité de réparations importantes, il s'agissait de la seule collectivité à l'étude à enregistrer une augmentation correspondante de la nécessité de réparations légères.

Figure 8.3 : Changement dans les habitations nécessitant de l'entretien et des réparations, 2001–2006



Source : Recensements de 2001 et 2006.

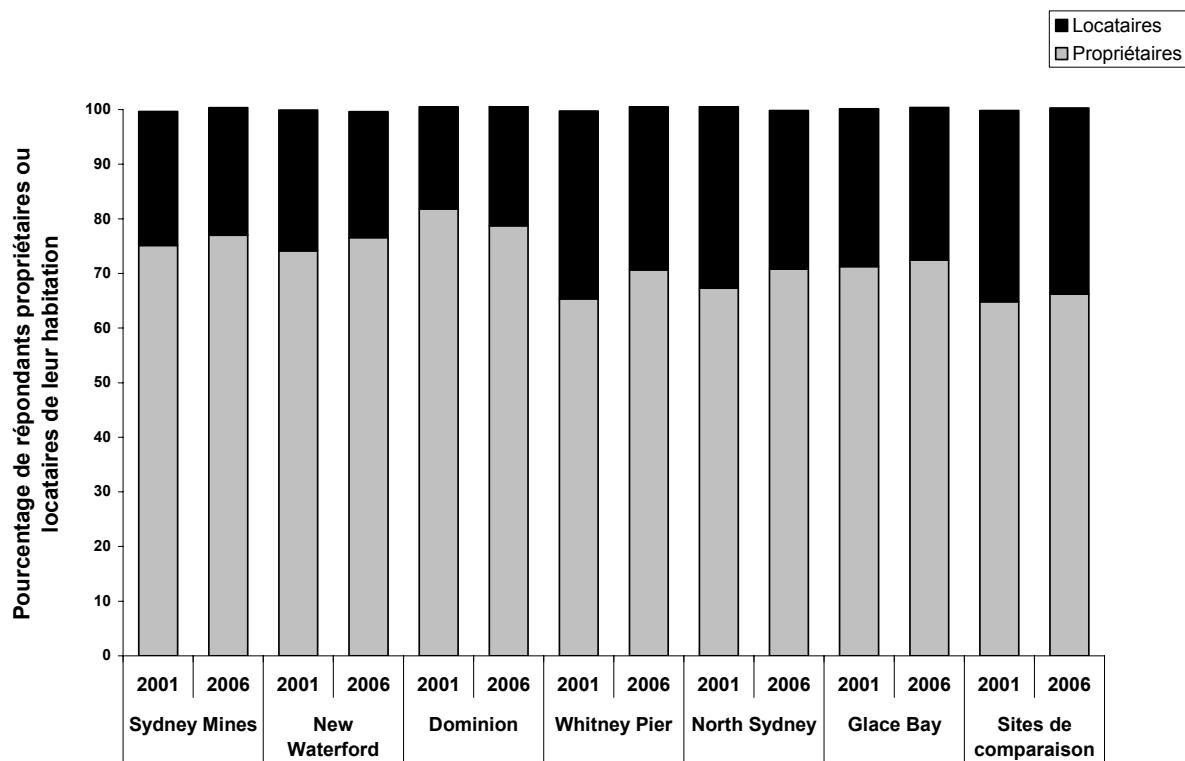
Accession à la propriété et attachement au quartier

Le taux d'accession à la propriété, autre mesure reliée au logement, était donné au niveau des collectivités par les Recensements de 2001 et 2006 et indiquait une variation modeste entre les collectivités à l'étude à cet égard. En plus de mesurer la conjoncture économique, l'accession à la propriété est un indicateur d'attachement croissant avec le quartier, qui contribue à stabiliser le mouvement de la population, autre objectif de la majorité des collectivités à l'étude. La figure 8.4 montre le pourcentage des résidents qui étaient locataires ou propriétaires de leur habitation en 2001 et 2006, selon la collectivité à l'étude.

Les résultats démontrent que le taux d'accession à la propriété a augmenté légèrement dans la plupart des collectivités à l'étude au fil de l'étude. Dans les sites de comparaison, le pourcentage de résidents qui étaient propriétaires de leur habitation s'est accru d'environ un point pour atteindre 66 %. Le taux d'accession à la propriété dans la majorité des collectivités à l'étude était plus élevé au départ, soit 70–75 %, mais s'est accentué par un ou deux points de pourcentage équivalents au cours de l'étude. Whitney Pier et North Sydney faisaient exception, car les taux y étaient un peu plus faibles que dans d'autres collectivités à l'étude.

en 2001, soit 65 et 67 % respectivement. Dans ces deux collectivités, une hausse plus marquée du taux d'accès à la propriété a été observée au cours de l'étude — soit par 5 et par 3 points de pourcentage respectivement, pour se chiffrer à environ 71 %. Le taux d'accès à la propriété était le plus élevé à Dominion en 2001, soit plus de 80 %, bien qu'il s'agisse de la seule collectivité à connaître un déclin à partir de 2006, de près de 3 points de pourcentage.

Figure 8.4 : Taux d'accès à la propriété et de location d'habitations



Source : Recensements de 2001 et 2006.

Éducation et formation

Une autre série d'attentes soulevées par les intervenants clés des collectivités vise de meilleurs résultats en matière d'éducation et de formation. Les effets possibles ont été analysés à la lumière des projets axés sur les jeunes et de ceux axés sur les chômeurs, qui ont pu influer sur les taux d'inscription et de réussite de divers programmes d'études et de formation. En ce qui concerne les jeunes, de nombreux projets avaient pour but, directement ou indirectement, de favoriser l'assiduité et la réussite des études secondaires — notamment, à New Waterford. S'ils ont atteint leurs objectifs, ces projets ont peut-être influencé les taux d'inscription aux études postsecondaires.

Plusieurs projets du PIEC offraient des services reliés à l'emploi aux chômeurs — particulièrement à Whitney Pier, à New Waterford et à Glace Bay — qui comprenaient souvent une orientation professionnelle. Ces types de projets ont peut-être agi sur l'inscription à divers cours d'apprentissage ou de formation professionnelle.

Au cours de l'étude, les projets destinés aux jeunes ont bénéficié d'environ 160 000 heures de travail des participants. De loin, c'est New Waterford qui a consacré le plus grand nombre de ressources à cet égard, soit plus de 90 000 heures de travail des participants, suivi de Whitney Pier, avec 30 000 heures, de Sydney Mines, avec 25 000 heures, et de Glace Bay, avec 10 000 heures. North Sydney a alloué moins de 2 000 heures de travail des participants aux projets à l'intention des jeunes, tandis que Dominion n'a profité d'aucune ressource. Ainsi, les impacts sur les études secondaires ou sur l'inscription aux études postsecondaires seraient les plus vraisemblables à New Waterford et les moins probables à North Sydney et à Dominion (consultez le chapitre 9 pour de plus amples détails sur les résultats reliés aux jeunes).

En ce qui a trait aux chômeurs, les projets du PIEC étaient les plus importants à Whitney Pier, qui leur a alloué 45 000 heures de travail des participants, suivi de New Waterford et Glace Bay, avec près de 30 000 heures, et de Sydney Mines et North Sydney, avec 10 000 heures. Par conséquent, les retombées sur l'apprentissage ou la formation professionnelle à court terme étaient les moins plausibles à Dominion.

Bien que les meilleures mesures des effets du PIEC sur les taux d'inscription et de réussite proviennent des dossiers administratifs des établissements participants, notamment les écoles secondaires qui bénéficiaient du PIEC, des données sûres et comparables parmi les collectivités à l'étude étaient difficiles à recueillir. Ainsi, la priorité est accordée aux mesures tirées de l'enquête communautaire en trois phases qui interrogeait les répondants au sujet de leur niveau d'instruction et de leur participation à divers programmes d'apprentissage ou de formation professionnelle.

En 2001–2002, environ deux tiers des résidents dans chaque collectivité à l'étude et de comparaison ont signalé détenir un diplôme d'études secondaires, tandis que 7–10 % d'entre eux ont indiqué posséder un grade universitaire, et 2–3 % de plus, certaines études supérieures. Près de 5 % des répondants ont déclaré avoir suivi certains cours collégiaux ou universitaires sans avoir encore obtenu de diplôme ou de grade, et 20–30 % des répondants ont mentionné avoir suivi certains cours d'apprentissage ou de formation professionnelle. Ces taux se sont accrus légèrement au cours de l'étude, mais de façon équivalente dans la plupart des collectivités à l'étude. En 2005–2006, le taux de réussite des études secondaires avait grimpé à 70 % dans toutes les collectivités à l'étude, tandis que 10–15 % des répondants ont indiqué posséder un grade universitaire, et 3–5 % de plus, avoir effectué certaines études de deuxième cycle. Le taux de réussite de l'apprentissage ou de la formation professionnelle atteignait finalement 25–35 %.

Des exceptions ont été relevées à New Waterford, où on a observé une hausse un peu plus marquée (5–10 %) des répondants qui ont déclaré avoir effectué certaines études postsecondaires sans avoir décroché de diplôme ou de grade, comparativement à des augmentations inférieures de 1–2 % pour atteindre 3–5 % dans d'autres collectivités à l'étude. De même, des augmentations un peu plus fortes — 11 points, pour un total de 31 % — du pourcentage de résidents ayant suivi des cours d'apprentissage ou de formation professionnelle ont été constatées à Glace Bay, devant seulement 6 points de pourcentage, pour se chiffrer à 28 %, dans les sites de comparaison.

À l'instar de la plupart des résultats dans le présent rapport, les données susmentionnées proviennent d'un échantillon représentatif de résidents à chacune des phases — en 2001–2002, 2003–2004 et 2005–2006. Même si peu de différences ont été observées dans la

plupart des résultats de l'analyse transversale et par panels⁵, les résultats ci-dessus ont révélé des écarts importants. Premièrement, le changement dans le pourcentage de résidents (participants à plusieurs phases) qui avaient mené certaines études postsecondaires n'était dorénavant plus différent de façon significative à New Waterford. Deuxièmement, un changement plus marqué dans le pourcentage de résidents ayant suivi des cours d'apprentissage ou de formation professionnelle a été relevé à Glace Bay ainsi qu'à Sydney Mines et à North Sydney, soit d'environ 4 points de pourcentage, devant des taux stables dans les sites de comparaison. Cela signifie que la hausse plus importante dans les études postsecondaires constatée dans l'échantillon représentatif de résidents pourrait être attribuable, en partie, à une variation dans la migration (voir ci-après). En revanche, le changement dans l'apprentissage et la formation professionnelle a été surtout remarqué parmi les résidents de longue date de ces collectivités à l'étude.

Stabilisation du mouvement de population

Quoique pas explicitement relié à un projet du PIEC en particulier, la plupart des intervenants clés des collectivités ont exprimé le désir de stabiliser le mouvement de leur population en hausse récemment — surtout le haut niveau de migration de sortie chez les jeunes. La réduction de la migration de sortie nette et la stabilisation de la répartition selon l'âge étaient particulièrement importantes, à la lumière du vieillissement de la population du Cap-Breton. Même si les attentes n'étaient pas totalement claires à cet égard, la plupart des intervenants clés espéraient que les projets du PIEC destinés aux jeunes, ainsi que certains effets positifs plus globaux sur la cohésion communautaire, permettraient d'atténuer la migration de sortie, du moins, dans une certaine mesure. Compte tenu du poids significatif donné aux projets axés sur les jeunes à New Waterford, ainsi que des légères améliorations dans la cohésion à Sydney Mines, à Glace Bay et à North Sydney, il est plus probable que ces collectivités à l'étude ressentent des effets — du moins, en fonction des attentes des intervenants clés.

Taille de la population et migration de sortie nette

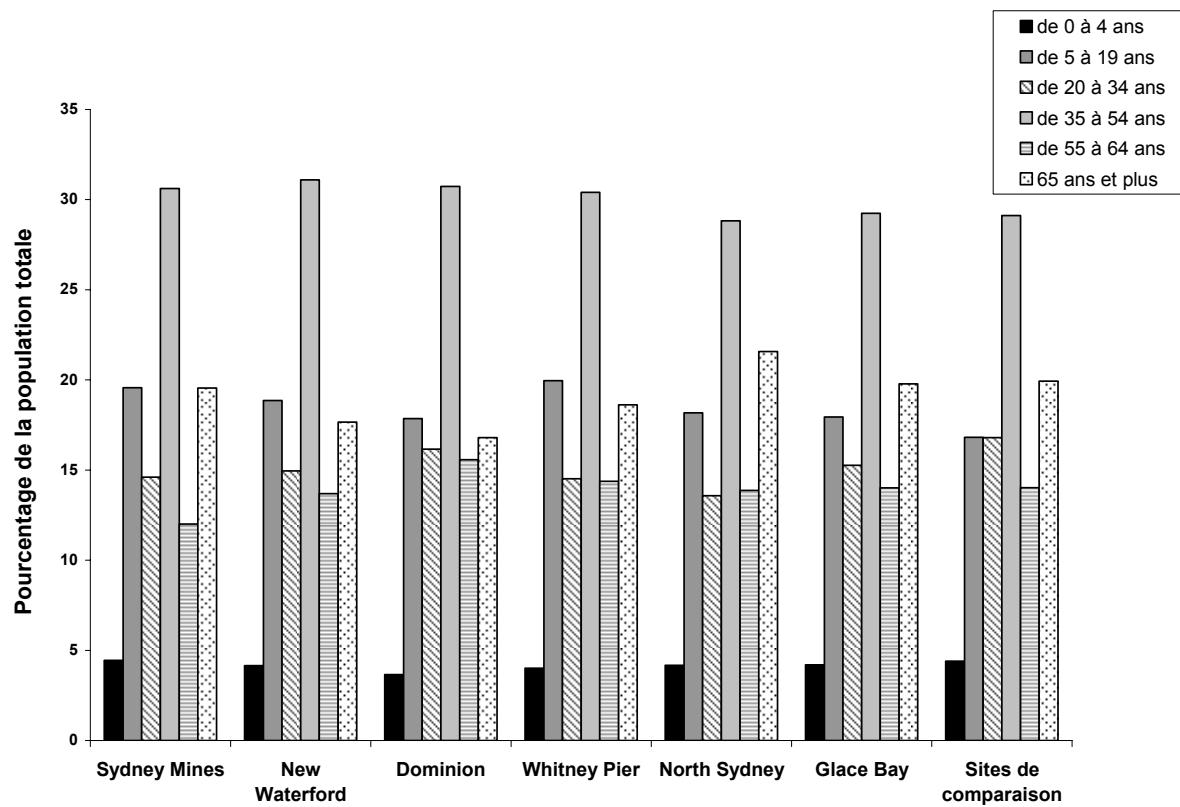
Selon les Recensements de 2001 et de 2006, la population a continué de diminuer dans toutes les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, en grande partie en raison de la migration de sortie nette plutôt que d'un taux de mortalité supérieur au taux de natalité. Le déclin de la population totale au cours de la période 2001–2006 a surtout touché Dominion, soit à 6,9 %, suivi de Glace Bay et Whitney Pier, à environ 5,5 %. La population a chuté à New Waterford de 4,9 % et à North Sydney, de 4,4 %. Sydney Mines a enregistré la baisse la plus modeste à près de 3,9 %, bien que les baisses observées dans les sites de comparaison fussent plus faibles, à environ 3,1 %. En réalité, les collectivités à l'étude ont continué à connaître des diminutions dans la taille de leur population au-delà de la moyenne pour le comté de Cap-Breton, qui se chiffrait approximativement à 3 %.

⁵ La technique du panel a été utilisée dans le cadre d'un test de conformité des résultats principaux énoncés dans le présent rapport relativement à l'échantillon complet des résidents de chaque collectivité participante. Elle tient uniquement compte des répondants aux trois phases de l'enquête de suivi. Bien que cette méthode décèle plus efficacement les changements parmi ceux présents de façon continue dans les collectivités participantes, on pourrait soutenir qu'il ne s'agit pas strictement de mesures à l'échelle de la collectivité, comme c'est le cas pour l'analyse transversale. Toutefois, pour la plupart des résultats présentés dans le rapport, les constatations préliminaires pour l'échantillon complet ne sont pas sensibles à la description du modèle (voir l'annexe A pour de plus amples détails).

Changement dans la répartition selon l'âge

L'évolution de la répartition selon l'âge de la population dans chaque collectivité à l'étude est probablement plus importante que la taille globale de la population. La migration de sortie parmi les jeunes travailleurs, une main-d'œuvre vieillissante, et un pourcentage croissant d'aînés se sont révélés des questions plus pressantes. La figure 8.5 illustre la répartition selon l'âge à l'intérieur des collectivités à l'étude en 2006. Dans l'ensemble, la répartition semble assez équivalente dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, qui montrent des pourcentages semblables d'enfants (de 0 à 4 ans), de jeunes d'âge scolaire (de 5 à 19 ans), de jeunes travailleurs (de 20 à 34 ans), d'adultes en âge de travailler (de 35 à 54 ans), de travailleurs plus âgés (de 55 à 64 ans) et d'aînés (65 ans et plus), bien que la répartition globale cache des changements clés au cours de l'étude.

Figure 8.5 : Répartition selon l'âge, 2006

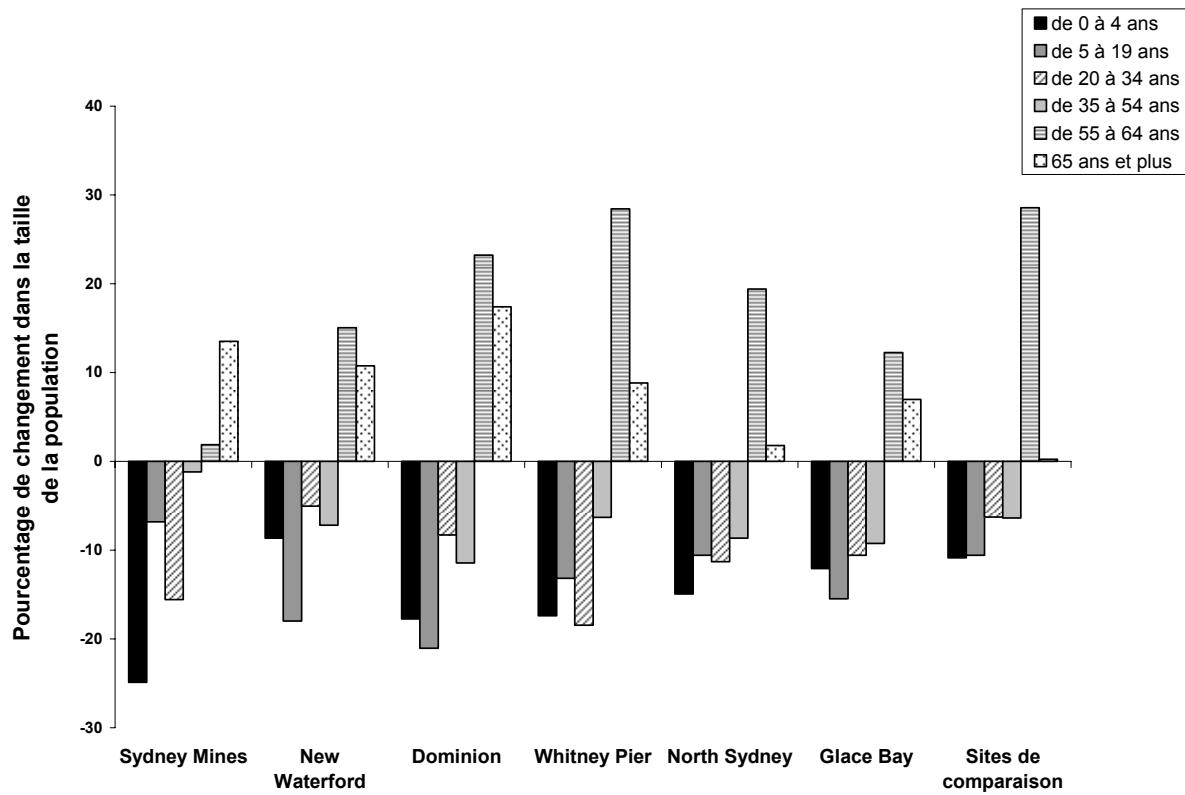


Source : Recensements de 2001 et 2006.

La figure 8.6 présente le changement dans la répartition selon l'âge de la population de 2001–2006 dans toutes les collectivités à l'étude et illustre la préoccupation des intervenants clés relativement à leur population vieillissante. On a observé la baisse du pourcentage des résidents dans chacun des groupes d'âge inférieurs à 55 ans dans toutes les collectivités à l'étude, et des augmentations connexes du pourcentage des travailleurs plus âgés et des aînés. Ce qui est le plus étonnant, toutefois, ce sont les hausses plus marquées du pourcentage de personnes âgées dans chaque collectivité à l'étude, relativement aux sites de comparaison, et les réductions connexes plus notables dans le nombre de jeunes et de jeunes travailleurs. Les seules exceptions ont été relevées à New Waterford, où le pourcentage de jeunes travailleurs a fléchi un peu moins que dans les sites de comparaison — 5 points de pourcentage contre

7 — et à Sydney Mines, où les jeunes d'âge scolaire ont chuté de seulement 8 %, devant plus de 10 % dans les sites de comparaison. Cependant, un déclin considérablement plus important a été remarqué dans les groupes d'âge des jeunes (de 0 à 4 ans, et de 20 à 34 ans), surtout à Sydney Mines, ce qui indique que le problème est toujours plus aigu que dans les sites de comparaison.

Figure 8.6 : Changement dans la répartition selon l'âge, 2001–2006



Source : Recensements de 2001 et 2006.

Probabilité d'un déménagement dans l'avenir

L'intention des résidents de déménager dans un proche avenir s'avère une autre mesure des effets possibles du PIEC sur les taux de migration. Dans le cadre d'entrevues réalisées aux fins de l'enquête communautaire, on a demandé aux répondants s'ils étaient susceptibles de déménager à l'extérieur du Cap-Breton, au cours des deux prochaines années. En 2001, les résultats laissaient entendre que 15–22 % des résidents avaient envisagé un déménagement, bien que ce taux ait chuté de 1 à 3 points de pourcentage au cours de l'étude dans chacune des collectivités à l'étude, c'est-à-dire que 14–21 % des résidents projetaient un déménagement en 2006. Ce taux était le plus faible à Glace Bay, à 14 %, et le plus élevé à New Waterford, à North Sydney et à Dominion, à 21 %. Dans les sites de comparaison, 16 % des résidents songeaient à un déménagement dans les deux prochaines années.

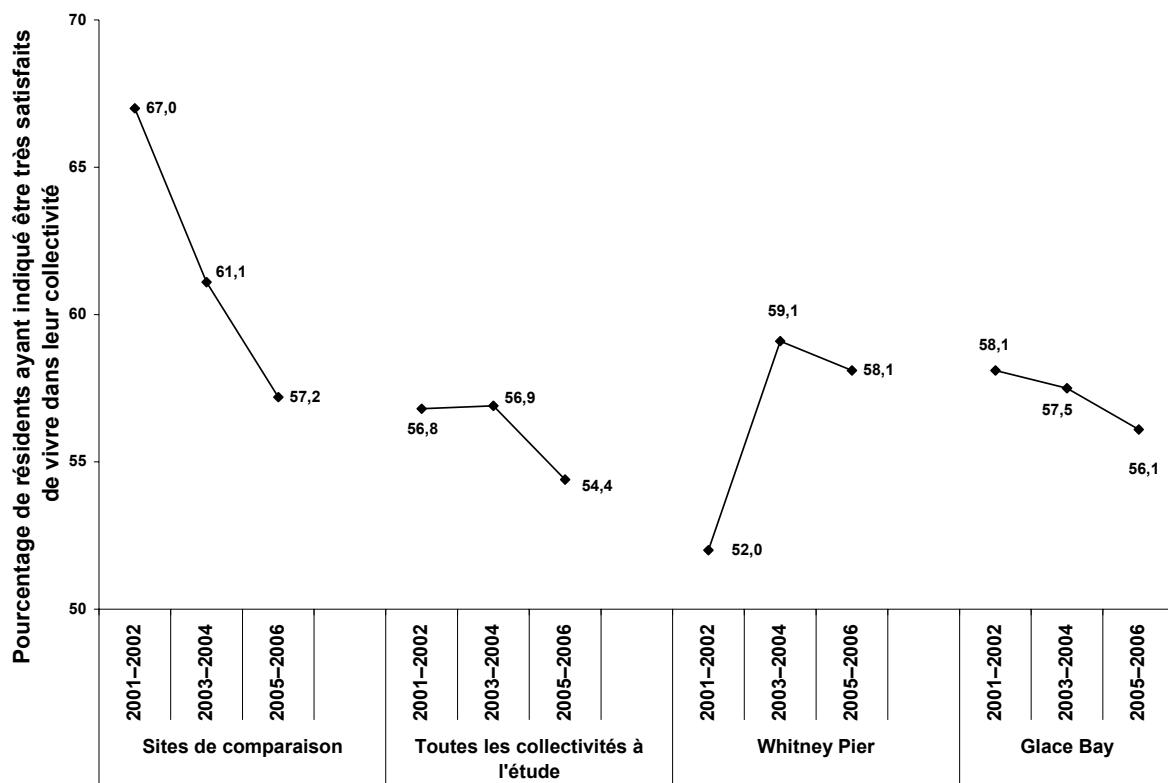
Satisfaction à l'égard de la collectivité et de la vie

Nombre d'attentes des intervenants clés des collectivités dissimulaient l'objectif global d'une hausse du niveau de satisfaction à l'égard de la vie communautaire, résultant de divers aspects soulevés dans le présent rapport, des liens plus étroits avec leurs concitoyens (capital

social), une cohésion sociale renforcée (confiance et attachement), des quartiers plus esthétiques (embellissement) et peut-être des avancées dans les loisirs, les activités artistiques et culturelles offertes (participation et inclusion). Les services améliorés dans certains secteurs communautaires dans le besoin pourraient aussi avoir contribué à leur niveau de satisfaction accru.

À chaque phase de l'enquête communautaire, on a demandé aux répondants à quel point ils étaient satisfaits de vivre dans leur collectivité — très satisfaits, plus ou moins satisfaits, pas très satisfaits, pas du tout satisfaits. En 2001, plus de 50 % des résidents dans toutes les collectivités à l'étude ont déclaré être très satisfaits de leur collectivité, du pourcentage le plus faible à Whitney Pier, 52 %, au pourcentage le plus élevé à Dominion, à 69 %, tandis que 65 % des résidents des sites de comparaison ont signalé être très satisfaits. 30–35 % ont affirmé être passablement satisfaits, ce qui laisse présager un très haut niveau de satisfaction globale dans toutes les collectivités à l'étude, c'est-à-dire que près de 90 % des résidents ont indiqué être assez ou très satisfaits, et seulement une minorité des résidents ont mentionné être extrêmement insatisfaits.

Figure 8.7 : Satisfaction à l'égard de la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

La figure 8.7 montre le pourcentage de résidents qui étaient très satisfaits de vivre dans leur collectivité, à chacune des phases de l'enquête de suivi. Ces taux étaient stables au cours de l'étude, chutant seulement légèrement dans la plupart des collectivités à l'étude. Le pourcentage de résidents ayant indiqué qu'ils étaient très satisfaits a diminué de 2 à 8 % dans la majorité des collectivités à l'étude. La baisse la plus marquée a été observée dans les sites de comparaison, de 8 points de pourcentage, beaucoup plus prononcée que dans les

collectivités à l'étude, à près de 2 points de pourcentage. Le déclin à Glace Bay de 3 points de pourcentage était aussi statistiquement différent de celui dans les sites de comparaison. La seule exception relative à une augmentation statistiquement significative de la satisfaction est survenue à Whitney Pier, où un pourcentage croissant de résidents — 58 %, soit une hausse de 6 points de pourcentage — ont mentionné être très satisfaits de leur collectivité.

EN RÉSUMÉ

Le tableau 8.3 illustre la structure globale des résultats quant aux indicateurs de la conjoncture économique et de la condition sociale disponibles, et indique où des changements significatifs sont apparus entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. La période provisoire d'observation, correspondant aux changements de 2001 à 2004, est indiquée dans la colonne W2. La période entière d'observation, où les changements sont évalués de 2001–2002 jusqu'en 2005–2006, se situe dans la colonne W3. Un signe « +/- » signale un changement positif ou négatif supérieur et statistiquement significatif comparativement à celui observé dans les sites de comparaison, relativement aux mesures découlant de l'enquête communautaire. Un espace blanc montre qu'il n'existe aucune différence significative dans la variation entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison.

La tendance relevée du changement dans les collectivités à l'étude, particulièrement en ce qui a trait aux conditions économiques locales, est plus difficile à corrélérer avec le PIEC que celle présentée dans les chapitres précédents. D'une certaine façon, ce n'est pas étonnant, compte tenu de la durée finie et l'échelle limitée du PIEC. Bien qu'il n'y ait eu aucune initiative gouvernementale semblable, effectuée à l'échelle du PIEC dans les collectivités à l'étude pendant le projet, les dépenses du programme représentaient un pourcentage infime pour les économies locales globales. Il est possible que le PIEC ait été d'envergure relativement trop restreinte pour qu'on puisse noter des effets apparents sur les indicateurs globaux des collectivités à l'étude. Cela explique, en partie, la difficulté pour les intervenants à déterminer les effets probables à long terme du programme. Néanmoins, sur près de 30 indicateurs mesurés en 2003–2004, et de nouveau en 2005–2006, 5 ou 6 indicateurs de changement positif semblaient être plus importants, ainsi que statistiquement significatifs, dans la plupart des collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison. Le changement semble aussi conforme à la variété des projets et à l'affectation des ressources dans chaque collectivité à l'étude. Qui plus est, le moins grand nombre d'indicateurs positifs de changement, ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs négatifs, a été relevé à Dominion, conformément aux attentes plus faibles à l'égard de cette collectivité étant donné l'absence de projets du PIEC.

Tableau 8.3 : Indicateurs sélectionnés de changements dans la conjoncture économique et la condition sociale

	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney	Toutes les collectivités participant au programme			
	Phase 2	Phase 3	Phase 2	Phase 3	Phase 2	Phase 3	Phase 2	Phase 3	Phase 2	Phase 3
Conjoncture économique										
Niveaux d'emploi										
Taux d'emploi							+			
Temps plein					-					
Temps partiel										
Taux de chômage										
Nombre moyen d'heures de travail							+			+
Emploi antérieur	+		+		+				+	+
Salaires et revenu										
Taux de salaire								+		
Revenu personnel							+			
Revenu du ménage	+		+					+		
Activité économique										
Ventes au détail ou commerciales										
Permis de construction										
Valeur des propriétés et taxes										
Condition sociale										
Allégement de la pauvreté										
Incidence des faibles revenus										
Recours aux paiements de transfert					-					
Santé et bien-être										
Santé auto-évaluée	+									
Degrés de stress					-	+				
Limitation de l'activité					+					
Qualité du quartier et du logement										
Lieux inesthétiques	+	+						+		
Moins de rénovations requises	+		+		+		+		+	
Accession à la propriété					-		+			
Éducation										
Post-secondaire (collège, université)			+							
Apprentissage ou formation professionnelle	+							+		
Diplôme d'études secondaires										
Migration										
Taux de migration nette										
Répartition selon l'âge				+						
Probabilité d'un déménagement										
Satisfaction										
Satisfaction à l'égard de la collectivité					+	+	+		+	+
Satisfaction à l'égard de la vie										

En ce qui a trait à la conjoncture économique, peu de changements significatifs relevés dans les taux d'emploi, les salaires, les revenus ou l'activité économique globale, dans toutes les collectivités à l'étude, peuvent être attribués au PIEC. Une augmentation un peu plus importante du taux d'emploi à temps plein, des heures de travail et de la distribution des revenus a été observée dans quelques collectivités à l'étude, bien que ces écarts fussent assez modestes, et elle est moins sûrement imputable au PIEC que celle dans les chapitres précédents.

Relativement à la condition sociale, plusieurs collectivités à l'étude ont connu de légères améliorations pour un certain nombre d'indicateurs supplémentaires, qui correspondent davantage aux attentes à l'égard de la variété des projets du PIEC. Une faible hausse de la santé auto-évaluée et de la sécurité a été remarquée à Sydney Mines, conformément à la grande importance leur étant accordée, et au soutien aux personnes âgées. Un certain nombre d'indicateurs positifs de la qualité améliorée du quartier et du logement ont aussi été constatés dans les collectivités à l'étude, y compris des réductions importantes des lieux inesthétiques, conformément à la priorité donnée dans l'ensemble à l'environnement et aux projets d'embellissement dans la majorité des collectivités à l'étude. Le niveau global de satisfaction à l'égard de la collectivité semble s'être accru dans au moins une ou deux collectivités à l'étude, bien que rien n'apparaît avoir freiné le grand mouvement de population auxquelles elles font face, y compris un pourcentage à la baisse des jeunes d'âge scolaire et des jeunes travailleurs, ainsi qu'un pourcentage à la hausse des travailleurs plus âgés et des aînés.

Chapitre 9 : Incidence sur les jeunes et les personnes âgées

Le cadre de la théorie du changement énoncé plus tôt dans ce rapport met en lumière les changements que le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) est le plus susceptible de produire au niveau de la collectivité, et dans quelles collectivités ces changements risquent le plus de survenir. Alors que les chapitres antérieurs mettent l'accent sur les résultats de l'échantillon complet des résidents, le présent chapitre porte sur les effets du PIEC sur certains sous-groupes d'intérêt. Entre autres, les jeunes et les personnes âgées qui présentaient un intérêt primordial pour la plupart des collectivités du programme. Cependant, il y avait une variation importante à travers les collectivités à l'étude quant à l'attribution aux services de soutien des jeunes et des personnes âgées des ressources reliées au PIEC. Cette variation a permis d'établir un lien empirique entre l'attribution des ressources reliées au PIEC et les résultats positifs postérieurs, ce qui porterait à croire que les changements en question ont été influencés par le PIEC. Les résultats ont été évalués en utilisant divers indicateurs clés reliés surtout au capital social, à l'inclusion, à la cohésion, mais aussi en tenant compte du facteur de l'attachement des jeunes à la collectivité et des indicateurs de la santé des personnes âgées. Le présent chapitre compare les résultats pour les jeunes et les personnes âgées habitant les collectivités à l'étude aux résultats pour les jeunes et les personnes âgées habitant dans les sites de comparaison au Cap-Breton et dans la partie continentale de la Nouvelle-Écosse.¹ Elle met en évidence les tendances générales selon les variables des résultats et les compare aux attentes théoriques, cernant les situations où le PIEC aurait pu entraîner des effets globaux sur ces sous-groupes clés en fonction de la théorie du changement.

EFFETS SUR LES JEUNES

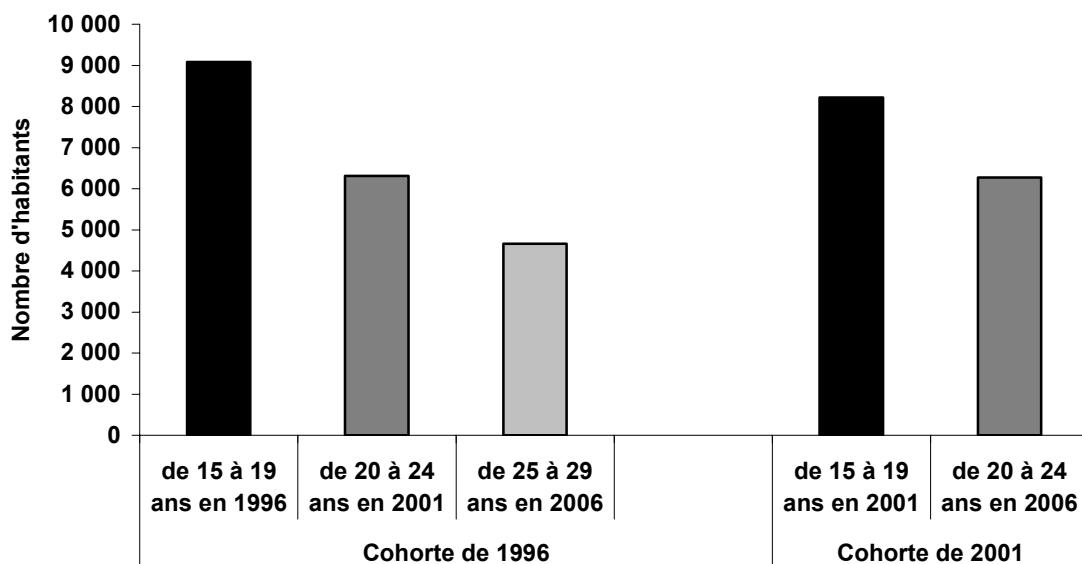
Les jeunes sont particulièrement vulnérables dans les régions connaissant un chômage élevé, puisqu'en général, ils ne possèdent ni les compétences ni l'expérience de leurs aînés qui pourraient leur permettre de trouver un emploi stable dans un marché du travail difficile. Au Cap-Breton, les données du Recensement indiquent que le taux de chômage en 2001 pour les personnes âgées de 15 à 24 ans était deux fois plus élevé que pour les personnes âgées de 25 à 54 ans (34 et 16,6 % respectivement). En tant que membres d'une famille éprouvée financièrement, les plus jeunes pourraient être incités à prendre part à des activités antisociales et, s'ils sont aux études, cette situation pourrait contribuer à une piètre performance et même au décrochage.

Des taux de chômage élevés chez les jeunes préoccupent tout autant les collectivités car ils pourraient favoriser la migration de sortie et entraîner le déclin du marché du travail local. Les données du Recensement indiquent qu'entre 1996 et 2006, la population de la

¹ Aux fins de la présente étude, on entend par jeunes les personnes qui avaient entre 18 et 29 ans au moment de la première entrevue de la phase 1. Des personnes âgées de 18 à 29 ans ont été rajoutées à l'échantillon au cours des phases suivantes; la définition de jeunes a donc été élargie afin d'inclure les membres de l'échantillon original de jeunes qui étaient donc âgés de 30 ans et plus au moment de la phase 3 de l'enquête. Compte tenu des contraintes relatives à la taille de l'échantillon, on entend par personnes âgées celles qui avaient 60 ans et plus au moment de leur entrevue.

Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) a chuté de 11 %, tandis que l'âge moyen est passé de 37 à 45 ans. La figure 9.1 montre une baisse marquée dans la cohorte des 15 à 19 ans qui habitaient au Cap-Breton² en 1996. En 2001, cette population avait diminué de près d'un tiers et en 2006, alors que les habitants étaient maintenant âgés entre 25 et 29 ans, uniquement un peu plus de la moitié d'entre eux résidaient encore au Cap-Breton. La tendance s'est maintenue parmi la cohorte de 2001 des personnes âgées de 15 à 19 ans; en 2006, cette population avait baissé de près d'un quart.

Figure 9.1 : Perte nette de population dans deux cohortes de 15 à 19 ans au Cap-Breton



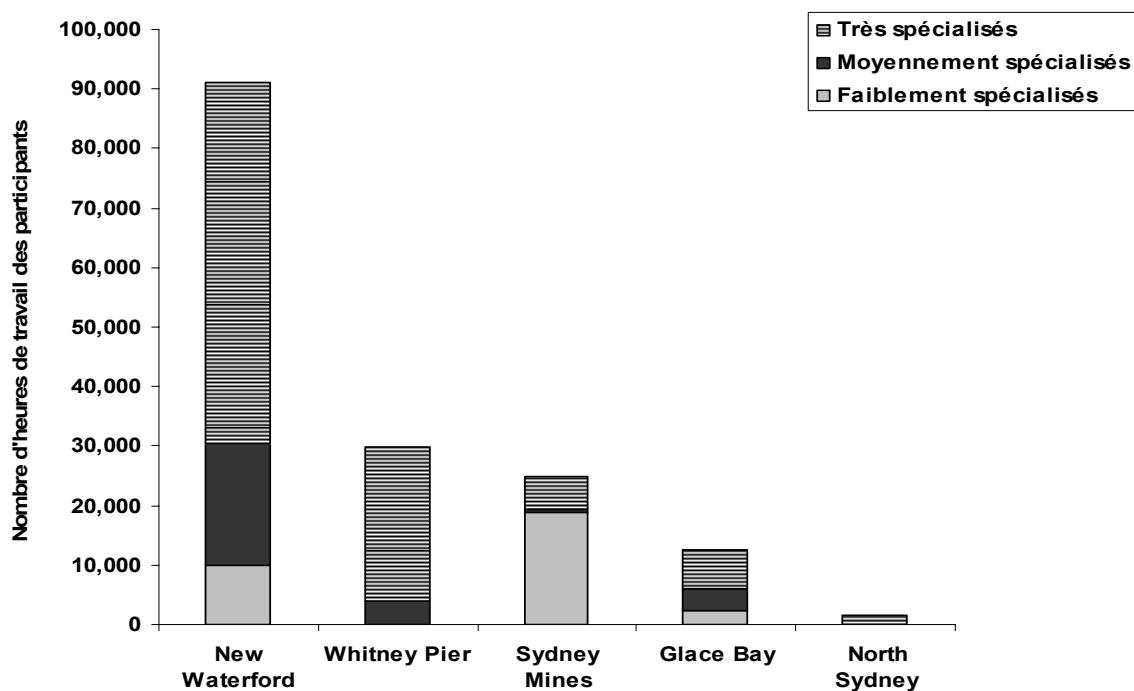
Sources : Recensements de 1996, 2001 et 2006.

Théorie du changement : Projets pour les jeunes

Chacune des collectivités a adopté les services de soutien aux jeunes comme priorité dans le plan stratégique présenté par leur conseil communautaire respectif. Toutefois, au fur et à mesure que des parrains locaux étaient mobilisés pour proposer des projets, des écarts considérables sont apparus entre les collectivités dans la mesure où les projets suggérés ciblaient les jeunes. La figure 9.2 indique le nombre d'heures que les participants ont passé à travailler à des projets destinés aux jeunes dans les cinq collectivités qui ont réussi à mobiliser des parrains locaux et à approuver des projets.

² Dans ce contexte, on entend par Cap-Breton l'agglomération de recensement du Cap-Breton composée de trois municipalités adjacentes dans laquelle la MRCB est, de loin, la plus importante — représentant 96 % de la population totale. Les deux autres municipalités sont des réserves des Premières nations, qui comptent une population beaucoup plus jeune que la MRCB, donc la perte nette des populations indiquée à la figure 9.1 est légèrement sous-estimée. La répartition des âges utilisée dans la figure 9.1 n'était pas disponible pour la MRCB sur le site Web de Statistique Canada.

Figure 9.2 : Nombre d'heures consacrées par les participants aux projets visant les jeunes approuvés par chaque conseil communautaire



Source : Calculs fondés sur le Système d'information sur la gestion du projet (SIGP) du PIEC.

De loin, New Waterford a affecté le plus grand nombre de ressources aux projets visant les jeunes. Les projets approuvés par le conseil de New Waterford totalisaient un plus grand nombre d'heures que ceux des quatre autres collectivités réunies, soit un peu plus de 90 000 heures en tout.³ Dans le cadre de l'un des principaux projets orientés vers les jeunes, le centre de ressources familiales a été agrandi et doté en personnel afin d'ouvrir une halte-accueil qui organise des activités sociales, récréatives et éducatives à l'intention des jeunes adultes âgés entre 14 et 29 ans. Un autre projet important a permis à des travailleurs de soutien communautaire d'aider des élèves à risque de la 7^e à la 12^e années au Breton Education Centre.

Whitney Pier, Sydney Mines et Glace Bay ont aussi alloué un nombre considérable de ressources aux jeunes. À Whitney Pier, il s'agissait surtout d'affecter d'autres jeunes travailleurs à deux projets en vigueur, tandis que les projets à Glace Bay offraient les services d'instructeurs d'éducation physique et de préposés à l'entretien à divers organismes sportifs, ainsi que des coordonnateurs de financement et de bénévolat à l'association des jeunes de la ville. Quant à elle, Sydney Mines a surtout fourni des postes dans les secteurs de l'entretien, de la sécurité, des services de cantine, du travail de bureau et de la comptabilité à divers organismes sportifs, ainsi qu'au Community CARES Youth Outreach, qui œuvre à aider les

³ La grande majorité des ressources destinées à des projets approuvés a concerné des projets mis en œuvre au sein d'une collectivité du conseil. Un petit pourcentage des ressources a cependant été affecté à des projets approuvés à l'extérieur d'une collectivité du conseil. Parmi les exceptions à cette tendance, il convient de mentionner les projets pour les jeunes approuvés par le conseil de New Waterford : environ un tiers des heures travaillées par les participants a été consacré à des projets mis en œuvre à l'extérieur de la collectivité, notamment à Sydney et à Glace Bay. Par conséquent, bien que les projets centrés sur les jeunes approuvés par le conseil de Glace Bay aient totalisé moins de 15 000 heures, ceux qui ont été mis en œuvre au sein de la collectivité ont totalisé environ 30 000 heures.

personnes âgées de 17 à 30 ans à déjouer les obstacles à la participation sociale et à l'emploi. North Sydney et Dominion ont accompli très peu en ce qui a trait aux jeunes — environ 1 500 heures à North Sydney, et seulement 200 à Dominion.⁴

En fonction du nombre d'heures consacrées, les collectivités qui ont formé des conseils peuvent être réparties en trois groupes : New Waterford a affecté le plus grand nombre de ressources aux jeunes; Whitney Pier, Glace Bay et Sydney Mines ont alloué une part inférieure, quoique considérable, de ressources; et North Sydney a destiné très peu de ses ressources aux projets orientés vers les jeunes. D'un point de vue logique, New Waterford devrait obtenir le plus grand nombre de résultats positifs et les changements de la plus grande envergure en ce qui a trait aux jeunes, suivi par le deuxième groupe de Whitney Pier, Glace Bay et Sydney Mines, et finalement, par North Sydney et Dominion.

En ce qui concerne le type de résultats que chaque collectivité a des chances de récolter, les programmes appuyés par le PIEC n'étaient en général pas reliés à l'emploi, mais visaient un but plus global, soit de rassembler des jeunes aux fins d'activités sociales. Certaines de ces activités pouvaient être orientées vers l'emploi, mais la plupart étaient axées sur l'éducation, le développement communautaire ou simplement, les loisirs. Puisque le dénominateur commun de ces programmes était habituellement la socialisation plutôt que l'emploi en tant que tel, des effets sur les mesures du capital social, de l'inclusion et de la cohésion sociales, et de l'attachement à la collectivité plutôt que sur les mesures de l'emploi, du revenu et de la pauvreté étaient à prévoir. Une méthode de la différence du deuxième degré est utilisée pour identifier les tendances de changement propres aux jeunes qui distinguent chaque collectivité à l'étude des sites de comparaison.

RÉSULTATS

Le tableau 9.1 présente un résumé des indicateurs que le PIEC est le plus susceptible d'influencer, et illustre la divergence des résultats parmi les collectivités à l'étude. Une explication détaillée de chacun des indicateurs suit le tableau.

⁴ Dans le cadre d'un projet approuvé par le conseil de Glace Bay.

Tableau 9.1 : Indicateurs sélectionnés de changements dans le capital social, et l'inclusion et la cohésion sociales

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Capital social						
Taille du réseau						
Nombre de contacts						
Disponibilité des ressources						
Ressources liées au capital social d'attachement				✓		
Ressources liées au capital social d'accointances ou instrumental			✓			
Nombre total de liens						
Structure du réseau						
Densité		✓			✓	
Hétérogénéité	✓	✓	✓	✓	✓	
Inclusion sociale						
Accès à la vie communautaire						
Transport						
Garde d'enfants						
Participation encadrée						
Activités associatives	✓					
Adhésion à des groupes				✓		✓
Participation informelle						
Activités récréatives	✓		✓			
Appui aux autres		✓		✓	✓	✓
Cohésion sociale, attachement						
Action collective						
Association avec les voisins		✓		✓		
Perceptions d'association parmi les voisins						
Confiance						
Confiance aux voisins	✓	✓		✓		
Confiance civique						✓
Confiance aux étrangers	✓	✓		✓		
Connectivité, attachement						
Durée de résidence						

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

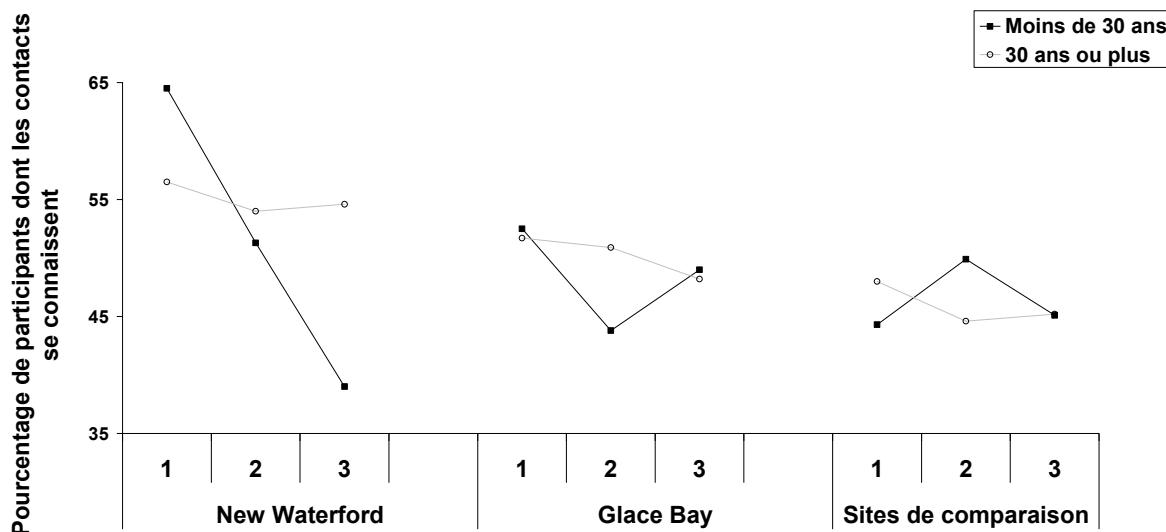
L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

Capital social

New Waterford, plus que tout autre collectivité, a bénéficié d'améliorations soutenues en ce qui a trait à la structure des réseaux propres aux jeunes — densité inférieure, hétérogénéité supérieure —, bien qu'elles ne fussent pas accompagnées de hausses de la taille du réseau ni des ressources disponibles.

La figure 9.3 met en relief un indicateur de la densité du réseau, soit le pourcentage de participants dont les contacts se connaissent tous, pour les deux collectivités — New Waterford et Glace Bay — qui variait considérablement de la tendance moyenne observée dans les sites de comparaison. À New Waterford, le nombre de jeunes dont les contacts se connaissaient tous a chuté brusquement de 25 % entre les phases 1 et 3, tandis que ce pourcentage pour la population plus âgée est demeuré à un niveau relativement constant. La densité du réseau des jeunes de Glace Bay a diminué de façon significative de 9 points de pourcentage au cours des phases 1 et 2, bien que cette baisse ne se soit pas poursuivie après le projet. Comparativement, la densité du réseau était relativement stable dans les sites de comparaison, pour les personnes âgées de moins de 30 ans et celles qui sont âgées de 30 ans et plus.

Figure 9.3 : Changements dans la densité du réseau, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

À New Waterford, nombre de mesures de l'hétérogénéité ont aussi connu des augmentations soutenues propres aux jeunes — par exemple, le pourcentage moyen de contacts totaux habitant à l'extérieur de la collectivité a augmenté de 9 points entre les phases 1 et 3. En revanche, la plupart des mesures semblables relatives aux jeunes ont peu ou pas du tout changé dans les sites de comparaison au cours de la même période. Des augmentations soutenues dans nombre de mesures d'hétérogénéité ont également été observées à Whitney Pier. Des hausses pour une ou deux mesures d'hétérogénéité relatives

aux jeunes ont aussi été remarquées à Glace Bay, à Sydney Mines et à Dominion, mais elles ne se sont pas maintenues après la phase 2.

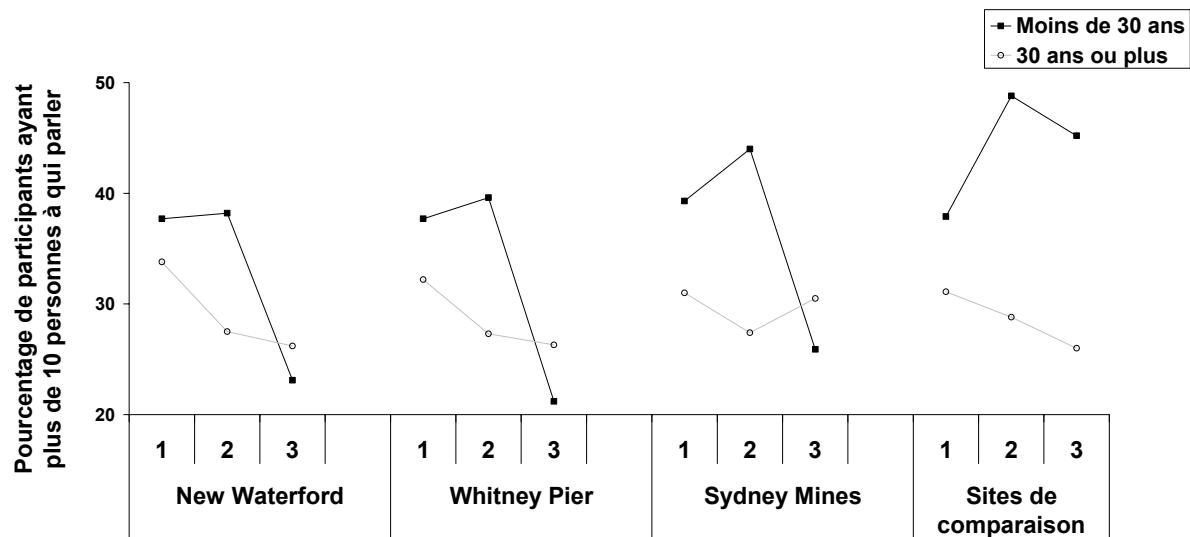
Lorsque les réseaux sociaux deviennent moins denses et plus hétérogènes, comme cela s'est produit pour les jeunes de New Waterford et, dans une moindre mesure, de Whitney Pier et de Glace Bay, diverses conséquences possibles pourraient s'ensuivre. Les réseaux dans lesquels tous les contacts habitent la même collectivité et se connaissent sont assez faciles à maintenir. Ils s'avèrent aussi efficaces en ce qui a trait à l'accès aux ressources — si quelqu'un est dans l'impossibilité d'aider avec un problème courant, il y a de fortes chances pour que quelqu'un d'autre y parvienne — c'est ce qu'on appelle aussi le capital social d'attachement. Toutefois, ce genre de redondance intégrée signifie aussi que les types d'aide disponibles pourraient être limités. Des réseaux plus vastes, quoique d'entretien plus coûteux en raison des distances, pourraient servir de passerelles vers plusieurs autres réseaux — il s'agit du capital social d'accointances ou instrumental — et ainsi, donner accès à une plus grande variété de ressources.

En effet, à Glace Bay, la réduction de la densité et l'augmentation de l'hétérogénéité sont assorties d'une légère diminution de la taille moyenne du réseau, ce qui corrobore la théorie que des réseaux élargis sont plus coûteux à entretenir. Alors que les réseaux à New Waterford et à Whitney Pier deviennent moins denses et plus hétérogènes, la redondance est parallèlement atténuée en ce qui a trait à la disponibilité des ressources. Par exemple, la figure 9.4 montre que le pourcentage de participants qui avaient 10 personnes ou plus à qui parler lorsqu'elles sont déprimées a chuté nettement à New Waterford, à Whitney Pier et à Sydney Mines⁵ tandis qu'il a augmenté chez les jeunes des sites de comparaison. Connaître moins de 10 personnes pouvant offrir un soutien affectif pourrait s'avérer un compromis raisonnable si cela signifie obtenir l'accès à d'autres ressources. Bien que peu porte à croire en l'accroissement des ressources disponibles axées sur les jeunes à New Waterford et à Whitney Pier, seuls deux indicateurs possibles du capital social d'accointances ont été examinés, soit l'aide avec un prêt de 500 \$ et la connaissance d'un avocat. En réalité, l'aide avec un prêt pourrait aussi être un indicateur de capital social d'attachement. Par exemple, à Dominion, le nombre de personnes pouvant prêter 500 \$ a augmenté chez les jeunes, sans que la structure ni la taille du réseau ne change clairement.⁶ Cela suppose que les sources du prêt de 500 \$ étaient probablement des membres existants d'un réseau d'attachement plutôt que de nouveaux contacts d'accointances ou instrumentaux.

⁵ Sydney Mines a aussi démontré une tendance importante, quoique statistiquement non significative, à la densité réduite du réseau propre aux jeunes au cours des phases 1–3.

⁶ Bien que le pourcentage d'amis habitant ailleurs au Cap-Breton ait augmenté de 25 points parmi les jeunes de Dominion au cours des phases 1–3, environ la moitié de cette augmentation était attribuable à un pourcentage moindre d'amis habitant à l'extérieur du Cap-Breton. Qui plus est, le pourcentage de parents habitant à l'extérieur de Dominion a diminué de 20 points. En ce qui a trait à la densité du réseau, on a remarqué une tendance à la hausse non significative, puisque le pourcentage de personnes dont les contacts se connaissaient tous s'est accru de 13 points.

Figure 9.4 : Changements dans le capital social d'attachement, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Inclusion sociale

Aucun résultat ne favorisait les collectivités à l'étude en ce qui a trait aux mesures de l'accès à la vie communautaire. En fait, les résultats négatifs prévalaient, particulièrement à Dominion. Par exemple, l'accès au transport pour les jeunes de cette ville a baissé, tandis qu'il s'est accru dans les sites de comparaison et dans les autres collectivités à l'étude. En outre, le nombre moyen d'heures hebdomadaires de garde d'enfants a diminué d'environ trois heures chez les jeunes de Dominion au cours des phases 1–3. L'accès à la garde d'enfants des jeunes de North Sydney, Whitney Pier et Glace Bay a aussi fléchi ou augmenté de façon non significative, tandis que d'importantes hausses de cette mesure propre aux jeunes étaient la règle dans les sites de comparaison.

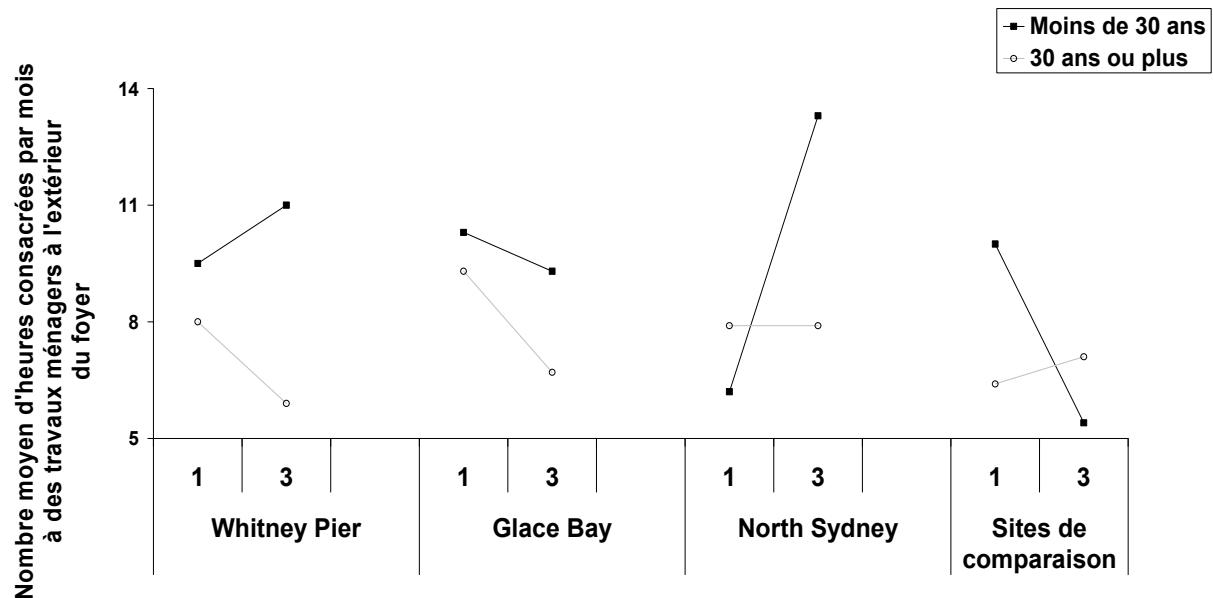
Les résultats relatifs à la participation étaient grandement favorables pour les jeunes de North Sydney et de Sydney Mines. À North Sydney, le pourcentage de jeunes appartenant à deux groupes s'est accru de 18 points au cours des phases 1–3. Il s'agissait de la plus importante augmentation du genre parmi les collectivités à l'étude, et allait à contre-courant d'une tendance à la baisse dans les sites de comparaison.⁷ En revanche, le pourcentage de jeunes à Dominion n'étant membres d'aucun groupe a monté en flèche, par 43 points.

En ce qui concerne la participation informelle, la figure 9.5 indique des changements au cours des phases 1–3 relativement au nombre moyen d'heures passées par mois à aider des voisins et amis avec les travaux ménagers dans les trois collectivités qui se distinguaient considérablement des sites de comparaison. Les jeunes de North Sydney ont plus que doublé leurs heures, tandis que les heures des résidents plus âgés sont restées au même niveau. Les résultats à Whitney Pier et à Glace Bay étaient aussi statistiquement différents de ceux des

⁷ Le pourcentage de jeunes de Whitney Pier membres de deux groupes s'est accru de 20 points au cours des phases 1–2, mais ce résultat ne s'est pas maintenu après le programme.

sites de comparaison. Whitney Pier a connu une augmentation de ces heures relativement aux jeunes, devant une baisse dans les sites de comparaison. À cet égard, la situation des jeunes de Glace Bay est aussi meilleure que celle des résidents plus âgés — leurs heures ont diminué moins nettement. Par contre, les heures des jeunes dans les sites de comparaison ont accusé une baisse marquée et celles des résidents plus âgés, une légère augmentation.⁸

Figure 9.5 : Changements dans le bénévolat informel, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

En plus de North Sydney, Sydney Mines a aussi enregistré des résultats favorables pour les jeunes tant dans la participation encadrée que dans la participation informelle aux activités communautaires. Au cours des phases 1–3, tandis que la participation des jeunes aux activités associatives diminuait dans d'autres collectivités, on a remarqué une hausse de 11 % des jeunes de Sydney Mines ayant consacré plus de 20 heures par mois à ce genre d'activités. Au cours de la même période, ils ont donné plus de temps aux activités récréatives collectives, soit de plus de deux heures par mois, alors que la participation des jeunes dans d'autres collectivités a chuté.

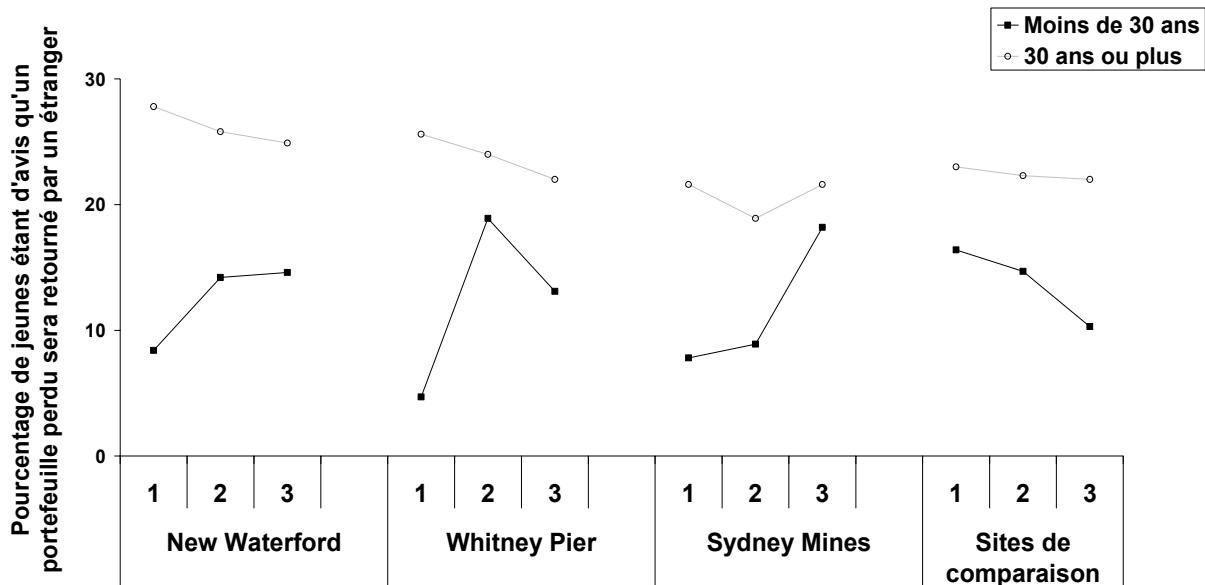
Cohésion sociale

Dans les quatre collectivités ayant affecté un nombre considérable de ressources aux jeunes, la confiance s'est accrue. Toutefois, les résultats relatifs à la participation collective s'avèrent plus complexes. L'action au sein des voisinages a semblé flétrir dans toutes les collectivités, mais seulement pour les jeunes de North Sydney et de Dominion — les deux collectivités ayant affecté peu ou pas de ressources aux projets orientés vers les jeunes — l'association réelle avec les voisins a baissé considérablement.

⁸ Les heures des jeunes de New Waterford ont aussi augmenté de façon significative au cours des phases 1–2, mais ce résultat ne s'est pas maintenu après le programme.

Le niveau de confiance parmi les jeunes à New Waterford, à Whitney Pier et à Sydney Mines s'est accru de façon soutenue et s'est élargi — d'une confiance accrue qu'un commis dans une épicerie locale rapporterait un portefeuille perdu à la phase 2, à une confiance accrue qu'un étranger ferait de même à la phase 3. La figure 9.6 illustre que le niveau de confiance dans les étrangers parmi les jeunes a presque doublé à New Waterford, et a plus que doublé à Whitney Pier et à Sydney Mines, tandis qu'il a diminué chez les jeunes des sites de comparaison et chez les adultes plus âgés en général. On remarque aussi un accroissement de la confiance aux agents de police chez les jeunes de Glace Bay. Les résultats à North Sydney étaient semblables à ceux qui sont dans les collectivités à l'étude, tandis que ceux qui sont à Dominion étaient pires, alors qu'un nombre plus important de jeunes se sont mis à penser qu'il est plus ou moins probable que des voisins et agents de police retournent un portefeuille perdu, plutôt que de penser, comme avant, que c'était très probable.

Figure 9.6 : Changements dans la confiance, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

En ce qui a trait à la participation collective, les jeunes dans toutes les collectivités à l'étude étaient moins confiants que les voisins s'entraideraient, ou seraient en mesure d'organiser une rencontre pour empêcher la fermeture d'une caserne de pompiers. Cependant, parmi les quatre collectivités ayant affecté un nombre important d'heures à des projets pour les jeunes, ce n'est qu'à New Waterford que la baisse dans la cohésion perçue du voisinage était assortie d'une légère chute dans l'association avec les voisins. Au cours des phases 1–3, les jeunes de New Waterford croyaient un peu moins — de 99 à 94 % — qu'ils pourraient inciter les voisins à nettoyer un terrain vague.⁹ Comparativement, à North Sydney, la conviction des jeunes qu'ils pouvaient faire de même est passée de 96 à 73 % pendant la même période. L'association avec leurs voisins a aussi diminué nettement chez les jeunes de

⁹ En ce qui a trait à la certitude qu'ils pourraient mener des voisins à se rencontrer à une intersection passante, on a observé une augmentation faible mais significative au cours des phases 1–2 chez les jeunes de New Waterford.

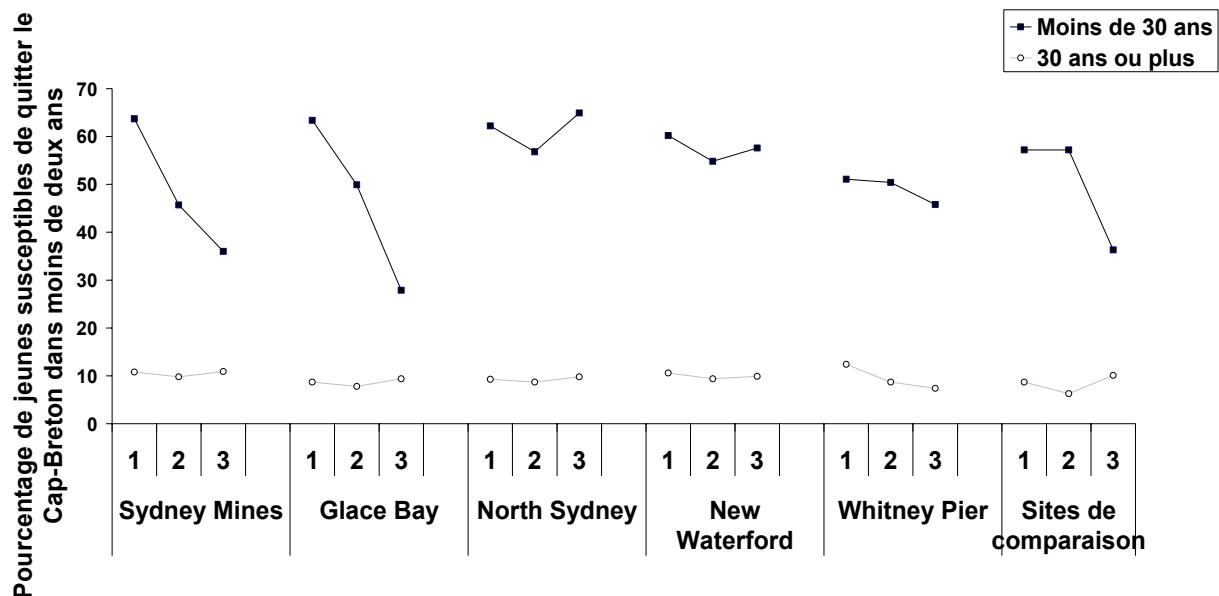
Dominion, conformément à la baisse dans la cohésion perçue au sein des voisinages — au cours des phases 1–3, le pourcentage des jeunes qui ont signalé parler rarement ou jamais à leur voisin a augmenté de 45 points. En revanche, le pourcentage des jeunes de Whitney Pier qui ont signalé parler à leurs voisins plusieurs fois par semaine s'est accru de 13 points.

Connectivité et attachement

La durée de résidence était stable chez les jeunes dans la plupart des collectivités à l'étude, exception faite de Dominion, où le pourcentage des jeunes qui y habitaient depuis plus de dix ans a augmenté de 23 points au cours des phases 1–2, reflétant probablement la migration de sortie des résidents à long terme.

Les jeunes de New Waterford enregistraient un niveau particulièrement élevé de résidence à long terme — près de 90 % d'entre eux y habitaient depuis plus de dix ans. Ces niveaux sont restés assez stables au cours des phases 1–3. Toutefois, malgré ces indicateurs d'attachement et de liens avec la collectivité, le pourcentage de jeunes à New Waterford qui ont indiqué vouloir probablement quitter le Cap-Breton au cours des deux prochaines années est resté constant, soit 55–60 %, tandis que la probabilité d'un déménagement, selon leurs dires, était en baisse chez les jeunes dans les sites de comparaison. La figure 9.7 montre que la probabilité d'un déménagement est aussi restée assez stable à Whitney Pier et à North Sydney (soit environ 50 et 60 % respectivement), mais elle a chuté nettement à Sydney Mines et à Glace Bay, à un taux encore plus vertigineux que dans les sites de comparaison.

Figure 9.7 : Changements dans la probabilité d'un déménagement, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

Emploi, revenu et pauvreté

En général, les taux d'emploi chez les jeunes se sont accrus dans les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, à l'exception de Dominion, où l'on a remarqué une baisse de 18 points de pourcentage de l'emploi chez les jeunes au cours des phases 1–3. Le déclin

de l'emploi chez les jeunes de Dominion était associé à une diminution de 22 points de pourcentage des jeunes présents dans les ménages ayant un revenu de plus de 40 000 \$. En revanche, le pourcentage de tels ménages a augmenté de 23 points comparativement aux autres collectivités au cours de la même période.

La plupart des collectivités à l'étude ont bénéficié d'une certaine amélioration du revenu ou de la pauvreté chez les jeunes, au-delà du niveau observé dans les sites de comparaison. Cependant, la plupart de ces améliorations étaient constatées au niveau du ménage plutôt qu'au niveau de l'individu, et étaient probablement davantage reliées à l'augmentation du revenu des autres membres du ménage. Au cours des phases 1–2, par exemple, le pourcentage de jeunes de Glace Bay habitant dans des ménages dont les revenus étaient supérieurs à 40 000 \$ s'est accru de 14 points et le pourcentage de ceux qui vivaient sous le seuil de faible revenu (SFR) a diminué de 21 points, mais les changements dans le revenu personnel des jeunes de Glace Bay étaient semblables à ceux qui sont dans les sites de comparaison.

De même, au cours des phases 1–2, la gravité de la pauvreté dans les ménages comptant des jeunes a diminué à New Waterford — une hausse de 10 points de pourcentage du revenu des ménages se situant de moins de 75 % du SFR à 75–100 % du SFR. En outre, le pourcentage de jeunes à Whitney Pier habitant dans des ménages dont le revenu était supérieur à 60 000 \$ a augmenté de 17 points. C'est à North Sydney qu'on a remarqué les améliorations les plus marquées et les plus soutenues en ce qui a trait au revenu et à la pauvreté chez les jeunes — une augmentation de 31 % au cours les phases 1–3 des jeunes habitant des ménages au revenu supérieur à 60 000 \$, et une baisse équivalente, de 31 points de pourcentage des jeunes vivant sous le SFR. Toutefois, aucun de ces changements n'était accompagné de hausses du revenu personnel des jeunes au-delà de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison.

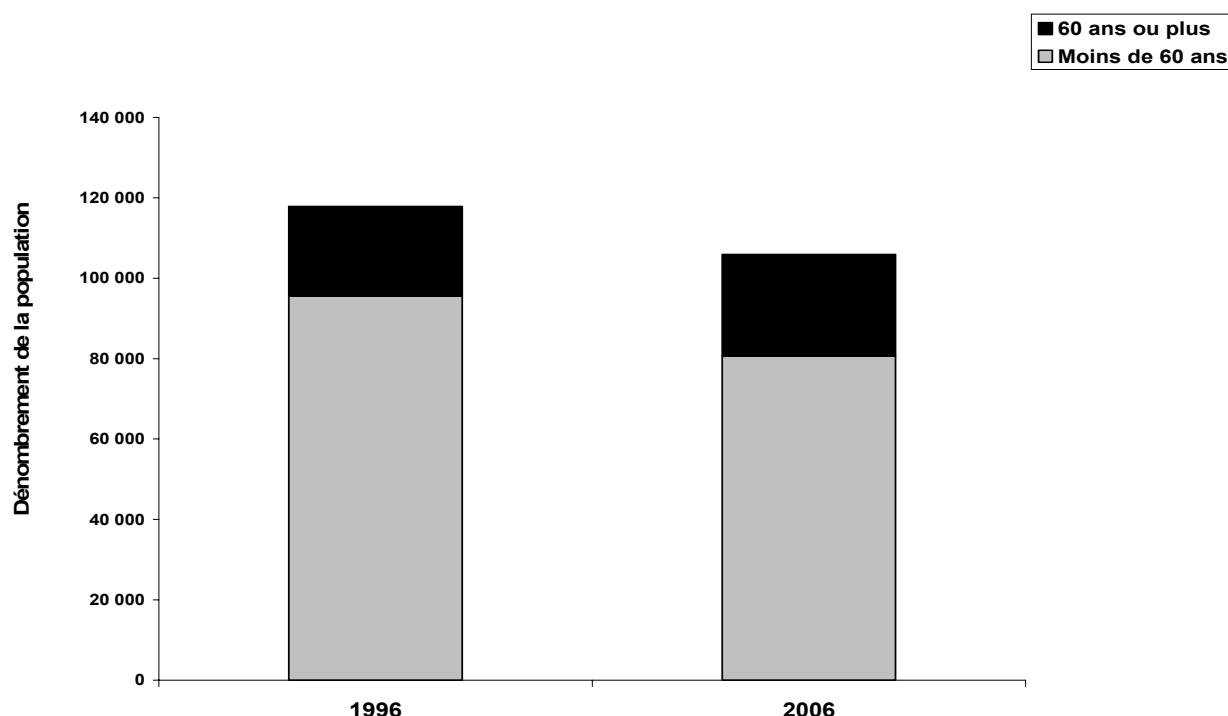
EN RÉSUMÉ : EFFETS SUR LES JEUNES

En général, l'affectation de ressources à des projets orientés vers les jeunes était reliée, dans une certaine mesure, à des résultats positifs, bien que la corrélation ne fût pas aussi forte que prévue. Les résultats positifs — particulièrement en ce qui a trait aux indicateurs de capital social et de cohésion — étaient plus susceptibles d'apparaître dans les collectivités ayant alloué des ressources considérables aux projets axés sur les jeunes, appuyant ainsi l'idée qu'au moins certains de ces effets au niveau de la collectivité peuvent être attribués au PIEC. Néanmoins, New Waterford qui avait, de loin, affecté le plus de ressources aux jeunes, ne s'est pas démarquée comme on pouvait s'y attendre des trois autres collectivités ayant fait des jeunes leur priorité — Whitney Pier, Sydney Mines et Glace Bay. Qui plus est, même si la plupart des résultats négatifs étaient concentrés à Dominion, certains des effets positifs les plus notables relativement à l'inclusion sociale ont été observés à North Sydney, qui a consacré très peu de ressources aux projets destinés aux jeunes. Selon toute probabilité, l'amélioration de la situation économique des jeunes n'avait rien à voir avec l'affectation des ressources, et était probablement davantage reliée à l'augmentation du revenu des autres membres du ménage plutôt qu'aux jeunes en tant que tel.

EFFETS SUR LES PERSONNES ÂGÉES

Alors que la population du Cap-Breton vieillit et que les jeunes quittent pour se trouver un emploi ailleurs, la capacité des collectivités à offrir des services de soutien aux aînés diminue, même si le nombre de personnes âgées qui en ont besoin augmente. Bien que la population du Cap-Breton¹⁰ ait chuté d'environ 12 000 habitants entre 1996 et 2006, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de près de 3 000 (voir la figure 9.8). Au Cap-Breton, la population âgée de 60 ans et plus est passée de 18,9 % en 1996 à 23,9 % en 2006. Il s'agit d'un taux de vieillissement plus rapide que pour le reste de la Nouvelle-Écosse, où le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 17 % en 1996 à 20,4 % en 2006.

Figure 9.8 : Population globale du Cap-Breton, selon l'âge



Sources : Recensements de 1996 et de 2006.

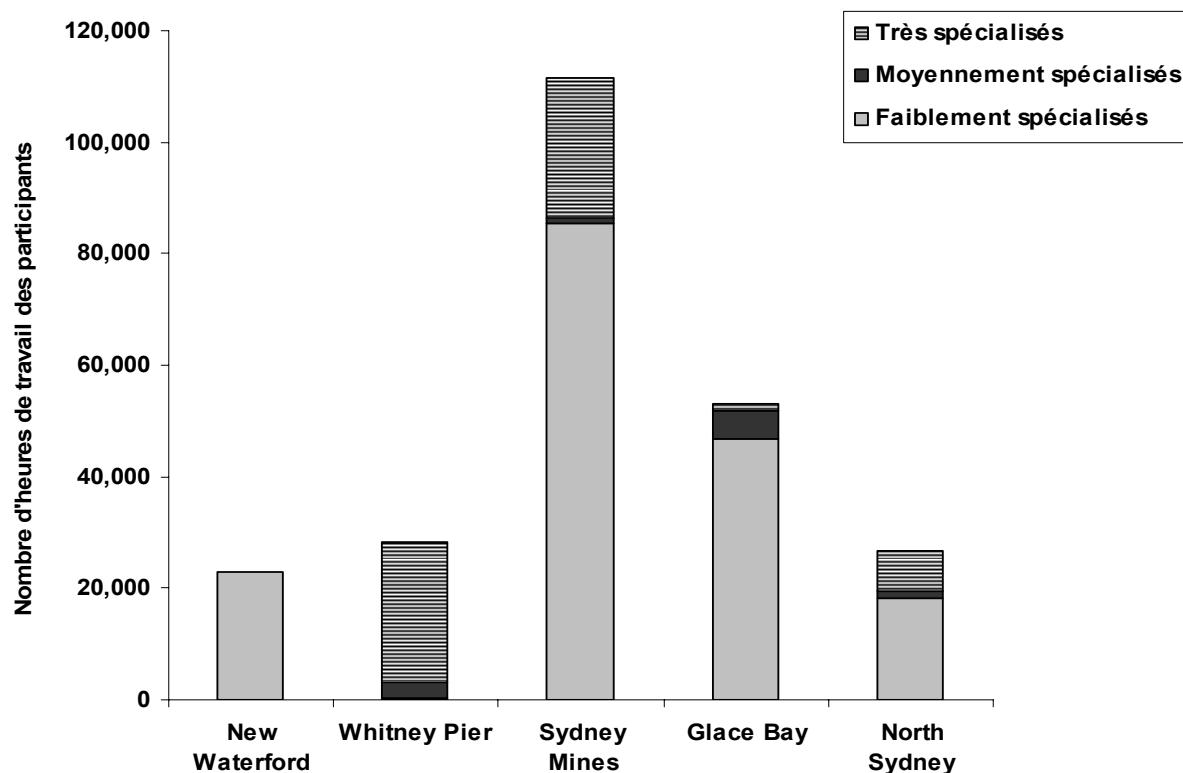
Théorie du changement : Projets destinés aux personnes âgées

Les enjeux reliés à une société vieillissante — nommément, le manque de services de soutien et de soins suffisants entraînant l'accroissement de l'isolation et l'affaiblissement de la santé et du bien-être — pourraient s'avérer particulièrement de taille dans les collectivités qui font face à un vieillissement exceptionnellement rapide de la population, comme celles du Cap-Breton. L'amélioration des services aux personnes âgées représentait une priorité pour toutes les collectivités à l'étude qui ont formé des conseils, et elles ont toutes affecté au moins 20 000 heures de travail des participants aux projets axés sur les aînés (voir la figure 9.9). Même Dominion, qui n'a pas été en mesure de former un conseil fonctionnel et d'approuver des projets, a alloué près de 5 000 heures de travail des participants aux projets

¹⁰ Dans ce contexte, on entend par Cap-Breton l'agglomération de recensement du Cap-Breton formée de trois municipalités adjacentes dans laquelle la MRCB est, de loin, la plus importante — comptant 96 % de la population totale.

visant les personnes âgées au sein de la collectivité.¹¹ Les aînés étaient hautement prioritaires, en particulier à Sydney Mines; cette dernière a approuvé des projets totalisant plus de 110 000 heures de travail des participants.

Figure 9.9 : Nombre d'heures consacrées par les participants aux projets axés sur les personnes âgées approuvés par chaque conseil communautaire



Source : Calculs fondés sur le SIGP du PIEC.

Les projets destinés aux personnes âgées pouvaient être répartis en trois grandes catégories :

1) Prestation d'un plus grand nombre de services d'approche et de soutien à domicile

L'un des projets d'approche majeurs parrainé par le PIEC était le New Deal Development In-home Support, qui proposait des services de nettoyage et d'entretien de base, ainsi que des visites sociales, aux personnes âgées à faible revenu de Sydney Mines et des collectivités avoisinantes de North Side.¹² Entre autres, des postes de coordonnateur du soutien à domicile, de nettoyeurs, de peintres et de réparateurs à domicile ont été créés.

Un autre projet d'approche notable était le Senior Contact Program mis sur pied par le Cape Breton Regional Police and Seniors Council, dont les bureaux étaient situés à Whitney Pier mais qui offrait des services dans tout le secteur industriel du Cap-Breton. Ce programme avait pour but d'appeler régulièrement, selon un horaire fixe, et, s'il y avait lieu,

¹¹ Dans le cadre de projets approuvés par le conseil de Glace Bay.

¹² Florence était aussi l'une des communautés ayant profité de ce projet ainsi que l'un des sites de comparaison ayant servi à évaluer les effets possibles du PIEC. L'exposition à un projet se déroulant dans un site de comparaison peut entraîner la sous-estimation des effets possibles du PIEC sur la collectivité.

de demander à des agents de police de visiter en auto-patrouille, des personnes âgées particulièrement isolées qui, autrement, auraient peu ou aucun contact avec des parents ou voisins. Un poste de superviseur des services de soutien aux personnes âgées et des postes de coordonnateur ont donc été créés.

Dans le cadre d'un projet plus étroitement ciblé, des services de sécurité étaient offerts sur place aux résidents de Maple Hill Manor, une résidence pour personnes âgées à New Waterford. On a créé, entre autres, divers postes de personnel de sécurité communautaire, qui patrouillait le voisinage immédiat, assurait la sécurité et l'entretien de la propriété et s'occupait du transport lors de visites familiales et d'un programme de dîner-sortie permettant à d'autres aînés de la collectivité de partager à l'occasion un repas avec les résidents.

2) Amélioration des établissements résidentiels

Le PIEC proposait les services d'adjoints aux activités de loisir, d'instructeurs de conditionnement physique, d'aide diététiciens, et de travailleurs généraux et d'entretien à des établissements de soins pour bénéficiaires internes, comme le Northside Community Guest Home à North Sydney, le Victoria Haven Nursing Home à Glace Bay, et le Maple Hill Manor à New Waterford.

3) Amélioration des installations récréatives

Dans le cadre du PIEC, des nettoyeurs, des peintres, des préposés à l'entretien et des ouvriers jardiniers à l'entretien de terrains ont travaillé au Seniors and Pensioners Club de Sydney Mines, tandis que des administrateurs de programme, des chercheurs, des adjoints à la recherche, des adjoints administratifs, des réceptionnistes et des préposés à l'entretien ont offert leurs services aux filiales de Glace Bay, Dominion, North Sydney et Whitney Pier de la Légion royale canadienne.

Aux fins de la présente étude, les personnes âgées étaient celles qui avaient 60 ans et plus à la phase au cours de laquelle elles ont été interrogées. L'échantillon de la phase 1 a été ajusté au cours des phases suivantes afin de compenser pour l'attrition et d'assurer l'intégrité transversale de l'échantillon. Une structure a été élaborée pour la théorie du changement afin de décrire les effets que le PIEC sera le plus susceptible de produire au niveau de la collectivité et pour souligner les collectivités où ces effets risquent le plus de se produire.

Une simple structure pour la théorie du changement, basée surtout sur les heures consacrées aux projets pertinents, comme celle qui est utilisée pour les résultats relatifs aux jeunes, ne permettait pas de prédire les résultats reliés aux personnes âgées, puisque les projets variaient grandement en matière d'objectifs et des populations spécifiques d'aînés à qui ils s'adressaient. Sydney Mines et Whitney Pier ont affecté un grand nombre de ressources aux programmes d'approche à l'intention de populations de personnes âgées vulnérables qui habitaient toujours seules, mais qui risquaient de s'isoler. New Waterford, Glace Bay et North Sydney ont concentré davantage leurs ressources sur les aînés qui habitaient dans des établissements de soins pour bénéficiaires internes — ils auraient été interrogés et leurs résultats auraient été consignés uniquement si de tels établissements disposaient de lignes téléphoniques privées. En outre, certains projets de la plupart des collectivités étaient axés sur des installations récréatives pour les personnes âgées. Par conséquent, la théorie du changement expliquée ci-dessous prend en considération tant les heures de travail des participants que les caractéristiques du projet — nommément, ses

objectifs spécifiques, s'il vise l'ensemble de la collectivité ou est ciblé davantage, si les aînés à qui il est destiné faisaient probablement partie de l'enquête communautaire ou non.

Peu importe la mesure, qu'il s'agisse du nombre d'heures de travail des participants ou de la diversité des projets, Sydney Mines est à la tête des autres collectivités. Son conseil a approuvé un nouveau projet de soutien à domicile pour l'ensemble de la collectivité, ainsi que des améliorations importantes à diverses installations récréatives pour aînés existantes. Par conséquent, on pourrait s'attendre au plus vaste éventail de résultats positifs — encore une fois, des résultats surtout de nature non économique, comme le capital social, l'inclusion et la cohésion sociales et la santé, plutôt que le revenu et la pauvreté — pour les personnes âgées de Sydney Mines.

Whitney Pier a aussi mis sur pied un projet d'approche généralisé visant à atténuer l'isolation et la solitude des personnes âgées vivant seules, qui avait de bonnes chances de donner certains résultats positifs, particulièrement en ce qui concerne le capital social et les contacts dans la collectivité. Ce programme était destiné à tout le secteur industriel du Cap-Breton, donc on pouvait s'attendre à ce que des résultats positifs relatifs au capital social se propagent à d'autres collectivités. New Waterford a aussi affecté la plupart de ses ressources aux aînés dans le cadre d'un programme d'approche, mais il était davantage axé sur les habitants d'une seule résidence pour personnes âgées. Plutôt que de lutter contre la solitude, son objectif principal consistait à accroître le sentiment de sécurité des résidents et des visiteurs. Par conséquent, des résultats positifs étaient probables surtout relativement à la confiance et à l'action.

North Sydney et Glace Bay ont toutes les deux consacré la plupart de leurs ressources pour personnes âgées à l'amélioration des établissements de soins spéciaux pour bénéficiaires internes. Certains résidents de l'établissement de North Sydney avaient des lignes téléphoniques privées, contrairement à ceux de Glace Bay. Ainsi, bien que Glace Bay ait alloué le deuxième plus grand nombre d'heures de travail des participants aux aînés (derrière Sydney Mines), la plupart des bénéficiaires n'auraient pas pris part à l'enquête communautaire — donc, on pouvait prévoir que les résultats positifs à Glace Bay soient sous-estimés comparativement à ceux des autres collectivités susmentionnées.

N'ayant pas réussi à approuver des projets, Dominion accusait un certain retard par rapport aux autres collectivités relativement à la participation au PIEC. Néanmoins, les environ 5 000 heures de travail des participants affectées aux personnes âgées représentaient près de 20 fois le nombre d'heures consacrées aux jeunes à Dominion — ainsi, on escomptait que Dominion obtient le moins grand nombre de résultats positifs que la plupart des autres collectivités, mais que les aînés profitent du PIEC davantage que les jeunes.

Afin d'évaluer certaines des attentes découlant de la structure de la théorie du changement décrite ci-dessus, une méthode de la différence du deuxième degré a été utilisée pour cerner les changements dans les résultats enregistrés spécifiquement par les personnes âgées dans les collectivités à l'étude, au-delà de ceux qui sont obtenus par le reste de la population des collectivités à l'étude et des aînés dans les sites de comparaison.

RÉSULTATS

Le tableau 9.2 présente un résumé des résultats favorables propres aux aînés, indiqués par un crochet. Une explication détaillée de chaque série de résultats s'ensuit.

Tableau 9.2 : Indicateurs sélectionnés de changements dans le capital social, l'inclusion et la cohésion sociales, ainsi que dans la santé

Résultats et indicateurs clés	Sydney Mines	New Waterford	Dominion	Whitney Pier	Glace Bay	North Sydney
Capital social						
Taille du réseau						
Nombre de contacts					✓	
Disponibilité des ressources						
Ressources liées au capital social d'attachement	✓	✓			✓	
Ressources liées au capital social d'accointances ou instrumental	✓	✓	✓	✓		✓
Nombre total de liens	✓	✓			✓	
Structure du réseau						
Densité						✓
Contacts à l'intérieur de la communauté	✓	✓		✓	✓	✓
Inclusion sociale						
Accès à la vie communautaire						
Transport				✓		
Participation encadrée						
Activités associatives				✓		
Adhésion à des groupes			✓			✓
Participation informelle						
Activités récréatives		✓				
Appui aux autres						
Cohésion sociale						
Action collective						
Association avec les voisins				✓		
Perceptions d'association parmi les voisins	✓	✓	✓	✓		
Confiance						
Confiance aux voisins		✓				
Confiance civique						
Confiance aux étrangers		✓				✓
Santé						
Santé auto-évaluée	✓		✓	✓	✓	✓
Limitation d'activités	✓					

Notes : Un crochet signifie que les attentes de la théorie du changement ont été satisfaites relativement à un nombre suffisant de mesures de cet indicateur. Le nombre suffisant de changements est déterminé grâce à des évaluations par des intervenants clés de la collectivité et par des évaluateurs ainsi que des tests de signification statistique quand des résultats équivalents étaient disponibles pour des sites de comparaison. Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

L'annexe C comprend un ensemble complet de tableaux qui donnent les résultats moyens non ajustés de la collectivité pour toutes les variables.

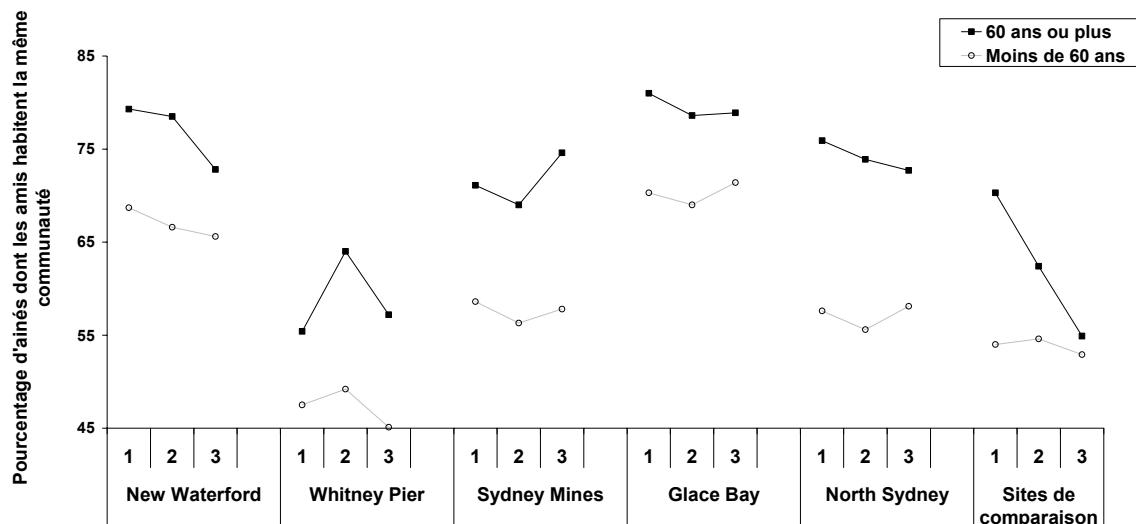
L'annexe D fournit les tableaux équivalents des moyennes ajustées pour les différences préexistantes entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison. Bien que plusieurs modèles d'ajustement aient été utilisés, seul le modèle principal a été inclus.

Capital social

Les collectivités à l'étude ont obtenu certains résultats positifs relativement au capital social. Sydney Mines était à la tête grâce au nombre le plus élevé de projets axés sur les aînés, aussi les plus variés. Les personnes âgées dans la plupart des collectivités à l'étude ont conservé un pourcentage supérieur de contacts à l'intérieur de la collectivité et par conséquent, étaient moins isolées que les aînés dans les sites de comparaison. En outre, les personnes âgées dans la plupart des collectivités à l'étude étaient aussi mieux en mesure de conserver le niveau de ressources disponibles dans leurs réseaux, qui avaient tendance à chuter dans les sites de comparaison.

La figure 9.10 illustre la perte rapide des contacts des aînés à l'intérieur des sites de comparaison. Le nombre d'amis est resté assez constant des phases 1–3, mais le pourcentage d'amis habitant dans la collectivité — c.-à-d. ceux qui seraient le plus facilement aptes à fournir appui et soins — a diminué de façon régulière. Comparativement, le pourcentage d'amis habitant dans la collectivité a chuté de façon moins importante à New Waterford, à Glace Bay et à North Sydney, et a même augmenté à Whitney Pier et à Sydney Mines, les deux collectivités ayant mis sur pied des programmes d'approche visant à atténuer l'isolation et la solitude. Il s'agit d'effets soutenus, qui se sont poursuivis au cours de la phase 3, après la fin du PIEC.

Figure 9.10 : Changements dans le pourcentage d'amis à l'intérieur de la collectivité, selon l'âge et la collectivité



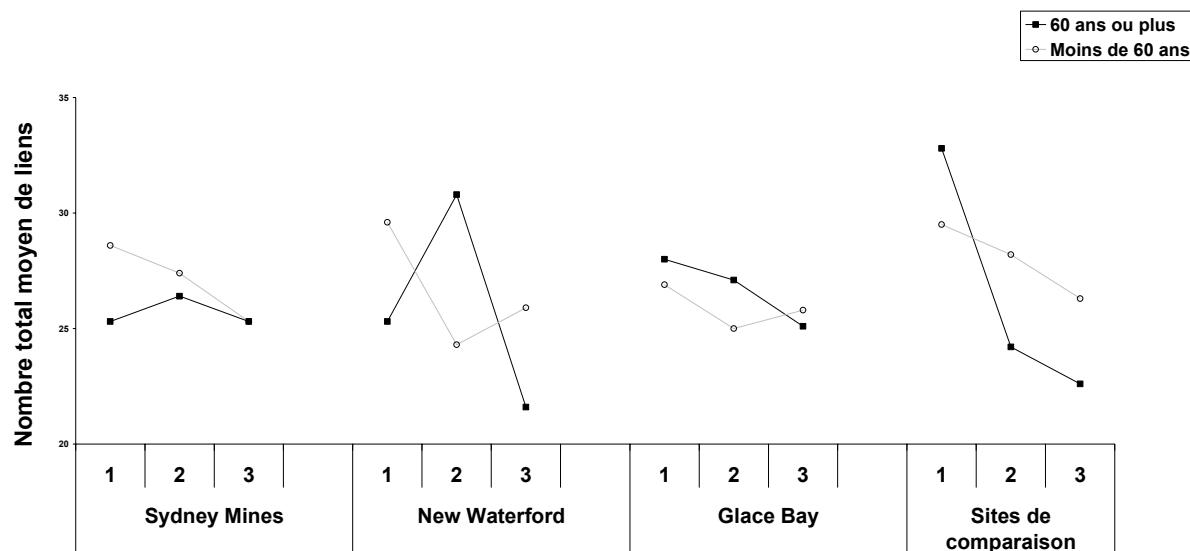
Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Un noyau d'amis dans la collectivité était lié au maintien de ressources — de nature affective et financière — chez les personnes âgées dans les collectivités à l'étude. Par exemple, le nombre de personnes à qui elles pouvaient parler si elles se sentaient déprimées est resté inchangé au cours des phases 1–3 parmi les personnes âgées de Glace Bay et Sydney Mines, alors qu'il a diminué dans les sites de comparaison. De même, le nombre de

personnes qui pouvaient offrir un soutien financier — prêter 500 \$ — n'a pas changé pour les aînés de New Waterford, Whitney Pier, Sydney Mines et North Sydney, alors qu'il a baissé dans les sites de comparaison. La figure 9.11 démontre comment le nombre total moyen de liens aux ressources a augmenté légèrement pour les personnes âgées de Sydney Mines, tandis qu'il a fléchi nettement pour les aînés des sites de comparaison. Les personnes âgées de New Waterford et Glace Bay ont aussi commencé à entretenir leur nombre total de liens davantage que les aînés dans les sites de comparaison, mais, à la phase 3, les écarts étaient devenus négligeables.

Figure 9.11 : Changements dans le nombre total de liens aux ressources, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modeler les effets sur la collectivité.

Inclusion sociale

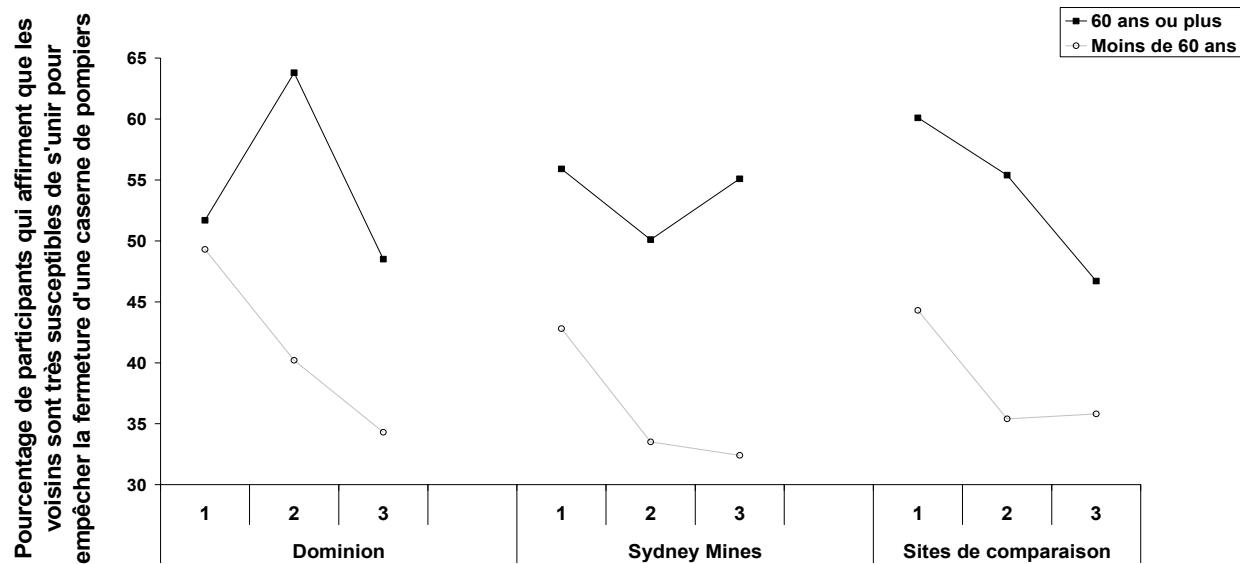
En ce qui a trait aux mesures d'inclusion sociale, peu de résultats soutenus favorisaient les collectivités à l'étude, exception faite de Dominion, où les aînés ont profité d'un accès accru à un véhicule et ont connu de fortes augmentations dans le bénévolat encadré. Le nombre de personnes âgées à Dominion qui ont adhéré à des groupes ou associations communautaires s'est accru de 14 % au cours des phases 1–3, tandis qu'il est resté quasi-inchangé ou a diminué dans le reste du Cap-Breton. De même, les aînés de Dominion ont augmenté leur nombre mensuel d'heures d'activités associatives de près de 10 heures en moyenne, une hausse beaucoup plus prononcée que dans les autres collectivités.

Cohésion sociale

Les personnes âgées de New Waterford, Dominion et Sydney Mines ont perçu un niveau accru d'action au sein de leur voisinage, au cours des phases 1–3. Tel qu'illustré à la figure 9.12, les aînés de Dominion et Sydney Mines sont restés optimistes que leurs voisins pourraient s'unir pour empêcher la fermeture d'une caserne de pompiers, tandis que d'autres collectivités et groupes d'âge sont devenus de plus en plus pessimistes. Parallèlement, la

certitude que les voisins s'entraideraient parmi les personnes âgées s'est accrue à New Waterford et à Dominion, tandis qu'elle a diminué dans les sites de comparaison.

Figure 9.12 : Changements dans la participation sociale, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

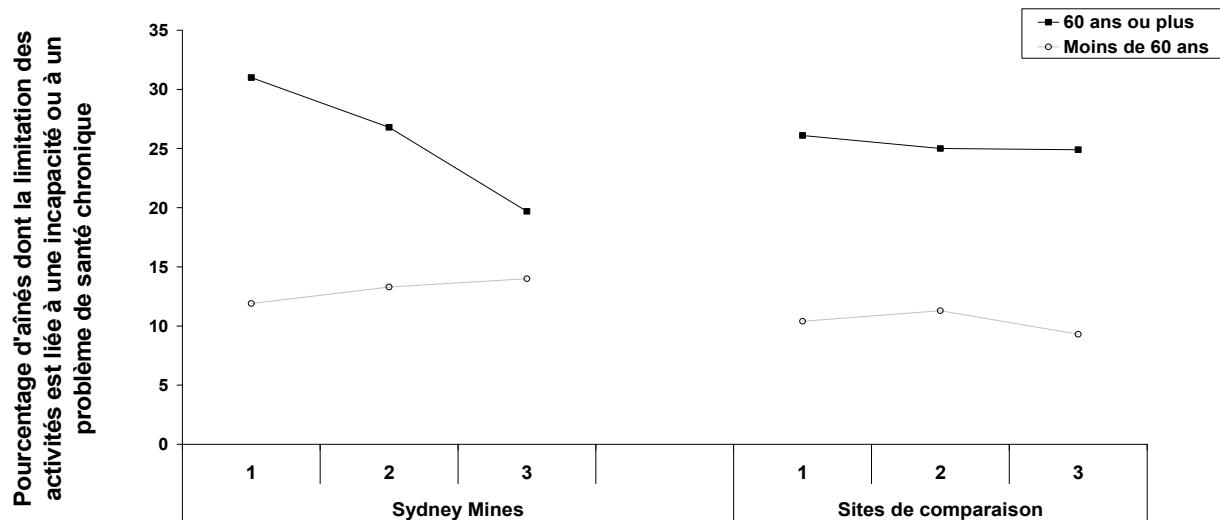
Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Bien que le niveau de confiance dans les gens d'affaires locaux et dans les agents de police ait baissé pour les personnes âgées de Whitney Pier et de Glace Bay respectivement, il s'est accru de façon soutenue pour ce groupe à North Sydney et à New Waterford. Les aînés de New Waterford, en particulier, ayant profité d'un programme d'approche en matière de sécurité dans le cadre du PIEC, ont fait preuve d'une plus grande confiance tant dans les gens à proximité que dans les étrangers, tandis que le niveau de confiance à cet égard chez les personnes âgées des sites de comparaison a peu ou pas du tout changé.

Santé

Selon leur propre évaluation, les aînés dans un certain nombre de collectivités à l'étude ont affirmé que leur santé s'était légèrement améliorée, mais ce sont les personnes âgées de Sydney Mines qui ont connu le plus grand mieux-être. Au cours des phases 1–3, le pourcentage de personnes âgées qui ont signalé être en bonne santé, en très bonne santé ou en excellente santé a augmenté de 15 points à Sydney Mines, mais est resté quasi-inchangé dans les sites de comparaison. Qui plus est, comme le démontre la figure 9.13, seuls les aînés de Sydney Mines ont indiqué une baisse de la limitation de leurs activités en raison d'une incapacité ou d'un problème de santé chronique.

Figure 9.13 : Changements dans le pourcentage de personnes âgées dont la limitation des activités est liée à un problème de santé chronique, selon l'âge et la collectivité



Source : Calculs issus des phases 1–3 de l'enquête communautaire du PIEC.

Note : Seules les collectivités à l'étude pour lesquelles les changements étaient statistiquement différents de ceux qui sont observés dans les sites de comparaison sont illustrées, après ajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques. Consultez l'annexe A pour obtenir les détails de la méthode utilisée pour modéliser les effets sur la collectivité.

Emploi, revenu et pauvreté

Comme on s'y attendait, peu de changements sont survenus dans les indicateurs économiques chez les personnes âgées des collectivités à l'étude, au-delà de ceux qui sont observés chez leurs homologues des sites de comparaison. Chez les aînés de New Waterford, la gravité de la pauvreté a diminué, puisque le nombre d'aînés dont le revenu se situait à moins de 50 % du seuil de faible revenu a chuté de 12 points de pourcentage au cours des phases 1–3.

En outre, le pourcentage d'aînés à Dominion qui ont désigné le travail rémunéré comme leur activité principale est passé de 1,4 à 11,1 % au cours des phases 1–3. Cette hausse de l'emploi ne semblait pas être reliée à d'autres résultats positifs obtenus par les personnes âgées de Dominion, puisqu'ils sont restés significatifs lorsque l'emploi a été ajouté comme variable de contrôle dans le modèle de différence du deuxième degré.

EN RÉSUMÉ : EFFETS SUR LES PERSONNES ÂGÉES

L'investissement de Sydney Mines dans ses personnes âgées, tant en fait d'heures consacrées que de la variété des projets, a semblé porter fruits. Bien que la tendance chez les aînés des sites de comparaison et de la plupart des autres collectivités à l'étude fut une baisse du capital social avec le temps, les personnes âgées de Sydney Mines ont été en mesure de maintenir, et dans certains cas, même d'améliorer ce capital, relativement aux contacts dans la collectivité et au soutien affectif et financier. Ces résultats positifs ne se limitaient pas à la phase 2 — la période de participation au programme — mais se sont maintenus après le programme, au cours de la phase 3. De plus, les aînés de Sydney Mines ont enregistré, de loin, les résultats les plus positifs à l'égard de la santé, puisque le nombre d'entre eux dont

les activités étaient limitées par un problème de santé chronique a chuté de 1 sur 3 au cours de la phase 1 à moins de 1 sur 5 au cours de la phase 3.

Dans d'autres collectivités, les projets plus étroitement ciblés et axés sur des résultats spécifiques ont semblé atteindre leurs objectifs. Par exemple, Whitney Pier a affecté la plupart de ses ressources axées sur les personnes âgées à un programme d'approche visant à atténuer la solitude et l'isolation. Whitney Pier était aussi l'une des deux seules collectivités où le pourcentage de contacts à l'intérieur de la collectivité a en réalité augmenté chez les aînés — Sydney Mines était l'autre collectivité. De même, New Waterford s'est concentré sur la sécurité accrue à l'intérieur et autour d'un grand établissement de soins pour personnes âgées, et a connu des améliorations soutenues dans la confiance parmi ce groupe, au-delà de ceux qui sont observés dans d'autres collectivités à l'étude ou dans les sites de comparaison. Dans les deux cas, le lien étroit entre la conception et le résultat fait du PIEC la cause la plus probable des avancées remarquées.

North Sydney et Glace Bay ont alloué la plupart de leurs ressources destinées aux aînés à l'amélioration des établissements de soins et des centres d'hébergement. Puisque les établissements visés à North Sydney permettaient aux personnes âgées d'avoir leur propre ligne téléphonique, tandis qu'à Glace Bay ce n'était pas le cas, les personnes âgées à North Sydney qui ont profité de ces projets étaient plus enclines à participer aux enquêtes communautaires. Par conséquent, bien que Glace Bay ait affecté davantage de ressources que North Sydney aux aînés, on s'attendait à ce que les résultats positifs à Glace Bay soient sous-déclarés comparativement à ceux de North Sydney. Les résultats étaient conformes à ces attentes. Les aînés de North Sydney ont connu des résultats positifs en matière de capital social, d'inclusion et de cohésion sociales, tandis que ceux de Glace Bay ont uniquement signalé des résultats positifs dans le capital social, au-delà de ceux qui sont obtenus dans les sites de comparaison.

Un résultat inattendu a été observé à Dominion, où les personnes âgées ont profité des plus importantes améliorations dans une variété d'indicateurs de l'inclusion sociale. Bien que Dominion n'ait pas réussi à approuver ses propres projets, les aînés ont profité de près de 5 000 heures de travail des participants, gracieuseté du conseil de Glace Bay. La plupart de ces heures ont été consacrées à effectuer des améliorations à la filiale locale de la Légion royale canadienne, qui a peut-être favorisé les activités de bénévolat des personnes âgées.

Chapitre 10 : Conclusions

Le présent chapitre revient sur les questions sous-jacentes aux hypothèses centrales étudiées dans le cadre de la mesure des effets du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) sur les collectivités. La première question de la recherche vise la réaction des communautés à l'offre du PIEC, leur aptitude à organiser et à mobiliser les résidents et les ressources, ainsi qu'à concevoir et à mettre en place des projets viables. La seconde question porte sur les conséquences de la planification et de l'exploitation de ces projets sur l'ensemble de la collectivité. Bien que les communautés aient réussi à s'acquitter de plusieurs de leurs responsabilités, elles ont été confrontées à certains défis au cours de la mise en œuvre, et ont donc appris une série de leçons. Nous discuterons de ces leçons dans la dernière partie du présent chapitre.

Les collectivités peuvent-elles créer des projets de développement qui en valent le coup et qui offrent des possibilités d'emploi intéressantes aux chômeurs?

Les résultats semblent indiquer que, malgré certaines difficultés rencontrées au début de la mise en œuvre et une réticence initiale au PIEC de certains organismes et groupes locaux, les communautés peuvent organiser et mobiliser leurs ressources efficacement afin d'élaborer des projets qui procurent des emplois enrichissants aux participants et qui répondent à une variété d'exigences locales de développement communautaire. En particulier, les collectivités à l'étude ont été en mesure de remplir la plupart de leurs responsabilités en formant des conseils de représentants, en préparant des plans stratégiques, en mobilisant les résidents et les organismes et en mettant en œuvre des projets qui font appel à des travailleurs.

Chaque collectivité à l'étude a réussi à former un conseil de représentants fonctionnel, quoique certains conseils aient éprouvé de la difficulté à s'assurer la participation active de leurs membres.

Bien que de nombreux sujets clés interrogés aient signalé certaines entraves à trouver des bénévoles qualifiés pour siéger aux conseils communautaires, un nombre suffisant de personnes ont été mises en nomination par chaque comité directeur aux fins de considération par la communauté. Les membres du conseil ont par la suite été élus lors de votes publics et démocratiques dans chaque collectivité durant la période de 18 mois, même si la participation au scrutin s'est avérée assez faible dans certaines communautés — particulièrement à Dominion, la plus petite d'entre elles. Une fois entérinés, les conseils communautaires ont entrepris de se constituer, d'élaborer des constitutions et d'officialiser les structures de prise de décisions, les comités, les règlements et autres politiques. Ils ont aussi commencé à tenir régulièrement des réunions, à adopter des méthodes visant à garantir la présence de leurs membres ainsi que des pratiques de diffusion régulière de l'information.

Toutefois, les conseils communautaires n'ont pas eu de peine à établir des pratiques efficaces, mais plutôt, à les maintenir. Leurs activités ont ralenti en raison de la faible participation des membres. Les représentants de nombreux organismes de développement étaient souvent absents, tout comme les bénévoles surmenés et épuisés. Certains conseils

avaient parfois des problèmes à s'assurer la participation de membres clés et avec le temps, de moins en moins de résidents assistaient aux rencontres publiques. Dans ce contexte, les décisions du conseil risquaient d'être prises par une minorité de membres. Bien que les conseils n'aient fait face à aucun défi sérieux et constant, une participation insuffisante pourrait menacer la légitimité des conseils et des choix qu'ils font relativement à l'utilisation des ressources du PIEC.

Le plan stratégique élaboré par chaque collectivité à l'étude pour orienter la mise en œuvre du projet était conforme, en grande partie, aux priorités communautaires.

Chaque conseil a réussi à dresser un plan stratégique qui, fondamentalement, fixait une série de priorités pour l'élaboration du projet. Toutefois, les conseils communautaires avaient tendance à mettre l'accent sur le résultat de la planification stratégique plutôt que sur le processus de conception du plan, procédant à une consultation communautaire limitée. Cela s'explique, en partie, par l'impression qu'ils avaient de devoir créer des emplois rapidement durant la période allouée de 24 mois. Néanmoins, les représentants locaux ont fait écho à bon nombre de priorités de leur communauté, comme l'a révélé par la suite l'enquête communautaire.

Les collectivités à l'étude ont réussi à mobiliser plus de 250 organismes locaux afin de mettre en œuvre des projets faisant appel aux travailleurs du PIEC.

Bien que certains organismes se soient montrés réticents au départ à participer et à favoriser la formation de conseils communautaires, la mobilisation d'organismes afin de parrainer des projets dans la plupart des collectivités s'est déroulée sans heurts. Plus de 250 organismes communautaires ont été ralliés par les collectivités à l'étude pendant l'étude pour élaborer des projets qui emploieraient les participants du PIEC. Les preuves permettent de croire qu'en raison d'un soutien en capital limité et d'échéances relativement courtes pour mettre sur pied des projets conformément au modèle du PIEC, les collectivités à l'étude comptaient fortement sur les organismes existants des secteurs sans but lucratif et bénévole. Même si de nouveaux partenariats sont nés, la plupart des projets communautaires n'étaient que le prolongement d'activités existantes d'organismes sans but lucratif.

Dominion, la plus petite collectivité à l'étude, n'a pas été en mesure de continuer sur sa lancée initiale et n'a pas mobilisé d'organismes locaux pour réaliser des projets. Les preuves ont révélé que la modeste taille de la communauté n'a pu fournir la masse critique nécessaire pour une participation et une mobilisation efficaces et continues — du moins, pas durant l'échéance de 24 mois du PIEC.

Les collectivités à l'étude ont efficacement mis en œuvre près de 300 projets, dans une variété de secteurs, tout en proposant plus de 1 300 postes dans un éventail de professions.

Pendant l'étude, les collectivités à l'étude ont créé 295 projets qui répondaient à une gamme d'exigences communautaires. Environ 1 300 postes ont été attribués à ces projets, représentant les dix catégories de la Classification nationale des professions (CNP) et pourvus par plus de 2 100 placements professionnels uniques. Les projets du PIEC ont réussi à fournir des emplois intéressants aux participants grâce au niveau de compétences requis et à la nature variée des fonctions. Contrairement aux programmes traditionnels de création directe d'emplois, dans le cadre desquels des emplois à faible niveau de compétences sont habituellement la règle, le PIEC proposait une sélection de professions aux niveaux moyen et supérieur de compétences.

La planification et l'exploitation de ces projets contribueront-elles à la croissance de la capacité locale et au développement communautaire à plus long terme en renforçant l'économie sociale et l'économie de marché?

Les résultats démontrent la prépondérance de changements positifs dans les collectivités à l'étude qui sont, pour la plupart, conformes aux attentes énoncées dans la théorie du changement relativement aux améliorations à la capacité locale et à la condition sociale. Les changements positifs étaient plus en évidence dans les collectivités à l'étude qui ont plus efficacement organisé et mobilisé les ressources locales et mis sur pied des projets, tandis que des changements positifs significatifs étaient négligeables dans les communautés qui ont connu moins de réussite au cours de la mise en œuvre. Précisément, des effets positifs sur la communauté ont été observés dans un certain nombre de secteurs reliés à la capacité locale, qui pourraient appuyer un développement communautaire plus vaste. Notamment, ces améliorations se sont manifestées dans la capacité des organismes du troisième secteur, dans le capital social des résidents et, dans une moindre mesure, dans certains indicateurs de cohésion et d'inclusion sociales.

La capacité des organismes parrains à remplir leur mission et à entreprendre une planification à plus long terme s'est grandement accrue.

Les retombées sur la capacité des organismes parrains étaient les plus évidentes. La disponibilité des travailleurs pendant plusieurs années semble avoir appuyé considérablement les missions des organismes parrains et les avoir aidés à se lancer dans une planification à plus long terme, comparativement à ce qu'ils auraient été en mesure de faire avec des bourses renouvelables d'un an. Le PIEC semble satisfaire à deux besoins principaux des organismes sans but lucratif : la disponibilité des ressources humaines et des dispositions flexibles et à plus long terme en matière de financement.

Les améliorations à la capacité communautaire ont été relevées dans un certain nombre de dimensions, y compris la disponibilité de travailleurs et d'autres ressources commanditées suffisamment qualifiés pour aider à l'exploitation des projets. Qui plus est, près des trois quarts des parrains interviewés ont signalé que le PIEC a rehaussé leur aptitude à réseauter avec d'autres organismes et personnes dans leur collectivité. En particulier, les organismes menant des initiatives d'approche dans le cadre de leurs activités ont été aidés considérablement par les participants.

Tout au long de l'étude, les effets sur les organismes dans l'économie sociale ne se limitaient pas aux organismes parrains, puisque les conseils communautaires ont joué un rôle clé dans la mise en œuvre, en approuvant les projets, en favorisant l'établissement de liens et en appuyant les organismes parrains dans le processus de développement. De nombreux conseils communautaires avaient exprimé l'intention de poursuivre dans une certaine mesure après la fin du projet, bien qu'aucun ne l'ait fait au cours de l'année suivant la fin du projet.

Les résidents des collectivités à l'étude étaient mieux en mesure de préserver le capital social.

Le PIEC semble aussi avoir entraîné des améliorations dans un certain nombre d'autres résultats essentiels à la capacité communautaire. Les résidents des collectivités à l'étude ont accru leur capital social tant en ce qui concerne les ressources accessibles à l'intérieur de leur réseau que les caractéristiques structurelles de ce dernier. Ils ont connu des réductions

inférieures dans le nombre de liens au soutien social et des améliorations légèrement supérieures dans la densité de leur réseau que celles qui sont observées dans les sites de comparaison.

La cohésion sociale s'est améliorée à au moins un égard dans la plupart des collectivités à l'étude, y compris dans la confiance parmi les résidents.

Relativement à la mesure de la confiance interpersonnelle (la confiance dans des amis intimes et des voisins) et civique (la confiance dans les agents de police), 90–95 % des répondants dans toutes les collectivités à l'étude ont signalé être plus ou moins ou très certains qu'on leur rendrait leur portefeuille perdu. Bien que ces taux soient relativement stables dans la plupart des collectivités à l'étude, des hausses un peu plus importantes de la confiance civique ont été constatées dans trois d'entre elles. Qui plus est, une augmentation considérablement plus élevée de la confiance dans les étrangers a été observée dans plusieurs collectivités à l'étude, soit 3 à 5 points de pourcentage de plus que dans les sites de comparaison pendant l'étude. Certains indicateurs d'attachement à la collectivité ont aussi révélé des changements positifs plus grands dans les collectivités à l'étude. Ces effets positifs n'étaient toutefois pas assortis d'améliorations dans les attitudes des résidents à l'égard du niveau collectif d'action à l'intérieur de leur communauté respective et de la mesure dans laquelle les voisins s'entraident et appuient leurs intérêts collectifs.

Nombre de mesures de l'inclusion sociale basées sur l'accès et l'action se sont légèrement améliorées plus dans les collectivités à l'étude que dans les sites de comparaison.

De plus importantes hausses des mesures de l'inclusion sociale basées sur l'accès ont été notées dans les collectivités à l'étude, y compris la disponibilité du transport et de la garde d'enfants. En outre, diverses mesures de l'inclusion basées sur la participation ont été relevées. En plus d'accroître directement la participation au sein de la collectivité pendant l'organisation des conseils locaux, le PIEC a favorisé la participation à des activités associatives et l'adhésion à des organismes communautaires, dans une certaine mesure. Toutefois, ces derniers effets ont uniquement été remarqués dans deux collectivités et étaient assez faibles en importance. Parallèlement, peu d'effets ont été observés dans les secteurs où les attentes étaient assez élevées, étant donné l'ampleur des projets du PIEC pour ces secteurs — notamment dans le niveau de participation aux loisirs locaux, assez semblable et stable dans toutes les collectivités à l'étude.

L'essor de plusieurs indicateurs sociaux supplémentaires a été noté — surtout chez les jeunes et les personnes âgées.

Certaines collectivités à l'étude ont bénéficié de légères améliorations d'un certain nombre de vastes indicateurs supplémentaires de la condition sociale. En particulier, des progrès dans la santé auto-évaluée et dans le niveau global de satisfaction à l'égard de la collectivité ont été relevés dans deux collectivités à l'étude. Les preuves semblent aussi indiquer qu'un certain nombre de changements positifs se sont produits dans des groupes clés qui représentaient une priorité élevée pour les conseils communautaires, dont les jeunes, les aînés, et les personnes à faible revenu.

Par exemple, à New Waterford, la collectivité qui a consacré le plus grand nombre de ressources aux projets pour les jeunes, ces derniers ont connu de grandes améliorations soutenues de la densité et de l'hétérogénéité du réseau et de la confiance — supérieures à celles qui sont constatées chez les jeunes dans les sites de comparaison. Même dans les

collectivités à l'étude qui ont dédié un pourcentage inférieur quoique significatif de ressources aux projets pour les jeunes, des améliorations constantes de la confiance et de la participation informelle dans la collectivité ont été observées — au-delà de celles qui sont signalées par les jeunes dans les sites de comparaison.

En ce qui a trait aux personnes âgées, Sydney Mines a alloué le plus grand nombre d'heures de travail des participants aux projets d'approche offrant un soutien à domicile aux aînés isolés et aux projets conçus pour améliorer les installations récréatives, et cet investissement a semblé rapporter. Bien que le capital social des personnes âgées dans les sites de comparaison et dans la plupart des autres collectivités à l'étude eût tendance à baisser avec le temps, les aînés de Sydney Mines ont été en mesure de le conserver et, dans certains cas, même d'accroître leur capital social relativement aux contacts dans la collectivité et aux liens au soutien affectif et financier.

Peu de changements dans les conditions locales du marché peuvent être attribués avec certitude au PIEC.

Après le rajustement des différences préexistantes dans les caractéristiques démographiques des collectivités, peu de changements statistiquement significatifs sont intervenus dans la conjoncture économique, les taux d'emploi, les salaires ou le revenu dans les collectivités à l'étude. En plus d'une augmentation un peu plus marquée du pourcentage de résidents qui ont déjà occupé un emploi, peu de changements dans la conjoncture économique qui diffèrent entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison peuvent être imputés sûrement au projet.

Bien que cette étude révèle un effet définitif faible du PIEC sur les résultats agrégés du marché au niveau de la communauté, les retombées positives sur les organismes du secteur bénévole, le capital social des résidents, et, dans une moindre mesure, la cohésion et l'inclusion sociales, sont dignes de mention. Même si chacun de ces résultats est important à son propre titre en tant que mesure de la condition sociale dans les collectivités à l'étude, ils font aussi partie intégrante de la capacité communautaire élargie. Des améliorations à n'importe quel de ces égards pourraient dynamiser l'économie sociale et faciliter les efforts futurs de développement communautaire.

LEÇONS RETENUES

Même si les résultats démontrent que les collectivités à l'étude ont grandement réussi à organiser et à mettre sur pied des projets et à mobiliser la communauté, il n'en était pas de même à tous les égards. Entre autres, des difficultés sont survenues au cours de la formation et des activités initiales des conseils communautaires, qui servent de leçons importantes au sujet du lancement d'un programme communautaire comportant des paramètres semblables à ceux du PIEC. Des écarts ont aussi été observés dans la façon dont les collectivités à l'étude s'acquittent de certaines de leurs responsabilités, par exemple, la planification stratégique. Qui plus est, certaines collectivités à l'étude se sont heurtées à des défis considérables en ce qui a trait à la mobilisation de leurs résidents et des organismes parrains locaux. La présente partie résume certaines des leçons importantes apprises au cours des processus de participation, d'organisation, de planification stratégique et de mobilisation de la collectivité.

Inciter les collectivités à prendre part à une nouvelle initiative

La présentation de l'offre du PIEC a été, en grande partie, coordonnée efficacement. Il existe toutefois des preuves qui laissent entendre que les consultations et la sensibilisation à l'échelle locale auraient pu être de plus grande envergure et plus intensives, précédant les rencontres publiques dans chaque collectivité à l'étude. De même, la clarté de l'offre et sa compréhension par les résidents auraient été améliorées si des éléments du modèle du PIEC avaient été définis plus tôt dans le processus. Certaines leçons importantes se dégagent de cette expérience relativement au lancement public du PIEC.

Davantage de précautions doivent être prises dans la sélection et la sensibilisation des intervenants afin d'être le plus englobant possible, afin d'éviter toute apparence de favoritisme.

Des intérêts locaux peuvent entraver le lancement d'une nouvelle initiative, compte tenu que des relations et des frictions existantes peuvent s'avérer difficiles à gérer. Les représentants locaux peuvent aussi être enclins à favoriser des groupes et des personnalités connus en tant qu'intervenants clés. S'il règne même une légère impression d'exclusivité, des frictions préexistantes entre des groupes ou des personnalités pourraient être exacerbées, et cela pourrait fortement influencer les perceptions et faire naître l'opposition.

Il est primordial de disposer d'un plan pour gérer les désaccords existants et de renseigner les critiques. Le plan devrait être basé sur des consultations initiales exhaustives qui permettraient de mettre au jour toute question et relation pertinente pouvant nuire au lancement du projet.

Une opposition qui ne ferait qu'accentuer les différends existant déjà dans la collectivité pourrait avoir un effet plus significatif ou soutenu sur l'évolution ultérieure du projet. La stratégie initiale de sensibilisation devrait inclure une période prolongée de consultations à l'échelle locale afin d'instruire les intervenants et d'en rallier le plus grand nombre possible au projet, ainsi que de découvrir toute division et friction d'importance parmi les groupes et les personnalités de la collectivité.

La communication d'un message clair et uniforme est nécessaire au cours de la sensibilisation afin de surmonter les obstacles soulevés par des attitudes et des partis pris existants — par exemple, la perception que les projets financés par le gouvernement ne sont que des programmes de subventions.

Certaines collectivités ont l'impression que les projets gouvernementaux ne sont que des subventions au développement, et que des solutions de rechange aux transferts de revenus pour les prestataires de l'aide sociale ne sont que des programmes de travail obligatoires. La stratégie de sensibilisation et de communication visant le lancement d'un nouveau projet doit tenir compte de ces types de perceptions. Toute ambiguïté dans le modèle du programme, même aux fins de flexibilité, peut entraîner une opposition qui fera en sorte qu'il sera plus ardu de faire face à ce genre de partis pris.

Organisation de la collectivité et formation du conseil

Toutes les communautés ont accepté l'offre du PIEC et ont entrepris de former des conseils de représentants, bien que l'établissement et le maintien de conseils totalement fonctionnels aient posé certains défis. En particulier, il était difficile de gagner et de garder la participation active des résidents ainsi que des bénévoles qualifiés, et surtout, de mettre à

profit la capacité organisationnelle existante au cours de la mise en œuvre préliminaire. En outre, la participation active de certains membres des conseils a chuté avec le temps, et cette situation a pu menacer davantage la légitimité des conseils.

Il est essentiel de conscientiser les groupes communautaires afin d'améliorer la visibilité et la compréhension des objectifs de ce genre de projet, de favoriser une plus grande participation et de tirer parti des capacités organisationnelles.

Le recrutement de personnes qualifiées et l'encouragement des contributions des organismes s'avèrent des entreprises ambitieuses pour les conseils communautaires. Cela s'explique, entre autres, par la réticence initiale de certains groupes à braver l'opinion publique au cours de la mise en œuvre originale, pendant que le débat faisait toujours rage. Un manque de compréhension du programme et l'auto-exclusion de groupes particuliers en fonction d'un intérêt limité ou d'une division existante dans la collectivité représentent aussi des obstacles, qui peuvent être surmontés par une sensibilisation et une information accrues au sujet des avantages et des objectifs du programme.

L'utilisation créative des mesures incitatives du programme est probablement nécessaire pour attirer des bénévoles qualifiés et pour favoriser l'accès à ces ressources et capacités organisationnelles.

Les ressources limitées offertes par de nombreux groupes communautaires sans but lucratif et l'épuisement du bassin existant de bénévoles constituent probablement les obstacles à plus long terme les plus sérieux à l'utilisation des capacités locales. Il pourrait alors être nécessaire de faire appel à des mesures incitatives pour attirer de nouveaux bénévoles et pour avoir accès aux compétences organisationnelles. Il pourrait s'agir de liens ou d'exigences plus officiels du programme dans le cadre desquels les organismes parrains participeraient aux conseils afin de recevoir les travailleurs — nommément, verser des contributions financières, siéger comme membre du conseil ou du comité, offrir des compétences ou un appui non financier.

Un modèle organisationnel basé sur un conseil de représentants pourrait ne pas convenir aux communautés qui ne profitent pas d'une participation soutenue, nécessaire pour que le conseil continue de rendre des comptes.

Selon le modèle du PIEC, c'était à sa communauté respective que chaque conseil de représentants devait rendre compte. Toutefois, dans la plupart des collectivités, la participation des résidents aux activités du conseil a chuté considérablement au fur et à mesure du déroulement du projet. Les membres du conseil étaient donc généralement libres d'agir à leur guise, sans rétroaction d'importance de leur communauté. Qui plus est, la participation active de certains membres du conseil a aussi diminué. Dans cet environnement, les décisions du conseil risquaient d'être prises par une minorité. Bien que les conseils communautaires n'aient fait face à aucune difficulté grave ou soutenue, une participation insuffisante pourrait miner la légitimité des conseils et leurs choix relativement à l'utilisation des ressources du PIEC.

Planification stratégique et évaluation de la capacité

Bien que chaque conseil communautaire ait réussi à élaborer un plan stratégique, dont l'objectif premier était de fixer les priorités et d'orienter la mise sur pied du projet, le processus de développement ne s'est pas révélé aussi exhaustif que prévu. En particulier, certains conseils communautaires étaient moins intéressés que prévu à mobiliser l'ensemble

de leur collectivité au processus de développement. Les plans conçus en bout de ligne manquaient de points de repère à court terme — des mesures précises de la réussite — et de liens avec les objectifs à plus long terme. Il semblerait que cela ait nuit à l'aptitude des conseils communautaires à effectuer des évaluations systématiques de leur progrès relativement à l'atteinte d'objectifs à plus long terme.

La participation de la collectivité et les avantages connexes d'une plus grande interaction ne se révéleront pas intrinsèquement, même si une planification stratégique et une évaluation de la capacité sont exigées.

Les conseils communautaires avaient tendance à se concentrer sur le résultat de la planification stratégique — une série de buts et de priorités visant à orienter la mise sur pied des projets — plutôt que sur le processus d'élaboration d'un plan. Certains membres du conseil étaient d'avis qu'il était inutile de participer davantage à l'étape de planification puisque le conseil représentait sa collectivité et pouvait s'exprimer en son nom. D'autres membres n'étaient tout simplement pas convaincus des avantages reliés à une plus grande contribution à l'élaboration du plan stratégique du conseil. Il pourrait s'avérer essentiel de renseigner davantage les membres éventuels du conseil au sujet de la théorie sous-jacente au projet afin qu'ils puissent plus facilement accepter l'idée et reconnaître l'importance d'une participation accrue.

La mobilisation de la communauté, l'organisation et la planification stratégique devraient se dérouler bien avant le début du recrutement des participants.

Les collectivités à l'étude devant recruter simultanément des participants tout en organisant la collectivité et en effectuant la planification stratégique, elles faisaient face à des contraintes de temps implicites car il pressait aussi de placer les participants. Certains membres de conseils ont semblé percevoir une certaine urgence à commencer à mobiliser les parrains et à mettre sur pied le projet plus tôt que prévu, et ont expédié le processus de planification. Le comité de mise en œuvre a aussi peut-être hésité à présenter des demandes supplémentaires aux conseils communautaires au sujet des plans stratégiques étant donné qu'il fallait faire vite pour trouver des emplois aux participants.

Fixer une exigence selon laquelle les conseils doivent demander de l'aide en matière de développement communautaire pourrait garantir une plus grande participation de la collectivité et un processus de planification stratégique plus exhaustif.

Les conseils communautaires se sont peu prévalus d'une aide extérieure en matière de développement communautaire en ce qui a trait à la planification stratégique; ils ont plutôt compté sur leur capacité interne ou sur la collaboration avec les autres conseils. Bien qu'au moins une collectivité à l'étude ait hésité à obtenir de l'aide à l'extérieur, les conseils auraient pu profiter des conseils d'un coordonnateur. Un modèle exigeant que les conseils fassent appel à une aide en développement communautaire dès le départ pourrait s'avérer une solution de rechange appropriée, surtout en fonction d'un modèle selon lequel l'échéancier du développement communautaire est distinct du recrutement des participants.

Mobilisation de la collectivité et mise sur pied du projet

Les représentants locaux peuvent réussir à mobiliser un éventail d'organismes pour parrainer les projets dans une période relativement brève.

Pendant l'étude, plus de 250 organismes communautaires ont été mobilisés par tous les conseils communautaires, sauf celui de Dominion, pour mettre sur pied des projets. Près des deux tiers de ces parrains se sont manifestés durant la première moitié des activités du projet, ce qui suppose que la mobilisation a dû s'effectuer assez rapidement. Qui plus est, aucun secteur ni organisme communautaire seul n'a dominé le processus. Les communautés ont créé 295 projets répondant à une grande variété de besoins dans un éventail de secteurs communautaires.

Toutefois, la majorité de ces parrains ont fait des propositions au cours des deux premières années du projet. En matière de sensibilisation et de mise sur pied de nouveaux projets, un plateau a été atteint par la suite. Bien que certaines collaborations prometteuses se soient tressées entre les communautés afin de rehausser la variété et la portée des projets du PIEC, il était généralement reconnu qu'elles se sont manifestées trop tard au cours de la mise en œuvre du PIEC pour importer.

Compte tenu d'un modèle de développement supposant peu de soutien en capital et de courtes échéances, les communautés se fieront aux secteurs bénévole et sans but lucratif pour élaborer les projets et créer les emplois.

Les organismes parrains faisaient surtout partie des secteurs bénévole et sans but lucratif, et peu d'entre eux étaient des entreprises d'économie sociale ou menaient des activités commerciales. Qui plus est, peu de nouveaux organismes ou groupes ont été créés et les parrains ont surtout proposé des prolongements ou des améliorations à leurs activités existantes. Néanmoins, la collaboration entre les groupes communautaires semble s'être améliorée et certains nouveaux partenariats sont nés pour la prestation de leurs services.

Bien que les collectivités puissent avoir des priorités semblables, en bout de ligne, les projets élaborés peuvent varier du point de vue de leur envergure et de leur centre d'intérêt, étant donné, en partie, la capacité existante de la communauté plutôt qu'une nouvelle vision stratégique. Certaines collectivités approuveront des projets plus rapidement que d'autres, comptant sur les propositions de groupes existants plutôt que sur une sensibilisation proactive. Comparativement, d'autres mettront en œuvre des processus beaucoup plus réfléchis assortis de critères d'approbation éclairés. C'est ce qui pourrait entraîner des différences en fait d'envergure et de centre d'intérêt des projets entre les collectivités, différences qui ne sont pas toujours reflétées dans les plans stratégiques.

Afin d'assurer la réussite durant d'une courte échéance, un seuil minimal de mobilisation devrait probablement être fixé en ce qui a trait à la population et à la capacité organisationnelle.

Dominion, la plus petite collectivité à l'étude, n'a mis en œuvre aucun projet à l'intérieur de l'échéance de 24 mois. Les preuves laissent supposer qu'en raison de sa taille modeste, cette collectivité pourrait ne pas avoir disposée de la masse critique nécessaire pour s'assurer une participation et une mobilisation réussies et soutenues. En outre, son trop grand recours aux appuis techniques pourrait avoir nuit à la prise en charge locale de la mission.

Certains sujets clés ont indiqué que les petites collectivités peuvent bel et bien réussir ce genre d'exercice de mobilisation et d'organisation, bien que plus de 18 mois puissent être préférables. En vertu de leur expérience, même si un bassin suffisant pourrait exister, beaucoup d'efforts et d'attention pourraient être nécessaires pour mobiliser les résidents.

RAPPORT FINAL

Même si le présent rapport fait état de résultats prometteurs relativement aux effets du PIEC sur les collectivités, il ne s'agit que d'une seule dimension de l'évaluation globale : le second volet porte sur les impacts du programme sur les participants qui ont pris part aux projets. Des rapports précédents se sont penchés sur ces effets au cours des trois années de l'admissibilité au programme. Un rapport final présentera les retombées sur les participants suivant le programme, soit plus d'un an après la fin de leur admissibilité. De plus, le rapport final intégrera les résultats de la mesure des effets du PIEC sur les collectivités et présentera une analyse avantages–coûts complète afin de déterminer la valeur nette globale du programme envers la société canadienne.

Annexe A : **Estimation de différence du deuxième degré** **des effets du PIEC sur les collectivités**

La présente annexe examine la méthode de base utilisée afin d'analyser les effets du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) sur les collectivités à l'aide d'une estimation de différence du deuxième degré (DD). À la suite d'une brève mise en contexte, le modèle DD de base sera décrit et des méthodes de recharge à l'analyse seront examinées — panel compensé c. panel non compensé. Puis, la discussion abordera des questions additionnelles relatives à l'estimation DD, soulevées dans Donald et Lang (2007) et dans Bertrand, Duflo et Mullainathan (2004). Enfin, la présente annexe se terminera par une description de la méthode privilégiée pour analyser les effets sur les collectivités et par un examen des variables servant de covariables dans les modèles ajustés.

CONTEXTE

L'enquête communautaire est divisée en trois phases et s'avère à la fois transversale et longitudinale. À la phase 1, 7 412 répondants ont été interviewés, tandis qu'à la phase 2, 4 838 répondants de la phase 1 et 426 nouveaux répondants ont été interrogés, soit 5 264 répondants en tout. Au cours de la phase 3, 4 326 répondants ont été interviewés en tout : 3 729 de la phase 1, 1 233 de la phase 2 et 364 nouveaux répondants.

Tous les nouveaux répondants ont été choisis au hasard par un système d'appel aléatoire. Dans l'hypothèse où le nombre de ménages est constant dans la région visée, les données d'un échantillon transversal d'une phase particulière représentent un échantillon aléatoire de ménages dans des collectivités sélectionnées du Cap-Breton. Même si le moment de l'échantillonnage au hasard, qu'il s'agisse de la phase actuelle ou d'une phase précédente, n'a aucune incidence sur la probabilité de la sélection de l'échantillon, un échantillon d'une phase n'est pas distinct d'une autre phase puisque les sélections au cours d'une phase ultérieure sont, en partie, une fonction des sélections de l'échantillon au cours des phases précédentes. Les méthodes d'estimation utilisant des données transversales indépendantes et répétées ne peuvent ainsi pas être appliquées d'emblée aux données basées sur un échantillonnage en plusieurs phases. Par conséquent, l'estimateur DD utilisé dans l'étude des effets sur les collectivités ne peut supposer des moyennes indépendantes d'échantillon pour chaque phase.

La présente annexe vise à consigner le modèle statistique recommandé aux fins de l'étude des effets sur les collectivités.

LE MODÈLE DD DE BASE

Le modèle DD le plus simple s'avère une comparaison du changement dans un résultat observé dans le groupe étudié P et dans le groupe de référence C de la période 1 à la période 2. En supposant que le résultat observé est la moyenne du groupe, la DD peut être représentée par :

$$D = (\mu_2^P - \mu_1^P) - (\mu_2^C - \mu_1^C), \quad (1)$$

où μ_t^P est la moyenne de la mesure dans le groupe étudié au moment $t \in \{1,2\}$, et μ_t^C est celle du groupe de référence.

Afin d'estimer la DD, nous pouvons utiliser les moyennes d'échantillon des groupes correspondants aux périodes 1 et 2 :

$$\hat{D} = (\bar{Y}_2^P - \bar{Y}_1^P) - (\bar{Y}_2^C - \bar{Y}_1^C), \quad (2)$$

où \bar{Y}_t^P est la moyenne d'*échantillon* de la mesure Y dans le groupe étudié au moment $t \in \{1,2\}$, et \bar{Y}_t^C est celle du groupe de référence.

Puisque les données sont recueillies par échantillonnage aléatoire, l'estimateur DD simple s'avère sans biais, peu importe la nature longitudinale de toute observation :

$$E(\hat{D}) = D. \quad (3)$$

Si les données des phases 1 et 2 sont recueillies par l'intermédiaire d'un échantillonnage aléatoire indépendant, chaque donnée simple est répartie indépendamment. Voici la variance de la DD estimée :

$$\text{var}(\hat{D}) = \frac{\text{var}(Y_1^P)}{n_1^P} + \frac{\text{var}(Y_2^P)}{n_2^P} + \frac{\text{var}(Y_1^C)}{n_1^C} + \frac{\text{var}(Y_2^C)}{n_2^C}. \quad (4)$$

Si la mesure Y est répartie avec une variance identique σ^2 , la variance de l'estimateur DD peut être simplifiée davantage en :

$$\text{var}(\hat{D}) = \left(\frac{1}{n_1^P} + \frac{1}{n_2^P} + \frac{1}{n_1^C} + \frac{1}{n_2^C} \right) \sigma^2. \quad (5)$$

Parallèlement, nous pouvons modéliser la DD en fait de régression ainsi :

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 G_i + \beta_2 T_t + \beta_3 I_{it} + \varepsilon_{it}, \quad (6)$$

où G_i est un indicateur du groupe étudié dont l'individu i fait partie, T_t est un indicateur de l'observation de la phase 2, et I_{it} est l'indicateur de l'individu i après l'étude.

Dans cette régression, β_3 est le paramètre DD à estimer. Dans l'hypothèse où ε_{it} est réparti individuellement et de façon identique avec la moyenne zéro et la variance σ^2 , l'estimation des moindres carrés ordinaires (MCO) de β_3 est la même que \hat{D} .

L'application d'un modèle de régression dans l'estimation DD a l'avantage d'incorporer des covariables qui pourraient contribuer à la différence dans les changements du résultat mesuré qui sont non imputables à l'étude. Si \mathbf{Z}_{it} est un vecteur de telles covariables, le modèle de régression devient alors :

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 G_i + \beta_2 T_t + \beta_3 I_{it} + \mathbf{Z}_{it} \gamma + \varepsilon_{it}, \quad (7)$$

où β_3 est l'équivalent de la DD.

Données provenant d'un panel

Si les données sont recueillies au moyen de panels, l'échantillon de la phase 2 est dépendant de l'échantillon de la phase 1. Dans le cas de l'homoscédasticité et de la corrélation identique, la variance de l'estimateur DD est :

$$\text{var}(\hat{D}) = 2\sigma^2(1-\rho)\left(\frac{1}{n^P} + \frac{1}{n^C}\right), \quad (8)$$

où $\rho = \text{corr}(Y_{i1}, Y_{i2})$, $n_1^P = n_2^P = n^P$, et $n_1^C = n_2^C = n^C$. Habituellement, la corrélation est positive, réduisant ainsi l'erreur-type de la DD estimée.

En supposant une corrélation positive propre, le modèle de régression des données provenant d'un panel est plus précis au sujet de la source de la corrélation et ε_{it} est remplacé par $u_i + v_{it}$:

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 G_i + \beta_2 T_t + \beta_3 I_{it} + u_i + v_{it}, \quad (9)$$

où u_i est l'élément spécifique de l'individu i et v_{it} est l'erreur aléatoire. Afin de simplifier, on suppose que v_{it} est réparti individuellement et indépendamment, bien qu'il soit facilement élargi pour inclure l'autocorrélation.

u_i n'est pas observable dans le modèle. S'il est corrélé avec d'autres variables du côté droit, il s'agit d'un modèle à effet fixe, qui peut être estimé en ajoutant des variables fictives propres à l'individu à l'estimation des MCO en (9) pour saisir les effets individuels. Dans la documentation, on l'appelle estimation des variables fictives des moindres carrés (VFMC).

Si u_i n'est pas lié aux autres variables du côté droit, (9) est un modèle à effet aléatoire dans le cadre duquel les observations sont triées selon l'individu et le moment. Dans ce cas, la matrice de variance et de covariance d'erreur du modèle à effet aléatoire est dotée d'une structure quasi-diagonale :

$$E(\mathbf{ee}') = \Sigma_i \otimes \mathbf{I}_n, \text{ où } \Sigma_i = \begin{bmatrix} \sigma_{ui}^2 + \sigma_{vi}^2 & \sigma_{ui}^2 \\ \sigma_{ui}^2 & \sigma_{ui}^2 + \sigma_{vi}^2 \end{bmatrix}. \quad (10)$$

En d'autres termes, $\rho_i = \text{corr}(Y_{i1}, Y_{i2}) = \frac{\sigma_{ui}^2}{\sigma_{ui}^2 + \sigma_{vi}^2}$.

Une estimation des moindres carrés réalisables et généralisés (MCRG) peut être utilisée pour effectuer des estimations convergentes et efficaces des paramètres. Puisque les estimations des MCO en (6) sont convergentes mais inefficaces, le résidu e_{it} , obtenu de l'estimation de (6), est un estimateur convergent de $(u_i + v_{it})$. En supposant que u_i et v_{it} sont répartis avec des moyennes de zéro et des variances σ_u^2 et σ_v^2 respectivement, nous pouvons estimer de façon cohérente la variance combinée en :

$$\frac{\overline{\sigma_u^2 + \sigma_v^2}}{n_p} = \frac{\sum_{i=1}^{n_p} \sum_{t=1}^T e_{it}^2}{n_p T - k - 1}, \quad (11)$$

où T est le nombre de périodes, k est le nombre de variables explicatives, et n_p est le nombre d'individus dans les deux phases.

Il existe plusieurs méthodes d'estimation de σ_u^2 ou σ_v^2 afin d'élaborer un Σ estimé. Par exemple, l'estimation des VFMC de (9) résulte en une estimation convergente de σ_v^2 et ainsi, la différence entre (11) et l'estimation des VFMC se traduit en une estimation de σ_u^2 . En échange, en utilisant le résidu des MCO, nous pouvons estimer σ_u^2 de façon convergente par :

$$\overline{\sigma_u^2} = \frac{\sum_{i=1}^{n_p} e_{i1} e_{i2}}{n_p - k - 1} \text{ et par conséquent, } \overline{\sigma_v^2} = \overline{\sigma_u^2 + \sigma_v^2} - \overline{\sigma_u^2}. \quad (12)$$

Il est à signaler qu'une estimation négative est possible en utilisant les méthodes des différences dans les carrés. Il existe d'autres méthodes de différences dans les carrés pour estimer Σ (Wooldridge, 2002; Greene, 2004).

La transformation de y_{it} et de \mathbf{X}_{it} (un vecteur ligne comprenant une constante, G_i , T_t , I_{it} et peut-être \mathbf{Z}_{it}) pour les MCRG est donc :

$$y_{it}^* = \frac{1}{\sigma_v} (y_{it} - \theta \bar{y}_i) \quad \mathbf{X}_{it}^* = \frac{1}{\sigma_v} (\mathbf{X}_{it} - \theta \bar{\mathbf{X}}_i), \quad (13)$$

où $\theta = 1 - \frac{\sigma_v}{\sqrt{\sigma_v^2 + T\sigma_u^2}}$. Nous pouvons utiliser les estimations convergentes de σ_u^2 et de σ_v^2

pour transformer les données aux fins de l'estimation de la phase 2 en MCRG.

Sinon, nous pouvons utiliser les estimations convergentes des paramètres des MCO et estimer les erreurs-types robustes de ces paramètres, conformément au traitement de

l'hétéroscédasticité dans White (1980). Froot (1989) démontre que les estimations des MCO de (9) sont réparties selon :

$$\sqrt{n_p} (\hat{\beta} - \beta) \rightarrow N(0, (\mathbf{X}'\mathbf{X})^{-1} (\mathbf{X}'\Omega\mathbf{X})(\mathbf{X}'\mathbf{X})^{-1}), \quad (14)$$

où $\Omega = E(\epsilon\epsilon') = \Sigma_i \otimes \mathbf{I}_n$. En fonction du résidu des MCO, nous pouvons estimer $\mathbf{X}'\Omega\mathbf{X}$ uniformément par :

$$\mathbf{X}'\hat{\Omega}\mathbf{X} = \sum_{i=1}^{n_p} \left(\sum_{t=1}^T e_{it} \mathbf{X}'_{it} \right) \left(\sum_{s=1}^T e_{is} \mathbf{X}_{is} \right). \quad (15)$$

Il est à signaler que l'estimation robuste des variances ne suppose pas l'homoscédasticité dans u_i et v_{it} .

Données provenant d'un panel non compensé

Les chercheurs écartent habituellement les observations qui apparaissent dans une seule phase de l'estimation d'un modèle de données provenant d'un panel. Si le but de la recherche consiste à examiner l'effet moyen d'une étude sur des individus, les observations se manifestant dans une seule phase ne renferment pas d'information utile. En effet, il est impossible de calculer l'effet fixe dans ce cas puisque tous les modèles à effet fixe font appel à la variation des mesures d'un individu pour cerner l'effet fixe relativement à ce dernier.

Si l'objectif de la recherche vise l'analyse de l'effet moyen d'une étude sur des groupes, il est davantage indiqué d'inclure des observations qui ressortent dans une seule phase de l'estimation et il est possible de calculer le modèle à effet aléatoire avec les données provenant d'un panel non compensé de cette nature en utilisant des erreurs-types robustes pour l'inférence. Avec le résidu e des MCO, nous pourrions estimer les MCRG en calculant tout d'abord :

$$\overline{\sigma_u^2 + \sigma_v^2} = \frac{\mathbf{e}'\mathbf{e}}{N - k - 1} \text{ et } \overline{\sigma_u^2} = \frac{\sum_{i=1}^{n_p} e_{i1}e_{i2}}{n_p - k - 1}, \quad (16)$$

où N est le nombre total d'observations. Les MCRG faisant appel aux données provenant d'un panel non compensé soulèvent deux problèmes. Premièrement, on ne sait pas si les MCO de la phase 1 devraient être basés sur toutes les observations ou uniquement les observations des deux phases. Deuxièmement, les MCRG ne peuvent qu'être estimés lorsque $\sigma_u^2 > 0$ estimé puisque Σ_i estimé est singulier et que son inverse n'existe pas. C'est probable dans les situations où les données démographiques individuelles ne changent pas avec le temps, mais les moyennes du groupe peuvent varier en raison du changement dans la composition de ce dernier au fil du temps. Par conséquent, les inférences de la DD doivent être basées sur les variations des données apparaissant dans une seule phase.

Si de nombreux groupes sont inclus dans la recherche, les moyennes de groupe pourraient servir à former des panels pour l'estimation plutôt que les données au niveau de l'individu,

en comprenant seulement les observations individuelles apparaissant dans une seule phase de l'agrégat. Cette méthode est toutefois infaisable lorsque le nombre de groupes est petit.

Autres questions à considérer relativement aux estimations DD

Deux questions sont soulevées par les estimations DD. Donald et Lang (2007) et Bertrand, Duflo et Mullainathan (2004) ont révélé que les estimations DD ont tendance à surestimer les taux de rejet de l'hypothèse nulle d'absence d'effet. Donald et Lang (2007) mettent le problème du sur-rejet sur le compte de la pratique d'utiliser des unités d'observation plus détaillées que le niveau de variation, selon laquelle les erreurs-types des estimations DD sont sous-évaluées si un terme d'erreur groupé influe sur tous les individus du même groupe.

Il existe deux solutions possibles à ce problème : mitiger l'hypothèse selon laquelle les observations au sujet des individus du même groupe sont indépendantes et utiliser la technique d'estimation des grappes pour corriger l'estimation des erreurs-types; ou baser les estimations sur les moyennes de groupe, si le nombre de groupes est suffisamment élevé. Malheureusement, s'il y a uniquement deux périodes, il est impossible d'isoler l'effet d'erreur groupé de l'estimation de l'effet de l'étude.

Une autre préoccupation relative aux estimations DD est que les corrélations propres du terme d'erreur et de la variable de traitement contribuent au problème de sur-rejet (Bertrand, Duflo et Mullainathan, 2004), préoccupation tout simplement ignorée par de nombreuses études de recherche faisant appel à l'estimation DD. Le problème est moins prononcé si le nombre de périodes est petit.

MÉTHODE RECOMMANDÉE

Dans le cadre de l'étude des effets sur les collectivités, nous utilisons le modèle aléatoire des effets sur les individus afin d'analyser les données de l'enquête communautaire et nous estimons les erreurs-types robustes des paramètres à l'aide de la méthode de Froot (1989). À moins d'être disposé à rejeter toutes les observations non compensées, le modèle à effet fixe sur les individus est infaisable. Même s'il était faisable, on ne sait pas si les effets du PIEC sur les individus s'avèrent des estimations représentatives des effets sur les collectivités puisque l'échantillon des données provenant d'un panel ne contient pas de nouveaux immigrants dans les collectivités, ni quiconque a quitté le Cap-Breton. Néanmoins, un modèle à effet fixe sur les individus, utilisant les données apparaissant à toutes les phases, sera estimé dans le cadre d'une analyse de sensibilité.

Pour le modèle aléatoire des effets sur les individus, nous pouvons aussi obtenir les estimations des MCRG plutôt que des MCO avec des erreurs-types robustes dans la plupart des effets. Puisque les MCRG supposent l'homoscédasticité, ils sont plus efficaces que les estimations des MCO. Étant donné l'importance de l'échantillon, l'amélioration de l'efficience des MCRG comparativement aux MCO est limitée. De plus, les MCRG sont infaisables, ou trop sensibles, si la corrélation estimée $\hat{\rho}_i = \text{corr}(Y_{i1}, Y_{i2})$ se rapproche de 1.

Choix des covariances pour l'ajustement de la régression

Données démographiques

Si les changements de Y ne sont pas les mêmes dans les différents groupes démographiques et que la répartition des données démographiques est différente dans les collectivités participantes et les sites de comparaison, alors

$E(\varepsilon_{it} | G_i, T_t, I_{it} = 0) \neq E(\varepsilon_{it} | G_i, T_t, I_{it} = 1)$. Par exemple, supposons que la variable du côté gauche Y représente la taille des réseaux sociaux. Si les hommes moins instruits sont moins susceptibles d'élargir leurs réseaux avec le temps et si les sites de comparaison comptent un pourcentage plus élevé d'hommes moins instruits que les collectivités participantes, la DD $\hat{\beta}_3$ estimée serait positivement significative même sans aucun effet de traitement (c.-à-d. $\beta_3 = 0$). Par conséquent, il est important d'inclure les données démographiques dans les covariables pour tenir compte de la différence dans la répartition.

L'enquête communautaire fournit des renseignements sur le sexe, l'état civil, l'âge, le niveau d'instruction, l'appartenance religieuse, l'attachement à la collectivité, la taille du ménage, le revenu du ménage, l'emploi et la limitation d'activité des répondants. Dans l'analyse, des variables fictives seront utilisées pour le sexe, l'état civil, les groupes d'âge (25–29, 30–44, 45–54, 55 ans et plus), l'obtention du diplôme d'études secondaires, la taille du ménage (2, 3, 4, 5 personnes ou plus), le nombre d'enfants dans le ménage (1, 2, 3 ou plus), la limitation d'activité, les années passées dans la résidence actuelle, la communauté actuelle, le Cap-Breton ou le Canada continental (1–4, 5–10, 11 ans ou plus), le travail rémunéré, et les groupes de revenu du ménage (10 000–20 000 \$, 20 000–30 000 \$, 30 000–40 000 \$, 40 000–60 000 \$, 60 000 \$ ou plus). Un indicateur de religion n'est pas inclus puisque quelques projets du PIEC étaient parrainés par des organismes religieux. Les valeurs pour les individus de la phase 1 sont utilisées pour les répondants rappelés, tandis que les valeurs de la phase 2 sont utilisées pour les nouveaux répondants de la phase 2.

Caractéristiques de la collectivité

Des caractéristiques de la communauté pourraient influer sur les changements dans les variables du côté gauche avec le temps. Par exemple, la croissance du capital social pourrait dépendre du niveau initial de capital social ou de la conjoncture économique locale. Dans l'analyse, les moyennes de plusieurs caractéristiques de la phase 1, stratifiées par communauté, sexe et âge (moins de 55 ans, ou 55 ans et plus), sont contrôlées dans l'estimation : le nombre de parents ou amis avec qui le répondant s'entretient régulièrement; le nombre de personnes qui aideraient avec un projet à la maison; le nombre de personnes qui aideraient en cas de maladie; le nombre de personnes qui prêteraient 500 \$; le nombre de personnes à qui le répondant peut parler s'il se sent déprimé; les heures d'activités récréatives par mois; les heures totales de bénévolat par mois; le taux de chômage local; le revenu du ménage moyen; et les marques de participation collective et de confiance. D'autres mesures du capital social ne sont pas utilisées en raison de la sensibilité et de la colinéarité.

Annexe B : **Sélection des sites de comparaison**

Afin d'examiner les effets du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) sur les collectivités, on a utilisé une théorie du changement et une méthode quasi-expérimentale fondée sur des sites de comparaison. Mais pour assurer l'efficacité de cette dernière méthode, une forte similitude entre les collectivités à l'étude et les sites de comparaison, entre autres, s'avère essentielle. La présente annexe traite de l'approche employée par le PIEC, soit l'analyse des marques de proximité, pour sélectionner des sites et regroupements de collectivités de comparaison visant à servir de référence.

Outre les décisions d'ordre statistique, le recours à une analyse des marques de proximité pour le Cap-Breton signifiait qu'il fallait considérer un ensemble de questions additionnelles comme les connaissances des collectivités locales, les sources de données disponibles et les aspects pratiques touchant la recherche. Il a fallu procéder en six étapes :

1. Dresser une liste des collectivités possibles qui pouvaient être définies clairement en fonction des données régionales du Recensement de 1996 (données les plus récentes à l'époque);
2. Relever et compiler, pour chaque collectivité, les données descriptives appropriées à partir des données régionales du Recensement de 1996, qui devaient servir à l'établissement des indices de similitude pour les collectivités et aux calculs de proximité;
3. Éliminer certaines collectivités pour la suite de l'analyse, relativement aux éléments suivants :
 - a. comparaisons préliminaires et connaissances locales préalables, s'il y a lieu, laissant supposer la présence de facteurs non reliés aux données qui pourraient compromettre la pertinence de certaines collectivités comme sites de comparaison; et
 - b. regroupement possible de sites de comparaison aux fins de l'analyse, en fonction de la stratégie de mise en œuvre;
4. Pour les différents regroupements de collectivités, établir des statistiques combinées pour chacune des caractéristiques descriptives des collectivités;
5. Calculer le carré de la distance euclidienne des variables caractéristiques normalisées du Recensement entre chaque collectivité et regroupement de collectivités, et une collectivité sur deux; et
6. Sélectionner les sites et regroupements de collectivités de comparaison présentant les plus petits carrés de la distance euclidienne, et raffiner les choix à la lumière de la recherche sur le terrain et des contraintes imposées par l'enquête.

Les résultats de chacune des étapes de l'analyse des collectivités du Cap-Breton sont présentés ci-dessous.

Dresser une liste des collectivités possibles

Le PIEC est mené à l'intérieur de la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB). Toutefois, au moment de l'analyse de proximité initiale, la liste définitive des collectivités à l'étude n'était pas encore connue. Dominion, New Waterford, Sydney Mines et Whitney Pier avaient été choisis en tant que les quatre centres principaux, mais d'autres devaient être ajoutés au cours de la deuxième année de la mise en œuvre seulement.¹ Il était souhaitable que certaines collectivités de la MRCB servent de sites de comparaison, bien qu'il se pût que toutes les collectivités de la MRCB soient choisies comme collectivités à l'étude. Par conséquent, toutes les collectivités de la MRCB comptant une population de plus de 1 500 habitants ont été incluses sur la liste des collectivités pour lesquelles des données seraient recueillies à des fins d'évaluation. Ainsi, des données seraient collectées sur toutes les collectivités à l'étude, peu importe qu'elles soient sélectionnées au début du programme ou ajoutées à la phase 2. De plus, toutes les collectivités de la MRCB qui n'avaient pas été retenues pour le PIEC pourraient alors servir de référence.

Étant donné que l'évaluation ne pouvait se fonder uniquement sur les collectivités de la MRCB qui ne seraient pas sélectionnées pour faire partie du programme, il a fallu inclure des collectivités de l'extérieur de la MRCB. La liste initiale (voir le tableau B.1) comprenait toutes les petites collectivités autonomes de la Nouvelle-Écosse qui ne se trouvaient pas à une distance de Halifax permettant un déplacement quotidien.

Tableau B.1 : Liste des sites de comparaison possibles

À l'intérieur de la MRCB	À l'extérieur de la MRCB	
Dominion	Amherst	New Minas
Florence	Arichat	Pictou
Glace Bay	Baddeck	Port Hawkesbury
Louisbourg	Bridgewater	St. Peters
New Waterford	Ingonish	Shelburne
North Sydney	Inverness	Stellarton
Reserve Mines	Kentville	Truro
Sydney (centre-ville)	Liverpool	Windsor
Sydney Mines	New Glasgow	Yarmouth
Whitney Pier		

Pour déterminer la pertinence des collectivités incluses sur la liste, il fallait recueillir des données comparables sur celles-ci. Ainsi, les chercheurs de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) ont défini chacune des collectivités en fonction des frontières des secteurs

¹ Le chapitre 4 donne un aperçu du processus de sélection des collectivités à l'étude et une brève description de chacune.

de dénombrement (SD) du Recensement. Il s’agissait des plus petites unités géographiques pouvant être groupées pour lesquelles des données de Recensement étaient disponibles.²

Relever et compiler des données descriptives devant servir à l’établissement des indices de similitude pour les collectivités, et aux calculs de proximité

L’étape suivante consistait à compiler des données descriptives, à partir du Recensement de 1996, sur les caractéristiques de chaque collectivité. Le choix des caractéristiques a été orienté par plusieurs facteurs, y compris les sources de données disponibles et les hypothèses de recherche. Compte tenu du nombre limité de variables pouvant être tirées du *Profil des communautés* de Statistique Canada (2003a), l’analyse a été restreinte aux données touchant les caractéristiques démographiques, l’emploi, le revenu, la distribution de la population, le niveau de scolarité, ainsi que les familles et le logement. Les variables ont ensuite été choisies conformément aux hypothèses de recherche. On cherchait des variables pouvant être influencées par le PIEC et qui différaient véritablement d’un emplacement possible à l’autre. On a sélectionné 21 variables (voir le tableau B.2) aux fins des calculs de proximité.

Éliminer certaines collectivités pour la suite de l’analyse, relativement aux comparaisons préliminaires, aux connaissances locales préalables et aux regroupements de collectivités possibles

Pour raccourcir la liste des collectivités possibles, on a établi un « indice de similitude » brut préliminaire. Chaque collectivité obtenait un point pour chacune des 22 variables dont la valeur se situait de 0,8 à 1,2 fois la valeur de la variable correspondante pour l’ensemble de la MRCB. Parmi les collectivités principales, North Sydney et Sydney Mines ont reçu une note de 16 pour cet indice, et Dominion et Whitney Pier, une note de 15 (sur un total possible de 22). Comparativement, la marque globale pour la Nouvelle-Écosse était de 12 et pour le Canada, de 5. Les collectivités qui ont obtenu une marque inférieure à 12 — elles correspondaient moins bien à la MRCB qu’à la Nouvelle-Écosse dans son ensemble — ont été rayées de la liste,³ y compris Baddeck, Bridgewater, Ingonish, Kentville, New Glasgow, New Minas, Truro et Yarmouth.

Établir des statistiques combinées pour chaque caractéristique descriptive des collectivités, pour les différents regroupements de collectivités

Selon la méthodologie de recherche, les collectivités servant de sites de comparaison doivent constituer collectivement la situation hypothétique recherchée, et non après avoir été appariées chacune à une collectivité précise. Aucune des collectivités à l’étude n’est jumelée à un site de comparaison non participant. En plus des difficultés pratiques que l’on éprouverait en jumelant ainsi des collectivités individuelles à partir d’une liste limitée de collectivités disponibles, des facteurs liés au hasard pourraient intervenir pendant les cinq ans

² Par rapport à la taille des collectivités, les SD étaient relativement grands. Par exemple, Reserve Mines est couverte par les SD 067–069 dans la circonscription électorale fédérale 12002. Par conséquent, dans certains cas, une collectivité pouvait être définie par deux frontières dans le Recensement. Cette situation se produisait lorsque les frontières d’une collectivité ne se trouvaient pas clairement à l’intérieur d’un ensemble serré de SD. La majorité de la population de chaque collectivité se trouvait effectivement à l’intérieur d’un petit ensemble de SD, mais certaines parties de quelques-unes des collectivités empiétaient sur des SD avoisinants. Deux définitions de frontières ont donc été établies : une définition inclusive englobant toute la collectivité et une définition reposant sur le noyau de la population.

³ Il y a eu deux exceptions : le centre-ville de Sydney a été maintenu sur la liste étant donné qu’il demeurait un emplacement possible pour le projet. Port Hawkesbury a également été conservée étant donné qu’elle représentait la seule autre collectivité de taille importante de l’île du Cap-Breton, à l’extérieur de la MRCB, présentant des antécédents industriels comparables à ceux de la MRCB.

de l'étude et faire en sorte qu'un site de comparaison soigneusement choisi et jumelé devienne moins comparable à la fin de l'étude. En ce qui concerne l'enquête communautaire qui était prévue, le regroupement de collectivités est plus efficace car, dans ce cas, il ne faut pas un échantillon aussi grand dans chaque collectivité que s'il fallait faire correspondre chaque collectivité à l'étude à un emplacement précis. Ainsi, les collectivités choisies comme sites de comparaison serviront collectivement de baromètre pour les changements survenus dans les collectivités de la Nouvelle-Écosse semblables tout au long du projet. De cette façon, les chercheurs pourront déterminer, par exemple, si un élargissement des réseaux observé à New Waterford constitue une tendance générale, qui se profile déjà dans de telles collectivités, ou si cela ne se produit que dans les endroits où le PIEC est mis en œuvre.

Tableau B.2 : Variables utilisées pour comparer les collectivités

- Pourcentage de changement dans la population de 1991 à 1996
 - Pourcentage de la population âgée de 0 à 4 ans
 - Pourcentage de la population âgée de 5 à 19 ans
 - Pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans
 - Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus
 - Pourcentage de la population dont l'anglais est la langue maternelle
 - Pourcentage de la population constituée d'immigrants
 - Pourcentage de la population d'ascendance autochtone
 - Pourcentage de la population faisant partie des minorités visibles
 - Pourcentage de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme d'études secondaires
 - Pourcentage de la population ayant fait des études postsecondaires
 - Moyenne du revenu total par habitant
 - Taux de chômage
 - Taux de participation des hommes à la population active
 - Taux de participation des femmes à la population active
 - Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant déjà travaillé dans le secteur des services
 - Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant déjà travaillé dans le secteur de la fabrication ou de la construction
 - Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant déjà travaillé dans le secteur primaire
 - Pourcentage des familles monoparentales
 - Pourcentage des ménages vivant dans des logements loués
 - Valeur moyenne des habitations des propriétaires
 - Rapport approximatif de dépendance économique (le rapport entre le revenu non gagné et gagné)
-

Par conséquent, différentes combinaisons de collectivités (voir le tableau B.3) ont été mises à l'essai pour le but de sélectionner des collectivités qui, ensemble et non prises individuellement, fourniraient une base de comparaison valable avec les collectivités à l'étude. Aux fins de cette analyse, on a produit une matrice de carrés de la distance euclidienne à partir des caractéristiques du Recensement.

Tableau B.3 : Regroupements de collectivités en vue de l'analyse des marques de proximité

Regroupements de collectivités	Collectivités du Recensement
CEIPCOMP1	Florence, Reserve Mines, Sydney (centre-ville)
CBRMCOMP1	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg
CBCOMP1	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg, Inverness
ENSCOMP1	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg, Inverness, Stellarton, Pictou
CBCOMP2	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg, Inverness, St. Peters
ENSCOMP2	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg, Inverness, Stellarton, Pictou, Shelburne
ENSCOMP3	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg, Inverness, Stellarton, Pictou, Liverpool
ENSCOMP4	Florence, Reserve Mines, Sydney, Louisbourg, Inverness, Stellarton, Pictou, St. Peters, Shelburne

Calculer le carré de la distance euclidienne des variables caractéristiques normalisées du Recensement entre chaque collectivité et regroupement de collectivités, et une collectivité sur deux

Tout d'abord, les observations du Recensement ont été normalisées de manière à ce que leur variation soit mesurée en unités normalisées (moyenne de zéro, écart-type de un). De cette façon, chacune des 22 variables contribuait dans une mesure égale à l'analyse. Étant donné que le chômage joue un rôle important dans la définition des collectivités du Cap-Breton, la variable du taux de chômage a été incluse deux fois dans l'analyse, ce qui donnait 23 variables. Le carré de la distance euclidienne entre chaque paire de collectivités à l'intérieur de la matrice a été calculé en fonction des valeurs normalisées de chacune des 23 variables. La distance entre deux collectivités i et j a été calculée comme suit :

$$d_{ij} = \sqrt{(\sum(x_{ik} - x_{jk})^2)},$$

où x_{ik} représente la valeur normalisée de la caractéristique k du Recensement pour la collectivité i . La racine carrée de la somme des différences au carré des 23 variables sert ensuite à calculer la distance entre les collectivités i et j .

Plus le carré de la distance euclidienne entre deux collectivités — y compris les regroupements de collectivités — était faible, plus ces collectivités étaient jugées similaires. Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que les plus petites distances enregistrées étaient associées au chevauchement de définitions de collectivités : la distance entre le noyau de

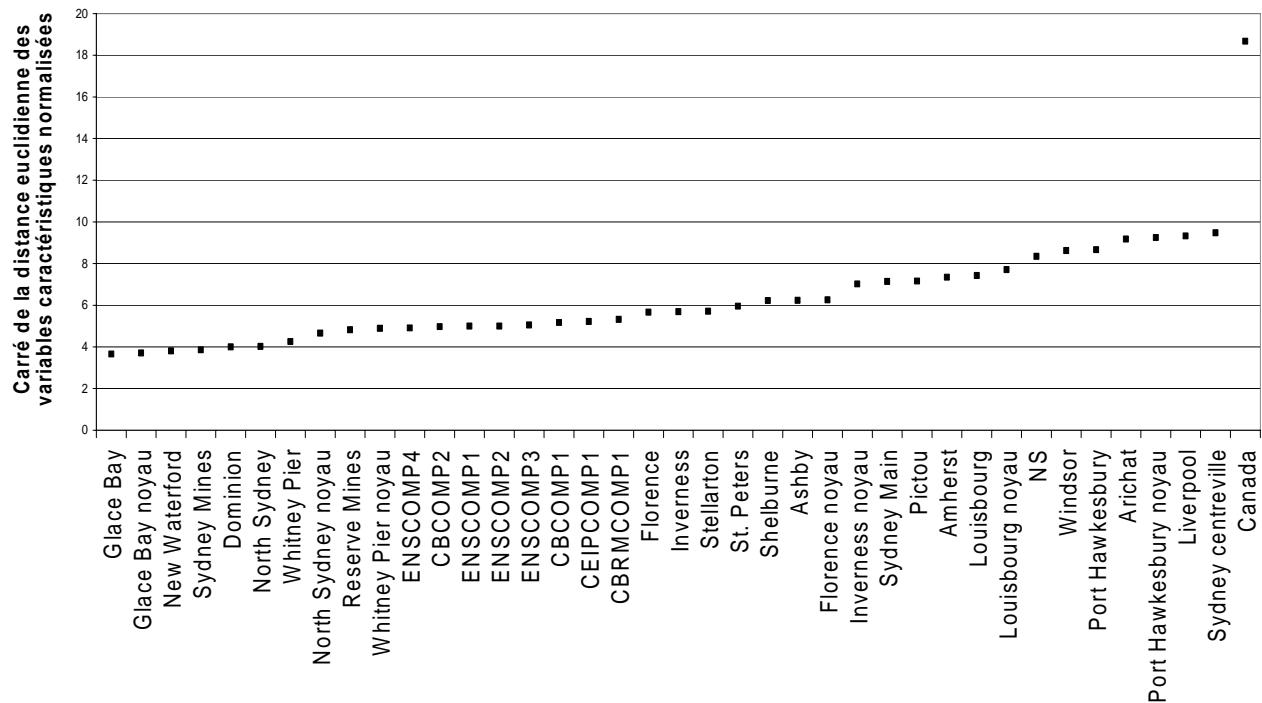
Glace Bay et Glace Bay n'était que de 0,72 unité, alors que la distance entre le noyau de Whitney Pier et Whitney Pier était de 1,35 unités.

Il n'est aussi pas étonnant que, parmi les collectivités définies une seule fois, les collectivités à l'étude étaient relativement semblables les uns aux autres. La distance entre New Waterford et Glace Bay n'était que de 2,51 unités, 4,03 unités entre North Sydney et Whitney Pier, 4,15 unités entre Sydney Mines et New Waterford, et 4,19 unités entre Glace Bay et Sydney Mines. À l'autre extrême, les six collectivités à l'étude étaient les plus dissemblables du Canada dans son ensemble; la distance allait de 17,60 unités entre North Sydney et le Canada à 19,51 entre New Waterford et le Canada. Toutes les autres distances pour les collectivités à l'étude allaient de 3,7 à 11 unités. Il en ressort donc que les collectivités à l'étude présentaient un degré de similitude bien plus grand avec une collectivité de la Nouvelle-Écosse sur deux incluse dans l'analyse qu'avec l'ensemble du Canada. Les paires séparées par les distances les plus grandes à l'intérieur de la Nouvelle-Écosse étaient les suivantes : Dominion et le centre-ville de Sydney (10,99 unités), Sydney Mines et le noyau de Port Hawkesbury (10,16 unités), et New Waterford et Liverpool (10,10 unités).

Sélectionner les sites et les regroupements de collectivités de comparaison présentant les plus petits carrés de la distance euclidienne et raffiner le choix en fonction du travail sur le terrain et des contraintes imposées par l'enquête

Pour repérer plus facilement les sites de comparaison les plus proches, on a calculé les moyennes de distance entre les six collectivités à l'étude et chaque collectivité. Les résultats sont énumérés à la figure B.1, qui illustre à nouveau que les collectivités à l'étude sont celles qui présentent le plus grand degré de similitude les unes par rapport aux autres (et par rapport à Reserve Mines). Ces collectivités présentent également une grande similitude par rapport aux caractéristiques combinées de tous les regroupements de collectivités mis à l'essai. Toutes les distances moyennes des combinaisons se situent dans une plage très étroite (4,91–5,32). En fait, on a très peu de raisons de choisir l'une des combinaisons de sites de comparaison plutôt qu'une autre. ENSCOMP4 est celle qui est le plus semblable aux six collectivités à l'étude. Si le coût n'entrant pas en ligne de compte, la présente analyse porte à croire que ENSCOMP4 constitue la situation hypothétique la plus appropriée. Néanmoins, les distances de CBCOMP2, ENSCOMP1 et ENSCOMP2 par rapport aux six collectivités à l'étude ne s'écartaient pas de plus d'un dixième d'unité de la distance affichée par ENSCOMP4.

Figure B.1 : Collectivités semblables aux six collectivités à l'étude



En bout de ligne, en raison du coût et de considérations pratiques liées à la recherche sur le terrain — par exemple, il est beaucoup plus difficile de recueillir des données de collectivités de petites tailles et dispersées, comme Shelburne, et de collectivités non incorporées, comme St. Peters —, on a choisi les collectivités faisant partie du regroupement ENSCOMP1 :

À l'intérieur de la MRCB

- Florence
- Louisbourg
- Reserve Mines
- Sydney

À l'extérieur de la MRCB

- Inverness
- Pictou
- Stellarton

Annexe C : **Estimations non corrigées** **des indicateurs de la collectivité**

La présente annexe renferme toutes les moyennes estimées des indicateurs de la collectivité recueillies depuis la phase 1 de l'enquête communautaire. (Les moyennes corrigées par régression sont présentées à l'annexe D.) Les tableaux C.1–9 donnent les estimations des moyennes de la phase 1 à la phase 2, tandis que les tableaux C.10–C.18 contiennent les estimations des moyennes de la phase 1 à la phase 3. La pondération de l'échantillonnage stratifié des ménages, en fonction des caractéristiques d'âge et de sexe du Recensement de 2001, a servi à l'estimation.

Renseignements relatifs aux tableaux C.1–9 :

Source : Calculs tirés des phases 1 et 2 de l'enquête communautaire du PIEC, qui se sont déroulées en 2001–2002 et en 2003–2004 respectivement.

Notes : Toutes les estimations sont pondérées à l'aide de poids d'échantillonnage. Les valeurs nulles ou manquantes ne sont pas incluses dans la répartition individuelle des variables. L'arrondissement peut aussi entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

La colonne intitulée W2 présente la mesure de référence de la phase 2 de l'enquête communautaire.

La colonne intitulée Diff englobe le changement dans le résultat moyen entre la phase 2 de l'enquête communautaire et la mesure de référence de la phase 1.

La colonne appelée D (différence au deuxième degré) indique si le changement dans les résultats entre les phases 1 et 2 est statistiquement différent entre les collectivités participantes et les sites de comparaison.

Un test T bilatéral a été appliqué aux différences du deuxième degré. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Renseignements relatifs aux tableaux C.10–18 :

Source : Calculs tirés des phases 1 et 3 de l'enquête communautaire du PIEC, qui se sont déroulées en 2001–2002 et en 2005–2006 respectivement.

Notes : Toutes les estimations sont pondérées à l'aide de poids d'échantillonnage. Les valeurs nulles ou manquantes ne sont pas incluses dans la répartition individuelle des variables. L'arrondissement peut aussi entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

La colonne intitulée W3 présente la mesure de référence de la phase 3 de l'enquête communautaire.

La colonne intitulée Diff englobe le changement dans le résultat moyen entre la phase 3 de l'enquête communautaire et la mesure de référence de la phase 1.

La colonne appelée D (différence au deuxième degré) indique si le changement dans les résultats entre les phases 1 et 3 est statistiquement différent entre les collectivités participantes et les sites de comparaison.

Un test T bilatéral a été appliqué aux différences du deuxième degré. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Tableau C.1 : Données démographiques

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	
Sexe																	
Homme	46,7	0,0	46,6	0,0	45,8	0,0	45,3	0,0	46,0	0,0	45,5	0,0	46,0	0,0	46,1	0,0	
Femme	53,3	0,0	53,4	0,0	54,2	0,0	54,7	0,0	54,0	0,0	54,5	0,0	54,0	0,0	53,9	0,0	
Habitant avec un conjoint	61,2	1,9	66,8	3,8	56,4	2,1	61,3	-0,5	64,8	4,5	66,9	4,2	63,0	3,0	64,0	1,8	
Âge moyen	47,7	-0,2	46,9	0,2	48,4	0,3	48,2	0,1	48,3	0,0	49,9	0,5	48,3	0,1	48,1	0,2	
Groupes d'âge																	
18-24	11,5	0,0	11,1	0,0	11,0	0,0	10,5	0,0	11,1	0,0	10,2	0,0	11,0	0,0	11,7	0,0	
25-29	5,6	-0,9	5,7	0,9	5,8	0,0	6,0	0,5	4,4	-1,1	4,0	-0,7	5,0	-0,5	5,7	-1,2	
30-44	27,9	0,9	29,1	-0,9	28,4	0,0	29,1	-0,5	27,4	1,1	27,3	0,7	27,9	0,5	27,8	1,2	
45-54	20,9	0,0	22,6	0,0	19,6	0,0	18,3	0,0	19,9	0,0	19,3	0,0	19,9	0,0	19,6	0,0	
55 ans et plus	34,2	0,0	31,5	0,0	35,2	0,0	36,1	0,0	37,2	0,0	39,2	0,0	36,1	0,0	35,0	0,0	
Scolarité																	
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	68,2	2,8	71,5	3,9	67,8	2,7	68,5	4,3	70,1	6,6 *	70,9	2,7	69,4	4,3	70,5	3,4	
Certificat d'apprentissage	3,3	0,9	4,4	-0,2	2,3	0,3	3,6	1,0	4,0	1,1	1,5	-0,2 *	3,3	0,7	3,1	1,2	
Certificat de compétence ou de formation professionnelle	22,0	3,4	27,2	4,9	21,9	2,7	18,4	2,8	23,6	5,5	21,1	6,4 *	22,3	4,5	22,7	2,9	
Diplôme universitaire (autre qu'un degré)	6,4	1,0	8,6	0,8	5,1	0,5	7,0	0,2	7,9	2,5	7,2	1,4	7,1	1,4	6,7	0,9	
Certaines études de premier cycle, mais sans degré	7,0	2,2	7,0	2,4	7,9	2,9	7,8	2,8	8,5	2,7	3,5	-0,8 **	7,3	2,2	9,3	3,0	
Baccalauréat	9,7	2,0	9,0	-1,0 **	8,6	1,7	9,1	0,2 *	10,9	2,2	12,0	2,2	10,2	1,6	12,1	3,2	
Certaines études de deuxième cycle	1,1	0,2	1,9	0,7	0,4	-0,5 *	2,0	0,5	0,6	0,0	0,9	0,4	0,9	0,2	0,7	0,2	
Diplôme d'études supérieures	2,1	-0,4	3,4	0,3	1,5	0,1	3,0	0,8	2,3	-0,3	2,6	0,6	2,3	0,0	2,7	-0,1	
Confession religieuse																	
Catholique	81,8	-0,9	82,2	3,0 **	68,4	1,1 *	59,3	0,3	61,7	1,7 **	53,0	1,1 *	66,4	0,9 **	46,5	-3,0	
Anglican	4,1	-0,1	3,6	-2,0	9,0	-1,7	13,2	-0,4	8,9	-2,2	17,9	-0,5	9,4	-1,2	8,1	-0,4	
Protestant	1,8	-0,8	0,9	-0,3	3,2	-1,8 *	1,9	-0,9	2,9	-1,1	1,1	-1,1	2,2	-1,1 **	2,5	0,4	
Église Unie	6,1	1,3	7,0	-1,7	5,6	-0,9	10,0	-0,4	13,3	-0,7	14,0	0,2	10,1	-0,2	14,3	-0,5	
Autres (y compris aucune)	6,1	0,5	6,3	1,0	13,9	3,3	15,6	1,4	13,2	2,3	14,1	0,3	11,9	1,6	28,6	3,5	
Nombre de personnes dans le ménage																	
Une	13,1	-1,3	9,3	-2,4	13,6	-1,8	11,7	-1,6	13,9	-0,7	13,7	-0,4	13,1	-1,1	15,3	-1,9	
Deux	29,5	-1,6	27,1	-3,5	29,5	-2,7	27,7	-3,2	30,2	-1,1	31,6	-1,7	29,7	-1,9	31,9	-1,7	
Trois	22,7	0,9	22,6	1,4	23,2	-1,2	26,9	3,4	23,6	1,4	23,5	0,9	23,7	1,1	22,1	2,0	
Quatre	21,9	-0,4	26,3	7,1 **	19,8	2,1	19,7	-0,4	19,1	1,1	18,0	1,6	20,1	1,2	17,8	-0,3	
Cinq ou plus	12,8	2,3	14,7	-2,7	13,9	3,7	13,9	1,7	13,1	-0,7	13,1	-0,3	13,4	0,7	13,0	2,0	
Nombre d'adultes dans le ménage																	
Un	17,1	-0,7	12,1	-3,6	17,0	-2,7	15,9	0,7	16,7	-1,1	16,9	-0,1	16,5	-1,1	17,5	-1,8	
Deux	46,6	-2,8	50,4	-1,3	46,6	-3,6	46,4	-7,3	49,6	-0,6	46,6	-4,7	47,8	-2,9	51,2	-4,0	
Trois	25,1	4,1	21,9	2,3	22,2	0,0	26,5	5,0	22,2	1,9	24,4	4,1	23,6	2,8	21,2	4,6	
Quatre ou plus	11,1	-0,5	15,6	2,6	14,2	6,3 **	11,3	1,6	11,5	-0,2	12,0	0,7	12,1	1,1	10,1	1,2	
Nombre d'enfants dans le ménage																	
Aucun	63,0	-1,7	55,9	-6,3 *	65,5	-1,4	62,3	0,3	64,9	0,8	66,6	-1,7	64,0	-0,9	66,0	0,2	
Un	18,4	1,5	25,1	7,6 ***	18,0	2,3 *	19,4	0,9	18,2	-1,1	16,1	1,3	18,5	1,0	15,5	-1,8	
Deux	13,4	0,0	13,7	-0,1	11,8	-1,4	14,1	-1,0	10,1	-1,2	11,9	-0,1	12,0	-0,7 *	13,3	1,3	
Trois ou plus	5,2	0,3	5,3	-1,2	4,6	0,5	4,2	-0,2	6,7	1,4	5,4	0,5	5,5	0,6	5,1	0,2	
Âge du benjamin																	
	10,4	0,6	9,1	0,9	9,5	0,6	9,2	0,3	8,7	-0,5 *	9,3	0,6	9,3	0,2	9,1	0,4	
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		795		797		4 395		2 225	
	Phase 2 :	629		292		568		602		615		601		3 307		1 436	

Tableau C.2 : Capital social : Taille du réseau

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	
Taille du réseau (en fonction des mesures des liens solides)																	
Nombre total de parents et(ou) d'amis avec qui le répondant s'entretient régulièrement																	
Aucun	0,2	0,1	0,0	-0,5	0,3	-0,3	0,1	-0,2	0,0	-0,2	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,3	-0,1	
1-5	10,1	0,7	5,9	-2,4	11,2	0,6	7,7	-2,4	8,9	-1,3	8,8	-3,2	9,1	-1,1	6,7	-2,1	
6-9	20,7	-1,3	24,2	4,5	21,4	0,4	18,5	-1,3	19,6	0,5	19,0	1,6	20,2	0,3	19,6	0,0	
10 ou plus	69,1	0,5	69,9	-1,6	67,0	-0,8	73,6	3,9	71,5	1,0	72,1	1,7	70,6	0,9	73,3	2,2	
Moyenne	18,3	-0,6	18,3	-3,2 ***	17,7	-1,8 **	18,7	-0,8	18,2	-0,8	18,0	-0,1	18,2	-0,9 **	19,6	0,7	
Proches avec qui le répondant s'entretient régulièrement																	
Aucun	1,2	-0,1	1,4	-1,6	2,2	0,5	0,8	-1,5	1,0	-0,4	1,1	-0,9	1,2	-0,5	1,4	-1,2	
1-5	37,1	-1,3	36,8	6,8 *	38,2	-2,3	34,4	-0,6	35,0	-2,1	36,8	-1,8	36,1	-1,2	34,9	-1,0	
6-9	23,1	-0,2	24,0	2,8	26,7	4,0	23,5	2,4	25,5	2,5	24,7	3,6	24,7	2,3	26,2	3,2	
10 ou plus	38,6	1,5	37,8	-8,0	32,9	-2,1	41,2	-0,3	38,5	0,0	37,4	-0,9	37,9	-0,6	37,5	-1,0	
Moyenne	9,6	0,2	9,5	-1,7 ***	9,1	-0,1	10,2	0,0	9,6	0,2	9,7	0,5	9,6	0,1	9,7	0,3	
Amis intimes avec qui le répondant s'entretient régulièrement																	
Aucun	2,7	-0,3	0,9	-1,9	2,6	-0,5	2,2	-1,1	3,7	0,3	3,2	-0,2	2,9	-0,3	2,1	-0,6	
1-5	44,8	1,2	50,1	7,5 *	53,0	9,0 ***	47,5	2,0	41,5	-0,5	43,4	-2,1	45,2	1,7	42,4	0,1	
6-9	21,0	2,4	20,0	-0,5	17,1	-1,3	19,4	1,7	23,5	2,1	23,9	4,3	21,5	1,8	21,3	1,4	
10 ou plus	31,5	-3,2	29,0	-5,1	27,3	-7,2 **	30,9	-2,6	31,3	-1,9	29,4	-2,1	30,4	-3,2	34,2	-0,8	
Moyenne	8,6	-0,8	8,9	-1,5	8,6	-1,7 **	8,7	-0,9	8,7	-1,0	8,3	-0,7	8,7	-1,0 **	9,8	0,2	
Taille des échantillons		Phase 1 :		802		403		807		791		795		797		4 395	
		Phase 2 :		629		292		568		602		615		601		1 436	

(suite)

Tableau C.2 : Capital social : Taille du réseau (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison		
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	
Taille du réseau (en fonction des liens avec les ressources)																								
Nombre total de liens au capital social d'attachement et d'accointances																								
Aucun	0,3	-0,3		0,2	-0,1		0,8	0,0		0,3	-0,1		0,5	0,3		0,1	-0,6		0,4	-0,1		0,5	0,1	
1-5	2,8	-0,2 *		1,7	-0,1 *		3,1	0,1 *		2,2	-1,3		2,4	-1,1		4,3	-0,4		2,8	-0,6 *		1,4	-2,2	
6-9	8,7	0,5		6,0	-1,6		8,8	-1,5		8,2	-2,3		8,7	2,8 *		9,2	1,9		8,6	0,7		7,2	-0,9	
10 ou plus	88,2	0,0		92,2	1,8		87,3	1,4		89,2	3,7		88,4	-2,0 **		86,4	-0,9 *		88,3	-0,1 **		90,9	3,0	
Moyenne	25,7	-3,1		24,9	-5,1		25,8	-0,4		27,2	-0,7		25,6	-1,6		27,1	-0,5		26,0	-1,7		27,3	-2,9	
Contacts liés au capital social d'attachement																								
Nombre de personnes qui préteraient la main à un projet																								
Aucune	3,3	0,0		3,0	0,3		4,5	-0,3		3,4	-2,3		3,2	-1,4		3,5	-2,5		3,4	-1,1		2,6	-1,3	
1-5	49,9	1,5		49,4	0,8		51,5	-1,5		50,0	0,8		50,3	6,6		49,1	2,0		50,1	2,8		49,9	3,6	
6-9	19,3	2,9		19,0	1,4		17,4	1,3		15,8	1,7		18,4	-1,3		18,6	0,5		18,2	0,6		17,6	-0,3	
10 ou plus	27,6	-4,4		28,7	-2,5		26,6	0,5		30,8	-0,1		28,1	-3,9		28,9	0,1		28,3	-2,3		29,9	-2,0	
Moyenne	7,6	-2,0		7,2	-3,0		7,3	-0,5		8,2	-0,2 *		7,6	-1,2		7,9	-0,1 **		7,6	-1,1		7,9	-1,6	
Nombre de personnes qui aideraient en cas de maladie																								
Aucune	1,9	-0,9		1,3	-0,3		1,8	-0,2		1,8	-0,6		2,6	1,0		2,4	-1,5		2,1	-0,2		1,7	-0,3	
1-5	61,7	6,7		61,6	4,0		66,1	3,5		62,2	5,7		61,9	6,4		57,3	-1,5		61,8	4,7		57,6	1,9	
6-9	15,1	-2,1		16,9	-1,5		11,5	-2,5 *		15,3	0,7		13,9	-3,6 **		20,2	4,1		15,0	-1,4		17,3	1,6	
10 ou plus	21,3	-3,8		20,2	-2,2		20,5	-0,8		20,7	-5,8		21,7	-3,7		20,2	-1,1		21,0	-3,1		23,5	-3,3	
Moyenne	6,4	-1,3		7,1	-0,8		6,1	-0,5		6,3	-1,0		6,2	-1,1		6,4	-0,7		6,3	-1,0		6,8	-1,0	
Nombre de personnes à qui parler en cas de déprime																								
Aucune	2,3	1,0		0,6	-1,2		2,8	0,6		2,4	-0,5		1,9	-0,9		2,3	-0,5		2,1	-0,2		1,8	0,0	
1-5	48,7	-1,3		51,3	3,8		52,2	1,5		50,2	2,7		50,9	5,8 **		49,6	0,0		50,4	2,5		47,3	-1,0	
6-9	19,4	5,2 *		20,8	5,5		15,2	1,2		16,8	-0,4		15,3	-0,6		21,4	3,9		17,5	1,8		18,0	0,4	
10 ou plus	29,6	-5,0 *		27,2	-8,1 **		29,8	-3,3		30,6	-1,8		31,9	-4,3		26,8	-3,4		30,0	-4,1 *		33,0	0,6	
Moyenne	7,8	-0,7		7,3	-4,6 **		8,7	0,0		8,6	-0,3		8,0	-1,5		8,7	-0,3		8,2	-1,0		8,4	-1,4	
Contacts liés au capital social d'accointances																								
Nombre de personnes qui préteraient 500 \$																								
Aucune	8,5	-2,6		5,6	-3,7		12,5	-1,2		10,1	-2,6		8,2	-0,8 *		10,6	-3,3		9,2	-2,0		7,5	-4,3	
1-5	73,2	5,6		75,5	8,0		69,2	0,1 **		71,6	6,5		72,5	4,4		68,9	3,3		71,8	4,4		72,1	6,7	
6-9	8,3	-1,1		7,9	-2,2		8,7	2,4		6,7	-3,3		10,3	1,0		11,8	1,3		9,3	0,1		8,8	-0,6	
10 ou plus	10,0	-1,8		11,0	-2,1		9,6	-1,3		11,6	-0,7		9,0	-4,6		8,6	-1,4		9,7	-2,5		11,6	-1,8	
Moyenne	4,3	-0,2		4,0	-0,9		4,1	0,0		4,4	-0,3		4,1	-0,6		4,1	-0,4		4,2	-0,4		4,4	-0,7	
Connait personnellement un avocat sans aucun lien de parenté																								
Oui	35,8	5,6		35,4	5,4		42,6	6,2		41,6	4,6		41,2	7,3		40,8	4,4		39,9	5,9		38,7	2,4	
Non	64,2	-5,6		64,6	-5,4		57,4	-6,2		58,4	-4,6		58,8	-7,3		59,2	-4,4		60,0	-6,0		61,3	-2,4	
Taille des échantillons	Phase 1 :			802			403			807			791			795			797			4 395		
	Phase 2 :			629			292			568			602			615			601			3 307		
																						1 436		

Tableau C.3 : Capital social : Densité et homogénéité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison			
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff		
Densité du réseau, solidité des liens																									
Parents et amis qui se connaissent																									
Tous	53,5	-4,5		47,9	-1,3		53,0	-0,2		51,9	-2,0		49,6	-2,3		48,9	-0,3		50,9	-2,1		45,7	-1,6		
La plupart	31,8	2,2		34,3	-0,2		29,9	0,2		34,5	4,8		32,7	-2,1		33,6	1,4		32,6	0,5		34,6	1,4		
Quelques-uns	14,2	2,3		16,0	2,2		14,2	-0,7		12,0	-2,7		16,0	4,8		16,1	-0,8		14,9	1,7		18,0	0,7		
Aucun	0,5	-0,1		1,8	-0,8		2,9	0,7		1,7	-0,2		1,7	-0,5		1,4	-0,3		1,6	-0,2		1,7	-0,5		
Note	3,4	-0,1		3,3	0,0		3,3	0,0		3,4	0,0		3,3	-0,1		3,3	0,0		3,3	0,0		3,2	0,0		
S'est fait au moins un ami l'an dernier	14,9	-1,0		12,4	-6,0		14,6	-3,7		14,9	-0,9		16,7	-0,2		12,8	-5,5		15,0	-2,0		16,3	-3,6		
Pourcentage d'amis depuis plus d'un an	95,5	0,5 *		96,8	2,9		95,4	1,6		95,1	0,8		95,2	0,2 **		96,2	3,2		95,5	1,1 *		95,3	2,6		
Homogénéité du réseau																									
Au moins un parent																									
habite la même collectivité	82,1	-1,0		68,3	2,7		68,3	1,2		79,9	2,8		83,1	2,2		73,7	0,6		78,3	1,3		71,9	1,0		
habite ailleurs au Cap-Breton	45,1	0,2		65,3	-9,2 **		70,1	1,5		56,4	-2,5		44,0	-0,5		57,9	3,9		52,4	-0,2		63,2	0,2		
habite à l'extérieur du Cap-Breton	45,8	-1,7		54,1	5,6		50,1	0,3		50,9	2,7		45,2	-3,2		46,3	-4,5		47,4	-1,4		51,2	-1,6		
Au moins un ami																									
habite la même collectivité	88,0	-0,9		76,5	2,5		82,4	5,0 **		83,3	-0,6		90,0	-0,1		86,5	-0,7		86,4	0,4		81,4	-0,3		
habite ailleurs au Cap-Breton	39,9	2,0		67,6	-1,8		63,9	-3,1		54,6	4,9 *		39,6	1,5		50,4	1,6		48,0	1,3		51,7	-2,2		
habite à l'extérieur du Cap-Breton	22,7	0,1		30,5	8,0		18,0	-2,7 **		20,9	1,6		17,4	-1,3 **		23,2	-0,6		20,6	-0,2 **		26,1	4,5		
Pourcentage de parents qui																									
habitent la même collectivité	56,3	0,2		36,1	3,8		35,7	0,2		45,3	-0,5		55,6	0,5		44,5	-1,0		49,1	0,3		40,0	0,5		
habitent ailleurs au Cap-Breton	20,7	1,2		36,5	-5,7 **		39,3	0,6		28,8	0,7		20,7	1,0		29,8	2,5		26,4	0,8		32,9	0,7		
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	22,8	-1,5		27,6	2,1		25,3	-0,7		25,9	-0,2		23,7	-1,6		25,8	-1,2		24,5	-1,0		27,0	-1,4		
Pourcentage d'amis qui																									
habitent la même collectivité	69,6	-1,6		46,4	-0,3		53,2	3,7 **		59,8	-2,4		71,7	-1,4		61,1	-1,7		64,3	-0,9		56,5	-1,4		
habitent ailleurs au Cap-Breton	19,6	1,6		40,5	-2,3		38,3	-2,2		30,7	2,3		19,8	1,1		27,6	2,0		25,9	0,9		31,6	-0,4		
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	10,9	0,0		13,2	2,7		8,4	-1,7 **		9,5	0,3		8,4	0,2		11,1	-0,5		9,7	0,0		11,8	1,8		
Pourcentage de contacts au total qui																									
habitent la même collectivité	63,0	-0,7		42,6	3,1		43,8	1,2		52,4	-1,3		63,4	-1,5		53,3	-0,9		56,6	-0,7		48,0	-0,8		
habitent ailleurs au Cap-Breton	20,9	1,6		36,9	-5,8 **		39,3	-0,2		30,0	1,1		20,8	1,5		29,5	2,5		26,6	1,0		31,9	-0,5		
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	16,2	-0,8		20,7	2,9		17,2	-0,8		17,6	0,2		15,8	0,0		17,3	-1,5 *		16,8	-0,3		20,2	1,5		
Taille des échantillons		Phase 1 :	802				403				807				791				795				797	4 395	
		Phase 2 :	629				292				568				602				615				601	3 307	
																								1 436	

Tableau C.4 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff	
Emploi du temps																							
Garde d'enfants																							
Parent ou tuteur d'enfants < 13 ans	19,3	-0,5	25,5	-0,8	20,2	-0,6	22,2	0,6	22,5	1,6	20,8	2,4	21,5	0,7	20,6	0,6							
Heures de garde fournies par jour de semaine moyen pour des enfants < 13 ans	12,5	0,7	15,7	0,4	13,1	0,8	14,0	-0,1	13,5	0,4	13,0	1,6	13,4	0,6	12,3	0,1							
Garde impayée à l'extérieur pour des enfants < 13 ans	19,1	0,5	19,1	-1,3	18,9	1,5	19,9	4,8	18,3	0,6	17,3	1,9	18,6	1,2	18,6	1,5							
Heures de garde fournies pour les enfants < 13 ans de voisins ou amis	2,6	0,1	2,6	0,1	2,4	-0,1	2,4	0,8	2,1	-0,2 *	1,8	-0,2 *	2,3	0,0	2,5	0,6							
Travaux ménagers																							
Effectuait régulièrement des travaux ménagers	94,4	1,8	96,1	4,6	89,7	2,0	91,9	3,9	93,3	2,5	93,9	2,0	93,1	2,5	94,0	3,2							
Heures consacrées aux travaux ménagers dans une semaine moyenne	15,7	0,2	15,8	-1,1	15,5	-0,7	14,6	-2,6 ***	16,0	0,7	14,9	-1,9 *	15,5	-0,4	15,5	-0,1							
Aide régulièrement les autres avec leurs travaux ménagers sans rémunération	37,5	1,8	36,5	-3,8 *	32,4	0,0	32,7	1,3	37,6	3,8	34,2	1,7	35,7	1,8	33,6	3,4							
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne aux travaux ménagers des autres	2,0	-0,2	2,0	-0,5	1,8	-0,1	2,1	0,4	2,4	0,2	1,9	0,2	2,1	0,1	1,7	0,1							
Temps personnel, loisirs																							
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne à regarder la télé	17,5	-1,1	16,9	-0,9	18,1	-0,5	16,6	-1,3	15,3	-1,1	15,7	-0,3	16,4	-0,9	15,5	-1,5							
Utilise un ordinateur régulièrement	44,5	5,5	46,3	10,1	43,5	7,9	42,7	6,9	45,9	9,9	41,6	6,0	44,3	7,8	44,9	5,7							
Heures consacrées en moyenne par semaine à envoyer des courriels ou à consulter Internet, sauf pour le travail ou les études	2,0	0,9 *	1,7	0,8	1,5	-0,1	1,4	0,2	1,8	0,7	1,5	0,4	1,7	0,5	1,4	0,4							
Membre d'une organisation de loisirs	35,1	2,6	38,0	6,6	28,2	-2,2 *	35,0	3,4	34,2	2,0	32,0	5,5	33,6	2,5	33,7	2,8							
Heures consacrées en moyenne par mois aux activités récréatives	7,7	1,5	7,8	1,7	6,3	0,3	6,5	0,8	7,4	0,5	6,3	1,7	7,1	1,0	5,8	0,4							
Accès à la collectivité																							
Possède un permis de conduire	82,0	1,3	82,1	-2,6	76,1	0,7	86,7	3,7 **	83,7	2,2	81,9	0,9	82,3	1,5	84,0	-0,7							
A accès à un véhicule	85,3	0,8	86,0	-3,7 **	77,4	-1,7 *	87,0	1,9	84,5	2,6	84,0	1,2	84,0	1,0	87,2	2,2							
Bénévolat encadré auprès de groupes ou d'associations																							
Pourcentage de répondants ayant déjà fait du bénévolat	64,0	3,0	68,1	-1,7	62,4	5,1	62,5	3,4	65,3	0,8	63,1	2,5	64,2	2,2	66,3	2,3							
Pourcentage de répondants ayant fait du bénévolat auprès de groupes ou d'associations communautaires	14,8	1,0	15,8	-1,8	15,4	2,5	15,7	-0,2	13,4	0,0	15,6	0,7	14,7	0,5	20,6	1,9							
de groupes qui aident les personnes dans le besoin	16,6	0,5	20,0	3,0	16,6	3,7 *	16,6	1,1	20,6	2,7	15,8	-3,2	18,1	1,4	19,7	-1,1							
d'organismes pour les jeunes	6,8	1,2	5,7	-2,9 ***	7,4	2,0	10,1	0,6	9,8	1,6	8,5	-0,7	8,5	0,8	9,9	2,1							
d'organismes religieux	70,1	-8,6 **	76,2	2,7	72,3	0,9	71,4	0,2	67,9	-0,1	71,7	-0,5	70,4	-1,5	66,0	-3,1							
de groupes qui organisent des activités sportives	7,7	-1,2	10,7	1,1	7,9	0,9	7,0	-1,2	8,0	1,0	7,2	0,5	7,9	0,2	8,6	-0,4							
de syndicats	23,8	0,9	27,3	3,6	21,2	1,7	26,7	4,3	23,8	2,5	24,6	2,3	24,1	2,3	20,1	1,5							
d'un parti politique	6,7	0,8	7,4	0,1	8,2	2,3	6,7	-1,2	5,9	-1,4	6,0	-0,1	6,6	-0,1	5,5	0,3							
d'un groupe environnemental	5,7	0,6	11,0	4,4 **	8,6	1,7	7,5	-0,1	5,7	0,2	8,0	0,8	7,0	0,8	6,7	-0,5							
d'autres groupes ou organismes	10,5	0,5	5,2	-5,9 **	8,7	0,9	8,0	-1,9	9,8	0,0	11,4	3,6 *	9,5	0,1	11,3	-0,2							
Heures moyennes consacrées par mois au bénévolat auprès de groupes ou d'associations communautaires	1,4	0,3	2,1	-0,1	1,5	0,1	1,2	-0,1	0,6	-0,5	2,1	0,9	1,3	0,0	1,8	0,2							
de groupes qui aident les personnes dans le besoin	1,4	0,0	0,9	-0,4	1,6	0,3	1,4	-0,2	1,3	0,2	1,3	-0,7	1,3	-0,1	1,3	-0,1							
d'organismes pour les jeunes	0,7	-0,1	0,5	-0,6 *	0,6	-0,2	1,3	-0,2	1,0	0,3	1,1	-0,2	0,9	0,0	0,8	0,0							
d'organismes religieux	1,3	-0,2	1,5	-0,1	1,2	-0,2	1,6	0,1	1,5	-0,3	2,1	0,1	1,5	-0,1	1,7	0,1							
de groupes qui organisent des activités sportives	0,7	-0,3	0,8	-0,5	0,9	0,3	0,7	0,0	0,6	0,0	0,6	-0,7	0,7	-0,2	0,7	-0,1							
de syndicats	0,1	-0,2	0,1	-0,1	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,2	-0,2	0,2	-0,1	0,1	-0,1	0,1	0,0							
d'un parti politique	0,1	0,0	0,6	0,5	0,4	-0,1	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,1	-0,1	0,2	0,0	0,1	0,0							
d'un groupe environnemental	0,2	-0,1	0,6	0,0	0,4	0,1	0,3	-0,1	0,4	0,1	0,4	0,0	0,3	0,0	0,5	0,0							
d'autres groupes ou organismes	1,2	0,1	0,5	-0,8	1,4	0,3	0,7	-0,4	0,9	0,1	1,0	0,3	1,0	0,0	1,1	0,0							
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		795		797		4 395		2 225							
	Phase 2 :	629		292		568		602		615		601		3 307		1 436							

(suite)

Tableau C.4 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff	
Bénévolat encadré auprès de groupes ou d'associations																							
Nombre d'adhésions à des groupes communautaires																							
Aucune	18,5	5,2	*	13,2	-1,3		12,9	-4,5	**	12,4	-3,2	*	18,1	1,1		16,2	1,4		16,2	0,5		16,4	0,9
Une	34,1	-3,2		37,3	-0,2		37,4	-2,5		36,3	2,4		35,7	-2,8		35,2	-2,8		35,7	-2,1		33,4	-2,1
Deux	24,9	-4,7	*	24,7	1,2		30,6	3,5		31,9	2,0		24,2	-0,8		25,4	0,5		26,3	-0,4		28,6	1,0
Trois ou plus	22,5	2,7		24,8	0,3		19,1	3,5		19,4	-1,2		21,9	2,6		23,2	0,9		21,7	1,9		21,6	0,1
Moyenne	1,6	0,0		1,8	0,0		1,7	0,2	**	1,7	0,0		1,6	0,1		1,7	0,0		1,7	0,0		1,7	0,0
Heures mensuelles d'activités associatives																							
Aucune	43,1	-2,0		40,0	-3,6		45,9	-1,8		42,2	-3,3		42,3	0,3		43,8	-2,3		43,0	-1,5		39,5	-1,7
1-9	20,6	1,1		18,8	1,8		18,8	-1,0		20,4	1,2		20,0	0,3		19,0	-3,5		19,8	-0,1		24,6	0,8
10-20	14,0	1,1		15,3	1,1		15,0	0,8		15,5	1,6		15,8	0,4		15,4	3,5		15,2	1,2		14,7	-0,3
21 ou plus	22,3	-0,2		25,8	0,7		20,3	2,0		21,9	0,5		21,9	-0,9		21,8	2,3		22,0	0,4		21,2	1,3
Moyenne	14,7	1,1		15,1	-0,3		14,3	0,8		13,8	-0,1		14,0	0,0		14,9	1,3		14,4	0,5		13,7	0,6
Heures mensuelles de garde d'enfants à l'extérieur																							
Aucune	81,5	-1,5		81,3	-0,2		83,1	-1,8		82,1	-5,0		83,3	-0,3		83,9	-2,7		82,7	-1,6		82,9	-2,0
1-24	8,2	1,4		6,5	0,8		7,3	4,1	**	5,6	0,6		5,1	-1,7		6,5	1,5		6,4	0,6		5,6	-0,4
25-50	4,1	0,1		4,7	-2,3		3,2	-2,4	**	6,4	3,1		6,2	1,9		5,0	1,7		5,1	0,8		5,1	0,8
51 ou plus	6,1	0,0		7,5	1,7		6,3	0,2		5,9	1,4		5,4	0,1		4,5	-0,5		5,7	0,3		6,4	1,6
Moyenne	11,4	0,5		11,4	0,6		10,5	-0,3		10,5	3,6		9,1	-0,9	*	7,9	-0,7	*	9,9	0,1		11,0	2,8
Heures mensuelles de travaux ménagers à l'extérieur																							
Aucune	64,8	-3,1		65,5	3,7	*	69,8	-1,0		69,3	-1,3		65,0	-4,3		68,0	-2,2		66,6	-2,5		67,9	-4,8
1-14	17,7	4,7		15,2	-2,0	*	14,0	2,7		13,5	-0,7	**	16,4	4,0		14,9	0,2	*	15,7	2,5		18,6	5,1
15-40	10,7	-1,2		13,4	0,4		11,2	-1,8		12,7	3,1	*	13,0	1,5		11,9	1,2		12,1	0,6		8,8	-0,8
41 ou plus	6,7	-0,3		5,9	-2,1		5,0	0,1		4,5	-1,2		5,7	-1,2		5,2	0,9		5,6	-0,6		4,7	0,4
Moyenne	8,7	-0,9		8,7	-2,2		7,9	-0,4		9,1	1,6		10,4	0,9		8,4	0,7		9,2	0,2		7,3	0,3
Heures mensuelles totales d'activités bénévoles																							
Aucune	36,0	-3,0		31,9	1,7		37,6	-5,1		37,5	-3,4		34,7	-0,8		36,9	-2,5		35,8	-2,2		33,7	-2,3
1-14	22,8	0,2		27,6	3,2		25,6	5,9		23,6	-1,1		25,2	0,9		24,2	-0,4		24,6	1,2		30,4	1,2
15-30	16,5	3,7		12,4	-3,2		13,3	0,1		13,9	2,3		16,1	-1,3		14,4	0,6		15,1	0,5		13,8	0,9
31 ou plus	24,7	-0,9		28,1	-1,7		23,5	-0,9		25,0	2,3		24,0	1,2		24,5	2,3		24,5	0,6		22,0	0,3
Moyenne	26,8	-0,6		27,3	-3,3		26,0	0,0		26,6	4,3		25,5	-0,5		24,6	-0,4		26,0	0,0		26,0	3,3
Dons de charité au cours des 12 derniers mois																							
Aucun	24,8	0,1		23,5	-3,1		30,8	2,6		23,8	-1,8		23,9	-5,7		23,4	-3,8		24,9	-2,5		24,7	-1,7
de 1 \$ à 100 \$	41,7	0,4		31,0	-8,9		41,7	-1,7		37,8	-1,3		37,6	-0,5		32,5	-1,0		37,9	-1,1		36,0	-2,2
de 101 \$ à 500 \$	26,6	1,8		35,2	10,4		19,2	-1,0	*	25,9	2,5		27,0	4,6		27,6	3,5		26,3	3,2		28,5	3,8
501 \$ ou plus	6,9	-2,3		10,4	1,6		8,4	0,1		12,5	0,5		11,6	1,5		16,5	1,4		10,9	0,4		10,8	0,0
Moyenne	190,4	-20,6		273,9	79,5	*	186,6	12,5		296,1	20,6		270,4	0,8		424,8	79,5		267,8	16,1		271,1	15,5
Taille des échantillons		Phase 1 :		802		403		807		791		795		797		4 395		2 225					
		Phase 2 :		629		292		568		602		615		601		3 307		1 436					

Tableau C.5 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison											
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D											
Contact avec les voisins																																
Parle aux voisins																																
Chaque jour	41,1	-7,8		38,2	-10,9		41,0	-12,5		37,6	-9,0		41,7	-10,3		42,0	-3,9		40,8	-9,1		36,4	-7,6									
Plusieurs fois par semaine	25,5	2,3		30,3	5,6		27,7	6,3 *		28,7	4,0		27,4	2,6		27,6	-0,1		27,4	3,0		28,9	0,9									
Au moins une fois par semaine	18,4	4,0		19,5	2,5		16,7	2,6		22,8	4,3		18,3	3,3		18,3	4,1		18,7	3,5		20,2	4,2									
Au moins une fois par mois	6,9	-0,3		5,7	2,2		6,5	1,4		6,4	1,8		6,2	1,2		6,0	1,0		6,4	1,0		7,3	2,1									
Plusieurs fois par année	3,0	0,2		3,8	0,9		2,8	0,7		1,6	-0,6 *		1,9	0,7		2,2	-0,1		2,4	0,3		3,5	1,4									
Moins souvent (inclus jamais)	5,0	1,6 *		2,5	-0,4		5,2	1,5		2,9	-0,6		4,5	2,5 ***		3,7	-0,9		4,3	1,2 *		3,6	-0,9									
Note	4,8	-0,2		4,9	-0,2		4,8	-0,3		4,9	-0,1		4,9	-0,3		4,9	-0,1		4,9	-0,2		4,8	-0,2									
Informera les voisins si leur enfant fait l'école buissonnière																																
Très probable	43,1	-4,3		45,5	-10,7 **		48,7	-3,1		39,7	-4,5		51,4	-6,5		39,9	-5,5		46,0	-5,5		47,2	-1,7									
Assez probable	27,3	2,5		33,7	10,2 *		23,1	2,7		29,2	2,9		27,6	4,8		29,6	3,3		27,8	4,0		29,8	2,5									
Peu probable	20,6	1,1		16,1	1,9		19,1	2,9		20,0	1,5		14,1	0,9		20,1	2,5		17,7	1,6		16,5	0,1									
Improbable	9,1	0,7		4,7	-1,4		9,1	-2,5		11,1	0,1		6,8	0,8		10,4	-0,2		8,4	0,0		6,5	-0,9									
Note	3,0	-0,1		3,2	-0,1		3,1	0,0		3,0	-0,1		3,2	-0,1		3,0	-0,1		3,1	-0,1		3,2	0,0									
Action communautaire																																
Combien de voisins se réuniraient pour essayer d'empêcher la fermeture d'une caserne en raison de restrictions budgétaires																																
Tous	39,9	-3,0		41,3	-4,7		25,0	-3,8		32,6	-6,6		31,7	-4,3		34,6	-6,0		33,6	-4,5		34,9	-4,7									
La plupart	41,5	0,4		42,1	-1,2		46,0	0,8		41,2	1,8		42,3	0,1		39,7	1,8		42,1	0,6		46,5	2,8									
Environ la moitié	15,5	2,1		12,7	3,5		22,1	3,4		22,0	6,2 *		19,4	3,7		19,1	4,2		18,9	3,7		13,5	1,0									
Peu (comprend aucun)	3,2	0,6		4,0	2,4		6,9	-0,3		4,2	-1,4		6,6	0,5		6,5	-0,1		5,5	0,2		5,0	0,9									
Note	3,2	-0,1		3,2	-0,1		2,9	-0,1		3,0	-0,1		3,0	-0,1		3,0	-0,1		3,0	-0,1		3,1	-0,1									
Probabilité qu'ils empêcheront la caserne de fermer																																
Très probable	46,5	0,5 **		45,4	-4,4		38,0	-4,3		38,1	-8,6		37,8	-8,8		36,8	-7,6		39,9	-5,9		40,8	-7,7									
Assez probable	32,5	1,0 *		33,3	1,3		31,9	2,3		37,1	7,5		36,0	5,2		41,8	10,1		35,5	4,7		38,0	6,5									
Peu probable	17,5	-0,1		16,3	1,9		23,9	4,6		19,1	2,3		21,5	4,5		16,8	-0,7		19,8	2,4		16,1	1,5									
Improbable	3,4	-1,4		5,0	1,2		6,2	-2,6		5,7	-1,2		4,7	-0,9		4,6	-1,8		4,8	-1,3		5,1	-0,4									
Note	3,2	0,0 **		3,2	-0,1		3,0	0,0		3,1	-0,1		3,1	-0,1		3,1	0,0		3,1	-0,1		3,1	-0,1									
En général, lorsque leurs voisins leur demandent de l'aide les résidents accepteraient																																
Toujours	42,6	-8,3		31,0	-14,3 **		30,1	-8,9		29,3	-11,1		34,7	-11,1		28,2	-4,5		33,9	-9,5		32,2	-6,1									
La plupart du temps	47,1	5,2		60,8	15,8 ***		55,0	6,3		57,4	8,0		55,0	8,9		57,4	3,6		54,4	7,4		55,0	3,5									
Parfois	8,8	4,0		7,7	0,2		12,4	3,2		11,4	3,1		8,1	2,2		11,4	0,5		9,7	2,4		10,9	3,0									
Rarement (comprend jamais et selon les circonstances)	1,6	-0,8		0,5	-1,7		2,4	-0,5		1,9	0,0		2,1	0,0		2,9	0,5		2,0	-0,3		1,9	-0,4									
Note	3,3	-0,1		3,2	-0,1		3,1	-0,1		3,1	-0,1		3,2	-0,1		3,1	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1									
Le répondant peut inciter ses voisins à aider à ramasser les déchets																																
Oui	93,9	-0,5		94,7	-1,5		91,7	0,4		95,3	1,5		95,3	1,9		96,6	2,8		94,7	1,1		96,5	1,5									
Non	6,1	0,5		5,3	1,5		8,3	-0,4		4,7	-1,5		4,7	-1,9		3,4	-2,8		5,3	-1,1		3,5	-1,5									
Le répondant peut inciter ses voisins à se réunir à une intersection																																
Oui	98,8	1,4		99,0	0,5		97,6	0,3		98,6	1,0		99,2	0,7		98,6	1,1		98,7	0,9		98,3	0,6									
Non	1,2	-1,4		1,0	-0,5		2,4	-0,3		1,4	-1,0		0,8	-0,7		1,4	-1,1		1,3	-0,9		1,7	-0,6									
Note de l'action communautaire	12,7	-0,2		12,8	-0,5 *		12,2	-0,2		12,2	-0,5 **		12,5	-0,5 **		12,2	-0,3		12,4	-0,4 *		12,6	-0,2									
Taille des échantillons	Phase 1 :			802	Phase 2 :			403	Phase 1 :			807	Phase 2 :			791	Phase 1 :			795	Phase 2 :			797	Phase 1 :			4 395	Phase 2 :			2 225
				629				292				568				602				615				601				3 307				1 436

(suite)

Tableau C.5 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance (suite)

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison				
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	
Confiance																			
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par quelqu'un qui habite à proximité	Très probable	75,1	-0,4	77,3	-0,8	70,3	2,8	68,4	-5,8	73,8	-5,5	69,2	-1,4	72,5	-2,5	74,8	-2,0		
	Plus ou moins probable	20,8	1,1	17,7	-1,0	22,2	-3,6 **	28,2	7,8	22,2	4,2	26,9	3,2	23,0	2,5	22,5	3,5		
	Improbable	4,1	-0,7	5,1	1,8 *	7,4	0,8	3,4	-1,9	4,0	1,3 **	3,9	-1,8	4,5	0,0	2,7	-1,5		
	Note	2,7	0,0	2,7	0,0	2,6	0,0	2,7	0,0	2,7	-0,1 *	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	0,0		
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un commis d'épicerie où le répondant fait ses emplettes	Très probable	79,4	4,2	74,4	2,9	72,9	4,1	81,5	4,3	76,4	-0,5	77,0	1,2	77,1	2,1	79,8	2,2		
	Plus ou moins probable	18,2	-2,5	23,2	-1,7	22,4	-1,6	17,3	-1,8	22,0	1,1	21,1	0,6	20,7	-0,6	18,1	-1,2		
	Improbable	2,4	-1,8	2,5	-1,2	4,7	-2,5	1,2	-2,5	1,6	-0,6	1,9	-1,8	2,2	-1,5	2,1	-0,9		
	Note	2,8	0,1	2,7	0,0	2,7	0,1	2,8	0,1	2,7	0,0	2,8	0,0	2,7	0,0	2,8	0,0		
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un agent de police	Très probable	88,4	1,1	89,9	1,0	88,6	1,3	89,5	3,1	88,7	2,9	85,0	-2,0	88,3	1,5	90,0	0,9		
	Plus ou moins probable	9,6	0,0	6,4	-1,3	9,3	-1,1	8,9	-2,8	10,5	-1,7	13,1	2,2	10,0	-0,8	9,0	0,0		
	Improbable	2,1	-1,1	3,7	0,2	2,1	-0,2	1,6	-0,4	0,8	-1,2	1,9	-0,2	1,7	-0,7	1,0	-0,9		
	Note	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,8	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0		
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un étranger	Très probable	23,5	-0,6	20,5	-3,6	23,0	1,1	17,0	-2,3	21,2	-3,4	19,9	2,8	21,2	-1,3	20,7	-1,0		
	Plus ou moins probable	56,5	6,4	61,6	8,0	48,9	3,0	55,8	4,7	59,2	8,1	55,3	1,9	56,4	5,8	56,5	3,0		
	Improbable	20,0	-5,8	17,9	-4,4	28,1	-4,2	27,2	-2,4	19,6	-4,7	24,8	-4,7	22,4	-4,5	22,8	-2,0		
	Note	3,3	-0,1	3,2	-0,1	3,1	-0,1	3,1	-0,1	3,2	-0,1	3,1	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1		
<i>Note de la confiance communautaire</i>		2,0	0,1	2,0	0,0	1,9	0,1	1,9	0,0	2,0	0,0	2,0	0,1	2,0	0,0	2,0	0,0		
Taille des échantillons		Phase 1 :		802		403		807		791		795		797		4 395		2 225	
		Phase 2 :		629		292		568		602		615		601		3 307		1 436	

Tableau C.6 : Attachement à la collectivité, migration

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison	
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff
Durée de résidence																							
Nombre d'années passées à l'adresse actuelle																							
Moins d'une	1,5	-4,6		0,8	-2,9 ***		1,5	-3,8 **		0,6	-3,8 **		1,3	-3,8 **		1,9	-3,4 **		1,4	-3,9 ***		0,7	-6,4
1-4	20,5	6,3 **		17,5	0,0		18,7	2,4		17,0	2,5		21,2	6,6 **		16,5	0,6		19,3	4,2		24,7	1,2
5-10	14,9	0,8		17,2	1,4		17,3	0,2 *		21,0	0,2 *		15,2	1,6		20,6	0,3		17,0	0,9 **		19,6	4,1
11 ou plus	63,0	-2,5		64,5	1,5		62,5	1,2		61,3	1,1		62,2	-4,4 **		61,1	2,6		62,3	-1,3		55,0	1,1
Toute la vie	6,3	-1,4		8,3	-0,4		6,7	-1,0		8,5	0,9		8,6	-0,7		6,8	-0,3		7,6	-0,6		5,4	-1,4
Moyenne	21,3	1,4		22,1	3,1		21,8	1,4		21,2	1,3		22,5	1,5		22,2	3,0		22,0	1,7		19,0	1,8
Nombre d'années passées dans la collectivité																							
Moins d'une	0,5	-0,4 ***		1,3	0,4 ***		0,5	-0,7 ***		0,9	-0,2 ***		1,6	0,2 ***		0,7	-0,6 ***		1,0	-0,2 ***		0,3	-2,7
1-4	3,7	0,4 **		7,5	0,8		4,9	-0,1		4,1	0,7 **		4,3	2,3 ***		6,7	1,5 **		4,8	1,2 ***		9,6	-2,5
5-10	6,4	1,0		12,6	6,0		10,4	2,1		10,2	-0,1 *		4,4	-0,1 **		7,0	-0,3 **		7,2	0,8 **		12,5	3,3
11 ou plus	89,4	-1,0		78,6	-7,2 ***		84,2	-1,3		84,8	-0,3		89,6	-2,4 **		85,5	-0,7		87,0	-1,8 **		77,7	1,9
Toute la vie	38,7	-0,5		24,0	-5,7		31,1	-1,2		38,5	2,4		41,2	-1,2		31,8	-0,8		36,6	-0,8		21,6	-1,3
Moyenne	47,8	10,0 **		35,0	4,5		41,7	6,7		46,6	10,6 **		49,6	10,8 **		43,8	8,4		46,1	9,3 **		34,9	6,8
Nombre d'années passées au Cap-Breton/partie continentale																							
Moins d'une	0,0	-0,2		0,0	-0,3		0,0	-0,5		0,0	-0,4		0,0	-0,3		0,0	-0,8		0,0	-0,4		0,0	-0,2
1-4	1,2	0,2		0,4	-0,1		1,2	-0,6		0,6	0,5		0,7	0,3		1,2	0,5		0,9	0,2		1,2	-0,2
5-10	1,3	0,2		4,2	2,6		1,4	0,4		1,2	-1,2 **		1,8	0,9		1,1	-0,9		1,6	0,3		1,8	0,4
11 ou plus	97,4	-0,3		95,4	-2,3		97,5	0,8		98,2	1,1		97,5	-0,9		97,7	1,2		97,5	-0,1		97,0	0,0
Toute la vie	50,3	-3,0 **		53,5	-5,9 **		55,5	0,4		59,5	5,5		54,6	-2,3 *		52,7	4,8		54,1	-0,4		53,0	3,7
Moyenne	42,8	0,1		42,2	-0,4		44,6	0,6		43,7	0,0		43,9	-0,6		44,2	1,1		43,7	0,0		42,1	0,3
Liens avec la collectivité																							
Parents (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	82,1	-1,0		68,3	2,7		68,3	1,2		79,9	2,8		83,1	2,2		73,7	0,6		78,3	1,3		67,4	1,6
Amis (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	88,0	-0,9		76,5	2,5		82,4	5,0		83,3	-0,6		90,0	-0,1		86,5	-0,7		86,4	0,4		80,4	1,0
Mère née au Cap-Breton/partie continentale	83,4	1,1		86,3	3,3		71,8	0,7		79,3	0,8		82,1	-0,1		66,7	1,5		78,7	0,8		78,8	0,2
Père né au Cap-Breton/partie continentale	79,5	2,1		81,2	-0,5		67,6	1,0		78,2	1,4		82,0	-0,4		69,1	2,3		77,2	0,9		77,8	0,0
Deux parents nés au Cap-Breton/partie continentale	74,4	1,8		74,0	-1,0		59,8	-0,6		71,1	1,0		74,2	-1,2		56,9	1,3		69,4	0,2		69,2	-0,5
Né(e) au Cap-Breton/partie continentale	90,6	0,3		91,3	1,8		89,2	1,8		89,1	0,1		90,5	-1,3		86,3	3,4 **		89,6	0,4		85,4	-0,5
Probabilité d'un déménagement hors du Cap-Breton/N.-É. au cours des deux prochaines années	18,0	-1,6		19,0	-0,7		17,1	-1,8		16,7	-2,7		15,5	-2,2		16,8	-0,4		16,8	-1,8		16,4	-0,6
Raison du déménagement possible																							
Pour trouver ou accepter un emploi, etc.	66,3	-0,3		64,5	-10,1		71,6	6,3		55,5	-9,8		57,9	-15,6 **		66,4	-5,6		63,0	-6,8		79,9	2,2
Pour rejoindre des membres de ma famille	7,7	-2,9		8,8	2,5		4,9	-8,2 **		9,9	3,7		6,2	2,5		6,4	-2,3		7,0	-0,6		2,5	-0,4
Pour aller à l'école, à l'université, suivre une formation	13,5	2,7		16,2	12,3		5,1	-6,1		21,9	6,7		14,2	-1,3		14,9	7,2		14,0	1,9		11,2	-0,8
Aucune possibilité d'emploi ici	2,4	-2,5		1,7	-3,5		3,6	0,5		3,9	-1,6		4,7	2,6		1,2	-7,2 *		3,3	-1,0		1,4	-1,5
Santé, retraite, vieillesse	1,2	0,5 *		0,0	-1,3		3,2	3,2		2,9	2,3		1,1	1,1		1,8	-0,1		1,7	1,1 **		0,0	-0,3
Pollution, problèmes environnementaux	0,6	0,6		2,0	1,0		0,0	-2,0 *		0,0	-0,7		0,0	-1,0		0,0	0,0		0,3	-0,5		0,0	0,0
Autre, non classifié ailleurs	6,6	1,3		6,8	1,7		11,0	6,6		5,3	-0,4		15,8	12,5 *		7,9	7,5		10,2	6,2		4,9	1,8
Taille des échantillons		Phase 1 :		802		403		807		791		795		797		4 395		2 225					
Phase 2 :				629		292		568		602		615		601		3 307		1 436					

Tableau C.7 : Satisfaction à l'égard de la collectivité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff
Satisfait de vivre dans sa collectivité																						
Très satisfait	52,6	-0,4		67,5	-1,1		59,1	7,1 ***		51,5	-2,8		57,5	-0,5		59,1	-1,8		56,9	0,0 **	61,1	-5,0
Assez satisfait	36,8	-0,8		27,8	-0,1		31,9	-1,6		40,1	2,2		34,8	0,3		33,7	0,0		34,8	0,0	34,2	3,5
Plus ou moins satisfait	8,3	1,8		3,5	2,2		6,5	-1,3		6,9	1,5		5,1	0,1		4,5	0,7		6,0	0,6	2,8	0,4
Insatisfait	2,3	-0,6		1,2	-1,0		2,6	-4,3 ***		1,5	-0,9		2,6	0,2		2,6	1,1		2,3	-0,6	1,9	1,0
Note	3,4	0,0		3,6	0,0		3,5	0,2 ***		3,4	0,0		3,5	0,0		3,5	0,0		3,5	0,0 **	3,5	-0,1
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403			807			791			795			797			4 395		2 225	
	Phase 2 :	629		292			568			602			615			601			3 307		1 436	

Tableau C.8 : Santé et limitations d'activité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff
Santé générale déclarée par le répondant																						
Excellent	19,6	-1,4		22,1	1,5		19,4	1,0		17,1	-1,2		20,3	-0,3		19,3	-1,6		19,6	-0,5	21,1	1,0
Très bonne	40,3	3,8		44,4	1,6		40,0	-1,4		42,9	1,1		44,6	3,4		39,3	-2,0		42,2	1,7	42,0	0,4
Bonne	21,9	-2,3		16,8	-4,0		23,2	2,4		22,3	2,8		20,5	0,7		25,6	4,8		21,9	0,9	20,7	0,1
Passable	11,3	-1,1		15,2	4,0		11,8	-2,5		9,9	-4,2 *		11,1	-1,0		10,9	-0,3		11,3	-1,2	12,2	-0,1
Mauvaise	6,8	1,0 *		1,5	-3,2		5,6	0,5		7,9	1,5 *		3,3	-2,8		4,9	-1,0		5,0	-0,8	4,0	-1,3
Indice	3,5	0,0		3,7	0,1		3,6	0,0		3,5	0,0		3,7	0,1		3,6	0,0		3,6	0,0	3,6	0,1
À quelle fréquence le répondant se sent bousculé																						
Une fois par jour	32,7	1,3		34,7	-0,9		30,7	-2,3		40,3	5,3 *		30,8	-1,8		32,9	-0,8		32,8	-0,2	33,5	-0,8
Quelques fois par semaine	26,0	-0,9 *		30,2	5,0		26,5	-0,1		24,9	-0,5		28,6	2,3		28,9	1,5		27,5	1,1	30,5	4,2
Une fois par semaine	18,8	3,5		15,9	5,7 *		13,8	2,7		14,2	0,7		17,3	3,0		15,1	3,1		16,4	2,9 *	13,8	-0,1
Une fois par mois	7,7	0,1		4,0	-4,9 **		9,1	1,1		7,2	-0,1		8,7	2,2		8,1	-0,7		8,0	0,5	9,2	1,3
Moins d'une fois par mois	2,9	-1,3		5,5	2,5		5,0	2,5 **		1,8	-0,8		3,9	0,2		1,7	-1,3		3,4	0,0	2,7	-0,8
Jamais	11,9	-2,8		9,6	-7,4		14,9	-3,8		11,6	-4,6		10,6	-5,9		13,4	-1,8		11,9	-4,3	10,4	-3,7
Indice	4,4	0,1		4,6	0,3		4,2	0,0		4,6	0,3		4,4	0,1		4,4	0,1		4,4	0,1	4,5	0,1
Limitation d'activité causée par une incapacité ou un problème de santé chronique																						
Parmi ceux ayant une incapacité ou un problème de santé, pourcentage de limitation	20,7	-0,3		13,4	-2,4		17,5	1,9		17,2	-0,5		16,5	-0,8		15,3	0,3		17,2	-0,2	15,1	0,3
Beaucoup	50,4	4,5 *		19,8	-32,1 *		40,1	-13,1		49,3	-2,2		43,4	-9,5		46,6	-6,9		44,6	-6,5	37,0	-11,4
Plus ou moins	36,5	2,8		45,4	19,4		38,3	11,4		30,2	-1,0		42,3	9,3		25,5	1,7		36,9	6,3	45,3	11,0
Un peu	13,1	-7,4		34,7	12,7		21,5	1,7		20,5	3,2		14,4	0,2		27,9	5,2		18,5	0,3	17,7	0,4
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403			807			791			795			797			4395		2225	
	Phase 2 :	629		292			568			602			615			601			3307		1436	

Tableau C.9 : Emploi et revenu

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison	
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff
Situation actuelle																							
Occupant un emploi rémunéré	42,7	4,9		49,7	5,4		48,8	5,2		45,9	9,9		46,3	7,0		46,5	4,1		46,1	6,2		51,1	5,7
Travailleur autonome	3,3	-0,6		3,5	0,3		2,2	-0,2		4,2	0,2		2,9	-0,6		5,8	1,5		3,5	-0,1		6,0	0,0
Occupant un emploi rémunéré ou travailleur autonome à temps partiel	46,0	4,2		53,2	5,7		51,0	5,0		50,1	10,1		49,2	6,4		52,3	5,6		49,6	6,1		57,1	5,7
à temps plein	7,4	-0,1		6,9	-2,0		7,4	-1,0		9,0	2,7 *		5,6	-1,7		6,9	-1,6		6,9	-0,7		5,4	-0,4
à temps plein	37,6	5,2		45,2	7,8		42,7	6,5		40,5	8,3		42,1	7,9		43,7	7,4		41,5	7,1		50,1	6,2
Heures de travail en moyenne	37,9	0,8		38,2	1,5		37,2	1,1		39,2	0,0		38,4	0,2		39,6	0,9		38,4	0,6		41,0	-0,1
Emploi rémunéré (actuel ou au cours des deux dernières années)	56,8	3,8		70,0	8,9 *		59,6	2,3		59,6	4,6		60,9	6,6		59,6	0,8		60,1	4,6		65,9	2,7
Emploi antérieur	90,3	-1,0		96,6	1,9		94,0	-1,6		93,7	0,9		93,3	0,8		93,5	0,9		93,1	0,2		95,2	-0,9
Nombre d'années chez l'employeur actuel ou principal	5,0	-2,7 **		7,0	-0,6		5,4	-2,7 **		5,8	-2,5 *		6,6	-1,7		10,3	0,1		6,5	-1,9 *		8,5	-0,2
Salaire horaire moyen (actuellement employé)	14,5	0,9		14,1	1,6		12,6	0,3		13,2	0,8		13,6	1,5		13,0	0,3		13,5	1,0		13,5	0,7
Revenu personnel																							
Moins de 10 000 \$	22,7	-3,4		17,8	-2,4		24,3	-6,6		19,6	-8,4		19,3	-9,5		21,4	-2,7		20,9	-6,4		18,6	-7,8
de 10 000 \$ à 19 999 \$	29,1	1,7		27,4	-1,4		31,1	3,9		26,9	-1,5		28,4	2,9		25,6	-1,3		28,3	1,4		25,8	-0,5
de 20 000 \$ à 29 999 \$	21,1	1,2		22,8	5,0		22,1	1,4		26,5	8,3		18,6	0,0		16,2	0,4		20,4	1,8		20,7	3,2
de 30 000 \$ à 39 000 \$	10,4	-0,5		12,3	-1,7		10,3	-0,8		11,7	1,0		15,3	1,6		12,2	-1,4		12,6	0,2		12,7	2,1
de 40 000 \$ à 59 000 \$	13,1	0,2		13,8	-0,6		10,3	2,6		10,8	0,4		10,1	0,3		18,5	4,3		12,2	1,2		14,7	1,5
60 000 \$ ou plus	3,7	0,8		5,9	1,1		1,9	-0,6 *		4,5	0,2		8,3	4,8 **		6,1	0,6		5,6	1,9		7,5	1,5
Moyenne	22,7	0,8		25,3	1,2		21,0	1,0		23,9	1,8		25,5	3,4 *		26,8	2,1		24,3	2,0		26,9	0,5
Revenu du ménage																							
Moins de 10 000 \$	6,9	-1,8		2,6	-3,8		8,8	-1,5		6,6	-1,8		5,5	-3,5		6,8	-1,0		6,3	-2,3		5,1	-2,1
de 10 000 \$ à 19 999 \$	16,4	-3,3		16,7	-3,9		19,2	-0,3		15,3	-3,8		15,7	-3,0		15,4	-5,6		16,3	-3,2		15,0	-2,3
de 20 000 \$ à 29 999 \$	15,9	-1,3		17,0	3,4		18,8	-1,8		16,6	-6,1		16,8	-0,1		16,8	2,4		16,9	-0,7		14,7	-1,9
de 30 000 à 39 000 \$	15,9	0,7		15,8	0,3		15,9	-0,3		16,4	3,6 **		13,8	-2,0		11,3	-3,3		14,6	-0,6		14,2	-2,1
de 40 000 \$ à 59 000 \$	22,7	5,3		18,4	-3,4		18,2	-3,1		21,8	3,8		22,8	3,2		22,3	0,5		21,7	2,1		22,5	0,5
60 000 ou plus	22,2	0,3 **		29,5	7,4		19,1	7,0		23,3	4,3		25,4	5,4		27,5	7,1		24,2	4,8		28,4	7,8
Moyenne	42,1	3,0		46,0	3,0		37,6	3,7		42,9	4,1		46,5	7,7 *		45,6	4,5		43,8	5,1		47,6	4,0
Revenu touché au cours des 12 derniers mois																							
d'une pension de l'État (RPC/SV/SRG, pour ceux qui y sont admissibles)	82,3	2,1		74,1	-8,4 *		83,0	5,8		79,2	-2,8		76,2	-6,1 **		80,6	1,7		79,2	-1,5		78,0	2,8
d'un régime de pension lié au travail (pour ceux qui y sont admissibles)	16,5	-0,2		15,2	-2,0		15,5	0,9		13,8	-2,2 *		15,9	-1,5		15,4	3,1		15,6	-0,4		12,2	0,8
de l'assurance-emploi	17,6	2,0		25,1	9,3 **		15,8	-1,3		22,4	2,9		17,1	0,5		14,7	-0,8		17,8	1,2		19,1	0,1
de l'aide sociale	8,3	0,4		5,6	-0,2		12,1	2,7 *		6,3	-1,9		7,6	-0,4		6,9	-2,2		8,0	-0,2		5,8	-0,3
Incidence des faibles revenus des ménages																							
Revenu du ménage inférieur au SFR																							
Sous les 50 % du SFR	12,4	-0,9		11,2	-0,9		14,2	0,0		11,6	0,4		9,9	-4,4		10,3	-1,6		11,3	-1,9		8,4	-1,3
Entre 50 % et 75 % du SFR	9,5	-2,4		10,8	-0,5		12,6	1,5		12,2	0,7		9,2	-1,4		12,0	-0,4		10,6	-0,8		11,6	0,7
Entre 75 % et 100 % du SFR	15,8	2,2 *		15,3	1,3		16,7	-3,2		12,8	-5,2		14,4	0,2		14,0	0,2		14,8	-0,4		11,8	-2,4
Revenu du ménage supérieur au SFR																							
Entre 100 % et 150 % du SFR	25,6	4,3		19,0	1,7		25,3	3,8		26,6	7,3		22,4	4,0		22,9	5,4		23,8	4,5		24,6	5,4
Entre 150 % et 175 % du SFR	9,0	1,2		9,2	0,2		9,2	-0,6		9,9	0,3		7,4	-4,1		7,2	-1,8		8,3	-1,4		8,7	-1,6
Entre 175 % et 200 % du SFR	4,5	-1,9		7,8	0,7		5,9	-1,4		4,8	-2,2		7,4	0,8		5,3	-2,0		6,0	-0,8		7,1	0,2
200 % du SFR et plus	23,1	-2,6		26,7	-2,6		16,1	-0,1		22,1	-1,3		29,3	4,9 **		28,3	0,0		25,2	0,9		27,9	-1,1
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		795		797		4 395		2225							
	Phase 2 :	629		292		568		602		615		601		3 307		1436							

Tableau C.10 : Données démographiques

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison	
	W1	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D		
Sexe																							
Homme	46,7	46,7	0,0	46,6	0,0	45,8	0,0	45,3	0,0	46,0	0,0	45,5	0,0	46,0	0,0	45,9	0,0	45,9	-0,2				
Femme	53,3	53,3	0,0	53,4	0,0	54,2	0,0	54,7	0,0	54,0	0,0	54,5	0,0	54,0	0,0	54,1	0,0	54,1	0,2				
Habitant avec un conjoint	59,3	62,6	3,4	68,4	5,5	61,6	7,3	63,0	1,2	66,6	6,2	65,3	2,6	64,6	4,6	65,8	3,6						
Âge moyen	47,8	47,8	-0,1	46,9	0,1	48,8	0,7	48,1	0,0	48,4	0,1	50,1	0,7	48,5	0,2	48,5	0,6						
Groupes d'âge																							
18-24	11,4	11,5	0,0	11,1	0,0	11,0	0,0	10,5	0,0	11,1	0,0	10,2	0,0	11,0	0,0	11,4	-0,3						
25-29	6,5	7,3	0,8	6,9	2,2	4,0	-1,9	5,1	-0,3	3,9	-1,7	5,3	0,7	5,1	-0,5	5,1	-1,9						
30-44	27,0	26,2	-0,8	27,9	-2,2	30,2	1,9	30,0	0,3	28,0	1,7	26,0	-0,7	27,9	0,5	28,6	2,0						
45-54	20,9	20,9	0,0	22,6	0,0	19,6	0,0	18,2	-0,1	19,9	0,0	19,3	0,0	19,9	0,0	19,7	0,1						
55 ans et plus	34,2	34,2	0,0	31,5	0,0	35,2	0,0	36,1	0,0	37,2	0,0	39,2	0,0	36,1	0,0	35,2	0,1						
Scolarité																							
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	65,4	71,7	6,4	70,5	2,9	70,6	5,4	71,2	7,0	69,8	6,3	70,2	2,0	70,6	5,5	73,0	5,9						
Certificat d'apprentissage	2,4	3,2	0,8	5,0	0,5	4,0	2,0	3,4	0,8	6,8	3,9 *	4,0	2,3	4,8	2,2	3,1	1,1						
Certificat de compétence ou de formation professionnelle	18,6	21,3	2,7	34,2	11,9	23,1	3,9	20,2	4,7	24,8	6,6	23,0	8,3	23,6	5,8	25,1	5,3						
Diplôme universitaire (autre qu'un degré)	5,4	7,7	2,3	9,6	1,8	7,1	2,5	7,0	0,1	8,8	3,4	5,8	0,0	7,7	2,1	7,2	1,4						
Certaines études de premier cycle, mais sans degré	4,7	9,8	5,1 *	5,7	1,1	7,4	2,5	7,3	2,2	8,8	3,0	5,7	1,5	8,0	2,9	7,7	1,4						
Baccalauréat	7,7	14,7	7,0	10,1	0,1 *	11,0	4,0	12,1	3,2	9,0	0,3 *	16,2	6,5	11,8	3,3	13,7	4,8						
Certaines études de deuxième cycle	0,8	1,4	0,6	1,9	0,7	0,4	-0,4 *	2,4	0,9	0,7	0,1	1,6	1,2	1,2	0,4	1,0	0,4						
Diplôme d'études supérieures	2,5	3,3	0,9	4,2	1,1	1,8	0,4	3,3	1,0	2,5	0,0	2,4	0,4	2,8	0,5	3,7	0,9						
Confession religieuse																							
Catholique	82,7	83,7	1,0	73,0	-6,2	68,8	1,6	59,5	0,6	61,3	1,3	49,5	-2,4	65,6	0,2	49,1	-0,3						
Anglican	4,3	4,8	0,6	4,4	-1,2	7,8	-2,8 *	13,1	-0,5	9,6	-1,5	18,3	-0,1	9,7	-0,9	8,4	0,0						
Protestant	2,6	0,7	-1,9	0,2	-1,0	4,9	-0,1	2,6	-0,2	2,3	-1,7	1,5	-0,7	2,1	-1,2	1,3	-0,8						
Église Unie	4,8	5,3	0,6	8,0	-0,8	6,7	0,2	9,1	-1,3	14,5	0,5	13,7	-0,1	10,4	0,1	14,7	-0,1						
Autres (y compris aucune)	5,6	5,4	-0,2	14,4	9,2	11,8	1,2	15,6	1,4	12,3	1,4	17,0	3,2	12,1	1,8	26,4	1,3						
Nombre de personnes dans le ménage																							
Une	14,4	11,8	-2,6	13,6	2,0	12,6	-2,9	11,6	-1,8	14,0	-0,7	12,8	-1,3	12,9	-1,4	15,0	-2,2						
Deux	31,0	28,3	-2,7	25,8	-4,8	28,1	-4,2	28,1	-2,8	29,4	-2,0	31,2	-2,2	28,9	-2,7	31,5	-2,1						
Trois	21,7	22,3	0,6	21,4	0,2	23,3	-1,1	24,0	0,5	23,0	0,8	25,5	2,8	23,3	0,7	22,2	2,1						
Quatre	22,3	21,9	-0,4	20,1	0,9	22,4	4,7	21,0	0,9	20,8	2,8	17,2	0,8	20,7	1,8	18,2	0,1						
Cinq ou plus	10,5	15,7	5,2	19,1	1,7	13,6	3,4	15,3	3,1	12,9	-1,0	13,3	-0,1	14,3	1,6	13,1	2,1						
Nombre d'adultes dans le ménage																							
Un	17,8	16,0	-1,8	16,5	0,8	15,7	-4,1 *	14,7	-0,5	16,6	-1,2	15,1	-2,0	15,9	-1,6	19,6	0,3						
Deux	49,5	46,4	-3,1	47,7	-4,0	44,9	-5,2	47,8	-5,8	50,0	-0,2	49,0	-2,3	48,1	-2,7	52,4	-2,8						
Trois	21,1	21,4	0,4	21,2	1,6	24,8	2,6	20,9	-0,5	18,6	-1,7	23,9	3,6	21,2	0,4	18,5	2,0						
Quatre ou plus	11,6	16,1	4,5	14,6	1,6	14,7	6,8 **	16,5	6,9 *	14,8	3,1	12,0	0,7	14,8	3,9	9,4	0,5						
Nombre d'enfants dans le ménage																							
Aucun	64,8	61,9	-2,9	61,9	-0,3	66,1	-0,8	62,8	0,7	66,2	2,0	69,4	1,1	65,1	0,2	65,0	-0,8						
Un	16,9	16,7	-0,2	14,8	-2,7	16,9	1,1	18,6	0,1	16,4	-2,9	12,8	-1,9	16,2	-1,3	14,1	-3,2						
Deux	13,4	16,8	3,4	14,5	0,7	13,8	0,5	14,0	-1,1	10,3	-0,9	13,4	1,4	13,2	0,5	14,7	2,7						
Trois ou plus	4,9	4,6	-0,3	8,8	2,3	3,2	-0,8	4,6	0,3	7,1	1,8	4,4	-0,6	5,5	0,5	6,2	1,3						
Âge du benjamin	9,8	9,7	-0,1	8,3	0,1	9,4	0,5 *	8,6	-0,4	8,0	-1,1	9,2	0,5 *	8,8	-0,3	7,9	-0,9						
Taille des échantillons	Phase 1 :	802	802		403		807		791		795		797		4 395		2 225						
	Phase 3 :	513	513		246		479		503		500		495		2 736		1 160						

Tableau C.11 : Capital social : Taille du réseau

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison				
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D				
Taille du réseau (en fonction des mesures des liens solides)																									
Nombre total de parents et(ou) d'amis avec qui le répondant s'entretient régulièrement																									
Aucun	0,2	0,2		0,4	-0,1		0,3	-0,2		0,2	-0,1		0,0	-0,2		0,5	0,3		0,2	0,0		0,2	-0,2		
1-5	7,6	-1,8		7,5	-0,8		11,2	0,6		7,1	-3,0		11,9	1,7		10,1	-1,9		9,8	-0,4		7,8	-1,0		
6-9	23,5	1,5		18,3	-1,4		22,6	1,6		21,6	1,8		22,7	3,5		24,4	6,9		22,7	2,8		22,6	3,0		
10 ou plus	68,7	0,2		73,8	2,3		65,8	-2,0		71,1	1,4		65,5	-5,0		65,0	-5,4		67,3	-2,4		69,3	-1,8		
Moyenne	17,6	-1,3		19,9	-1,6		18,9	-0,6		18,5	-1,0		16,8	-2,3		16,3	-1,8		17,6	-1,6		17,6	-1,3		
Proches avec qui le répondant s'entretient régulièrement																									
s'entretiennent régulièrement																									
Aucun	2,2	0,9 **		1,0	-2,1		1,2	-0,5		0,6	-1,7		2,2	0,8 **		1,2	-0,7		1,6	-0,1 *		1,0	-1,6		
1-5	39,5	1,1		31,1	1,1		41,6	1,1		38,3	3,3		35,2	-1,8		43,4	4,8		38,2	0,9		39,7	3,8		
6-9	20,6	-2,6		27,0	5,8		20,3	-2,5		21,0	-0,1		25,8	2,8		19,8	-1,4		22,7	0,2		23,5	0,5		
10 ou plus	37,7	0,6		40,9	-4,8		37,0	1,9		40,1	-1,4		36,8	-1,7		35,6	-2,7		37,5	-1,1		35,8	-2,7		
Moyenne	9,4	-0,1		10,9	-0,3		9,1	-0,1		10,5	0,4		9,1	-0,3		8,5	-0,8		9,4	-0,2		9,2	-0,2		
Amis intimes avec qui le répondant s'entretient régulièrement																									
s'entretiennent régulièrement																									
Aucun	2,4	-0,6		3,3	0,5		2,5	-0,7		3,1	-0,2		3,7	0,3		3,6	0,2		3,1	-0,1		2,4	-0,4		
1-5	47,0	3,4		46,3	3,7		51,0	7,1		48,5	2,9		55,2	13,2 **		49,7	4,2		50,9	7,3		46,6	4,4		
6-9	19,1	0,5		17,6	-2,9		15,9	-2,5		21,2	3,6		17,6	-3,8		22,6	2,9		18,8	-0,9		18,1	-1,8		
10 ou plus	31,5	-3,2		32,7	-1,3		30,6	-3,9		27,2	-6,4		23,5	-9,6 *		24,2	-7,3		27,2	-6,3		32,9	-2,2		
Moyenne	8,3	-1,1		9,0	-1,4		9,7	-0,7		8,1	-1,5		7,7	-2,0		7,8	-1,2		8,2	-1,4		8,6	-1,1		
Taille des échantillons		Phase 1 :	802			Phase 1 :	403			Phase 1 :	807			Phase 1 :	791			Phase 1 :	795			Phase 1 :	797		
		Phase 3 :	513			Phase 3 :	246			Phase 3 :	479			Phase 3 :	503			Phase 3 :	500			Phase 3 :	495		
																							4 395		
																							2 225		
																							2 736		
																							1 160		

(suite)

Tableau C.11 : Capital social : Taille du réseau (suite)

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D
Taille du réseau (en fonction des liens aux ressources)																
Nombre total de liens au capital social d'attachement et d'accointances																
Aucun	0,6	0,1	0,0	-0,3	0,2	-0,6	0,3	-0,1	0,6	0,4	0,7	-0,1	0,5	0,1	0,3	0,0
1-5	1,9	-1,2	1,1	-0,7	3,3	0,3 *	2,2	-1,3	2,7	-0,9	3,2	-1,4	2,5	-0,9	1,7	-2,0
6-9	7,7	-0,5	12,5	4,9 **	8,0	-2,3	6,8	-3,7	9,9	3,9 ***	8,4	1,1 *	8,8	0,9 **	5,4	-2,7
10 ou plus	89,7	1,5	86,4	-4,0 **	88,5	2,6	90,7	5,1	86,9	-3,4 ***	87,8	0,5 *	88,2	-0,1 ***	92,6	4,7
Moyenne	25,0	-3,7	27,1	-2,9	25,3	-0,9 *	25,3	-2,6	25,6	-1,5 *	25,6	-2,0	25,5	-2,2	25,5	-4,7
Contacts liés au capital social d'attachement																
Nombre de personnes qui préteraient la main à un projet																
Aucune	2,4	-0,9	2,0	-0,8	3,9	-0,9	1,6	-4,2 **	2,4	-2,2	3,9	-2,2	2,7	-1,9	3,3	-0,6
1-5	47,5	-0,9	48,3	-0,2	51,0	-2,0	52,1	2,9	49,8	6,1	51,3	4,2	49,9	2,6	45,8	-0,5
6-9	19,8	3,4	12,6	-5,0 *	16,7	0,5	19,5	5,3	17,9	-1,8	23,1	5,1	18,7	1,2	20,1	2,2
10 ou plus	30,3	-1,6	37,1	6,0	28,4	2,4	26,9	-4,1	29,9	-2,1	21,7	-7,1	28,7	-1,8	30,8	-1,1
Moyenne	7,6	-1,9	8,8	-1,4	7,7	-0,1	7,7	-0,7	8,0	-0,8	7,2	-0,8	7,8	-1,0	7,9	-1,6
Nombre de personnes qui aideraient en cas de maladie																
Aucune	1,3	-1,5	0,9	-0,6	2,9	0,9	1,9	-0,5	1,9	0,3	2,3	-1,6	1,9	-0,4	1,2	-0,8
1-5	58,3	3,3	58,2	0,6	64,7	2,1	62,2	5,7	61,4	5,9	61,2	2,4	61,1	4,0	57,6	1,9
6-9	17,8	0,6	12,5	-5,9 **	14,8	0,7	17,0	2,4	15,7	-1,8	20,7	4,7	16,7	0,2	18,3	2,7
10 ou plus	22,6	-2,5	28,3	5,9 *	17,7	-3,7	18,9	-7,5	21,0	-4,4	15,8	-5,4	20,4	-3,8	22,9	-3,8
Moyenne	6,6	-1,1	7,1	-0,8	5,9	-0,6	6,3	-1,0	6,0	-1,3	5,9	-1,2	6,2	-1,1	6,7	-1,1
Nombre de personnes à qui parler en cas de déprime																
Aucune	2,7	1,3 **	0,9	-0,9	1,5	-0,7	1,5	-1,3	2,6	-0,2	1,7	-1,1	2,1	-0,3	0,9	-0,8
1-5	56,0	6,1	56,8	9,2	57,9	7,2	49,8	2,2	55,6	10,5 *	47,6	-2,1	54,3	6,3	51,3	3,0
6-9	15,8	1,6	11,2	-4,1	15,4	1,5	19,2	2,0	17,4	1,5	22,4	4,9	17,4	1,7	17,2	-0,3
10 ou plus	25,5	-9,0 *	31,1	-4,3	25,2	-7,9	29,5	-2,9	24,4	-11,8 **	28,4	-1,7	26,3	-7,8 *	30,6	-1,9
Moyenne	7,0	-1,5	8,0	-3,9	7,5	-1,2	8,1	-0,9	8,0	-1,4	8,2	-0,7	7,8	-1,4	7,9	-1,8
Contacts liés au capital social d'accointances																
Nombre de personnes qui préteraient 500 \$																
Aucune	7,7	-3,4	4,6	-4,7	10,0	-3,7	7,9	-4,7	7,8	-1,2	10,2	-3,7	8,3	-2,9	7,6	-4,2
1-5	69,5	1,9	69,2	1,7	71,1	1,9	72,3	7,3	75,0	6,8	69,6	3,9	71,9	4,5	72,7	7,3
6-9	11,6	2,2	8,2	-1,9	7,9	1,6	11,1	1,1	8,2	-1,1	9,7	-0,8	9,4	0,2	9,9	0,5
10 ou plus	11,1	-0,7	18,0	4,9 *	11,0	0,1	8,7	-3,7	9,0	-4,5	10,5	0,6 *	10,4	-1,8	9,9	-3,5
Moyenne	4,3	-0,2	4,7	-0,2	4,3	0,2 *	4,3	-0,4	4,2	-0,4	4,6	0,2 *	4,3	-0,2 *	4,2	-0,9
Connait personnellement un avocat sans aucun lien de parenté																
Oui	36,7	6,5	34,4	4,4	47,0	10,6	44,7	7,7	40,2	6,2	41,9	5,4	40,8	6,9	42,2	5,9
Non	63,3	-6,5	65,6	-4,4	53,0	-10,6	55,3	-7,7	59,8	-6,2	58,1	-5,4	59,2	-6,9	57,8	-5,9
Taille des échantillons		Phase 1 :	802	403	807	791	795	797	4 395	2 225						
		Phase 3 :	513	246	479	503	500	495	2 736	1 160						

Tableau C.12 : Capital social : Densité et homogénéité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison			
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	
Densité du réseau, solidité des liens																								
Parents et amis qui se connaissent																								
Tous	51,1	-6,9		45,6	-3,6		47,4	-5,8		48,1	-5,8		48,4	-3,5		48,8	-0,4		48,6	-4,3		45,2	-2,1	
La plupart	34,7	5,2		42,8	8,3		36,3	6,6		35,5	5,9		34,9	0,1		34,2	2,0		35,5	3,5		35,1	1,9	
Quelques-uns	13,2	1,3		10,8	-3,0		15,4	0,5		14,9	0,2		14,7	3,5		15,8	-1,1		14,4	1,2		18,6	1,2	
Aucun	1,0	0,4 *		0,8	-1,7		0,9	-1,3		1,5	-0,3		2,0	-0,1		1,3	-0,5		1,4	-0,3		1,1	-1,1	
Note	3,4	-0,1		3,3	0,0		3,3	0,0		3,3	-0,1		3,3	-0,1		3,3	0,0		3,3	0,0		3,2	0,0	
S'est fait au moins un ami l'an dernier	11,5	4,5		15,3	-3,1		14,8	-3,5		15,1	-0,7		11,9	-5,1		10,1	-8,1		12,5	4,5		16,5	-3,5	
Pourcentage d'amis depuis plus d'un an	97,1	2,1		95,4	1,4		95,3	1,5		96,0	1,7		96,5	1,4		96,7	3,8		96,3	1,9		94,6	1,9	
Homogénéité du réseau																								
Au moins un parent																								
habite la même collectivité	83,1	0,1		65,8	0,1		68,4	1,4		76,7	-0,4		81,9	1,0		75,7	2,6		77,8	0,8		72,3	1,5	
habite ailleurs au Cap-Breton	44,1	-0,7		68,8	-5,7		75,3	6,7		60,7	1,8		37,8	-6,7 *		51,9	-2,1		50,8	-1,8		63,4	0,5	
habite à l'extérieur du Cap-Breton	45,6	-1,8		50,2	1,7		46,3	-3,5		52,5	4,4		48,9	0,5		56,8	6,0		49,5	0,8		54,8	2,0	
Au moins un ami																								
habite la même collectivité	86,4	-2,5		73,7	-0,3		77,5	0,1		84,4	0,5		89,3	-0,7		87,5	0,3		85,3	-0,7		79,2	-2,5	
habite ailleurs au Cap-Breton	42,6	4,7		76,7	7,2		69,2	2,2		50,7	1,0		32,6	-5,5 ***		47,5	-1,2 *		46,5	-0,2 **		60,6	6,8	
habite à l'extérieur du Cap-Breton	25,1	2,5		21,4	-1,1		17,1	-3,7 **		21,3	2,0		20,8	2,2		27,9	4,2		22,2	1,5		25,9	4,3	
Pourcentage de parents qui																								
habitent la même collectivité	57,5	1,4		36,8	4,6		36,0	0,5		41,9	-3,9		57,5	2,4		44,8	-0,7		49,6	0,8		39,5	0,1	
habitent ailleurs au Cap-Breton	18,4	-1,1		38,4	-3,8		41,5	2,9		30,3	2,1		18,0	-1,7		24,8	-2,5		25,0	-0,6		32,4	0,2	
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	24,0	-0,3		24,7	-0,8		22,5	-3,5		27,9	1,8		24,3	-0,9		30,5	3,6		25,3	-0,2		28,1	-0,3	
Pourcentage d'amis qui																								
habitent la même collectivité	67,3	-3,8		41,2	-5,4		48,4	-1,1		62,3	0,1		73,6	0,4		62,4	-0,4		64,0	-1,2		53,4	-4,5	
habitent ailleurs au Cap-Breton	20,7	2,8		48,9	6,1		42,7	2,2		29,0	0,6		16,4	-2,3 **		24,8	-0,8		25,5	0,4		35,4	3,4	
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	11,9	1,1		9,7	-0,9		8,8	-1,3		8,7	-0,5		10,1	1,9		12,6	1,0		10,4	0,7		11,2	1,2	
Pourcentage de contacts au total qui																								
habitent la même collectivité	63,3	-0,3		38,9	-0,6		42,7	0,0		51,6	-2,1		65,5	0,6		53,9	-0,4		57,0	-0,3		46,5	-2,4	
habitent ailleurs au Cap-Breton	19,3	0,0		44,2	1,5		41,4	2,0		29,6	0,7		17,4	-1,9		24,9	-2,1		25,2	-0,3		33,7	1,2	
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	17,3	0,3		16,7	-1,1		15,9	-2,1 *		19,0	1,6		17,1	1,2		21,4	2,6		17,8	0,7		19,8	1,1	
Taille des échantillons		Phase 1 :			802			403			807			791			795			797			4 395	
		Phase 3 :			513			246			479			503			500			495			2 736	
																							1 160	

Tableau C.13 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff
Emploi du temps																						
Garde d'enfants																						
Parent ou tuteur d'enfants < 13 ans	21,0	1,2		26,8	0,4		21,0	0,1		21,8	0,2		22,5	1,6		20,3	1,9		21,9	1,1 *	25,1	5,0
Heures de garde fournies par jour de semaine moyen pour des enfants < 13 ans	13,7	1,9		14,4	-1,0		11,7	-0,5 *		13,3	-0,8 *		14,2	1,0		11,5	0,1		13,3	0,5	15,3	3,0
Garde impayée à l'extérieur pour des enfants < 13 ans	15,1	-3,5		16,1	-4,3		15,5	-1,9		19,1	3,9		17,4	-0,3		17,0	1,6		16,7	-0,7	17,0	-0,1
Heures de garde fournies pour les enfants < 13 ans de voisins ou amis	2,2	-0,4		2,2	-0,3		1,9	-0,6 *		2,3	0,7		2,1	-0,2		1,7	-0,3		2,0	-0,2	2,4	0,5
Travaux ménagers																						
Effectuait régulièrement des travaux ménagers	92,9	0,3 **		92,8	1,4		91,4	3,6		93,5	5,5		93,5	2,7		94,6	2,7		93,2	2,6	95,2	4,4
Heures consacrées aux travaux ménagers dans une semaine moyenne	15,1	-0,5		16,1	-0,8		15,1	-1,0		15,0	-2,2		15,6	0,4		15,4	-1,4		15,4	-0,6	15,1	-0,6
Aide régulièrement les autres avec leurs travaux ménagers sans rémunération	31,2	-4,5 **		30,8	-9,6 **		35,3	2,9		31,5	0,0		32,3	-1,5		32,6	0,1		32,3	-1,6	33,2	2,9
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne aux travaux ménagers des autres	1,8	-0,4		1,3	-1,3 ***		1,6	-0,3		1,9	0,2		1,7	-0,5		2,1	0,3		1,7	-0,3	1,5	-0,1
Temps personnel, loisirs																						
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne à regarder la télé	16,6	-2,0		17,0	-0,8		17,0	-1,6		17,6	-0,3		14,7	-1,7		14,1	-1,9		15,8	-1,5	16,9	-0,1
Utilise un ordinateur régulièrement	49,2	10,2 **		59,7	23,5		46,4	10,8 *		48,1	12,2		50,8	14,7		45,6	10,0 **		49,4	12,9 *	56,8	17,5
Heures consacrées en moyenne par semaine à envoyer des courriels ou à consulter Internet, sauf pour le travail ou les études	2,0	0,9		2,1	1,1		1,4	-0,2 ***		1,5	0,3		1,7	0,6		1,9	0,8		1,8	0,6	1,8	0,8
Membre d'une organisation de loisirs	33,0	0,4		33,1	1,6		30,4	0,0		33,8	2,2		31,9	-0,3		27,5	1,0		31,6	0,5	31,3	0,5
Heures consacrées en moyenne par mois aux activités récréatives	5,7	-0,5		5,3	-0,9		6,2	0,2		7,4	1,8		5,6	-1,3		5,5	1,0		5,9	-0,2	5,7	0,4
Accès à la collectivité																						
Possède un permis de conduire	86,7	6,0 *		81,8	-2,9		78,4	2,9		88,0	5,1		84,7	3,2		85,7	4,7		84,6	3,8	85,8	1,1
A accès à un véhicule	88,5	4,1		85,7	-4,0		82,3	3,2		91,3	6,1 *		86,2	4,3		88,9	6,1		87,1	4,1	87,3	2,4
Taille des échantillons	Phase 1 :			802			403			807			791			795			797		4 395	2 225
	Phase 3 :			513			246			479			503			500			495		2 736	1 160

(suite)

Tableau C.13 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff
Bénévolat encadré auprès de groupes ou d'associations																						
Nombre d'adhésions à des groupes communautaires																						
Aucune	17,1	3,8	*	21,8	7,4		16,0	-1,5		13,4	-2,1		18,4	1,4		13,6	-1,3		16,8	1,0	14,5	-1,0
Une	35,0	-2,3		27,8	-9,7	**	39,7	-0,2		36,1	2,2		39,6	1,1		38,3	0,4		37,4	-0,4	37,6	2,2
Deux	28,3	-1,3		19,4	-4,1		28,0	0,9	*	29,8	-0,2		20,6	-4,4		27,4	2,5	*	25,1	-1,6	22,3	-5,2
Trois ou plus	19,6	-0,2		30,9	6,4		16,4	0,8		20,8	0,1		21,3	2,0		20,6	-1,6	*	20,7	0,9	25,6	4,0
Moyenne	1,6	-0,1		1,7	0,0		1,6	0,1		1,7	0,0		1,6	0,0		1,7	0,0		1,6	0,0	1,7	0,0
Heures mensuelles d'activités associatives																						
Aucune	46,5	1,4		45,0	1,4		48,7	1,0		37,9	-7,6	*	43,7	1,7		44,5	-1,6		44,5	-0,1	40,5	-0,7
1-9	18,5	-0,9		20,3	3,2		17,4	-2,4		23,4	4,2		21,1	1,4		19,9	-2,7		20,1	0,3	25,6	1,8
10-20	14,6	1,8		13,6	-0,6		13,5	-0,6		12,9	-0,9		13,6	-1,8		17,3	5,4	**	14,2	0,3	12,4	-2,6
21 ou plus	20,3	-2,2		21,1	-4,1		20,3	2,1		25,7	4,3		21,6	-1,3		18,4	-1,2		21,2	-0,5	21,5	1,5
Moyenne	13,0	-0,6		12,2	-3,2		13,3	-0,2		16,3	2,4		13,2	-0,8		13,6	-0,1		13,5	-0,4	13,5	0,4
Heures mensuelles de garde d'enfants à l'extérieur																						
Aucune	85,2	2,2		85,1	3,5		85,6	0,6		82,7	-4,4	*	83,6	0,1		84,4	-2,2		84,3	-0,1	85,5	0,5
1-24	4,7	-2,1		6,0	0,3		5,1	1,8		5,4	0,4		7,0	0,1		5,7	0,6		5,8	0,0	5,6	-0,4
25-50	3,6	-0,4		4,0	-2,9		3,4	-2,3		4,8	1,4		3,7	-0,6		6,8	3,5		4,2	-0,1	3,1	-1,2
51 ou plus	6,5	0,3		4,9	-1,0		6,0	-0,2		7,2	2,6		5,7	0,4		3,1	-1,9	*	5,6	0,2	5,8	1,0
Moyenne	9,4	-1,5		9,6	-1,2		8,1	-2,6	*	10,0	3,2		8,9	-1,0		7,3	-1,2		8,9	-0,9	10,5	2,3
Heures mensuelles de travaux ménagers à l'extérieur																						
Aucune	70,6	2,7	*	70,3	8,5	**	65,6	-5,1		69,4	-1,1		68,2	-1,1		68,8	-1,5		68,7	-0,3	68,8	-3,9
1-14	13,7	0,6		16,0	-1,2		19,6	8,3		14,1	-0,1		15,6	3,3		14,1	-0,6	*	15,4	2,2	18,5	5,0
15-40	10,2	-1,8		10,7	-2,3		9,8	-3,3		11,2	1,7		10,3	-1,2		9,5	-1,3		10,2	-1,3	9,2	-0,4
41 ou plus	5,6	-1,5		3,0	-5,0	**	5,0	0,1		5,3	-0,4		5,8	-1,0		7,7	3,4		5,7	-0,5	3,5	-0,7
Moyenne	7,7	-1,9		5,5	-5,5	***	7,0	-1,3		8,3	0,7		7,3	-2,2		9,0	1,3		7,6	-1,4	6,7	-0,4
Heures mensuelles totales d'activités bénévoles																						
Aucune	40,7	1,6		33,9	3,7		39,8	-2,8		33,7	-7,2		37,0	1,4		39,1	-0,2		37,8	-0,3	34,7	-1,4
1-14	22,8	0,1		29,5	5,1		24,3	4,6		28,2	3,5		24,2	-0,1		21,7	-2,9		24,4	0,9	31,2	1,9
15-30	15,2	2,4		16,0	0,4		12,7	-0,5		12,4	0,8		15,0	-2,4		14,7	0,9		14,4	-0,2	12,9	0,0
31 ou plus	21,4	-4,1		20,7	-9,2	**	23,2	-1,3		25,7	2,9		23,9	1,1		24,5	2,3		23,4	-0,5	21,2	-0,6
Moyenne	24,3	-3,1		21,9	-8,7	**	22,1	-3,9		26,9	4,6		23,6	-2,4		24,1	-0,9		23,9	-2,1	24,6	1,9
Dons de charité au cours des 12 derniers mois																						
Aucun	24,5	-0,2		25,8	-0,7		23,0	-5,2		27,2	1,6		28,6	-1,0		21,9	-5,3		25,7	-1,7	22,8	-3,5
de 1 \$ à 100 \$	36,5	-4,8		34,9	-5,0		39,9	-3,4		37,3	-1,7		35,2	-2,8		30,5	-3,1		35,7	-3,3	32,6	-5,6
de 101 \$ à 500 \$	29,0	4,2		27,2	2,4		29,8	9,6		21,8	-1,6	**	24,4	2,1		32,8	8,7		27,1	4,0	31,8	7,1
501 \$ ou plus	10,0	0,8		12,2	3,4		7,3	-1,0		13,6	1,7		11,8	1,7		14,8	-0,4		11,5	1,0	12,8	2,0
Moyenne	258,3	47,3		274,0	79,6		214,8	40,7		300,5	24,9		267,6	-2,0	*	396,0	50,7		280,9	29,2	324,9	69,3
Taille des échantillons		Phase 1 :		802			403			807			791			795			797		4 395	2 225
		Phase 3 :		513			246			479			503			500			495		2 736	1 160

Tableau C.14 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance

	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
Résultat	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3		
Contact avec les voisins																	
Parle aux voisins																	
Chaque jour	33,8	-15,1	30,0	-19,0	44,0	-9,4	34,2	-12,4	37,7	-14,4	40,9	-5,1	37,3	-12,6	32,8	-11,3	
Plusieurs fois par semaine	26,2	3,0	28,8	4,1	27,4	6,0	28,9	4,2	30,5	5,7	26,2	-1,6	28,3	3,9	31,2	3,1	
Au moins une fois par semaine	21,5	7,1	19,2	2,2	16,8	2,7	22,9	4,5	16,5	1,5 *	20,9	6,6	19,1	3,9	23,1	7,1	
Au moins une fois par mois	10,3	3,1	8,0	4,5	4,9	-0,2	6,1	1,4	8,8	3,8	8,5	3,5	8,1	2,8	8,0	2,7	
Plusieurs fois par année	3,8	0,9	2,7	-0,2	2,7	0,6	3,4	1,3	3,4	2,2	1,1	-1,3	3,0	1,0	1,9	-0,2	
Moins souvent (inclus jamais)	4,5	1,0 *	11,2	8,3 *	4,2	0,4	4,6	1,1 *	3,2	1,1 **	2,4	-2,2	4,1	1,0 ***	3,0	-1,5	
Note	4,6	-0,4 *	4,4	-0,6 *	4,9	-0,2	4,7	-0,3	4,8	-0,3 *	4,9	-0,1	4,8	-0,3 *	4,8	-0,2	
Informera les voisins si leur enfant fait l'école buissonnière																	
Très probable	42,0	-5,3	46,4	-9,8 *	45,7	-6,1	37,7	-6,5 *	49,7	-8,3 **	41,1	-4,3	44,8	-6,7 **	49,4	0,5	
Assez probable	35,3	10,5	34,8	11,3	26,9	6,5	33,6	7,3	30,6	7,8	34,3	8,0	32,2	8,4	32,9	5,6	
Peu probable	16,8	-2,7	12,2	-2,1	20,9	4,8 **	17,8	-0,7	13,0	-0,2	16,8	-0,9	15,9	-0,3	14,1	-2,2	
Improbable	5,9	-2,5	6,6	0,5	6,5	-5,1	10,9	-0,1	6,6	0,6 **	7,8	-2,8	7,1	-1,3 **	3,6	-3,9	
Note	3,1	0,0	3,2	-0,1 *	3,1	0,0	3,0	-0,1 **	3,2	-0,1 ***	3,1	0,0	3,1	0,0 ***	3,3	0,1	
Action communautaire																	
Combien de voisins se réuniraient pour essayer d'empêcher la fermeture d'une caserne en raison de restrictions budgétaires																	
Tous	32,0	-11,0	36,7	-9,3	21,4	-7,4	29,1	-10,1	27,0	-9,0	33,9	-6,7	29,1	-9,0	29,8	-9,8	
La plupart	51,0	9,9	43,7	0,4	44,3	-0,9 *	45,0	5,5	45,6	3,5	44,0	6,1	46,1	4,6	50,4	6,6	
Environ la moitié	14,0	0,5	14,1	4,9	25,9	7,2	19,9	4,1	23,0	7,2	17,0	2,1	19,8	4,7	16,3	3,8	
Peu (inclus aucun)	3,1	0,5	5,4	3,9	8,3	1,1	6,1	0,5	4,4	-1,7	5,1	-1,6	5,0	-0,3	3,5	-0,6	
Note	3,1	-0,1	3,1	-0,2	2,8	-0,2	3,0	-0,2	3,0	-0,1	3,1	-0,1	3,0	-0,1	3,1	-0,1	
Probabilité qu'ils empêcheront la caserne de fermer																	
Très probable	39,8	-6,2	37,4	-12,5	34,9	-7,4	38,6	-8,1	40,4	-6,2	35,3	-9,1	38,4	-7,4	38,6	-9,9	
Assez probable	42,9	11,3	36,6	4,7	36,6	7,0	38,6	8,9	36,4	5,6	44,6	12,9	39,1	8,3	42,1	10,7	
Peu probable	13,4	-4,2	22,0	7,5	22,4	3,0	16,8	0,1	17,1	0,1	15,8	-1,6	17,2	-0,1	14,8	0,2	
Improbable	3,9	-0,9	4,0	0,2	6,2	-2,6	6,0	-1,0	6,1	0,5	4,2	-2,2	5,3	-0,8	4,4	-1,1	
Note	3,2	0,0	3,1	-0,2	3,0	-0,1	3,1	-0,1	3,1	-0,1	3,1	0,0	3,1	-0,1	3,1	-0,1	
En général, lorsque leurs voisins leur demandent de l'aide les résidents accepteraient																	
Toujours	39,5	-11,4	33,7	-11,7	29,8	-9,3	24,8	-15,6 **	35,0	-10,8	26,8	-5,9	32,7	-10,7	32,2	-6,2	
La plupart du temps	51,8	9,9	56,3	11,3	55,6	6,9	59,6	10,3	51,9	5,8	58,7	4,8	54,5	7,5	55,8	4,3	
Parfois	6,9	2,1	9,4	1,9	11,5	2,2	13,6	5,2	10,7	4,8	11,6	0,7	10,4	3,2	10,7	2,7	
Rarement (comprend jamais et selon les circonstances)	1,8	-0,6	0,6	-1,5	3,2	0,3	2,0	0,1	2,3	0,2	2,8	0,4	2,3	0,0	1,3	-0,9	
Note	3,3	-0,1	3,2	-0,1	3,1	-0,1	3,1	-0,2 **	3,2	-0,2	3,1	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1	
Le répondant peut inciter ses voisins à aider à ramasser les déchets																	
Oui	95,9	1,5	96,4	0,2	93,4	2,1	94,2	0,4	95,6	2,2	90,8	-3,1	94,6	1,0	95,2	0,2	
Non	4,1	-1,5	3,6	-0,2	6,6	-2,1	5,8	-0,4	4,4	-2,2	9,2	3,1	5,4	-1,0	4,8	-0,2	
Le répondant peut inciter ses voisins à se réunir à une intersection																	
Oui	98,3	0,9	99,6	1,1	97,6	0,2	98,6	1,0	99,3	0,8	98,4	0,9	98,7	0,8	98,1	0,4	
Non	1,7	-0,9	0,4	-1,1	2,4	-0,2	1,4	-1,0	0,7	-0,8	1,6	-0,9	1,3	-0,8	1,9	-0,4	
Note de l'action communautaire	12,7	-0,2	12,6	-0,7 **	12,0	-0,4	12,1	-0,6 **	12,5	-0,5 **	12,4	-0,1	12,4	-0,4 **	12,7	-0,2	
Taille des échantillons	Phase 1 :		802		403		807		791		795		797		4 395		2 225
	Phase 3 :		513		246		479		503		500		495		2 736		1 160

(suite)

Tableau C.14 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison				
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff			
Confiance																									
<i>Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par quelqu'un qui habite à proximité</i>																									
Très probable	75,4	-0,1		73,9	-4,2		71,0	3,5		69,4	-4,8		75,9	-3,5		72,7	2,2		73,8	-1,3		76,3	-0,4		
Plus ou moins probable	20,7	1,0		23,1	4,4		24,3	-1,6		24,4	3,9		21,2	3,3		23,1	-0,6		22,3	1,8		20,5	1,5		
Improbable	3,9	-0,9		3,0	-0,3		4,7	-1,9		6,2	0,9		2,9	0,2		4,1	-1,6		3,9	-0,5		3,1	-1,1		
Note	2,7	0,0		2,7	0,0		2,7	0,1		2,6	-0,1		2,7	0,0		2,7	0,0		2,7	0,0		2,7	0,0		
<i>Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un commis d'épicerie où le répondant fait ses emplettes</i>																									
Très probable	81,3	6,1		70,8	-0,6		71,8	3,0		83,0	5,8		77,2	0,4		76,7	1,0		77,5	2,5		82,9	5,3		
Plus ou moins probable	17,6	-3,1		26,9	2,0		24,5	0,5		15,3	-3,8		20,9	0,0		20,7	0,2		20,4	-0,9		16,1	-3,2		
Improbable	1,1	-3,1		2,3	-1,4		3,7	-3,5		1,7	-2,0		1,9	-0,3 *		2,5	-1,2		2,1	-1,7		0,9	-2,1		
Note	2,8	0,1		2,7	0,0		2,7	0,1		2,8	0,1		2,8	0,0 *		2,7	0,0		2,8	0,0		2,8	0,1		
<i>Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un agent de police</i>																									
Très probable	91,8	4,5		82,0	-6,9 *		84,8	-2,6 *		91,6	5,2		84,8	-1,1		87,0	0,1		87,1	0,4		91,4	2,3		
Plus ou moins probable	7,6	-1,9		17,5	9,9 **		11,2	0,8		8,3	-3,3		14,3	2,2		10,9	0,0		11,5	0,7		7,2	-1,8		
Improbable	0,7	-2,6 *		0,5	-3,0 *		4,1	1,8		0,1	-1,9		0,9	-1,1		2,1	0,0		1,3	-1,1		1,4	-0,5		
Note	2,9	0,1		2,8	0,0		2,8	0,0 *		2,9	0,1		2,8	0,0		2,8	0,0		2,9	0,0		2,9	0,0		
<i>Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un étranger</i>																									
Très probable	22,5	-1,7		19,0	-5,1		20,1	-1,8		20,8	1,5		22,2	-2,4		17,0	-0,1		20,9	-1,6		19,1	-2,6		
Plus ou moins probable	59,0	9,0		56,9	3,3		52,1	6,3		54,0	2,9		61,5	10,5		63,6	10,1		58,9	8,2		60,9	7,4		
Improbable	18,5	-7,3		24,1	1,8		27,8	-4,5		25,2	-4,4		16,2	-8,0		19,4	-10,0		20,3	-6,6		20,0	-4,8		
Note	3,3	-0,1		3,2	-0,1		3,1	-0,1		3,1	-0,2 **		3,2	-0,2		3,1	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1		
Note de la confiance communautaire	2,0	0,1		1,9	-0,1		1,9	0,0		2,0	0,1		2,1	0,1		2,0	0,1		2,0	0,1		2,0	0,0		
Taille des échantillons	Phase 1 :			403			807			791			795			797			4 395			2 225			
	Phase 3 :			513			246			479			503			500			495			2 736		1 160	

Tableau C.15 : Attachement à la collectivité, migration

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D
Durée de résidence																
Nombre d'années passées à l'adresse actuelle																
Moins d'une	1,1	-5,1	2,9	-0,8 **	1,3	-4,0	1,8	-2,6 **	1,2	-3,9	1,0	-4,3	1,3	-3,9 **	1,2	-5,9
1-4	22,0	7,8 **	25,8	8,2	18,1	1,9	19,3	4,8	28,5	13,9 ***	21,6	5,7 *	23,6	8,5 ***	22,5	-1,0
5-10	14,4	0,2 **	14,6	-1,2 **	10,3	-6,9 ***	16,8	-4,0 ***	13,5	-0,1 **	18,5	-1,8 **	14,4	-1,7 ***	21,3	5,9
11 ou plus	62,5	-3,0	56,7	-6,3	70,3	9,0 **	62,0	1,8	56,8	-9,8 ***	58,9	0,4	60,7	-2,9	54,9	1,0
Toute la vie	6,6	-1,1	5,7	-2,9	7,6	-0,1	5,5	-2,1	7,6	-1,7	5,1	-1,9	6,7	-1,5	6,8	-0,1
Moyenne	18,8	-1,1 *	18,2	-0,9	21,6	1,2	19,4	-0,5	19,6	-1,5 *	19,6	0,4	19,6	-0,6	17,8	0,6
Nombre d'années passées dans la collectivité																
Moins d'une	0,7	-0,2 ***	0,8	-0,1 **	1,2	0,0 **	1,0	-0,2 **	0,5	-1,0 *	2,1	0,8 ***	0,9	-0,3 ***	0,7	-2,3
1-4	2,8	-0,6 ***	8,0	1,4 ***	1,1	-3,9	4,9	1,5 ***	6,1	4,2 ***	5,2	0,0 ***	4,6	1,0 ***	5,5	-6,5
5-10	5,1	-0,3 ***	11,0	4,4	8,8	0,5 ***	8,8	-1,5 ***	6,1	1,6 **	6,9	-0,4 ***	7,0	0,6 ***	17,8	8,6
11 ou plus	91,4	1,0	80,2	-5,6	88,9	3,4	85,3	0,2	87,3	-4,7	85,8	-0,4	87,4	-1,3	76,0	0,2
Toute la vie	39,7	0,6	27,4	-2,3	33,0	0,7	29,1	-7,0 *	38,1	-4,3	36,2	3,7	35,7	-1,7	23,2	0,2
Moyenne	38,0	0,2	29,3	-1,2	35,4	0,3	34,6	-1,4	37,4	-1,5	36,0	0,6	36,2	-0,6	28,3	0,3
Nombre d'années passées au Cap-Breton/partie continentale																
Moins d'une	0,1	-0,1	0,0	-0,3	0,0	-0,5	0,0	-0,4	0,4	0,1	0,0	-0,8	0,1	-0,2	0,0	-0,2
1-4	0,7	-0,3	0,5	0,0	0,0	-1,8 *	0,5	0,3	0,6	0,3	1,5	0,8	0,7	-0,1	1,2	-0,2
5-10	0,9	-0,2 **	2,4	0,8	1,5	0,5	1,0	-1,5 ***	2,7	1,8	1,9	-0,1	1,9	0,5	3,2	1,8
11 ou plus	98,3	0,6	97,2	-0,5	98,5	1,8 **	98,6	1,5 **	96,3	-2,2	96,5	0,1	97,3	-0,2	95,6	-1,4
Toute la vie	53,2	-0,1 **	58,2	-1,2 *	57,6	2,5	52,4	-1,7 **	54,1	-2,8 ***	56,9	9,1	54,8	0,4 **	57,4	8,0
Moyenne	43,5	0,7	41,9	-0,6	45,6	1,5	44,1	0,3	43,8	-0,7	44,6	1,5	44,0	0,3	42,5	0,7
Liens avec la collectivité																
Parents (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	83,1	0,1	65,8	0,1	68,4	1,4	76,7	-0,4	81,9	1,0	75,7	2,6	77,8	0,8	68,1	2,3
Amis (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	86,4	-2,5	73,7	-0,3	77,5	0,1	84,4	0,5	89,3	-0,7	87,5	0,3	85,3	-0,7	80,5	1,1
Mère née au Cap-Breton/partie continentale	84,2	1,9	87,9	4,9	76,5	5,5 **	80,4	1,9	85,3	3,1	68,3	3,1	81,1	3,2	79,1	0,6
Père né au Cap-Breton/partie continentale	79,6	2,1	80,2	-1,5	68,5	1,9	78,9	2,0	83,9	1,5	73,1	6,3 *	78,6	2,2	79,1	1,3
Deux parents nés au Cap-Breton/partie continentale	74,8	2,3	75,3	0,3	62,0	1,6	71,6	1,5	78,3	3,0	60,9	5,4	71,9	2,6	69,8	0,2
Né(e) au Cap-Breton/partie continentale	90,5	0,1	90,5	1,0	90,0	2,6	89,9	0,9	87,5	-4,3 **	84,9	2,0	88,5	-0,7	86,7	0,9
Probabilité d'un déménagement hors du Cap-Breton/N.É. au cours des deux prochaines années	20,8	1,2	20,6	1,0	15,5	-3,4	16,8	-2,5	13,6	-4,2	20,7	3,5	17,1	-1,4	16,0	-1,1
Raison du déménagement possible																
Pour trouver ou accepter un emploi, etc.	77,5	10,9	85,8	11,2	73,6	8,2	71,5	6,2	60,1	-13,3	72,0	0,0	71,3	1,6	73,2	-4,6
Pour rejoindre des membres de ma famille	4,0	-6,5 ***	5,8	-0,4	4,8	-8,3 ***	3,1	-3,1 **	16,8	13,1	8,4	-0,3	8,3	0,8	8,8	5,8
Pour aller à l'école, à l'université, suivre une formation	8,2	-2,7	0,0	-4,0	9,9	-1,3	3,3	-11,8	18,4	2,9	3,3	-4,5	9,1	-3,0	2,0	-10,1
Aucune possibilité d'emploi ici	2,3	-2,6	6,1	1,0	4,5	1,4	2,5	-3,0 *	1,0	-1,2	2,6	-5,8 **	2,6	-1,7	8,5	5,5
Santé, retraite, vieillesse	2,7	1,9	0,0	-1,3	4,2	4,2	5,7	5,1	0,0	0,0	3,1	1,2	2,4	1,8	2,1	1,8
Pollution, problèmes environnementaux	0,0	0,0 ***	0,0	-1,1	0,0	-2,0 *	0,0	-0,7	0,0	-1,0	0,0	0,0 ***	0,0	-0,8 **	0,0	0,0
Autre, non classifié ailleurs	5,4	0,1	0,6	-4,6 *	3,0	-1,4	7,5	1,8	3,7	0,4	6,8	6,4	4,8	0,8	5,5	2,5
Taille des échantillons		Phase 1 :	802	403	807	791	795	797	4 395	2 225						
		Phase 3 :	513	246	479	503	500	495	2 736	1 160						

Tableau C.16 : Satisfaction à l'égard de la collectivité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff
Satisfait de vivre dans sa collectivité																							
Très satisfait	48,1	-4,9	65,5	-3,1	58,1	6,1 ***	48,2	-6,1	56,1	-1,9 *	56,2	-4,8	54,4	-2,4 **	57,3	-8,8							
Assez satisfait	43,9	6,3	28,8	0,9	36,1	2,6 *	45,3	7,5	38,5	4,0	39,9	6,1	39,7	4,8	40,3	9,6							
Plus ou moins satisfait	6,5	0,0	3,7	2,4 *	4,0	-3,7 *	5,5	0,1	4,0	-1,1	2,1	-1,6	4,4	-1,0	1,6	-0,8							
Insatisfait	1,5	-1,4	2,0	-0,2	1,8	-5,1 ***	1,0	-1,4 *	1,4	-1,0	1,9	0,3	1,5	-1,4 **	0,8	0,0							
<i>Note</i>	3,4	0,0	3,6	-0,1	3,5	0,2 ***	3,4	0,0	3,5	0,0 *	3,5	0,0	3,5	0,0 ***	3,5	-0,1							
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		795		797		4 395		2 225							
	Phase 3 :	513		246		479		503		500		495		2 736		1 160							

Tableau C.17 : Santé et limitations d'activité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff
Santé générale déclarée par le répondant																							
Excellent	20,0	-1,0	19,4	-1,1	20,6	2,2	19,5	1,2	20,8	0,2	16,6	-4,3	19,8	-0,4	20,1	0,1							
Très bonne	37,4	0,9	48,9	6,1	37,4	-4,0	44,2	2,4	40,5	-0,7	42,5	1,2	40,7	0,2	40,8	-0,9							
Bonne	25,5	1,3	17,2	-3,6	25,0	4,2	21,6	2,0	24,0	4,2	24,4	3,7	23,8	2,8	22,1	1,5							
Passable	12,3	-0,1	10,9	-0,3	11,4	-2,9	8,4	-5,7 ***	11,2	-1,0	12,2	1,0	11,2	-1,3	13,0	0,8							
Mauvaise	4,8	-1,0	3,6	-1,1	5,6	0,5	6,4	0,0	3,4	-2,7	4,3	-1,6	4,5	-1,4	3,9	-1,4							
<i>Indice</i>	3,6	0,0	3,7	0,1	3,6	0,0	3,6	0,1	3,6	0,1	3,5	-0,1	3,6	0,0	3,6	0,0							
À quelle fréquence le répondant se sent bousculé																							
Une fois par jour	32,6	1,3	27,5	-8,1 **	34,8	1,7	32,8	-2,2	34,9	2,3	33,2	-0,5	33,5	0,4	35,3	1,0							
Quelques fois par semaine	27,6	0,7	33,3	8,0	23,1	-3,4	29,6	4,2	29,9	3,6	27,7	0,3	28,4	1,9	27,8	1,5							
Une fois par semaine	13,7	-1,6	18,5	8,3	13,1	1,9	14,6	1,1	13,9	-0,4	13,8	1,8	14,1	0,7	16,1	2,2							
Une fois par mois	9,0	1,4	9,4	0,5	10,3	2,3	9,8	2,4	8,6	2,0	8,1	-0,6	9,0	1,5	7,3	-0,7							
Moins d'une fois par mois	3,4	-0,8	1,8	-1,2	2,6	0,1	2,0	-0,6	1,7	-2,0	2,5	-0,5	2,3	-1,0	2,2	-1,3							
Jamais	13,6	-1,0	9,6	-7,4	16,2	-2,6	11,3	-5,0	10,9	-5,6	14,7	-0,5	12,7	-3,6	11,3	-2,8							
<i>Indice</i>	4,4	0,1	4,5	0,2	4,3	0,1	4,5	0,1	4,5	0,3	4,4	0,0	4,4	0,1	4,5	0,2							
Limitation d'activité																							
causée par une incapacité ou un problème de santé chronique	32,3	-1,8	32,7	1,7	33,2	3,0	29,5	-1,1	30,6	-1,9	28,0	-0,1	30,9	-0,6	27,0	-0,7							
Parmi ceux ayant une incapacité ou un problème de santé, pourcentage de limitation	20,0	-1,0	15,2	-0,5	16,3	0,7	15,6	-2,0	17,8	0,5	13,0	-2,0	16,9	-0,5	13,6	-1,2							
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		795		797		4 395		2 225							
	Phase 3 :	513		246		479		503		500		495		2 736		1 160							

Tableau C.18 : Emploi et revenu

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes			Collectivités de comparaison				
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff			
Situation actuelle																										
Occupant un emploi rémunéré	44,6	6,7		47,4	3,1		53,3	9,8		47,6	11,6		45,0	5,7		47,5	5,1		46,9	6,9		51,8	6,4			
Travailleur autonome	4,0	0,1		6,1	3,0		4,0	1,6		3,9	-0,1		3,8	0,2		5,1	0,8		4,2	0,6		6,4	0,4			
Occupant un emploi rémunéré ou travailleur autonome à temps partiel	48,6	6,8		53,5	6,0		57,3	11,4		51,5	11,5		48,8	5,9		52,6	5,9		51,0	7,5		58,2	6,8			
à temps plein	8,2	0,6		8,5	-0,4		7,2	-1,1		5,0	-1,4		4,5	-2,8 *		6,0	-2,5		6,1	-1,5		7,1	1,3			
Heures de travail en moyenne	39,4	7,1		43,5	6,1		49,0	12,8 *		45,5	13,4 *		42,7	8,4		45,7	9,4		43,7	9,3		50,3	6,4			
	38,0	0,9		40,0	3,3		38,6	2,5 **		39,5	0,3		40,2	2,0		39,7	0,9		39,4	1,6 *		40,6	-0,5			
Emploi rémunéré (actuel ou au cours des deux dernières années)	59,6	6,6		68,4	7,3		65,1	7,9		61,4	6,4		59,9	5,6		61,8	3,0		61,5	5,9		67,8	4,5			
Emploi antérieur	94,1	2,9 ***		96,7	2,0 *		93,3	-2,2		94,6	1,8 **		93,9	1,5 *		94,2	1,6 **		94,2	1,4 ***		93,7	-2,4			
Nombre d'années chez l'employeur actuel ou principal	9,9	2,1		8,5	0,9		12,3	4,2		13,6	5,3		9,9	1,6		11,4	1,2		10,8	2,4		11,5	2,8			
Salaire horaire moyen (actuellement employé)	16,7	3,1		13,9	1,4		15,0	2,7		14,3	1,9		16,1	4,0 *		14,3	1,7		15,5	2,9		15,1	2,3			
Revenu personnel																										
Moins de 10 000 \$	16,0	-10,1		11,1	-9,1		11,4	-19,5		15,2	-12,7		15,3	-13,5		15,1	-8,9 *		14,6	-12,7		11,5	-14,8			
de 10 000 \$ à 19 999 \$	26,3	-1,0		26,3	-2,5		29,2	1,9		25,1	-3,4		24,9	-0,7		22,1	-4,8		25,5	-1,4		25,1	-1,2			
de 20 000 \$ à 29 999 \$	21,7	1,9		25,2	7,4		24,9	4,2		22,3	4,1		19,9	1,3		19,5	3,7		21,5	2,8		20,4	2,9			
de 30 000 \$ à 39 000 \$	17,4	6,5		11,7	-2,4		16,7	5,6		14,4	3,7		17,5	3,8		15,2	1,6		16,3	3,9		12,9	2,3			
de 40 000 \$ à 59 000 \$	11,8	-1,1 ***		16,2	1,8		13,6	5,9		17,0	6,6		14,0	4,2		19,0	4,8		14,7	3,6		19,0	5,8			
60 000 \$ ou plus	6,8	3,9		9,6	4,8		4,3	1,8 *		6,0	1,7 *		8,4	4,9		9,1	3,6		7,4	3,7		11,0	5,0			
<i>Moyenne</i>	26,8	4,9		28,4	4,3		26,0	6,0		27,9	5,8		27,7	5,5		29,8	5,1		27,6	5,4		32,0	5,6			
Revenu du ménage																										
Moins de 10 000 \$	7,9	-0,8 *		4,0	-2,4		3,2	-7,1 **		3,4	-4,9		4,0	-4,9		3,9	-3,9		4,6	-4,1		3,2	-4,0			
de 10 000 \$ à 19 999 \$	11,4	-8,3		13,9	-6,7		13,1	-6,4		10,2	-8,9		14,8	-3,9		10,1	-10,9 **		12,6	-6,9		11,9	-5,4			
de 20 000 \$ à 29 999 \$	16,2	-0,9		13,2	-0,3		18,1	-2,5		16,1	-6,5		14,8	-2,2		15,4	1,0		15,7	-2,0		13,5	-3,1			
de 30 000 \$ à 39 000 \$	16,2	1,0		15,7	0,2		16,3	0,1		10,7	-2,1		13,5	-2,3		10,6	-3,9		13,8	-1,4		13,3	-3,1			
de 40 000 \$ à 59 000 \$	21,9	4,5		24,7	2,9		24,1	2,8		29,4	11,3 *		19,9	0,4		21,3	-0,5		22,5	2,9		25,4	3,4			
60 000 \$ ou plus	26,5	4,6 **		28,4	6,3		25,2	13,1		30,1	11,1		33,1	13,0		38,6	18,2		30,9	11,5		32,8	12,2			
<i>Moyenne</i>	50,6	11,5		51,6	8,7		48,5	14,5		51,2	12,4		52,1	13,3		52,0	11,0		51,2	12,4		54,3	10,7			
Revenu touché au cours des 12 derniers mois																										
d'une pension de l'État (RPC/SV/SRG, pour ceux qui y sont admissibles)	82,0	1,8		85,0	2,4		82,7	5,5		79,9	-2,1		80,2	-2,1		81,9	3,0		81,4	0,7		77,5	2,3			
d'un régime de pension lié au travail (pour ceux qui y sont admissibles)	17,1	0,4		16,7	-0,6		13,2	-1,3		17,4	1,4		17,1	-0,3		14,7	2,4		16,2	0,3		12,7	1,2			
de l'assurance-emploi	18,1	2,4		26,4	10,6 *		17,5	0,4		23,3	3,8		19,8	3,2		15,4	-0,2		19,3	2,7		18,8	-0,3			
de l'aide sociale	8,4	0,5		7,4	1,6		7,5	-1,9		6,5	-1,6		6,4	-1,6		6,5	-2,6		7,0	-1,2		6,4	0,2			
Incidence des faibles revenus des ménages																										
Revenu du ménage inférieur au SFR																										
Sous les 50 % du SFR	11,6	-1,6		8,2	-3,9		7,5	-6,7		7,8	-3,4		8,8	-5,4		6,4	-5,5		8,7	-4,5		6,0	-3,6			
Entre 50 % et 75 % du SFR	10,9	-1,0		14,1	2,8		9,6	-1,5		10,8	-0,8		13,2	2,6		9,7	-2,7		11,5	0,2		10,4	-0,5			
Entre 75 % et 100 % du SFR	14,0	0,3		12,5	-1,5		15,5	-4,5		10,8	-7,2 *		13,4	-0,9		11,6	-2,2		13,2	-2,1		12,3	-1,8			
Revenu du ménage supérieur au SFR																										
Entre 100 % et 150 % du SFR	21,8	0,6		26,2	8,9		29,6	8,0		26,1	6,9		19,5	1,1		20,9	3,5		22,7	3,4		22,5	3,3			
Entre 150 % et 175 % du SFR	7,2	-0,6		9,3	0,3		9,7	-0,1		11,3	1,8		6,9	-4,6 *		9,7	0,7		8,4	-1,4		10,9	0,5			
Entre 175 % et 200 % du SFR	8,9	2,5		5,8	-1,3		7,6	0,3		8,3	1,3		7,5	0,9		15,0	7,8		8,9	2,0		7,7	0,8			
200 % du SFR et plus	25,5	-0,3		24,0	-5,3		20,6	4,3		24,9	1,5		30,7	6,3		26,6	-1,7		26,6	2,3		30,2	1,2			
Taille des échantillons		Phase 1 :		802			403			807			791			795			797			4 395				
		Phase 3 :		513			246			479			503			500			495			2 736			1 160	

Annexe D : Estimations corrigées des indicateurs de la collectivité

La présente annexe renferme les moyennes des indicateurs de la collectivité corrigées par régression depuis la phase 1 de l'enquête communautaire. (Les moyennes non corrigées sont présentées à l'annexe C.) Les tableaux D.1–9 donnent les estimations des moyennes de la phase 1 à la phase 2, tandis que les tableaux D.10–18 renferment les estimations des moyennes de la phase 1 à la phase 3. La pondération de l'échantillonnage stratifié des ménages, en fonction des caractéristiques d'âge et de sexe du Recensement de 2001, a servi à l'estimation. Les résultats présentés ci-après sont déduits du modèle corrigé par régression, décrit à l'annexe A. Les estimations pourraient varier de celles données dans l'ensemble du rapport, puisque des améliorations ont été apportées au modèle du point de vue de divers résultats, dans le cadre d'une analyse de sensibilité, c'est-à-dire l'utilisation de différentes covariables, une régression de l'échantillon constant plutôt que de l'échantillon représentatif, la modification de la composition du groupe de comparaison et la variation de l'utilisation de poids d'échantillonnage. Bien que la plupart des résultats soient robustes en vertu de différentes spécifications du modèle, les estimations moyennes et les écarts-types varient.

Renseignements relatifs aux tableaux D.1–9 :

Source : Calculs tirés des phases 1 et 2 de l'enquête communautaire du PIEC, qui se sont déroulées en 2001–2002 et en 2003–2004, respectivement.

Notes : Toutes les estimations sont pondérées à l'aide de poids d'échantillonnage. Les valeurs nulles ou manquantes ne sont pas incluses dans la répartition individuelle des variables. L'arrondissement peut aussi entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

La colonne intitulée W2 présente la mesure de référence de la phase 2 de l'enquête communautaire.

La colonne intitulée Diff englobe le changement dans le résultat moyen entre la phase 2 de l'enquête communautaire et la mesure de référence de la phase 1.

La colonne appelée D (différence au deuxième degré) indique si le changement dans les résultats entre les phases 1 et 2 est statistiquement différent entre les collectivités participantes et les sites de comparaison.

Un test T bilatéral a été appliqué aux différences du deuxième degré. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Les estimations sont corrigées pour le sexe, l'état civil, l'âge, le diplôme d'études secondaires, la taille du ménage, le nombre d'enfants, la limitation d'activité, le nombre d'années à l'adresse ou dans la collectivité ou la région actuelle, le travail rémunéré, le revenu du ménage, les moyennes du taux de chômage chez les aînés et les jeunes dans les collectivités, la taille totale du réseau, le nombre de personnes qui prêteraient la main à un projet, qui aideraient en cas de maladie, qui offriraient un soutien affectif ou financier, les heures mensuelles de loisirs, les heures mensuelles de bénévolat, la note de participation et la note de confiance communautaire.

Renseignements relatifs aux tableaux D.10–18 :

Source : Calculs tirés des phases 1 et 3 de l'enquête communautaire du PIEC, qui se sont déroulées en 2001–2002 et en 2005–2006, respectivement.

Notes : Toutes les estimations sont pondérées à l'aide de poids d'échantillonnage. Les valeurs nulles ou manquantes ne sont pas incluses dans la répartition individuelle des variables. L'arrondissement peut aussi entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

La colonne intitulée W3 présente la mesure de référence de la phase 3 de l'enquête communautaire.

La colonne intitulée Diff englobe le changement dans le résultat moyen entre la phase 3 de l'enquête communautaire et la mesure de référence de la phase 1.

La colonne appelée D (différence au deuxième degré) indique si le changement dans les résultats entre les phases 1 et 3 est statistiquement différent entre les collectivités participantes et les sites de comparaison.

Un test T bilatéral a été appliqué aux différences du deuxième degré. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Les estimations sont corrigées pour le sexe, l'état civil, l'âge, le diplôme d'études secondaires, la taille du ménage, le nombre d'enfants, la limitation d'activité, le nombre d'années à l'adresse ou dans la collectivité ou la région actuelle, le travail rémunéré, le revenu du ménage, les moyennes du taux de chômage chez les aînés et les jeunes dans les collectivités, la taille totale du réseau, le nombre de personnes qui prêteraient la main à un projet, qui aideraient en cas de maladie, qui offriraient un soutien affectif ou financier, les heures mensuelles de loisirs, les heures mensuelles de bénévolat, la note de participation et la note de confiance communautaire.

Tableau D.1 : Données démographiques

Résultat	New Waterford				Dominion				Whitney Pier				Sydney Mines				Glace Bay				North Sydney				Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W1	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff		
Sexe																												
Homme	46,2	46,2	0,0		46,1	0,0		46,0	0,0		45,9	0,0		46,0	0,0		45,9	0,0		46,0	0,0		46,0	0,0		46,0	0,0	
Femme	53,8	53,8	0,0		53,9	0,0		54,0	0,0		54,1	0,0		54,0	0,0		54,1	0,0		54,0	0,0		54,0	0,0		54,0	0,0	
Habitant avec un conjoint	61,6	62,9	1,3		64,0	1,3		62,5	1,9		62,6	-0,6		64,0	1,1		66,0	2,1		62,8	1,3		62,0	0,8				
Âge moyen	47,0	48,3	1,3		47,9	1,9 *		48,9	1,8		48,3	1,5		48,5	1,4		49,3	1,6		48,8	1,5		49,3	1,5				
Groupes d'âge																												
18-24	12,6	11,0	-1,6		9,2	-3,7		10,4	-2,6		10,3	-1,6		10,4	-1,9		10,4	-1,6		10,2	-1,9		10,6	-1,5				
25-29	6,6	6,1	-0,5		6,9	1,0		5,0	-0,4		6,3	-0,6		5,2	-1,2		5,3	-0,9		5,3	-0,7		5,0	-1,6				
30-44	27,8	25,9	-1,9		27,9	-0,6		27,9	-1,6		28,0	-0,8		27,1	-0,8		27,5	-0,7		27,2	-1,1		26,8	-0,5				
45-54	20,2	22,0	1,9		35,2	0,5		17,2	2,6		15,8	1,3		21,7	1,9		14,4	1,7		20,9	1,6		20,0	1,5				
55 ans et plus	32,8	35,0	2,2		20,9	2,8		39,4	2,0		39,5	1,6		35,6	2,0		42,4	1,5		36,4	2,1		37,6	2,1				
Scolarité																												
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	68,0	68,0	0,0		68,4	-0,1		68,3	0,8		68,1	0,0		68,1	0,4		69,6	1,1		67,9	0,4		67,9	0,3				
Certificat d'apprentissage	2,1	3,0	0,9		3,7	-0,3		1,6	0,2		3,0	0,9		3,9	1,1		1,4	-0,2		3,2	0,6		3,3	1,1				
Certificat de compétence ou de formation professionnelle	18,5	21,6	3,1		27,0	4,8		20,2	2,8		19,3	2,3		24,4	4,6		20,4	6,0 *		22,0	3,7		22,2	2,4				
Diplôme universitaire (autre qu'un degré)	6,0	6,8	0,8		10,8	0,7		7,2	0,3		8,9	-0,4		9,0	1,9		8,4	1,2		7,4	1,0		5,5	0,8				
Certaines études de premier cycle, mais sans degré	5,3	7,0	1,7		7,3	1,3		6,4	2,3		6,0	1,9		7,0	2,0		2,9	-0,9 ***		6,9	1,6		9,2	2,6				
Baccalauréat	8,5	10,2	1,7		8,8	-1,3 *		9,1	1,3		9,7	-0,6 *		10,3	1,1		11,6	2,0		10,5	1,0		10,4	2,6				
Certaines études de deuxième cycle	0,9	1,1	0,1		2,1	0,6		0,1	-0,5 *		1,6	0,4		0,5	-0,2		0,6	0,3		0,8	0,0		0,7	0,1				
Diplôme d'études supérieures	3,5	3,1	-0,5		3,7	0,3		1,7	0,2		3,5	0,7		2,5	-0,3		2,3	0,6		2,5	0,0		2,2	-0,1				
Confession religieuse																												
Catholique	76,6	75,0	-1,6		65,4	2,6 **		68,1	0,2 *		52,7	-0,6		55,0	2,2 ***		49,6	0,8 *		64,6	0,6 **		49,6	-3,5				
Anglican	6,0	5,9	-0,1		8,2	-1,7		8,0	-1,3		13,2	-0,1		9,7	-2,2		17,3	-0,7		9,7	-1,0		7,8	-0,3				
Protestant	2,9	2,2	-0,8		2,9	-0,2		1,7	-1,7 *		1,8	-0,9		3,4	-1,2		1,0	-1,1		2,2	-1,1 **		2,6	0,5				
Église Unie	5,8	7,7	1,9		10,2	-0,8		4,5	0,0		11,2	0,3		14,8	-0,6		12,9	0,5		10,7	0,1		13,4	-0,3				
Autre (y compris aucune)	8,7	9,3	0,5		13,2	0,2		17,8	2,8		21,0	1,3		17,1	1,8		19,3	0,5		12,8	1,5		26,6	3,6				
Nombre de personnes dans le ménage																												
Une	15,4	15,4	0,0		15,4	0,0		15,0	-0,7		14,9	-0,4		15,5	0,3		15,2	-0,4		14,4	-0,2		14,3	-0,7				
Deux	32,7	33,7	1,1		31,1	-1,8		34,6	0,6		31,6	-1,5		33,7	0,9		34,0	0,0		31,7	0,3		30,4	-0,8				
Trois	20,3	19,9	-0,4		20,5	-0,2		19,8	-1,7 *		21,5	1,0		20,4	-0,1		21,0	1,2		22,1	0,0		24,4	2,3				
Quatre	20,6	20,1	-0,5		26,1	7,6 ***		17,6	0,6		18,1	-1,1		17,7	-1,3		18,5	0,8		19,3	0,1		17,6	-1,8				
Cinq ou plus	11,1	10,9	-0,2		7,0	-5,7 ***		13,1	1,3		13,9	2,0		12,7	0,2		11,3	-1,6 *		12,5	-0,2		13,3	0,9				
Nombre d'adultes dans le ménage																												
Un	19,1	19,0	-0,2		18,2	-1,5		17,5	-1,6		18,4	1,5		18,2	-0,4		18,6	-0,4		17,6	-0,5		16,3	-0,8				
Deux	51,5	48,2	-3,3		54,7	-2,3		50,6	-2,6		49,1	-7,3		51,0	-3,4		47,7	-6,4		48,0	-4,0		49,4	-4,7				
Trois	18,3	21,9	3,6		17,2	1,4		18,5	-0,4 *		21,1	4,3		19,1	2,4		21,9	5,1		22,3	2,9		24,1	5,1				
Quatre ou plus	11,0	10,9	-0,1		10,0	2,3		13,4	4,5 **		11,5	1,5		11,7	1,4		11,7	1,8		12,1	1,6		10,2	0,4				
Nombre d'enfants dans le ménage																												
Aucun	63,2	67,0	3,8		61,6	-0,9		67,8	3,2		65,6	3,3		68,9	6,2		67,8	3,6		66,9	4,2		66,9	3,8				
Un	18,3	17,6	-0,7 *		24,0	4,3 ***		16,7	-0,6 *		16,9	-2,0		15,7	-3,8		16,7	-0,2		17,1	-1,6 *		14,6	-4,1				
Deux	13,5	12,2	-1,3		12,7	-0,5		10,0	-2,5 *		12,3	-1,4		9,6	-3,0 **		10,5	-2,7 **		11,1	-2,1 **		13,2	0,2				
Trois ou plus	5,1	3,2	-1,9 **		1,7	-2,9 **		5,4	-0,1		5,1	0,1		5,8	0,6		5,0	-0,7		4,9	-0,4		5,3	0,1				
Âge du benjamin	9,0	10,4	1,4		10,4	1,5		9,2	1,3		8,4	0,6		8,9	0,5		8,6	1,4		9,6	0,9		9,4	0,7				
Taille des échantillons	Phase 1 :	802	802		403	807		791	794		797	4 394														2 223		
	Phase 2 :	629	629		292	568		602	615		601	3 307														1 436		

Tableau D.2 : Capital social : Taille du réseau

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes	Collectivités de comparaison	
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D			
Taille du réseau (en fonction des mesures des liens solides)																					
Nombre total de parents et/ou d'amis avec qui le répondant s'entretient régulièrement																					
Aucun	0,6	0,1	-0,1	-0,5	0,7	-0,3	0,4	-0,2	0,3	-0,2	0,3	0,0	0,2	-0,1	0,1	-0,1	0,1	-0,1			
1-5	9,4	0,7	9,9	-2,1	9,5	0,9	7,5	-2,1	8,9	-0,8	7,9	-2,9	8,9	-0,9	7,5	-1,8	7,5	-1,8			
6-9	21,9	-1,6	26,6	4,6	20,6	0,5	19,0	-1,0	19,9	0,7	18,9	1,8	20,2	0,4	19,6	0,2					
10 ou plus	68,1	0,7	63,6	-2,0	69,2	-1,1	73,1	3,3	70,9	0,3	72,9	1,1	70,6	0,6	72,8	1,7					
Moyenne	18,2	-0,6	15,0	-3,2 ***	16,6	-1,6 *	17,9	-0,7	18,1	-0,9	17,4	-0,2	18,0	-1,0 **	19,8	0,5					
Proches avec qui le répondant s'entretient régulièrement																					
Aucun	1,6	-0,1	1,6	-1,6	2,0	0,4	1,1	-1,5	1,2	-0,3	1,4	-0,9	1,3	-0,4	1,2	-1,1					
1-5	37,5	-1,6	40,2	6,7 *	37,0	-2,5	35,0	-0,3	35,5	-1,3	37,0	-1,6	36,0	-0,8	36,0	-0,5					
6-9	23,7	0,0	25,5	2,9	31,6	4,1	26,4	2,5	26,8	2,5	26,0	3,7	25,3	2,4	25,0	3,1					
10 ou plus	37,2	1,6	32,7	-8,0	29,4	-2,0	37,5	-0,7	36,4	-0,9	35,6	-1,3	37,3	-1,2	37,8	-1,6					
Moyenne	9,6	0,1	8,2	-1,8 ***	8,5	0,0	9,5	0,0	9,4	0,1	9,4	0,4	9,5	0,0	9,9	0,2					
Amis intimes avec qui le répondant s'entretient régulièrement																					
Aucun	2,6	-0,1	2,4	-1,8	2,9	-0,4	2,4	-0,9	3,9	0,4	3,6	0,0	3,0	-0,2	2,2	-0,5					
1-5	45,2	0,8	59,1	8,2 *	49,9	9,0 ***	46,2	2,3	41,6	-0,7	39,4	-1,9	45,2	1,6	42,5	0,3					
6-9	21,6	2,1	16,2	-1,0	23,6	-1,6	22,2	1,5	23,9	2,0	26,1	4,0	21,8	1,7	20,4	1,3					
10 ou plus	30,6	-2,8	22,4	-5,5	23,6	-7,0 *	29,1	-2,9	30,6	-1,8	30,9	-2,0	30,0	-3,2	34,9	-1,0					
Moyenne	8,6	-0,9	6,9	-1,5 *	8,3	-1,6 **	8,4	-0,9	8,7	-0,9	8,2	-0,8	8,6	-1,0 **	9,9	0,1					
Taille des échantillons		Phase 1 :			802			403			807			791			794			4 394	2 223
		Phase 2 :			629			292			568			602			615			3 307	1 436

(suite)

Tableau D.2 : Capital social : Taille du réseau (suite)

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	
Taille du réseau (en fonction des liens avec les ressources)																	
Nombre total de liens au capital social d'attachement et d'accointances																	
Aucun	0,3	-0,3	0,6	-0,1	0,9	-0,1	0,2	-0,1	0,4	0,2	0,2	-0,6 *	0,3	-0,1	0,6	0,2	
1-5	2,3	0,0	2,5	0,1	2,7	0,0	1,9	-1,1	2,7	-1,1	4,2	-0,2	2,8	-0,5 *	1,7	-1,8	
6-9	8,7	0,4	7,1	-1,6	8,6	-1,5	8,3	-2,2	8,8	2,9 *	8,9	2,1	8,6	0,8	7,5	-0,5	
10 ou plus	88,7	-0,1	89,8	1,5	87,8	1,6	89,7	3,5	88,1	-2,1 *	86,8	-1,3	88,3	-0,3	90,3	2,1	
Moyenne	25,5	-3,2	22,3	-5,0	26,8	-0,1	26,6	-0,6	25,7	-1,6	26,4	-0,6	26,2	-1,7	26,7	-3,1	
Contacts liés au capital social d'attachement																	
Nombre de personnes qui prêteraient la main à un projet																	
Aucune	2,9	0,2	3,9	0,8	4,5	0,0	3,5	-2,0	3,3	-1,1	3,0	-2,2	3,5	-0,8	3,0	-1,0	
1-5	49,8	1,2	50,1	0,4	48,8	-2,2	48,5	0,4	49,3	6,6	48,0	1,9	49,6	2,8	51,0	3,8	
6-9	20,2	3,2	20,6	1,5	19,9	1,5	17,0	1,8	18,8	-1,4	20,1	0,7	18,4	0,7	17,1	-0,4	
10 ou plus	27,1	-4,7	25,5	-2,7	26,8	0,6	31,1	-0,2	28,7	-4,2	28,9	-0,4	28,4	-2,7	28,9	-2,5	
Moyenne	7,6	-2,0	6,7	-3,1	7,7	-0,5	8,3	-0,2 *	7,7	-1,2	8,1	-0,2 *	7,7	-1,1	7,7	-1,7	
Nombre de personnes qui aideraient en cas de maladie																	
Aucune	1,7	-0,9	2,6	-0,1	0,7	-0,1	1,1	-0,4	2,4	1,0	1,9	-1,5	2,1	-0,1	1,9	-0,1	
1-5	61,5	6,4	61,9	4,3	70,2	2,8	63,6	5,5	61,2	6,6	58,8	-0,9	61,7	4,8	57,9	2,1	
6-9	16,2	-1,4	17,8	-1,2	11,6	-1,9	16,1	1,1	15,1	-3,6 **	21,3	4,1	15,4	-1,3	16,6	1,5	
10 ou plus	20,6	-4,2	17,7	-3,0	17,5	-0,8	19,3	-6,2	21,3	-4,0	18,0	-1,6	20,7	-3,4	23,7	-3,5	
Moyenne	6,2	-1,3	6,3	-0,8	6,3	-0,5	6,4	-1,0	6,2	-1,1	6,6	-0,7	6,3	-1,0	6,8	-1,0	
Nombre de personnes à qui parler en cas de déprime																	
Aucune	2,4	1,1	2,5	-1,0	2,7	0,5	1,8	-0,5	1,9	-0,8	1,6	-0,3	2,2	-0,1	1,9	0,2	
1-5	48,2	-0,8	54,3	4,8	53,4	2,0	52,0	3,6	52,0	6,5 **	49,8	0,5	50,7	2,9	47,3	-0,4	
6-9	19,4	5,4 *	21,5	5,4	17,2	1,4	17,5	-0,3	15,3	-1,0	22,4	3,7	17,5	1,8	17,9	0,6	
10 ou plus	29,9	-5,8 *	21,6	-9,3 **	26,7	-3,9	28,7	-2,7	30,8	-4,7	26,1	-3,9	29,6	-4,6 *	32,9	-0,4	
Moyenne	8,3	-0,7	6,7	-4,7 **	8,4	0,0 *	8,3	-0,3	8,1	-1,4	8,3	-0,3	8,2	-1,0	8,2	-1,5	
Contacts liés au capital social d'accointances																	
Nombre de personnes qui prêteraient 500 \$																	
Aucune	8,7	-2,3	8,5	-3,2	13,4	-1,1	9,8	-1,9	8,8	-0,4 *	10,1	-2,6	9,5	-1,5	7,9	-3,6	
1-5	72,1	5,1	75,4	7,2	66,8	-0,3 *	71,3	5,8	71,9	4,1	67,8	2,7	71,4	3,9	72,2	6,1	
6-9	9,2	-1,2	7,1	-2,2	9,7	2,5	7,9	-3,3	10,8	1,0	13,2	1,2	9,6	0,2	8,2	-0,6	
10 ou plus	10,0	-1,7	9,1	-1,9	10,1	-1,1	11,1	-0,6	8,5	-4,7	8,9	-1,3	9,6	-2,6	11,8	-1,9	
Moyenne	4,4	-0,2	3,8	-0,9	4,3	0,0	4,3	-0,3	4,0	-0,6	4,1	-0,4	4,2	-0,4	4,2	-0,7	
Connait personnellement un avocat sans aucun lien de parenté																	
Oui	35,5	4,6	33,5	5,4	37,9	5,9	39,1	3,6	40,9	6,5	37,5	3,8	39,0	5,4 *	39,6	1,6	
Non	64,5	-4,6	66,5	-5,4	62,1	-5,9	60,9	-3,6	59,1	-6,6 *	62,5	-3,8	60,9	-5,4 *	60,4	-1,6	
Taille des échantillons	Phase 1 :		802			403			807			791			794		
	Phase 2 :		629			292			568			602			615		
															4 394	2 223	
															3 307	1 436	

Tableau D.3 : Capital social : Densité et homogénéité

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff
Densité du réseau, solidité des liens																
Parents et amis qui se connaissent																
Tous	50,0	-4,3	46,9	-0,7	50,5	-0,3	49,5	-1,4	46,2	-1,8	47,7	0,0	50,0	-1,8	47,9	-1,7
La plupart	32,9	2,1	31,9	-0,8	28,2	0,1	36,1	4,0	34,9	-2,7	34,2	0,8	32,8	0,2	33,8	1,2
Quelques-uns	16,2	2,2	19,0	2,3	17,6	-0,6	12,5	-2,5	16,9	5,0	15,8	-0,4	15,6	1,8	16,8	0,9
Aucun	0,9	0,0	2,1	-0,8	3,6	0,8	1,8	-0,1	1,9	-0,5	2,2	-0,4	1,7	-0,2	1,6	-0,4
Note	3,3	-0,1	3,2	0,0	3,3	0,0	3,3	0,0	3,3	-0,1	3,3	0,0	3,3	0,0	3,3	0,0
S'est fait au moins un ami l'an dernier	15,2	-1,4	10,0	-7,2	12,8	-4,1	16,7	-1,3	18,1	0,0	14,3	-5,7	15,5	-2,2	15,1	-3,5
Pourcentage d'amis depuis plus d'un an	95,6	0,8	97,9	3,3	95,7	1,7	94,3	0,9	94,9	0,1 **	95,3	3,1	95,3	1,2	95,6	2,5
Homogénéité du réseau																
Au moins un parent																
habite la même collectivité	83,6	-1,6	69,7	2,3	72,1	0,9	81,6	1,8	84,0	2,3	77,0	-0,2	79,4	1,2	65,4	1,0
habite ailleurs au Cap-Breton	37,9	0,4	55,4	-10,0 **	52,6	1,8	44,4	-2,5	39,1	-1,0	44,7	4,3	50,4	-0,6	73,2	-0,4
habite à l'extérieur du Cap-Breton	48,4	-0,8	56,6	6,0	54,2	0,8	56,4	2,6	46,7	-3,9	50,9	-3,8	47,6	-1,1	51,1	-0,8
Au moins un ami																
habite la même collectivité	91,8	-1,3	78,5	2,9	87,5	4,9 *	90,7	-0,5	92,3	0,1	92,9	-1,1	87,2	0,6	77,5	-0,1
habite ailleurs au Cap-Breton	30,9	2,3	57,7	-2,7	48,9	-2,4	42,7	4,5 *	34,7	1,4	38,1	1,7	45,6	0,7	63,7	-2,6
habite à l'extérieur du Cap-Breton	24,5	-0,2	32,8	7,1	22,7	-3,2 **	25,2	0,5	18,1	-2,6 **	27,5	-1,0	21,2	-0,6 **	21,3	4,3
Pourcentage de parents qui																
habitent la même collectivité	59,4	-0,4	39,4	3,7	43,2	-0,1	50,5	-0,9	58,3	0,6	50,3	-1,9	50,3	0,0	32,0	0,3
habitent ailleurs au Cap-Breton	15,3	1,1	29,7	-6,2 **	27,6	0,7	19,5	1,1	17,0	1,0	20,1	3,0	24,9	0,6	41,0	0,2
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	25,2	-0,9	31,1	2,7	29,7	-0,4	30,2	-0,1	24,7	-1,7	29,8	-0,8	24,8	-0,6	26,9	-0,7
Pourcentage d'amis qui																
habitent la même collectivité	76,1	-1,6	52,9	0,3	63,3	3,5 **	70,1	-1,8	75,6	-1,0	70,4	-2,1	65,8	-0,5	48,9	-1,1
habitent ailleurs au Cap-Breton	11,8	1,9	32,5	-2,4	25,2	-1,6	18,5	2,0	15,1	1,2	15,5	2,3	24,1	0,6	41,6	-0,7
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	12,0	-0,2	14,7	2,0	11,5	-2,0 **	11,3	-0,1	9,1	-0,3	13,8	-0,6	10,0	-0,2	9,5	1,7
Pourcentage de contacts au total qui																
habitent la même collectivité	68,1	-0,9	48,0	3,4 **	53,9	1,0	59,9	-1,4	66,8	-1,2	60,8	-1,6	58,2	-0,6	39,7	-0,7
habitent ailleurs au Cap-Breton	14,0	1,7	28,6	-6,3 **	26,1	0,0	19,6	1,2	16,3	1,3	18,8	2,9 **	24,8	0,8	41,2	-1,0
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	18,0	-0,7 *	23,5	2,9	20,5	-0,8	20,6	0,2	16,9	-0,2	20,6	-1,3 *	17,0	-0,2 *	19,2	1,7
Taille des échantillons		Phase 1 :	802		403		807		791		794		797		4 394	2 223
Phase 2 :			629		292		568		602		615		601		3 307	1 436

Tableau D.4 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W1	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	
Emploi du temps																						
Garde d'enfants																						
Parent ou tuteur d'enfants < 13 ans	20,7	16,5	-4,2 **	22,5	-3,9	19,5	-3,1	22,0	-0,8	20,8	-2,5	21,0	-1,6	19,9	-2,6	19,4	-1,4					
Heures de garde fournies par jour de semaine moyen pour des enfants < 13 ans	12,9	11,1	-1,8	12,6	-1,7	12,9	-1,3	14,0	-1,2	12,7	-2,2	12,7	-1,3	12,3	-1,8	11,4	-1,3					
Garde impayée à l'extérieur pour des enfants < 13 ans	18,0	18,1	0,1	17,6	-1,1	15,7	-1,3	18,8	4,9	17,0	0,7	15,1	2,2	17,9	1,1	19,8	1,0					
Heures de garde fournies pour les enfants < 13 ans de voisins ou amis	2,0	2,1	0,1	2,1	0,2	1,5	-0,1	2,2	0,8	1,8	-0,1	1,3	-0,1	2,1	0,1	3,0	0,6					
Travaux ménagers																						
Effectuait régulièrement des travaux ménagers	92,4	94,1	1,7	97,3	4,6	87,5	2,4	90,7	3,6	92,3	1,6	91,9	1,6	93,0	2,1	93,8	2,9					
Heures consacrées aux travaux ménagers dans une semaine moyenne	15,0	15,3	0,4	15,2	-0,8	15,3	-0,6	13,9	-2,1 ***	15,8	0,8	14,2	-1,6 *	15,2	-0,2	16,5	0,0					
Aide régulièrement les autres avec leurs travaux ménagers sans rémunération	35,3	36,5	1,2	35,0	-4,7 *	29,4	-0,7	29,4	0,5	36,3	2,9	32,7	0,8	35,3	0,9	33,2	2,5					
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne aux travaux ménagers des autres	2,0	1,8	-0,2	1,6	-0,5	1,5	-0,1	2,0	0,4	2,1	0,2	1,9	0,1	2,0	0,0	1,9	0,0					
Temps personnel, loisirs																						
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne à regarder la télé	17,3	16,3	-1,0	17,1	-0,7	15,7	-0,4	15,4	-1,0	14,5	-0,7	14,4	0,0	16,1	-0,6	16,6	-1,3					
Utilise un ordinateur régulièrement	41,5	45,0	3,6	44,4	7,3	44,6	6,1	42,4	4,0	46,5	6,6	40,3	4,5	44,1	5,3	41,5	3,4					
Heures consacrées en moyenne par semaine à envoyer des courriels ou à consulter Internet, sauf pour le travail ou les études	1,3	2,1	0,9 *	1,7	0,6	1,4	-0,2	1,3	0,2	1,8	0,6	1,4	0,3	1,7	0,5	1,4	0,3					
Membre d'une organisation de loisirs	30,8	33,4	2,6	38,9	7,1	27,9	-2,1	34,1	2,6	33,1	1,6	32,4	5,7	33,4	2,2	33,5	2,2					
Heures consacrées en moyenne par mois aux activités récréatives	5,5	6,9	1,4	6,7	1,7	5,4	0,2	6,0	0,6	6,6	0,5	6,8	1,8	6,8	0,9	6,3	0,3					
Accès à la collectivité																						
Possède un permis de conduire	82,7	83,7	1,0	81,2	-3,7	74,0	0,5	85,7	2,5 **	82,3	0,7	80,7	0,1	82,1	0,4	82,7	-1,7					
A accès à un véhicule	86,4	86,7	0,3	87,3	-5,0 ***	76,9	-2,1	86,2	0,6	83,0	1,0	84,3	0,3	84,1	-0,2	85,2	1,1					
Bénévolat encadré auprès de groupes ou d'associations																						
Pourcentage de répondants ayant déjà fait du bénévolat	59,5	61,5	2,0	65,3	-2,7	59,5	4,3	59,3	2,1	62,8	-0,6	60,2	1,3	63,3	1,0	66,1	0,7					
Pourcentage de répondants ayant déjà fait du bénévolat auprès de groupes ou d'associations communautaires	15,0	16,6	1,6	11,4	-1,0	14,0	3,7	17,6	0,4	14,6	1,0	13,3	0,8	15,0	1,2	20,9	2,3					
de groupes qui aident les personnes dans le besoin	14,4	15,1	0,7	19,6	2,7	13,1	3,7 **	13,0	0,5	18,3	2,5	14,3	-3,0	17,5	1,2	20,5	-1,4					
d'organismes pour les jeunes	5,1	5,6	0,5	4,4	-3,6 ***	8,9	1,4	9,0	-0,1	9,2	0,6	8,9	-1,4 *	8,3	0,1	9,2	1,5					
d'organismes religieux	75,0	67,3	-7,7 *	67,3	2,9 *	67,2	1,2	67,9	0,5	65,7	0,2	68,0	-0,4	69,1	-1,2	68,9	-3,3					
de groupes qui organisent des activités sportives	6,9	5,4	-1,5	8,5	0,8	9,6	0,9	6,9	-1,3	7,1	0,5	7,7	0,1	7,6	-0,1	8,7	-0,7					
de syndicats	23,5	24,0	0,5	22,6	3,9	21,5	2,1	24,1	3,2	22,4	0,8	23,4	1,7	23,9	1,5	19,3	0,6					
d'un parti politique	5,5	6,3	0,7	4,3	0,2	7,6	2,4	5,8	-1,3	4,9	-1,5	4,9	0,0	6,5	-0,1	5,7	0,3					
d'un groupe environnemental	4,5	4,8	0,3	8,5	4,0 **	9,2	1,4	6,9	-0,5	5,4	-0,3	8,0	0,3	6,6	0,5	6,9	-0,8					
d'autres groupes ou organismes	10,1	10,7	0,6	7,5	-5,8 **	8,6	0,8	6,4	-2,1	8,7	0,1	10,3	3,8 *	9,6	0,2	11,2	-0,3					
Heures moyennes consacrées par mois au bénévolat auprès de groupes ou d'associations																						
de groupes ou d'associations communautaires	1,0	1,3	0,3	1,0	0,0	1,7	0,2	1,4	-0,1	0,6	-0,4	1,6	1,0	1,2	0,1	2,0	0,3					
de groupes qui aident les personnes dans le besoin	1,3	1,3	-0,1	0,3	-0,4	1,3	0,2	1,1	-0,2	1,0	0,2	1,4	-0,6	1,2	-0,1	1,5	-0,1					
d'organismes pour les jeunes	0,8	0,6	-0,2	0,3	-0,6 **	0,6	-0,3	1,0	-0,2	1,0	0,2	1,1	-0,2	0,8	-0,1	0,9	0,0					
d'organismes religieux	1,3	1,2	-0,1	0,8	-0,1	0,9	-0,2	1,4	0,1	1,3	-0,3	2,5	0,2	1,5	-0,1	1,9	0,2					
de groupes qui organisent des activités sportives	0,8	0,5	-0,3	0,7	-0,5	0,9	0,2	0,7	0,0	0,5	-0,1	0,8	-0,7	0,6	-0,2	0,9	-0,1					
de syndicats	0,3	0,1	-0,2	0,1	-0,1	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,2	-0,2	0,1	-0,1	0,2	-0,1	0,1	0,0					
d'un parti politique	0,1	0,1	0,0	0,4	0,5	0,3	-0,1	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,1	-0,1	0,1	0,0					
d'un groupe environnemental	0,3	0,3	-0,1	0,5	0,0	0,7	0,1	0,3	-0,1	0,4	0,1	0,4	0,0	0,3	0,0	0,5	0,0					
d'autres groupes ou organismes	0,8	1,0	0,2	0,4	-0,8	1,4	0,3	0,4	-0,4	0,6	0,1	0,9	0,3	0,9	0,1	1,2	0,0					
Taille des échantillons	Phase 1 :	802	802	403	807	791	794	797	4 394	2 223												
	Phase 2 :	629	629	292	568	602	615	601	3 307	1 436												

(suite)

Tableau D.4 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff	
Bénévolat encadré auprès de groupes ou d'associations																							
Nombre d'adhésions à des groupes communautaires																							
Aucune	19,1	4,7	-1,5	13,5	-4,9	***	14,4	-3,2	*	18,7	1,0	18,5	1,4	16,5	0,4	15,9	1,2						
Une	34,5	-2,4	-0,2	38,2	-2,5		37,9	3,3		38,0	-1,8	36,4	-2,2	36,1	-1,4	33,5	-1,3						
Deux	26,9	-4,7	*	25,6	1,7		31,0	3,7		31,3	2,0	24,3	-0,5	24,1	0,4	26,5	-0,3	28,1	0,7				
Trois ou plus	19,6	2,4	0,0	17,6	0,0		17,4	3,7	*	16,4	-2,1	19,0	1,3	21,1	0,4	20,8	1,3	22,5	-0,6				
Moyenne	1,6	0,0	0,0	1,5	0,0		1,6	0,2	***	1,6	0,0	1,6	0,0	1,6	0,0	1,6	0,0	1,7	0,0				
Heures mensuelles d'activités associatives																							
Aucune	44,8	-1,8	-3,6	47,3	-1,7		44,4	-2,1		43,5	1,2	46,1	-1,7	43,5	-0,9	39,7	-0,7						
1-9	21,3	0,6	22,0	1,4	18,4	-1,2		20,9	0,6		21,5	-0,2	17,8	-4,3	20,0	-0,4	23,7	0,4					
10-20	13,4	1,2	15,2	1,4	15,2	1,0		14,3	1,5		14,0	0,4	15,6	3,6	*	14,9	1,1	15,0	-0,6				
21 ou plus	20,5	-0,1	22,7	0,8	19,2	1,9		20,4	0,0		21,0	-1,3	20,6	2,3	21,6	0,2	21,6	0,9					
Moyenne	13,0	1,0	11,3	-0,3	13,2	0,6		12,5	-0,4		12,1	0,0	15,4	1,7	13,7	0,5	15,0	0,4					
Heures mensuelles de garde d'enfants à l'extérieur																							
Aucune	83,0	-1,1	-0,3	86,4	-1,5		83,6	-4,9		84,6	-0,4	86,1	-2,7	83,5	-1,4	81,8	-1,4						
1-24	8,1	1,3	6,0	0,6	7,6	3,9	***	5,2	0,5		4,7	-1,8	6,3	1,4	6,3	0,4	5,3	-0,7					
25-50	3,6	-0,1	3,3	-2,3	1,2	-2,6	**	5,2	3,0		5,5	1,6	4,1	1,7	4,7	0,6	5,6	0,4					
51 ou plus	5,4	-0,1	7,4	2,0	4,8	0,3		5,9	1,5		5,2	0,5	3,6	-0,4	5,5	0,4	7,2	1,6					
Moyenne	8,9	0,3	9,2	0,9	6,5	-0,4		9,6	3,6		7,8	-0,6	5,7	-0,5	9,0	0,2	12,8	2,6					
Heures mensuelles de travaux ménagers à l'extérieur																							
Aucune	66,4	-2,3	4,5	*	73,7	-0,2		73,0	-0,3		67,0	-3,0	69,9	-1,3	67,3	-1,3	68,2	-3,6					
1-14	16,8	4,1	15,4	-2,7	*	13,5	2,2		11,9	-1,8	**	14,9	2,7	15,2	-0,4	*	15,6	1,7	17,7	4,4			
15-40	9,8	-1,6	12,2	0,0	8,2	-2,1		10,7	3,0	*	12,5	1,0	9,6	0,8	11,7	0,1	9,0	-1,2					
41 ou plus	7,0	-0,2	5,2	-1,8	4,6	0,1		4,4	-0,8		5,6	-0,8	5,3	0,9	5,5	-0,5	5,0	0,4					
Moyenne	7,6	-0,9	6,8	-2,1	6,4	-0,5		8,5	1,7		9,3	0,9	8,2	0,6	8,7	0,1	8,1	0,0					
Heures mensuelles totales d'activités bénévoles																							
Aucune	38,5	-2,0	34,7	2,7	40,5	-4,3		40,7	-2,1		37,2	0,6	39,8	-1,3	36,7	-1,0	33,9	-0,7					
1-14	23,4	-0,2	32,4	2,7	27,1	5,7	*	24,1	-2,1		25,3	-0,2	24,3	-1,3	24,9	0,5	28,8	0,6					
15-30	16,2	3,2	10,5	-3,8	12,6	-0,3		13,2	1,9		15,5	-1,8	14,0	0,2	15,0	0,0	13,2	0,3					
31 ou plus	21,9	-1,0	22,4	-1,5	19,7	-1,1		22,0	2,3		22,1	1,4	21,8	2,3	23,4	0,6	24,1	-0,1					
Moyenne	22,4	-0,9	20,4	-3,1	20,5	-0,3		24,5	4,4		22,1	-0,3	22,2	0,1	24,3	0,0	29,4	2,9					
Dons de charité au cours des 12 derniers mois																							
Aucun	23,7	-0,4	26,5	-2,6	27,4	1,7		22,5	-1,3		24,2	-4,2	21,8	-3,3	24,6	-2,2	25,9	-1,2					
de 1 \$ à 100 \$	40,6	-0,1	28,9	-9,2	44,0	-2,1		39,8	-1,9		36,7	-1,1	34,6	-1,8	37,6	-1,6	35,8	-2,8					
de 101 \$ à 500 \$	29,0	2,3	36,5	10,4	20,0	-0,3		25,8	2,4		28,4	3,9	27,1	3,2	26,7	3,1	27,6	3,9					
501 \$ et plus	6,8	-1,8	8,2	1,5	8,6	0,7		11,9	0,9		10,8	1,3	16,6	1,9	11,1	0,7	10,7	0,1					
Moyenne	203,8	-9,3	249,0	84,4	*	202,7	27,7		312,3	30,7		273,3	-3,0	425,9	86,6	277,3	21,2	257,2	18,9				
Taille des échantillons		Phase 1 :		802	403		807	791		794	797		797	4 394		2 223							
		Phase 2 :		629	292		568	602		615	601		601	3 307		1 436							

Tableau D.5 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W1	W2	Diff D	W1	W2	Diff D	W1	W2	Diff D	W1	W2	Diff D	W1	W2	Diff D	W1	W2	Diff D	W1	W2	Diff D	W1	W2
Contact avec les voisins																							
Parle aux voisins																							
Chaque jour	47,1	39,8	-7,3	30,4	-10,6		41,8	-12,4		37,0	-8,2		40,1	-9,6		43,7	-4,3		40,2	-8,5		38,4	-7,5
Plusieurs fois par semaine	23,7	26,1	2,4	31,9	6,0		27,5	6,3 *		29,1	3,4		26,7	2,2		27,3	0,3		27,3	2,8		28,8	0,6
Au moins une fois par semaine	15,0	18,4	3,4	21,5	1,9		16,9	2,3		21,4	4,0		18,8	3,1		16,5	3,9		18,8	3,2		19,6	4,0
Au moins une fois par mois	8,0	7,8	-0,2	10,0	2,3		6,3	1,6		7,8	1,8		7,4	1,1		6,6	1,0		6,9	1,0		6,1	2,1
Plusieurs fois par année	2,2	2,4	0,2	4,4	1,1		1,2	0,7		0,9	-0,6 *		1,7	0,6		1,4	-0,1		2,2	0,3		3,7	1,4
Moins souvent (inclus jamais)	4,0	5,5	1,5	1,8	-0,7		6,3	1,5		3,9	-0,4		5,2	2,7 ***		4,6	-0,9		4,6	1,2 *		3,2	-0,6
Note	4,9	4,8	-0,2	4,7	-0,2		4,8	-0,3		4,8	-0,1		4,8	-0,3		4,9	-0,1		4,8	-0,2		4,8	-0,2
Informera les voisins si leur enfant fait l'école buissonnière																							
Très probable	47,9	43,8	-4,0	42,9	-10,8 **		53,1	-2,7		41,4	-3,8		52,7	-5,8		40,1	-5,5		46,1	-5,2 *		47,5	-1,3
Assez probable	25,0	26,9	1,9	33,9	10,5 **		21,2	2,2		27,0	2,0		25,6	3,8		28,7	3,2		27,5	3,4		29,6	1,9
Peu probable	19,0	20,1	1,1	16,3	1,3		21,0	2,6		22,1	1,2		15,1	0,9		22,6	1,9		18,0	1,6		15,8	-0,2
Improbable	8,1	9,1	1,0	7,0	-1,1		4,7	-2,1		9,5	0,6		6,6	1,1		8,7	0,4		8,5	0,3		7,1	-0,5
Note	3,1	3,1	-0,1	3,1	-0,1		3,2	0,0		3,0	-0,1		3,2	-0,1		3,0	-0,1		3,1	-0,1		3,2	0,0
Action communautaire																							
Combien de voisins se réuniraient pour essayer d'empêcher la fermeture d'une caserne en raison de restrictions budgétaires																							
Tous	40,3	37,1	-3,2	34,4	-4,2		25,3	-3,8		31,9	-5,9		29,3	-3,9		35,8	-5,9		33,4	-4,0		36,1	-4,0
La plupart	42,2	42,8	0,6	44,7	-1,6		45,6	0,8		42,1	1,1		42,9	-0,1		40,2	1,6		41,9	0,2		46,2	2,1
Environ la moitié	14,9	16,9	2,0	15,9	3,2		23,1	3,1		22,0	6,1 *		21,0	3,3		18,9	4,2		19,3	3,5		12,4	0,9
Peu (inclus aucun)	2,5	3,1	0,6	5,1	2,5		6,1	-0,1		4,0	-1,3		6,7	0,6		5,1	0,1		5,4	0,3		5,2	1,0
Note	3,2	3,1	-0,1	3,1	-0,1		2,9	-0,1		3,0	-0,1		2,9	-0,1		3,1	-0,1		3,0	-0,1		3,1	-0,1
Probabilité qu'ils empêcheront la caserne de fermer																							
Très probable	42,2	43,2	1,0 **	36,4	-4,2		36,2	-3,7		35,4	-7,1		36,0	-7,3		34,5	-7,0		39,5	-4,9		43,1	-6,9
Assez probable	31,6	32,1	0,5	34,2	0,5		28,0	1,4		35,3	6,2		34,1	3,9		42,3	9,7		35,2	3,8		37,4	5,7
Peu probable	20,1	19,9	-0,2	20,9	2,3		29,0	4,6		23,6	2,0		24,0	3,8		18,8	-1,2		20,4	2,1		14,4	1,3
Improbable	6,1	4,8	-1,3	8,5	1,4		6,7	-2,4		5,8	-1,0		5,9	-0,5		4,4	-1,5		4,9	-1,0		5,2	-0,1
Note	3,1	3,1	0,0 **	3,0	-0,1		2,9	0,0		3,0	-0,1		3,0	-0,1		3,1	0,0		3,1	0,0		3,2	-0,1
En général, lorsque leurs voisins leur demandent de l'aide les résidents accepteraient																							
Toujours	49,3	41,4	-7,9	24,6	-13,3 *		34,6	-8,7		29,1	-10,8		33,4	-10,7		29,6	-4,4		33,7	-9,2		33,1	-6,1
La plupart du temps	42,5	47,2	4,7	64,7	14,7 ***		51,3	6,1		58,3	7,5		55,2	8,2		57,0	3,2		54,3	6,9		54,3	3,0
Parfois	6,2	10,1	3,9	9,8	-0,1		12,7	2,9		11,0	3,0		9,1	2,3		11,5	0,4		10,0	2,5		10,4	3,3
Rarement (inclus jamais et selon les circonstances)	1,9	1,2	-0,7	0,9	-1,4		1,4	-0,3		1,6	0,3		2,3	0,2		1,9	0,7		2,0	-0,2		2,2	-0,2
Note	3,4	3,3	-0,1	3,1	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1		3,1	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1
Le répondant peut inciter ses voisins à aider à ramasser les déchets																							
Oui	94,2	93,2	-1,0	93,3	-2,0		91,1	0,2		95,1	1,4		94,6	1,6		96,5	2,5		94,5	0,8		96,4	1,2
Non	5,8	6,8	1,0	6,7	2,0		8,9	-0,2		4,9	-1,4		5,4	-1,6		3,5	-2,5		5,5	-0,8		3,6	-1,2
Le répondant peut inciter ses voisins à se réunir à une intersection																							
Oui	96,8	98,1	1,3	97,4	0,3		97,5	0,1		98,3	0,8		98,7	0,6		98,4	0,9		98,5	0,8		98,6	0,4
Non	3,2	1,9	-1,3	2,6	-0,3		2,5	-0,1		1,7	-0,8		1,3	-0,6		1,6	-0,9		1,5	-0,8		1,4	-0,4
Note d'action communautaire	12,8	12,6	-0,2	12,3	-0,5 *		12,3	-0,2		12,1	-0,5 *		12,3	-0,5 **		12,3	-0,3		12,4	-0,4 *		12,7	-0,2
Taille des échantillons	Phase 1 :		802	802		403		807		791		794		797		4 394		2 223					
	Phase 2 :		629	629		292		568		602		615		601		3 307		1 436					

(suite)

Tableau D.5 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	D	W2	Diff	W2	Diff
Confiance																						
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par quelqu'un qui habite à proximité	Très probable	74,3	-0,1	75,5	-0,8	74,5	2,9 *	69,3	-5,7	72,4	-5,5	71,0	-1,4	72,4	-2,4	74,8	-2,4	74,8	-2,4	74,8	-2,4	
	Plus ou moins probable	21,7	0,6	18,3	-1,3	19,9	-3,8 **	27,8	7,2	23,7	3,9	25,8	2,9	23,2	2,2	21,9	3,5					
	Improbable	4,0	-0,6	6,3	2,1	5,7	0,9	2,9	-1,5	3,9	1,6 **	3,3	-1,5	4,4	0,3	3,3	-1,1					
	Note	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	-0,1 *	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	0,0	2,7	0,0	
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un commis d'épicerie où le répondant fait ses emplettes	Très probable	79,9	4,5	74,2	3,1	74,9	4,3	81,1	4,5	75,1	-0,3	78,0	1,0	77,4	2,3	79,3	2,1					
	Plus ou moins probable	17,6	-2,7	24,6	-1,8	20,3	-1,8	17,6	-2,2	23,0	0,7	20,3	0,8	20,5	-0,8	18,3	-1,3					
	Improbable	2,6	-1,8	1,2	-1,3	4,7	-2,5	1,3	-2,3	1,9	-0,4	1,7	-1,9	2,1	-1,5	2,4	-0,8					
	Note	2,8	0,1	2,7	0,0	2,7	0,1	2,8	0,1	2,7	0,0	2,8	0,0	2,8	0,0	2,8	0,0	2,8	0,0	2,8	0,0	
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un agent de police	Très probable	89,2	0,8	89,8	1,0	91,2	1,2	91,3	2,9	87,9	2,8	87,0	-2,2	88,4	1,4	89,5	0,6					
	Plus ou moins probable	8,7	0,3	5,7	-1,3	7,3	-1,1	7,4	-2,6	10,9	-1,6	11,5	2,4	10,0	-0,7	9,4	0,2					
	Improbable	2,1	-1,1	4,5	0,3	1,4	-0,1	1,3	-0,3	1,2	-1,2	1,5	-0,2	1,6	-0,7	1,2	-0,8					
	Note	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0	
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un étranger	Très probable	23,1	-0,1	18,8	-3,3	27,1	1,3	18,6	-2,3	21,3	-3,1	21,1	3,3	21,3	-0,9	20,8	-0,8					
	Plus ou moins probable	56,4	5,3	56,5	6,8	48,6	2,6	54,4	3,9	57,0	6,6	56,6	1,2	56,3	4,9	55,4	2,0					
	Improbable	20,5	-5,3	24,7	-3,5	24,3	-4,0	27,0	-1,6	21,7	-3,5	22,3	-4,6	22,4	-4,0	23,8	-1,2					
	Note	3,3	-0,1	3,1	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1	3,1	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1	3,2	-0,1	
Note de confiance communautaire		2,0	0,1	1,9	0,0	2,0	0,1	1,9	0,0	2,0	0,0	2,0	0,1	2,0	0,0	2,0	0,0	2,0	0,0	2,0	0,0	
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		794		797		4 394		2 223						
	Phase 2 :	629		292		568		602		615		601		3 307		1 436						

Tableau D.6 : Attachement à la collectivité, migration

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	
Durée de résidence																	
Nombre d'années passées à l'adresse actuelle																	
Moins d'une	1,5	-4,8	2,4	-2,7 **	3,5	-2,7 ***	2,0	-3,3 **	2,0	-3,4 *	1,9	-3,9	1,7	-3,6 **	0,8	-5,3	
1-4	23,8	3,5	21,8	-0,8	22,5	0,5	23,0	1,2	24,8	5,3 **	23,8	1,3	21,0	2,9	19,5	0,7	
5-10	15,8	-0,5 **	19,0	1,8	15,4	-0,3 **	17,2	0,5 *	15,5	-0,2 **	15,2	-2,4 ***	16,3	-0,5 ***	19,5	3,7	
11 ou plus	58,9	1,8	56,8	1,7	58,6	2,5	57,7	1,7	57,6	-1,7 *	59,1	5,0 **	61,0	1,2	60,2	0,9	
Toute la vie	5,8	-1,1	4,2	-0,3	8,0	-1,3	9,0	0,6	8,4	0,0	7,4	-0,1	7,6	-0,2	5,8	-1,5	
Moyenne	19,4	2,9	19,6	3,5	20,0	2,1	20,8	1,9	21,7	2,8	21,5	3,6 **	21,7	2,8	20,9	2,1	
Nombre d'années passées dans la collectivité																	
Moins d'une	1,3	-0,6 **	3,0	0,5 **	1,6	-0,3 ***	1,7	0,0 ***	2,2	0,3 ***	1,2	-0,5 **	1,4	-0,1 ***	-0,2	-2,2	
1-4	7,0	-0,5	8,1	-0,9	7,6	-0,8	8,8	0,0	7,8	1,6 **	10,0	0,8 *	6,3	0,5 *	6,1	-1,4	
5-10	9,7	1,2 **	16,0	6,4	10,6	1,1 **	9,6	-0,2 ***	6,4	-1,1 ***	8,9	0,6 **	7,9	0,4 ***	11,1	4,4	
11 ou plus	82,1	-0,2	73,0	-6,0 **	80,2	0,1	79,9	0,2	83,5	-0,8	79,8	-0,9	84,4	-0,7	82,9	-0,8	
Toute la vie	38,4	-0,5	17,4	-5,1	35,9	-0,9	39,6	2,5	40,8	-0,6	30,2	-1,3	35,9	-0,6	22,8	-2,4	
Moyenne	45,8	10,9 ***	31,8	5,6	42,3	7,8	46,5	11,6 ***	48,8	12,0 ***	41,3	8,8	45,4	10,4 ***	37,4	6,6	
Nombre d'années passées au Cap-Breton/partie continentale																	
Moins d'une	0,0	-0,3	0,1	-0,2	0,2	-0,4	0,1	-0,3	0,0	-0,3	0,1	-0,8 *	0,0	-0,4	0,2	-0,2	
1-4	1,8	0,0	0,6	-0,3	2,1	-0,7	2,0	0,4	1,3	0,2	2,4	0,4	0,9	0,1	0,9	-0,4	
5-10	1,9	0,2	4,2	2,5	2,6	0,2	1,6	-1,3 **	1,9	0,5	2,2	-0,8	1,7	0,2	1,1	0,4	
11 ou plus	96,3	0,1	95,2	-1,9	95,2	0,9	96,3	1,2	96,8	-0,4	95,3	1,2	97,5	0,2	97,8	0,2	
Toute la vie	50,0	-1,8 *	50,4	-5,5 **	52,0	1,6	53,4	6,2	54,3	-1,2 *	45,3	4,7	54,1	0,2	54,8	4,1	
Moyenne	43,0	1,5	42,1	1,3	43,1	2,0	42,9	1,2	43,5	0,9	42,2	2,0	44,1	1,4	44,2	1,6	
Liens avec la collectivité																	
Parents (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	81,6	-0,6	71,3	3,8	70,8	1,5	79,0	3,1	84,5	2,9	73,8	0,2	78,5	1,5	66,6	0,5	
Amis (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	87,5	-1,0	73,2	2,9	86,5	4,9 *	86,6	-0,6	90,3	0,1	89,8	-1,0	86,5	0,6	80,1	0,5	
Mère née au Cap-Breton/partie continentale	80,2	0,5	87,7	2,8	65,4	0,1	73,9	0,3	81,2	-0,3	63,3	0,9	78,5	-0,2	76,3	-0,9	
Père né au Cap-Breton/partie continentale	75,4	1,6	82,8	-0,8	61,0	0,8	73,0	0,9	80,5	-0,5	65,3	2,2	77,3	0,0	74,3	-1,0	
Deux parents nés au Cap-Breton/partie continentale	69,7	1,2	74,9	-1,2	52,5	-0,9	64,8	0,7	72,7	-1,6	53,1	1,2	69,4	-0,9	65,9	-1,6	
Né(e) au Cap-Breton/partie continentale	88,3	0,7	90,6	2,1	86,4	2,3	84,8	0,2	88,7	-0,7	81,7	3,6 ***	89,6	0,6	86,0	-0,5	
Probabilité d'un déménagement hors du Cap-Breton/N.-É. au cours des deux prochaines années	16,7	-2,7	19,6	-2,8	15,8	-3,7	14,4	-4,1	15,3	-2,6	17,2	-1,1	16,2	-2,7	16,1	-2,1	
Raison du déménagement possible																	
Pour trouver ou accepter un emploi, etc.	63,5	-3,3	63,5	-14,3	62,5	9,0	51,6	-12,5 *	64,3	-6,9	70,3	-3,5	63,4	-4,9	81,9	-0,5	
Pour rejoindre des membres de ma famille	15,2	0,4	17,6	6,4	4,4	-7,2 **	13,1	5,5	4,3	0,2	6,5	-1,7	7,0	-0,1	4,6	1,1	
Pour aller à l'école, à l'université, suivre une formation	8,6	1,4	5,5	8,6	2,8	-8,9	16,7	6,0	9,1	-4,3	6,4	4,4	13,0	-0,4	8,3	-3,6	
Aucune possibilité d'emploi ici	4,0	-2,0	5,9	-3,2	6,3	1,2	6,3	-1,2	6,9	1,6	1,1	-8,4 **	3,2	-1,3	1,2	-0,5	
Santé, retraite, vieillesse	0,8	0,4	1,7	-0,6	1,6	1,7 **	5,3	1,9	1,4	0,8	1,6	-0,1	1,5	1,0	1,0	0,5	
Pollution, problèmes environnementaux	0,3	0,5	3,7	2,5	-0,6	-2,9	0,2	-0,6	-0,2	-1,4	0,0	0,0 ***	0,1	-0,6	0,6	0,2	
Autre, non classifié ailleurs	5,1	2,0	4,1	3,5	19,5	7,0	4,7	0,7	14,5	11,6 *	12,0	8,1	11,0	6,8	2,2	3,3	
Taille des échantillons		Phase 1 :		a	403		807		791		794		797		4 394		
Phase 2 :		629		292	568		602		615		601		3 307		1 436		

Tableau D.7 : Satisfaction à l'égard de la collectivité

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D
Satisfait de vivre dans sa collectivité																
Très satisfait	52,5	0,9 *	67,5	0,0	53,7	8,1 ***	50,5	-1,8	56,7	1,2 *	55,5	-0,7	56,7	1,2 **	62,9	-4,4
Assez satisfait	35,8	-1,9	26,1	-1,3	37,6	-2,9 *	41,9	1,0	35,5	-1,4	38,2	-1,2	35,2	-1,2 *	32,0	2,9
Plus ou moins satisfait	9,1	1,8	3,6	2,2	5,9	-1,1	5,9	1,6	5,2	0,0	4,2	0,8	5,9	0,6	3,1	0,5
Insatisfait	2,6	-0,7	2,7	-0,8	2,8	-4,2 ***	1,6	-0,8	2,7	0,2	2,1	1,1	2,3	-0,7 *	2,0	1,1
Note	3,4	0,0	3,6	0,0	3,4	0,2 ***	3,4	0,0	3,5	0,0 *	3,5	0,0	3,5	0,0 **	3,6	-0,1
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		794		797		4 394		2 223
	Phase 2 :	629		292		568		602		615		601		3 307		1 436

Tableau D.8 : Santé et limitations d'activité

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D
Santé générale déclarée par le répondant																
Excellent	20,8	-1,9	23,2	0,2	19,3	0,1	16,3	-2,3	19,1	-1,5	18,3	-2,7	19,3	-1,6	20,3	0,4
Très bonne	41,0	3,2	45,0	0,4	39,6	-1,6	42,8	0,2	46,2	2,4	37,8	-3,4	42,3	0,8	40,3	-0,5
Bonne	21,0	-1,8	16,9	-3,4	21,1	2,9	22,0	3,1	19,5	1,0	24,6	5,1	21,5	1,3	22,2	0,6
Passable	11,0	-0,6	12,9	5,2 *	14,8	-2,0	11,4	-3,2 *	12,2	0,1	13,3	1,1	11,9	-0,1	12,4	0,6
Mauvaise	6,2	1,1 *	2,0	-2,5	5,2	0,6	7,5	2,3 **	3,0	-2,0	5,9	-0,2	4,9	-0,3	4,8	-1,2
Indice	3,6	0,0	3,7	0,0	3,5	0,0	3,5	-0,1	3,7	0,0	3,5	-0,1 **	3,6	0,0	3,6	0,0
À quelle fréquence le répondant se sent bousculé																
Une fois par jour	32,1	-0,5	33,9	-2,0	29,3	-3,1	39,4	3,6 *	30,4	-3,7	32,8	-2,2	32,6	-1,7	31,9	-2,0
Quelques fois par semaine	25,4	-0,7	28,4	4,3	26,1	-0,2	24,3	-1,2	27,5	1,9	28,5	1,2	27,1	0,7	30,6	3,6
Une fois par semaine	19,7	3,6	18,2	5,8 *	15,5	2,5	14,8	0,9	19,1	3,3	16,0	3,5	16,7	3,2 *	13,4	0,2
Une fois par mois	6,9	0,3	2,9	-4,7 ***	7,8	1,1	6,0	0,3	7,4	2,7	7,3	-0,2	7,8	0,8	10,0	1,5
Moins d'une fois par mois	3,2	-0,9	6,0	2,8	4,4	2,7 **	1,4	-0,6	3,8	0,3	1,1	-1,1	3,4	0,2	3,0	-0,7
Jamais	12,8	-1,8	10,5	-6,1	16,8	-3,0	14,1	-3,1	11,7	-4,5	14,3	-1,1	12,4	-3,2	11,0	-2,6
Indice	4,4	0,1	4,5	0,2	4,2	0,0	4,5	0,2	4,4	0,0	4,4	0,0	4,4	0,1	4,5	0,1
Limitation d'activité																
causée par une incapacité ou un problème de santé chronique																
Parmi ceux ayant une incapacité ou un problème de santé, pourcentage de limitation	18,1	0,3	9,6	-1,6	16,1	1,8	15,7	1,1	14,7	0,6	16,7	2,6	17,0	1,0	17,1	0,8
Beaucoup	52,6	8,0 *	21,1	-30,7 **	41,6	-10,0	46,0	2,1	44,9	-4,0	49,4	2,1	46,0	-2,1	41,3	-6,4
Plus ou moins	31,6	0,9	43,9	17,0	33,7	10,8	31,5	-3,5	39,9	5,1	24,6	-3,5	36,4	4,5	42,3	6,9
Un peu	15,8	-8,8	35,0	13,7	24,8	-0,9	22,5	1,5	15,1	-1,1	26,1	1,4	17,5	-2,4	16,4	-0,5
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		794		797		4 394		2 223
	Phase 2 :	629		292		568		602		615		601		3 307		1 436

Tableau D.9 : Emploi et revenu

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W1	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff D	W2	Diff	W2	Diff D	W2
Situation actuelle																						
Occupant un emploi rémunéré	44,2	47,0	2,8	50,6	5,6	52,1	4,7	49,4	4,6	47,9	3,6	48,4	1,5	46,4	3,7	46,8	3,6					
Travailleur autonome	3,7	2,9	-0,7	3,7	-0,2	3,9	-0,2	4,2	0,7	2,9	-0,7	5,5	1,5	3,6	-0,1	5,8	0,0					
Occupant un emploi rémunéré ou travailleur autonome à temps partiel	47,8	49,9	2,1	54,2	5,4	56,0	4,6	53,5	5,3	50,7	3,0	53,9	3,0	50,0	3,5	52,6	3,5					
à temps plein	8,1	7,6	-0,5	6,4	-2,4	5,7	-1,3	8,0	2,2	5,2	-1,9	6,7	-1,9	6,8	-1,2	4,9	-0,8					
Heures de travail en moyennes	38,5	41,1	2,7	46,5	7,0	49,2	5,7	45,1	3,3	43,9	4,5	45,6	4,7	41,8	4,5	45,6	3,7					
Emploi rémunéré (actuel ou au cours des deux dernières années)	38,5	39,6	1,1	40,0	1,8	40,5	1,3	39,8	0,5	38,9	0,1	40,1	1,0	38,8	0,8	40,4	-0,1					
Emploi antérieur	58,0	59,4	1,3	70,5	6,6 **	61,9	1,2	60,0	0,3	61,1	2,8	59,7	-2,0	59,8	1,5	62,1	0,0					
Nombre d'années chez l'employeur actuel ou principal	92,9	91,6	-1,3	99,2	1,6	93,2	-1,6	92,5	0,4	93,4	-0,1	92,4	0,4	92,9	-0,4	94,6	-1,5					
Salairé horaire moyen (actuellement employé)	7,9	6,5	-1,4	7,6	0,1	7,5	-1,4	6,7	-2,1 **	8,0	-0,6	10,9	0,7	7,6	-0,7	8,5	0,3					
Revenu personnel	13,0	14,3	1,3	14,3	2,1 **	12,6	0,3	13,0	1,2	13,6	1,2	12,9	0,5	13,8	1,1	13,2	0,8					
Moins de 10 000 \$	24,0	19,7	-4,3	14,0	-5,4	21,8	-8,1	17,1	-7,7	18,3	-8,6	19,8	-2,5 *	19,6	-6,5	21,5	-7,1					
de 10 000 \$ à 19 999 \$	24,5	27,1	2,6	31,9	0,6	29,2	4,1	27,1	0,9	28,0	4,4	27,0	0,1	28,3	2,8	27,5	0,2					
de 20 000 \$ à 29 999 \$	21,6	23,4	1,8	18,6	4,2	23,8	2,3	28,2	8,6 *	19,6	0,2	19,4	-0,3	20,7	1,7	20,2	3,3					
de 30 000 \$ à 39 999 \$	12,1	11,6	-0,5	15,9	-1,1	8,8	-0,4	10,8	0,3	15,8	1,5	10,4	-1,2	12,9	0,1	11,6	1,6					
de 40 000 \$ à 59 999 \$	14,3	14,1	-0,2	16,2	0,5	10,2	2,7	11,4	-1,3	10,5	-0,8	17,5	3,8	12,9	0,7	12,5	0,9					
60 000 \$ ou plus	3,5	4,0	0,5	3,4	1,2	6,2	-0,5	5,3	-0,9	7,8	3,3 *	5,9	0,2	5,6	1,3	6,6	1,1					
<i>Moyenne</i>	23,5	23,9	0,4	24,4	1,2	24,1	1,4	24,5	0,6	25,4	1,7	25,0	1,2	24,7	1,3	25,1	-0,1					
Revenu du ménage																						
Moins de 10 000 \$	7,5	4,6	-2,9	0,5	-4,3 *	7,4	-1,8	5,7	-1,8	3,9	-3,5	6,7	-1,6	5,7	-2,3	6,6	-1,5					
de 10 000 \$ à 19 999 \$	17,2	15,6	-1,6	19,5	-0,8	15,1	-0,1	15,6	-0,3	16,2	-1,4	13,4	-3,5	16,1	-1,8	17,1	-1,8					
de 20 000 \$ à 29 999 \$	16,2	16,0	-0,2	14,2	0,3	17,3	-0,5	15,1	-4,2	16,5	-0,5	15,6	1,0	16,4	-0,9	16,1	-0,7					
de 30 000 \$ à 39 999 \$	16,5	17,1	0,7	14,1	-1,7	16,9	-1,1	16,9	2,7 *	14,6	-1,3	13,1	-4,1	14,9	-0,4	14,4	-0,9					
de 40 000 \$ à 59 999 \$	20,6	24,4	3,9 *	24,4	-2,7	17,8	-3,3	21,6	1,2	22,7	2,3	21,9	-0,6	22,0	0,9	19,5	-1,5					
60 000 \$ ou plus	22,1	22,3	0,3 ***	27,2	9,2	25,6	6,9	25,2	2,4 *	26,1	4,4	29,3	8,9	24,7	4,5	26,3	6,4					
<i>Moyenne</i>	43,3	42,5	-0,8	41,6	-1,2	42,7	0,4	42,9	-1,9	45,3	2,4	43,7	-0,1	43,1	1,4	43,5	0,1					
Revenu touché au cours des 12 derniers mois																						
d'une pension de l'État (RPC/SV/SRG, pour ceux qui y sont admissibles)	97,9	100,0	5,1	88,3	-2,4	82,5	7,0	81,2	2,1	78,7	-2,4 **	83,8	6,1	80,5	2,0	80,2	5,6					
d'un régime de pension lié au travail (pour ceux qui y sont admissibles)	18,3	19,5	1,2	11,5	-1,5	13,3	1,4	15,3	-1,3 *	16,6	-0,1	14,6	3,6	16,5	0,6	11,6	1,3					
de l'assurance-emploi	15,3	16,6	1,3	27,3	8,6 **	17,9	-1,9	22,7	2,4	17,7	-0,7	16,6	-2,0	17,5	0,3	18,5	-0,7					
de l'aide sociale	6,6	6,5	-0,2	5,4	-0,6	9,6	2,3	5,2	-1,5	7,1	0,2	7,0	-1,9	7,7	-0,1	6,6	-0,2					
Incidence des faibles revenus des ménages																						
Revenu du ménage inférieur au SFR																						
Sous les 50 % du SFR	11,7	10,2	-1,5	8,2	-1,3	11,6	-0,3	10,5	1,3	9,0	-3,4	9,6	-1,3	10,7	-1,3	10,7	-0,4					
Entre 50 % et 75 % du SFR	10,5	9,2	-1,3	11,8	0,7	9,0	2,3	11,6	2,8	9,9	0,0	10,6	0,3	10,6	0,2	12,7	1,2					
Entre 75 % et 100 % du SFR	10,7	13,6	2,9	14,4	1,6	16,0	-2,6	13,0	-3,4	14,1	1,0	13,3	0,6	14,5	0,3	13,8	-1,1					
Revenu du ménage supérieur au SFR																						
Entre 100 % et 150 % du SFR	20,8	25,8	5,0	17,7	0,2 *	22,8	4,2	25,1	7,4	20,6	4,4	24,0	4,9	23,6	4,6	25,4	6,1					
Entre 150 % et 175 % du SFR	8,9	10,3	1,3	13,0	0,7	9,1	0,0	9,8	0,1	8,8	-3,8	7,6	-1,4	8,5	-1,4	8,5	-1,6					
Entre 175 % et 200 % du SFR	8,1	6,2	-1,8	10,6	0,6	9,3	-1,8	4,9	-2,9	8,2	0,9	5,9	-2,0	6,5	-0,8	5,9	-0,1					
200 % du SFR et plus	29,3	24,6	-4,7	24,4	-2,5	22,2	-1,8	25,1	-5,3	29,4	1,0 **	29,1	-1,2	25,6	-1,5	23,0	-4,1					
Taille des échantillons	Phase 1:	802	802	403	807	791	794	797	4 394	2 223												
	Phase 2:	629	629	292	568	602	615	601	3 307	1 436												

Tableau D.10 : Données démographiques

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff
Sexe																						
Homme	46,1	0,0		46,0	0,0		45,9	0,0		45,8	0,0		45,9	0,0		45,8	0,0		45,9	0,0	45,9	0,0
Femme	53,9	0,0		54,0	0,0		54,1	0,0		54,2	0,0		54,1	0,0		54,2	0,0		54,1	0,0	54,1	0,0
Habitant avec un conjoint	62,9	1,0		65,9	3,0		64,0	4,6		63,2	-0,7		64,3	0,9		62,6	-1,8		63,1	1,0	64,3	2,1
Âge moyen	49,5	3,3		48,5	3,2		49,7	3,6		49,1	3,1		49,4	3,2		50,2	3,3		49,7	3,3	50,3	3,2
Groupes d'âge																						
18-24	8,8	-5,0		9,8	-4,0		10,3	-2,9		9,1	-3,8		10,0	-3,1		9,4	-4,1		9,2	-3,7	9,8	-3,3
25-29	6,5	0,6 *		5,7	0,7		2,4	-3,3		4,4	-2,6		2,8	-3,3		5,5	0,2		4,6	-1,7	4,1	-3,1
30-44	25,0	-4,8 *		27,1	-4,1		28,3	-2,3		29,1	-1,2		26,8	-3,2		27,1	-2,9		26,4	-3,0	26,3	-1,4
45-54	24,5	6,0		40,2	3,2		18,2	5,2		15,7	4,3		24,8	6,3		13,0	4,0		22,8	5,0	21,0	4,4
55 ans et plus	35,2	3,3		17,1	4,1		40,8	3,3		41,7	3,3		35,6	3,2		45,0	2,7		36,9	3,4	38,7	3,3
Scolarité																						
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	68,6	-0,2		68,9	-0,7		70,4	1,2		69,4	0,0		68,3	-0,2		70,1	-0,1		68,4	0,1	69,9	1,7
Certificat d'apprentissage	3,0	1,0		4,8	0,3		3,3	1,7		2,8	0,6		6,8	3,8 *		3,8	2,2		4,7	2,0	3,0	1,0
Certificat de compétence ou de formation professionnelle	21,1	2,5		33,8	11,6		21,8	3,6		21,8	3,5		25,8	5,2		22,9	7,2		23,1	4,5	24,5	4,5
Diplôme universitaire (autre qu'un degré)	8,4	1,5		10,9	0,9		8,6	1,9		7,9	-1,0		9,6	2,6		6,2	-0,8		7,8	1,3	6,0	0,8
Certaines études de premier cycle, mais sans degré	9,6	3,8		6,3	0,4		6,7	1,3		5,4	0,9		8,0	2,4		4,7	1,1		7,7	2,0	7,1	0,8
Baccalauréat	14,9	5,6		11,1	-0,1		10,7	3,2		11,3	1,5		8,3	-0,9 **		14,7	6,1		12,0	2,2	11,7	3,9
Certaines études de deuxième cycle	1,4	0,4		1,9	0,5		0,2	-0,4 *		2,0	0,7		0,6	-0,1		1,2	1,0		1,1	0,2	0,9	0,3
Diplôme d'études supérieures	4,6	0,7		5,1	1,2		1,7	0,5		3,7	0,8		2,8	-0,1		1,6	0,2		3,0	0,4	2,8	0,5
Confession religieuse																						
Catholique	77,5	-0,1		60,0	-6,5		68,7	-0,2		51,9	-0,5		54,5	1,7		46,1	-2,8		63,8	-0,5	52,2	-0,5
Anglican	7,1	0,6		7,8	-1,1		7,1	-2,6		12,9	-0,9		10,7	-1,9		17,8	0,0		10,2	-0,8	7,5	-0,1
Protestant	0,9	-2,0		1,5	-1,1		2,6	-0,1		2,4	-0,2		2,4	-2,0		1,6	-0,7		1,9	-1,3	1,6	-0,9
Église Unie	6,3	1,4		8,8	-0,2		4,9	1,1		10,6	-0,7		15,6	0,9		13,7	0,4		10,9	0,6	14,3	0,1
Autre (comprend aucune)	8,3	0,1		22,0	9,0		16,6	1,8		22,2	2,2		16,8	1,3		20,8	3,1		13,1	1,9	24,4	1,3
Nombre de personnes dans le ménage																						
Une	16,2	1,5		21,4	6,5		15,1	0,8		13,9	0,0		16,0	1,9 *		13,9	-0,2		14,8	1,3 *	14,6	-0,7
Deux	33,8	0,8		28,6	-1,5		33,4	0,8		31,9	-0,8		32,8	1,0		33,8	1,6		31,5	0,6	29,4	-1,8
Trois	19,5	0,4		18,5	-1,2		19,8	-2,1		22,6	1,2		21,6	0,3		23,1	3,3		22,5	0,3	23,6	2,5
Quatre	19,1	-3,5		17,7	-2,3		18,2	0,3		19,0	-1,0		17,9	-1,8		17,3	-1,2		18,5	-1,6	18,3	-1,7
Cinq ou plus	11,4	0,7		13,8	-1,3		13,5	0,2		12,6	0,7		11,6	-1,4		11,9	-3,4		12,6	-0,6	14,1	1,6
Nombre d'adultes dans le ménage																						
Un	19,9	0,9		23,6	4,1		17,5	-0,2		16,6	1,1		18,2	1,0		16,4	-0,7		17,7	0,6	18,6	1,2
Deux	47,0	-5,7		48,3	-6,7		47,6	-5,0		49,9	-7,3		49,9	-5,3		49,2	-5,3		47,3	-5,4	49,6	-5,6
Trois	17,5	0,2		16,0	1,0		21,7	0,9		19,6	0,2		16,8	-0,4		23,1	4,3		20,3	0,7	21,3	3,2
Quatre ou plus	15,6	4,7		12,1	1,5		13,2	4,3		13,9	6,0 *		15,2	4,7		11,3	1,7		14,6	4,1	10,5	1,2
Nombre d'enfants dans le ménage																						
Aucun	70,7	8,8		68,8	9,6		69,9	7,0		67,7	6,5		72,4	11,3 **		70,0	9,3		70,2	9,1 **	66,0	4,1
Un	13,8	-3,8		12,3	-6,9		13,3	-3,3		15,8	-2,8		13,6	-5,7		13,3	-4,2		14,4	-4,6	13,5	-5,1
Deux	12,9	-2,2		14,0	-1,2		10,9	-2,4		11,4	-2,8		8,4	-5,0 ***		13,0	-0,8		11,0	-2,9 **	14,6	0,5
Trois ou plus	2,7	-2,7 *		4,9	-1,5		5,9	-1,2		5,1	-0,9		5,6	-0,6		3,8	-4,2 *		4,4	-1,6	5,9	0,6
Âge du benjamin																						
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403			807			791			794			797			4 394		2 223	
	Phase 3 :	513		246			479			503			500			495			2 736		1 159	

Tableau D.11 : Capital social : Taille du réseau

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D
Taille du réseau (en fonction des mesures des liens solides)																
Nombre total de parents et(ou) d'amis avec qui le répondant s'entretient régulièrement																
Aucun	0,6	0,2	0,2	-0,2	0,7	-0,2	0,4	-0,1	0,2	-0,2	0,7	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,1
1-5	7,1	-1,7	11,0	-0,5	8,2	1,3	6,3	-2,8	11,6	2,6	9,1	-1,2	9,8	0,3	8,9	-0,4
6-9	24,4	2,0	21,5	-1,1	20,2	1,6	21,9	2,5	23,3	3,1	24,4	8,0	23,0	3,2	22,5	3,5
10 ou plus	67,9	-0,5	67,4	1,8	70,9	-2,8	71,4	0,4	64,9	-5,4	65,9	-7,0	66,9	-3,4	68,4	-3,1
Moyenne	17,9	-1,4	17,2	-1,9	18,9	-0,5	17,8	-1,1	16,4	-2,3	16,3	-2,2	17,3	-1,8	17,8	-1,5
Proches avec qui le répondant s'entretient régulièrement																
Aucun	2,8	1,0 **	1,3	-2,0	1,4	-0,3	0,6	-1,7	2,3	0,9 **	1,2	-0,7	1,8	0,1 *	0,9	-1,4
1-5	39,4	2,2	37,5	1,9	38,7	1,6	39,3	4,5	35,7	-1,1 *	43,1	6,1	38,5	2,0	40,9	4,9
6-9	19,7	-2,7	23,4	5,5	22,3	-3,1	22,7	-0,7	26,7	2,5	19,7	-1,6	22,7	0,0	23,1	0,3
10 ou plus	38,2	-0,5	37,9	-5,3	37,7	1,9	37,4	-2,1	35,4	-2,3	36,0	-3,8	37,0	-2,1	35,1	-3,9
Moyenne	9,6	-0,2	9,7	-0,5	9,5	-0,1	10,0	0,3	8,9	-0,4	8,4	-1,0	9,3	-0,3	9,1	-0,4
Amis intimes avec qui le répondant s'entretient régulièrement																
Aucun	2,7	-0,3	5,3	0,6	2,4	-0,5	3,1	0,3	3,9	0,5	3,3	0,2	3,3	0,1	2,5	-0,1
1-5	46,8	3,4	49,2	4,0	45,5	7,0	45,2	2,6	54,6	12,5 **	47,3	4,8	50,8	7,4	47,2	4,8
6-9	20,2	0,6	18,3	-2,7	22,1	-2,6	24,8	3,5	18,1	-4,0	23,1	2,3	19,3	-1,0	16,9	-2,0
10 ou plus	30,4	-3,7	27,2	-1,9	30,0	-3,9	26,8	-6,4	23,3	-8,9 *	26,3	-7,3	26,7	-6,6	33,4	-2,7
Moyenne	8,5	-1,0	7,8	-1,5	9,5	-0,5	7,9	-1,4	7,6	-1,9	7,9	-1,3	8,1	-1,4	8,8	-1,0
Taille des échantillons		Phase 1 :	802		403		807		791		794		797		4 394	2 223
Phase 3 :			513		246		479		503		500		495		2 736	1 159

(suite)

Tableau D.11 : Capital social : Taille du réseau (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff
Taille du réseau (en fonction des liens avec les ressources)																						
Nombre total de liens au capital social d'attachement et d'accointances																						
Aucun	0,7	0,0		0,2	-0,3		0,5	-0,6		0,3	-0,1		0,7	0,4		0,7	-0,2		0,5	0,0	0,3	0,0
1-5	1,8	-0,6		2,7	-0,4		2,6	0,6 *		2,0	-0,7		2,4	-0,6		3,0	-0,8		2,6	-0,5	2,1	-1,5
6-9	6,9	-0,6		13,4	5,6 **		7,6	-1,9		6,5	-3,4		9,6	3,7 ***		8,0	1,3 *		8,6	1,1 **	6,1	-2,2
10 ou plus	90,7	1,2		83,7	-4,8 **		89,2	1,9		91,2	4,2		87,3	-3,5 ***		88,3	-0,3 *		88,3	-0,6 ***	91,5	3,7
<i>Moyenne</i>	25,0	-3,9		24,2	-3,3		27,8	-1,1 **		25,4	-2,5		25,8	-1,8 *		26,1	-2,3		25,8	-2,4 *	24,5	-5,1
Contacts liés au capital social d'attachement																						
Nombre de personnes qui préteraient la main à un projet																						
Aucune	2,0	-0,2		2,4	-0,1		3,4	-0,2		1,7	-3,2 **		2,6	-1,3		3,3	-1,4		2,9	-1,2	3,8	-0,1
1-5	47,7	-0,2		51,3	0,5		42,1	-1,7		48,2	2,9		49,1	6,6 *		47,5	5,3		49,4	2,9	47,2	-0,1
6-9	19,8	3,9		12,3	-4,9 **		20,5	0,4		20,5	5,6		18,0	-2,2		23,3	4,5		18,7	1,2	20,2	2,4
10 ou plus	30,5	-3,4		34,0	4,6		34,0	1,5		29,6	-5,3		30,2	-3,1		25,9	-8,3		29,0	-2,9	28,7	-2,1
<i>Moyenne</i>	7,7	-2,0		7,9	-1,5		8,3	-0,2 *		8,1	-0,7		8,0	-0,9		7,6	-0,8		7,8	-1,0	7,8	-1,7
Nombre de personnes qui aideraient en cas de maladie																						
Aucune	1,2	-1,4		1,3	-0,6		2,8	0,9		1,3	-0,2		1,6	0,3		2,1	-1,6		1,9	-0,3	1,4	-0,5
1-5	57,4	3,6		59,9	0,8		62,8	2,4		61,2	5,1		60,4	5,5		60,1	2,8		60,6	3,7	58,2	1,6
6-9	19,1	1,3		11,8	-5,5 **		17,0	0,9		19,2	3,0		17,1	-1,7 *		23,0	5,0		17,2	0,5	17,8	3,0
10 ou plus	22,3	-3,4		26,9	5,3 *		17,4	-4,2		18,3	-7,9		20,8	-4,1		14,8	-6,2		20,4	-4,0	22,5	-4,2
<i>Moyenne</i>	6,9	-1,0		6,9	-0,8		6,6	-0,6		6,3	-0,9		6,1	-1,2		6,1	-1,2		6,3	-1,1	6,5	-1,1
Nombre de personnes à qui parler en cas de déprime																						
Aucune	2,5	1,3 **		2,1	-0,9		1,9	-0,7		1,4	-1,3		2,5	-0,1		1,7	-1,3		2,2	-0,1	1,0	-0,6
1-5	57,1	8,2		65,2	11,6		54,3	8,6		48,3	3,8		56,5	10,9		44,7	0,7		54,3	7,1	52,6	4,4
6-9	14,4	1,8		10,1	-3,9		16,5	1,0		19,4	1,6		16,3	1,4		23,6	4,3 *		17,2	1,7	17,3	-0,7
10 ou plus	26,0	-11,3 **		22,5	-6,9		27,3	-8,9		30,9	-4,1		24,7	-12,2 **		30,1	-3,7		26,3	-8,6 *	29,0	-3,2
<i>Moyenne</i>	7,4	-1,6		6,6	-4,1		8,2	-1,3		8,4	-0,8		8,1	-1,4		8,6	-0,9		7,9	-1,5	7,5	-1,9
Contacts liés au capital social d'accointances																						
Nombre de personnes qui préteraient 500 \$																						
Aucune	7,1	-2,5		5,2	-3,8		12,3	-2,7		8,8	-3,3		7,4	-0,9		11,1	-2,7		8,6	-2,1	8,2	-3,5
1-5	69,8	1,7		69,7	1,3		66,5	1,7		70,1	6,0		75,8	7,3		67,1	3,7		71,7	4,1	72,6	7,0
6-9	12,2	2,2		9,5	-1,7		9,0	1,3		11,8	0,9		8,1	-1,5		10,5	-1,0		9,5	0,1	9,5	0,4
10 ou plus	10,9	-1,3		15,5	4,2 *		12,2	-0,3		9,3	-3,7		8,7	-4,9		11,3	-0,1		10,2	-2,2	9,8	-3,9
<i>Moyenne</i>	4,3	-0,2		4,3	-0,3		4,4	0,1 *		4,1	-0,4		4,2	-0,5		4,5	0,1 *		4,3	-0,3 *	4,0	-0,9
Connaît personnellement un avocat sans aucun lien de parenté																						
Oui	35,7	4,3		33,1	3,6		44,1	8,8		44,0	6,2		40,0	5,2		40,7	4,5		39,9	6,0	42,8	4,8
Non	64,3	-4,3		66,9	-3,6		55,9	-8,8		56,0	-6,2		60,0	-5,2		59,3	-4,5		60,1	-6,0	57,2	-4,8
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403		807		791		794		797		4 394		2 223						
	Phase 3 :	513		246		479		503		500		495		2 736		1 159						

Tableau D.12 : Capital social : Densité et homogénéité

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D
Densité du réseau, solidité des liens																
Parents et amis qui se connaissent																
Tous	50,1	-6,4	46,9	-2,7	43,1	-5,6	45,9	-5,5	46,8	-3,3	44,2	-0,5	48,0	-4,0	47,0	-1,8
La plupart	34,6	4,5	38,1	7,5	35,4	5,9	36,0	4,9	35,1	-0,2	35,3	1,4	35,2	2,9	35,0	1,5
Quelques-uns	14,4	1,5	13,8	-3,1	20,5	0,9	16,5	0,9	15,9	3,6	18,7	-0,4	15,2	1,3	16,9	1,2
Aucun	0,9	0,5 *	1,1	-1,8	1,0	-1,2	1,6	-0,3	2,2	-0,2	1,9	-0,4	1,5	-0,3	1,1	-0,9
Note	3,3	-0,1	3,3	0,0	3,2	0,0	3,3	-0,1	3,3	-0,1	3,2	0,0	3,3	0,0	3,3	0,0
S'est fait au moins un ami l'an dernier	12,2	-5,6	15,9	-5,5	14,9	-3,7	15,3	-2,1	12,5	-5,8	11,1	-8,7	12,8	-5,4	14,8	-4,2
Pourcentage d'amis depuis plus d'un an	96,9	2,4	94,9	2,3	93,9	1,4	94,9	2,0	95,8	1,7	95,5	3,8	96,0	2,1	95,4	2,1
Homogénéité du réseau																
Au moins un parent																
habite la même collectivité	84,7	-1,2	71,2	0,4	70,1	-0,1	79,3	-1,9	82,7	0,8	79,4	1,0	78,5	0,0	66,0	1,6
habite ailleurs au Cap-Breton	37,7	-0,7	59,3	-6,8	60,4	5,8	50,2	0,5	33,2	-7,9 **	40,4	-3,5	48,5	-2,8	73,6	-0,5
habite à l'extérieur du Cap-Breton	48,1	-0,3	53,6	4,1	55,0	-1,9	58,0	5,1	50,5	1,9	60,6	6,3	50,8	2,3	52,5	3,0
Au moins un ami																
habite la même collectivité	90,5	-2,4	75,9	0,4	81,4	-1,2	92,9	0,9	91,3	0,1	94,9	-0,2	86,1	-0,4	76,1	-1,6
habite ailleurs au Cap-Breton	34,4	5,3	68,7	6,9	58,3	2,6	37,1	0,6	27,0	-5,8 ***	36,1	-0,8 *	44,4	-0,8 **	70,9	5,3
habite à l'extérieur du Cap-Breton	25,8	1,0	23,6	-2,1	20,7	-4,4 **	24,6	0,3	20,6	0,3	29,6	3,1	22,2	0,2	21,8	3,4
Pourcentage de parents qui																
habitent la même collectivité	60,2	0,0	41,0	4,1	39,7	-0,4	46,5	-4,2 *	59,9	2,4	50,2	-1,5	50,3	0,0	33,2	0,1
habitent ailleurs au Cap-Breton	13,1	-1,5	30,4	-4,8	31,4	2,5	21,7	1,8	14,0	-2,8	15,9	-3,0	23,2	-1,4	40,1	-0,9
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	26,7	1,4	28,5	0,9	29,2	-2,1	31,8	2,5	25,8	0,2	34,1	4,7 *	26,4	1,4	26,7	0,7
Pourcentage d'amis qui																
habitent la même collectivité	74,0	-3,7	48,1	-4,3	55,7	-2,1	74,3	0,9	77,7	1,5 *	72,9	-0,4	65,5	-0,5	47,1	-3,3
habitent ailleurs au Cap-Breton	14,0	3,4	41,2	5,7	33,2	3,3	16,3	0,2	12,1	-2,6 **	13,6	-0,6	23,9	0,2	43,6	2,4
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	11,9	0,3	10,5	-1,6	10,7	-1,5	9,4	-1,0	10,1	1,1	13,2	0,9	10,4	0,2	9,3	0,9
Pourcentage de contacts au total qui																
habitent la même collectivité	68,1	-1,0	44,4	-0,3	49,2	-0,8	59,3	-1,9	68,7	1,2	61,7	-0,8	58,2	-0,2	40,2	-1,7
habitent ailleurs au Cap-Breton	13,4	0,3	36,2	0,6	31,5	2,1	19,7	0,4	13,2	-2,8	15,5	-1,9	23,5	-0,9	41,1	0,1
habitent à l'extérieur du Cap-Breton	18,5	0,7	19,2	-0,5	19,3	-1,5	21,1	1,7	18,1	1,5	23,1	2,9	18,3	1,2	18,6	1,5
Taille des échantillons	Phase 1 :	802	403	807	791	794	797	4 394	2 223							
	Phase 3 :	513	246	479	503	500	495	2 736	1 159							

Tableau D.13 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes	Collectivités de comparaison		
	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D		
Emploi du temps																
Garde d'enfants																
Parent ou tuteur d'enfants < 13 ans	16,8	-6,3 ***	22,8	-6,3 **	18,2	-4,1 **	20,1	-3,6 **	18,6	-6,3 ***	19,4	-4,2 *	18,5	-5,4 ***	23,3	1,2
Heures de garde fournies par jour de semaine moyen pour des enfants < 13 ans	11,2	-3,3 *	11,2	-5,6 ***	10,3	-3,5 **	12,3	-3,6 **	12,0	-4,1 ***	11,3	-3,9 **	11,2	-3,8 ***	13,6	0,1
Garde impayée à l'extérieur pour des enfants < 13 ans	15,2	-4,0	12,8	-4,7	14,5	-2,5	18,1	3,4	16,7	0,1	14,1	1,2	16,4	-0,9	17,2	-0,6
Heures de garde fournies pour les enfants < 13 ans de voisins ou amis	2,0	-0,3	1,8	-0,3	1,1	-0,7 *	2,0	0,7	2,1	-0,1	0,9	-0,2	2,0	-0,2	2,6	0,5
Travaux ménagers																
Effectuait régulièrement des travaux ménagers	91,9	-0,5 **	89,3	1,0	92,1	3,3	94,0	4,8	92,7	1,6	95,6	1,7	93,0	1,9	94,7	3,6
Heures consacrées aux travaux ménagers dans une semaine moyenne	14,9	-0,1	15,7	-0,8	15,3	-0,8	14,9	-1,4	15,4	0,5	14,9	-1,3	15,2	-0,3	15,9	-0,4
Aide régulièrement les autres avec leurs travaux ménagers sans rémunération	28,3	-6,3 **	26,9	-11,3 **	29,9	1,5	29,8	-2,1	31,0	-3,7	30,1	-2,1	31,0	-3,5	32,9	0,8
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne aux travaux ménagers des autres	1,4	-0,4	0,3	-1,2 ***	1,6	-0,3	2,0	0,2	1,5	-0,5	1,9	0,3	1,7	-0,3	1,6	-0,1
Temps personnel, loisirs																
Heures consacrées au cours d'une semaine moyenne à regarder la télé	16,6	-1,2	17,0	-0,4	17,9	-0,8	18,2	0,5	14,4	-0,9	14,6	-1,1	16,1	-0,8	17,4	0,5
Utilise un ordinateur régulièrement	48,0	5,3 ***	56,0	19,7	46,6	6,7 **	48,4	7,1 **	50,0	9,4	46,7	6,7 **	48,2	8,1 **	52,2	13,8
Heures consacrées en moyenne par semaine à envoyer des courriels ou à consulter Internet, sauf pour le travail ou les études	2,0	0,7	1,9	1,0	1,4	-0,4 ***	1,4	0,1 *	1,6	0,4	2,0	0,7	1,7	0,4	1,6	0,7
Membre d'une organisation de loisirs	32,6	0,7	36,4	3,6	28,7	-0,7	32,0	1,1	31,6	-0,5	27,2	1,5	31,1	-0,2	31,2	-0,3
Heures consacrées en moyenne par mois aux activités récréatives	5,3	-0,5	5,4	-0,5	5,7	-0,1	6,8	1,6	5,1	-1,2	5,9	1,1	5,7	-0,3	6,0	0,2
Accès à la collectivité																
Possède un permis de conduire	87,3	4,6 **	78,5	-4,7	75,1	0,6	85,5	2,6	82,0	1,1	83,7	2,8	83,9	1,8	84,4	-0,3
A accès à un véhicule	88,2	2,1	83,6	-6,8 *	79,9	0,4	89,2	3,5	84,0	1,9	88,1	3,9	86,5	1,9	85,7	1,1
Taille des échantillons	Phase 1 :		802		403		807		791		794		797		4 394	
	Phase 3 :		513		246		479		503		500		495		2 736	
															1 159	

(suite)

Tableau D.13 : Emploi du temps et participation au sein de la collectivité (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff
Bénévolat encadré auprès de groupes ou d'associations																						
Nombre d'adhésions à des groupes communautaires																						
Aucune	17,8	3,9	*	25,3	6,4		17,7	-1,3		14,5	-1,9		18,0	0,9		16,6	-1,3		16,7	0,8	14,3	-1,3
Une	36,6	-2,3		31,0	-10,5	**	43,7	0,5		37,5	2,0		41,8	1,7		39,9	0,8		38,3	0,4	36,9	2,8
Deux	28,3	-1,1		17,5	-2,7		28,3	1,0	*	31,6	0,4		20,8	-4,0		27,6	2,1	*	25,1	-1,5	22,7	-5,0
Trois ou plus	17,4	-0,4		26,2	6,8		10,4	-0,2		16,4	-0,5		19,4	1,5		15,9	-1,6	**	20,0	0,3	26,2	3,5
Moyenne	1,5	-0,1		1,5	0,0		1,4	0,1		1,6	0,0		1,5	0,0		1,5	0,0		1,6	0,0	1,8	0,0
Heures mensuelles d'activités associatives																						
Aucune	47,6	2,2		46,4	0,6		50,5	2,1		38,4	-5,9		43,4	2,5		46,0	-0,2		44,8	1,0	41,3	0,1
1-9	19,3	-2,0		19,5	2,4		18,6	-2,8		25,3	2,1		22,7	-0,2		20,9	-4,7		20,5	-0,5	23,8	1,3
10-20	15,4	2,4	*	15,9	0,5		14,8	-0,6		13,0	-0,4		14,0	-1,3		16,4	5,6	**	14,4	0,4	12,3	-2,5
21 ou plus	17,7	-2,6		18,2	-3,4		16,1	1,2		23,3	4,2		19,9	-1,1		16,7	-0,7		20,3	-0,8	22,6	1,1
Moyenne	11,7	-0,5		10,2	-2,6		11,4	-0,4		15,2	2,6		12,0	-0,3		14,1	0,7		13,0	-0,3	14,7	0,3
Heures mensuelles de garde d'enfants à l'extérieur																						
Aucune	85,7	2,5		88,2	3,7		87,7	1,5		83,9	-3,9	*	84,2	-0,2		87,1	-1,6		84,9	0,4	84,9	1,0
1-24	4,7	-2,5		4,9	-0,1		5,6	1,2		5,3	-0,1		6,7	-0,2		6,4	0,2		5,7	-0,4	5,2	-0,7
25-50	3,1	-0,6		1,5	-3,0		2,7	-2,5		4,1	1,2		3,3	-0,5		5,3	2,8		3,9	-0,4	3,5	-1,4
51 ou plus	6,5	0,6		5,4	-0,7		4,1	-0,2		6,6	2,8		5,8	0,9		1,3	-1,4	*	5,5	0,4	6,4	1,0
Moyenne	8,8	-1,2		7,8	-1,3		4,7	-2,9	*	8,5	3,2		8,9	-0,3		3,8	-1,0		8,5	-0,7	11,4	2,2
Heures mensuelles de travaux ménagers à l'extérieur																						
Aucune	73,9	4,8	*	74,1	10,3	**	72,5	-3,4		71,9	1,3		70,0	1,5		72,1	1,0		70,3	1,8	68,9	-1,6
1-14	12,4	-1,3		16,3	-3,0		16,3	7,1		13,2	-2,7	**	15,4	0,5		13,3	-2,5	*	14,7	0,4	17,4	3,3
15-40	8,3	-2,2		8,7	-2,4		6,0	-3,8		9,3	1,4		9,1	-1,2		7,9	-1,4		9,5	-1,8	9,9	-1,0
41 ou plus	5,4	-1,3		0,9	-4,9	**	5,1	0,1		5,6	-0,1		5,6	-0,8		6,7	2,9		5,5	-0,4	3,8	-0,8
Moyenne	6,1	-1,9		1,4	-5,3	***	6,8	-1,4		8,8	0,9		6,6	-2,1		8,1	1,4		7,3	-1,4	7,1	-0,5
Heures mensuelles totales d'activités bénévoles																						
Aucune	43,6	3,5		38,6	4,0		44,7	-0,4		35,1	-4,7		36,7	2,9		41,2	1,5		39,0	1,5	35,1	0,6
1-14	23,8	-0,8		33,5	5,8		27,0	4,0		29,8	1,7		27,1	-1,6		23,4	-4,2		24,7	0,0	29,2	1,2
15-30	13,9	1,6		14,0	-0,7		10,3	-1,7		11,9	0,1		14,4	-3,0		14,5	0,4		14,0	-0,9	12,6	-0,9
31 ou plus	18,7	-4,4		13,9	-9,1	**	18,1	-1,9		23,2	3,0		21,8	1,7		20,9	2,4		22,3	-0,6	23,1	-0,9
Moyenne	21,2	-2,6		13,9	-8,3	**	16,9	-4,2	*	25,3	5,1		22,4	-1,2		19,9	0,1		23,0	-1,8	26,8	1,7
Dons de charité au cours des 12 derniers mois																						
Aucun	22,8	-1,3		26,1	-2,0		20,8	-5,5		28,0	2,2		29,9	-0,1		23,2	-4,2		25,8	-1,9	22,7	-3,4
de 1 \$ à 100 \$	37,4	-4,2		33,8	-4,4		41,1	-3,6		37,5	-2,9		35,5	-3,8		30,1	-2,9		35,3	-3,5	33,2	-5,9
de 101 \$ à 500 \$	29,5	4,2		33,0	2,4		29,9	9,9		21,2	-1,2	**	22,9	1,7		31,6	7,6		27,2	3,9	31,5	7,3
501 \$ ou plus	10,4	1,3		7,2	4,0		8,2	-0,8		13,3	2,0		11,7	2,2		15,1	-0,4		11,8	1,5	12,6	2,0
Moyenne	283,9	67,0		243,3	102,9		242,2	53,3		330,0	38,8		281,1	14,8		406,9	60,7		296,1	46,8	312,1	73,7
Taille des échantillons		Phase 1 :		802		403		807		791		794		797		4 394		2 223				
Phase 3 :				513		246		479		503		500		495		2 736		1 159				

Tableau D.14 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff
Contact avec les voisins																						
Parle aux voisins																						
Chaque jour	34,2	-14,0		26,4	-17,2		46,1	-8,4		35,8	-10,8		38,3	-12,8		41,5	-5,3		37,3	-11,6	34,5	-10,4
Plusieurs fois par semaine	27,1	2,2		28,9	4,1		25,7	4,7		27,6	2,8		29,8	4,7		24,3	-1,5		28,0	3,2	30,8	2,3
Au moins une fois par semaine	19,9	6,4		20,4	0,9		14,0	2,9		20,0	3,8		14,6	1,2 *		19,8	6,9		18,8	3,7	23,2	6,7
Au moins une fois par mois	9,8	3,1		9,7	3,8		5,8	-0,3		7,1	1,7		10,0	3,6		10,2	3,4		8,7	2,8	6,9	2,8
Plusieurs fois par année	3,6	1,1		3,3	-0,1		3,1	0,6		3,4	1,2		3,3	1,8		1,0	-1,2		2,9	0,8	2,0	-0,2
Moins souvent (inclus jamais)	5,3	1,1 *		11,3	8,4 *		5,2	0,5		6,1	1,3 *		4,0	1,5 **		3,3	-2,2		4,4	1,1 **	2,7	-1,3
<i>Note</i>	4,6	-0,3 **		4,3	-0,6 **		4,9	-0,1		4,7	-0,3		4,8	-0,3 *		4,9	-0,1		4,7	-0,3 *	4,8	-0,2
Informera les voisins si leur enfant fait l'école buissonnière																						
Très probable	43,6	-4,7		43,7	-10,0 **		44,6	-4,4		37,9	-4,9		50,9	-7,8 **		38,2	-4,0		44,8	-6,4 **	49,8	1,0
Assez probable	33,2	9,2		33,7	11,0		28,5	4,7		33,1	5,6		29,2	6,4		33,9	6,8		31,9	7,3	31,8	4,5
Peu probable	17,1	-2,2		14,5	-1,3		22,1	4,5 **		19,6	-1,0		13,6	0,6		19,8	-0,3		16,0	0,2	14,4	-1,9
Improbable	6,1	-2,3		8,0	0,4		4,8	-4,7		9,4	0,3		6,3	0,8 **		8,1	-2,6		7,2	-1,1 *	3,9	-3,6
<i>Note</i>	3,1	0,0		3,1	-0,1 **		3,1	0,0		3,0	0,0 *		3,2	-0,1 ***		3,0	0,0		3,1	0,0 ***	3,3	0,1
Action communautaire																						
Combien de voisins se réuniraient pour essayer d'empêcher la fermeture d'une caserne en raison de restrictions budgétaires																						
Tous	29,7	-10,2		36,1	-7,6		24,5	-7,0		31,3	-8,1		26,3	-7,6		36,4	-6,2		29,6	-7,9	30,7	-8,4
La plupart	52,2	9,3		44,4	-0,5		44,2	-1,6 *		43,5	4,1		46,7	2,7		42,6	5,1		45,7	3,7	49,9	5,9
Environ la moitié	14,3	0,3		12,5	4,1		22,3	7,2		19,1	3,7		22,1	6,4		16,1	2,2		19,5	4,3	16,2	3,2
Quelques-uns (inclus aucun)	3,7	0,6		7,0	4,1		9,1	1,3		6,1	0,4		4,9	-1,5		5,0	-1,1		5,2	-0,2	3,3	-0,6
<i>Note</i>	3,1	-0,1		3,1	-0,2		2,8	-0,2		3,0	-0,1		2,9	-0,1		3,1	-0,1		3,0	-0,1	3,1	-0,1
Probabilité qu'ils empêcheront la caserne de fermer																						
Très probable	38,8	-4,9		32,7	-11,0		34,5	-5,1		37,6	-5,4		39,3	-4,0		32,8	-7,1		38,7	-5,5	40,7	-8,3
Assez probable	42,3	10,5		38,3	3,8		31,7	5,2		35,6	7,2		35,6	4,2		43,6	10,8		38,5	6,5	41,1	9,5
Peu probable	14,9	-4,5		25,3	7,7		26,1	2,4		19,2	-0,8		18,7	-0,5		17,3	-1,7		17,4	-0,4	13,9	-0,2
Improbable	3,9	-1,2		3,7	-0,5		7,6	-2,5		7,6	-1,0		6,4	0,3		6,4	-2,1		5,4	-0,7	4,3	-1,0
<i>Note</i>	3,2	0,0		3,0	-0,2		2,9	0,0		3,0	0,0		3,1	0,0		3,0	0,0		3,1	0,0	3,2	-0,1
En général, lorsque leurs voisins leur demandent de l'aide les résidents accepteraient																						
Toujours	38,3	-10,8		29,6	-10,2		36,4	-8,7		26,1	-14,5 **		33,3	-10,7		29,6	-5,9		32,7	-10,2	33,1	-5,6
La plupart du temps	52,5	9,0		57,0	10,1		51,8	5,5		59,3	9,3		53,2	5,8		56,5	4,5		54,4	7,1	55,2	3,6
Parfois	7,8	2,2		12,3	1,6		9,4	2,6		12,8	4,8		10,7	4,8		11,6	0,9		10,6	3,1	10,2	2,7
Rarement (inclus jamais et selon les circonstances)	1,5	-0,4		1,1	-1,5		2,3	0,7		1,8	0,4		2,8	0,1		2,3	0,6		2,3	0,1	1,5	-0,7
<i>Note</i>	3,3	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1		3,1	-0,2 **		3,2	-0,2		3,1	-0,1		3,2	-0,1	3,2	-0,1
Le répondant peut inciter ses voisins à aider à ramasser les déchets																						
Oui	94,3	0,7		95,0	-0,5		92,6	1,6		93,2	-0,1		94,5	1,5		92,1	-2,7		94,1	0,4	95,3	-0,4
Non	5,7	-0,7		5,0	0,5		7,4	-1,6		6,8	0,1		5,5	-1,5		7,9	2,7		5,9	-0,4	4,7	0,4
Le répondant peut inciter ses voisins à se réunir à une intersection																						
Oui	97,5	0,6		98,0	0,8		97,9	-0,2		98,5	0,5		99,2	0,5		98,5	0,5		98,5	0,6	98,1	0,2
Non	2,5	-0,6		2,0	-0,8		2,1	0,2		1,5	-0,5		0,8	-0,5		1,5	-0,5		1,5	-0,6	1,9	-0,2
<i>Note de l'action communautaire</i>	12,7	-0,2		12,3	-0,7 **		12,1	-0,3		12,1	-0,5 **		12,4	-0,5 **		12,3	-0,2		12,4	-0,4 **	12,7	-0,1
Taille des échantillons	Phase 1 :			802	Phase 3 :			403	807			791	794			797	4 394			2 223		
				513				246	479			503	500			495	2 736			1 159		

(suite)

Tableau D.14 : Cohésion : Contact avec les voisins, mobilisation communautaire, confiance (suite)

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D		
Confiance																							
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par quelqu'un qui habite à proximité	Très probable	75,2	0,6	73,9	-4,2		72,8	3,0		71,5	-4,3		76,8	-2,7		73,1	1,1		74,2	-0,7		76,4	0,3
	Plus ou moins probable	21,9	0,4	23,2	4,0		22,4	-1,6		22,7	3,0		21,3	2,3		22,5	0,1		22,0	0,9		19,7	0,5
	Improbable	2,9	-0,9	2,9	0,1		4,8	-1,5		5,8	1,3		1,9	0,4		4,4	-1,2		3,8	-0,2		3,8	-0,9
	Note	2,7	0,0	2,7	0,0		2,7	0,0		2,7	-0,1		2,7	0,0		2,7	0,0		2,7	0,0		2,7	0,0
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un commis d'épicerie où le répondant fait ses emplettes	Très probable	82,4	6,3	71,3	-0,9		76,2	3,3		85,7	5,9		77,4	0,9		80,1	0,3		78,6	3,0		81,3	5,7
	Plus ou moins probable	16,4	-3,3	26,6	2,1		19,4	0,0		12,2	-4,3		20,3	-0,8		17,5	0,9		19,3	-1,5		17,6	-3,7
	Improbable	1,3	-3,1	2,1	-1,2		4,4	-3,2		2,1	-1,7		2,3	-0,1 *		2,3	-1,2		2,1	-1,5		1,1	-2,0
	Note	2,8	0,1	2,7	0,0		2,7	0,1		2,8	0,1		2,8	0,0 *		2,8	0,0		2,8	0,0		2,8	0,1
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un agent de police	Très probable	94,0	4,3	84,2	-7,2 **		88,7	-2,4 *		93,0	5,1		85,9	-0,7		88,0	-0,4		87,9	0,4		89,6	2,2
	Plus ou moins probable	5,8	-2,0	15,3	10,0 **		7,3	0,5		6,6	-3,5		13,8	1,9		8,9	0,3		10,9	0,7		8,6	-1,7
	Improbable	0,2	-2,3 *	0,6	-2,8 **		4,0	2,0		0,4	-1,6		0,3	-1,2		3,0	0,1		1,2	-1,0		1,8	-0,5
	Note	2,9	0,1	2,8	0,0		2,8	0,0 *		2,9	0,1		2,9	0,0		2,9	0,0		2,9	0,0		2,9	0,0
Si un portefeuille contenant 200 \$ est perdu, il sera retourné avec l'argent s'il est trouvé par un étranger	Très probable	24,0	-0,2	21,1	-4,1		22,7	-0,8		22,3	2,4		23,4	-1,0		17,9	0,5		21,4	-0,3		19,8	-1,6
	Plus ou moins probable	58,9	8,1	55,6	2,8		50,7	5,2		51,9	0,7		60,4	8,8		61,0	9,2		58,8	6,8		59,0	6,6
	Improbable	17,0	-7,8	23,3	1,3		26,6	-4,4		25,8	-3,1		16,2	-7,8		21,1	-9,7		19,8	-6,4		21,2	-5,0
	Note	3,3	-0,1	3,2	-0,1		3,2	-0,1		3,1	-0,2 **		3,2	-0,2		3,1	-0,1		3,2	-0,1		3,2	-0,1
Note de confiance communautaire		2,1	0,1	2,0	-0,1		2,0	0,0		2,0	0,1		2,1	0,1		2,0	0,1		2,0	0,1		2,0	0,0
Taille des échantillons	Phase 1 :	802			403			807			791			794			797			4 394		2 223	
	Phase 3 :	513			246			479			503			500			495			2 736		1 159	

Tableau D.15 : Attachement à la collectivité, migration

Résultat	New Waterford		Dominion		Whitney Pier		Sydney Mines		Glace Bay		North Sydney		Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison	
	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D	W3	Diff D
Durée de résidence																
Nombre d'années passées à l'adresse actuelle																
Moins d'une	2,2	-4,8	3,6	-2,1 **	3,1	-2,6 ***	3,0	-2,5 ***	1,8	-4,0 *	1,6	-3,7 **	1,8	-3,9 **	-0,2	-6,9
1-4	23,6	3,9 **	26,1	4,8	22,7	1,9 *	22,9	0,9	29,3	9,3 ***	26,6	2,9 **	23,6	5,1 ***	18,0	-2,9
5-10	16,6	-1,3 ***	18,4	-0,1 **	11,9	-7,7 ***	16,3	-2,6 ***	13,9	-3,1 ***	15,9	-2,4 ***	14,6	-2,8 ***	20,0	6,2
11 ou plus	57,7	2,2	51,9	-2,6	62,3	8,4 **	57,9	4,3	55,0	-2,1 ***	55,8	3,2	60,1	1,6	62,1	3,6
Toute la vie	6,8	-0,8	4,0	-2,6	8,8	-0,6	6,1	-2,1	7,2	-0,3	6,1	-1,3	6,9	-0,9	7,1	0,1
Moyenne	17,9	1,2	17,3	0,8	20,4	2,0	19,2	1,0	19,9	1,5	19,2	2,0	20,0	1,6	20,1	2,1
Nombre d'années passées dans la collectivité																
Moins d'une	1,5	-0,6 **	1,4	-0,5 **	3,3	0,3 ***	2,5	0,0 ***	1,4	-0,7 **	3,5	0,8 ***	1,5	-0,3 ***	-0,9	-3,1
1-4	6,3	-1,2 ***	9,8	0,0 ***	5,4	-2,3 ***	7,6	-0,6 ***	8,0	1,8 ***	7,6	-1,8 ***	5,5	-0,3 ***	2,5	-5,9
5-10	8,0	-0,7 ***	14,2	2,3 **	9,9	0,5 ***	9,9	-1,8 ***	5,9	-2,0 ***	9,7	-0,7 ***	7,2	-0,8 ***	16,2	9,3
11 ou plus	84,1	2,4	74,5	-1,8	81,3	1,5	80,0	2,4	84,7	1,0	79,3	1,6	85,7	1,3	82,2	-0,3
Toute la vie	38,9	0,9	24,1	-1,3	33,3	0,0	29,3	-6,1 *	37,8	-2,0	32,5	3,7	35,1	-0,9	24,9	-0,5
Moyenne	36,6	2,7	28,6	1,5	34,9	1,5	35,1	1,0	37,9	2,1	34,2	2,6	36,5	2,2	31,2	1,7
Nombre d'années passées au Cap-Breton/partie continentale																
Moins d'une	0,1	-0,2	0,0	-0,3	0,1	-0,4	0,1	-0,3	0,4	0,1	0,0	-0,8	0,1	-0,2	0,1	-0,3
1-4	1,8	-0,5	1,4	-0,4	1,6	-1,5	1,7	-0,1	1,4	-0,2	2,7	0,2	0,6	-0,3	0,3	-0,7
5-10	1,3	-0,1 *	1,5	0,2	3,3	1,0	1,7	-1,4 ***	2,6	0,9	2,5	-0,2	1,9	0,3	2,4	1,6
11 ou plus	96,8	0,8	97,1	0,5	95,0	0,9	96,5	1,7 **	95,6	-0,9	94,8	0,7	97,4	0,3	97,2	-0,5
Toute la vie	51,1	0,4 **	60,6	1,4 *	53,4	3,2 *	46,0	0,3 ***	52,6	-0,3 ***	50,2	9,7	54,8	1,5 ***	61,4	9,4
Moyenne	44,7	3,7	43,2	2,5	44,4	3,7	44,7	2,8	44,5	2,6	44,1	3,9	45,2	3,2	45,1	3,3
Liens avec la collectivité																
Parents (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	82,0	-0,1	71,1	1,8	70,6	0,8	77,0	-0,7	82,6	1,9	76,4	2,2	77,9	0,5	67,0	1,1
Amis (fréquentés) qui habitent dans la collectivité	87,3	-2,1	72,2	-0,3	81,5	0,1	89,9	1,0	91,4	0,5	92,2	0,3	85,9	-0,2	79,7	1,0
Mère née au Cap-Breton/partie continentale	80,0	0,3	88,3	5,3 **	68,5	3,1	74,2	0,4	83,4	2,6	64,6	2,5	80,3	1,2	77,4	-1,0
Père né au Cap-Breton/partie continentale	75,2	0,4	82,4	-1,0	62,0	0,0	73,5	0,4	82,0	1,3	70,6	5,3 **	78,3	0,4	74,6	-0,3
Deux parents nés au Cap-Breton/partie continentale	69,1	0,2	75,7	1,0	53,0	-1,0	64,3	-0,2	75,8	2,3	57,4	4,5 *	71,3	0,5	66,2	-1,6
Né(e) au Cap-Breton/partie continentale	87,0	0,7	89,1	2,5	86,9	2,6	85,2	1,2	85,2	-2,5 **	80,0	2,8	88,5	-0,2	88,6	1,5
Probabilité d'un déménagement hors du Cap-Breton/N.-É. au cours des deux prochaines années	18,4	-1,6	22,2	-1,4	13,4	-5,0	12,6	-4,8	12,2	-5,0	19,1	1,6	16,1	-3,1	16,1	-2,3
Raison du déménagement possible																
Pour trouver ou accepter un emploi, etc.	73,4	14,3 *	86,0	11,5	52,5	8,9	60,1	7,8	60,4	-8,2	71,6	4,0	71,7	3,9	80,8	0,4
Pour rejoindre des membres de ma famille	7,8	-4,3 **	10,5	0,5	8,6	-7,8 ***	4,0	-2,5 **	12,3	8,7	6,6	-2,8	7,7	0,6	11,5	4,8
Pour aller à l'école, à l'université, suivre une formation	4,7	-5,6	-5,4	-3,5	10,3	-4,6	0,6	-12,9	20,8	4,5 **	-2,8	-8,2	8,3	-5,0	-0,2	-11,0
Aucune possibilité d'emploi ici	5,7	-2,3	12,7	-1,8	12,1	3,5	7,9	-3,0	3,8	-0,4	6,4	-5,6 **	2,8	-1,9	5,7	4,6
Santé, retraite, vieillesse	2,8	1,5	-4,9	-1,7	3,5	2,8	6,7	4,8	-0,7	-0,1	5,6	1,7	2,6	2,2	1,8	1,7
Pollution, problèmes environnementaux	0,0	0,0 ***	0,6	-1,0	0,7	-2,6 *	0,1	-0,9	-0,4	-1,4	0,0	0,0 ***	-0,1	-0,9 *	0,3	0,0
Autre, non classifié ailleurs	4,5	-2,4	-0,1	-3,8	9,7	0,1	11,1	1,5	3,5	-1,8	10,0	8,1	5,2	0,9	2,2	1,5
Taille des échantillons		Phase 1 :	802	403	807	791	794	797	4 394	2 223						
		Phase 3 :	513	246	479	503	500	495	2 736	1 159						

Tableau D.16 : Satisfaction à l'égard de la collectivité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff	
Satisfait de vivre dans sa collectivité																							
Très satisfait	48,1	-2,5		64,5	-0,1		54,2	7,6	***	48,4	-4,1		56,1	0,4	**	53,6	-3,4		54,6	-0,3	***	60,0	-7,2
Assez satisfait	42,7	4,0		27,8	-2,3	**	39,7	0,7	**	45,5	5,3		38,0	1,5	*	42,5	4,7		39,6	2,8	**	37,5	8,1
Plus ou moins satisfait	7,4	0,0		4,2	2,5	*	3,9	-3,5	*	5,3	0,1		4,3	-1,0		2,4	-1,5		4,4	-1,0		1,6	-0,9
Insatisfait	1,7	-1,6		3,5	-0,1		2,3	-4,8	***	0,8	-1,3	*	1,7	-1,0		1,5	0,2		1,4	-1,5	**	1,0	-0,1
Note	3,4	0,0		3,5	0,0		3,5	0,2	***	3,4	0,0		3,5	0,0	**	3,5	0,0		3,5	0,0	***	3,6	-0,1
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403			807			791			794			797			4 394			2 223	
	Phase 3 :	513		246			479			503			500			495			2 736			1 159	

Tableau D.17 : Santé et limitations d'activité

Résultat	New Waterford			Dominion			Whitney Pier			Sydney Mines			Glace Bay			North Sydney			Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	W3	Diff	
Santé générale déclarée par le répondant																							
Excellent	20,9	-3,1		20,8	-2,3		20,9	0,7		18,2	-0,4		20,1	-2,1		16,4	-5,7		19,1	-2,5		18,5	-1,4
Très bonne	37,7	-1,1		50,5	4,6		36,1	-6,0		42,8	0,1		42,1	-1,8		39,5	-1,0		40,5	-1,2		39,0	-2,5
Bonne	24,1	2,9		15,6	-2,9		20,2	5,5		21,9	3,3		23,4	5,1		22,9	4,5		23,6	3,6		23,9	2,6
Passable	11,8	1,5		8,4	0,9		15,9	-1,5		10,6	-4,3	***	11,2	0,5		15,9	2,6		12,1	0,5		13,9	2,1
Mauvaise	5,5	-0,2		4,7	-0,4		6,9	1,3		6,4	1,3		3,2	-1,7		5,4	-0,4		4,7	-0,4		4,8	-0,8
Indice	3,6	-0,1		3,7	0,0		3,5	-0,1		3,6	0,0		3,6	0,0		3,5	-0,1		3,6	-0,1		3,5	-0,1
À quelle fréquence le répondant se sent bousculé																							
Une fois par jour	30,8	-1,2		26,5	-10,7	**	27,7	0,0		28,6	-4,5		33,6	-0,7		29,1	-2,2		32,2	-2,2		34,1	-1,1
Quelques fois par semaine	25,2	-0,7		32,4	7,0		24,4	-4,9		29,0	2,6		29,4	2,6		28,0	-0,9		27,6	0,8		27,6	0,4
Une fois par semaine	15,6	-0,8		20,4	8,7		16,7	2,6		16,9	1,9		14,6	0,3		15,4	2,2		14,7	1,4		16,0	2,9
Une fois par mois	8,7	2,2		8,2	1,2		10,6	2,5		9,8	3,1		8,8	2,6		8,5	0,2		9,3	2,3		7,9	-0,1
Moins d'une fois par mois	4,0	-0,2		2,0	-0,6		2,5	0,5		1,6	-0,2		2,2	-1,6		2,3	-0,1		2,4	-0,7		2,5	-1,0
Jamais	15,7	0,7		10,4	-5,7		18,1	-0,7		14,1	-2,9		11,5	-3,2		16,6	0,7		13,8	-1,5		12,0	-1,1
Indice	4,2	-0,1		4,4	0,0		4,1	-0,1		4,3	0,0		4,5	0,1		4,2	-0,1		4,4	0,0		4,5	0,0
Limitation d'activité	32,1	3,2		30,8	3,2		33,0	5,8		30,3	3,6		31,2	2,8		30,9	5,5		32,1	3,8		31,2	3,5
causée par une incapacité ou un problème de santé chronique																							
Parmi ceux ayant une incapacité ou un problème de santé, pourcentage de limitation	18,6	1,5		10,6	-0,4		14,7	1,9		13,8	0,3		16,3	2,5		14,3	1,0		17,2	1,9		16,7	1,2
Beaucoup	48,7	2,8		29,1	-19,4	**	53,5	0,8		51,6	1,3		52,8	3,9		55,5	6,3		49,4	0,7		47,1	1,4
Plus ou moins	38,0	5,9		53,2	28,0	**	31,7	7,5		33,4	0,0		27,9	-6,8		30,1	-1,4		36,7	4,4		41,1	4,2
Un peu	13,4	-8,7		17,7	-8,6		14,8	-8,3		15,0	-1,2		19,3	2,9		14,4	-4,9		13,9	-5,1		11,8	-5,6
Taille des échantillons	Phase 1 :	802		403			807			791			794			797			4 394			2 223	
	Phase 3 :	513		246			479			503			500			495			2 736			1 159	

Tableau D.18 : Emploi et revenu

Résultat	New Waterford				Dominion				Whitney Pier				Sydney Mines				Glace Bay				North Sydney				Toutes les collectivités participantes		Collectivités de comparaison		
	W1	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	W3	Diff	D	
Situation actuelle																													
Occupant un emploi rémunéré	43,7	46,8	3,1		47,1	0,6		54,4	6,4		48,8	3,6		46,1	1,1		48,7	0,6		46,2	2,5		46,5	2,2					
Travailleur autonome		3,6	3,4	-0,3		6,0	2,6		5,3	1,2		4,0	0,5		3,8	-0,1		4,9	0,5		4,1	0,4		6,1	0,1				
Occupant un travail rémunéré à temps partiel	47,4	50,2	2,8		53,1	3,2		59,7	7,6 *		52,8	4,1		49,9	1,1		53,7	1,1		50,3	2,9		52,6	2,3					
à temps plein	8,9	8,3	-0,6		7,4	-2,1		7,1	-1,9		4,5	-2,7 *		4,4	-3,7 **		6,9	-3,5 *		5,7	-2,7 *		6,4	0,6					
Heures de travail en moyenne	37,2	40,5	3,3		45,1	4,8		51,3	8,9 **		47,6	6,6		43,9	4,3		46,0	5,0		43,2	5,3		44,9	2,0					
Emploi rémunéré (actuel ou au cours des deux dernières années)	37,3	38,9	1,5		39,5	4,0 **		41,4	2,9 ***		40,7	1,2		40,4	2,1 **		39,8	1,3		39,6	1,9 **		40,3	-0,7					
Emploi antérieur	58,4	59,3	0,9		68,9	3,0		64,7	3,4		60,6	-1,0		60,3	0,0		60,9	-1,8		60,0	0,4		62,6	-0,5					
Nombre d'années chez l'employeur actuel ou principal	93,4	95,0	1,6 ***		97,5	1,0 **		93,9	-3,3		94,0	0,4 **		93,5	-0,1 *		94,6	0,8 ***		94,0	0,2 ***		92,3	-3,5					
Salaire horaire moyen (actuellement employé)	7,9	10,1	2,2		9,7	3,0		12,7	4,1		13,2	3,9		10,8	2,3		9,6	-1,1 ***		11,0	2,5		11,9	3,5					
Revenu personnel	13,6	16,7	3,1		15,1	1,9		13,8	2,7		13,6	2,4		16,0	4,0 *		13,7	2,4		15,6	3,1		15,0	2,3					
Moins de 10 000 \$	23,6	12,7	-10,9		9,7	-9,1		8,4	-18,4 *		12,8	-11,0		14,9	-11,8		13,9	-8,9		13,9	-12,2		14,1	-13,6					
de 10 000 \$ à 19 999 \$	24,4	25,7	1,3		28,1	-1,1		27,8	4,0		24,4	-0,9		25,9	2,3		23,4	-1,5		26,3	1,6		27,0	-0,6					
de 20 000 \$ à 29 999 \$	21,7	24,0	2,2		22,1	4,8		29,5	3,3		26,4	4,6		20,5	0,6		24,6	3,1		21,7	2,4		19,8	3,3					
de 30 000 \$ à 39 000 \$	11,0	17,4	6,3		15,9	-1,6		10,4	5,7		10,5	3,0		15,5	2,7		10,2	0,9		15,6	2,7		12,8	1,5					
de 40 000 \$ à 59 000 \$	15,4	13,4	-2,1 ***		19,9	2,9		15,8	4,5		19,2	3,4		15,1	2,7		19,7	3,9		15,2	2,7		16,6	5,1					
60 000 \$ ou plus	3,8	6,9	3,1		4,3	4,1		8,2	0,9 **		6,7	0,9 *		8,1	3,5		8,3	2,5		7,4	2,8		9,7	4,3					
Moyenne	24,4	28,4	4,0		26,8	3,0		29,7	5,0		28,7	4,4		27,9	3,5		27,8	3,8		27,7	4,0		29,8	4,5					
Revenu du ménage																													
Moins de 10 000 \$	7,6	6,6	-1,0		5,4	-0,8		3,8	-4,4		4,1	-2,8		4,3	-3,1		4,6	-2,5		4,9	-2,8		4,5	-2,6					
de 10 000 \$ à 19 999 \$	17,3	12,4	-5,0		15,4	-4,7		15,3	-2,1		12,1	-5,4		16,7	-2,1 *		11,3	-6,8		14,1	-3,7		12,0	-5,7					
de 20 000 \$ à 29 999 \$	16,7	17,6	0,8		12,2	-3,6		14,5	-2,5		15,4	-3,6		14,0	-1,8		13,8	-1,3		15,3	-1,8		15,1	-1,9					
de 30 000 \$ à 39 000 \$	15,4	18,3	2,9		17,4	-0,8		11,5	-0,1		9,5	-1,2		13,9	-0,6		9,7	-2,3		14,1	-0,7		14,0	-1,9					
de 40 000 \$ à 59 000 \$	21,5	22,3	0,8		24,6	3,7		25,4	0,2		29,6	5,4		19,1	-2,9		24,8	-1,8		21,7	0,4		23,4	1,6					
60 000 \$ ou plus	21,4	23,0	1,5 ***		25,0	6,3		29,4	8,9		29,2	7,6		32,0	10,5		35,9	14,6		29,9	8,6		31,0	10,6					
Mean	42,8	47,2	4,5		43,1	2,3		48,5	5,7		49,9	4,8		49,3	6,2		48,3	2,9		48,7	6,0		50,6	6,2					
Revenu touché au cours des 12 derniers mois																													
d'une pension de l'État (RPC/SV/SRG, pour ceux qui y sont admissibles)	95,1	100,0	10,4		79,3	16,1		81,1	10,5		90,0	7,1		86,2	7,8		86,2	11,0		85,4	9,4		82,0	10,2					
d'un régime de pension lié au travail (pour ceux qui y sont admissibles)	17,7	19,1	1,4		13,0	-0,2		10,7	0,0		18,6	2,2		16,7	1,2		14,9	3,8		17,1	1,6		12,8	2,2					
de l'assurance-emploi	16,1	17,2	1,2		28,5	9,0 **		16,1	-0,4		22,2	2,5		20,7	1,9		15,1	-1,6		18,5	1,3		18,4	-1,6					
de l'aide sociale	7,1	7,1	0,0		7,5	0,7		7,6	-1,5		5,9	-1,0		6,2	-1,2		8,1	-2,4		7,1	-1,0		6,5	0,3					
Incidence des faibles revenus des ménages																													
Revenu du ménage inférieur au SFR																													
Sous les 50 % du SFR	11,7	10,5	-1,3		7,0	-2,8		7,4	-3,7		8,0	-0,9		8,7	-3,7		6,6	-3,4		9,1	-2,8		7,6	-2,3					
Entre 50 % et 75 % du SFR	10,2	11,7	1,5		16,4	4,0		10,0	2,0		11,1	2,4		15,5	4,9 **		9,7	0,1		12,6	2,4		10,6	0,0					
Entre 75 % et 100 % du SFR	11,4	14,3	2,8		10,2	-2,7		14,5	-2,7		10,7	-5,2		12,5	0,3		12,3	-1,5		13,2	-0,5		14,6	-0,4					
Revenu du ménage supérieur au SFR																													
Entre 100 % et 150 % du SFR	22,1	23,3	1,2		27,7	5,9		24,7	6,8		25,1	6,9		18,9	1,1		21,1	3,0		22,2	3,4		24,1	4,6					
Entre 150 % et 175 % du SFR	8,6	7,7	-0,8		11,5	1,8		12,0	-0,8		12,0	1,3		8,4	-3,9 *		12,2	1,8		8,5	-1,5		10,7	0,7					
Entre 175 % et 200 % du SFR	7,3	8,8	1,5		7,2	-0,6		6,8	-0,4		6,9	0,0		7,3	1,0		11,5	6,0 *		8,6	1,3		7,2	0,4					
200 % du SFR ou plus	28,7	23,8	-5,0		19,9	-5,5		24,6	-1,2		26,2	-4,5		28,7	0,4		26,7	-6,0		25,7	-2,3		25,3	-3,0					
Taille des échantillons	Phase 1 :				802	802		403			807			791			794			797			4 394			2 223			
	Phase 3 :				513	513		246			479			503			500			495			2 736			1 159			

Bibliographie

- Bertrand, M., E. Duflo et S. Mullainathan. « How much should we trust difference-in-differences estimates? », *National Bureau of Economic Research Working Paper Series*, n° 8841, 2004.
- Borzaga, C. « Social enterprises: A local tool for welfare-to-work policies », dans Organisation de coopération et de développement économiques, *The local dimension of welfare-to-work: An international survey*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1999.
- Brown, L. *Social auditing and community cohesion: The co-operative way*, rapport final soumis au Secrétariat aux coopératives et au ministère du Patrimoine canadien, Ottawa, mars, 2001.
- Brown, P. « Comprehensive community-based initiatives », *Cityscape: A Journal of Policy Development and Research*, vol. 2 n° 2, p. 161–176, 1996.
- Conference of Religious of Ireland. *Part-time job opportunities: Final report 1994–1997*, Dublin, Justice Commission, Conference of Religious of Ireland, 1998.
- Connell, J. P. et A. C. Kubisch. « Applying a theory of change approach to the evaluation of comprehensive community initiatives: Progress, prospects and problems ». dans K. Fulbright-Anderson, A. C. Kubisch et J. P. Connell (dir.), *New approaches to evaluating community initiatives: Theory, measurement and analysis*, Washington, The Aspen Institute, 1998.
- Crawford, C. *Towards a common approach to thinking about and measuring social inclusion*, Toronto, Roeher Institute, 2003.
- Donald, S. G. et K. Lang. *Inference with difference in differences and other panel data*, manuscrit non publié, Boston University, 2007.
- Feres, P., H. Immervoll, C. Lietz, H. Levy, D. Mantovani et H. Sutherland. « Indicators for social inclusion in the European Union: How responsive are they to macro-level changes? », *University of Illinois EUC Working Paper*, vol. 3, n° 2, 2003.
- Forum national sur la santé. *La santé au Canada : un héritage à faire fructifier —Volume II, Rapport de synthèse du Groupe de travail sur les déterminants de la santé*, Ottawa, chez l'auteur, 1997.
- Froot, K. A. « Consistent covariance matrix estimation with cross-sectional dependence and heteroskedasticity in financial data », *Journal of Financial and Quantitative Analysis*, n° 24, p. 333–355, 1989.
- Granovetter, M. *Getting a job: A study of contacts and careers*. Chicago, University of Chicago Press, 1974.
- Greene, W. *Econometric Analysis* (5^e éd.), New Jersey, Pearson, 2004.
- Greenwood, J., C. Nicholson, D. Gyarmati, D. Kyte, M. MacInnis et R. Ford. *Le Projet d'innovation en emploi communautaire : Conception et mise en œuvre*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2003.

- Gyarmati, D. et D. Kyte. « Social capital, network formation and the Community Employment Innovation Project », *Horizons*, vol. 6, n° 3, 2003.
- Gyarmati, D., S. de Raaf, C. Nicholson, D. Kyte et M. MacInnis. *Mise à l'essai d'une stratégie d'emplois communautaires destinés aux chômeurs : résultats préliminaires du Projet d'innovation en emploi communautaire*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2006.
- Gyarmati, D., S. de Raaf, C. Nicholson, B. Palameta, T. Hui, M. MacInnis. *L'amélioration des compétences, des réseaux et des moyens de subsistance grâce à l'emploi communautaire : Les impacts du Projet d'innovation en emploi communautaire sur une période de trois ans*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2007.
- Hamdad, M. *Valuing households' unpaid work in Canada, 1992 and 1998: Trends and sources of change*, Ottawa, Statistique Canada, 2003.
- Hollister, R. G. et J. Hill. « Problems in the evaluation of community-wide initiatives », dans J. P. Connell, A. C. Kubisch, L. B. Schorr et C. H. Weiss (dir.), *New approaches to evaluating community initiatives: Concepts, methods and contexts*, Washington, The Aspen Institute, p. 127–172, 1995.
- Jenson, J. *Mapping social cohesion: The state of Canadian research*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques F-03, 1998.
- Jenson, J. « Social cohesion and inclusion: What is the research agenda? », *Horizons*, vol. 4, n° 1, p. 16–17, 2001.
- Lévesque, B. et W. Ninacs. *The social economy in Canada: The Quebec experience*, 1997, document préparé pour le Colloque sur les stratégies locales d'emploi et l'économie sociale, Montréal, les 18 et 19 juin.
- Levesque, M. et D. White. « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politiques*, vol. 41, p. 23–33, 1999.
- MacSween, R. « New dawn enterprises limited: A community economic development experiment », dans G. A. MacIntyre (dir.), *Perspectives on communities: A community economic development roundtable*, Sydney, UCCB Press, p. 79–90, 1998.
- McGregor, A., S. Clark, Z. Ferguson et J. Scullion. *The social economy and economic inclusion in lowland Scotland*, Glasgow, Community Enterprise in Strathclyde, 1997.
- McLaughlin, M. *Employability skills profile: What are employers looking for?* Ottawa, Conference Board du Canada, 1992.
- Ninacs, W. A. *A review of the theory and practice of social economy / économie sociale in Canada*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2002.
- Organisation de coopération et de développement économiques. *Labour market policies for the 1990s*, Paris, chez l'auteur, 1990.
- Organisation de coopération et de développement économiques. *Perspectives de l'emploi*, Paris, chez l'auteur, 1989.
- Perry, S. E. et M. Lewis. *Reinventing the local economy*, Vernon, Centre for Community Enterprise, 1994.

- Projet de recherche sur les politiques. *Social capital: Building on a network-based approach*, Ottawa, chez l'auteur, 2003.
- Projet de recherche sur les politiques. *What we need to know about the social economy: A guide for policy research*, Ottawa, chez l'auteur, 2005.
- Quarter, J., L. Mook et B. J. Richmond. *What volunteers contribute: Calculating and communicating value-added* Toronto, Canadian Centre for Philanthropy, 2002.
- Ross, D. *How to estimate the economic contribution of volunteer work*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, 1994.
- Roy, A. S. et G. Wong. *Direct job creation programs: Evaluation lessons*, Ottawa, Développement des ressources humaines du Canada, 1998.
- Sherwood, K. *Designing and administering a wage-paying community service employment program under TANF*, New York, Manpower Research and Demonstration Corporation, 1999.
- Sous-comité de recherche sur les politiques en matière de cohésion sociale. *Reference: SRA-266*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, 1997.
- Statistique Canada. *1996 community profiles*, 2003a. Consulté en juin 2003 à l'adresse <http://www12.statcan.ca/english/Profil/PlaceSearchForm1.cfm>
- Weiss, C. H. « Nothing as practical as good theory: Exploring theory-based evaluation for comprehensive community initiatives for children and families » dans J. P. Connell, A. C. Kubisch, L. B. Schorr et C. H. Weiss (dir.), *New approaches to evaluating community initiatives: Concepts, methods and contexts*, Washington, The Aspen Institute, 1995.
- White, H. *Asymptotic theory for econometricians*, San Diego, Academic Press, 1980.
- Woolcock, M. « The place of social capital in understanding social and economic outcomes », *Isuma*, vol. 2, n° 1, p. 11–17, 2001.
- Woolcock, M. et D. Narayan. « Social capital: Implications for development theory, research and policy », *World Bank Research Observer*, n° 15, p. 225–249, 2000.
- Wooldridge, J. M. *Econometric analysis of cross section and panel data*, Cambridge, MIT Press, 2002.

Publications au sujet des projets de la SRSA

Les rapports de la SRSA sont publiés dans les deux langues officielles. Les documents de travail de la SRSA sont publiés dans la langue de l'auteur(e) uniquement.

Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC)

L'amélioration des compétences, des réseaux et des moyens de subsistance grâce à l'emploi communautaire : Les impacts du Projet d'innovation en emploi communautaire sur une période de trois ans, par David Gyarmati, Shawn de Raaf, Claudia Nicholson, Boris Palameta, Taylor Shek-Wai Hui, et Melanie MacInnis (octobre 2007).

Mise à l'essai d'une stratégie d'emplois communautaires destinés aux chômeurs : Résultats préliminaires du Projet d'innovation en emploi communautaire, par David Gyarmati, Shawn de Raaf, Claudia Nicholson, Darrell Kyte, et Melanie MacInnis (novembre 2006).

Le Projet d'innovation en emploi communautaire : Conception et mise en œuvre, par John Greenwood, Claudia Nicholson, David Gyarmati, Darrell Kyte, Melanie MacInnis et Reuben Ford (décembre 2003).

A Model of Social Capital Formation (document de travail 03-01 publié en anglais seulement), par Cathleen Johnson (janvier 2003).

A Review of the Theory and Practice of Social Economy/Economie Sociale in Canada (document de travail 02-02 publié en anglais seulement), par William A. Ninacs avec le concours de Michael Toye (août 2002).

Projet d'autosuffisance (PAS)

Estimating the Effects of a Time-Limited Earnings Subsidy for Welfare-Leavers (document de travail 05-02 publié en anglais seulement), par David Card et Dean R. Hyslop (février 2005).

Can Work Alter Welfare Recipients' Beliefs? (document de travail 05-01 publié en anglais seulement), par Peter Gottschalk (février 2005).

Out-of-School Time-Use During Middle Childhood in a Low-Income Sample: Do Combinations of Activities Affect Achievement and Behaviour? (document de travail 04-06 publié en anglais seulement), par Pamela Morris et Ariel Kalil (juillet 2004).

An Econometric Analysis of the Impact of the Self-Sufficiency Project on Unemployment and Employment Durations (document de travail 04-05 publié en anglais seulement), par Jeffrey Zabel, Saul Schwartz et Stephen Donald (juillet 2004).

Sustaining: Making the Transition From Welfare to Work (document de travail 04-03 publié en anglais seulement), par Wendy Bancroft (juillet 2004).

New Evidence From the Self-Sufficiency Project on the Potential of Earnings Supplements to Increase Labour Force Attachment Among Welfare Recipients (document de travail 04-02 publié en anglais seulement), par Kelly Foley (février 2004).

Employment, Earnings Supplements, and Mental Health: A Controlled Experiment (document de travail 04-01 publié en anglais seulement), par Pierre Cremieux, Paul Greenberg, Ronald Kessler, Philip Merrigan et Marc Van Audenrode (février 2004).

Equilibrium Policy Experiments and the Evaluation of Social Programs (document de travail 03-06 publié en anglais seulement), par Jeremy Lise, Shannon Seitz et Jeffrey Smith (octobre 2003).

Assessing the Impact of Non-response on the Treatment Effect in the Canadian Self-Sufficiency Project (document de travail 03-05 publié en anglais seulement), par Thierry Kamionka et Guy Lacroix (octobre 2003).

Les incitations au travail peuvent-elles s'autofinancer? Rapport final du Projet d'autosuffisance à l'intention des requérantes de l'aide sociale, par Reuben Ford, David Gyarmati, Kelly Foley et Doug Tattrie avec Liza Jimenez (octobre 2003).

Do Earnings Subsidies Affect Job Choice? The Impact of SSP Supplement Payments on Wage Growth (document de travail 03-02 publié en anglais seulement), par Helen Connolly et Peter Gottschalk (janvier 2003).

Leaving Welfare for a Job: How Did SSP Affect the Kinds of Jobs Welfare Recipients Were Willing to Accept? (document de travail 02-03 publié en anglais seulement), par Kelly Foley et Saul Schwartz (août 2002).

Rendre le travail payant : Rapport final du Projet d'autosuffisance à l'intention des prestataires de l'aide sociale de longue date, par Charles Michalopoulos, Doug Tattrie, Cynthia Miller, Philip K. Robins, Pamela Morris, David Gyarmati, Cindy Redcross, Kelly Foley et Reuben Ford (juillet 2002).

Quand les incitats financiers à l'emploi s'autofinancent : Résultats provisoires de l'étude sur les requérantes du Projet d'autosuffisance, par Charles Michalopoulos et Tracey Hoy (novembre 2001).

Le PAS-plus après 36 mois : Effets de l'ajout de services en matière d'emploi sur les incitats financiers à l'emploi, par Ying Lei et Charles Michalopoulos (juillet 2001).

Measuring Wage Growth Among Former Welfare Recipients (document de travail 01-02 publié en anglais seulement), par David Card, Charles Michalopoulos et Philip K. Robins (juillet 2001).

How an Earnings Supplement Can Affect the Marital Behaviour of Welfare Recipients: Evidence from the Self-Sufficiency Project (document de travail 01-01 publié en anglais seulement), par Kristen Harknett et Lisa A. Gennetian (mai 2001).

Le Projet d'autosuffisance après 36 mois : effets d'un incitatif financier sur l'emploi et le revenu, par Charles Michalopoulos, David Card, Lisa A. Gennetian, Kristen Harknett et Philip K. Robins (juin 2000).

Le Projet d'autosuffisance après trente-six mois : effets sur les enfants d'un programme ayant augmenté l'emploi et le revenu des parents, par Pamela Morris et Charles Michalopoulos (juin 2000).

Le PAS plus favorise-t-il l'emploi? Résultat de l'ajout de services aux incitats financiers du Projet d'autosuffisance, par Gail Quets, Philip K. Robins, Elsie C. Pan, Charles Michalopoulos et David Card (mai 1999).

Quand les incitats financiers à l'emploi font leurs frais : Premières constatations de l'étude sur les demandeuses du Projet d'autosuffisance, par Charles Michalopoulos, Philip K. Robins et David Card (mai 1999).

Lorsque les incitats financiers encouragent le travail : Résultats complets découlant des dix-huit premiers mois du Projet d'autosuffisance, par Winston Lin, Philip K. Robins, David Card, Kristen Harknett, Susanna Lui-Gurr [avec Elsie C. Pan, Tod Mijanovich, Gail Quets, Patrick Villeneuve] (septembre 1998).

Les incitats au travail ont-ils des conséquences involontaires? Évaluation de l'« effet sur la demande » dans le contexte du Projet d'autosuffisance, par Gordon Berlin, Wendy Bancroft, David Card, Winston Lin et Philip K. Robins (mars 1998).

Dans quelle mesure les programmes d'incitation financière destinés aux assistés sociaux ont-ils un « effet sur la demande »? Données expérimentales relatives au Projet d'autosuffisance (document de travail 97-01-F; également disponible en anglais), par David Card, Philip K. Robins et Winston Lin (août 1997).

Quand le travail est plus payant que l'aide sociale : Sommaire des rapports sur le Projet d'autosuffisance — mise en oeuvre, groupes de discussion et impacts des dix-huit premiers mois (mars 1996).

Les incitatis financiers encouragent-ils les prestataires de l'aide sociale à travailler? Conclusions découlant des dix-huit premiers mois du Projet d'autosuffisance, par David Card et Philip K. Robins (février 1996).

Créer une solution de rechange à l'aide sociale : Le point sur la première année du Projet d'autosuffisance — mise en oeuvre, impacts sur l'aide sociale et coûts, par Tod Mijanovich et David Long (décembre 1995).

La lutte pour l'autosuffisance : Les participantes au Projet d'autosuffisance parlent du travail, de l'aide sociale et de leur avenir, par Wendy Bancroft et Sheila Currie Vernon (décembre 1995).

Rendre le travail plus payant que l'assistance sociale : Aperçu préliminaire du Projet d'autosuffisance, par Susanna Lui-Gurr, Sheila Currie Vernon et Tod Mijanovich (octobre 1994).

Projet de supplément de revenu (PSR)

Employment Insurance and Family Response to Unemployment: Canadian Evidence from the SLID (document de travail 04-04 publié en anglais seulement), par Rick Audas et Ted McDonald (mai 2004).

Pour mieux comprendre le recours à l'assurance-emploi : Rapport final du Projet de supplément de revenu, par Shawn de Raaf, Anne Motte et Carole Vincent (mars 2004).

The Dynamics of Reliance on EI Benefits: Evidence From the SLID (document de travail 03-08 publié en anglais seulement), par Shawn de Raaf, Anne Motte et Carole Vincent (décembre 2003).

Who Benefits From Unemployment Insurance in Canada: Regions, Industries, or Individual Firms? (document de travail 03-07 publié en anglais seulement), par Miles Corak et Wen-Hao Chen (novembre 2003).

Seasonal Employment and Reliance on Employment Insurance: Evidence From the SLID (document de travail 03-04 publié en anglais seulement), par Shawn de Raaf, Costa Kapsalis et Carole Vincent (juin 2003).

Employment Insurance and Geographic Mobility: Evidence From the SLID (document de travail 03-03 publié en anglais seulement), par Rick Audas et James Ted McDonald (avril 2003).

The Impact of the Allowable Earnings Provision on EI Dependency: The Earnings Supplement Project (document de travail 02-05 publié en anglais seulement), par David Gray et Shawn de Raaf (novembre 2002).

Le recours fréquent à l'assurance-emploi au Canada : Le Projet de supplément de revenu, par Saul Schwartz, Wendy Bancroft, David Gyarmati et Claudia Nicholson (mars 2001).

Comptes rendus sur le recours fréquent à l'assurance-emploi : Le Projet de supplément de revenu, sous la direction de Saul Schwartz et Abdurrahman Aydemir (mars 2001).

Résultats de l'essai d'une incitation au réemploi pour les travailleurs déplacés : Le Projet de supplément de revenu, par Howard Bloom, Saul Schwartz, Susanna Gurr et Suk-Won Lee (mai 1999).

Incitatiffinancier pour encourager le réemploi des réitérants de l'assurance-emploi : Le Projet de supplément de revenu, par Doug Tattrie (mai 1999).

Mise en oeuvre du Projet de supplément de revenu : Projet-pilote d'incitation au réemploi, par Howard Bloom, Barbara Fink, Susanna Lui-Gurr, Wendy Bancroft et Doug Tattrie (octobre 1997).

\$avoir en banque

Apprendre à épargner, épargner pour apprendre : les résultats préliminaires du projet de comptes individuels de développement \$avoir en banque, par Norm Leckie, Michael Dowie, et Chad Gyorfi-Dyke (janvier 2008).

Conception et mise en œuvre d'un programme d'aide à l'épargne pour les pauvres : Le projet \$avoir en banque, par Paul Kingwell, Michael Dowie, Barbara Holler, Carole Vincent, David Gyarmati, et Hongmei Cao (août 2005).

Aider les gens à s'aider eux-mêmes : Un aperçu préliminaire de \$avoir en banque, par Paul Kingwell, Michael Dowie et Barbara Holler, avec Liza Jimenez (mai 2004).

Études de nature économique

Fostering Adult Education: A Laboratory Experiment on the Efficient Use of Loans, Grants, and Saving Incentives (document de travail 03-09 publié en anglais seulement), par Cathleen Johnson, Claude Montmarquette et Catherine Eckel (décembre 2003).

Will the Working Poor Invest in Human Capital? A Laboratory Experiment (document de travail 02-01 publié en anglais seulement), par Catherine Eckel, Cathleen Johnson et Claude Montmarquette (février 2002).

Autres études

A Literature Review of Experience-Rating Employment Insurance in Canada (document de travail 05-03 publié en anglais seulement), par Shawn de Raaf, Anne Motte et Carole Vincent (mai 2005).

L'étude de faisabilité sur les mesures de soutien aux personnes handicapées : Rapport final, par Doug Tattrie, Colin Stuart, Roy Hanes, Reuben Ford et David Gyarmati (juin 2003).

How Random Must Random Assignment Be in Random Assignment Experiments? (document technique 03-01 publié en anglais seulement), par Paul Gustafson (février 2003).

Preparing for Tomorrow's Social Policy Agenda: New Priorities for Policy Research and Development That Emerge From an Examination of the Economic Well-Being of the Working-Age Population (document de travail 02-04 publié en anglais seulement), par Peter Hicks (novembre 2002).

The Jobs Partnership Program Pilot: Pathways, Pitfalls, and Progress in the First Year (rapport de recherche sur les processus publié en anglais seulement), par Wendy Bancroft, Susanna Gurr et David Gyarmati (octobre 2001).

BladeRunners et Café Picasso : Évaluation par étude de cas de deux programmes de formation des jeunes défavorisés en milieu de travail, par Sheila Currie, Kelly Foley, Saul Schwartz et Musu Taylor-Lewis (mars 2001).

Transitions: Programs to Encourage British Columbia Students to Stay in School (document de travail 99-01 publié en anglais seulement), par Reuben Ford, Susanna Gurr, Robert J. Ivry et Musu Taylor-Lewis (juin 1999).